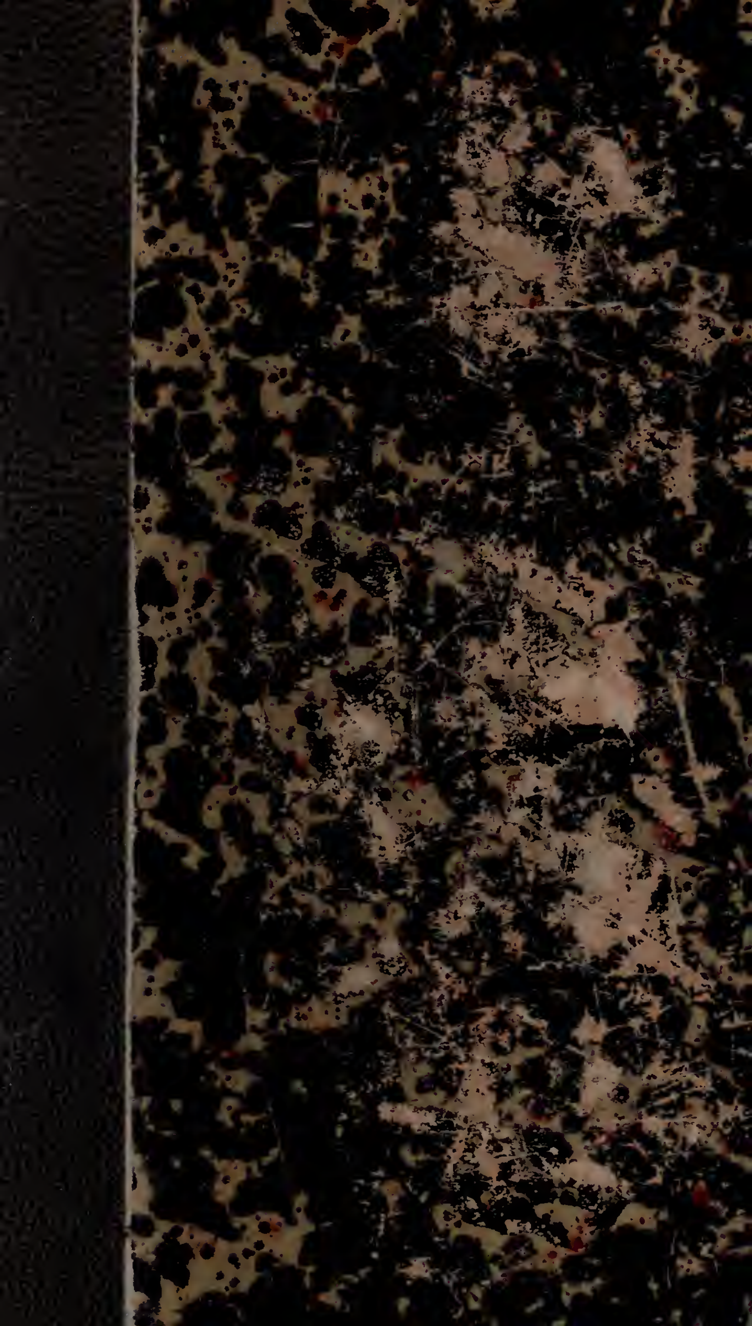
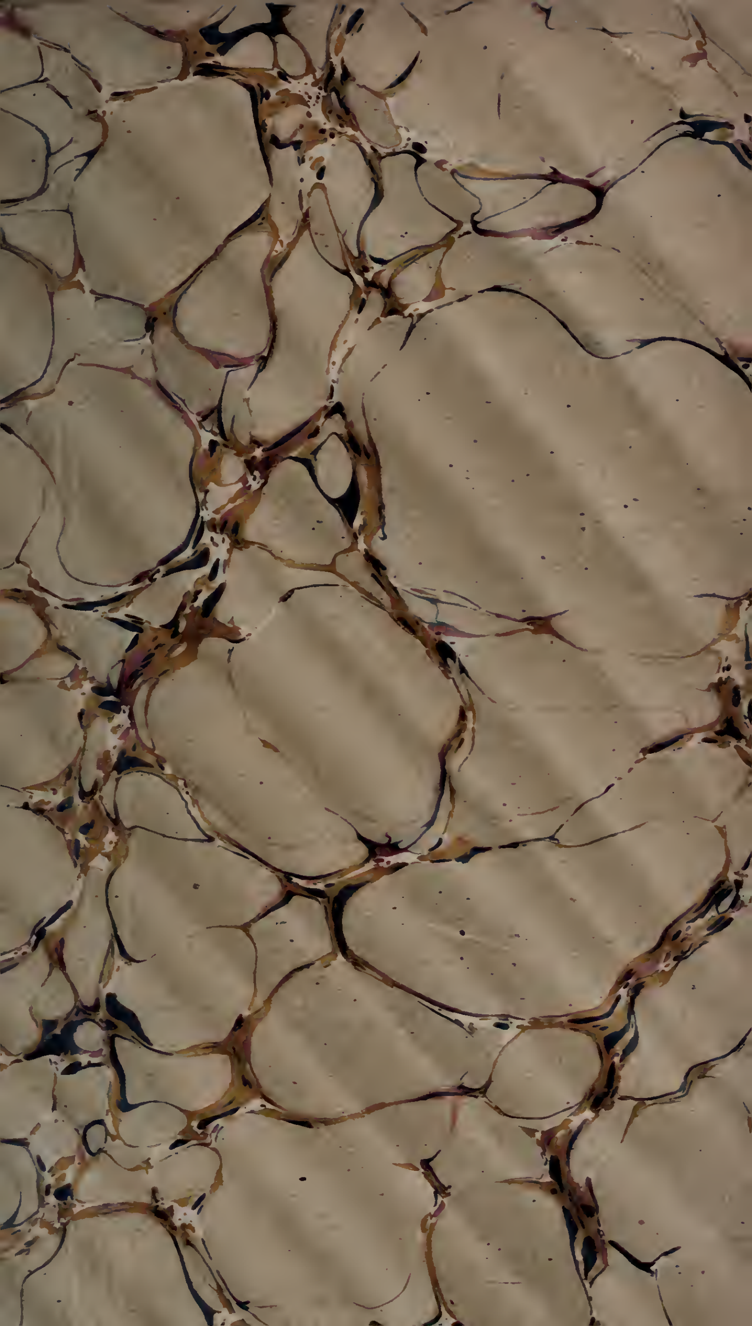
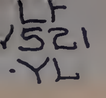






PAUL VERLAINE





EDMOND LEPELLETIER

—

Paul Verlaine

Sa Vie — Son Œuvre

AVEC UN PORTRAIT REPRODUIT EN HÉLIOGRAVURE
ET UN AUTOGRAPHE

TROISIÈME ÉDITION



PARIS
SOCIÉTÉ DV MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMVII

JUSTIFICATION DU TIRAGE:

2580

à Edmond Lepelletier.

Mon plus vieil ami survivant
D'un groupe déjà de fantômes
Qui dansent comme des atômes
Dans un rais de lune devant

Nos yeux assombris et rêvant
Sous les ramures polychrômes
Que l'automne assouplit en dômes
Funèbres où gémit le vent,

Bah ! la vie est si courte, en somme,
~~Et~~ un sot réveil après ~~qu'il~~ qu'un somme !
Qu'il ne faut plus songer aux morts

Que pour les plaindre et pour les
De regrets exempts de ~~remords~~ oindre
Car n'allons-nous pas les rejoindre ?

h. Cochin, juillet 90

Paul Verlaine

Paul Verlaine, à l'une des heures les plus critiques de son existence tourmentée, en proie à un accès de mélancolie bien justifiée, isolé, oublié, ou, si l'on se souvenait encore de lui, à Paris, parmi les camarades et les confrères, dénigré, calomnié, renié, écrivit, du fond d'une cellule de la prison de Mons, en marge d'une lettre adressée à sa mère, cet appel désespéré à celui qu'il savait être resté son ami :

«... Que Lepelletier défende ma réputation. Il se pourrait que ce fût, avant peu, ma mémoire. Je compte sur lui pour me faire mieux connaître, quand je ne serai plus là... »

Ce mandat d'exécuteur testamentaire moral, Verlaine ne l'a jamais révoqué.

Dix ans sont écoulés depuis la mort du poète. Il est entré dans le repos d'une notoriété prolongée approchant de la gloire. Ni sa réputation, ni sa mémoire ne semblent avoir besoin d'être défendues. Contre l'oubli, son œuvre le protège. La rouille n'attaquera pas de sitôt le fin métal de ses vers.

D'assez nombreuses publications, toutefois, dues à des écrivains bien intentionnés, mais mal renseignés, ou impressionnés par les anecdotes et les souvenirs du Quartier Latin, ont déjà paru sur Verlaine. Emanant d'amis de la dernière heure, imparfaitement liés avec le poète, ces biographies ne pouvaient le bien faire connaître.

Ces pages ont pour objet de substituer à la légende, qui accompagne la mémoire de l'homme, son histoire,

et de présenter au public, désireux de tout savoir sur un auteur célèbre, dans sa vérité et dans sa clarté, la physionomie si intéressante de Paul Verlaine.

Elles comportent, mêlées, et se succédant selon l'ordre du temps :

1° Une biographie aussi complète, aussi exacte que possible. En ce qui concerne l'enfance, les premières impressions de Verlaine, ses aspirations, ses lectures, l'éveil de son génie poétique, ses débuts littéraires, je suis à même de renseigner le public s'intéressant à la genèse d'un cerveau comme celui de l'auteur de *Sagesse*. Compagnon de jeunesse, confident de ses pensées, de ses rêves, de ses essais, depuis l'adolescence jusqu'au plein de l'âge mûr, j'ai assisté, pour ainsi dire, à la montée de la sève, à la floraison et à l'épanouissement de son intellect.

Dans cette biographie figurent des détails peu connus, ou entièrement inédits, notamment sur la rupture conjugale, sur le procès civil en séparation, puis le séjour à Londres, avec les observations humoristiques sur la vie anglaise consignées au fur et à mesure des impressions en des lettres familières, et aussi l'affaire de Bruxelles, le coup de pistolet, la poursuite judiciaire, la déposition d'Arthur Rimbaud qui n'a jamais été publiée, l'internement dans les prisons belges, etc., etc. On remarquera, expliquée par lui-même, son évolution poétique, coïncidant avec une sorte de conversion religieuse, qui marqua son emprisonnement, et fut comme le produit combiné de l'isolement, de la surexcitation passionnelle, de la méditation, et du désir de changer, non seulement d'habitudes et de façon de vivre, mais de concepts, de vie morale et de personnalité intellectuelle.

2° Une correspondance, à moi adressée, inédite, très

intéressante, tant au point de vue des faits qu'elle énonce, au fur et à mesure qu'ils se produisent dans l'existence de Verlaine, que sous le rapport de l'analyse de sa conscience que fait le poète, de ses sentiments vrais qu'il expose, de ses travaux en train, ou inédits, qu'il indique, et aussi de ses douleurs et de ses regrets qu'il épanche.

Le grand défaut des écrits épistolaires d'hommes célèbres, c'est qu'ils ont toujours un caractère d'apprêt, de tenue conventionnelle, et, sous la correspondance intime, on sent la préoccupation de la copie. Assurément, depuis la diffusion des journaux, le caractère des missives privées d'hommes et de femmes de lettres a changé. Mme de Sévigné, écrivant aujourd'hui, ne se donnerait pas la peine de raconter à sa fille des événements politiques, des arrestations, des morts, des mariages, ou des comptes rendus de cérémonies, que la femme du Gouverneur de Provence aurait lus, la veille, dans *le Petit Marseillais*, transmis instantanément par le télégraphe.

La marquise lettrée eût réservé pour quelque Revue, ou pour un livre, ses appréciations sur les événements et sur les personnages contemporains.

Il n'y a donc plus guère de correspondances méritant d'être publiées, comme mémoires, comme annales et documents historiques ou littéraires. Cependant, la plupart de nos écrivains notoires se méfient. Ils flairent la publicité ultérieure. Même en des billets rapides, en des lettres rappelant les télégrammes, ils donnent à leur écriture le mouvement et l'allure de la copie, et leur bavardage le plus libre sent, à l'avance, l'encre d'imprimerie. Ils savent qu'après la mort on exhume volontiers les lettres. Ils songent au volume posthume de « Correspondance » qu'un éditeur s'empressera de publier, et ils empêchent leur plume de galoper. Ce n'est

qu'en apparence qu'ils lui lâchent la bride sur le cou. Ils retiennent et dirigent leur pensée. Ils se doutent que ce qu'ils écrivent n'est pas pour le seul confident qu'indique la suscription de la lettre. Prévoyants, ils habillent leurs phrases, avec l'arrière-pensée qu'un jour elles sortiront du tiroir intime et seront présentées dans le monde.

Rien de pareil chez Verlaine. Il écrit à la va-comme-je-te-pousse, sans souci du tiers et du quart, ne s'adressant qu'à l'ami auquel il se confie. Il ne soupçonne guère l'imprimerie future. Il a le décousu et le franc-parler de celui qui n'écrit pas pour le public. De là, des négligences, des incorrections sans nombre. Aucun souci de style dans cette correspondance brève, hachée, nerveuse, et même parsemée de jurons, d'épithètes et de termes si crus, que l'on ne pourrait publier, dans leur intégralité, ces lettres colorées. Cette familiarité, cette sincérité, qui donne tant de prix autographique et confessionnel à la correspondance de Verlaine, se retrouve dans les fragments de lettres déjà publiés par MM. Emile Blémont et Cazals, comme dans celles qu'on va lire ici.

Verlaine a peu correspondu. D'abord, ses relations n'étaient pas nombreuses. Dans les dernières années de sa vie, ses séjours dans les hôpitaux, ses déambulations au Quartier Latin, ne comportaient pas d'échange épistolaire. Après sa fuite de la maison conjugale, il évita de donner de ses nouvelles, et, durant sa détention à Mons, comme en ses divers séjours, en qualité de professeur, en Angleterre et à Rethel, il demeura silencieux. Il se blottit dans ces trous provinciaux. Comme terré, il disparut; une dérobade d'animal blessé.

A plusieurs reprises, il me recommanda de ne donner son adresse à personne. Il voulait même que ses lettres

fussent détruites. Mais ce sont des avis qu'on ne suit jamais.

« Je t'en supplie, m'écrivait-il de Belgique, ne dis à personne que je t'écris, à personne! de façon à ce qu'on ne sache rien de moi. Déchire ma lettre. Barre soigneusement ce post-scriptum, si tu tiens à conserver les farces ci-contre [vers intitulés *Vieux Coppées*, dizains ironiques, parodie des *Intimités*]. Garde mes vers pour toi seul, sans les communiquer à qui que ce soit... »

Du collège Notre-Dame, à Réthel, il m'écrivait, sous le coup de la même préoccupation de mystère, de silence et d'oubli :

« Ne communique mon adresse à personne. Ma famille, M. Istace [vieil ami de Mme Verlaine mère] et Nouveau [le poète Germain Nouveau] sont les seuls à connaître mon actuelle Thébaïde. Donc motus, même aux anciens camarades [souligné], quels qu'ils soient, parnassiens, échotiers, courriéristes ou autres. Je ne veux plus connaître que juste de quoi remplir cette maison de Socrate qui s'appelle l'amitié. »

Verlaine, en dehors de quelques amis demeurés fidèles, et que n'effrayait point la légende de truand et de mauvais garçon, tels Emile Blémont, Valade et deux ou trois autres, a donc eu fort peu de correspondants, et je suis le seul auquel il ait écrit de sa prison, au moment le plus décisif de sa vie morale, celui de sa conversion religieuse et de son changement de poétique.

3° Enfin, on trouvera, ici et là, selon les époques, et se rattachant à des incidents de sa vie, des fragments inédits, des pièces de vers non publiées, à moi adressées, des ébauches d'œuvres dramatiques. Je serai très réservé sur cette publication, car, dans ses dernières années, au Quartier Latin, Verlaine, besogneux, et cherchant à

utiliser ses moindres productions, a fait paraître, dans des recueils peu répandus, qui ont pu m'échapper, des poèmes par lui retrouvés, et jusques-là inédits. Verlaine a égaré, surtout dans sa jeunesse, beaucoup de petits vers, qu'il griffonnait sur des bouts de papier, et qu'il envoyait à des camarades. Ses migrations nombreuses, sa privation de bibliothèque, de cabinet, de cartons, de tout ce matériel indispensable à l'homme de lettres pour conserver ses écrits, ses ébauches, ses œuvres de premier jet, firent défaut à notre poète. Voyageur capricieux durant dix ans, puis revenu de l'étranger pour errer d'hôtels garnis en hôpitaux, il ne lui était guère possible de collectionner ses manuscrits.

Une anecdote, à ce sujet, établira qu'il a dû perdre, et même oublier bien des fragments d'œuvres.

J'écrivais, vers 1894, une chronique hebdomadaire dans le journal *Paris*, où je signais d'un pseudonyme, « Pégomas ». C'était une sorte de revue littéraire et anecdotique. Voulant faire une surprise à Verlaine, amené à parler de lui, je publiai une pièce de sa jeunesse, découverte dans mes papiers, que je supposais peu connue, ou même inédite, ne l'ayant pas rencontrée dans les recueils déjà parus. C'était *l'Enterrement*. Verlaine reproduisit avec empressement la pièce dans un journal du Quartier Latin, sans se douter que l'exhumation provenait de moi, s'étonnant qu'une personne, qu'il ne reconnaissait pas sous ce nom de Pégomas, possédât une pièce de vers de lui, qu'il retrouvait à présent dans sa mémoire, mais dont il avait perdu jusqu'au souvenir, et qu'il eût été incapable, dit-il, de reconstituer !

Je fais donc toutes réserves, et je réclame l'indulgence, pour le cas où les pièces inédites ou les fragments que je donne comme non publiés auraient déjà paru quelque

part. Nous avions souvent causé, avec Verlaine, de faire une révision des manuscrits que je possédais, ainsi que des textes imprimés dans de vagues journaux devenus introuvables, mais la mort brusque survenant a empêché cette vérification.

Tout ce que j'ai cité d'inédit, lettres, vers, projets, n'a pas été donné en vue de satisfaire une curiosité posthume, et comme publication d'œuvres ignorées, mais uniquement pour expliquer, pour éclairer, pour justifier parfois, la Vie et l'Œuvre de Paul Verlaine.

E. L.

Bougival, février 1907.

I

LA LÉGENDE DE PAUL VERLAINE

Ce fut au Lycée, alors Bonaparte après avoir été Bourbon, depuis dénommé Fontanes, et actuellement sous le patronage républicain du marquis de Condorcet, que je me liai avec Paul Verlaine.

Notre amitié a duré, sans une heure de brouille, trente-six années, de 1860 à la fatale journée du 9 janvier 1896. J'ai été mêlé aux plus décisifs événements de sa vie tourmentée. Bien qu'éloigné de moi, à diverses époques, par les circonstances politiques et familiales, par les voyages, par les séjours qu'il fit à l'hôpital, et ailleurs aussi, je ne l'ai jamais perdu de vue, et sans interruption j'ai correspondu avec lui. J'ai reçu ses plus véridiques confidences. Le pauvre cher Paul se confessait volontiers, et même publiquement, à la façon des premiers chrétiens. Il a dit son confiteor en prose et en vers. Il aimait à se raconter. Une table de café lui servait de confessiònnal, et à qui savait s'emparer de son attention, il présentait son examen de conscience, surtout dans les dernières années de sa vie, au cours des bavardages nocturnes prolongés. Il narrait les choses, sans doute en les exagérant, en les colorant. Il s'accusait, se jugeait, se condamnait, avec une humilité naïve et une franchise

parfois surabondante. Rarement il s'excusait. Il ne rejetait sur personne une responsabilité, un entraînement, une incitation, sauf quand il évoquait la Femme maudite et regrettée, peut-être aimée encore, la Dalila conjugale, qu'il accusait de l'avoir livré aux désordres et aux vices, faible , désarmé, impulsif. Durant ces heures surexcitées, où il prenait un plaisir caustique à étaler sa plaie et à l'irriter, il se laissait emporter par l'exacerbation de sa douleur intime mise à vif. Il y avait un peu de cabotinage dans ce prurit démonstratif. Ces confessions, commencées à la clarté du gaz, au café Rouge ou au François Ier, poursuivies sous les rais grisâtres de l'aube, entre deux haltes finales aux débits entrouvrant leurs portes, faites à des camarades sceptiques ou à des auditeurs complaisants et adulateurs, qu'il qualifiait de disciples, n'étaient pas exemptes de hâblerie.

Verlaine avait le tempérament romantique. Les éducateurs de la prime jeunesse, ceux qui dominent le cerveau à l'époque de son développement et déterminent l'affinité, la direction de l'intellect, furent, pour lui, Victor Hugo, Calderon, Petrus Borel, Barbey d'Aurevilly. Il admirait Gongora, probablement sur parole, ayant eu l'intention de le traduire, mais s'étant arrêté juste aux éléments de la grammaire espagnole. Il avait gardé de ce contact exubérant une tendance à l'exagération et à la fanfaronnade. Ses élans mystiques, sa religiosité théâtrale, extérieure et livresque, car Verlaine ne fut guère qu'un croyant littéraire et un pratiquant accidentel, sont issus de cette alimentation au capiteux biberon du romantisme. Ses conversations, au cours des déambulations, arrosées aux caboulots du Quartier Latin, scandées du heurt inégal de sa canne sur les trottoirs sonores, ses aveux devant les soucoupes empilées, dans le voisinage

des manuscrits épars et froissés sur les marbres poisseux des estaminets, ses récits aux greffiers indifférents de l'interview, ses vidages de conscience en présence de thuriféraires pâmés, son épandage à la Jean-Jacques de péchés et de vilenies, à travers les pages précieuses d'intéressantes et factices autobiographies, ne doivent être acceptées que sous réserve, et avec un fort rabais sur le total. La confession est souvent objective et la faute imaginaire. La rêverie a tenu une grande place dans ces propos de table, d'alcôve et de librairie. Il y eut de la composition et du jeu dans ces attitudes que Verlaine prenait, non pas pour « épater le bourgeois », à la façon de personnages d'Henry Murger, car il n'eut jamais ni cette intention vulgaire, ni ce goût loustic, mais pour se grandir en se rabaissant, pour se gaudir dans une truculence dissolue, pour se camper, vis-à-vis de lui-même, en une pose de capitan du vice, saint Augustin de brasserie, à qui sainte Monique n'a pas manqué, car il invoquait souvent le nom vénéré de sa pieuse et bonne mère, entre deux vantardises pompeusement perverses.

Une légende s'en est suivie. D'autant plus vivace et durable que Verlaine en fut en grande partie l'auteur, héautontimorouménos de sa réputation. Ses disciples ont colporté l'évangile dépravé qu'il s'amusait à prêcher. Quelques-uns ont transformé en réalités ses paraboles littéraires. Le public a trop pris à la lettre le texte du Maître, paraphrasé par des apôtres fantaisistes, dénoncé par d'empressés et hypocrites pharisiens. Il convient de le réviser, et surtout d'en contrôler les commentaires. La signature de Verlaine au bas de ces multiples confessions imprimées ne prouve pas l'exactitude des faits. L'aveu n'est pas toujours une preuve. Verlaine avant tout était poète : donc il exagérait, il amplifiait, il grossissait. Les

sentiments, comme les sensations, lui apparaissaient sous la lentille. Ironique héraut de lui-même, il se proclamait un pervers. Il s'avançait, sous les yeux de ses amis, puis de la foule, en sonnant de la trompe, et se présentait, dans la lice de la publicité, comme un chevalier de la dépravation. Il battait la caisse autour des prétendues débauches qu'il se reprochait publiquement, tout en regrettant en secret de ne les avoir point connues. Il se glorifiait d'impuretés qu'il ne commettait qu'en imagination. Il y a surtout de l'emphase dans son autognosie. Il fut, pour ses penchants, pour ses voluptés, pour ses prétendues infamies, un grand illusionniste.

Loin de moi la pensée de vouloir transformer Verlaine en petit saint, d'en faire le modèle du bon bourgeois, époux modèle et vertueux citoyen. Il ne fut même pas, on le verra ci-après, le meilleur garde national. La banalité de ces formules d'épitaphes courantes ne serait pas de mise. Toutefois, Verlaine ne fut pas le truand contemporain, le ribaud attardé que se représentent avec curiosité, avec dégoût, selon les mentalités de chacun, les publics bourgeois à prétentions lettrées.

J'ai déjà protesté contre la légende, au bord de la fosse qui engloutissait mon ami. Au petit cimetière des Batignolles, j'étais trop accablé pour avoir songé à préparer un discours. J'avais accompagné la bière qui emportait un peu de moi-même, le cœur serré, le cerveau lourd de souvenirs, de tristes constatations, sans avoir pris la précaution de me munir du petit pot de fleurs rhétoriciennes, arrangées selon les règles, et parées au goût du jour, qu'on dépose sur les tombes dont on a l'accès oratoire. Dans les paroles douloureuses et sincères que j'improvisai, j'ai essayé de réfuter les racontars imprimés et verbaux, j'ai voulu donner la physionomie exacte

et la condition vraie de ce fils de famille provinciale, le père officier, la mère propriétaire terrienne, bourgeoisement éduqué, pourvu de diplômes, possesseur de revenus dès le berceau, ayant même vécu vingt ans en rentier, et non en vagabond, voyageant, dépensant, paressant, sans avoir été astreint à aucune tâche régulière ou bureaucratique, et, en somme, n'ayant mené l'existence bohême des derniers jours, que contraint par les circonstances, parce que son capital était absorbé, et que la littérature ne lui fournissait que d'intermittents et insuffisants subsides. Il avait en horreur et mépris les classiques poètes miséreux, souffreteux, sans asile, tapant aux portes d'amis et sonnant au seuil des hôpitaux. Il fuyait la réputation geignarde des Malfilâtre et des Gilbert. Poète maudit, certes, mais non pas gendelettre mendiant. S'il a été, dans la dernière phase de son existence désorbitée, secouru, ce fut, avec spontanéité, par des amis, et si la Ville de Paris l'hospitalisa, ne lui devait-elle pas asile comme à tout citoyen atteint par la maladie et l'infortune ? Il ne voulut jamais être un professionnel de l'hôpital, et il éprouva une joie suprême à ne se point trouver en un lit administratif, à sa dernière heure.

Quand ses ressources furent taries, son patrimoine et ses héritages consommés, — mal gérés, en partie gaspillés par lui, absorbés par des liquidations onéreuses et diminués par la captation d'un ecclésiastique spéculateur et indélicat, — il voulut gagner sa vie. Il pensa que ses poésies, ses livres, ses articles suffiraient à lui donner l'équivalent de ce capital qu'il avait légèrement dispersé, croyant peut-être, dans sa naïveté d'homme d'art, peu calculateur, qu'il représentait une fortune durable et que la mort ou la richesse viendrait avant qu'il n'en vît

la fin. Il fut vite désabusé, doublement. Ce capital, qu'il avait mordu, dévoré, en vingt ans toutefois, au lieu d'en brouter prudemment et sagement les rentes et les dividendes, sa plume ne pouvait ni le reconstituer, ni le remplacer au jour le jour. L'instrument était merveilleux, mais le travail qu'il accomplissait peu productif. La gloire, et non l'argent, sortait du sillon laborieusement tracé par le poète surpris et découragé. Ce fut alors qu'il résolut de s'arracher au milieu famélique et hasardeux des chemineaux de la littérature, quêtant à droite et à gauche le prix de la copie. Il voulait fuir ces champs de bataille mesquins où l'on combat pour une pièce de cent sous. Les marchandages, déjà subis, avec l'éditeur Vanier, les sollicitations, les attentes, les humiliations dans l'antichambre des mercantis de la presse et de la librairie l'épouvantaient. Il me pria, très sagement, de faire des démarches auprès de Charles Floquet, alors préfet de la Seine, pour obtenir sa réintégration dans les bureaux de la Ville. N'était-ce pas là décision raisonnable et rêve tout à fait bourgeois ? Malgré mes efforts et la bonne volonté du préfet, la démarche échoua. L'hostilité bureaucratique ferma au poète inquiet cette porte secourable. Verlaine, découragé, se sentant pris dans la nasse de la fatalité et de la misère, cessa d'aspirer à la vie bourgeoise, régulière, où le couvert est mis tous les jours, où l'argent entre dans la maison toutes les fins de mois. Il fit le plongeon dans l'aventure, dans l'ivresse, dans la vie décousue et inféconde. Il n'avait pu redevenir chef de bureau, il devint bohême. Alors seulement la légende a en partie raison, et encore charge-t-elle les traits et dénature-t-elle les actes de ce « poor Lelian » qu'on a trop souvent et trop facilement comparé à Villon.

Verlaine, le Villon moderne! Voilà une de ces formules consacrées qui dispensent d'un jugement rendu en connaissance de cause. Comme toutes ces médailles du discours, qui circulent dans la foule et acquièrent bon aloi à force d'être passées de main en main et usées, on accepte, sans vérifier, sans peser, celle-ci qui semble frappée au coin de l'observation et de la vérité. C'est pourtant de la bien fausse monnaie. Assurément, au point de vue purement littéraire, la comparaison n'a rien de désobligeant. On peut même la trouver flatteuse.

François Villon, le poète humain et neuf, qui, le premier, fit entendre une note mélancolique, au milieu des gaillardises, des ironiques et fades allégories des trouvères amphigouriques et des poètes secs et raisonneurs du xve siècle, est en tête de notre magnifique dynastie de rois de l'esprit. Il est le Pharamond, l'ancêtre, le père de toutes nos races poétiques. Etre mis à son rang, c'est se voir placé au sommet de la noblesse de lettres. Mais il se mêle à cette assimilation louangeuse une fâcheuse comparaison biographique. C'est surtout en truanderie qu'on fait Villon et Verlaine parents. C'est le genre de vie, et non pas seulement le talent poétique, qu'on rapproche et qu'on confond.

Cette confusion ne peut résister à l'examen. Elle doit cesser, bien que les vertus privées n'aient rien à voir avec les talents poétiques. Quel phénomène inconcevable, un grand scélérat qui serait un grand artiste! Néron, exemple unique, trop favorablement cité, ne fut qu'un histrion, et Lacenaire, assassin de premier ordre, n'eut que le talent d'un faiseur de bouts-rimés. On ne devrait cependant point se préoccuper des méfaits d'un artiste supérieur, s'ils existaient. Les délits, voire les crimes, commis par un poète ou un peintre de génie, condam-

nables devant la juridiction commune, ne devraient pas être réputés avoir été commis, devant l'opinion jugeant leurs œuvres. La critique n'est pas un jury criminel· Quant aux infractions secondaires, aux peccadilles, aux dérèglements et aux désordres de l'existence, elles ne sauraient exister pour la foule égoïste et bénéficiant du chef-d'œuvre fourni. Que lui importent les écarts de conduite de l'artiste? Ce n'est pas elle qui en a supporté les inconvénients; elle n'a été ni molestée, ni trompée, ni ruinée, ni déshonorée par le grand homme débauché, violent, cupide et malhonnête. L'artiste échappe aux reproches, du moment qu'il a fait son œuvre, qui répond pour lui, et qui seule doit être jugée, en dehors des responsabilités pénales de l'homme. Si l'artiste eût donné l'exemple de toutes les vertus domestiques, quel avantage en eût retiré la foule? N'est-il pas préférable, pour l'humanité, que le poète se soit écarté de la morale commune, si cet écart a stimulé son cerveau, plutôt que d'avoir laissé derrière lui la meilleure réputation et la pire littérature? Il a négligé les siens, il a oublié les devoirs de père de famille, il s'est soustrait aux obligations du monde et il a été tout le contraire d'un bonhomme vertueux et insignifiant, mais il a fait son temps et les générations qui suivront, héritiers d'un admirable et immortel domaine. Tout est bien. Il a répandu autour de lui de l'ombre mauvaise, mais il a illuminé le monde· C'est tout gain pour l'ensemble des hommes. Il ne faut pas borner notre sympathie et notre reconnaissance à ce gardien de phare, dont parle Maeterlinck, qui, trop vertueux pour voir souffrir ses proches, distribuait à ses pauvres voisins l'huile de ses lampes, et, pour donner un peu de lumière aux cabanes, négligeait d'éclairer l'Océan. La vertu peut s'allier avec le talent, avec le génie; génie

et talent peuvent s'en passer. Que Verlaine ait été digne du prix Monthyon, ou qu'il ait mérité la hart que Villon vit se balancer à quelques pouces de son col, cela ne changerait pas un vers de *Sagesse* et ne modifierait aucune strophe des *Fêtes galantes*.

Mais on n'est pas forcé d'être un coquin pour être classé parmi les plus grands artistes de son temps. L'honnêteté ne fait pas l'artiste, elle ne le détruit pas non plus. Un écrivain de la célébrité de Paul Verlaine ne doit être jugé que comme auteur de poésies, de livres, de pièces, mais il ne faut pas cependant lui attribuer des méfaits et des antécédents dont il est indemne. C'est ce qu'on fait, avec légèreté et ignorance, quand on le compare à Villon. Car l'auteur du *Grand* et du *Petit Testament* a laissé une réputation peu enviable, qui accompagne sa superbe renommée littéraire. On sait qu'il était compagnon de hardis tire-laines. Il pratiquait l'escroquerie des lippées franches et des repues gratis chez les hôteliers confiants. Le vol à main armée ne l'effrayait pas. De nos jours, il eût été classé parmi les cambrioleurs et les apaches. Pris sur le fait, une attaque sur la grand'route, il fut jugé et condamné à être pendu, avec ses compagnons. Ceci nous valut la belle épitaphe « la pluye nous a bués et lavés... ».

Verlaine a eu de ces cris de mélancolie et de remords, notamment quand il s'interroge tristement et se demande « ce qu'il a fait de sa jeunesse », mais il n'avait pas de vol de grand chemin à se reprocher. Il n'a même jamais commis la plus légère indélicatesse. Il était probe de naissance, d'instinct, de milieu et de volonté. Les exemples familiaux, les leçons du premier âge, les scrupuleuses minuties comptables de sa mère, le souvenir de son père, capitaine intègre, le protégèrent

toujours contre les tentations de la cupidité, contre les entraînements de la misère. Il chercha sans doute, par la suite, à monnayer l'or pur de ses vers, et il pratiqua, vis-à-vis de certains amis aisés, la « dédicace », comme le firent sans honte, à l'adresse des grands seigneurs, les plus renommés écrivains du siècle de Louis XIV. Mais on peut fouiller sa vie au microscope : on y reconnaîtra des fautes, des folies, des faiblesses, bien des souffrances aussi, avec de la fatalité au fond, pas de honte véritable, pas une vile et indigne action. Les vrais amis du poète peuvent donc revendiquer pour lui l'épithète d'honnête homme, sans doute très vulgaire, mais qui, aux yeux de certains, a encore du prix. Comme s'est exprimé Léon Cladel sur la tombe d'Albert Glatigny, on peut accoler l'autre épithète, dont il était également digne, celle de grand artiste. La légende ne saurait le comparer à un brigand, celui-ci eût-il eu, comme lui, du génie, et rénové aussi la poésie de son siècle !

Verlaine n'a jamais évité la corde, comme l'écolier-bandit auquel on associe sa mémoire. Villon n'échappa au bourreau que par la grâce de Louis XI, passant d'aventure à Meung. Verlaine n'encourut les sévérités de la justice qu'à la suite d'une accidentelle et peu criminelle aventure. S'il dut s'asseoir sur la sellette des accusés, ce fut à l'étranger, à une époque peu favorable. Ses allures indépendantes, sa qualité de français, voyageur fantaisiste, n'exerçant pas une profession régulière, patentée, — il déclara, au poste de police de Bruxelles, être « poète lyrique de son état » — et, de plus, une note au dossier venu de Paris le représentant comme un républicain dangereux, ayant servi la Commune, tout cela indisposa contre lui le jury brabançon. Il subit une sévère condamnation : plusieurs années de détention.

Il ne s'agissait pourtant que d'une rixe légère, avec un camarade, Arthur Rimbaud, à la suite d'une libation trop abondante de lambic et de genièvre. Un revolver, imprudemment porté, sottement sorti, et inconsciemment braqué, comme menace et en guise d'argument décisif, partit fatalement, involontairement : la balle écorcha, au poignet, le compagnon. Cette insignifiante éraflure lui eût probablement valu, en France, une huitaine de jours de prison, ou, plus simplement, une contravention de police pour port d'arme prohibée et deux ou trois jours « journées » d'amendes, le maximum, pour violences légères, n'ayant entraîné aucune incapacité de travail.

L'alcool, il est vrai, ce pire démon, selon Edgar Poe, définisseur compétent, eut sur Verlaine une influence maligne et lui donna des suggestions pernicieuses. Tempérament « orgiaque et mélancolique », comme il se définissait dans le préambule de ses *Poèmes Saturniens*, Verlaine, sous l'intoxication alcoolique, éprouvait l'exagération de la personnalité. De là ses fanfaronnades vicieuses indiquées plus haut. Il a toujours été buveur, mais l'ivresse à peu près chronique se développa chez lui à la suite de ses voyages, après la séparation conjugale. Qui saura jamais de quel enfer mental il voulut s'évader en cherchant au fond du verre les sataniques paradis artificiels ?

Ce fut surtout en Angleterre, dans le pays du whisky écrasant et du gin abrutisseur, qu'il s'accoutuma aux ivresses lourdes, aux absorptions debout et précipitées du bar « on draught », aux vivaces exaltations, suivies de torpeurs prolongées. L'éloignement de tout ce qu'il aimait, le foyer conjugal perdu, la terre natale presque interdite, la vie errante en perspective, avec les stations quasi-obligatoires aux débits de boissons, la compagnie

de Rimbaud, précoce et solide buveur, lui firent puiser dans les liquides capiteux l'oubli, avec le plaisir de l'intellectuelle surexcitation. L'alcool le plongea dans un état, pour ainsi dire, inconscient et second, où, sa personnalité se dédoublant, il vivait mentalement une autre vie. L'existence que les circonstances lui avaient faite était si triste, si délabrée, qu'il est pardonnable d'avoir voulu se reconstruire comme un autre logis pour sa pensée, un peu folle. Plus d'une fois, à jeun, il songea au suicide. Les lendemains d'ivresse sont déprimants et suggèrent l'idée de l'anéantissement. Alors il écartait l'image de la mort désirable, en approchant de sa bouche altérée le verre qui ranime. Comme le sol à Antée, le contact du liquide lui redonnait une éphémère mais vivifiante vigueur. Entre la coupe et les lèvres, il retrouvait la vie. La dépression antérieure disparaissait, et, dans les flammes de l'alcool, réchauffant sa volonté engourdie, il récupérait la force de vivre encore un jour, de supporter la destinée. L'alcool lui faisait trouver, selon la parole de Baudelaire, l'univers moins hideux et les instants moins lourds. Ne lui reprochons pas trop ces minutes perdues et malsaines; ce furent peut-être pour lui les plus supportables, les seules, avec les heures de travail, où il eut l'ombre du bonheur. Il avait cru, un temps, muré dans la solitude dépressive des prisons belges, trouver à la fois le calme et l'excitation dans la dévotion, dans la prière, dans l'exaltation religieuse. Nous y avons gagné *Sagesse*, mais une fois libre, il retourna à l'alcool.

Durant la dernière phase de sa carrière, aux années de bohême et de misère, n'était-il pas poussé fatalement, normalement, pour ainsi dire, vers ces cafés et ces cabarets, le pauvre nomade malgré lui? Se trouvant sans foyer, sans argent, sans autres relations suivies que celles

des déclassés et des alcooliques tels que lui, il retrouvait là comme la parodie d'un intérieur, avec de la compagnie, un bien-être relatif, l'abri contre la pluie, la neige et surtout contre l'isolement. C'était aussi l'évasion du garni inconfortable, l'apparence d'un salon bourgeois retrouvé. Un photographe, braquant son objectif sur les hommes de lettres notoires, pris dans leurs élégants intérieurs, a exposé le poète de *Romances sans paroles* vautré sur une banquette de café, méditant des vers, le coude appuyé à la table de marbre habituelle, un verre d'absinthe à portée, et il a inscrit au-dessous : « Paul Verlaine chez lui. » C'est plutôt la faute d'une société, qui se prétend lettrée, artiste, intellectuelle et raffinée comme la nôtre, quand un poète de l'envergure de celui-ci n'a pas à sa disposition un logement modeste et le pain quotidien assuré, alors que tant de scandaleuses sinécures sont prodiguées à des écrivains sans talent, sans valeur, mais intrigants, souples et distingués.

Un dernier mot en ce qui concerne l'accusation de mœurs contre nature, qui a été souvent portée contre Verlaine. Il plaisantait imprudemment sur ce sujet scabreux. Il avait des sourires équivoques et cyniques quand on faisait allusion à quelques-unes de ses amitiés notoires, qualifiées de compromettantes. Il semblait alors vouloir braver l'opinion. Il émettait, sur ces passions anormales, des théories paradoxales, des appréciations indulgentes et même favorables, dont plusieurs de ses poèmes ont gardé la trace, complétant et corroborant ses audacieux propos de table. S'est-il borné à la théorie, qu'il jugeait amusante, et dont il semblait être tout fier, ou bien a-t-il succombé au désir de la pratique? J'affirme l'ignorer. Il ne m'a jamais fait d'aveu formel. Au contraire, dans les circonstances solennelles, renonçant

à ses plaisanteries habituelles sur ce sujet, il protestait avec indignation. Une de ses lettres, lors de son procès en séparation de corps, où il me consultait sur la démonstrative conclusion d'une expertise médicale qu'il voulait, d'accord avec Rimbaud, solliciter, en est la preuve. Je suis porté à croire que tout ce dévergondage fut purement cérébral. Il s'y mêla de la mystification. Il voulut impressionner ses contemporains en se dotant de vices imaginaires, en se barbouillant d'impuretés exceptionnelles, qui n'existaient que dans son imagination.

J'ai cité, parmi ses éducateurs littéraires, les pédagogues choisis spontanément de l'instruction première, Pétrus Borel, Barbey d'Aurevilly, Baudelaire. Leurs excentricités pompeusement formulées, leurs farces graves, leurs outrancières appréciations de vérités reçues et leur façon pédantesque de bafouer la morale courante, eurent beaucoup de prise sur son jugement. Bonhomet, le fantastique et monstrueux Prudhomme, a dû nombre de ses étranges propos aux entretiens noctambules de Verlaine et de Villiers de l'Isle-Adam. Ces fantaisistes exubérants n'avaient pas, entre autres indulgences inattendues, les indignations et le dégoût du commun des hommes pour ces débauches inverties si fréquentes, si publiquement vantées dans l'antiquité. La tranquillité avec laquelle beaucoup d'hommes de lettres de ce temps et de cette école s'exprimaient sur le vice classique pouvait faire croire à une expérience consommée. On présumait la pratique d'après l'usage de la théorie. La complaisance écrite et parlée de Verlaine, et de quelques-uns de ses amis, pour les amours anormales des deux sexes a pu donner créance à des suppositions, à des présomptions. On a tôt fait de bâcler une réputation. Aucune

preuve, ni au tribunal civil, lors du procès de séparation de corps, ni devant la Cour de Brabant, dans l'instance pour coups et blessures, n'a pu être apportée contre Verlaine. La légende seule s'est répandue, propagée en partie avec bravade, avec une fatuité extraordinaire et sotte, par celui qui en a été et en est demeuré la victime.

Je rappellerai seulement que ce pauvre Verlaine a eu toute sa vie emplie par un immense amour féminin, un seul, et quel amour! L'amour conjugal déçu. L'originalité de Verlaine se retrouve dans sa vie autant que dans son œuvre. A défaut de l'absente, dont il évoquait perpétuellement le souvenir, irritant et charmeur, dont il revoyait, en des songeries douloureuses, l'image à la fois détestée et adorée, il chercha des dérivatifs et des apaisements un peu partout où il les trouvait, surtout au cours des dernières années de sa vie. Il n'eut pas toujours des choix amoureux très relevés, mais pouvait-il choisir? L'humilité même de ces amours, de ces « collages », prouve son désir, son goût, son besoin de la femme. Cent poèmes, sans parler des œuvres purement érotiques, témoignent de ses ardeurs affectives, et le montrent féministe très entraîné. Il eut toujours peu de tendance à l'amour sentimental, et les rapports physiques étaient seuls importants et intéressants pour lui, dans le commerce des femmes. Ses dernières relations féminines furent vulgaires, plutôt méprisables, et les pauvres maritornes qu'il accostait étaient incapables de le comprendre et de le consoler, mais elles régalaient de leur mieux sa fringale voluptueuse.

S'il ne fut jamais amoureux extatique, à la façon des soupirants romanesques, et s'il ne demandait guère aux femmes rencontrées, depuis la privation de la chère beauté dont son âme était hantée, que les qualités de la compagne de table et de lit, il avait des amitiés senti-

mentales très délicates, très subtiles, et ceci encore justifierait ce que j'indiquai plus haut de la parfaite innocence de ses affections masculines.

Parmi ces camarades chéris, qui, à diverses époques de son existence, lui inspirèrent des sentiments très vifs, je revois d'abord un de ses cousins, nommé Dujardin, du bourg de Lécluse, près Arleux, dans le Nord, où il passait ses vacances. Ce fut une amitié enfantine très ardente, dont il me fit part, dans ses lettres, septembre-octobre 1862, avec enthousiasme. C'était tout différent de l'amitié, véritablement intellectuelle, qui nous unissait. Il s'exprimait sur le compte de son jeune cousin comme un amant vantant sa maîtresse, et, à cette époque-là, le lycéen Verlaine avait encore sa robe d'innocence.

Un de nos condisciples du lycée Bonaparte, frêle et mélancolique jeune homme, Lucien Viotti, qu'il désigne avec tristesse dans ses *Mémoires*, lui inspira une affection profonde.

Viotti s'était engagé avec moi, au début de la guerre de 1870. Il fut incorporé dans mon régiment, le 69e d'infanterie, dont on a formé, par la suite, le 110e de ligne. A l'affaire de Chevilly, sous Paris, 30 septembre, il disparut, tué, ou blessé et fait prisonnier. On nous a affirmé qu'il était mort à l'Hôpital de Mayence. On n'a jamais su au juste la fin de ce vaillant et doux camarade. Verlaine fut profondément affligé de la perte du délicat Viotti. Il n'en parlait jamais qu'avec émotion et chagrin.

Enfin, Arthur Rimbaud s'empara de lui : c'était un gavroche sinistre, cet étrange garçonnet, dont on a récemment exhumé avec curiosité les vers étranges, au coloris sauvage, et d'une puissance bizarre. Il avait l'aspect d'un échappé de maison de correction. Mince, pâle, dégingandé, pourvu d'un appétit robuste et d'une soif inextin-

guible, avec cela froid, méprisant et cynique, il domina rapidement le faible Verlaine. Il fut son mauvais génie, comme on a dit dans les drames romantiques. Il y avait aussi en lui du fatal conseiller des légendes, du satanique compagnon qui entraîne à sa perte la proie à laquelle il s'est attaché.

Arthur Rimbaud a été le grand artisan des malheurs du poète. Ce fut lui qui l'emmena de cafés en comptoirs, au delà de l'heure la plus tardive, le détournant de la table de famille, où le repas vainement attendait ; de plus, chez le beau-père, rue Nicolet, où Verlaine l'avait introduit, imposé, il irritait par sa présence d'hôte incongru, mal élevé et impérieux. Enfin, après avoir provoqué des querelles entre les époux, il détermina Verlaine à quitter le domicile conjugal, et à vagabonder dans les Ardennes, en Angleterre et en Belgique, en sa compagnie.

Verlaine subit, plus violente, au cours de ces randonnées loin des siens, détaché de ses autres camarades, l'influence de ce jeune être bizarre, anormal, au génie maladif, dont l'originalité sensationnelle et l'étrange façon d'envisager les choses impressionnaient vivement son ami. Il est certain que les combinaisons imaginatives et les spéculations extraordinaires de Rimbaud eurent une grande action sur son cerveau, et modifièrent son tempérament poétique. La secousse du procès, l'internement, l'isolement, l'élan soudain de religiosité qui en furent la suite, eurent sans doute une grande part dans la transformation du talent et surtout des procédés poétiques de Verlaine, mais la pénétration de l'intellectualité capricieuse et originale de son funeste guide fut très forte, et donna une autre direction à ses pensées, à ses formules, à ses rêves d'art, et à ses façons d'interpréter le monde intérieur qu'il portait en lui.

Malheureusement, la malignité du fluide dominateur et pervers que dégageait Rimbaud s'exerça aussi dans le domaine de la réalité. Ce pernicieux conseiller altéra le caractère, changea la façon de vivre et de se comporter dans le milieu familial et social, du nerveux et faible Verlaine. S'accoutumant à cette autorité, il se laissa conduire, et vers les plus mauvais chemins, par la volonté et par l'énergie précoce de Rimbaud, alors poète, rêveur, flâneur, et plus tard explorateur, trafiquant, mercanti, vivant de la vie aventureuse des caravanes, remplaçant les dissertations sur les rythmes et les allitérations par les palabres devant les cases, substituant aux débats avec les imprimeurs pour le choix des caractères et les élégances typographiques, les marchés conclus le revolver au poing,et troquant la fortune littéraire contre la fortune cherchée à coup de hache dans les forêts, où l'on bucheronne surtout le bois d'ébène. Ce conducteur poétique, destiné à finir négrier, devait le mener devant la police correctionnelle de Bruxelles. Il l'abandonna après l'avoir dévoyé et perdu. Arthur Rimbaud brusquement disparut, brûla ses poèmes, devint gérant d'une factorerie en Abyssinie, gagna de l'argent, et revint, pour mourir d'une blessure gangreneuse, à l'hôpital de Marseille. Il a sa statue à Charleville, sa ville natale.

Verlaine conçut, par la suite, au cours de son existence bigarrée, entre les séjours à l'hôpital et les stations dans les cafés, d'autres attachements sincères : divers jeunes gens, poètes, dessinateurs, professeurs, auxquels il conférait le titre de disciples, lui inspirèrent des amitiés toujours excessives. Durant son séjour dans un collège, à Réthel, et dans une institution anglaise, chez M. Andrews, où il professait, il eut pareillement des liaisons

d'âme, très fortes, dont il a conservé le souvenir dans divers passages de ses livres.

Les pharisiens, les sots, les méchants, pourront commenter avec malveillance cette attraction que, toute sa vie, Verlaine éprouva pour des amis d'élection. La légende dont il porte le poids peut, en apparence, se trouver confirmée par ces élans, presque passionnels, vers des camarades. Pourtant, ces amitiés masculines ne sont pas sans exemple. L'antiquité est toute ornée des affections idéales de purs héros ou de sages vénérables, dont la calomnie historique n'osa point rabaisser à un vulgaire accouplement l'union toute cérébrale. Nisus et Euryale, dont l'amitié fournit à Virgile un chant épique, l'immortel Achille pleurant et vengeant Patrocle, et non Ménélas et les Grecs (sans Patrocle il n'y aurait pas eu d'Iliade), enfin cette héroïque légion Thébaine, qui se fit massacrer, à Chéronée, offrent l'exemple de ces amours non charnelles, de ces affections platoniques entre êtres du même sexe. On pourrait même trouver, au pied de la Croix, dans le regard suprême dont le divin supplicié enveloppa Jean, le disciple « qu'il aimait », dit le texte évangélique, une explication de ces amitiés masculines dont reproche fut fait, tour à tour sournoisement et hautement, au poète, qui aima cependant fortement la femme, et qui souffrit toute sa vie de l'abandon d'une, — qui était la sienne.

Paul Verlaine est entré dans la gloire. Sa mort fut un deuil pour les lettres, et ses obsèques eurent un caractère d'apothéose. Il est considéré comme chef d'école, comme un des rénovateurs de la poésie moderne. Sa renommée est considérable à l'étranger. En France, il n'a pas encore obtenu la consécration officielle et populaire de son génie.

II

ENFANCE. — METZ. — LES PARENTS DE PAUL VERLAINE. — LYCÉE BONAPARTE (1844-1862)

Verlaine (Paul-Marie) est né à Metz, le 30 mars 1844, dans une maison d'apparence bourgeoise, à plusieurs étages, portant le n° 2 sur la rue Haute-Pierre, aujourd'hui Hochsteinstrasse, proche l'Esplanade. La maison existe encore.

Voici l'acte de naissance du poète, relevé par moi à l'Hôtel-de-Ville de Metz :

L'an mil huit cent quarante quatre, le premier avril, à l'heure de midi, pardevant nous, Jean Baptiste Pierre Sido, adjoint à la mairie de Metz, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat-civil, est comparu Nicolas Auguste Verlaine, âgé de quarante six ans, né à Bertrix (Belgique), capitaine adjudant-major au deuxième régiment du génie, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne, domicilié à Metz, rue Haute-Pierre, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le trente Mars dernier, à neuf heures du soir, dans sa demeure, de lui déclarant, et de Elisa Julie Josèphe Stéphanie Dehée, son épouse, âgée de trente deux ans, née à Fampoux (Pas-de-Calais), sans profession, et auquel il déclare donner les prénoms de Paul Marie.

Lesdites déclarations et présentations faites en présence de Antoine Nicolas, âgé de soixante quatorze ans, capitaine retraité, et de Charles Célestin Alexandre, âgé de trente sept ans, capitaine au deuxième régiment du génie, chevalier de la Légion d'honneur, tous deux domiciliés à Metz, rue Haute-Pierre, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite : Nicolas, Alexandre, Verlaine, Sido.

Für den richtigen Auszug Metz, der 9. August 1902. Der Standesbeamte I-V.

Signé : Illisiblement.

Verlaine est donc Messin, selon la coutume de donner pour pays d'origine à un être l'endroit où se trouve placé son berceau. On vous confère ainsi une patrie d'origine, sans examiner si ledit berceau était à son emplacement logique, régulier, prévu, et pour ainsi dire naturel, ou si le hasard et des circonstances accidentelles l'ont seulement posé ici plutôt que là. Paul Verlaine aurait pu tout aussi bien naître à Arras ou à Montpellier que dans la ville lorraine : ces trois villes se partageaient, en effet, les régiments du génie, qui, à tour de rôle, venaient y tenir garnison. Le roulement régimentaire ayant assigné Metz au 2e du génie, où M. Verlaine père était alors capitaine, vers l'époque de la naissance de l'enfant, ce séjour paternel fit du poète un Messin. Victor Hugo, par un hasard analogue, était né bisontin.

Disons que Verlaine a toujours revendiqué, et non sans un accent de fierté amère, après les désastres, comme patrie d'élection, sa patrie accidentelle. Il a, durant une seconde garnison de son père à Metz, pu connaître cette ville, dont il ne parlait jamais, depuis l'annexion, sans une sincère émotion. Metz ne fut pas pour lui une patrie fortuite et avec laquelle l'homme ne peut avoir que des rapports d'état-civil. Là, son enfance s'éveilla et son

intellect eut sa croissance. Il ressentit, dans la vieille cité épiscopale, ses primes impressions. Il les a relatées en des pages charmantes. Son croquis de l'Esplanade, rendez-vous des officiers, des dames de la société messine, et théâtre des jeux des enfants de la bourgeoisie, est vif et coloré :

L'Esplanade, très belle promenade, donne en terrasse sur la Moselle qui s'y étale, large et pure, au pied de collines fertiles en raisins et d'un aspect des plus agréables. Sur la droite de ce paysage, en retrait vers la ville, la cathédrale profile à une bonne distance panoramique son architecture dentelée à l'infini. Vers la nuit tombante, des nuées de corbeaux reviennent en croassant, faut-il dire joyeusement? reposer dessus les nnombrables tourelles et tourillons qui se dressent sur le ciel violet. Au centre de la promenade s'élevait, et doit encore s'élever, une élégante estrade destinée aux concerts militaires, qui avaient lieu les jeudis après-midi et les dimanches ensuite de vêpres. Le « Tout-Metz » flâneur ou désœuvré s'y donnait ces jours-là, à ces heures-là, rendez-vous. Toilettes, grands et petits saluts, conversations, flirts probablement, agitations d'éventails, brandissage et usage du lorgnon, alors un monocle carré, ou du face-à-l'œil de nacre ou d'écaille, ce face-à-l'œil qui a essayé de ressusciter ces temps derniers, entre tant de modes du passé, toutes ces choses intéressaient à l'extrême mon attention gamine et parfois malicieuse, plutôt en dedans, bien que parfois des mots d'enfant terrible m'échappassent sur les gants un peu passés de Madame Une-Telle, ou sur le trop court ou trop collant nankin du pantalon de Monsieur Chose, tandis que ma puérile mélomanie s'enivrait des airs de danse de Pilodo, ou de solos de clarinette, ou de la mosaïque sur le dernier opéra-comique d'Auber ou de Grisar... (*Confessions*. Ire partie.)

Il ébaucha, sur cette Esplanade, une de ces amourettes enfantines, dont le souvenir persiste et parfume toute l'existence. Parmi les nombreux enfants qui venaient jouer sur l'Esplanade, sous l'œil des parents, se trouvait

la fille d'un magistrat, avec laquelle vite il devint ami. Elle s'appelait Mathilde. Le poète devait par la suite retrouver ce nom.

Elle pouvait avoir huit ans, dit-il, moi je courais sur ma septième année. Elle n'était pas jolie de la joliesse qu'on veut chez les fillettes de cet âge. Blond ardent très près d'être fauve, ses cheveux en courtes papillotes faisaient à sa face très-vive aux yeux d'or brun, parmi le teint moucheté de taches de rousseur, comme autant, me semblait-il, et je le sentais ou plutôt ressentais ainsi, d'étincelles allant et venant dans cette physionomie de feu vraiment, des grosses lèvres de bonté et de santé, et, dans la démarche, un bondissement, un incessant élan, — tout cela m'avait saisi, m'allait au cœur, dirai-je aux sens déjà? tout de suite nous étions devenus amis. Que pouvions-nous nous dire? je ne sais, mais le fait est que nous causions toujours ensemble, quand nous ne jouions pas, ce qui nous arrivait souvent. Quand l'un de nous n'était pas encore là, car je lui plaisais, je dois l'avouer, autant, ma foi, qu'elle me plaisait de son côté, c'était une attente, une impatience, et quelle joie, quelle course l'un vers l'autre, quels bons et forts et retentissants et renouvelés baisers sur les joues! Parfois il y avait des reproches à propos du retard, des miniatures de scènes, des ombres peut-être de jalousie, quand un garçon ou une fille, mêlé à nos jeux, trouvait trop d'accueil d'une part ou d'une autre. Notre amitié si démonstrative avait été remarquée et l'on s'y intéressait; elle amusait fort, entre autres gens, les officiers qui formaient une bonne part du public de ces concerts. « Paul et Virginie », disaient les commandants et les capitaines, restés classiques immédiats, tandis que les lieutenants et sous-lieutenants, plus lettrés et d'instinct plus vif, insinuaient en souriant : « Daphnis et Chloé! » Le colonel, lui-même, de mon père, qui devait être plus tard le maréchal Niel, se divertissait tout le premier à ces jeunes ardeurs, et nos parents n'y voyant que ce qui y était foncièrement, naïveté et candeur, admettaient volontiers de tels gentils rapports... (*Confessions*. I[re] partie.)

Et attendri à ce chaste souvenir d'enfance heureuse, revivant cette idylle à trente-cinq ans de distance, il

ajoute, s'adressant à la petite, devenue femme, maman sans doute, grand'mère même, et ignorée, perdue dans le torrent de la vie, morte peut-être et ne survivant que dans l'âme du poète :

Madame, si jamais ces lignes vous tombent sous les yeux, vous sourirez complaisamment, n'est-ce pas? comme faisaient les témoins de nos pures amours d'enfance, et comme il m'arrive de le faire moi-même, à ces souvenirs tout frais, tout parfumés encore d'innocence et de primesaut, soudain éclos dans la mémoire, tout étonnée d'un charme exquis, du poète qui voudrait, hélas ! n'avoir que de pareilles choses douces et sincères à raconter... (*Confessions*, Ire partie.)

Les existences, comme les fleuves, n'ont que près de leur source la limpidité. Ces souvenirs délicats et purs ne se retrouveront que rarement dans la biographie, lourde et bourbeuse, du Daphnis de 1850, et Chloé n'apparaîtra qu'une fois encore à ses côtés, aux heures trop brèves de la Bonne Chanson.

Verlaine habita Metz, avec ses parents, à deux reprises. Les souvenirs qu'il a notés, après de longues années d'éloignement, se rapportent à son second séjour. Peu de temps après la naissance de son fils, le capitaine Verlaine changea de garnison. Il se rendit à Montpellier. Verlaine n'a conservé qu'une très confuse image de la grande ville méridionale. Il se rappelait seulement, peut-être était-ce une réminiscence de lectures, ou un écho vague de conversations familiales, les processions religieuses, impressionnant et bizarre spectacle, avec les pénitents blancs, gris et noirs, défilant par les rues, la tête enveloppée de la sinistre cagoule, dans des allures de fantômes, évoquant des temps d'Inquisition.

Il éprouva, à Montpellier, deux de ces accidents, qui, par leurs circonstances et les commentaires qu'ils entraî-

nent, se gravent à jamais dans la mémoire d'un enfant : il faillit avaler un scorpion dans un bol d'eau, et il se brûla le bras, en le plongeant imprudemment dans une bouillotte d'eau chaude.

Autre séjour. On l'emmena à Nîmes. Son père avait été envoyé avec un détachement de troupes, pour maintenir l'ordre, au moment de la révolution de 1848. Ce ne fut qu'une halte. Nul trace ne lui était restée de ce déplacement, brusque et court comme les événements qui l'avaient motivé. Il affirme avoir gardé pourtant très nette la vision d'une cérémonie : la proclamation de la République, à laquelle il assista, sur la place d'armes de Montpellier, en grande tenue de petit bourgeois, collerette avec broderies, pantalon, brodé aussi, descendant à mi-jambes, casquette à long gland retombant sur le côté.

La famille Verlaine revint bientôt à Metz, avec le régiment. Ce fut l'époque de la première enfance consciente, celle où s'éveille l'imagination, où le cerveau acquiert la compréhension et la comparaison. Alors les idées générales, recueillies d'après des leçons données et des enseignements surpris au hasard des propos attrapés au vol, se combinèrent dans son intellect. Son cerveau se forma et son esprit se meubla, dans cette ville de Metz, pour laquelle il conserva, avons-nous dit, jusqu'à sa mort, une patriotique et filiale affection.

J'y ai vécu peu d'années, dit-il, d'accord, mais c'est là, en définitive, que je me suis ouvert, esprit et sens, à cette vie qui devait m'être, en somme, si intéressante ! Puis, n'est-elle pas, cette noble et malheureuse ville, tombée glorieusement et tragiquement, abominablement tragiquement ! après quels combats immortels ! par la trahison, trahison comme il n'en est pas dans l'histoire, entre les mains de l'ennemi héréditaire ? Si bien que pour rester Français, à vingt-huit ans, après avoir

accompli tous mes devoirs civiques et sociaux en France et comme Français, et m'être, sans que rien m'y forçât que le patriotisme, mêlé, la guerre arrivée, à la défense nationale, dans la mesure de mon possible, je dus, en 1872, opter à Londres, où m'avaient jeté les suites de la guerre sociale, après la guerre civile et la guerre étrangère, en faveur de la nationalité... de ma naissance! (*Confessions*, Ire partie.)

Verlaine a donc opté pour la France, dans les conditions imposées par le traité de Francfort. Il eut toute sa vie, avec des ralentissements et des emballements intermittents, des sentiments patriotiques, presque militaristes. On a pu le qualifier de chauvin. Cette épithète ne le ridiculisait point. Son chauvinisme était sincère et énergique, à la fois instinctif et raisonné, héréditaire et acquis. Ceci contrastait avec les opinions indifférentes, sceptiques, cosmopolites ou même anarchistes, qu'exprimaient, surtout lors des dernières années de sa vie, ses compagnons de café, ses confrères des revues décadentes, ses collaborateurs aux feuilles symbolistes, ceux qu'il appelait ses disciples. Il protestait contre ces négations du patriotisme, qui pour lui étaient des blasphèmes, en affirmant « cette émotion très réelle, qu'il ressentait toujours, quand il était question, parfois trop légèrement, de cette Alsace-Lorraine, qu'on semble, disait-il, avoir un peu oubliée, ou même traiter, déjà ! dans quelques milieux, de quantité négligeable. »

Son ode vigoureuse à Metz demeure le témoignage écrit de ses sentiments nationaux :

O Metz, mon berceau fatidique,
Metz, violée et plus pudique,
Et plus pucelle que jamais,
O ville, où riait mon enfance...

... Patiente encor, bonne ville!
On pense à toi, reste tranquille.

On pense à toi, rien ne se perd.
Ici, des hauts pensers de gloire,
Et des revanches de l'histoire,
Et des sautes de la victoire,
Médite à l'ombre de Fabert.

Patiente, ma bonne ville,
Nous serons mille contre mille,
Non plus un contre cent, bientôt !...

Cette mâle poésie, ce salut énergique aux bataillons futurs, surgissant pour venger les défaites des armées disparues, et cet espoir persistant de la revanche placent Verlaine au premier rang des poètes patriotes.

Il tenait sans doute de l'hérédité et du milieu, ce fils d'officier élevé dans le voisinage du drapeau, ces idées martiales et ces aspirations belliqueuses. Il aimait et il admirait l'officier, son père. Il avait conservé le souvenir fier du bel uniforme paternel, et il se plaisait, par la suite, à en retracer les détails : « habit à la française au plastron de velours avec ses deux décorations d'Espagne et de France, Alger et Trocadéro, bicorne à plumes tricolores de capitaine adjudant-major, l'épée, le bien ajusté pantalon bleu foncé à bandes rouges et noires, à sous-pieds ! » Il mentionnait aussi, avec un vaniteux respect, en achevant le portrait du capitaine, « son port superbe d'homme de très haute taille, comme on n'en fait plus, » et son visage martial et doux, où néanmoins l'habitude du commandement n'avait pas laissé de mettre un pli d'autorité qui en imposait.

Au moment de la mort de son père, survenue un 31 décembre, bien que Verlaine fût alors républicain ardent et plein de respect pour Marat, Babeuf et les plus excessifs révolutionnaires, il surmonta sa douleur pour discuter, dans les bureaux de la place, avec les officiers de

service qui refusaient d'accorder le piquet réglementaire pour les obsèques, sous le prétexte qu'elles avaient lieu le premier janvier. Il tint bon, et le capitaine Verlaine eut, à son convoi, les honneurs militaires dus à son grade, à ses décorations, et que son fils exigeait par respect pour sa mémoire. Lui, cependant, fut toujours insensible aux dignités, aux distinctions, et aux démonstrations honorifiques.

M. Verlaine père, que j'ai connu, était un grand vieillard, sec et droit, au visage maigre, tanné, parcheminé, avec courte moustache blanche, d'aspect généralement sévère, mais nullement grognon. Je ne l'ai jamais entendu rabâcher ses campagnes ni hâbler sur ses expéditions. Il adorait son fils, tout en le traitant assez sévèrement, surtout en apparence. Ce père, au fond papa gâteau, se faisait croquemitaine exprès. Dans un pensionnat de la rue Chaptal, chez Landry, il venait tous les jours s'informer de sa santé, de ses progrès, et il lui apportait toujours quelque relief du dîner de la veille, mis en réserve à son intention, pour corser le menu assez maigre de la table de l'institution. Paul éprouva une profonde tristesse quand il perdit l'excellent homme. Je l'assistai et le consolai de mon mieux, faisant alors l'apprentissage d'un chagrin semblable qui devait m'atteindre trois ans plus tard. Un petit détail montrera l'intensité de l'affliction de ce bon fils : il était déjà grand fumeur, et pendant les deux jours de veille mortuaire, il ne voulut pas allumer une pipe ou une cigarette, il n'y songea même pas. Impressionnable et tout vibrant de douleur, il demeura de longues semaines accablé dans ce deuil.

Le capitaine Verlaine était né, en 1798, à Bertrix, et non à Paliseul, comme on l'a écrit. Bertrix faisait par-

tie du département nommé alors les Forêts, village à cette époque français, depuis annexé au royaume des Pays-Bas, enfin attribué au Luxembourg belge. Bertrix est situé entre Bouillon et Paliseul, tout proche de la frontière. Paul Verlaine alla passer à Paliseul des jours de vacances, à plusieurs époques différentes. Il avait conservé des relations avec des parents paternels, Mme Grandjean, veuve d'un colonel, Mme veuve Evrard, à Jehonville et à Paliseul.

Le père de Verlaine était le fils d'un notaire, petit tabellion de chef-lieu de canton. Engagé à seize ans dans les armées de Napoléon, il fit les dernières campagnes de l'empire, 1814 et 1815. Il resta Français après que son lieu de naissance fût devenu, par les traités de 1815, luxembourgeois. Il conquit tous ses grades dans l'arme du génie. Il était capitaine adjudant-major quand il donna sa démission, mécontent de passe-droits dont il se jugeait victime. Son colonel était Niel. Le futur maréchal, qui l'aimait et l'estimait, voulut le retenir, et lui écrivit une lettre flatteuse pour l'engager à retirer sa démission. Mais le capitaine, de caractère fort têtu, persista, et, rentrant dans la vie civile, quitta Metz pour venir s'installer à Paris.

Par son père, Verlaine est donc d'origine ardennaise, c'est-à-dire française, car les habitants de ces villages du pays wallon et du Luxembourg, séparés de notre territoire par une frontière factice et toute politique, sont absolument identiques, comme mœurs, comme caractère, comme tempérament, comme tournure d'esprit, à leurs voisins des environs de Sedan.

Par sa mère, originaire du Pas-de-Calais, il est de la Flandre française.

Les Verlaine étaient d'ancienne origine ardennaise. Un

biographe a cru retrouver la généalogie de la famille dans un cartulaire nobiliaire. Selon ce document, les Manuscrits généalogiques de Le Fort, père et fils, hérauts d'armes du pays de Liège, aux XVIIe et XVIIIe siècles, contiendraient un chapitre se rapportant à une famille de Verlaine, existant dans le pays depuis 1531. Un de ces Verlaine aurait été doyen de l'université de Louvain en 1722. Cette famille seigneuriale possédait en fief le village de Verlaine, dans le Luxembourg. (Ch. Donos, *Verlaine intime*.)

Je ne crois pas que cette généalogie noble soit exacte, ou du moins qu'elle s'applique au fils du capitaine de génie Verlaine. Je préférerai adopter l'origine que donne M. Saint-Pol-Roux en ces termes assez curieux :

Un camarade à moi, vieux pâtre paissant quotidiennement sa génisse et ses deux vaches devant ma demeure, me dit, un jour, s'appeler Verlaine. Je tressaillis. Nous causâmes. Il me conta sa race. Intrigué, je tentai des recherches. Bientôt je pus attester au pâtre belge qu'un grand poète de France était son parent, à lui tout petit ; ce qui le fit hennir de joie. Nouant alors ses sourcils, comme s'il eût croisé les minces bras velus de sa mémoire, il sonda ce coin pour, à la longue, en extraire une rencontre jadis, dans les environs, à Paliseul, chez le colonel Grandjean, avec un collégien de seize ans.

— Eh bien ! ce Paul oublié, dont vous m'apprenez la renommée, est mon sous-cousin germain, déclara le pâtre d'Arville.

Résumons ses dires :

Le bisaïeul de Verlaine, après avoir suivi les armées françaises en chef de charriot, se fixa à Arville, venant de Braz, village voisin, élu franc-fief par l'abbé de Saint-Hubert. Dispensé de la dîme, de la gerbe, sa fonction consistait à assister en uniforme et sabre au clair aux grand'messes de l'abbaye. De son mariage avec une Henrion naquirent Michel et Henri. Henri eut deux filles et un fils, le capitaine du génie, père de Paul... (Saint-Pol-Roux, *la Plume*, février 1896.)

Cette modeste et rustique origine me paraît plus con-

forme à la vérité que la souche noble. Tous les parents des Verlaine, à Bouillon, à Jehonville, à Paliseul, étaient des cultivateurs, des petits propriétaires. Assurément, d'anciennes familles nobles, en perdant domaines, privilèges, rang, ont pu redevenir roturières, abandonnant ou cachant les titres inutiles, parfois gênants ou même nuisibles. Mais il demeure toujours, dans la mémoire des descendants, des souvenirs vaniteusement transmis par les aïeux, de la grandeur déchue. En mettant tout orgueil à part, les gens les plus modestes rappellent volontiers le rang lointain de leur maison. On cite facilement, dans la familiarité des propos de table ou de salon, les ancêtres qu'on a pu avoir ayant eu titres et particules. On se met au-dessus et en dehors de toute prétention aristocratique, mais on a soin de faire connaître qu'on est d'une lignée nobiliaire. Jamais ni Paul, ni sa mère n'ont fait une allusion à une noblesse ancienne, à des parchemins perdus ou dédaignés, mais ayant existé. Ajoutons que le fait de porter un nom de village n'indique pas la noblesse. Les nobles de l'ancien régime avaient tous un nom patronymique auquel ils ajoutaient celui de la terre, du fief, du château, du village qu'ils avaient en apanage, ou qu'ils détenaient à un titre quelconque. Dans la liste des membres de la famille Verlaine figurant sur les lettres de faire-part, soit au décès de M. Verlaine père, soit à la mort de la mère du poète, ne figure aucun nom nobiliaire. Ceci d'ailleurs a fort peu d'importance. Comme Alfred de Vigny, Verlaine pouvait dire de ses aïeux, nobles ou paysans : « Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi. » Mais il n'a rien écrit sur ses origines, ni sur les faits et gestes ancestraux, qu'il ignorait, comme la plupart des fils de paysans, d'artisans et de petits bourgeois. Ce silence prouve son défaut de renseigne-

ments sur ses aïeux, car il était fort soigneux de la parenté, et gardait très développé le sentiment du cousinage et du terroir.

Mme Verlaine mère s'appelait Elisa-Julie-Josèphe-Stéphanie Dehée. Elle était née à Fampoux, dans le Pas-de-Calais; elle avait conservé de nombreux parents à Fampoux, à Lécluse, à Arleux-du-Nord et à Arras. Appartenant à une famille de propriétaires, de cultivateurs, de fabricants de sucre, elle avait apporté à son mari, outre la dot réglementaire, une certaine fortune. On pouvait évaluer à environ quatre cent mille francs l'avoir des Verlaine.

Cette aisance fut d'abord compromise par de mauvaises spéculations de M. Verlaine père. Le capitaine connaissait M. Michel Chevalier, l'ancien Saint-Simonien, l'économiste professionnel, sénateur de l'Empire. Comme ce personnage faisait partie du Conseil d'administration du Crédit Mobilier, fondé par les Péreire, M. Verlaine père crut devoir placer sa fortune dans cette valeur, qui atteignit un moment, à la Bourse, des prix fabuleux, les titres de 500 francs ayant été cotés jusqu'à 2.000 francs.

Le capitaine Verlaine consulta trop tardivement mon père, fondé de pouvoirs d'une grande maison de banque, dont le chef était l'un des Régents de la Banque de France, donc bien situé pour être renseigné. Mon père conseilla à M. Verlaine de vendre au plus vite ces valeurs périlleuses, qui subissaient déjà une dépréciation considérable et qui éprouveraient rapidement une déperdition plus grande, mais il eut beaucoup de peine à le persuader. Le vieux militaire ne comprenait pas que des titres qu'il avait payés de 13 à 1.400 francs, et qui avaient même atteint en Bourse la cote de 1.900 et de 2.000 francs, pussent être vendus 800 francs. C'était une perte qu'il ne

pouvait s'habituer à envisager. Il résistait donc à la réalisation conseillée.

Il espérait toujours un retour de la hausse, et mon père ne put que difficilement le décider à vendre, tandis qu'il était encore temps. Le Crédit Mobilier, en effet, dégringolait tous les jours. On ne savait où s'arrêterait cette cascade de cours de plus en plus bas.

Grâce à cette vente, malheureusement trop différée, accomplie presque au dernier moment, une partie de la fortune des Verlaine fut préservée, mais l'actif n'en était pas moins diminué. Je crois me souvenir que le capitaine Verlaine vendit aux environs du cours de 700 francs. D'où une réduction sensible de son capital. Il fit encore deux ou trois fâcheuses spéculations. Il avait conservé un excellent souvenir de l'Espagne, où il avait fait campagne. Cela le détermina à placer des fonds sur les chemins de fer de Séville-Xérès, aux mains des fils de Guilhou, dont la dépréciation fut rapide et importante.

Ces pertes de Bourse précipitèrent la fin du capitaine. Il mourut, le 30 décembre 1865, des suites d'une attaque d'apoplexie. J'ai dit le très vif chagrin de Paul. Son père, bien qu'un peu sévère et bougonnant, habitude soldatesque, l'aimait tendrement. Il lui avait donné cent preuves répétées de son affection durant son enfance. Ce fut la première douleur du poète.

Mme Verlaine mère était une femme d'assez haute taille, maigre, droite, élancée, au maintien digne, d'allure froide et calme. Elle était toujours vêtue de noir, même du vivant de son mari. Ayant une parenté nombreuse, souvent elle devait porter le deuil, et, par économie, usait ses robes sombres. Elle était pieuse, économe, très respectable sous tous les rapports. Elle avait conservé dans la vie de Paris ses manières de provinciale et de

femme d'officier. Elle affectait un air cérémonieux dans les relations ordinaires, même les plus simples. On lui trouvait l'air très « comme il faut » dans le quartier des Batignolles. Elle parlait peu, posément, et avait de petites manies, comme, par exemple, dans les dîners bourgeois où elle se rendait, de garder toujours sur la tête son chapeau à grandes brides de moire grise. Elle n'entendait rien à la littérature, et elle admira toujours les œuvres de son fils, sans les comprendre. Je ne suis pas sûr qu'elle les ait jamais lues.

Elle adorait son Paul, le gâtait, et lui pardonnait tout. Par la suite, elle eut bien souvent à se repentir de sa trop grande indulgence, et en silence elle souffrit des écarts du garçon, mais elle n'osait le gronder, quand il rentrait gris, ce qui était assez fréquent.

Elle l'aidait à se coucher, le soignait, lui apportait de l'eau sucrée et de la tisane, puis elle se retirait dans sa chambre et se mettait à pleurer. Mais elle avait toujours, le lendemain, des paroles d'indulgence pour réconforter le cher ivogne, pour l'excuser, et rejeter sur les camarades, dont j'étais, les excès de boisson auxquels Verlaine se livrait très spontanément, en toute liberté, sans pression et sans y être nullement entraîné par l'exemple de ses compagnons, car nous étions loin de nous abreuver comme lui. Quelques-uns de nos amis étaient, au contraire, excessivement sobres : L. Xavier de Ricard ne buvait que de l'eau ; Coppée, Dierx n'allaient au café que pour se rencontrer et causer.

Mme Verlaine n'a pas quitté son fils jusqu'à son mariage. Ils vécurent ensemble rue Lécluse, 26, après la mort de M. Verlaine. Depuis, elle l'a accompagné dans ses séjours chez leurs parents du Nord, et elle l'a rejoint à plusieurs reprises au cours de ses caravanes

aventureuses. Elle était auprès de lui, lors de la scène du coup de pistolet, à Bruxelles. Elle habitait avec lui, à Boulogne-sur-Seine, à son retour de Belgique, et dans les dernières années de sa vie, elle s'était logée rue de la Roquette, puis rue Moreau, près la Cour Saint-François, où campait Verlaine, dans une arrière-boutique de marchand de vins.

Sa mort, survenue le 21 janvier 1886, acheva de désemparer le pauvre isolé. Le mois de janvier fut particulièrement funèbre pour la famille : M. Verlaine père fut enterré le 1er janvier; sa femme, le 23; Verlaine, le 10 janvier, et enfin Charles de Sivry, son beau-frère, est mort également en janvier.

La mort de sa bonne mère laissa Paul bien seul désormais, véritablement abandonné, déraciné du cœur, en proie à toutes les excitations de l'ivresse, à tous les désordres de la vie de bohême, aux fréquentations mauvaises, aux acoquinages dégradants, à la misère, et à la maladie.

La première jeunesse de Verlaine, entremêlée de séjours, soit à Fampoux, chez les Dehée, soit à Lécluse, chez les Dujardin, soit à Paliseul, dans le Luxembourg belge, chez sa tante Grandjean, s'écoula aux Batignolles, et dans une institution du IXe arrondissement (alors IIe), quartier Saint-Georges.

Le capitaine Verlaine, sa démission donnée, était, en effet, venu s'installer à Paris; d'abord, pour attendre son mobilier, il se logea dans un hôtel meublé de la rue des Petites-Ecuries. Paul Verlaine avait sept ans, et sa première impression de Paris, qu'il a consignée, avec une précision peut-être de seconde vue, et sans doute plus imaginée que gardée dans la mémoire, ne fut pas favorable. Il trouvait triste « ce lacis de hautes maisons,

trop hautes, aux murs salis, et d'un gris douteux, aux façades en plâtre verni, et pleines de poussières, avec des taches verdâtres sur des jaunes pisseux ». Il est vrai que le quartier où la famille s'était arrêtée est l'un des moins attrayants de Paris. La rue des Petites-Ecuries est encombrée, bruyante, étroite et sombre. Rue de commissionnaires, de camions, d'emballeurs clouant leurs caisses sur le trottoir, et de hangars où des chevaux attelés frappent du sabot le pavé sonore.

Quand le mobilier, confié à la petite vitesse, fut arrivé de Metz, on quitta l'hôtel meublé, et le capitaine Verlaine, attiré par l'espoir de retrouver des camarades retirés dans le quartier des Batignolles, encore très recherché des retraités, alla se loger rue Saint-Louis, au nº 10, non pas au numéro 2 comme il a été dit par erreur dans *les Confessions* (page 41). La rue Saint-Louis est aujourd'hui la rue Nollet. La famille Verlaine occupait un appartement au second étage d'une maison de bonne apparence bourgeoise. La maison n'a pas changé et porte toujours le même numéro.

Paul fut mis comme externe dans une petite institution qui existe encore, rue Hélène. Il y apprit à lire, à écrire et les quatre règles. Il eut, dans ce pensionnat enfantin, comme condisciple, Carle des Perrières, bien connu depuis comme journaliste.

Le jeune Paul fut, à cette époque, atteint d'une de ces fièvres qui abattent si profondément les enfants et font trembler les mères. Mme Verlaine le soigna avec ce dévouement dont elle devait, par la suite, donner tant de preuves.

Dans sa convalescence, Paul sentit s'élever en lui un sentiment tout nouveau : celui de l'amour filial. Jusque-là, il avait aimé sa mère, comme tous les enfants, par

une sorte d'instinct animal, par habitude. Mais il raisonna alors son affection ; il comprit combien sa mère l'aimait, et de quelle tendresse il devait payer cet amour. Au naturel et presque, sinon tout à fait, inconscient attachement du petit pour sa mère, succéda dès lors l'amour filial humain et véritable. Plus que le rire de Rabelais, l'amour de l'enfant pour sa mère, subsistant et même se développant après l'allaitement et la becquée du premier âge, est le propre de l'homme.

Cet amour, a-t-il dit, est, selon le dicton des bonnes gens, dans le sang, raisonné, tout en restant pour la vie déraisonnable, reconnaissant, et plus et mieux que cela, conscient d'être à son tour capable de dévouement, et susceptible de sacrifice.

Ce sentiment, puissant et doux, et bon par excellence, ajoute-t-il, se manifesta tout d'abord par une soumission surprenante et au fond attendrie, jusqu'à en avoir une envie délicieuse de pleurer. Il n'y eut pas de tisane assez amère, de drogue trop dure pour me tirer, quand, offerte par maman, autre chose qu'un sourire, j'oserais dire de béatitude, et lorsqu'arriva la guérison, d'étreintes assez étroites, de baisers assez forts, puis assez tendres, et mouillés de quelques larmes brûlantes sur ses joues et sur ses mains, et rafraîchissantes, oh combien ! à mon pauvre cœur d'enfant, encore si pur alors, et, au fond, toutes les fois que je pense à ma mère, à mon pauvre cœur d'homme, malheureux par ma faute, et la faute de l'avoir eue toujours sous les yeux, même morte, surtout morte qu'elle est maintenant... Mais non ! elle vit, ma mère, dans mon âme, et je lui jure ici que son fils vit avec elle, pleure dans son sein, souffre pour elle, et n'eut jamais un instant, fût-ce dans les pires erreurs, plutôt faiblesses ! sans se sentir sous sa protection, reproches et encouragements toujours !... (*Confessions*, Ire partie.)

Voilà d'excellentes paroles. Peut-être Verlaine, écrivant à quarante ans de distance, a-t-il corsé la reconnaissance et l'amour qu'il pouvait éprouver, à huit ans, pour son excellente maman. Comme la douleur, l'amour

filial est un fruit qui a besoin d'une branche assez forte pour le porter.

Dans cette vénération, très légitime et très louable, pour son adorable mère, dont Verlaine a, par la suite, donné tant de preuves, surtout écrites, il y avait aussi de la ressouvenance littéraire. On sait quelle admiration, peut-être excessive, il exprimait pour Mme Desbordes-Valmore. Ces vers de la douce Marceline, par exemple, durent souvent chanter le cantique filial à son oreille :

> ... Où prend donc sa voix une mère qui chante
> Pour aider le sommeil à descendre au berceau ?
> Dieu mit-il plus de grâce au souffle d'un ruisseau ?
> Est-ce l'Eden qui pleure à son hymne touchante
> Et fait sur l'oreiller de l'enfant qui s'endort
> Poindre tous les soleils qui lui cachent la mort ?...
> ... Merci, Seigneur ! Merci de cette hymne profonde,
> Qui pleure encore en moi dans les rires du monde,
> Qui fait que je m'assieds à quelque coin rêveur
> Pour entendre ma mère en écoutant mon cœur...

Ce parfum d'amour filial, dont il était tout imprégné, surtout à l'époque où il écrivit ses *Confessions*, eut bien quelques intermittences, et, par moments, s'évapora, mais pour bientôt reparaître, arôme persistant. Il arriva même que Verlaine fut un instant accusé, par un magistrat trop zélé, d'avoir voulu faire mourir sa mère... de chagrin peut-être ! Mais non autrement, certainement. En tous cas, s'il y eut violences, en paroles, à la suite de libations irritantes, la colère, encore moins la haine, ne furent jamais dans son cœur. Verlaine avait les sentiments affectueux les plus ardents à l'égard de la famille. Sa douleur, à la mort de son père, fut sincère et profonde. Il éprouva ensuite un chagrin très vif à la nouvelle de la perte de sa cousine Elisa. Cette jeune femme,

plus âgée que lui, et qui l'avait toujours aimé, gâté, un peu élevé, fournit les fonds nécessaires pour l'impression des *Poèmes Saturniens*. Elle se maria assez tard à un sucrier du Nord, près de Douai, et ses couches difficiles eurent un dénouement fatal.

Verlaine a raconté ses sensations douloureuses durant sa course lamentable, sous la pluie et le vent glacé d'hiver, dans la morne campagne douaisienne, et son arrivée, souillé de boue et fumant de pluie, comme un chien mouillé, à la maison mortuaire, d'où il suivit, sous « l'averse sans fin, sa cousine, sa chère, à jamais regrettée, bonne, bien-aimée Elisa, portée par huit vieilles femmes, en long manteau noir, à l'immense capuchon comme monastique, rond et large, sur leur front de tristesse non affectée, car elle avait été si bienveillante aux pauvres !... ».

Bien qu'il eût plutôt entrevu que connu son fils Georges, bébé lors de la séparation, Verlaine éprouvait une affection vraie pour cet enfant. Ce n'était pas seulement un sentiment de convention, de convenance, une pose paternelle, c'était une véritable tendresse instinctive, animale, irraisonnée, impulsive.

Après le petit pensionnat de la rue Hélène, où les écoliers n'étaient que des bambins, on fit entrer Paul dans une grande pension de la rue Chaptal, l'Institution Landry, établissement important qui a duré jusqu'à ces dernières années. On y préparait aux cours du Lycée Bonaparte, du Collège Chaptal, au baccalauréat et aux Ecoles spéciales. Le maître de l'établissement, M. Landry, était malade, et la maison se trouvait dirigée par son frère, M. Fortuné, grand mathématicien, surnommé irrespectueusement par les élèves le « Père Pointu ». Un excellent homme, très ferré sur les « x », les cosinus et

les logarithmes, mais assez ignorant du reste des choses. Un jour de distribution de prix, car je fus quelque temps externe dans cette pension, je lui demandai de réciter une pièce de vers de Victor Hugo (*le Régiment du baron Madruce*). Il se gratta le front, et me demanda :

— De qui est cette poésie ?

— De Victor Hugo.

— Ah ! Victor Hugo ? Celui qui écrit dans les journaux ?...

La maison cependant s'enorgueillissait d'avoir élevé des hommes remarquables, notamment Sainte-Beuve et l'ingénieur C. de Lapparent.

Paul Verlaine fut un élève ordinaire pendant ces premières classes enfantines. Il avait eu du mal à s'accoutumer à la vie de pensionnaire, et il trouva même le moyen de s'échapper, le jour de son arrivée, profitant de la porte laissée ouverte pour la sortie des externes. Il déboula vers la maison paternelle, les cheveux ébouriffés par la course, et se mit à pleurer en tombant dans les bras de ses parents.

On le sermonna, et il promit de se laisser ramener à la pension. Le lendemain, en effet, il réintégrait l'Institution Landry, où il devait rester plusieurs années, et faire sa première communion.

Il appartenait à un milieu respectueux des traditions catholiques. Si le capitaine Verlaine était assez indifférent, comme beaucoup d'officiers, aux choses religieuses, tout en se montrant respectueux envers l'Eglise, autorité hiérarchisée, Mme Verlaine, au contraire, était pieuse, et pratiquait les jours de solennités. Bien que n'ayant pas encore les idées, et surtout les élans mystiques, qu'il devait éprouver et manifester dans la prison de Mons, Verlaine fit ce qu'on a coutume d'appeler,

entre pratiquants, une bonne première communion.

Après cette initiation traditionnelle, le brassard étant la robe prétexte des jeunes Français, il entra au Lycée Bonaparte, classe de septième, professeur M. Robert.

Les élèves de l'Institution Landry étaient menés deux fois par jour au Lycée. En longue file assez turbulente et désordonnée, les potaches descendaient la rue Blanche, la rue Saint-Lazare et la rue Caumartin, sous la conduite d'un pion hirsute, mal chaussé, et impatient d'aller fumer une cigarette et absorber une absinthe-anis chez le liquoriste de la place Sainte-Croix, en attendant l'heure de reprendre les élèves, à la sortie de dix heures, pour les ramener à l'Institution.

Ses professeurs furent : en sixième, M. Mazimbert, en cinquième, M. Bouillon ; en quatrième, M. Legouez ; et en troisième, M. Réaume, connu par des travaux historiques et littéraires. Ce fut au Lycée Bonaparte que je me liai avec Verlaine, pendant notre classe de seconde (1860).

Verlaine était plus âgé que moi de deux ans ; je n'avais que quatorze ans, en seconde, et Verlaine était déjà un assez grand gaillard de seize ans passés, toutefois resté un peu enfant. Nos relations étaient gênées par le système scolaire. J'étais externe libre, par conséquent affranchi de toute tutelle pionnesque. Je pouvais regagner, avec mes camarades externes, à ma guise, la maison paternelle, flânant sur les boulevards, regardant les boutiques, achetant, l'hiver, des marrons, l'été, des « suçons », au gré de notre fantaisie, et selon notre bourse. Tandis que le pauvre Paul, détenu scolaire, remontait, en rang, militairement, sous la direction du maître d'études, la rue Chaptal, pour rentrer au « bahut ».

La population du Lycée Bonaparte se composait d'ex-

ternes libres, d'externes surveillés, et d'élèves des institutions de la rive droite, suivant les cours. Nous n'avions guère d'occasions de nous fréquenter avec ces derniers, et cependant la littérature nous fit, Verlaine et moi, rechercher les occasions de communiquer et de causer.

Le professeur de seconde était alors M. Perrens, universitaire distingué, auteur d'une Histoire de Savonarole, et d'un travail consciencieux sur l'Italie moderne, ainsi que d'une défense d'Etienne Marcel, le grand prévôt des marchands du XIVe siècle.

Verlaine a dit de lui : « M. Perrens me détestait, et me déteste encore ! » Il a dû s'exagérer l'hostilité professorale. Nos professeurs étaient de majestueux personnages, très indifférents à la conduite et à l'application de la plupart de leurs élèves. Ils faisaient leur classe la toque en tête, et revêtus de la toge magistrale, sur laquelle quelques-uns portaient brodées des palmes violettes, distinction alors purement universitaire. Ils ne s'abaissaient que rarement à surveiller leurs élèves, pendant le cours. Ils s'occupaient presque exclusivement d'une dizaine d'écoliers, plus studieux ou plus âgés, la plupart étant préparés par des répétitions particulières, et qui figuraient régulièrement au tableau d'honneur.

De ceux-là les devoirs étaient lus, les compositions soigneusement examinées, et c'étaient presque les seuls qui fussent interrogés. Les écoliers indépendants, les cancres, comme on les appelait, pouvaient lire romans, journaux, livraisons, en cachette, pendant la classe, ou, comme nous le faisions Verlaine et moi, il leur était loisible de crayonner des vers ou de dessiner des bonshommes en marge des cahiers, sans risquer d'être interrompus ou réprimandés.

Un maître seul faisait exception à l'apathie hautaine de ces cuistres éminents : c'était le bon, le doux, et quelque peu grotesque professeur d'anglais, M. Spiers. Par une originalité, qui le faisait tourner en dérision dans le Lycée, même par ses collègues, M. Spiers voulait diriger et suivre ses élèves, tous ses élèves. Il les interrogeait, il corrigeait leurs devoirs.

Je sais gré à l'excellent homme de sa méticuleuse surveillance ; elle me permit de soigner davantage mes devoirs, de faire plus attention aux leçons, et, par la suite, de continuer l'étude de l'anglais. Il est impossible d'apprendre une langue vivante au lycée, mais on peut y acquérir les premières notions d'un idiome étranger, avec le goût, le désir de le posséder plus complètement.

Verlaine, comme moi, subit l'influence du bon M. Spiers. Il acquit des éléments d'anglais suffisants pour pouvoir, par la suite, en Angleterre, où l'avaient jeté les événements, se débrouiller, et même arriver à une certaine connaissance de la langue anglaise. Quand, homme fait, il se mettait à l'étudier avec ardeur, durant son séjour à Londres, il regretta, plus d'une fois, de n'avoir pas mieux suivi jadis les leçons de l'excellent M. Spiers, à qui justice, pour la première fois, sans doute, est ici rendue. Le bon maître est, d'ailleurs, mort et enterré depuis longtemps, et cet éloge est seulement un hommage à la vérité.

Ceci démontre que l'éducation donnée à un trop grand nombre d'élèves, rassemblés, par un professeur uniquement attentif à ceux de ses auditeurs qui lui paraissent susceptibles de profiter immédiatement de l'enseignement, de le faire valoir au dehors, d'attirer les éloges officiels, et de récolter couronnes, mentions et diplômes, a empêché

bien des jeunes gens de tirer un fruit quelconque de leur séjour au lycée.

Si chacun de nos professeurs s'était occupé de ses élèves comme le maître d'anglais, nous eussions été d'aussi bons écoliers que d'autres, et nous n'aurions pas eu tant de peine, par la suite, à conquérir nos diplômes, et à réapprendre nous-mêmes le latin, le grec, et bien d'autres choses encore, d'ailleurs généralement inutiles pour la réussite dans la vie, comme pour le bonheur.

Le bon M. Spiers, malgré son zèle et le soin qu'il apportait à verser son enseignement dans les petits vases cérébraux inclinés devant lui, sur les gradins de la classe d'anglais, était souvent obligé de fermer les oreilles, pour ne pas entendre certains frôlements de pieds, certains bruissements et bourdonnements, transformant la classe en ruche, dont les abeilles étaient des frelons. M. Spiers, à la perception du frôlement pédestre ou du susurrement labial, distribuait, à droite, à gauche, les verbes irréguliers à copier. Parfois, entendant bavarder, il s'arrêtait, au milieu de sa leçon, et s'écriait, avec une solennité comique, « qu'il considérait toute conversation entre élèves comme une demande « tacite » de passer à la porte » !

En rhétorique, l'année suivante, nous eûmes, comme professeur de latin, un universitaire de la vieille couche. M. Durand, ancien pédagogue insignifiant, savant en « us », qui nous négligeait comme ses collègues. Le professeur d'histoire, plus intéressant, était M. Camille Rousset, l'auteur de divers travaux historiques sur Louvois, sur les Volontaires de la République, sur la Conquête de l'Algérie, devenu académicien par la suite. Enfin, notre maître de littérature se nommait M. Deltour. Il a laissé un nom dans l'enseignement. Jeune

encore, noir, barbu, avec sa maigre tête ascétique, il évoquait assez bien un sorbonnien du XVIe siècle. Il avait, d'ailleurs, pris le nom, pour ses publications classiques, d'un célèbre érudit de la Renaissance, « Tournebœuf » ou « Turnèbe ». Racine était son auteur favori, et il ne manquait pas de le citer à tout propos, souvent hors de propos. Naturellement, nous préférions les chevelus romantiques au tragique emperruqué, et nous scandalisions notre professeur racinien en approuvant ce blasphème d'Auguste Vacquerie, que, « dans la forêt de l'art, Shakespeare était un arbre et Racine un pieu ». Nous ne devions pas, par la suite, persister dans cette comparaison injuste, et l'analyste pénétrant de *Bajazet*, le psychologue subtil d'*Andromaque*, le physiologiste hardi de *Phèdre*, devait retrouver de notre part l'admiration qui lui est due.

Verlaine revint vite au respect racinien. Il fut disposé par la griserie délicate qu'il éprouva en respirant l'arôme des poésies de Mme Desbordes-Valmore, cette douce violette du champ de poésies, pour laquelle il eut toujours une admiration qui touchait au culte. C'était une adoration reposante, purifiante, presque un sentiment filial.

Notre classe comptait plus de cinquante élèves. J'ai retrouvé une liste des places obtenues, dans une composition en dissertation française, où, modestement, j'étais classé 6e et Verlaine 14e. On y voit figurer quelques noms, depuis connus : Richelot, devenu chirurgien renommé et chef de clinique dans les Hôpitaux de Paris ; Humbert, également chirurgien des hôpitaux ; Paul Stapfer, universitaire notoire ; Marius Sépet, publiciste religieux, biographe de Jeanne d'Arc ; Abel d'Avrecourt, poète et critique ; Albert Millaud, l'un des rédacteurs principaux du « Figaro », courriériste parlemen-

taire, et auteur dramatique dont le répertoire joyeux fit, avec Judic, la fortune des Variétés; Ducloux, le parfait notaire, dont l'étude paternelle fit beaucoup parler d'elle, au moment du Siège, comme ayant reçu le dépôt du fameux plan Trochu; Destailleurs, orientaliste; Marzoli, publiciste républicain; Vernhes, pasteur; Hayem, dilettante et humouriste; Heugel, l'éditeur de musique bien connu; de Lespérut, diplomate distingué, et enfin cet excellent Antony Jeunesse, qui, sous le surnom du « Propriétaire » — il l'était en effet —, a laissé une joyeuse réputation au Quartier Latin, dont il fut pendant nombre d'années le boute-en-train, en même temps que l'un des plus actifs agitateurs républicains.

On voit que, pour cette seule classe de rhétorique du Lycée Bonaparte, en 1862, il y eut une floraison assez forte de notoriétés futures.

Deux de nos camarades se sont donné la mort, et, pour un seul, le suicide fut causé par la misère. Ce désespéré se nommait James de Rothschild. Il devait de l'argent : 35 millions, il est vrai, par suite du krach.

James était le fils de Nathaniel de Rothschild. C'était un garçon blond, timide, aimable. Il avait fait son droit, et figurait au tableau des avocats. Ne pouvant payer, et sa famille estimant que trente-cinq millions étaient somme trop forte pour se laisser aller à rembourser, le pauvre héritier de tant de millionnaires se fit sauter la cervelle. Une victime du nom. Un Rothschild ne pouvait sauter vulgairement, comme le premier tripoteur venu.

J'ai dit quelque part que Verlaine avait été un lycéen assidu, lauréat même par moments, et l'on m'a opposé la dénégation de Verlaine lui-même, confessant qu'il avait été un cancre, et que les punitions ne lui avaient pas été épargnées. Ceci est exact en général, et cependant, no-

tamment en rhétorique, ses études furent assez bonnes. Le latin l'intéressait fort. Il y fit de grands progrès, et eut, à la distribution des prix, une nomination en version latine, et une autre pour la dissertation française.

Il fit, je puis l'affirmer, une rhétorique suffisamment sérieuse, s'intéressant à cet enseignement littéraire, qui était, donné sous une forme assez large, plutôt conférencière que scolastique. Il soignait les dissertations et les versions qui sortaient de la teneur des devoirs scolaires ordinaires. M. Deltour se laissait aller volontiers à développer des sujets à côté du texte qu'il expliquait. Ainsi, un jour, il ne craignit pas de nous faire la lecture d'une pièce de vers d'un poète fort peu classique, d'un révolutionnaire et d'un romantique : Hégésippe Moreau, lyrique populaire. La pièce était celle du « Souvenir à l'Hôpital », ballade avec refrain mélancolique à la Villon, où le poète, à propos de son devancier, expirant à l'hôpital, fait un retour sur lui-même, pleurniche sa misère, son abandon, maudit son temps et larmoie :

Sur ce grabat, chaud de mon agonie,
Pour la pitié je trouve encor des pleurs...
C'est là qu'il vint, veuf de ses espérances,
Chanter encor, puis pleurer et mourir...
Et je redis, en comptant mes souffrances :
Pauvre Gilbert, que tu devais souffrir !

Verlaine goûtait mal cette poésie geignarde, et plus tard il déclara combien il trouvait peu intéressante l'agonie à l'hôpital. Le souvenir de M. Deltour devait être pour quelque chose dans cette persistante réprobation.

Sans avoir été un fort en thème, l'élève Paul Verlaine fut donc un assez bon rhétoricien, et le palmarès témoigne que l'Université sut reconnaître, ici et là, à nous deux, notre jeune savoir et notre aptitude, il est vrai,

quelque peu irrégulière et intermittente. Nous pratiquions la théorie de Fourier sur le travail attrayant, et nous faisions bien nos devoirs de rhétorique, parce que la rhétorique nous plaisait.

Pour moi, comme pour Verlaine, les facultés étaient limitées : c'étaient le discours latin, la version latine, et surtout la dissertation française, qui seuls nous permettaient de compter parmi les élèves marquants. Mais, pour les sciences, et principalement pour la géométrie et la trigonométrie, nous étions absolument fermés. D'où, au bachot, de néfastes rouges pour l'examen oral scientifique.

Je me liai tout à fait avec Verlaine par suite d'un incident scolaire : une dissertation française qu'il imagina de remettre versifiée, et qui lui attira les sarcasmes de M. Deltour, en même temps que toute ma sympathie. J'attendis l'auteur de la pièce de vers à sa sortie du lycée et je le félicitai. Nous échangeâmes aussitôt nos derniers vers, fraîchement éclos, et, à la classe du soir, nous étions devenus tout à fait de vieux amis.

Dès lors, nos relations se poursuivirent par un commerce de livres prêtés, de vers recopiés communiqués, et de projets confiés. Nous nous soumettions nos élucubrations, et nous nous interrogions l'un l'autre sur leurs mérites.

Pour compléter ces détails sur la jeunesse lycéenne de Verlaine, je dois rappeler que le baccalauréat ès-lettres était assez difficile à obtenir, à cette époque (il y avait discours latin et version pour l'écrit), et que Verlaine fut reçu d'emblée, en sortant du lycée, c'est-à-dire avec la seule préparation universitaire, tandis que moi, je crus prudent de me munir de deux mois de répétitions spéciales, avec l'excellent professeur M. Herbault, mort il y

a deux ans, préparateur aux examens de Chaptal, de Fontanes, et que j'ai eu le plaisir de fréquenter jusqu'à ses derniers jours.

Un certificat délivré, et remis à l'Hôtel-de-Ville, avant l'examen d'employé, porte les déclarations suivantes :

Je soussigné, chef d'institution, certifie que le jeune Paul Verlaine a fait toutes ses classes dans l'institution, d'octobre 1853 à juillet 1862. Qu'il a suivi, avec des succès marqués par plusieurs prix, les cours du Lycée Bonaparte, depuis la sixième jusqu'à la philosophie exclusivement ; que sa conduite a été celle d'un bon élève, et qu'il a terminé de fortes études, en se faisant recevoir bachelier ès-lettres à la fin de sa rhétorique. Je ne puis que rendre un excellent témoignage de cet élève, qui est au nombre des sujets distingués que compte l'établissement.

Signé : Landry, 32, rue Chaptal.

On voit donc, par cette pièce, sorte de certificat d'études, qui, sans être exigé, était avantageux pour le classement parmi les candidats aux emplois municipaux, que Verlaine n'a point été le cancre et l'ignare qu'il a bien voulu se dire. En tout, il se plaisait à se confesser pire. Ses biographes, M. Ch. Donos entre autres, ont eu tort d'accorder trop grande créance à ses *Confessions*, où il a souvent posé pour la plus déplorable des galeries. Ses bonnes études lui ont donné, toute sa vie, le sentiment des œuvres classiques. Il a si souvent exprimé son goût du latin ! Son œuvre entière s'est certainement ressentie de cette excellente et forte préparation universitaire, insoupçonnée de plusieurs de ses « disciples », et que, par une forfanterie singulière, il a contribué lui-même à dissimuler.

II

JEUNESSE. — PLAISIRS RUSTIQUES. — PREMIERS ESSAIS POÉTIQUES

(1862-1864)

Ayant terminé ses études, reçu bachelier ès-lettres, Paul Verlaine prit des vacances à la campagne, chez des parents maternels, en Artois. Il fut aussi conduit dans la famille de son père, chez sa tante Grandjean, dans les Ardennes.

Verlaine avait au cœur le sentiment très vif de la Patrie, la grande et la petite : celle du citoyen et celle du natif. Comme sa tendresse pour sa mère n'affaiblissait en rien son affection pour son père et le souvenir pieux qu'il en avait conservé, son attachement pour Arras, Fampoux, Arleux et Roeux, pays maternels, ne diminua jamais le plaisir qu'il éprouvait à se trouver aux environs de Bouillon, de Sedan, près des rives de la Semoy, pays de son père. Il partageait son amour de la terre d'origine, du sol des ancêtres, — des pères, *patres*, d'où patrie — entre les plaines du Nord et les sites boisés des Ardennes belges et françaises, « dont je suis à demi », disait-il.

Il a plusieurs fois décrit, avec amour, le paysage de Bouillon, d'un vert de toutes nuances, en entonnoir, avec

horizon comme un céleste, de sapins, de hêtres, de frênes, dominé par le château féodal, aux lourdes poternes, aux murs épais, pourvu d'anciennes oubliettes redevenues des cavités sans destination. Il a, bien que peu gastronome, célébré les truites de la Semoy. Il les qualifiait de « divines ». On trouvera plus loin des lettres où il vante le charme, pourtant relatif, des plaines de l'Artois, des marais de Fampoux, où s'enlisèrent les wagons de la Compagnie du Nord, dans un terrible déraillement encore mémorable.

Il avait le sens du terroir; il portait en lui ce fumet du sol natal qui est comme le bouquet de l'âme du patriote. Car, malgré les désordres de son existence, les défaillances de sa conduite, les bizarreries de son caractère, les vices qu'on lui prête, ceux qu'il a eus, et en dépit surtout de ses amitiés, de ses relations quotidiennes, et qui auraient pu être destructrices à cet égard, il garda toujours le respect du drapeau, le culte de la Patrie, l'espoir, comme son ode à Metz le prouve, du relèvement guerrier, territorial et moral de la France. Il fut un déclassé, un vagabond, et un désorbité, il ne fut jamais ni un cosmopolite, ni un déraciné, ni un mauvais Français. Tant que l'on honorera, comme un noble sentiment, comme une vertu, le patriotisme, Paul Verlaine devra être traité, sur ce point, en honorable et vertueux citoyen. Ceci peut choquer certains admirateurs. Ils seront mécontents de cet éloge. Verlaine patriote, c'est Verlaine abaissé, devenu presque vulgaire, à leurs yeux. C'est cependant un fait exact, que sa correspondance, plusieurs passages de ses œuvres, et sa conduite à différentes époques de sa vie affirment.

Verlaine a fait de nombreux séjours dans l'Artois, le pays de sa mère. A ces contrées pourtant moroses, il

trouvait du charme. Il s'y plaisait beaucoup, surtout dans les premières années de sa vie. Il avait des goûts champêtres assez vifs. Il aimait à parcourir les champs de betteraves et de colzas, aspirant l'air du matin, se mouillant dans la rosée. Il prit même, un moment, goût à la chasse, et puis, après ces courses dans la campagne, avec quelle satisfaction il s'attablait au cabaret !

Il aimait tout de la vie du Nord : ces intérieurs chauds et enfumés que Van Ostade a peints ; la bière, l'horrible et aigrelette boisson flamande, qui ne ressemble en rien à la crémeuse bière de Bavière ; le genièvre, comme chasse-bière. Et puis, à l'estaminet, les grandes lampées de café noir suret, où la chicorée domine, ne lui déplaisaient pas non plus. Le tabac en abondance et à très bon marché, grâce aux contrebandiers, le régalait. Comme il en fumait, et comme il en cassait, de ces pipes en terre, brune ou rouge, surmontées d'un toupet de tabac, qu'on enflammé au couvet, le réchaud garni de cendres, où chacun vient avec précaution allumer et rallumer l'herbe à Nicot, toujours un peu humide en ces pays !

Dans le cabaret du village, il passait de longues heures, vêtu en paysan, attablé, les jambes étendues, dans l'attitude d'un personnage d'Adrien Brauwer, fumant et sirotant, avec abandon et satisfaction, des rations âcres de café mélangé d'eau-de-vie, ce qu'on nomme « la Bistouille ».

Il n'eut jamais aucune affinité méridionale. Il a déclaré qu'il n'aimait pas le soleil, que la clarté du plein midi l'étourdissait, l'écrasait. S'il a, d'ailleurs, beaucoup vagabondé, dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, des Ardennes, dans le Luxembourg et le Brabant, en Angleterre aussi, et si, dans ses dernières années, il a poussé jusqu'en Hollande, je ne sache pas qu'il ait jamais

dépassé Paris du côté du Sud, sauf pour une cure à Aix-les-Bains et lors de ce voyage à Montpellier qu'il fit tout enfant, et dont il ne pouvait avoir conservé aucun souvenir. Il est mort sans connaître l'Italie et l'Espagne.

Il avait cependant une grande admiration pour la littérature castillane. Calderon de la Barca était placé par lui à côté, presque au-dessus de Shakespeare. Son goût fort vif pour la langue espagnole demeura toutefois platonique.

Il voulut apprendre, tout seul, l'espagnol. Il m'écrivait, le 10 septembre 1864, pour me demander de lui prêter « mon dictionnaire espagnol ».

Je ne crois pas qu'il ait fait alors de sérieux progrès dans la langue de Cervantès, et je sais que, par la suite, il oublia tout ce qu'il avait pu en apprendre. Il voulut traduire un des drames de Calderon : *A outrage secret, vengeance secrète!* Ce projet ne fut pas réalisé. J'apprenais moi-même l'espagnol, à cette époque, et je ne me souviens pas que Verlaine ait jamais conversé avec moi en cette langue, ni qu'il m'ait même questionné sur cet idiôme sonore et assez difficile à l'oreille, pour les Français septentrionaux. Tout paraît s'être borné, dans son accès d'hispaniolâtrie, à l'admiration justifiée et réitérée pour l'auteur du *Médecin de son honneur*, et à l'emprunt de mon dictionnaire espagnol, auquel j'adjoignis le *Sobrino*, grammaire de la langue castillane.

Plus longtemps que l'amour de l'Espagne et que le désir de savoir l'espagnol, Verlaine conserva ses goûts champêtres. Dans les dernières années de sa vie, il ne parut pouvoir les satisfaire autrement qu'en choisissant, de préférence à tout autre asile, l'hôpital Tenon, campé au sommet de Belleville, dans le voisinage des fortifica-

tions, et qui lui apparaissait comme un hôpital déjà rural.

Bien que j'eusse fait tout mon possible pour le décider à venir prendre un peu de repos chez moi, à la campagne, aux environs de Paris, et qu'il m'eût dit, écrit, promis cent fois d'accepter ma cordiale hospitalité, il ne put jamais se décider à monter dans le train pour venir jusqu'à Bougival.

Et cependant tout était prêt pour le recevoir : chambre fraîche et gaie, donnant sur la Seine, avec les verts peupliers de l'île de Croissy en face, table de travail, avec dictionnaires français et anglais, la collection des poètes modernes, les classiques aussi ; et puis, le pot de tabac garni ; un choix de pipes en terre, en bois, en écume, un divan pour les siestes, et un bateau pour aller flâner à la dérive, le long des berges. De plus, il était assuré de rencontrer de fraîches tonnelles où savourer l'apéritif, en écoutant le chant des oiseaux. Rien n'y fit. Il demeura dans son quartier latin.

Une fois, cependant, je crus bien l'entraîner, l'embarquer, comme s'il s'agissait d'un long voyage. Il m'avait suivi jusqu'à la gare Saint-Lazare, mais au dernier moment, il prétexta une lettre à mettre à la poste, et je ne le retrouvai qu'une demi-heure après, quand, las de l'attendre, j'allais prendre mon train. Il était attablé dans un des cafés avoisinant la gare, devant une « purée » sérieuse, couleur de jade, succédant à d'autres purées non moins verdâtres, de véritables « bureaux arabes », selon l'expression des Chass' d'Aff. L'ivresse commençait, et il était tout à fait résolu à ne pas me suivre, prétendant qu'il avait, le soir même, un rendez-vous important avec un éditeur, mais jurant qu'il viendrait le lendemain. Je m'éloignai, en hochant la tête..... Jamais il n'est venu.

Bien qu'il ait peu chanté la campagne, et que ses poèmes n'aient pas le caractère bucolique, il a toujours aimé, désiré la vie des champs. Tout jeune, il sentait et exprimait très nettement, et avec beaucoup de coloris, les plaisirs rustiques, comme le démontrent les deux lettres suivantes, écrites en 1862. Un portrait datant de cette époque le représente vêtu d'une blouse, et ayant tout à fait l'aspect d'un campagnard.

Lécluse, ce 16 septembre 1862.

Mon cher Lepelletier,

Ignorant complètement ton adresse à la campagne [j'étais alors en vacances aux Riceys], je t'écris à tout hasard rue Laffitte, dans l'espoir que, sitôt ma lettre reçue, tu me répondras, ne fût-ce qu'en quelques mots.

Sans autre préambule, je t'annoncerai que je suis reçu [au baccalauréat ès lettres]. La fortune m'a fait cette galanterie-là, le 16 août, jour de mon oral. J'avais une blanche pour ma version, et une rouge pour mon discours. Pour l'oral, j'avais eu toutes rouges, sauf une blanche, que m'a généreusement octroyée l'examinateur d'histoire. On n'est pas un élève de Rousset pour rien. [M. Camille Rousset, auteur de l'Histoire de Louvois, membre de l'Académie française.]

Le lendemain, je fis mes malles, et, le surlendemain, j'étais à la campagne. Voilà, par conséquent, un mois que je respire un air pur, et que je retrempe, dans l'atmosphère des prés et des blés, ma tête et mes poumons, tout embarbouillés encore de grec et de mathématiques. Là, sans m'inquiéter, pas plus que Colin Tampon, de Démosthènes et de sa logique, et de sa véhémence, comme disent les manuels, sans même (proh pudor !...) m'occuper en quoi que ce soit de la somme des angles d'un triangle, non plus que du carré construit sur l'hypothénuse, là, mon cher, libre comme l'air, et joyeux « comme un Cachot lâché », je me livre tour à tour aux plaisirs de la campagne, à savoir : la promenade, la pêche et la chasse. La promenade et la pêche sont mises par moi en oubli, ou à peu près, depuis que la chasse est ouverte ; c'est-à-dire, en ce bienheureux département du Nord, depuis le 6 septembre. Et vrai-

ment, je n'y suis pas par trop maladroit : hier encore, je suis revenu du bois avec un énorme lapin que j'avais foudroyé, mais là, dans le chic, comme dirait Gavroche.

Quant à ce que je compte faire, après mes vacances, ce n'est pas que je sois bien fixé là-dessus. Mes parents opinent pour le droit, et je crois qu'en définitive ils ont raison : il se peut donc que je prenne mes inscriptions. Pourtant, je te le répète, rien n'est encore décidé.

Et toi, mon cher Lepelletier, que fais-tu ? Es-tu toujours à la campagne ? En ce cas, dis-moi, dans ta prochaine, si tu pêches, si tu chasses ou si tu montes à cheval, et raconte-moi tout au long tes exploits dans ces divers exercices. Ou bien, serais-tu rentré à Paris ? Oh ! alors, fais-moi vite une chronique. Je suis affamé de nouvelles, j'ai soif de littérature, je suis Tantale : ne me retire pas les fruits et l'eau de la bouche, écris-moi au plus tôt, annonce-moi les publications nouvelles, fais-moi part de tous les bruits de la ville, dis-m'en le plus que tu pourras, le plus sera le mieux.

Et puis, parle-moi aussi un peu de toi. Ton bachot, le prépares-tu ? Quel jour t'inscris-tu ? Que comptes-tu faire après ta réception ? As-tu fini de lire *les Misérables ?* Quel est ton avis sur cette splendide épopée ? Je m'en suis arrêté, pour mon compte, au second tome de l'Idylle rue Plumet (exclusivement), de sorte que je n'en puis porter de jugement définitif. Jusqu'à présent, mon impression est favorable : c'est grand, beau, c'est bon, surtout. La charité chrétienne luit dans ce drame ombreux. Les défauts mêmes, et il y en a, et d'énormes ont un air de grandeur qui attire. Ce livre chenu, comparé à *Notre-Dame de Paris*, le chef-d'œuvre sans contredit de Victor Hugo, me fait l'effet d'un vieillard, mais d'un beau vieillard, cheveux et barbe blancs, haut de taille et sonore de voix, comme le Job des *Burgraves*, à côté d'un jeune homme aux traits élégants, aux manières fières et nobles, moustache en croc, rapière dressée, prêt à la lutte. Le jeune homme plaît davantage, il est plus brillant, plus joli, plus beau même ; mais le vieillard, tout ridé qu'il est, est plus majestueux, et sa gravité a quelque chose de saint, que n'a pas la sémillance du jeune homme.

« Et l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens,
Mais dans l'œil du vieillard, on voit de la lumière. »

Sur ce, mon cher Lepelletier, je te quitte. Ecris-moi au plus vite, n'est-ce pas ? Mes respects à tes parent, et à toi une bonne poignée de main.

Ton ami,
VERLAINE.

Voici mon adresse : M. Paul Verlaine, chez M. Dujardin, à Lécluse (Nord), par Arleux.

Deuxième lettre de vacances, mélangeant le regret de la ville et de la littérature au plaisir de vivre de la vie de campagne. On remarquera, dans cette seconde lettre, un paysage entier décrit, selon la forme classique, par l'échappé de rhétorique :

Lécluse, ce 4 octobre 1862.

Mon cher Lepelletier,

Enfin, je puis donc prendre un peu la plume et causer un instant avec toi. Je te dirai que, ces derniers jours, tout mon temps a été absorbé par des ducasses. Ce sont des fêtes villageoises, qui se succèdent, en ce pays, avec une rapidité fort compromettante, ma foi, pour les jambes et pour les estomacs, les jambes surtout ! De sorte que si j'ai un peu tardé à te répondre, ce n'est pas de ma faute, et j'espère que tu ne m'en voudras pas. Sur ce mot de bon augure, entrons en matière.

Tu as raison, l'on a cent choses à se dire et l'on en oublie 99. Ainsi, par exemple, en ma qualité de poète plus ou moins descriptif, ne te devais-je pas le tableau « du lieu qui me retient », comme dit ce romantique de Boileau ? Ce tableau, le voici, et c'est par lui que je commencerai ma lettre, dût la suite, après de telles splendeurs de coloris, te sembler tant soit peu *desinere in piscem*. Lecluse est un gros bourg de près de 2000 âmes, muni d'un maire et de deux adjoints. Le village n'est pas, en lui-même, d'un pittoresque exclusivement transcendantal. L'unique rue qui le compose est implacablement droite, propre comme un sou neuf, avec deux, ruisseaux, s'il vous plaît, et deux trottoirs. La rue de Rivoli, en petit ! Les toits sont en briques rouges. Quant à la campagne, elle n'a rien de remarquable, sauf quelques marais ombragés d'arbres de toutes sortes, peupliers, ormes, saules,

embroussaillés de joncs et de nénuphars blancs et jaunes, et bordés tout autour de mouron, de cresson, et de *vergiss-mein-nicht*.

Je vais parfois, un livre en main, m'asseoir devant ces mélancoliques peintures flamandes, et j'y reste des heures entières, suivant rêveusement, en leur vol incertain, soit le bleu martin-pêcheur, soit la verte demoiselle, soit le ramier couleur de perles. Les champs proprement dits sont riches, mais peu variés. Figure-toi des plaines entières de betteraves, coupées de temps à autre par des chemins qu'ombragent peu quelques trembles, situés à quelque chose comme trente pas l'un de l'autre.

Pourtant, il faut être juste, l'industrie, qui règne en despote sur ce département, n'en a pas encore chassé toute poésie.

Ainsi, j'ai ici deux bois, pas grands, à la vérité, mais charmants, mais accidentés, mais pleins de sentiers ombrageux, de clairières, d'échos de geais, de merles, de tourterelles. Ils pourraient servir de décors, ces bois que j'aime, à ces admirables féeries du grand William, où l'on voit voltiger *Oberon* et *Titania*, où la *Rosalinda* tourmente si gracieusement son *Orlando*, où les arbres produisent des sonnets, où les madrigaux poussent comme des champignons. Je suis forcé de t'avouer qu'ici la nature n'est pas si poète que cela, et qu'on y rencontre plutôt des noisettes que des sonnets, et des mûres que des madrigaux. Mais cela n'empêche pas ces bois d'être fort agréables, ni moi de m'y égarer fort souvent, sans autre but que de m'y égarer, absolument comme un héros de George Sand.

Maintenant, te raconterai-je mes ducasses? Dirai-je les festins homériques, les bals impossibles? Non. Il faudrait l'ironie de Henri Heine ou le crayon de Hogarth, pour te donner l'idée de ces contredanses fantastiques, où s'agitent, mus comme par des ficelles, de gros ballons rivés à de grosses beautés vêtues de robes légères (mon amour pour la vérité m'empêche d'ajouter, ô Scribe !) « d'une extrême blancheur ». Tout cela, au bruit d'un orchestre chaos : clarinette folle, piston enroué, violon intempérant, et triangle, oui, triangle, et tenu par un enfant qui tapait dessus rageusement, ni plus ni moins que le petit bohémien sur son chaudron, dans *Notre-Dame de Paris*. Voilà, mon cher ami, l'orchestre qui m'a fait

danser pendant six jours de suite. Mais ne me plains pas trop : il n'y avait pas là que des rougeauds et des pecques villageoises. Il y avait plusieurs demoiselles charmantes, jusqu'à des Parisiennes, entre autres la fille d'un des chefs d'institution conduisant des élèves à Bonaparte, Mlle Hiolle, avec qui j'ai eu l'honneur de faire plusieurs contredanses.

Quant à mon retour, je ne suis pas encore bien fixé là-dessus. Je pense pourtant que l'époque n'en est pas bien éloignée. Il se pourrait donc parfaitement que, dans une quinzaine, j'aille revoir ce grand flandrin de Paris et te serrer la main, en personne.

En attendant, écris-moi le plus vite que tu pourras. As-tu vu *Dolorès*, le nouveau drame de Bouilhet ? Les journaux en disent assez de bien. Il y a, au second acte, une sérénade que Roqueplan, du *Constitutionnel*, cite en entier dans son feuilleton, et qui est charmante.

Mon père, que ses douleurs n'ont pas abandonné depuis notre arrivée, va un peu mieux, et tout nous fait espérer un prompt rétablissement.

Adieu, mon cher ami, excuse mon bavardage et réponds-moi bientôt.

Ton ami,
PAUL VERLAINE.

Chez M. Dujardin, à Lécluse, par Arleux (Nord).

Notre amitié lycéenne s'était fortifiée, et comme régularisée, par la mise en rapports de nos deux familles. Ma mère, fille de militaire, élevée à la Légion d'honneur, s'entendit fort bien avec Mme Verlaine, femme d'officier, et mon père, dont le frère était officier aux zouaves, en Afrique, fut vite en bons termes avec le capitaine, qui, très préoccupé de ses placements assez mal engagés, demandait d'interminables appréciations sur les valeurs de Bourse. Après les visites, on échangea des invitations, et, par la suite, toutes les semaines, et à peu près régulièrement, le mercredi soir, jour de modestes réceptions hebdomadaires de ma mère, « les Verlaine » venaient

prendre une tasse de thé, que précédait un peu de musique. J'étais l'un des instrumentistes. Autant que possible j'évitais la corvée musicale, pianiste peu enthousiaste que j'étais, attendant avec impatience le commencement de l'habituelle partie de whist ou de bouillotte, l'ancêtre du poker, qui faisaient les joies de ces soirées bourgeoises. Un autre jour, « les Lepelletier » montaient rue Saint-Louis, aux Batignolles; là, réédition, le piano en moins, de la patriarcale soirée. De temps en temps, on dînait les uns chez les autres.

Nous profitions généralement, Paul et moi, au cours de ces visites et de ces familières réceptions, de l'animation de la conversation ou de l'attrait de la partie, pour nous enfermer dans nos chambres, afin d'y causer librement de choses littéraires, et de nous montrer nos essais, en fumant force pipes, car déjà nous avions franchi les aspirations débutantes de la cigarette.

Nous revenions toujours l'un de chez l'autre, chargés de bouquins. La petite bibliothèque de Verlaine était, sinon mieux fournie, du moins autrement approvisionnée que la mienne, plutôt classique et historique. Il avait un certain nombre de livres nouveaux qui furent pour moi comme une initiation. D'un autre côté, les volumes que Verlaine trouva chez moi eurent certainement une influence sur sa culture. Je lui prêtai Victor Hugo, que je possédais complet, c'est-à-dire jusqu'aux *Misérables*, dans l'édition Hachette, Jean-Jacques Rousseau, mon auteur alors favori, et le livre qui était à cette époque le catéchisme des incrédules, *Force et Matière*, du docteur Büchner. Nous avions des volumes dépareillés de Balzac, édition Cadot, que nous rassortissions de notre mieux sur les quais. Il me communiqua successivement *les Fleurs du Mal*, édition Poulet-Malassis, que je m'en-

pressai d'acheter, pour avoir bien à moi un aussi précieux trésor; *l'Ensorcelée* de Barbey d'Aurevilly ; deux volumes d'un poète alors tout à fait inconnu : *les Poèmes Antiques* et *les Poèmes Barbares*, de Leconte de Lisle ; les *Emaux et Camées*, de Théophile Gautier, dans une petite édition in-18 à couverture rosée, aujourd'hui rarissime ; *les Cariatides*, de Théodore de Banville, *les Vignes Folles*, d'Albert Glatigny, et enfin un ouvrage que je jugeais fort ennuyeux, et que Verlaine semblait priser fort, l'Histoire de *Port-Royal*, de Sainte-Beuve.

Ce salmigondis des premières lectures est intéressant pour l'analyse d'une formation intellectuelle.

Avec avidité on lisait tout ce qui tombait sous la main. La bibliothèque Sainte-Geneviève et un cabinet de lecture sis en face la Sorbonne nous fournissaient cette base de lectures fondamentales, ces matériaux d'assise sur lesquels il convient de bâtir tout avenir littéraire. Nous lûmes alors, pêle-mêle, car nous nous signalions et nous nous repassions les volumes : les classiques grecs, mal traduits au lycée, considérés comme des pensums, les historiens Michelet, Henri Martin, Vaulabelle, Louis Blanc, les philosophes Descartes, Nicole, un ou deux ouvrages de Proudhon, dont *la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, alors interdit, Emile Saisset, Jules Simon, beaucoup de livres de critique, Villemain et ses tableaux de la littérature au XVIe siècle, Philarète Chasles et son Moyen-Age, Sainte-Beuve et ses *Lundis*, Taine et son *Histoire de la littérature anglaise*, puis les anciens chroniqueurs : Palma Cayet, Montluc, d'Aubigné, par nous admiré surtout comme le poète violent des *Tragiques*, ancêtres des *Châtiments*, les poèmes védiques que M. Fauche venait de traduire ; le Ramayana ou des parties du Maha-Bharata ; le théâtre étranger : Sha-

kespeare, Calderon, Lope de Véga, Goethe; toutes sortes de publications sur la Révolution française et quelques romans anglais : *Dombey et fils, David Copperfield*, de Dickens, *la Foire aux vanités*, de Thackeray. Nous possédions assez bien toute la littérature classique, latine et française. Des auteurs secondaires, mais pittoresques et fantaisistes, comme Petrus Borel et Aloysius Bertrand, le délicat imagier, dont il s'était procuré à Angers l'édition originale de *Gaspard de la Nuit,* enchantaient Verlaine. Son éducation littéraire personnelle, par réaction contre l'enseignement universitaire, était presque exclusivement romantique. On ne jurait, d'ailleurs, à cette époque, que par Hugo. L'exil ajoutait sa majesté à l'autorité du génie. On était plus hugolâtre en 1860 qu'après 1830. *Les Contemplations* nous semblaient la Bible même de la poésie. Malgré l'esprit de parti, on admirait moins *les Châtiments,* dont le souffle poétique dégénérait par trop souvent en grossière invective. Le théâtre de Victor Hugo, alors pour nous non joué, était considéré comme le dernier mot de l'art scénique. On conspuait Ponsard, Scribe, Emile Augier, Octave Feuillet, toute l'école dite du bon sens. Nous applaudissions aux violents réquisitoires d'Auguste Vacquerie contre tout ce qui n'était pas échevelé, violent, truculent, enthousiaste. C'est l'époque du Sonnet *A Don Quichotte*. Barbey d'Aurevilly, qui devait par la suite railler *le Parnasse*, et nous portraicturer individuellement sous des traits plutôt ridicules, nous enchantait, et, malgré les opinions rétrogrades qui y fanfaraient, ses articles du *Pays* étaient chaque semaine dévorés. Mais ses diatribes contre Victor Hugo, au fur et à mesure de l'apparition des volumes des *Misérables*, indignèrent. Nous les lui pardonnions, cependant, par égard pour tant

d'autres critiques fortes, colorées, marquant les mauvais auteurs et les voleurs de renommée comme avec un fer rouge.

Verlaine était républicain, avec une certaine affinité vers les autoritaires et aussi vers les mystiques. Il admirait beaucoup Joseph de Maistre. *Le Rouge et le Noir* de Stendhal avait produit sur lui une forte impression. Il avait déniché, on ne sait où, une Vie de sainte Thérèse, qu'il lisait avec un ravissement que j'étais loin de partager. Il n'était cependant, alors, nullement croyant. S'il visitait assez fréquemment les églises, c'était en artiste, et pour les objets d'art qu'elles renfermaient, Saint-Séverin, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Sulpice, avec les deux superbes fresques d'Eugène Delacroix, recevaient plus spécialement ses hommages. Il se plut aussi, à cette époque, à entendre prêcher deux prédicateurs notoires : le père Monsabré et le père Minjard.

Les débuts littéraires de Verlaine, débuts devant le public sous la forme de l'impression, datent de 1866 [journal *l'Art*, et vers publiés dans *le Hanneton*], mais ses véritables essais remontent au moins à l'année 1860. Ce ne furent que des ébauches, des premiers jets informes, des tâtonnements et des phrases balbutiées d'enfant de lettres. De ces brouillons déchirés, brûlés, perdus, il ne reste rien. Verlaine n'avait pas conservé trace, ni même souvenir, de ces bégaiements poétiques. La première pièce de vers qu'il jugea digne, par la suite, d'être imprimée, est intitulée *Nocturne Parisien*. C'est un tableau pittoresque et synthétique de la Seine. Elle m'est dédiée et figure dans *les Poèmes Saturniens*. J'en garde précieusement l'original, ou du moins le texte mis au net sur papier à lettres bleuté, d'après le brouillon raturé, maculé d'encre, presque indé-

chiffrable, que Verlaine ne conserva même pas, car lorsqu'il pensa, par la suite, à faire entrer ce poème dans le premier volume qu'il publiait, il me redemanda son *Nocturne*. Il me l'avait passé, au cours de la classe, dissimulé dans un volume quelconque, tandis que le professeur de rhétorique latine, le bon M. Durand, nous initiait, d'une voix molle et sans conviction, aux beautés de *l'Electre* de Sophocle.

Jules de Goncourt, à propos de ce poème de début, écrivit à Verlaine, en le remerciant de l'envoi des *Poèmes Saturniens* :

... Vous avez ce vrai don : la rareté de l'idée et la ligne exquise des mots. Votre pièce sur la *Seine* est un beau poème sinistre mêlant comme une Morgue à Notre-Dame. Vous sentez et vous souffrez Paris et votre temps...

Verlaine, parlant de ses premiers essais anéantis, et qu'il qualifie de détestables, énonce : l'ébauche d'un drame sur Charles VI, dont le premier acte, celui du bal masqué où le roi brûle à demi et commence à devenir maniaque, s'ornait d'une ronde orgiaque qui débutait ainsi :

Que l'on boive et que l'on danse,
Et que Monseigneur Jésus
Aveeque les saints balance
La chaîne des pendus !

La forêt légendaire où le monarque fut assailli par une sorte de sauvage, braconnier à demi-fou, dont l'apparition provoque la démence royale, et des épisodes de la guerre de Cent ans, devaient constituer les principales péripéties de la pièce. Il cite aussi son projet de drame avec Charles V, Etienne Marcel et le roi Jean pour personnages. Enfin il rêva d'un *Louis XV* en six actes,

où l'on aurait vu Damiens vengeant, avec son canif, sa sœur enlevée et enfermée au Parc-aux-Cerfs. On voit qu'il se proposait surtout, comme genre scénique, le drame historique. Influence du romantisme et souvenir d'Hugo.

Aucun de ces projets dramatiques ne fut réalisé. Verlaine m'avait parlé d'une pièce qu'il voulait faire, dont Marie Touchet, la maîtresse de Charles IX, serait l'héroïne. Aucune trace n'en subsiste. Il s'est borné, comme œuvre dramatique, à la comédie : *les Uns et les Autres*, qui, en dehors de son fâcheux bénéfice au Vaudeville, son maléfice, comme il disait, et des représentations privées dans des cercles d'amis, ne fut pas représentée d'une façon régulière. J'ai un commencement de drame : *les Forgerons*, où notre collaboration fut interrompue par la guerre, la Commune, le mariage de Verlaine et ce qui s'ensuivit, et un scenario de drame-féerie. Il a aussi commencé un *Louis XVII* dont un fragment seulement a été publié. C'était, je pense, la seule partie du drame qu'il eût écrite. Le premier acte des *Forgerons* seul est achevé. Le restant est en partie dialogué, en partie analysé et condensé en scénario. Peut-être finirai-je, un jour, ce drame intéressant, original, qui devançait *l'Assommoir* comme tableau et psychologie de mœurs ouvrières.

Il n'existe donc pas de manuscrits dramatiques inédits de Verlaine. En revanche, il doit se trouver, en divers cartons d'anciens amis, des fragments de vers inédits, voire de petits poèmes entiers. Le poète dans sa jeunesse, et même plus tard, car il m'a envoyé, des prisons de Mons et de Bruxelles, intercalés dans ses lettres, de très nombreux fragements de *Sagesse*, avait la manie d'insérer dans sa correspondance avec des camarades des vers et des dessins. Vieilli, il se garda bien de per-

dre cette littérature susceptible d'être monnayée elle est malheureusement parfois d'un aloi contestable, mais alors il éparpillait, au hasard de ses caprices épistolaires, des pièces de vers, souvent d'une belle venue, et qu'il aurait pu, sans rougir, voir figurer dans ses volumes imprimés.

Il regretta d'ailleurs ce gaspillage. Après avoir dit, dans ses *Confessions*, qu'il n'avait voulu publier aucun de ses vers se ressentant par trop de jeunesse, il se ravisa.

Depuis, changeant d'avis, je ne sais, à parler franc, trop pourquoi j'ai fouillé dans le reste, encore assez considérable pour être encombrant, de mes paperasses jadis innombrables, dans quel désordre! pour donner quelque idée, au moins, de ma manière d'alors. Je n'ai rien retrouvé, mais rien de rien retrouvé de ces essais. Or, il y avait pourtant pour le moins autant d'intérêt que dans *les Poèmes Saturniens*, tels qu'ils parurent dans la première collection des Poètes Contemporains chez Alphonse Lemerre, en les derniers mois de 1867. (*Confessions*, première partie.)

C'est : dans les derniers mois de 1866, qu'il faut lire, ou les premiers mois de 1867, car l'édition originale des *Poèmes Saturniens* porte cette mention sur la dernière feuille : « Imprimé par D. Jouaust, le vingt octobre mil huit cent soixante-six, pour A. Lemerre, libraire à Paris. » Le volume, qui parut le même jour que *le Reliquaire* de François Coppée, et qui succédait à *Ciel, Rue et Foyer*, de L. X. de Ricard, était le troisième volume édité par Lemerre, débutant comme éditeur, et chez lequel était indiqué le siège de la rédaction et de l'administration du journal *l'Art*, décembre-janvier 1866.

Verlaine ajoutait à la déclaration qu'on vient de lire :

Seuls ont surnagé de ce d'ailleurs peu regrettable naufrage deux sonnets, l'un publié, il y a quelque deux ans,

lors d'une tournée de conférences, dans un journal de Liège, si je ne me trompe ! Qui diable avait déniché ce corbeau d'antan ? Ça s'intitulait *l'Enterrement*, et le premier vers allait ainsi :

« Je ne sais rien de gai comme un enterrement ! »

L'autre a été publié naguères dans une chronique de journal du soir par quelqu'un signant Pégomas, que je remercie en faveur de la bonne intention. (*Confessions*, première partie.)

Toujours désorbité, et ne suivant guère les journaux, Verlaine n'avait pas lu *l'Echo de Paris*, où, dans un article sympathique, à lui consacré, j'avais reproduit ce sonnet de *l'Enterrement*, retrouvé dans mes papiers, — très soigneusement conservés, classés, rangés en des dossiers depuis 1871, mais antérieurement dispersés, perdus ou détruits par ma mère affolée, à la veille ou à la suite de poursuites et de perquisitions politiques dont je fus l'objet sous l'Empire et après la Commune.

Un grand nombre de lettres et de vers et fragments inédits de Verlaine, remontant aux années antérieures à la guerre, que je possédais, ont ainsi disparu.

Le sonnet de *l'Enterrement*, qui a été reproduit par *la Plume*, nº du 1er juillet 1896, a été réimprimé dans le volume des *Œuvres posthumes*. Librairie Léon Vanier. A. Messein, successeur, 1903.

Ce sonnet, daté du 5 juillet 1864, est dans la manière ironique et macabre à laquelle, par la suite, Verlaine devait recourir souvent. Toute la pièce est d'une assez précise composition, les détails de la cérémonie funèbre préparent la chute finale et combinée : la raillerie des cupidités héritières s'étalant en joie, impossible à dissimuler, malgré la mine contristée, obligatoire pour un deuil décent.

Quant à l'autre sonnet, *A Don Quichotte*, je l'avais publié dans ma chronique du journal *Paris*, où je signais, en effet, du pseudonyme de Pégomas.

Verlaine a reproduit, en le commentant, ce sonnet retrouvé. S'arrêtant sur le peu espagnol Hurrah! du premier tercet, il fait cette remarque :

> Aujourd'hui mieux avisé, et étant donné que la couleur locale me turlupinât autant qu'en cette période de mes débuts, je remplacerais cette exclamation, par trop britannique, par le *Ollé* séant. (*Confessions*, première partie.)

A propos des « Vers de jeunesse » figurant dans l'édition des *Œuvres posthumes*, je dirai, pour mémoire, et sans y attacher d'autre importance, que le sonnet *A Don Juan* est de moi. Il a paru, sous le pseudonyme Fulvio, dans le journal *l'Art* (1866). C'est le premier écrit de moi publié.

Le poète mentionne encore, parmi ses œuvres de première jeunesse, disparues, une pièce de vers et un poème :

> Une imitation, ô si inconsciemment impudente et ô si mauvaise ! des *Petites Vieilles* de Baudelaire, et un *Crepitus*, manière de manifestation pessimiste, où, après une description d'intérieur de fosse, dans une buée malodorante, — naturellement, — surnaturellement apparaissait le dieu qui débitait un discours très amer, et méprisant au possible pour l'humanité, sa mère pourtant ! Ici encore, je ne me rappelle que les deux premiers vers de la longue, peut-être trop longue harangue de l'étrange divinité. Mais ces vers, ils sont bien, n'est-ce-pas ?
>
> « Je suis l'Adamastor des cabinets d'aisance,
> Le Jupiter des lieux bas... »
>
> (*Confessions*, première partie.)

Verlaine avait un goût assez vif pour la parodie. Il a

écrit, dans un de ses moments de gaîté, au lendemain d'une excursion que nous avions faite dans les bouges de la Villette, *l'Ami de la nature*, chanson argotique réaliste, devançant le genre montmartrois, et je rappellerai que nous fîmes, en collaboration avec François Coppée, deux complaintes sur l'air de Fualdès, l'une, lors de l'attentat de Berézowsski, au Bois de Boulogne. sur l'empereur de Russie, et l'autre, à propos d'un crime retentissant, l'affaire d'empoisonnement Frigard, à Fontainebleau. Verlaine a, de plus, publié divers triolets et quatrains satiriques, comme l'épigramme sur la photographie représentant Alexandre Dumas, en manches de chemises, tenant Miss Ada Menken, la belle écuyère des *Pirates de la Savane*, sur ses genoux, dans une pose très suggestive :

L'Oncle Tom avec Miss Ada,
C'est un spectacle dont on rêve.
Quel photographe fou souda
L'Oncle Tom avec Miss Ada ?
Ada peut rester à dada,
Mais Tom chevauche-t-il sans trêve ?
L'Oncle Tom avec Miss Ada
C'est un spectacle dont on rêve !

Verlaine aimait par moments la grosse farce, et, quelque temps avant la guerre, après avoir ciselé les vers délicatement ouvragés des *Fêtes galantes*, enthousiasmé par un vaudeville idiot représenté à la Gaîté-Rochechouart, qui s'appelait *la Famille Beautrouillard*, il voulut se mettre, avec son ami Viotti, à une farce analogue qu'il intitulait *Veaucochard et fils Ier*.

Il m'écrivait (la date manque; je suppose, à raison de la mention des *Fêtes galantes* parues, que cette lettre est de la fin de l'année 1869).

Vendredi 5.

Mon cher collabo-rateur,

Le temps ne te semble-t-il pas venu d'annoncer ces *Forgerons*-là [le drame dont j'ai parlé plus haut] ? Donc, ne pourrais-tu pas rédiger, à l'adresse de l'homme-horloge [Victor Cochinat courriériste théâtral du *Nain Jaune*, allusion à l'enseigne du magasin de pendules de la Porte-Saint-Denis, Victor Cochinat étant nègre], qui trouve les Parnassiens de si vilains bonhommes [épithète qui fut le prétexte et le point de départ de la réunion mensuelle de poètes et d'artistes, dite le dîner des *Vilains Bonshommes*], une note à peu près conçue comme suit : « Notre collaborateur, M. Edmond Lepelletier [j'étais alors rédacteur audit *Nain Jaune*], met en ce moment la dernière main à un grand drame en prose, en 5 actes et 40.000 tableaux, intitulé *les Forgerons*, qu'il perpètre en société avec le célèbre Paul Verlaine. Ce dernier, poète délicat, auteur acclamé des *Poèmes Saturniens*, cette œuvre immense, et des *Fêtes Galantes*, cette charmante fantaisie, est, en outre, l'auteur, en société avec M. Lucien Viotti, d'un opéra-bouffe, que nous croyons appelé à un succès épatant, et dont le titre est, jusqu'à présent : *Veaucochard et Fils Ier*.

Qu'on se le dise ! A vous, MM. Offre-un-bock [Jacques Offenbach], Hervé, Léo Delibère, Lecoq et tutti quanti !... Je compte sur toi.

Je ne suis pas venu mercredi, et je ne sors plus, d'ailleurs, depuis 99 jours, parce que Veaucochard, ça doit être fini, présenté et joué d'ici à un mois ou deux.

Je fais aujourd'hui vendredi infraction à cette règle, parce que je dîne au quartier Ninacum [chez Mme Nina de Callias, rue Chaptal], avec Sivrot [Ch. de Sivry] and Cross Carolus [Charles Cros, l'auteur du *Coffret de santal*, l'un des inventeurs du téléphone]. Toutefois, mercredi, je compte honorer tes salons de la présence de ton rancunier.

P. Verlaine.

P. S. — Viens me voir à la Ville, parbleu !

Ce *Veaucochard et Fils Ier* fut-il jamais terminé ? Je ne sais même pas s'il fut sérieusement commencé. Lucien Viotti était un charmant garçon, mais indolent

au possible. Avec ses allures élégiaques et sa douceur mélancolique, je ne le vois pas très bien faisant parler, en couplets burlesques, ce Veaucochard et ce fils Ier. Je n'ai même aucune idée de ce que pouvait être cette opérette qualifiée de bouffe. Verlaine était alors très engoué de la musiquette d'Offenbach et d'Hervé. *Le Serpent à plumes* l'enchantait, et il admirait fort *l'Ile de Tulipatan*. Il voyait très fréquemment Charles de Sivry, son futur beau-frère, musicien varié, jouant tous les genres, parodiant tous les maîtres, très habile contrepointiste, et écrivant des galops endiablés et des refrains alertes sur des rythmes de polka. C'était sans doute le gai compositeur qui lui avait suggéré le goût de l'opérette.

Par la suite, Verlaine donna à Emmanuel Chabrier, le compositeur d'*Espana*, un scenario d'opérette, qui fut remanié, refait et joué sous le titre de *l'Etoile*, et sous le nom d'un autre auteur. Paul aurait écrit pour cette pièce notamment la Chanson du *Pal*, dont Chabrier nous chantait les couplets, très scandés, qui débutaient ainsi :

Le Pal
Est de tous les supplices
Le principal,
Il commence en délices
Le Pal,
Mais il finit fort mal...

Non seulement, Verlaine, entre deux poèmes délicats ou puissants, ne dédaignait pas de sacrifier à la Muse légère, et même vulgaire, de l'opérette et du café-concert, mais encore, à l'occasion, il jouait son personnage en de burlesques charades que nous improvisions. Il lui arriva

même, dans une circonstance à peu près unique, car la nature ne l'avait pourvu d'aucun des dons du ténor, de chanter un petit rôle dans une saynète bouffe, intitulée *le Rhinocéros*, dont j'étais l'auteur, et qui fut, par la suite, représentée plus de cent fois au théâtre des Délassements Comiques. La musique, vive et joyeuse, était de Charles de Sivry.

Si je relate cet épisode artistique, unique dans la vie de Verlaine, car je crois que jamais plus il ne joua la comédie de société, je puis même affirmer qu'il ne se risqua jamais à chanter en public, même entre camarades, sa voix étant fausse, discordante, impossible, c'est que la représentation et surtout les quelques répétitions de ce *Rhinocéros* eurent une influence décisive sur la destinée de Verlaine : ce fut à cette occasion qu'il se trouva en rapport avec Charles de Sivry, dont il devait bientôt épouser la sœur.

Je rencontrais depuis longtemps l'étrange petit musicien qu'était Charles de Sivry chez des amis de ma famille, M. et Mme Léon Bertaux, sculpteurs. Mme Léon Bertaux, depuis présidente de l'Union des Femmes peintres et sculpteurs, auteur d'une *Baigneuse* remarquée et médaillée au Salon de 1872, recevait dans son atelier de la rue Gabrielle, à Montmartre. Ces soirées, mi-bourgeoises, mi-artistes, étaient amusantes, comme programme imprévues, comme assistance bigarrées, et d'un éclectisme composite rare. Des notabilités de la Butte s'y rencontraient avec des bohêmes du quartier Pigalle. On y faisait de la musique, on y jouait des charades, et un jour, à l'occasion d'une soirée plus priée, entourée de quelques solennités, comportant invitations par lettres, puis estrade pour le concert, artistes convoqués, poètes recrutés, — François Coppée récita en cette occasion sa

belle pièce des *Aïeules*, qu'il venait de composer, — on me demanda de fabriquer une saynète dont Sivry écrirait la musique.

Je confectionnai *le Rhinocéros*, qui fut, par la suite, augmenté, développé pour la scène, et qui alors ne comportait que trois personnages. Un de mes amis, comique amateur, ayant un filet de voix agréable, et accoutumé à débiter, en nos petites soirées, le répertoire de Berthelier, devait remplir le rôle du ténor. Mais notre amateur, représentant de commerce dans une grande maison de soieries de la rue des Jeûneurs, dut se mettre en route inopinément quelques jours avant la représentation. Comment le remplacer? J'emmenai Verlaine, à une répétition, dans l'atelier Bertaux. Très embarrassé pour combler le vide causé par le départ du voyageur, je dis au poète : « Tu nous aideras, mon vieux, tu liras le rôle, et la répétition pourra avoir lieu quand même, en attendant que je déniche un ténor. » Accepté. Verlaine se présente, prend le rôle, le lit, et, ma foi! d'une façon si comique, avec des intonations si burlesques, passant de la basse profonde d'un chantre de cathédrale au fausset d'un ventriloque, qu'il déconcerta et stupéfia. C'était un mélange de burlesque froid et de macabre joyeux et impressionnant. Ah! quel ténor inouï et quel singulier comique! Mac-Nab, par la suite, me rappela l'allure de Verlaine chanteur d'opérette. Il y avait en lui du clown et du croque-mort. Tous ceux qui assistaient à la répétition, et l'on s'y amusait énormément, peut-être la représentation solennelle fut-elle moins drôle, éclatèrent de rire et complimentèrent l'acteur imprévu. « Vous ressemblez à Grassot! » dit un peintre nommé Pécrus. Le compliment était gros, Grassot étant alors le comique le plus en vogue du Palais-Royal, le roi des bouffons, avec son célèbre

gnouf! gnouf! que Verlaine reproduisait, sans l'imiter, grâce à un rauque hoquet scandant ses mots.

Il faut dire que Verlaine offrait alors la physionomie la plus extraordinaire qui se pût voir. La première fois qu'il s'était présenté chez mes parents, avec sa tête toute rasée, son menton imberbe, ses yeux caves, ses sourcils épais et redressés, ses pommettes mongoliques et son nez camus, ma mère, surprise, avait poussé comme un cri d'effroi : — « Mon Dieu ! me dit-elle, après qu'il fut parti, ton ami m'a fait l'effet d'un orang-outang échappé du Jardin des Plantes ! »

A l'époque de la représentation du *Rhinocéros*, la barbe avait poussé au menton de Verlaine, ses yeux avaient pris une expression faunesque, son sourire, car il riait beaucoup et largement, agrandissait sa bouche jusqu'aux oreilles, ce qui est d'une irrésistible puissance comique, enfin il affectait, en parlant d'après la méthode banvillesque, de hacher les mots entre les dents, avec l'accentuation de l'index projeté en avant, puis érigé solennellement. Vêtu d'un mac-ferlane fauve, devenu pisseux par l'usage, coiffé d'un long tube noir, sa canne dans la poche, il produisit donc une véritable sensation. Ce début remarqué, sinon remarquable, fut d'ailleurs sans lendemain. Verlaine ne vit même jamais *le Rhinocéros* sur la scène.

Parmi les assistants, serrés sur les chaises garnissant l'atelier Bertaux, figurait au grand complet la famille Mauté, invitée comme faisant partie des notabilités montmartroises. La jeune Mathilde Mauté, la demi-sœur de Charles de Sivry, était présente. Ce fut la première fois qu'elle aperçut son futur époux. Lui, ne fit sans doute guère attention à cette petite fille, alors classée parmi les insignifiantes, perdue dans la foule, et dont personne ne

s'occupait. Peut-être, au contraire, l'étrangeté du poète, débitant des insanités dans un rôle d'amoureux grotesque, fit-elle impression sur la jeune personne, et plus tard, quand ils se rencontrèrent, rue Nicolet, présentés l'un à l'autre comme s'ils ne s'étaient jamais aperçus, le souvenir de la soirée de l'atelier Bertaux valut sans doute au poète saturnien, doublé d'un comique, un regard curieux, un accueil aimable. Les clowns, les pitres, les farceurs scéniques, même les plus laids, on peut dire surtout quand ils sont très laids, ont toujours un attrait inexplicable, et leurs conquêtes sont innombrables. C'est probablement le personnage comique du *Rhinocéros*, plus que le poète des *Fêtes galantes*, qui valut à Verlaine sourire et douce poignée de main, avec un compliment, lors de l'initiale entrevue. Peut-être que, sans ce *Rhinocéros*, ce ténor en route, et le hasard du rôle confié à lui, Verlaine n'eût jamais été amené à franchir le seuil de cette maison de la rue Nicolet, paradis tôt mué en enfer. Mais, comme les livres, les opérettes ont leur destinée, et notre saynète-bouffe devait, pour l'un des interprètes, tourner au drame.

Verlaine, parce qu'il avait en tête des idées de théâtre, suivait assidûment, tour à tour à Montmartre et à Batignolles, les représentations de la troupe Chotel. Alors, dans ces deux théâtres de quartier, réunis sous la même direction, on changeait l'affiche tous les huit jours. Chaque troupe jumelle émigrait, avec le drame joué toute la semaine, et Batignollais et Montmartrois avaient ainsi, tous les samedis, une première. On donnait les drames et les comédies à succès des théâtres de Paris ; on jouait aussi, quand les nouveautés manquaient, des drames du répertoire de l'Ambigu et de la Porte-Saint-Martin, car les pièces en vogue n'auraient pas suffi, à

raison du renouvellement hebdomadaire du spectacle, à alimenter ces deux scènes de banlieue. De bons artistes, Chotel, le directeur, en tête, se rencontraient dans cette troupe suburbaine. On a applaudi, sur ces planches extérieures, Parade, Daubray, Nertann, Priston, et bien d'autres que j'oublie, alors débutants et ignorés, depuis applaudis au Vaudeville, au Gymnase, au Palais-Royal.

Verlaine assistait aux représentations dans l'orchestre des musiciens, où il était introduit par un camarade, violoniste amateur, garçon très original, un peu fantasque même, nommé Ernest Boutier, qui a disparu, sans avoir rien publié, bien qu'il eût été un instant mêlé au groupe naissant des Parnassiens, et qu'il eût sans doute, comme nous tous, en portefeuille, des élucubrations, en prose et en vers. Ce Boutier a joué un rôle dans vie littéraire de notre jeunesse : ce fut lui qui nous fit connaître le libraire Alphonse Lemerre, et qui amena toute la bande parnassienne au passage Choiseul. D'où l'essor poétique de 1869.

Le drame banlieusard, les cafés-concerts de Rochechouart et les opérettes en chambre ne retenaient point toute l'attention de Verlaine. Son vaste cerveau s'ouvrait à toutes les manifestations de l'art. Nous avons fait de fréquentes visites au Louvre, au Musée du Luxembourg. Il ne manquait pas les Expositions de peinture, alors au Palais de l'Industrie.

Viens dimanche à la maison, vers les deux heures deux heures et quart, m'écrivait-il en mai 1864, nous irons, si tu veux, au Salon, quoiqu'il soit bien mauvais cette année.

J'ai donné la date, pour préciser, car l'appréciation péjorative de Verlaine pourrait s'appliquer à d'autres années. C'est un refrain habituel que celui-là. Il est vrai

qu'on va au Salon par habitude, et pour y avoir été.

Il aimait la musique et la bonne musique. Il fut l'un des premiers auditeurs assidus de ces *Concerts populaires,* fondés par Pasdeloup, et qui ont si fortement contribué à répandre le goût musical en France, et à l'affiner en le documentant. A ces concerts, au Cirque du boulevard des Filles-du-Calvaire, où, pour la première fois, les chefs-d'œuvre de la musique classique, symphonies de Beethoven, de Haydn, de Mozart, réservés jusque-là aux abonnés aristocratiques de la Société du Conservatoire, étaient offerts à la foule, moyennant un prix minime, — c'est le bon marché des places qui a fait le succès et la fortune de Pasdeloup, — l'affluence était grande. Le billet suivant en donne la preuve :

Ce samedi 24 [octobre 1864 ?]

Mi bueno,

Voici ce qui a été décidé entre le révérendissime Ernest [le violoniste Boutier] et ton serviteur, relativement au concert de demain. Je serai chez toi vers midi et demi. Nous irons prendre Ernest au passage Verdeau, et de là nous nous dirigerons vers le Cirque Napoléon, où nous devrons arriver vers une heure et demie, ce n'est pas trop tôt, et mieux vaut attendre une demi-heure et être placés raisonnablement, que de rester debout pendant trois heures consécutives, ou de trouver le guichet fermé, ce qui pourrait parfaitement nous arriver demain jour d'ouverture, si nous ne prenions pas un peu d'avance. Ainsi tiens-toi prêt pour midi et demi, je frapperai à ta porte plutôt avant qu'après.

A demain et mille amitiés.

PAUL.

P. S.— Je décachette pour te prier de vouloir bien à l'avenir ne plus mettre d'*s* à mon nom qui n'en peut mais.

J'avais imaginé, en effet, que le nom de Verlaine, terminé, comme Vilaines et bien d'autres noms de localités ayant cette désinence, ferait mieux pour l'œil, pour

l'impression typographique, agrémenté d'un *s* final. Pour amener Paul à cette réforme orthographique, d'ailleurs absurde et même nuisible au point de vue des confusions d'état-civil, je m'amusais à orner d'un *s* la suscription de son nom dans mes lettres. Il protesta et je n'insistai plus.

A la date de la soirée Bertaux, à la présentation de Paul Verlaine dans la famille Mauté (1867), commence une nouvelle phase d'existence pour le poète. Mais il nous faut revenir en arrière et parler de Verlaine employé. Cette période de sa vie comprend sept années, de 1864 à 1871 (la Commune).

IV

VERLAINE EMPLOYÉ. — L'AIGLE ET LE SOLEIL. — L'HOTEL-DE-VILLE. — LA GARDE AUX REMPARTS. — LA COMMUNE. — VIE EN FAMILLE RUE NICOLET

(1864-1871)

Verlaine a été sept ans bureaucrate. Pourvu du diplôme de bachelier ès-lettres, et ayant satisfait à la conscription, — la veille du tirage au sort, ses parents s'étaient assurés contre le mauvais numéro, et il en tira un excellent, — il fallait songer à trouver à ce grand garçon de vingt ans une occupation régulière et lucrative. Ses parents estimaient, non sans raison, que la poésie était une industrie peu rémunératrice, et qu'il fallait chercher un autre « débouché ». Un jeune homme ne pouvait rester à rien faire. On lui avait accordé quelques semaines de vacances, qu'il passa gaîment et plantureusement à Lécluse et à Fampoux, chez les Dujardin et les Dehée, arpentant les champs, buvant de la bière aigre qu'il trouvait exquise, courtisant les maritornes des auberges rencontrées au hasard de ses courses, se régalant de rincettes de genièvre, chassant, fumant, aspirant par tous les pores la forte vie rustique qu'il aimait, et, entre temps, lisant, pour s'entretenir l'intellect, le Ramayana, dont il disait : « Par Indra ! que c'est

beau, et comme ça vous dégotte la Bible, l'Evangile, et toute la déguculade des Pères de l'Eglise ! »

Rentré à Paris, en attendant mieux, il prit une inscription de droit. Il ne témoignait d'aucune aptitude professionnelle spéciale. Il était douteux qu'il fût jamais avocat ou homme d'affaires. On songeait, pour lui, à d'indéterminées fonctions bureaucratiques. Le diplôme de licencié pouvait être utile dans les ministères. Donc, en route pour l'école de droit. Il s'arrêta à mi-chemin, et fut surtout assidu aux cours des brasseries de la rive gauche et aux examens des caboulots de ce Quartier Latin où devait, vingt ans plus tard, s'enliser sa volonté et se perdre, avec son talent, ses forces et sa santé.

Le capitaine Verlaine n'admettait pas beaucoup ces déambulations, loin de sa vigilance attentive. Il se doutait de l'inutilité de ce stage d'étudiant. Il parlait à tout venant de son désir de « caser Paul ».

Sur la recommandation d'un ancien compagnon d'armes du capitaine, M. Darcet, officier retraité, faisant partie du conseil d'administration d'une compagnie d'assurances, Paul fut présenté et agréé dans les bureaux des compagnies *l'Aigle* et *le Soleil*, réunies alors et ayant leur siège rue du Helder. La compagnie était dirigée par un M. Thomas, qui se faisait appeler à ce moment « de Colmar », en attendant qu'il devînt « M. le duc de Boïano ».

Pour parvenir à cette incorporation dans la paperasserie administrative, Verlaine avait été soumis à un stage professionnel chez un entraîneur spécial, nommé Savouret, tenant cours d'écriture, de tenue des livres et de comptabilité, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Pendant quelques mois il apprit à « écrire ». Les bacheliers ès lettres qu'on fabrique dans les lycées ne sont pas aptes

à gagner leur pain en se servant de la plume, dans un bureau. Il était impossible d'admettre dans une administration quelconque le jeune rhétoricien, dont l'écriture tourmentée était bonne tout au plus à donner de la copie aux imprimeurs, grands déchiffreurs d'hiéroglyphes.

Après avoir subi cette orthopédie scripturale, et instruit dans l'art profond d'écrire une lettre d'affaires, Verlaine fut enfin installé devant des rangées de cartons verts, dans les bureaux de la Compagnie *l'Aigle* et *le Soleil*. Cet emploi bureaucratique eut une influence plus considérable qu'on ne le supposerait sur l'existence de Paul. La destinée des hommes est semblable à une pente sur laquelle dévale le ruisseau des jours : un caillou, une dépression, un brin d'herbe peuvent faire ricocher et dévier la vie qui coule.

Verlaine alors était forcément sobre. Nous devisions ensemble, plus généralement le long des quais, en furetant dans les cases aux bouquins poussiéreux, dans les musées ou dans les églises, pour les tableaux, et sans préoccupation cultuelle, qu'au sein des cafés. Nous recherchions les endroits gratis, nos parents nous laissant, par prudence et par économie, la bourse légère.

A la fin du premier mois passé à la Compagnie, Verlaine encaissa des appointements. Ce fut comme une initiation. Il avait été convenu qu'il remettrait la moitié de sa paie à ses parents, et qu'il garderait l'autre pour ses menues dépenses, parties de plaisir, achat de livres, emplette de divers objets de toilette et d'habillement. En remontant, ce bienheureux soir de Sainte-Touche, attendu, escompté mentalement, la pente des Batignolles, on fit une ou deux stations dans les cafés rencontrés. Cela nous parut agréable. On se promit de recommencer, et des haltes en route on prit l'habitude. J'allais

l'attendre à la sortie de son bureau, vers cinq heures, et nous faisions escale au café d'Orient, vaste établissement avec billards sis en haut de la rue de Clichy. Là, durant l'heure prolongée de l'apéritif, nous causions de tout ce qui nous intéressait, littérature, art, politique. Pendant ces conversations échauffantes, Verlaine s'accoutuma à renouveler la boisson verte placée devant lui. Dès lors, il contracta ce besoin de boire, avec fréquents renouvellements, que le service aux remparts pendant le Siège devait développer, qui fut pour lui, à différentes époques de sa vie, une véritable maladie. Ce goût, cette habitude des liquides, confinant à la dipsomanie, ce fut pour lui une faiblesse morale et cérébrale profonde, une cause de déchéance sociale et même intellectuelle.

Il était entré à la Compagnie d'assurances en attendant son admission dans les bureaux de la Ville. Il avait fait sa demande régulière. Un ami de mon père, M. Tassin, qui était directeur de l'Octroi de Paris, l'avait appuyée. Après avoir passé un examen d'écriture et de comptabilité satisfaisant, exhibé son diplôme de bachelier, et fourni les pièces exigées, il fut admis, en mars 1864, et nommé à un emploi d'expéditionnaire, à la Mairie du neuvième arrondissement, rue Drouot. Il fut attaché au bureau des mariages. Après un certain stage dans cette mairie, il passa à l'administration centrale, et fut envoyé comme expéditionnaire à l'ordonnancement, bureau des Budgets et Comptes.

A l'Hôtel-de-Ville, Verlaine fut assurément un employé très peu zélé, à l'assiduité intermittente. Arrivé à 10 heures et quart, il signait la feuille de présence, jetait un coup d'œil, comme effrayé par l'abondance de la tâche, sur les dossiers amoncelés devant lui, les écartait doucement, puis, abrité par l'échafaudage des car-

tons verts surmontant son bureau, déployait un journal du matin, ou bien crayonnait quelques silhouettes aperçues dans le parcours des Batignolles au bâtiment municipal, ou encore il rimait lentement un quatrain ou ébauchait un sonnet. Dès midi, il s'évadait du bureau, nu-tête, laissant accroché à la patère son chapeau, répondant de sa présence, en cas de visite du sous-chef. Il n'était surveillé que par un commis principal, nommé Guy, brave homme, besogneux et laborieux, préoccupé surtout de récolter des travaux supplémentaires, et satisfait d'avoir un collègue qui n'en recherchait point. Verlaine avait pour tâche de mandater les traitements des desservants de Paris et ceux des curés de la banlieue.

Hors du bureau, de son pied alors léger, Verlaine se rendait au café du Gaz, rue de Rivoli. Là, se réunissait, tous les jours, nombreuse et poétique compagnie. L'Hôtel de Ville, sous le baron Haussmann, fut fort hospitalier pour les gens de lettres. On sait que Rochefort avait passé par ces bureaux, et y avait travaillé dans la mesure de Verlaine. Georges Lafenestre, Armand Renaud, Léon Valade, Albert Mérat, tous poètes destinés à une certaine renommée littéraire et à une carrière administrative prolongée, étaient, parmi les employés municipaux, fidèles habitués du café du Gaz. Par la suite, j'y déjeunai parfois, en venant du Palais. Là, eurent lieu de longues parlottes de poètes amis, de jeunes débutants de lettres, de maîtres sur invitations venus à ce café. A côté d'entrepreneurs, ayant déjeuné à la Belle-Gabrielle, et, en prenant le café, parlant d'adjudications et discutant des rabais, on entendait s'élever de bruyantes et contradictoires discussions sur la rime riche, sur l'*e* muet, sur la consonne d'appui, sur la césure libre, sur le

rejet et le vers blanc, et autres questions prosodiques, pour nous captivantes. On se lisait des lettres donnant des renseignements littéraires. On écoutait des voyageurs, comme Emile Blémont, alors jeune avocat, revenu d'Italie, parlant avec enthousiasme des merveilles de cette terre bénie de l'art. On donnait des comptes rendus de ce qui s'était passé aux Samedis de Leconte de Lisle, là-bas, du côté du Gros-Caillou. On évoquait l'étrangeté des premiers vers d'un jeune professeur d'anglais, nommé Stéphane Mallarmé, dont Verlaine admirait la forme obscure et recherchée, et on lisait passionnément les revues, les journaux, où les questions de littérature et de poésie étaient accueillies. Cette heure du café, après le repas de midi, était pour le jeune employé assurément plus agréable que le remplissage des mandats ecclésiastiques en compagnie du bon M. Guy.

Le passage de Verlaine à l'Hôtel-de-Ville ne fut donc guère brillant. Il n'était même pas parvenu au grade de commis quand la guerre éclata. Il n'avait pu se résoudre à passer l'examen nécessaire, très facile, mais indispensable pour l'avancement. Il ne considérait nullement la bureaucratie comme une carrière pour lui, sans cependant chercher une situation différente, sans se préoccuper de littérature productive. Il ne songeait pas non plus à quitter la Ville. Il se croyait fixé pour la vie, comme tant d'autres, sur son rond de cuir. Il attendait, avec une sorte de fatalisme d'employé, l'augmentation réglementaire triennale des appointements, en faisant des vers, sans se soucier de devenir sous-chef.

Verlaine, à aucune époque de sa vie, n'eut d'ambition. On ne peut lui trouver un souhait, une aspiration vers une place, une dignité, une élévation quelconque. Aux derniers jours de son existence surexcitée par l'alcool, on

lui mit sans doute en tête de se présenter à l'Académie. C'était une plaisanterie de compagnons fantaisistes, qu'il parut prendre un temps au sérieux. Il se dit, entraîné, échauffé par des libations exagérant la personnalité : « Pourquoi, moi aussi, ne serais-je pas académicien? Un tel l'est bien!... » Mais cette poussée vaniteuse ne dura pas. Elle cessa avec les propos trop suggestifs qui l'avaient fait naître. Il n'eut le regret d'aucune gloriole échappée, d'aucune faveur ajournée ou refusée, parce que, même à l'époque où nulle objection tirée de ses désordres ne pouvait être faite à une sollicitation honorifique, il ne demanda rien.

Il aurait pu, après la publication des *Poèmes Saturniens* et des *Fêtes galantes*, postuler les palmes académiques, que M. Duruy venait d'instituer. Il refusa même de se présenter à la Société des Gens de lettres, où Charles Joliet s'offrait à lui comme parrain. Il était indifférent au lucre. Il se savait assuré, dans l'avenir, de quelques bonnes rentes, et cela sans doute le poussait à négliger les questions de gain. Il aurait pu, cependant, en passant l'examen de commis, qui était aisé, augmenter son traitement limité à 1800 francs. Mais il ne se préoccupait pas plus d'améliorer sa situation administrative que de gagner de l'argent avec sa plume. De ci de là, il plaça bien quelques articles dans les journaux littéraires, mais c'étaient des feuilles éphémères, où l'on ne payait pas, comme *le Hanneton*. Cette copie, vers ou fragments de critique générale et abstraite, ne rentrait aucunement dans les besognes régulières et marchandes du journalisme. A aucune époque de sa vie, même quand je lui fis ouvrir les colonnes de *l'Echo de Paris*, il ne fut capable de faire ce qu'on appelle du journalisme. C'est un art spécial et une production à part que la copie des-

tinée à être imprimée à des milliers d'exemplaires et à être mise sous les yeux du grand public. Le journalisme, même exclusivement littéraire, auquel s'attelèrent si tardivement, et non sans succès, plusieurs des camarades de Verlaine, comme Mendès, Coppée, Armand Silvestre, tous jusque-là chevauchant exclusivement le Pégase indépendant, glorieuse mais peu productive monture, exige des aptitudes particulières, des ponctualités d'esprit, des sélections de sujets, de la mesure dans l'expression, enfin toute une gymnastique de métier à laquelle Verlaine, irrégulier en tout, et vagabond de l'intellect aussi, ne pouvait ni s'accoutumer, ni même se livrer. Il fut, toute sa vie, le contraire de l'homme de lettres professionnel. Il n'eut ni le goût ni la technique de l'écrivain vivant de l'écriture, comme le prêtre de l'autel, comme l'avocat du tribunal, comme le menuisier de l'atelier. Virtuose amateur, observateur intermittent, rêveur fantaisiste, il portait des écrits comme l'églantier des roses sauvages. Il produisait des vers d'une sève capricieuse et personnelle, dans une poussée inconsciente et fatale. Il secrétait la poésie qui gonflait en lui et montait tout à coup, sans se soucier d'en tirer parti ou profit. Il désirait être lu, mais le nombre des lecteurs ne le préoccupait guère. S'il publiait des recueils de vers, c'est parce qu'il était convenable d'être imprimé, parce qu'on ne peut distribuer à des confrères, à des critiques, à des maîtres, des poèmes manuscrits. Il fit imprimer à ses frais tous ses premiers volumes, et n'encaissa que bien peu d'argent des libraires, Lemerre, Palmé, Savine. Sauf chez Fasquelle et chez Vanier, dans ses dernières années, ses droits d'auteur furent nuls. La presse, si honnie des thuriféraires décadents et symbolistes, ayant créé autour du nom, de l'œuvre et de la vie

de Verlaine, cette atmosphère de notoriété qui se condense en réclame marchande, il put monnayer, sur le tard, ses vers,et les moins bons. Alors seulement le poète miséreux se soucia de changer en écus les feuilles sèches de ses manuscrits. Il y parvint péniblement. Il n'avait ni l'habitude ni le savoir-faire des rapports avec les éditeurs. Ceux-ci ne se hâtaient point d'ouvrir leur caisse, car ils avaient de la méfiance, quant à la livraison exacte de l'œuvre acquise, et aussi doutaient-ils de la vente. Si Verlaine parvint à soutirer quelques pièces de cent sous à Vanier, qui, ayant déjà publié la plupart de ses ouvrages, ne voulait pas qu'un concurrent pût en débiter d'inédits, c'était à la suite de marchandages, de supplications, de roueries et de menaces peu dignes des deux côtés. Ces marchés, qui se passaient avec quelques « thunes », comme disait Verlaine, dans la rue ou devant le marbre d'une table de café, ressemblaient plutôt à des opérations de brocante ou à des distributions de bienfaisance qu'à un traité d'homme de lettres avec son éditeur.

Si son existence d'employé fut calme, sans incident administratif, il ne s'en produisit pas moins trois événements importants, décisifs, dans la vie du poète bureaucrate : il se maria en août 1870, la guerre éclata, puis le Siège et la Commune survinrent.

Libéré du service militaire par son numéro de tirage au sort, de plus, ayant fourni un remplaçant, appartenant par sa classe (1864) aux contingents non appelés dans l'armée active ou dans la mobile, en outre marié, et ainsi mis en dehors des effectifs de marche de la garde nationale, Verlaine aurait pu s'embusquer, comme beaucoup d'employés municipaux, dans quelque fonction permettant de se couvrir de l'uniforme et d'éviter les gardes

au rempart. Mais il était républicain, bon patriote, tout enflammé de zèle et d'ardeur pour la défense, il se fit inscrire au 160e bataillon de la Rapée-Bercy. Il habitait alors rue du Cardinal-Lemoine, nº 2, quartier de la Halle-aux-Vins (Ve arrondissement, Panthéon).

Le bon Paul avait l'âme d'un héros, mais les organes physiques d'un pantouflard, comme on nommait alors, par moquerie, les gardes nationaux sédentaires. Grands joueurs de bouchons devant la Patrie et stratégistes émérites en face de tous les comptoirs, zincs, tables de bois ou de marbre où l'on débitait des boissons, seules denrées alimentaires qu'on pouvait se procurer pendant le Siège, ces soldats-citoyens n'ont pas été sérieusement utilisés. N'étant ni exercés, ni commandés, leur dévouement devait rester sans emploi. Un général habile et hardi les eût entraînés, aguerris, transformés en légionnaires, mais Trochu était le contraire de ce général-là.

Le bataillon de Verlaine était de service dans la région des forts du Sud, entre Issy et Montrouge. Nous ne nous sommes pas vus pendant la guerre, et cependant, après le retour du 13e corps de Mézières, nous n'étions pas loin l'un de l'autre. Mon régiment, le 69e de ligne, devenu 10e de marche, puis 110e d'infanterie, défendait la redoute des Hautes-Bruyères, entre Montrouge et Villejuif. Armé d'un lourd fusil à tabatière, Verlaine monta mélancoliquement la garde, avec une résignation de moins en moins patriotique. Il fut rapidement découragé. Physiquement vite fatigué, aussi ; il se reposait volontiers de ces exercices guerriers, qu'il jugeait superflus, et qu'il trouvait harassants, dans les cantines propices. La défense nationale donnait très soif aux soldats-citoyens. Verlaine fut promptement à la hauteur des forts buveurs du bataillon, où les tonneliers, garçons mar-

chands de vins, tous ouvriers ou habitants de Bercy, appartenant au commerce des liquides, étaient en majorité. Il ne tarda pas à rentrer gris au domicile conjugal. Il troubla, inquiéta sa femme. Peut-être eut-il, un beau soir, des expansions trop chauvines ou trop aimables ; la jeune épousée quitta alors, pour la première fois, le domicile conjugal ; elle courut se réfugier chez ses parents, à Montmartre. Le mariage remontait à six mois à peine, et l'encre n'avait pas encore séché sur les feuillets enthousiastes de *la Bonne Chanson*.

A la suite d'une bronchite, déclarée issue des gardes aux remparts, par les nuits froides, et vérifiée par le major de bataillon, Verlaine fut dispensé de service actif et invité à reprendre ses fonctions de bureaucrate. Il y avait toujours, à l'Hôtel de Ville, de la paperasserie en souffrance. Il déposa, non sans un certain soulagement, son fusil de garde national. Il ne le reprit plus.

Bien qu'en principe favorable au mouvement du 18 mars, partageant les sentiments de la plupart des Parisiens, républicains et patriotes, éprouvés par les angoisses du Siège, et redoutant de l'assemblée de Bordeaux une restauration monarchiste, il ne participa point à l'insurrection. Si, par la suite, il fut classé parmi les communards, ce fut par une extension complaisante de ce qualificatif périlleux, et qui n'est pas encore réhabilité complètement.

Il ne se rendit pas à Versailles, voilà tout son délit. Verlaine ne fut, d'ailleurs, à aucune époque, l'objet d'une instruction judiciaire pour participation à la Commune. Ces faits, qui ont été souvent mal rapportés, ont besoin d'être précisés.

M. Thiers avait quitté précipitamment Paris, le 18 mars 1871, emmenant le Gouvernement derrière la calè-

che qui, au galop de deux chevaux fouettés, excités, l'emportait loin de la ville soulevée. Le petit homme laissait à l'abandon tous les services publics. Sa fuite avait été si prompte qu'il n'avait même pas songé à donner des ordres pour l'évacuation des ministères et des bureaux de la préfecture. Peu à peu, les chefs administratifs émigrèrent à leur tour, spontanément, de leur propre décision. Ils accouraient à Versailles, soit par zèle, soit par crainte. Ce ne fut que quelques jours après la dérobade que des chefs de bureaux, des employés vinrent à Versailles, sur mandat exprès, organiser des services provisoires. Aucun ordre régulier, hiérarchique, n'avait été communiqué aux employés secondaires de la Ville de Paris. Personne ne leur avait prescrit d'avoir à cesser de se rendre à l'Hôtel de Ville de Paris, comme ils en avaient l'habitude, et d'attendre chez eux le moment où ils seraient invités à rejoindre, à Versailles, le préfet et les grands chefs. Par la suite, le Gouvernement de Versailles fit paraître, dans les journaux dont il disposait, par conséquent peu lus à Paris, un avis recommandant aux employés de l'Etat et de la Ville de s'abstenir de tout service, et d'attendre les convocations qui leur seraient adressées, émanant de leurs chefs réguliers. Quelques-uns de ces empressés serviteurs, pour faire leur cour et mériter bonnes notes et avancement, sans attendre cette convocation, qui d'ailleurs ne parut jamais, plièrent bagage dès la première quinzaine, fuyant Paris en révolte, à l'imitation de M. Thiers. Ils arrivèrent à Versailles, effarés, exagérant l'effroi, grossissant les périls auxquels ils avaient échappé, mettant leurs manches de lustrine à la disposition du gouvernement. M. Thiers, à ces ronds-de-cuir, eût préféré des canons, avec leurs artilleurs. On ne s'occupa guère de ces plu-

mitifs inutiles. Quelques-uns vaguèrent dans Versailles, jusqu'à l'entrée des troupes; le plus grand nombre revint, sans bruit, à Paris. Ces bureaucrates inemployés, bénéficiant d'un congé extraordinaire, attendirent la suite des événements, préoccupés seulement de savoir si l'on paierait ces deux mois de vacances non réglementaires. Ils reprirent tous leur place, sans observation ni blâme, après la chute de la Commune.

Verlaine eut une attitude différente, mais nullement délictueuse. L'ennui de quitter Paris, pour camper dans une ville encombrée de militaires et de fonctionnaires, et quelques amitiés parmi les chefs du mouvement, notamment celle de Raoul Rigault, un camarade très antérieur à la politique, d'Andrieu, le fils d'un répétiteur de latin que j'avais eu, de Léo Meillet, le décidèrent à rester. Sa femme, d'ailleurs, ne voulait pas laisser ses parents, et il aurait fallu emmener Mme Verlaine mère. Tous ces liens combinés l'attachèrent à Paris. L'Hôtel-de-Ville n'avait pas bougé. Il y retourna avec la docilité de l'habitude. Il subissait l'attraction machinale de l'employé, qui va à son bureau avec une régularité automatique.

Il revint donc s'asseoir, sur sa chaise coutumière, dans la pièce où il avait sa place marquée. Il fonctionnait, comme si rien ne s'était accompli, dans le va-et-vient régulier du ressort administratif. Il était dans la logique bureaucratique. Un employé ne doit connaître que le local où il a son siège assigné, son écritoire, ses registres. Au symbolique rond-de-cuir n'est-il pas attaché, comme le serf à la glèbe de jadis? Il est une pièce d'une machine compliquée. Tant que la machine est debout, il doit remplir sa fonction de pièce mécanique. Les événements politiques ne sauraient avoir aucune influence

sur son fonctionnement, sur son ronronnement. Il ne doit connaître, au bureau, comme autorité, que la personne qui s'asseoit sur le fauteuil du chef, et, de là, commande. Le gouvernement, sans doute, avait changé depuis le 18 mars. Mais, était-ce une raison suffisante pour les employés de changer leur itinéraire et leur existence? Une obligation naissait-elle, de la substitution d'un pouvoir à un autre, de ne plus se rendre, à l'heure ordinaire, au bâtiment où, chaque jour, ils devaient en commun vaquer, oh! doucement, sagement, sans rien briser, à la tâche qui leur incombait, depuis leur admission dans l'administration?

Il y avait des précédents. Le gouvernement avait changé aussi, le 4 septembre. La substitution de régime avait été alors plus complète qu'au 18 mars. Aucun employé de la Ville n'avait cependant cessé d'occuper son rond-de-cuir. Il n'y avait eu de modifié, dans les bureaux, que les en-tête de lettres et les vignettes représentant l'aigle impérial. Nul employé n'avait cru devoir rester chez lui, parce que le gouvernement de la veille n'était plus celui du jour, parce que, dans le cabinet du préfet, un autre derrière que celui du baron Haussmann reposait sur le fauteuil resté le même. Aucun de ces rouages de la machine administrative ne se serait imaginé qu'il lui fallait interrompre, le 5 septembre, son fonctionnement, parce qu'il y avait de nouveaux mécaniciens à la tête de l'administration, et que Napoléon III avait disparu, comme Charles X, comme Louis-Philippe. M. Thiers était, comme ces chefs d'Etat, dégommé. On le remplacerait. En quoi cela touchait-il les bas employés? Quant à supposer qu'un jour, un nouveau changement gouvernemental se produisant, les anciens mécaniciens reprenant leur poste et remettant la main sur le levier

de direction, l'employé subalterne resté à son poste pût être inquiété, révoqué, ou poursuivi, cela ne devait entrer dans aucune cervelle raisonnable. Cette hypothèse n'était pas administrative. Les précédents existaient qui rassuraient, qui encourageaient à rester.

L'employé, continuant son service malgré le bouleversement politique, fut naturellement accueilli et félicité par les nouveaux maîtres de l'Hôtel-de-Ville. Le désarroi était complet dans les bureaux. On ne pouvait, en un tel moment, faire de l'administration régulière. On occupait les employés qui se présentaient à divers services de première nécessité. Il y avait des besognes municipales qui ne pouvaient être interrompues, car elles correspondaient à des besoins publics immédiats et à des fonctionnements quotidiens qui n'éprouvaient aucune interruption, naissances, décès, voirie, marchés, octroi, etc. Le bureau auquel était attaché Verlaine n'était pas dans ce cas : l'ordonnancement des mandats aux desservants et curés pouvait attendre. L'employé Verlaine était présent; il donnait le bon exemple, on ne pouvait le renvoyer. Pour l'utiliser, on le désigna pour le bureau de la presse. Sa qualité d'homme de lettres suffit à le faire choisir pour cet emploi, qui consistait dans la lecture et la coupure des journaux. Un extrait des principaux organes, ainsi colligés, découpés, classés, étiquetés, collés, devait être fourni, chaque matin, au secrétariat de la Commune. Ce service existait sous l'Empire, au cabinet du préfet, et avait été conservé au 4 septembre. L'employé qui en était chargé n'avait aucune réflexion à émettre : il se bornait à indiquer le journal, avec sa date, d'où l'article signalé était extrait. C'était *l'Argus* officiel. Travail utile, intéressant, mais ne comportant ni appréciation, ni participation. Une tâche d'enregis-

treur. Verlaine n'a jamais eu le titre, comme on l'a dit, de directeur ni même de chef du bureau de la presse. On n'eût pas manqué, si le fait avait été exact, de l'inculper pour usurpation de fonction.

Verlaine ne se mêla à aucune des affaires politiques ou militaires de la Commune. Il faisait des vers au bruit de la canonnade du Point-du-Jour, imitant Gœthe, qui, au dire de Théophile Gautier, pendant les guerres de l'Empire, à Weimar, s'isolait des événements, et, sourd à la brutalité du canon, d'Hafiz effeuillait les roses, et composait *le Divan oriental.* Il n'eut même pas la curiosité de descendre dans la rue, en spectateur, durant les terribles et grandioses journées de la prise de Paris, pour contempler, comme disait Proudhon, en juin 1848, arrêté et interrogé à une barricade de la rue du Temple, la sublime horreur de la guerre civile.

Sa femme, qui avait réintégré le domicile conjugal après sa première retraite, dès le lundi matin 22 mai, aussitôt la nouvelle répandue que les Versaillais avaient franchi la porte d'Auteuil, et qu'on fusillait déjà du côté des Champs-Élysées, avait couru voir ses parents, rue Nicolet, à Montmartre. Elle avait confié son mari et la maison à une petite bonne, alerte et proprette. Mme Verlaine avait le sentiment filial plus développé que l'anxiété conjugale, et même que la jalousie.

Comme Verlaine a rapporté, dans ses *Confessions*, mais d'une façon qui n'est pas tout à fait exacte, notre rencontre durant la sinistre journée du mercredi 24 mai 1871, je vais rétablir certains points de son récit. C'est un fragment d'histoire vécue.

Je me trouvais, avec mon ami Emile Richard, depuis mort président du Conseil municipal de Paris, aux environs de l'Hôtel de Ville en flammes, le mercredi 24 mai

1871. Nous étions pris à peu près entre deux feux : les troupes de Versailles avaient gagné le long de la Seine, et les fédérés occupaient encore des barricades, rue des Nonnains d'Hyères, rue Monge, boulevard Saint-Germain, boulevard Bourdon. Il était dangereux de reculer ou d'avancer. Je proposai à mon compagnon de nous réfugier chez Paul Verlaine, qui demeurait près de là et qui se trouverait chez lui, car je pensais bien qu'il ne flânait pas du côté de la fusillade.

Nous le rencontrâmes, en effet. Il n'était pas sorti, comme il l'a dit. Il avait passé la journée de la veille, dans un cabinet de toilette sans fenêtres, affolé par la canonnade. Dans ce réduit obscur, il cherchait cependant à attirer la petite bonne, pour la rassurer, disait-il, pour se rassurer aussi sans doute. A deux on est plus brave.

Nous n'étions ni noirs de poudre, ni équipés en gardes nationaux, comme l'a narré Verlaine, ayant mal retenu la réalité des faits, car son émotion était forte et notre arrivée l'accrut. Emile Richard avait seulement un képi et un pantalon à bande violette, car il était étudiant en médecine, et avait servi aux ambulances pendant la guerre. Nous revenions, Richard et moi, de faire, rue d'Aboukir, notre journal, le dernier numéro du *Tribun du peuple*. J'étais habillé comme je l'avais été pendant toute la durée de la Commune, en vêtement civils, sans écharpe ni insigne, bien que délégué au Conseil d'Etat.

Le pauvre Paul était si effaré qu'après un repas expédié à la diable, omelette, charcuterie et salade, il ne voulut jamais consentir à monter sur le balcon pour contempler la magnificence hideuse du spectacle. Un panorama d'empereur romain !

Il logeait au quatrième étage, dans la maison portant le n° 2 de la rue Cardinal-Lemoine. L'appartement avait son balcon sur le quai de la Tournelle, en face le pont Marie. Un vaste espace s'étendait, et dans quel flamboiement de soleil et d'incendie !

De là on découvrait un impressionnant paysage parisien. On plongeait sur la Seine, on apercevait les hauteurs de Passy, Montmartre, Belleville, et le fond de la Seine vers le Grenier d'abondance, Ivry et Charenton. En face, tout près, Notre-Dame, noire et reposante ; sur le côté, l'Hôtel de Ville, rouge, et à gauche, le Palais de Justice tout noir, enveloppé de fumées épaisses, d'où, par moments, dardaient d'énormes langues violacées, des jets de flammes sombres. Et tout cela flambait, crépitait, craquait, s'écroulait, s'effritait. Le ciel devenait tout ténébreux, avec d'immenses reflets cramoisis. Une forge dans une caverne. Comme des vols de corbeaux ou de chauves-souris, des feuilles de papiers noircis, calcinés, recroquevillés, voletaient, s'abattaient, reprenaient leur course aérienne, planaient, tourbillonnaient, ou montaient tout à coup, cerfs-volants chimériques, fantastiques aérostats, vers les nuages fuligineux, et disparaissaient à la vue. C'étaient les détritus des archives de la Cour des Comptes, du Conseil d'Etat, de la Préfecture de police, que l'incendie dispersait ainsi. Le ciel était lapidé avec du papier noirci.

L'Hôtel de Ville rougeoyait, avec des trophées de flammes, jaillissant de ses hauts combles, comme des banderoles de fête. L'édifice demeurait à peu près intact, d'apparence. Son bloc se tenait encore. Avec ses verrières brisées, ses fenêtres sabordées, on eût dit, immense et monstrueux, un de ces édifices en bois sculpté qu'ouvragent de naïfs sculpteurs italiens, et que de l'intérieur

ils éclairent avec des bougies. La Seine, que sillonnaient de lourdes canonnières, de temps en temps lâchant un obus, reflétait l'Hôtel de Ville illuminé. A gauche, à droite, au sud, au septentrion, partout s'étalaient, en plein midi, des lueurs de couchant. Un crépuscule permanent d'ocre, de bitume et de vermillon.

De tous les côtés, des vapeurs montaient, s'étalaient, s'agglomeraient. La coloration générale était non pas rouge, mais grise. Et cependant tout Paris flambait, mais la masse des nuées lourdes, des fumées tirebouchonnantes, enveloppait tout, et mettait comme un écran entre chaque brasier ardent. On distinguait très nettement, s'élevant hardie et finement amenuisée, la flèche dorée de la Sainte-Chapelle; elle émergeait, intacte et comme mystérieusement protégée, des flocons noirâtres de la préfecture incendiée.

Tout à coup, à l'Orient un flamboiement intense éclate. C'est comme un bol de punch formidable tout à coup remué, se ravivant. Des flammes vertes, bleues, irisées, mordorées, jaunes, se hérissent, gigantesques lames de sabres, bariolées de couleurs sauvages. Le grenier d'abondance avait pris feu. Je criai à Verlaine de venir un instant sur le balcon. Il fallait se hâter de contempler ce lugubre et prodigieux spectacle, qui eût découragé Erostrate et humilié Néron. Il ne voulut pas. Il prétendit demeurer avec Louise, la servante qui avait peur, dans le cabinet de toilette sombre. On ne put pas le faire renoncer à ces deux idées tenaces : éviter de voir l'horreur de l'incendie et réconforter la bonne.

Du côté des vaincus, les détonations sourdes des pièces du Père-Lachaise et des Buttes-Chaumont, lâchant leurs dernières volées, la fusillade au loin déchirant l'air; du côté des vainqueurs, à la Bastille, ajoutaient à l'hor-

reur du tableau. C'étaient les trémolos farouches accompagnant ce drame lugubre et superbe. L'arrivée des victorieux, les péripéties finales, et le dénouement proche étaient signalés par cet orchestre farouche.

La poudrière du Luxembourg éclata au moment où nous venions de nous asseoir dans la salle à manger pour déjeuner. Cette pièce donnait sur la cour de la maison. Ce fut une secousse violente dans tout le quartier. Les vitres tremblèrent et la vaisselle s'entrechoqua sur la table.

— Ah! s'écria Verlaine, voilà le Panthéon qui va tomber dans mon assiette!...

Et il s'enfuit de rechef vers le cabinet noir.

Par moments, Verlaine, en geignant, s'informait de sa mère, de sa femme aussi, mais moins anxieusement. Il disait mollement qu'il était un misérable de rester là, bien à l'abri, et qu'il devrait sortir, s'informer de ce qu'étaient devenues les deux femmes.

Enfin, elles arrivèrent. La mère fut la première rendue. Elle venait de loin, des Batignolles. Elle avait dû traverser tout Paris, à pied, au milieu des barricades à demi détruites, parmi des ruines, des cendres, et des tisons fumant encore. Il lui avait fallu, à plusieurs reprises, passer auprès de corps tout chauds qu'on venait de fusiller, et prendre garde de ne pas laisser tremper sa jupe dans des flaques de sang frais. Mme Verlaine mère, veuve d'officier, n'approuvait nullement la Commune. Elle ne put s'empêcher de témoigner l'impression d'horreur que lui causait cette répression inexorable, qui cependant n'était qu'à son début, et plutôt alors légitime, ou tout au moins excusable, justifiable, la lutte durant encore.

Le récit de Mme Verlaine mère nous engagea, Emile Richard et moi, à faire des préparatifs de départ. L'en-

droit devenait peu sûr. L'appartement de Verlaine n'avait pu être qu'un asile momentané, bien que le propriétaire et les locataires de la maison fussent plutôt favorables. Aucun ne témoigna l'intention de dénoncer deux intrus, deux hôtes étrangers à la maison. Mais ces bonnes dispositions pouvaient changer. Quand la Commune apparaîtrait définitivement vaincue, notre présence devenait pour eux un danger. Le plus prudent était de décamper. La retraite était périlleuse. Le long du quai, rasant les maisons, en file indienne, des soldats d'infanterie cheminaient; ils devaient faire leur jonction à la place du Trône (aujourd'hui place de la Nation), avec d'autres régiments de la division Susbielle, ainsi que je l'appris par la suite.

Si nous tombions au milieu de ces hommes fatigués, irrités, ayant eu des leurs tués, déjà entraînés au massacre et prêts à fusiller ou à embrocher tout ce qui passerait de suspect à portée de leurs armes, pour la première fois victorieuses, notre compte pourrait être promptement réglé. On ne s'attarderait pas à nous laisser donner des explications, on ne nous demanderait rien que de nous coller sans difficulté,au mur. D'un autre côté, demeurer chez Verlaine, c'était s'exposer à être pris par les policiers qui devaient suivre les combattants, c'était aussi compromettre l'excellent garçon, qui, en somme, nous avait permis d'attendre, de souffler un peu, de nous restaurer et de gagner du temps, ce qui est quelquefois gagner la vie.

Le hasard, la chance, la veine, qui rarement m'ont favorisé dans la suite des jours, mais que j'ai cependant rencontrés à propos, en deux ou trois circonstances décisives, intervinrent ici en ma faveur. Mon camarade Emile Richard en profita.

A demi penché sur le balcon, je regardais anxieusement défiler les soldats, le long de la maison. La colonne, en cheminant, laissait à découvert la chaussée et le quai. Il me sembla reconnaître une ou deux physionomies, d'en haut, mal entrevues sous le képi, mais j'étais persuadé d'apercevoir, dans ces soldats avançant lentement, regardant avec circonspection autour d'eux, des visages connus

Je demandai à Richard :

— Toi qui as une vue excellente, peux-tu me dire quel est le numéro de ce régiment?

Emile Richard se pencha à son tour, il regarda, et, d'un ton assez indifférent, ne se doutant nullement de l'importance du renseignement, demandé à tout hasard et si fortuitement favorable :

— C'est le 110e, répondit-il, en rentrant vivement tête et bedon, car une balle venait de siffler, perdue probablement, peut-être aussi tirée à dessein sur la silhouette aperçue au balcon, prise pour l'apparition d'un insurgé embusqué.

— Vite! en bas! m'écriai-je avec joie, en route! sans perdre une minute!...

Et entraînant Emile Richard vers le groupe des Verlaine, en ce moment rassemblés dans une pose sympathique, comme chez le photographe, j'expliquai brièvement les motifs qui me poussaient à commander la retraite immédiate. Le 110e de ligne était le régiment dont je sortais, où j'avais fait la campagne comme volontaire. Les hommes qui défilaient sous les fenêtres étaient mes camarades. Je les avais quittés deux mois auparavant, au licenciement des engagés pour la durée de la guerre. Je n'avais rien à craindre d'eux, n'étant ni garde national, ni combattant. Ils ignoraient certainement que

j'eusse rempli des fonctions purement administratives sous la Commune, ils me faciliteraient probablement le passage périlleux entre les premiers cordons de troupes cernant l'îlot où nous étions enfermés. En tout cas, ils me renseigneraient sur le moyen de gagner les quartiers déjà occupés, pacifiés.

J'étais vêtu d'une jaquette bleu-noir, gilet pareil, pantalon gris à damiers anglais, bottines, faux-col irréprochable, gants et chapeau melon, il n'y avait rien à retoucher à mon costume, n'éveillant aucun soupçon de participation à l'insurrection. Avec un brassard, j'eusse aisément passé pour un Ami de l'Ordre. Il n'en était pas de même d'Emile Richard. Il était coiffé d'un képi à bande de velours violet, et, bien qu'il eût un veston bourgeois, il avait conservé, avec son insouciance habituelle de la toilette, un pantalon à peu près d'uniforme, c'est-à-dire un pantalon noir civil sur lequel sa mère avait cousu la large bande violette, insigne du service de santé. Le bon Richard, trop confiant dans l'immunité médicale, prétendait, ainsi protégé, se mêler aux soldats. Je l'en dissuadai. Il avait beau affirmer que le costume de médecin était un sauf-conduit, je lui répondis avec conviction qu'en des moments aussi terribles une confusion était à redouter. On n'examinerait pas la teinte de la bande de son pantalon, le képi le désignerait comme un fédéré. Et même l'eût-on reconnu comme appartenant au service des ambulances, rien ne m'assurait que, pour les soldats exaspérés par la résistance de Paris, les médecins de la Commune ne fussent pas déclarés bons à fusiller, comme de simples fédérés.

Se rendant à ces raisons, Emile Richard se mit à découdre sa bande, aidé par les ciseaux de la petite bonne accroupie. Mme Verlaine jeune se procura, auprès

du propriétaire de la maison, un feutre noir dont mon ami couvrit sa grosse tête très chevelue. Le couvre-chef était un peu étroit, mais Richard, qui transpirait facilement, le tiendrait à la main pour s'éponger.

Nous prîmes congé de nos hôtes, et bientôt nous tombions au milieu des lignards. Le bataillon justement faisait halte à ce moment. J'appelai par son nom un homme que j'aperçus, et lui demandai où était le sergent-major Broca, c'était le chef de ma compagnie : « Il est là, tout près, » me répondit l'homme, qui ne me reconnut pas tout d'abord, et il ajouta : « C'est le lieutenant Broca que vous voulez dire... »

Deux minutes après, je serrai la main de l'excellent Broca (aujourd'hui retraité commandant, à Ajaccio, sa ville natale), que je félicitai sur son avancement. Je fus bien vite reconnu, entouré de camarades, sous-officiers, caporaux, soldats. Un marchand de vins avait entrebâillé sa boutique, sur le quai. J'offris un rafraîchissement.

— Il nous est défendu d'accepter à boire des Parisiens, dit le sergent Peretti, mais de toi, qui es de la compagnie, c'est permis !

Un autre sergent, Arrio, que j'ai rencontré depuis, et qui a assisté avec moi, en 1905, à une cérémonie patriotique, à l'Hay, s'offrit pour aller chercher le liquide.

On trinqua assez gaîment, inutile de dire que c'était au succès des troupes versaillaises. Les camarades, très sobres de questions, las d'ailleurs et un peu ahuris par la bataille urbaine, ne me demandèrent pas ce que je faisais là, au milieu des barricades abandonnées et des troupes en marche. J'allai au devant des interrogations, qui pouvaient être indiscrètes et même dangereuses. Je leur contai qu'étant venu voir des parents dans

le quartier, inquiet sur leur sort, au milieu de ces combats et de ces incendies, je voudrais bien regagner mon domicile, avec le camarade qui m'accompagnait. Nous étions attendus aux Batignolles.

— Tu ne pourras pas passer, me dit un sous-officier; mais je vais te donner un homme, il t'escortera jusqu'au Pont-Neuf, une fois le pont franchi, les passages sont libres...

J'acceptai vivement l'offre, je remerciai, pas trop chaleureusement, pour ne point laisser soupçonner l'importance de cette conduite militaire, et, après un verre payé à l'homme qui me fut donné comme guide, je quittai, avec Emile Richard, le 1er bataillon du 110e de ligne, au milieu des « bonjour, Parisien! » et des « comment qu'ça va? » poussés à chaque pas par les hommes rencontrés, immobiles ou assis sur la bordure du trottoir, et me reconnaissant avec étonnement et plaisir.

Ce fut ainsi qu'en compagnie d'Emile Richard je pus franchir la zone dangereuse, traverser le Pont-Neuf, non sans avoir fait halte aux pompes de la préfecture de police incendiée, place Dauphine. Là, il fallut manœuvrer sous l'œil soupçonneux des agents. Moment critique, car nous pouvions être reconnus, signalés. Alors, c'était le peloton immédiat, avec ou sans coup de grâce. Enfin, je gagnai les hauteurs du 9e arrondissement, par des voies toujours tranquilles, presque désertes, en ces jours de combat, les rues Sainte-Anne, Grammont, Taitbout, d'Aumale et La Rochefoucauld. J'allai frapper chez Charles de Sivry, beau-frère de Verlaine, demeurant 65, rue La Rochefoucauld, pour lui donner des nouvelles de sa sœur et de Paul, et en même temps pour envoyer prévenir ma mère que j'étais sain et sauf, depuis

les trois jours que j'avais passés sans donner de nouvelles.

Voilà le récit exact de cette aventure de fin de Commune. Il diffère seulement en quelques détails de la narration, d'ailleurs très sympathique, de Paul Verlaine, dans ses *Confessions*. J'ajouterai que, par la suite, dans une lettre en réponse à un article dont elle contestait certaines assertions, la femme de Paul Verlaine, aujourd'hui Mme Delporte, jeta ce mot, en guise de reproche : « Vous ne devez pas oublier que je vous ai sauvé la vie, sous la Commune. » Les souvenirs de l'ex-femme de Paul Verlaine, se rapportant trop peut-être au récit des *Confessions*, sont inexacts. Quand, avec Emile Richard, je suis venu frapper à la porte de Verlaine (nous étions dans le voisinage et Verlaine était mon meilleur ami), démarche naturelle en telle circonstance tragique, Mme Verlaine jeune avait quitté depuis la veille le domicile conjugal, pour aller rassurer son papa et sa maman. Ce n'est donc pas elle qui nous a donné asile. Elle ignorait notre présence, elle n'est revenue rue du Cardinal-Lemoine que le lendemain vers deux heures, et à peine était-elle réunie à son mari que nous quittions le toit qui nous avait hospitalisés. Je n'ai eu personnellement besoin d'aucun accessoire de costume, car je n'avais ni armes, ni uniforme. Emile Richard, il est vrai, par son entremise, put se procurer un chapeau de dimensions trop exiguës pour remplacer son képi suspect. Je reconnais que c'est Mme Verlaine jeune qui a trouvé dans la maison, auprès du propriétaire, ce couvre-chef qui pouvait être plus suspect que protecteur. Voilà à quoi s'est borné le sauvetage en question. Je n'en sais pas moins gré de l'intention à Mme Delporte, et si je précise ici la vérité des faits, c'est pour remettre les choses en leur

place, et ne pas m'exposer au reproche immérité d'ingratitude.

Verlaine ne retourna pas à son bureau, quand, après le combat des six jours dans les rues de Paris, la défaite des derniers défenseurs de la Commune, retranchés parmi les tombes du Père-Lachaise, fut achevée. Il aurait pu, sans risques aucuns, se représenter au Luxembourg, où furent installés les services municipaux, l'Hôtel de Ville n'existant plus. Dans la confusion générale, il est probable qu'on n'eût guère fait attention à lui. Au besoin, un certificat, délivré par un médecin ami, lui eût permis de motiver son séjour à Paris, et comme on ne pouvait lui reprocher que son service du bureau de la Presse à l'Hôtel de Ville, il s'en serait tiré avec une admonestation, et, au pis-aller avec une mauvaise note au dossier.

Mais il s'alarma. Il était d'un tempérament nerveux, facilement impressionnable. Il crut se livrer en se présentant à son sous-chef. Il se voyait déjà en Calédonie. Il fut donc démissionnaire de fait. Il disparut de l'administration préfectorale, sans avoir été révoqué par ses chefs, ni inquiété par la police. Au fond du cœur, il n'était peut-être pas très fâché de cette occasion de lâcher l'administration, et de recouvrer sa liberté. Il en avait assez du *bural*, comme il disait.

Il ne se cacha point. Ce qui prouve que sa terreur politique était exagérée. Il vécut rue Nicolet, chez ses beaux-parents, en famille. Ce fut un désastre. Ses infortunes datent de cette retraite. Les scènes de ménage se multiplièrent, car, n'allant plus à son bureau, Verlaine sortait quand même, et ses stations dans les endroits où l'on boit en devinrent plus fréquentes et plus prolongées. Puis il quitta Paris, avec sa femme, pour aller dans le

Nord. Il avait pris peur. On lui avait parlé de dénonciation, peut-être d'arrestation. Il décampa au plus vite.

Je me trouvai séparé de Verlaine par les circonstances, durant une partie de cette triste année 1871. Je ne savais où il était, et il ne pouvait m'écrire. Il passa l'été, tantôt chez M. Julien Dehée, à Fampoux, tantôt chez M. Dujardin, à Lécluse. Il écrivit de là à notre ami commun Emile Blémont, qui venait de se marier, et il lui donnait, sur cette vie rurale du Nord, qu'il aimait tant, des détails et des impressions analogues à celles contenues dans les lettres, datées des mêmes localités, qu'on a lues plus haut. Il trace, entre autres descriptions synthétiques et pittoresques, comme il savait les faire, ce croquis de la fabrique de sucre de son cousin :

Notre fenêtre donne sur une grande cour, au milieu de laquelle s'élève une colonne Vendôme, moins prétentieuse que la défunte, et qui, plus utile [on reconnaît là le Parisien ayant vécu deux mois au milieu de la fièvre communaliste], se contente de l'humble nom de cheminée. Puis viennent des toits de brique percés de mille tuyaux plus bizarres les uns que les autres, puis des cuves, puis des cuves encore et toujours des cuves. Et si vous aimez la mélasse, on en a mis partout, et encore ailleurs. Cet ensemble, industriel à l'excès, est heureusement compensé par le voisinage d'un petit bois charmant qui fourmille de fraises, de noisettes et de points de vue : de plus, mon cousin possède un jardin *very confortable*, où les poiriers en chandelles, les pêchers en espaliers et les vignes en arceau encadrent très pompeusement d'admirables roses et d'énormes lys.

Fumer là deux pipes, après le dîner (midi), boire sept à huit chopes au cabaret (4 h. à 5 h.), et voir tomber la nuit dans le bois, en lisant quelque livre bien calmant, telle est ma nouvelle vie, qui diffère de celle de là-bas. Nous comptons retourner sous peu dans Fampoux.

Ces intéressantes lettres à Emile Blémont ont paru dans la *Revue du Nord* du 1er février 1896.

Verlaine avait fait ce voyage, d'abord pour s'éloigner de Paris, qu'il estimait beaucoup trop atteint de la fièvre répressive, comme il avait subi la fièvre obsidionale auparavant, et aussi pour flâner, en considérant ces monotones paysages du Nord qu'il affectionnait, en vidant des chopes de l'horrible bière aigrelette qu'il préférait au plus crémeuses Bavière, et enfin pour présenter sa jeune femme à ses parents de Fampoux, de Lécluse et d'Arleux.

Il revint à Paris en septembre, quelques jours avant moi. Je lui écrivis pour lui faire part de la mort soudaine de ma mère, survenue à Arcueil le 29 septembre. Il ne vint pas aux obsèques.

Une lettre de condoléance, assez énigmatique, l'excusait. Je regrettai vivement et doublement son absence. Un jour de deuil comme celui-là, c'est une consolation d'être entouré de ses amis les plus chers. En outre, je revenais, juste la veille, d'un séjour forcé à Versailles, et je n'avais pas revu Paul depuis nos adieux rapides, rue du Cardinal-Lemoine, au milieu du vacarme de la canonnade, à la lueur des incendies de Paris pris d'assaut. Je ne savais rien de ses affaires domestiques. Je soupçonnais que mon ami n'était pas heureux. Ceci ajoutait à mon affliction. Nous aurions eu tant de choses à nous dire ! Ma tristesse, en revenant des obsèques, en fut augmentée, quand, les assistants ayant regagné Paris, je restai seul avec ma sœur, dans cette petite maison de campagne d'Arcueil où ma mère ne s'était installée que pour mourir.

Voici la lettre par laquelle Paul me faisait part de ses sentiments de condoléance :

Le 30 septembre 1871.

Mon cher ami, ma mère t'a dit, n'est-ce pas, les choses qui m'empêchaient de me rendre à ton triste rendez-vous. Ta

vieille amitié me pardonnera, j'en suis sûr, mon absence forcée, et comprendra toute la part que je prends à ton affreux malheur.

Agrée bien et fais agréer à Laure [ma sœur] l'expression des sentiments douloureux dont m'a frappé la mort de ton excellente mère. Ecris-moi, je te prie, soit pour me dire de te venir voir tel jour, soit pour me prévenir du jour où tu viendrais me voir.

A bientôt, ton ami tout dévoué.

P. Verlaine.

14, rue Nicolet, Paris-Montmartre.

Quel était le motif réel de cette absence? Mme Verlaine mère m'en fit-elle part? Etais-je trop accablé par le deuil pour avoir retenu l'explication? Toujours est-il que je n'ai gardé nul souvenir de la raison donnée, s'il y en eut une. Mme Verlaine mère dut plutôt se montrer réservée. Je suppose qu'il s'agissait de quelque querelle de ménage et de scènes avec les beaux-parents, ayant retenu Verlaine rue Nicolet.

Mais nous parlerons plus loin des crises du jeune ménage et du triste épilogue de *la Bonne Chanson*. Dans ce chapitre je n'examine que la situation de Verlaine employé.

Sa résolution de ne pas retourner à son bureau avait été prise étourdiment, sans consulter, sans avoir été aux renseignements, sans une démarche auprès de ses chefs. Il avait accueilli très facilement des propos en l'air. Il fut impressionné sans doute par les bavardages de gens affirmant, que d'anciens collègues le feraient arrêter, s'il avait l'audace de reparaître à la Ville. Cette funeste et irréfléchie décision eut une influence décisive et désastreuse sur sa destinée. De cette période d'oisiveté date la seconde existence de Verlaine, la malheureuse, la dévoyée. Il n'est pas encore le bohême et le

miséreux des dernières années, mais il n'est plus l'homme à aisance modeste, pouvant s'occuper d'art, de littérature, publier des poèmes, des fantaisies, en conservant occupations régulières et salaires fixes. Il sort des cadres hiérarchisés de la société, sans entrer pour cela dans la cohorte franche des gens de lettres, des artistes, qui, elle aussi, a sa méthode, sa ponctualité, sa tâche à fournir, et une sorte de discipline de travail à observer. Verlaine ne quitta pas l'administration, comme tant d'autres de ses camarades en littérature et confrères en bureaucratie désireux d'avoir plus de temps à consacrer à la production littéraire. Ceux-ci trouvent, dans leur nouvelle situation, plus d'indépendance sans doute, mais plus de besogne aussi. Ils s'efforcent de transporter la régularité bureaucratique dans la liberté de la littérature ; ils s'acharnent sur la copie à faire, afin de compenser, et au-delà, par les gains littéraires, les appointements administratifs non émargés à la fin du mois. Verlaine ne publia rien et ne prépara pas grand'chose durant ces mois de liberté neuve et de loisir complet. *La Bonne Chanson* parut vers cette époque, mais les pièces qui composaient cet épithalame tardif, devenu comme le *De Profundis* d'un bonheur domestique défunt, étaient bien antérieures. Paul pouvait, à cette époque, éditer son dithyrambe de fiancé, mais il eût difficilement retrouvé le sentiment qui le lui avait dicté, l'an précédent.

Plus d'une fois, par la suite, faisant son examen de conscience, Verlaine regretta de n'avoir pas essayé de conserver et de recouvrer sa place. Continuer à mandater des émoluments d'ecclésiastiques ou des règlements d'entrepreneurs, ne l'eût pas empêché de rimer et de publier ses rimes. Albert Mérat, Valade, Armand Renaud, tous employés de la Ville ; Armand Silvestre, aux Finances ;

Coppée, longtemps attaché aux bureaux de la Guerre, prouvaient qu'il n'y avait nulle incompatibilité entre le service des Muses et celui de l'Etat ou de la Préfecture.

En notant ce regret de l'emploi perdu, ou plutôt sottement abandonné, je n'émets pas une simple supposition, je ne formule pas une appréciation personnelle, je donne l'opinion postérieure de Verlaine lui-même.

Bien des années après ces événements, Verlaine, revenu définitivement en France, à bout de ressources, sans aptitude aux besognes littéraires productives, vieilli, déjà malade, ou du moins se sentant miné dans ses forces, se montra désireux de retrouver la tranquillité d'esprit, la sécurité du lendemain, avec en plus les appointements réguliers du fonctionnaire. Il me demanda d'intervenir pour le faire réintégrer dans sa place de commis à la Ville.

Il n'avait été l'objet d'aucune poursuite judiciaire, peut-être même n'avait-il pas été régulièrement et officiellement révoqué; il devait être simplement considéré comme démissionnaire, n'étant plus revenu à son bureau depuis les journées de mai 1871. La requête était possible.

Charles Floquet, avec lequel j'avais les meilleures relations, était alors Préfet de la Seine. Je m'adressai à lui pour faire réintégrer Verlaine, et voici la reproduction de la demande originale adressée par lui au Préfet et appuyée par moi.

A Monsieur le Préfet de la Seine,
Paris.

Monsieur Paul Verlaine demande à être réintégré dans l'administration de la Ville, où il a occupé pendant sept ans un emploi dans les bureaux. Il était en dernier lieu commis

rédacteur. Révoqué en 1871, pour être resté pendant la Commune.

Toutes les pièces sont entre les mains du personnel.

Cette particularité de l'existence aventureuse de Verlaine, son désir de redevenir employé sont assez peu connus de ses compagnons de bohême, ses récents amis. Ces renseignements que je donne ici, non pas dans un vain désir d'indiscrétion biographique, mais parce que je les crois utiles pour bien faire connaître tout le caractère et toute la vie de Verlaine, qui ont été souvent dénaturés et méconnus, sont établis par de nombreuses lettres. Le 22 octobre 1882, par exemple, il m'écrivait :

Cher ami,

Je viens te prier de vouloir bien, dès que le préfet sera de retour à Paris, écrire, ainsi que tu me l'as promis, en vue de ma prompte réintégration.

Je me propose d'être de retour lundi 23, c'est-à-dire demain, mais sur le tard, et bondé de colis ; de sorte que je pourrai, si je le puis, mais j'y ferai tous mes efforts, ne t'aller voir que demain mardi.

Ton vieux,

P. V.

Mes démarches à la Ville de Paris furent entamées immédiatement. Verlaine était fort impatient. Il m'écrivait encore, le 7 janvier 1883, probablement à la suite d'une difficulté soulevée par la direction du personnel :

Mon dossier est aussi complet que possible. On ne peut exiger que j'obtienne des certificats de bonnes vie et mœurs d'un tas de maîtres d'hôtel dont je détaillerai les noms et adresses, dans tant de villes parcourues à grands zigzags, il y a dix ans ! J'ai déjà eu assez de mal à avoir un certificat de la mairie d'Arras, ville où j'ai, en moyenne, séjourné plus d'un an, surtout, il est vrai, chez ma mère. Le maire m'a objecté que ce n'était pas assez.

Zuze un peu de ce que me répondrait le bourgmestre de Machin ou le premier échevin de Chose, où j'ai passé un mois dans trois ou quatre hôtels !

Tibi.

P. V.

P. S. — J'avais omis, dans ma note remise à toi sur M. de B..., de te remettre ma nouvelle adresse : 17, rue de la Roquette.

Ce M. de B..., auquel fait allusion Verlaine, était le président du Conseil municipal de Paris, Jehan de Bouteiller, mon collaborateur au *Mot d'ordre.* Verlaine m'écrivait, à son sujet, à une date indéterminée :

Mon cher Edmond,

Ainsi que je te l'ai dit, l'autre jour, mon dossier pour demander ma réintégration d'emploi est complet, et ces Messieurs ont toutes les pièces possibles. Il ne reste donc plus qu'un coup de collier à donner, mais le temps presse. La circonstance peut être favorable si on agit vite.

Vois donc si tu ne pourrais dire un mot pour moi à M. de Bouteiller, dont l'influence serait sans doute décisive, s'il voulait bien parler au directeur du personnel et au préfet en personne.

Je t'en aurai mille gratitudes...

Il ajoute encore quelques jours après : « N'est-ce pas, dis un mot pour moi à M. de Bouteiller, le plus tôt et le plus chaleureusement que tu pourras ! »

On voit combien son désir était vif de reprendre sa place dans les bureaux de la Ville de Paris, de redevenir un ponctuel employé, et d'échapper ainsi, ce qui lui eût conservé la santé, à l'influence morbide des brasseries et des bouges, où il devait, par la suite, entre de longs séjours à l'hôpital, traîner sa dolente existence.

Mais la maladie le guettait, la fatalité aussi. Le jour

même où j'allais obtenir de mon ami, le préfet de la Seine, la réintégration du poète dans les bureaux, Verlaine m'écrivait :

Une rechute de toux, quintes et grattements, m'a pris et a fait de moi un véritable roseau toussant. Aussi ai-je résolu de me mettre entre les mains des hommes de l'art pour huit à dix jours, durant lesquels prudence, fumigations, mâcher des pâtes, renifler des *bols, clysterium donare, ensuita purgare,* etc. Après quoi, et sérieusement je compte être debout.

Verlaine ne devait pas voir son vœu accompli. Il ne quitta plus, pour ainsi dire, le lit de douleur, et traîna désormais sa vie hasardeuse dans tous les hôpitaux de Paris. Charles Floquet avait quitté la préfecture de la Seine, et il ne put être donné suite à la demande de réintégration, qui fut cependant représentée à son successeur.

Mais, Floquet n'étant pas là,les directeurs du personnel et des cabinets préfectoraux mirent leur veto. Toujours l'objection de la légende de Belgique, le jugement de la justice belge mal lu, ou pas lu du tout, invoqué de travers, auquel s'ajoutait le fait exact de l'adhésion à la Commune et de l'existence bohême.

Verlaine reprit donc son existence famélique et sans dignité. Le mauvais vouloir administratif le rejetait, paria de la société régulière, dans la vie de misère et de vagabondage. Il avait cependant fortement voulu rentrer dans les cadres de la vie bourgeoise. Il avait tous les titres, tous les droits à cette réintégration. La préfecture de la Seine a été coupable et a assumé une grande responsabilité morale,en repoussant son ancien employé, qui n'avait commis aucune faute déshonorante. Il avait été condamné, il est vrai, mais à l'étranger, par des juges mal disposés à l'égard d'un Français, et pour une rixe

prodigieusement grossie et trop sévèrement punie. Il pouvait être coupable seulement, au point de vue administratif, d'une démission de fait, d'une absence prolongée dans des conditions normales, que les circonstances exceptionnelles de 1871 pouvaient excuser. Le successeur de Floquet aurait dû le considérer comme un amnistié.

Il était encore temps de préserver sa santé et de redonner à son talent une direction nouvelle, en assurant au poète le pain quotidien, en le ramenant à une régularité d'habitudes et d'existence, sinon complètes, du moins assez persistantes pour éviter l'affaiblissement de l'organisme et l'appauvrissement de la production, qui furent le résultat du rejet de cette requête.

Sous l'ancienne monarchie, les pensions sur la cassette, les charges auprès des grands personnages, les sinécures administratives, ont sauvé bien des gens de lettres, et ont enrichi le patrimoine littéraire de notre pays de trésors précieux. Il est regrettable que, dans une démocratie, un grand poète, comme Paul Verlaine, républicain depuis son âge d'homme, patriote, victime même de l'exagération de ce patriotisme, n'ait pu être admis à rentrer dans une administration, dont il avait fait partie autrefois, et qu'il n'avait quittée que pour des motifs nullement déshonorants, et à la suite d'événements anormaux, au milieu d'une crise extraordinaire. Verlaine redevenu employé, retrouvant sa place aussi dans la vie littéraire et sociale, c'était Verlaine conservant l'existence, et ajoutant à ses meilleures œuvres, conçues dans la sécurité et la régularité forcées de la prison, des ouvrages aussi supérieurs, aussi achevés que *Sagesse* ou *les Romances sans paroles*. Il eût écrit dans la tranquillité d'une sinécure bureaucratique, équivalant, pour les

poètes et les philosophes de notre époque industrielle, commerçante et pratique, à l'abri que les savants et les auteurs de chroniques trouvaient sous les arceaux du cloître, aux siècles d'invasions, d'ignorance et d'insécurité.

V

DÉBUTS LITTÉRAIRES. — SALON DE LA MARQUISE DE RICARD. — LES POÈMES SATURNIENS. — LES FÊTES GALANTES

(1864-1869)

Il ne nous suffisait plus, vers 1864, de nous lire nos poèmes ingénus, dans le retrait de nos chambres d'étudiants logés chez leurs parents, donc peu indépendants, vivant à l'écart des jeunes lettrés contemporains. Nous tournions dans un cercle trop restreint. Sans doute, nous éprouvions toujours satisfaction à échanger projets, opinions, jugements, paradoxes, critiques et boutades, au cours de longues promenades dominicales, coupées de haltes, propices aux prolixes dissertations, en divers cafés, amis postés aux angles des boulevards parcourus et de la rue de Clichy, exprès remontée. Notre lieu de rendez-vous habituel était le café d'Orient, aujourd'hui disparu, en haut de la rue, vers la place Clichy. Nous rêvions d'un auditoire plus nombreux et nous cherchions un de ces cénacles, comme il en avait existé autrefois, et que nous connaissions d'après Balzac et Joseph Delorme. Il devait s'en être formé depuis, où l'on pourrait rencontrer d'autres jeunes esprits, férus de poésie, ardents à

discuter littérature, enclins à se coaliser pour s'ouvrir un passage sur la route de l'art.

A quoi bon faire des vers si personne ne doit les entendre, les admirer ou les critiquer? Le rossignol solitaire a beau lancer ses trilles éperdus dans le calme des nuits printanières, il sait qu'on l'écoute; autrement, il laisserait s'éteindre sa musique, et, au lieu de chanter l'amour, il le pratiquerait en silence, dans l'épaisseur des ramures. Bon pour les astres du ciel de briller dans l'espace sans se préoccuper d'être regardés. Les étoiles du firmament poétique n'ont d'éclat que si le miroir humain les reflète.

Un hasard nous fournit cette occasion souhaitée de lier connaissance avec de jeunes apprentis de lettres, impatients comme nous de se rencontrer, de se connaître, de se grouper, de se communiquer leurs impressions, leurs opinions, soucieux d'essayer sur le jugement d'autrui le bon aloi de leurs premiers travaux.

Un camarade de lycée, P.-L. Miot-Frochot, garçon aimable, mais suffisamment prétentieux et incomplètement doué (il s'occupait de travaux d'érudition, de recherches sur le Moyen-Age, les romans de chevalerie, les aventures du Saint-Graal : des labeurs de vieux bibliothécaire et des ambitions de paléographe), nous conduisit chez un jeune écrivain, polygraphe déjà fécond, Louis-Xavier de Ricard.

Fils d'un général de l'Empire, le marquis de Ricard, ancien gouverneur de la Martinique et ex-aide de camp du prince Jérôme, Louis-Xavier de Ricard était alors un jeune homme brun, chevelu, barbu, grave, possédé d'une véritable fièvre de compilation, d'annotation, de commentaires et d'exégèse laïque. Il cumulait tous les genres; son désir embrassait tout le cosmos de l'intellect.

Tour à tour, et parfois simultanément, poète, romancier, dramaturge, historien, philosophe, critique, journaliste, vulgarisateur scientifique, homme politique, il semblait destiné à une encyclopédique carrière.

Par la suite, Louis-Xavier de Ricard, qui vit encore et est toujours de mes amis, a eu une carrière accidentée et malchanceuse. Après avoir joué un rôle très actif dans la formation des groupes de Félibres, organisé des fêtes latines à Montpellier, où il contribua à la représentation du *Pain du Péché*, d'Aubanel, en patois languedocien, il devint rédacteur en chef de journaux importants du Midi, dont *la Dépêche*. Puis il fut candidat à la députation dans l'Hérault et faillit battre un ministre, M. Devès. Découragé, éprouvé par un deuil poignant, il s'expatria. On sut qu'il avait fondé un établissement agricole au Paraguay. Après de nouveaux déboires, il quitta Asuncion, revint en France, épuisé, vieilli, mais non abattu. Il se remit à des besognes littéraires obscures, et mal payées. Il travaille aujourd'hui dans divers journaux socialistes. Il fut comme un soleil littéraire, à l'aube de notre jeunesse, mais un soleil levant, qui s'embruma et disparut, avec quelques apparitions, derrière d'épais nuages.

Depuis, l'infatigable et laborieux publiciste a végété dans la pénombre de journaux et de librairies sans clientèle. Il est actuellement pourvu d'une place de conservateur dans un musée récent, à Azay-le-Rideau.

En 1863, Louis-Xavier de Ricard — dont le prestige d'homme déjà imprimé était grand à nos yeux, mais qui n'avait cependant ni l'autorité ni la volonté d'un chef de groupe, — avait employé l'héritage d'une tante à la fondation d'une Revue philosophique, passablement indigeste, nommée la *Revue du Progrès*. Elle eut les hon-

neurs d'une poursuite devant les magistrats de l'Empire. Ce procès eut pour prétexte un article qui, aujourd'hui, passerait pour complètement anodin, sur un livre sans valeur de Saturnin Morin, signé Miron, intitulé *l'Examen du Christianisme*. Ricard fut défendu par un jeune avocat méridional, très exubérant, nommé Léon Gambetta, dont personne ne pouvait prévoir le talent admirable et la fortune prodigieuse. Il emboursa huit mois de prison, qu'il fit à Sainte-Pélagie ; le gérant de la Revue, Adolphe Racot, par la suite rédacteur au *Figaro*, eut remise d'une partie de sa peine.

Louis-Xavier de Ricard avait rencontré, le jour de son procès, dans le parvis du Palais-de-Justice, quelques jeunes hommes préoccupés surtout de politique, et dont quelques-uns n'étaient pas étrangers aux choses de la littérature. Il les emmena chez sa mère, et ce fut le commencement d'un salon politique et littéraire, au nº 10 du boulevard des Batignolles. Ce salon presque suburbain, car Batignolles venait à peine d'être annexé à Paris et gardait encore des aspects de banlieue, de quasi chef-lieu de canton, exerça une action décisive sur le mouvement des idées et surtout sur le groupement poétique de la jeunesse littéraire de 1866-1870. La Parnasse eut là son berceau.

Mme de Ricard était une aimable femme, passablement coquette et étourdie, peu au fait de la littérature, redoutant la politique, mais adorant son fils, et enchantée qu'il reçût des camarades, qu'il attirât des visiteurs notoires ou intéressants. Elle se plaisait à écouter, sans y participer, nos âpres et parfois tonitruantes discussions. Elle raffolait de la jeunesse, et le bruit lui convenait ; nous étions tous très jeunes et suffisamment bruyants, donc bien accueillis. Son mari, le vieux général, laissait

envahir son appartement : il se retirait dans sa chambre, sans trop grogner. Le jour, il écrivait des mémoires, indiscrets et curieux, sur les grands personnages de la famille impériale qu'il avait approchés. Le soir, il essayait de dormir ; mais il ne pouvait, comme ses paupières, fermer ses oreilles, et notre rumeur voisine les emplissait de sonorités peu berceuses, ce qui dut, plus d'une fois, lui laisser les yeux ouverts. Pauvre général, nous avons certainement troublé ses dernières nuits !

Mme de Ricard, qui devait lui survivre de longues années, est morte en 1905, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Dans ce salon improvisé, un peu, beaucoup bohême, surtout par la suite, fut amené d'abord un poète chevelu, dont l'apparition faisait l'effet d'une aurore. C'était le flave et rayonnant Catulle Mendès, le raffinement en cheveux bouclés. On lui prêtait alors des vices qu'il n'avait probablement pas, et on ne lui reconnaissait pas tout le talent que déjà il possédait. Mendès introduisit à sa suite un jeune homme pâle, maigre, aux yeux brillants, enfoncés sous l'orbite, au masque consulaire, qu'il nous présenta comme un employé du ministère de la Guerre désireux de nous dire quelques vers. Ce nouveau venu conquit rapidement tous les suffrages et toutes les amitiés. Il annonça, en récitant quelques poèmes inédits, la prochaine apparition de son volume de vers, *le Reliquaire* : il se nommait François Coppée (Francis, dans la famille).

A côté de lui, un garçon d'aspect calme et de maintien tranquille, au nez busqué, à la parole un peu sentencieuse, au regard circonspect et à la poignée de main prudente, Anatole France, débitait un sonnet, où il était question d'un turbot, mis, par sénatus-consulte, sous la présidence

de César, à la sauce piquante. Sully-Prudhomme, notre aîné à tous, grave et doux, auréolé du prestige d'un volume de vers *Stances et Poèmes*, depuis plusieurs mois imprimé, chez Achille Faure, et récemment revenu d'Italie, récitait, d'une voix lente au chantonnement monotone, les admirables sonnets philosophiques qui devaient plus tard être colligés sous ce titre : *les Epreuves*. Ils s'accotait volontiers au-dessus de la cheminée pour débiter ses vers, et demeurait debout, silencieux, retiré dans un angle du salon, après le débit.

Le plus étrange et le plus curieux des hôtes du salon de Mme de Ricard était assurément Auguste Villiers de l'Isle-Adam. Celui-là confinait au génie et à la folie. Il était trivial et sublime, ironique et enthousiaste, et, pour ses chevauchées hardies vers l'infini, vers le bizarre, il enfourchait tour à tour Pégase et un manche à balai. Il y avait en lui du nécromant et du bateleur. Il semblait ivre à jeun. On disait qu'il fumait de l'opium. On l'écoutait avec étonnement, avec admiration, avec crainte aussi. On semblait redouter, chaque fois qu'il racontait une histoire étrange, mimée à l'aide de gestes fantastiques, une crise qui le ferait tomber dans une attaque d'épilepsie, ou se précipiter à bras raccourcis sur les assistants. Il affectait une prononciation bizarre, ponctuant ses phrases, martelant les verbes, faisant sonner les adjectifs, claironnant les finales de ses périodes nombreuses et cadencées. Il empruntait à Rouvière, jouant Hamlet, ses gestes, ses attitudes. On sait que cet acteur passait pour un dément réel.

José Maria de Heredia, sonore, exubérant, aimable, bien vêtu, arborant des câbles d'or sur ses gilets de soirée, avec sa belle barbe brune, déclamait des vers retentissants, où se répercutaient les cris dont Artémis

emplissait Ortygie en poursuivant les fauves léopards. *Les Trophées*, triomphal recueil, publié vingt-cinq ans plus tard, datent de cette époque.

Le musicien Emmanuel Chabrier se mettait au piano, et couvrait de ses arpèges et de ses accords la voix des poètes discutant dans un coin des questions de métrique. Il avait écrit de la musique originale et colorée sur la ballade de Victor Hugo, *le Pas d'armes*. Il la chantait souvent, isolé, au piano, sans s'occuper de nous.

Quelques hommes célèbres passèrent dans ce salon des Batignolles, mais plus tard, quand ses habitués eurent conquis la notoriété. Edmond de Goncourt y vint assister à une représentation du 1er acte de *Marion Delorme*, où Coppée jouait le rôle de Didier. Théodore de Banville, Paul de Saint-Victor, Xavier Aubryet y firent des apparitions. Verlaine et moi, nous avions pour spécialité les charades, que nous improvisions, et dont les personnages et les actes de l'Empire faisaient les frais. Mon masque imberbe se prêtait facilement à la reproduction de Napoléon Ier; en ajoutant des moustaches et une barbiche, faites au bouchon noirci, je donnais tant bien que mal la silhouette facile de Napoléon III, dont tout bon sergent de ville semblait le sosie. Verlaine était toujours le révolutionnaire, le conspirateur, qui veut attenter à la majesté du trône et changer son ordre de successibilité, comme disaient les procureurs du Palais-de-Justice. Toutes ces bouffonneries, qui avaient cependant un caractère d'actualité aigu, satirique, n'étaient pas tout à fait sans danger. La police, lors très en éveil, pouvait écouter aux portes, et nous faire réfléchir, grâce à la magistrature dévouée, sur « la paille humide », au péril des charades trop contemporaines. Elles se terminaient par

des farandoles et des galopades effrénées, dont Charles de Sivry scandait les joyeusetés sur des rythmes endiablés.

Toute une école se forma dans ces réunions du vendredi, d'où le Parnasse sortit.

Un de nos camarades, Ernest Boutier, connaissait un libraire du passage Choiseul, dont la clientèle se composait principalement d'acheteurs de paroissiens et de livres de première communion. Ce libraire, jeune, intelligent, hardi, avait sa femme établie dans les modes, en ce même passage. Il exposait ses volumes édifiants, au n° 45, au coin du couloir débouchant sur la place Ventadour, où se trouvait alors le théâtre Italien. Il avait de l'ambition, ce modeste bibliopole, et rêvait d'être un autre personnage que le successeur d'un certain Percepied. Il prêta l'oreille aux propos tentateurs d'Ernest Boutier, puis aux projets de Verlaine, de moi, de Ricard, amenés en renfort. Il consentit à se faire l'éditeur de volumes de poésie, imprimés bien entendu aux frais des auteurs, et à devenir le dépositaire d'un journal de littérature, dont nous avions l'idée.

Précédés d'une édition de *Ciel, Rue et Foyer*, de L.-X. de Ricard, où l'éditeur ne mit que son nom sur la couverture, deux volumes de poésie parurent le même jour. Ce furent *le Reliquaire*, de François Coppée, et *les Poèmes Saturniens,* de Paul Verlaine. Un triple début. C'était aussi l'œuvre initiale de cet excellent Alphonse Lemerre, qui devait bientôt conquérir renommée et fortune aussi dans cette entreprise, hardie toujours, et alors jugée folle, d'éditer les poètes.

Le journal qui avait Louis-Xavier de Ricard pour rédacteur en chef s'appelait *l'Art*. Il eut une existence courte. Son plus grand retentissement se produisit au

moment de la représentation d'*Henriette Maréchal*. Verlaine était au premier rang de ceux qui soutenaient la pièce d'Edmond de Goncourt. Ceci montre l'éclectisme de la jeune école parnassienne. Rien n'était plus loin de l'esprit poétique du Parnasse que la modernité, le brutalisme et la sécheresse d'art des Goncourt. Cependant tout le Parnasse fit chorus. Il assista au grand complet aux représentations tapageuses, et acclama ce drame, en réalité secondaire et assez banal, qu'une cabale violente, mais déraisonnable, réussit à faire tomber et connaître. Leconte de Lisle, assis derrière moi à l'orchestre, me dit, au milieu du tumulte : « Je ne sais pas trop ce que nous venons faire ici ! » Je dus répondre que « Pipe-en-bois, auteur de la cabale, n'en savait pas plus que nous, mais qu'on était là pour lui répondre ». Il y eut toujours de l'obscurité dans cette bagarre. Elle était plus politique que littéraire. Pipe-en-bois et les étudiants reprochaient aux Goncourt de s'être fait jouer au Théâtre-Français grâce à la protection de la princesse Mathilde. Beaucoup d'entre nous n'étaient pas cousins avec la princesse, et personne ne songeait à défendre son patronage ; quant aux frères de Goncourt, ils étaient d'une autre génération littéraire, et leur manière, tout à fait opposée au romantisme, au lyrisme, à la poésie, n'aurait pas dû nous avoir pour enthousiastes. Mystère et contradiction ! Au fond, nous cherchions une occasion de faire du bruit, de manifester, de révéler notre existence. *Henriette Maréchal* ne fut qu'un prétexte. Tous les journaux parlèrent des étudiants qui sifflaient et des poètes qui applaudissaient. Et puis cette entrée en scène, ce groupement, cette invasion d'un théâtre par un cénacle bruyant, impatient de prouver qu'il existait en faisant du bruit, comme la coterie romantique aux jours

de *Hernani*, paraissaient favorables au lancement de notre journal *l'Art*, qui ne parvenait guère, lui, à révéler son existence, malgré le talent et l'intransigeance de ses collaborateurs.

Henriette Maréchal n'eut que quelques représenta tions. La *première* demeura célèbre, comme celle de *Hernani*, au point de vue du tumulte, s'entend. On vit, à la reprise, survenue vingt-cinq ans plus tard, combien la pièce méritait peu cet excès de défense et cette outrance d'attaque.

Verlaine avait une sympathie très réelle pour l'école réaliste, si éloignée pourtant de lui. Il ne dédaignait nullement les œuvres incorrectes et imparfaites de Champfleury, et m'avait signalé, comme lui ayant procuré du plaisir, les aventures de *Mademoiselle Mariette* et *les Amoureux de Sainte-Périne*. Je n'ai pas besoin de dire combien il s'inclinait devant la majesté du génie de Balzac. Un roman. complètement oublié aujourd'hui, de Ch. Bataille et Ernest Rasetti, *Antoine Quérard*, était indiqué par lui, et non sans quelque raison, comme une des plus vigoureuses productions de l'époque.

Il avait, à cette période de sa vie, comme conception poétique, l'objectivité descriptive, une adaptation des procédés de Leconte de Lisle, surtout de Victor Hugo. Les *Poèmes Saturniens* renferment un grand nombre de pièces qui sont purement descriptives et objectives. Toutefois, ici et là, perce la note intime, la sensation, l'impression sentimentale.

Ces *Poèmes Saturniens*, à leur apparition, ne produisirent aucune sensation. Le volume passa inaperçu des critiques, et si *le Reliquaire*, publié le même jour, eut bientôt une notoriété plus grande, elle ne se produisit pas immédiatement. La vogue du volume de Coppée

fut la conséquence de l'étourdissante renommée qui suivit la représentation du *Passant*. Le bruit fait autour de ce petit acte poétique fut le son de caisse qui attire la foule. Tous les amis de Coppée, tous ces jeunes poètes qui déjà formaient phalange, et faisaient parler d'eux, bénéficièrent de la rumeur grandissante. Le public avait les yeux sur eux. Ils existaient. Il y avait trente ans et plus qu'on n'avait vu le public se préoccuper de faiseurs de vers et s'intéresser à un renouveau poétique.

Les Poèmes Saturniens parurent dans l'édition originale en un volume in-18, de 163 pages, portant l'adresse d'Alphonse Lemerre, éditeur à Paris, 47, passage Choiseul, avec le millésime M. DCCC. LXVI et la vignette, alors sans soleil levant, du laboureur bêchant, et la devise : *Fac et spera*.

Verlaine, de camarades et de poètes notoires, auxquels il envoya son volume, reçut des éloges flatteurs.

Leconte de Lisle déclarait que « ces poèmes étaient d'un vrai poète, d'un artiste déjà très habile et bientôt maître de l'expression ».

Théodore de Banville, avec un peu d'affectation, affirmait que, bien que souffrant et littéralement brisé, il avait lu et relu dix fois de suite les *Poèmes Saturniens*. Il se déclarait empoigné, et comme public et comme artiste. Il affirmait que Verlaine était un poète d'une originalité réelle. « Nous sommes tous assez blasés sur toutes les jongleries possibles pour ne pouvoir être pris que par la poésie vivante. » Le poète des *Cariatides* citait élogieusement, et particulièrement, trois pièces délicates, qui, d'ailleurs, se rapprochaient assez de sa manière, comme *la Chanson des Ingénues*, et il terminait par cette opinion que l'avenir a confirmée, que la postérité ratifiera : « Je suis sûr de ne point me tromper

en vous disant que vous tiendrez parmi les poètes contemporains une des places les plus solides et meilleures. »

Victor Hugo, naturellement, expédia de Guernesey son compliment protocolaire, quelque chose dans le genre de ce lapidaire salut dont il abusait un peu : « Confrère, car vous êtes mon confrère, dans confrère il y a frère. Mon couchant salue votre aurore. Vous commencez à gravir le Golgotha de l'Idée, moi je descends. Je suis votre ascension. Mon déclin sourit à votre montée. Continuez. L'Art est infini. Vous êtes un rayon de ce grand tout obscur. Je serre vos deux mains de poète. *Ex imo.* V. H. »

Ce n'est pas le texte exact du billet louangeur, mais, dans cette parodie dont nous nous amusâmes bien des fois, se retrouve le sens du compliment que le « Père », là-bas dans l'île, envoyait à tous ceux qui lui adressaient des vers. C'était comme une circulaire bienveillante que nous recevions tous du Maître, que nous admirions sans réserve, tout en plaisantant, entre nous, ses clichés laudatifs. Parfois l'élogieux autographe, qui était ordinairement de la main de Mme Drouet ou de la plume de François-Victor Hugo, nous arrivait avec une précieuse photographie, comme celle que j'ai conservée, en place d'honneur, dans mon cabinet. L'envoi était composite : la signature et la dédicace *à M...* étaient de la main de Victor Hugo, le nom laissé en blanc était rempli par Paul Meurice, à qui l'exilé envoyait en bloc, par voie sûre, ces portraits. L'auteur de *Fanfan-la-Tulipe* faisait ensuite la répartition. Il ne faut pas trop se moquer de ce mode de confection à l'avance de félicitations, et de cette distribution d'autographes et de portraits, à la façon des prospectus. Victor Hugo était accablé d'envois poétiques, de livres, de romans, d'articles de journaux,

de divagations politiques et de propositions de révolution. Il ne pouvait ni lire tout, ni répondre à tous. Quant aux photographies, la police indiscrète les eût probablement interceptées, expédiées par la poste directement. Suspectes de propagandisme républicain, ces politesses de l'exilé eussent souvent attiré des persécutions aux destinataires.

Victor Hugo, d'ailleurs, s'il ne lut pas, à leur apparition, *les Poèmes Saturniens*, et s'il les louangea de confiance, selon son habitude, les connut plus tard. Lorsque Verlaine vint lui rendre visite, à Bruxelles, Victor Hugo le reçut dans le fameux logement de la place des Barricades, offert par la suite en asile aux proscrits de la Commune. Hospitalité périlleuse, car elle soumit les fenêtres du poète à une indigne lapidation. La populace brabançonne était alors fanatisée de réaction et entièrement défavorable à quiconque avait participé à l'insurrection parisienne, ou semblait l'approuver. Il faudra se souvenir du traitement injurieux auquel fut soumis alors Victor Hugo, et de l'obligation où il se trouva de quitter la Belgique, à cause de la Commune, quand nous apprécierons la sévère condamnation dont Paul Verlaine, réputé alors communard, fut frappé par les magistrats belges.

Le grand poète, averti du passage de l'auteur, s'était sans doute préparé. Flatteusement, il cita quelques vers de son hôte. Cet hommage personnel et délicat rendit Verlaine fort heureux, quoiqu'il fût médiocrement sensible aux compliments. Durant le même séjour, en 1868, Verlaine fut présenté à Mme Victor Hugo, la Muse romantique, l'Adèle immortelle qui avait inspiré, outre la vive passion de son mari, dont les *Lettres à la fiancée*, récemment publiées, ont attesté toute l'ardeur amoureuse,

le fameux et mystérieux recueil de poésies brûlantes, *le Livre d'amour*, où Sainte-Beuve célébra la plus belle et la plus désirable de ses « inconnues ».

Verlaine se retira enchanté de l'accueil cordial, simple et familier, peut-être à l'excès, du grand homme. Dans la jeunesse, on est malgré soi désillusionné quand on se trouve tout à coup en présence d'un de ces êtres à part, divinités de l'art ou de la pensée, et qu'on leur parle, et qu'ils vous répondent, à la façon des autres hommes, ce qui est, d'ailleurs, raisonnable et louable. Mais la simplicité peut déconcerter. Un campagnard, venu à Paris pour placer d'assez fortes économies, par hasard dans les bureaux de la rue Laffitte, se trouva en face du baron de Rothschild. L'homme rustique fut abasourdi en voyant le roi de la finance, vêtu comme tout le monde, en l'entendant s'informer, sur le ton ordinaire, de ce qu'il y avait de nouveau, et monter ensuite dans un coupé l'attendant à la porte. Il supposait que le roi de la finance ne marchait que drapé dans un manteau d'or, avec une canne en diamants pour sceptre, et qu'il ne sortait qu'en carrosse à six chevaux, comblé de laquais, environné de l'acclamation populaire. Il y a un peu de ce sentiment de déception, succédant à une trop mirifique illusion, dans l'impression du premier contact d'un jeune écrivain avec un maître à l'apogée de la gloire.

Ce caractère de simplicité, cette admirable familiarité de Victor Hugo, l'une de ses plus précieuses facultés, contrastant avec la majesté de son génie, n'étonnèrent pas que Verlaine. Il y eut même une polémique assez amusante entre François Coppée et un jeune journaliste, Victor Noir, la future malheureuse victime du pistolet de Pierre Bonaparte, dans la maison mémorable d'Auteuil. Un articulet, en soi inoffensif, mais interprété avec irri-

tation par Coppée, avait paru à propos d'une visite semblable à celle de Verlaine, faite par l'auteur du *Passant* à l'illustre proscrit.

— Vous revenez de Guernesey, comment avez-vous trouvé Victor Hugo? faisait dire Victor Noir à un interlocuteur de Coppée, dans un écho du journal *le Corsaire*.

— Très bien conservé, était supposé avoir répondu Coppée, mais je lui ai trouvé l'air un peu provincial...

Le propos fut nié, désavoué. Il était pourtant vraisemblable. Cette allure provinciale, ce caractère bonhomme, Victor Hugo les garda durant toute sa féconde et glorieuse vieillesse. Il ne chercha pas à se signaler par les allures, par le costume. Il ne se faisait pas, pour se montrer en public, la tête de l'homme célèbre. Il était de ceux qui passent inaperçus dans la foule d'une grande ville. Bien qu'il parcourût deux fois par jour, en omnibus, l'itinéraire de Batignolles-Jardin-des-Plantes, et cela pendant de nombreuses années, aucun des conducteurs, aucun des voyageurs de cette ligne, fréquentée par des artistes, des écrivains, des hommes politiques, ne soupçonna jamais le grand homme, dans ce vieux monsieur, à bonne barbe blanche, modestement assis, et qui semblait un bonhomme quelconque, paisible et obscur retraité batignollais. Cette vulgarité d'allures n'enlève rien à la grandeur de Victor Hugo, elle la rehausse au contraire, encore, si c'est possible. Il n'était disposé, à la solennité, voire à un peu d'emphase, que la plume à la main, quand il répondait à quelque admirateur. Ses discours, ses manifestes politiques, ses proclamations et ses appels aux chefs d'Etat, aux nations, dont la facture est toujours grandiloquente, ne pourraient faire soupçonner tant de simplicité. On pourrait lui appliquer

les vers superbes de Pierre Dupont sur les Sapins.

Des très nombreux témoignages élogieux, quelques-uns de pure banalité courtoise, mais certains détaillés, justifiés, qui parvinrent au jeune poète, d'ailleurs fort paisiblement glorieux, il convient de mettre à part la belle lettre de Sainte-Beuve, qui figure dans sa Correspondance. Venu du grand, presque de l'unique critique de lettres que la France du XIXe siècle ait eu, le seul peut-être qui restera, et dont on relira les monographies documentées, les jugements étudiés et serrés, en y joignant toutefois, antithèse et contraste, les fantaisistes et parfois si justes éreintements de cet extravagant et prestigieux Barbey d'Aurevilly, l'hommage doit compter. L'appréciation spontanée de Sainte-Beuve, envers un débutant, un inconnu, prouve que nous ne nous abusions pas, que nous n'étions pas le jouet d'une illusion de coterie et les dupes d'une camaraderie complaisante, quand nous déclarions, même sur manuscrit et d'après audition rapide, que la plupart de ces poèmes étaient beaux, et que Paul Verlaine était, à vingt ans, un vrai poète, appelé à devenir un grand poète.

Sainte-Beuve écrivit donc à Verlaine, en décembre 1866, c'est-à-dire à l'apparition même du volume :

Monsieur et cher poète,

J'ai voulu lire *les Poèmes Saturniens* avant de vous remercier de leur envoi. Le critique en moi et le poète se combattent à votre sujet. Du talent, il y en a, et je le salue avant tout. Votre aspiration est élevée, vous ne vous contentez pas de l'inspiration, cette chose fugitive : vous l'avez dit dans votre épilogue, et en paroles qui ne s'oublient pas.

Vous avez, comme paysagiste, des croquis et des effets de nuit tout à fait piquants. Comme tous ceux qui sont dignes de mâcher le laurier, vous visez à faire ce qui n'a pas été fait. C'est bien...

Après quelques observations sur la prosodie, sur certaines césures qui lui paraissent irrégulières ou trop hardies, et qu'il cite avec renvoi aux pages, Sainte-Beuve ajoute, en précisant ses motifs d'éloges :

J'aime assez *Dahlia*. J'aime surtout lorsque vous appliquez votre manière grave à des sujets qui l'appellent et qui la comportent : *César Borgia* et *Philippe II*.

Vous n'avez pas à craindre, par endroits, d'être plus harmonieux et un peu plus agréable, comme aussi un peu moins noir et moins dur en fait d'émotions. Ne prenons point ce brave et pauvre Baudelaire comme point de départ, pour aller au delà.

Cette belle lettre critique, où se trouve formulée cette parfaite appréciation du talent de Verlaine et de sa poétique d'alors : « Vous n'avez pas à craindre d'être moins dur en fait d'émotions », se termine par un encouragement. Sainte-Beuve conseille au jeune poète de poursuivre, sans se détourner, sa manière, en l'assouplissant sans l'amollir, en l'étendant et en l'adaptant à de dignes sujets. Verlaine, par la suite, ne devait pas suivre ce conseil, et définitivement se résolvait, sous la pression de circonstances nettement indiquées, à s'éloigner de la voie objective et descriptive du *César Borgia* et du *Philippe II*, où l'éminent critique l'engageait à persévérer.

Cette lettre est un véritable brevet de poète et d'artiste décerné par un maître compétent et autorisé. Verlaine s'en montra justement flatté, et nous, ses amis, nous en fûmes très heureux.

Les Poèmes Saturniens sont d'une inspiration double et d'une facture composite : deux ou trois pièces, et non des moins belles, celles qu'a précisément citées et louées Sainte-Beuve, *César Borgia*, *la Mort de Philippe II*,

sont tout à fait dans le caractère descriptif et pompeux de *la Légende des Siècles* et des *Poèmes barbares*. D'autres se ressentent de l'influence baudelairienne. « *Mon Rêve familier* », par exemple, évoque le souvenir de telle pièce des *Fleurs du Mal*, malgré la clarté, la précision que Verlaine apportait alors dans l'expression, même recherchée et subtile, de sensations raffinées, de correspondances mystérieuses et d'affinités cérébrales. Les vers, si pleins, si lourds d'idées et de suggestions, qui terminent la pièce, sont d'une beauté ferme et pour ainsi dire marmoréenne, bien originale, bien idoine à son auteur :

... Son regard est pareil au regard des statues,
Et pour sa voix, lointaine, et calme, et grave, elle a
L'inflexion des voix chères qui se sont tues

C'est de l'inspiration verlainienne, et non baudelairienne.

Il y avait en même temps dans *les Poèmes Saturniens*, — j'ai assisté à l'enfantement de la plupart des poèmes qui composent le recueil, — une préoccupation de dogmatiser, de créer comme une poétique. Le premier, Verlaine formula la théorie des *Impassibles*, comme on désigna d'abord les poètes de la nouvelle école. Le terme de « Parnassiens » a prévalu, quoique moins juste et plus pédant.

Dans la pièce d'introduction, comme dans celle qui forme l'épilogue, il réagit contre l'école lamartinienne, (et il raffolait de Mme Desbordes-Valmore), contre la verve non lyrique d'Alfred de Musset (*Allons ! dieu mort, descends de ton autel d'argile !* criait-il furieusement à l'ombre de Rolla), contre la satire politique d'Auguste Barbier, de Barthélemy, d'Hégésippe Moreau,

de Victor Hugo même. Il proclame l'abstention pour le poète, au milieu des luttes de la place publique, l'insouciance des différends qui agitent les hommes d'Etat et les citoyens. Il prêche l'isolement; il admire la tour d'ivoire. Le monde, troublé par la parole puissante des poètes, les a exilés, qu'à leur tour ils exilent le monde. L'artiste ne doit pas mêler son chant aux clameurs de la foule, qu'il qualifie, sans respect pour le suffrage universel, d'obscène et de violente. L'œil du poète ne doit pas s'abaisser vers les choses vulgaires. Le prêtre du beau a pour autel l'azur et pour temple l'infini. Il ne doit participer en rien aux passions terre à terre, ni se mêler aux actes vulgaires des autres hommes. Il n'a pas à partager leurs deuils, comme il doit s'abstenir de leurs joies. Leurs querelles, leurs guerres, l'orgueil des républiques, l'arrogance des monarchies, la gloire militaire, la puissance industrielle, l'extension prodigieuse de la science, l'expansion commerciale, le bien-être général, l'enseignement à la portée de toutes les soifs de savoir, le travail amélioré, les misères sociales et les souffrances individuelles atténuées, tout cela, qui est le labeur démocratique et civilisateur des sociétés modernes, doit le laisser impassible. Le rêve ne doit pas se mêler à l'action.

Cette théorie, alors neuve, hardie même, puisqu'elle contrecarrait l'opinion, puisqu'elle heurtait la légitime admiration pour Victor Hugo, éducateur, philanthrope, socialiste humanitaire et démagogue théoricien, fut bientôt reprise, développée, commentée, vulgarisée. La presse s'en empara, railla, approuva, attribuant l'originalité de la doctrine et l'initiative de sa formule à diverses personnalités en vue, à Leconte de Lisle, à Alfred de Vigny, à Victor de Laprade. C'est Verlaine qui l'avait le premier présentée, en des vers forts et nets, dans le pro-

logue des *Poèmes Saturniens,* cette théorie de l'abstraction poétique, de l'isolement du poète dans la société moderne, faisant de l'écrivain, — l'apôtre préconisé par Victor Hugo,— un fanatique égoïste, sorte de bonze de l'Art, se cloîtrant dans une pagode où ne parviendrait que la rumeur assourdie et poétisée des actes, des cris, des plaintes et des acclamations de la foule.

Dans l'épilogue de ces mêmes poèmes, il complète sa pensée. Non seulement le poète doit vivre, penser, sentir, à l'écart de ses contemporains, mais il doit se défendre intérieurement, dans sa conscience, dans sa pensée, de certaines promiscuités. Il lui faut d'abord se méfier de l'inspiration. Conseil sage et justifié. Les bons poètes possédant leur art à fond sont parvenus à faire difficilement des vers faciles. Boileau, excellent magister, prescrivait de remettre cent fois sur *le métier* la pièce de vers, qu'il comparait sans doute à une pièce de soie que tisse un laborieux et patient canut. Verlaine enseigne la défiance envers la facilité; il prémunit contre le danger du lieu commun, non pas comme sujet, il n'est de beaux, de grands, d'immortels sujets que les lieux communs, mais comme expression; il prémunit ses disciples contre le terriblement envahisseur cliché, ce chiendent du champ littéraire, qu'il est si difficile d'extirper, et qui pousse et repousse avec une si déplorable fertilité. Il recommande le savoir conquis à la lueur des lampes; il vante ces deux vertus maîtresses de l'artiste : l'obstination et la volonté.

Et quels beaux vers jetés dans cette apostrophe vigoureuse d'un poète de vingt ans :

... Ce qu'il nous faut, à nous les suprêmes poètes,
Qui vénérons les dieux et qui n'y croyons pas,
... A nous, qui ciselons les mots comme des coupes,

Et qui faisons des vers émus très froidement...
. . . . C'est l'étude sans trêve,
C'est l'effort inouï, le combat non-pareil,
C'est la nuit, l'âpre nuit du travail, d'où se lève
Lentement, lentement, l'Œuvre, ainsi qu'un soleil !

Ces préceptes, bien que donnés avec virulence, ne sont au fond que la reproduction des conseils du docte Boileau, qui recommandait aux jeunes poètes de son temps de travailler à loisir, malgré l'ordre pressant du prince ou du libraire, et de ne se point piquer d'une folle vitesse. En même temps, Verlaine anathématisait, au nom de la jeune école, qu'on allait appeler « parnassienne », les lakistes, non point seulement les Anglais, comme Wordsworth, Coleridge, ou Collins, mais les imitateurs exsangues de Lamartine, les élégiaques transis et les godiches soupireurs de romances pleurnichardes, populacières et bébètes.

Le succès des *Poèmes Saturniens* dans le public fut nul. La presse se tut, sauf *le Nain Jaune*, où Barbey d'Aurevilly, qui blaguait formidablement la jeune école, et cependant elle lui rendait ses mépris et ses facéties en admiration, écrivit :

Un Baudelaire puritain, combinaison funèbrement drôlatique, sans le talent net de M. Baudelaire, avec des reflets de M. Hugo et d'Alfred de Musset, ici et là, tel est M. Paul Verlaine...

La critique est peu juste, mais Barbey se préoccupait uniquement d'être violent, et coloré. Verlaine avait, au contraire, pour principale qualité, dans ses *Poèmes Saturniens*, la netteté. Il exprimait avec clarté des idées abstraites, avec logique des sensations subtiles, ce qui n'était pas un mince mérite. Il devait, par la suite, prendre le contrepied de cette poétique, en recherchant, au

contraire, la nuance imprécise et l'indécision du contour.

On l'entendit formuler plus tard sa poétique nouvelle, en ces vers qui donnent simultanément la règle et l'exemple, comme dans les traités classiques de métrique et de prosodie :

De la musique avant toute chose,
Et pour cela préfère l'Impair
Plus vague et plus soluble dans l'air,
Sans rien en lui qui pèse ou qui pose.

Il faut aussi que tu n'ailles point
Choisir tes mots sans quelque méprise :
Rien de plus cher que la chanson grise
Où l'Indécis au Précis se joint,

... Car nous voulons la Nuance encor,
Pas la Couleur, rien que la Nuance !
Oh ! la Nuance seule fiance
Le rêve au rêve et la flûte au cor !...

... Oh ! qui dira les torts de la Rime !
Quel enfant sourd ou quel nègre fou
Nous a forgé ce bijou d'un sou,
Qui sonne creux et faux sous la lime ?
De la musique encor et toujours !...

(*Jadis et Naguère.*)

La poétique était autre, au temps des *Poèmes Saturniens*, et des *Fêtes galantes*. Bien loin de « dire les torts de la Rime », le poète alors déclarait haïr, comme la femme jolie et l'ami prudent, « la rime assonante ». La femme et l'ami n'étaient mis là que par manière de plaisanterie, mais pour la rime, c'était sérieux. On ne badinait pas avec sa richesse. Verlaine pourchassait de son mépris les rimes pauvres ; il suivait les préceptes stricts du traité de versification de Théodore de Ban-

ville. On pesait lettre par lettre les mots élevés à la dignité de rimes. Il leur fallait absolument, pour avoir droit à l'admission, à la place d'honneur du vers, la consonne d'appui. L'un des griefs de Verlaine contre Alfred de Musset était qu'il rimait mal. On citait même des vers du poète des *Nuits* qui ne rimaient pas du tout.

Le poète saturnien, classé parnassien, étant donné que ce terme a eu pour équivalent « impassible », avant même que le Parnasse fût inventé, affectait la plus grande insensibilité personnelle. « Nature, rien de toi ne m'émeut ! » disait-il superbement avec Gœthe. C'était pure vanterie et simple « littérature », car il était fort sensible à la monotone grandeur des paysages du Nord, et la sévérité morne des environs de Bouillon le charmait. Il était ami dévoué, et il adorait sa mère. Ajoutons qu'il ne rougissait jamais, dans la vie, de la vulgarité de ces sentiments entièrement conformes à la nature. Il ne cherchait à en dissimuler l'émotion que lorsqu'il rimait. Encore souventefois dissimulait-il mal.

Dans ce recueil juvénile des *Poèmes Saturniens*, il n'y a aucune expansion intime, aucun aveu, aucune trace de confession, lui qui devait user et abuser de la divulgation autobiographique, et se raconter en prose, en vers, en paroles et même en dessins. C'est un phénomène très rare que celui d'un jeune poète se révélant au public, complètement impersonnel. Baudelaire, dans sa *Bénédiction*, et dans quelques autres pièces des *Fleurs du Mal*, faisait allusion à sa mère, à ses maîtresses, à ses voyages, à ses goûts réels. Verlaine s'éloignait de son inspirateur dans ces poèmes, plus directement issus de l'admiration pour *la Légende des Siècles*, et de la surprise des *Poèmes barbares*.

Il ne se rencontre aucune pièce dans tout le volume

qui puisse se rapporter à un événement précis de la vie du poète, à une sensation éprouvée, à une joie ou à un chagrin ressentis. Il n'exprime, comme Gœthe en son *Divan* (il lisait beaucoup le grand Allemand, à cette époque, dans la traduction Jacques Porchat), que des émotions abstraites, objectives, composées. Les vers adressés à des femmes n'ont aucune créature réelle, existante, connue de lui, pour destinataire. Les douleurs qu'il annonce et qu'il chante sont de simples suppositions. Il prévoyait sans doute dès lors l'avenir, mais quand, en 1865, il écrivait : « Le bonheur a marché côte à côte avec moi », ce vers désespéré ne s'appliquait à aucun fait de sa vie réelle. Il n'avait encore reçu aucun choc de la vie. Il était jeune, bien portant, sans amour au cœur, satisfait des plaisirs rapides à sa portée, ayant la bourse suffisamment garnie, buvant, à la sortie d'un bureau qui n'était pas très pénible, des apéritifs nombreux qui le mettaient en joie ; il vivait, sans souci de l'avenir, paisiblement et régulièrement, dans la maison maternelle. Sa plainte mélancolique était donc toute cérébrale et spéculative. A la même époque, il se préoccupait d'écrire une bouffonnerie, destinée à la scène amusante et très peu saturnienne de la Gaîté-Rochechouart.

Il entrait tellement dans sa pensée de ne point se raconter dans ses vers, et de ne rimer que des sujets extérieurs, ne se rapportant ni à lui, ni aux siens, que, son père étant venu à mourir (la publication des *Poèmes Saturniens* est postérieure d'un an à ce décès), il me consulta sur le point de savoir s'il devait laisser figurer, dans le volume, la pièce de vers intitulée *Sub Urbe*.

Elle commence ainsi :

Les petits ifs du cimetière
Frémissent au vent hivernal,
Dans la glaciale lumière...

Ce tableau mélancolique d'un cimetière idéal, pour lui non précis, n'évoquant aucun caractère de sépulture familiale, se terminait par un appel à la vie, au soleil de printemps, aux chants d'oiseaux berçant les sommeils mornes des chers endormis.

Il craignait qu'on ne vît là une allusion à son deuil, une plainte, une sorte d'élégie personnelle. Je l'engageai à maintenir la pièce telle qu'elle avait été écrite deux années avant le funèbre événement. Personne ne pouvait y chercher une allusion à la perte qu'il avait faite, qu'il ne prévoyait nullement si proche, quand il composait ses stances. Le public assurément ne verrait, dans ce poème, que ce que le poète avait voulu y mettre : une généralisation d'impression dans un cimetière quelconque, par un temps d'hiver.

Par exemple, et je fus d'accord avec lui, par un sentiment de convenance facile à comprendre, il fit sauter la pièce qui, conservée par moi en original, publiée vingt-cinq ans plus tard, est citée ci-dessus : « Je ne sais rien de gai comme un enterrement. » On a vu dans quelles conditions ce poème ironique fut retrouvé et réimprimé.

Dans ce premier volume, composé, en partie, sur les bancs du lycée, continué durant les loisirs des cours peu suivis de l'école de droit, et achevé aux premiers mois de sa vie paisible d'employé de la Ville, par conséquent durant les époques les plus heureuses, les plus calmes, les moins tourmentées de son existence, on rencontre des accès de pessimisme, qui étaient absolument factices, imaginés, rêvés. Nous avions tous de ces mélancolies

injustifiées. Prescience de l'avenir sans doute. Il était le plus insouciant garçon, et le plus exempt de tristesses et de déboires des fils de bourgeoisie, quand il écrivait ce petit poème *Chanson d'Automne*, qui semble postérieur et détaché des *Romances sans paroles :*

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne,
Blessent mon cœur
D'une langueur
Monotone.

Tout suffocant
Et blême, quand
Sonne l'heure,
Je me souviens
Des jours anciens,
Et je pleure;

Et je m'en vais
Au vent mauvais
Qui m'emporte
De çà, de là,
Pareil à la
Feuille morte.

Verlaine, à cette époque (1864-65), n'était fouetté par aucun vent mauvais. La douleur qu'il prétendait éprouver n'était que conception d'artiste. Cet heureux état d'âme ne devait pas durer, mais on ne peut considérer ces plaintes, au moment où l'artiste les rythmait, que comme des pressentiments, sinon des fictions, des matières « admirables à mettre en vers latins » ou français, comme disaient l'évêque Afranus et nos maîtres de rhétorique.

Voici une autre pièce, inédite, datant de la même époque, d'un pessimisme plus doux, mais qui témoigne

également d'une misanthropie précoce autant que prématurée :

ASPIRATION

Des ailes ! Des ailes !
(Rückert.)

Cette vallée est triste et grise : un froid brouillard
Pèse sur elle ;
L'horizon est ridé comme un front de vieillard.
Oiseau, gazelle,
Prêtez-moi votre vol ! Eclair, emporte-moi !
Vite, bien vite,
Vers ces plaines du ciel où le printemps est roi,
Et nous invite
A la fête éternelle, au concert éclatant
Qui toujours vibre,
Et dont l'écho lointain, de mon cœur palpitant
Trouble la fibre.
Là, rayonnent, sous l'œil de Dieu qui les bénit,
Des fleurs étranges,
Là, sont des arbres où gazouille comme un nid
Des milliers d'anges ;
Là, tous les sons rêvés, là, toutes les splendeurs
Inabordables,
Forment, par un hymen miraculeux, des chœurs
Inénarrables ;
Là, des vaisseaux sans nombre, aux cordages de feu,
Fendent les ondes
D'un lac de diamants où se peint le ciel bleu
Avec les mondes ;
Là, dans les airs charmés, volètent des odeurs
Enchanteresses,
Enivrant à la fois les cerveaux et les cœurs
De leurs caresses.
Les vierges, à la chair phosphorescente, aux yeux
Dont l'orbe austère
Contient l'immensité sidérale des cieux
Et du mystère,

Y baisent chastement, comme il sied aux péris,
Le saint poète,
Qui voit tourbillonner des légions d'esprits
Dessus sa tête.
L'âme, dans cet Eden, boit à flots l'idéal,
Torrent splendide,
Qui tombe des hauts lieux et roule son cristal
Sans une ride.
Ah ! pour me transporter dans ce septième ciel,
Moi, pauvre hère,
Moi, frêle fils d'Adam, cœur tout matériel,
Loin de la terre,
Loin de ce monde impur où le fait chaque jour
Détruit le rêve,
Où l'on remplace tout, la beauté, l'art, l'amour,
Où ne se lève
Aucune gloire un peu pure que les siffleurs
Ne la déflorent,
Où les artistes pour désarmer les railleurs
Se déshonorent,
Loin de ce bagne où, hors le débauché qui dort,
Tous sont infâmes,
Loin de tout ce qui vit, loin des hommes, encor
Plus loin des femmes,
Aigle, au rêveur hardi, pour l'enlever du sol,
Ouvre ton aile !
Eclair, emporte-moi ! Prêtez-moi votre vol,
Oiseau, gazelle !

10 mai 1861.

Cette pièce, à part la forme, qui est mal assurée, et encore pénible, contient des élans qui semblent de l'époque de *Sagesse*.

Voici une autre pièce, également inédite, d'inspiration différente, à peu près du même temps, qui exprime des sentiments impersonnels, avec la note baudelairienne, la coloration « orgiaque et mélancolique » de la poésie saturnienne.

UN SOIR D'OCTOBRE

L'automne et le soleil couchant ! Je suis heureux !
Du sang sur de la pourriture !
L'incendie au zénith ! La mort dans la nature !
L'eau stagnante, l'homme fiévreux !

Oh ! c'est bien là ton heure et ta saison, poète
Au cœur vide d'illusions,
Et que rongent les dents de rats des passions,
Quel bon miroir, et quelle fête !

Que d'autres, des pédants, des niais ou des fous,
Admirent le printemps et l'aube,
Ces deux pucelles-là, plus roses que leur robe ;

Moi, je t'aime, âpre automne, et te préfère à tous
Les minois d'innocentes, d'anges,
Courtisane cruelle aux prunelles étranges.

10 octobre 1862.

De la même époque, et dans le même ordre d'inspiration baudelairienne et ironiquement macabre, date la pièce suivante, en distiques, non publiée, que je sache, jusqu'ici :

FADAISES

Daignez souffrir qu'à vos genoux, Madame,
Mon pauvre cœur vous explique sa flamme.

Je vous adore autant et plus que Dieu,
Et rien jamais n'éteindra ce beau feu.

Votre regard, profond et rempli d'ombre,
Me fait joyeux, s'il brille, et sinon, sombre.

Quand vous passez, je baise le chemin,
Et vous tenez mon cœur dans votre main.

Seule, en son nid, pleure la tourterelle,
Las, je suis seul et je pleure comme elle.

L'aube au matin ressuscite les fleurs.
Et votre vue apaise les douleurs.

l'œuvre d'art conçue, arrêtée et exécutée, selon un plan fixe, en dehors de toute impression personnelle? Il me serait difficile de préciser la genèse des *Fêtes galantes*. Verlaine me communiqua sans doute, au fur et à mesure qu'il les composait, les diverses petites pièces qui formèrent ce recueil, mais il écrivait en même temps des poèmes d'un genre très différent, comme *le Grognard*, qui me fut dédié, publié par la suite sous ce titre : *Un Soldat laboureur* (*Jadis et Naguère*), *les Vaincus*, etc. Pour moi, les pièces délicates de ce genre Watteau devaient figurer dans un recueil, peut-être former une partie distincte, mais ne furent pas composées d'après un plan d'ensemble.

Je suppose que deux faits contemporains dirigèrent la pensée du poète vers les marquis et les marquises, les Cydalises, les négrillons indiscrets, les Pierrots et les Colombines, et tout le décor des parcs de Lancret et de Fragonard, où chantent, au clair de lune, les jets d'eau sveltes parmi les marbres.

Edmond et Jules de Goncourt venaient de publier plusieurs études fort belles sur le XVIIIe siècle, sur les artistes gracieux de cette époque charmeuse, les Saint-Aubin, les Moreau ; ils avaient raconté la vie et les aventures des grandes actrices, la Guimard, la Saint-Huberti, et écrit la seule histoire sincère et non diffamatoire de la Dubarry, cette reine des fêtes galantes dont la fin fut si tragique et si disproportionnée. Il est possible que Verlaine ait puisé dans ces travaux le goût de se promener poétiquement dans le monde évoqué par les Goncourt.

Et puis, on venait d'ouvrir au public la galerie Lacaze, au musée du Louvre, et nous ne nous lassions pas d'aller admirer le Gilles, les embarquements pour Cythère, les escarpolettes de Fragonard, les intérieurs de Nattier, les

Lancret, les Chardin, tout cet art à la fois intime et féerique, réaliste et poétique, dont Greuze, Watteau et Boucher sont les maîtres. Il est fort présumable que de ces visites fréquentes et passionnées à la collection d'œuvres du XVIIIe siècle soit venue au poète l'idée de peindre à son tour, avec des verbes et des rimes, en des tableautins agréables, les personnages de Boucher dans les décors de Watteau. A noter qu'on trouve, dans *les Romances sans paroles*, deux ou trois pièces qui semblent échappées du recueil des *Fêtes galantes*.

A moins qu'il n'y ait eu tout simplement caprice de poète, — comme celui que l'auteur des *Orientales* et de *Hernani* confessait dans sa préface, disant qu'il n'y avait qu'une fantaisie poétique qui l'avait engagé à se promener en Orient, durant tout un volume, comme il lui avait plu de donner un portail espagnol à l'édifice dramatique composite qu'il dressait déjà tout construit dans son cerveau. Peut-être aussi devons-nous *les Fêtes galantes* à une impression très forte produite par *la Fête chez Thérèse*, pièce des *Contemplations*, pour laquelle Verlaine éprouvait une admiration telle que c'est la seule poésie d'un auteur connu que je lui entendis réciter par cœur. Il n'avait pas grande mémoire récitante et l'on ne trouve presque jamais de citations dans ses œuvres en prose.

Le livre n'eut pas un très grand succès. La presse en parla à peine.

La première édition, fort coquette, très recherchée des bibliophiles, parut en format in-18 sur papier du Japon, 54 pages. Le titre est ainsi présenté : Paul Verlaine. — Fêtes Galantes. — La vignette de l'éditeur (Un laboureur bêchant au soleil levant, avec la devise : *fac et spera*) et au bas : Paris, Alphonse Lemerre, éditeur. Pas-

sage Choiseul 47. M.D. CCCLXIX. Sur le verso du faux-titre, cette mention : Du même auteur : *Poèmes Saturniens.* En préparation : *les Vaincus.* A la dernière page, cette autre mention : achevé d'imprimer le vingt février mil huit cent soixante-neuf, par L. Toinon et Cie, à Saint-Germain, pour Alphonse Lemerre, libraire à Paris.

Je n'étais pas auprès de Verlaine quand son volume parut, probablement dans les premiers jours de mars 1869 ; je venais d'entrer à Sainte-Pélagie pour y purger une condamnation à un mois de prison, pour délit de presse.

Mon incarcération avait été précipitée. Les tribunaux de l'Empire ne laissaient jamais de vacances à Sainte-Pélagie, et on se disputait les chambres dès qu'elles se trouvaient libres. J'avais pu profiter du départ d'Edouard Lockroy, autorisé à finir sa peine dans une maison de santé, pour me faire attribuer la cellule dite *Petite Sibérie.* Je n'eus le temps de prévenir mon ami que par un mot rapide sur ma carte, déposée chez sa mère, demeurant alors, 26, rue Lécluse, aux Batignolles.

Verlaine, dont, à plusieurs reprises, j'ai constaté la susceptibilité pour des riens, se froissa de n'avoir pas été autrement prévenu. La lettre suivante montre son irritabilité, en cette occasion nullement motivée.

Le 11 mars 1869.

Mon cher ami,

La carte compendieuse que tu as eu la prévenance de m'envoyer, pour m'informer de ton entrée en prison, ne portant ni le plus mince désir d'une visite mienne, ni d'ailleurs le moindre renseignement pour m'aider à la faire, tu ne t'étonneras sans doute pas plus que tu ne te préoccuperas, de mon absence, qui aura lieu, religieusement, à moins d'une lettre (qui

eût pu être moins tardive), — Sainte-Pélagie étant loin et mes instants étant comptés.

P. VERLAINE.
rue Lécluse, 26, Batignolles.

Cette irritation ne pouvait durer. Je me hâtai d'envoyer une bonne lettre, datée de la geôle, invitant Verlaine à venir, le dimanche suivant, partager notre ordinaire de prisonniers, que renforçaient d'abondantes victuailles venues du dehors et arrosées de pas mal de liquides. Je lui expliquai que j'avais dû, avant de le prier de me visiter, m'informer au greffe des formalités. On avait, au pavillon dit des Princes, la faveur de recevoir toute la journée des visites dans sa chambre, mais il fallait consigner auparavant le nom du visiteur sur une liste remise à la direction et soumise au visa du préfet de police. Cette formalité exigeait deux ou trois jours. De là, cet avis laconique de mon écrou, dont il s'était montré vexé.

Il ne vint pas le dimanche suivant, et s'en excusa par la lettre suivante, d'un ton bien différent du billet rageur qu'on a vu plus haut :

Mon cher ami,

Si je ne me suis pas rendu, aujourd'hui dimanche, à ton aimable invitation, n'en accuse que l'apparition du livre ci-joint qui a nécessité mille démarches, et m'empêche d'aller à Pélago, outre que ma concierge ne m'a remis ta lettre que ce matin à 10 heures.

Mais compte sur moi dimanche prochain, dès la première heure, tu sais si j'ai du temps à moi dans la semaine !

Je t'envoie *les Fêtes galantes,* pas pour des prunes ? — (service de presse !) Donc un article écœurant d'éloges ou la mort ! Zut pour Woinez ! J'enverrai peut-être à Barbum. [Charles Woinez, chargé de la critique littéraire au *Nain Jaune.* — Barbum, Barbey d'Aurevilly.]

A dimanche donc, et la poignée de main de la solidarité.

P. VERLAINE.

P. S. — En attendant que Rigault me tranche la tête, serre-lui bien la main de ma part. [Raoul Rigault, futur procureur de la Commune, était avec moi à Sainte-Pélagie.]

2e *P. S.* — Si tu peux m'écrire, tâche de le faire, tu dois avoir le temps.

Il était fort désireux d'avoir un article sur ses *Fêtes galantes*. Il me rappela sa demande par ce mot, qui ne pouvait avoir de sanction, ni pour l'article, ni pour le rendez-vous donné à la réunion, probablement organisée à l'occasion de la candidature de Gambetta à Belleville. A la date indiquée, 8 avril 1869, j'étais encore détenu.

Le 8 avril 1869.

Mon cher ami,

Iras-tu demain soir à la réunion de Belleville? J'y serai — 8 heures, rue de Paris, no 8. On rigolerait après la dissolution probable. A propos, tu n'es « qu'un pitre et qu'un Berthoud » [vers funambulesque de Banville] de ne pas encore avoir parlé des *Fêtes galantes*.

Je compte sur tout un numéro du journal, le jour où tu t'y mettras. La chose en vaut la peine, et le retard ne te sera pardonné qu'à ce prix.

Donc à demain 8 heures là-bas. En tout cas, je suis toujours à la Ville de 10 1/2 à 4 h.

Bien à toi

P. VERLAINE.

On ne fait pas toujours ce que l'on veut, dans la presse comme dans la vie, surtout lorsqu'il s'agit de colloquer un article, plutôt réclamiste, sur un volume de vers. Verlaine ne s'imposait ni à la curiosité du public, ni à l'empressement des directeurs de journaux. On l'ignorait.

A la fin de juillet, pour une raison quelconque, l'article promis n'avait pas encore paru. Verlaine, qui était parti dans le nord, chez ses parents, et où l'avait rejoint Charles de Sivry, — c'était l'époque des premiers pourparlers en vue du mariage qui devait s'accomplir un an après, — me rappela en ces termes vifs ses *Fêtes galantes :*

Fampoux, le 31 juillet 1869.

Vilain oiseau, Sivry, qui est de passage ici, m'apprend qu'il a oublié de te remettre une lettre dont je l'avais chargé pour toi. Je t'y reprévenais de mon redépart, et de mon assez mauvaise santé, qui s'est améliorée d'ailleurs, et ce n'est pas malheureux ! Il paraît, sale animal, qu'on ne te voit plus chez Battur [Baptiste, garçon de la Brasserie des Martyrs]. A quel crime travailles-tu en secret,donc ? Pas à ma gloire, toujours, éhonté folliculaire. Car je n'ai aucunes nouvelles d'un article de toi, relatif à ces fameuses et exquises *Fêtes galantes*-là !

Soyez donc un grand poète, ayez la condescendance de serrer la main à de vils gibiers de 7e chambre, et de leur payer le bock de la revendication, pour que ces porcs-là ne vous fassent pas un méchant bol de réclame dans leurs ignobles papiers, qui trahissent jusqu'à la confiance, alors qu'on veut s'en servir utilement !

Et *le Parnasse* de Mérat ? Ce Woinez est obscène. [Charles Woinez avait emprunté, par mon entremise et celle de Verlaine, le volume du *Parnasse contemporain*, appartenant au poète Albert Mérat, pour un article sur les Parnassiens, qui ne parut jamais.]

Je sais que la grande soirée de chez Nina a été très chic. Il y avait Olympe Audouard, et on n'y a pas joué *Brididum* [*la Vieillesse de Brididi*, vaudeville d'Henri Rochefort], à cause du principal acteur (moi, s.v.p. !)

As-tu été chez Meurice, tous ces jours-ci ? Quoi de neuf à Paris ? Ici, je suis en exil absolument, et je ne sais rien de rien. As-tu envoyé quelque chose à Lemerre pour *le Parnasse ?* [pour le 2e volume]. Il paraît que le poème swédenborgien de Mendès a paru dans *la Liberté.*

Je suis d'une orde paresse, c'est à peine si, depuis deux

jours, je me suis remis à la chose dérisoire appelée Vers. Je crois avoir en toi, sur les bords de la Seine, un pendant en flemme.

Tu vas, j'espère, vil misérable, me répondre bientôt (Fampoux, Pas-de-Calais, chez M. Julien Dehée), et me dire tout ce que tu fais. Ce ne peut être, du reste, que des infamies. Je te serre, en attendant, les nageoires, et suis,

Ton ennemi bien cordial,

P. VERLAINE.

P. S. — Mes respects et mes compliments chez toi.

Je ne sais si ce fameux article sur *les Fêtes galantes* parut alors dans *le Nain jaune*. Je n'ai pas la collection à ma disposition, et n'ai guère conservé mes articles de cette époque-là. On est très négligent pour ces conserves, dans la prime jeunesse.

Je dédommageai Verlaine par la suite. Chargé, au *Nain jaune*, de la chronique parisienne et de la critique théâtrale, quand Barbey d'Aurevilly était absent, à Valognes,écrivant son truculent *Chevalier Destouches*, il m'était difficile de parler des livres.C'était le domaine d'un autre collaborateur, alarmé au moindre signe d'empiétement. Mais j'avais une certaine influence dans le journal; je fis donc insérer plusieurs poèmes de Verlaine, dont un, *le Monstre*, parut avoir le caractère d'une allégorie politique.

Il me remercia, en ces termes, de cette insertion :

Mon cher Edmond,

Outre les volumes promis, je t'adresse quelques vers qui ne me paraissent pas indignes des honneurs de l'impression.

Si tu veux leur servir de parrain auprès de G. G. [Grégory Genesco, directeur du journal], et par cette influence, dont s'est bien trouvé Paulus, procurer asile au *Nain jaune*, réponse (S. T. P.) rue Neuve, 49, tu auras mérité, la reconnaissance de leur père, de ton

P. VERLAINE.

P. S. — Viotti souhaite succès à tes coups de plumes, et te fait savoir, par mon entremise, que le sieur Sivry, contre-pointiste, n'a déserté encore la Neustrie.

En cas de succès, corriger *très diligemment* l'épreuve, et me restituer le manuscrit.

P. V.

Une seconde lettre, plus vive, me reproche de n'avoir pas assez soigneusement revu les épreuves de son poème :

Mardi.

Cervelle de girouette ! Tu n'as point rempli mes instructions : j'avais écrit bien « rhythme » qu'on a imprimé mal. Tu n'as donc vu clair ? On a supprimé le : A xxx et la date : pourquoi ? ? Tu le sais, j'ai la prétention de ne livrer à l'imprimeur rien qui ne soit voulu ; je trouve donc mauvais qu'un imprimeur (ou autre) se mêle d'écimer ou d'écauder ma livraison.

Après les récriminations, les compliments : tu as été, cher Edmond, d'un bon vouloir, d'un empressement exquis ; aussi te prie je d'accepter céans mes plus sincères et affectueux remerciements.

P. Verlaine.

Amitiés à ta famille.

Ci-joint un sonnet. J'use, j'abuse...

Dès que M. Woinez aura fini de se servir du *Parnasse* de Mérat, rends-le-lui bien vite.

A samedi, rue Chaptal, ou chez Battur.

P. Verlaine.

Chez Battur, je l'ai dit plus haut, cela signifiait rendez-vous à la Brasserie des Martyrs, dont le garçon qui nous servait se nommait Baptiste, par corruption Battur. Nous prenions le serviteur pour désigner la maison, la partie pour le tout. C'était une synecdoque.

Rue Chaptal, ou autrement dit : chez Nina, c'était la maison amusante, bruyante, étrange, où nous passions

de nombreuses et agréables soirées, maison qui eut aussi son influence sur le groupement de la jeunesse littéraire et politique de 1869, et dont un croquis est indispensable à la biographie de Verlaine et à l'étude de son étrange et puissante intellectualité.

VI

CHEZ NINA. — LE PARNASSE CONTEMPORAIN

(1868-1869)

Mme Nina de Callias était, en 1868, une jeune femme de vingt-deux à vingt-trois ans, petite, dodue, vive, spirituelle, névrosée, quelque peu hystérique, fort avenante, et qui a laissé une réputation, justifiée d'ailleurs, d'excentricité, d'outrance et de franche hospitalité. Elle se plaisait à réunir, vers la fin de l'Empire, dans son appartement, assez modeste et simplement meublé, dépendant d'une belle maison, d'apparence bourgeoise, rue Chaptal n° 17, des jeunes gens de la littérature, des arts et de la politique, attirés par la gaieté et le sans-façon du logis, retenus par l'amabilité de l'hôtesse. On s'y retrouvait entre camarades. Un club sans apparat, sans baccarat aussi. On montait « chez Nina » jusqu'aux heures les plus tardives, certain d'y trouver gaie compagnie. On venait, soit en passant, soit exprès, entendre des vers, échanger des nouvelles, dire du mal du gouvernement ou des hommes de lettres arrivés, selon que l'on appartenait au clan politique ou au cénacle littéraire, car les deux groupes fraternisaient, sans se mêler absolument. J'appartenais aux deux, en ma

double qualité de parnassien et de journaliste républicain, récemment condamné.

— Ah ! quelle étrange petite fée que cette Nina, si folle, si rieuse, si avenante, et dont nous avons tous conservé le meilleur souvenir. Verlaine a dit d'elle : « Plusieurs d'entre nous fréquentaient chez l'admirable Nina, de qui j'ai parlé, deci delà, insuffisamment, nature d'artiste que son feu dévora prématurément. »

— Elle était très bonne musicienne, jouant du piano en virtuose, composant aussi, mais rarement, et ne nous accablant pas de l'audition de ses nocturnes ou de ses caprices de concert. Elle adorait les vers, et avait ce mérite de n'en pas faire. Ardente à tout apprendre, fiévreuse de tout pratiquer, infatigable et complexe, elle devançait nos sportives contemporaines actuelles.

La première fois que je la vis, elle portait plastron et jupon court, et prenait une leçon d'armes avec un prévôt du bon maître Cordelois. Elle se passionnait pour tout : politique, littérature, philosophie, et aussi pour les mathématiques, le spiritisme ; la magie surtout l'attirait. Quand le maître en fait d'armes la quittait, le professeur de kabbale entrait donner gravement sa leçon, en attendant les gammes et les exercices sur le grand piano d'Erard. Elle avait rencontré Henri Rochefort à Genève, et avait conçu pour le célèbre pamphlétaire une amitié, qui, les circonstances s'y prêtant, aurait pu dégénérer en un sentiment plus positif. Elle écrivait, en souvenir de lui, sur du papier ayant pour vignette une lanterne.

Cordiale et familière avec tous, on ne lui connaissait pas d'amant en titre, au moins dans les premières années de sa vie bohémienne. Charles Cros, le poète du *Coffret de Santal*, l'inaugurateur des monologues (*le*

Hareng saur), et l'inventeur, avant Edison, du phonographe, était très assidu auprès d'elle. Il remplissait comme des fonctions de secrétaire officieux, d'intendant, et passa pour être du dernier bien avec elle. Avec sa tête crépue et sa physionomie négroïde, le fantaisiste et ingénieux Charles semblait mal préparé pour l'emploi des amoureux. Je crois que tout son rôle fut celui d'utilité. Bazire, un singulier garçon, au bégaiement intermittent, collaborateur de Rochefort à *la Marseillaise*, puis à *l'Intransigeant*, républicain convaincu, et qui fut poursuivi pour avoir invectivé l'empereur Napoléon III, aperçu se promenant sur la terrasse des Tuileries, auprès du Pont-tournant, lui fut également attribué comme amoureux en pied. Peut-être cette supposition devint-elle exacte, par la suite, à une époque où je perdis de vue Nina, quand, après la guerre, elle alla habiter à Batignolles, rue des Moines, et qu'elle se fit appeler Nina de Villars.

Elle était fille d'un avocat de Lyon, M. Gaillard. Elle avait possédé une assez belle fortune, dont il lui restait une vingtaine de mille livres de rentes assurées, qu'elle dépensait jusqu'au dernier sou. Heureusement ces rentes étaient à l'abri, quant au capital. Elle vivait en compagnie de sa mère, qui était, je crois, titulaire de la majeure partie de l'avoir commun. Une physionomie étrange que cette Mme Gaillard, toujours en deuil, sombre, impassible, et comme inconsciente, au milieu de nos plus forts tapages, qu'elle semblait ne pas entendre. Elle se tenait comme une momie au milieu de nos rondes. Tout tournoyait autour d'elle, indifférente et comme aveugle et sourde. Elle n'approuvait ni ne blâmait nos excentricités les plus osées, qu'elle paraissait ne point voir. Elle avait pour compagnon perpétuel un horrible

singe, qui, réfugié sur son épaule, nous faisait des grimaces et parfois nous montrait son derrière. Ce singe représentait le philosophe assistant à l'orgie, dans le tableau de Couture.

Nina avait été mariée, oh ! peu de temps, à un journaliste connu, et qui fut brillant, Hector de Callias. Un type aussi ce mari, et un excentrique comme sa petite femme, qu'il ne sut ni apprécier, ni rendre heureuse, ni conserver. C'était un absinthier de premier rang. Il réalisait parfaitement, pour les bourgeois l'apercevant attablé au *Rat-Mort* ou à la *Nouvelle-Athènes*, la caricature du bohême de lettres, telle qu'elle a été tant de fois esquissée.

Hector de Callias ne manquait ni d'esprit ni de talent. Il avait su marquer sa place, au milieu de nombre de journalistes réputés ; au *Figaro*, Villemessant s'était intéressé à lui, et, dans son testament, il lui avait laissé une petite rente, qui lui servait à manger, à boire pour dire le vrai.

Quand sa femme mourut, Hector de Callias, bien que n'ayant conservé aucune relation avec elle, crut bienséant de suivre le convoi. L'enterrement avait lieu du côté de Montrouge. Très digne, Callias, en habit noir avec la cravate blanche de rigueur, conduisit le deuil et fit les honneurs de la cérémonie funèbre aux rares assistants, stupéfaits par l'apparition de ce mari revenant.

La pauvre Nina avait fini par succomber à la suite des surexcitations de toute sorte, des veilles et des excentricités qui étaient, chez elle, les conditions normales de l'existence. Le personnel de ses soirées bizarres de la rue des Moines n'était plus celui de la rue Chaptal. Les habitués d'avant la guerre étaient devenus académiciens, décorés, célèbres, rangés, ou défunts, et sauf Léon Dierx,

Sivry et quelques autres, aucun des anciens ne fréquentait plus la nouvelle *maison de la vieille*, que Catulle Mendès a décrite. Les décadents, les mystiques, les magnifiques, coudoyaient les fumistes poétiques des brasseries à guignols, et de vagues anarchistes y venaient causer de bombes inédites et d'explosifs nouveaux, en faisant sauter les bouchons du champagne à trois francs, qui coulait, comme par le passé, à flots. L'infortunée Nina eut la cervelle à la fois brisée par toute cette trépidation ambiante, et sa raison, avec tout le ressort de son âme, se cassa dans cette bousculade où elle s'était jetée, et où on l'avait maintenue. Elle se saoûlait de tapage, elle, musicienne délicate, comme son mari d'alcool frelaté. Elle est morte démente.

La présence de ce mari, dont elle était séparée depuis de longues années, étonna mais n'indigna personne. On n'était ni formaliste ni bégueule, chez Nina, et puis, on supposa qu'à ses derniers moments, entre deux crises, la pauvre aliénée avait témoigné le désir de revoir celui dont elle avait porté le nom. Callias, d'ailleurs, se conduisit en parfait gentleman, durant toute la cérémonie. Ceux qui ignoraient l'histoire de ce singulier ménage pouvaient croire que c'était un veuf affligé rendant les derniers devoirs à son épouse regrettée.

Les obsèques terminées, c'est-à-dire le petit cercueil d'enfant, contenant la pauvre poupée, descendu dans la terre, Callias, sans tenir son rôle jusqu'au bout, et sans se placer dans l'alignement classique de l'allée funèbre, afin de recevoir la poignée de main de condoléance des assistants se retirant, s'éclipsa le premier, à travers les tombes. On admit, le monde n'est pas toujours malveillant, que ce rapide éloignement était affaire de convenance, vu sa situation d'époux séparé. Ce fut Charles

Cros qui le remplaça dans la distribution cérémonieuse des poignées de mains.

On se trompait sur la cause de la dérobade du mari inopinément revenu le jour de l'enterrement. Callias avait faussé compagnie uniquement parce qu'il avait soif. Une journée pareille altère. Et puis, durant cinq heures qu'on était sur les rangs, à l'église, en route à travers Paris, et au cimetière, il n'avait pas humecté son gosier. Pareille sécheresse lui était inconnue depuis de bien lointaines années. Résolu à demeurer correct jusqu'au bout, il avait résisté à la tentation de quitter, en chemin, le convoi, pour se faire servir une verte à l'un des innombrables cafés, débits, liquoristes, aperçus, ironiques et provocateurs, tout le long de l'itinéraire des Batignolles à la porte d'Orléans. Mais il était à bout de résistance. Aussi, la morte confiée à la terre, s'était-il hâté de quitter la nécropole et de courir au plus prochain comptoir, à la sortie du cimetière, afin d'étancher sa soif de naufragé.

Trois jours après, on le rencontrait, vers deux heures du matin, dans le quartier Pigalle, festonnant consciencieusement, haranguant les becs de gaz, et toujours en habit noir, avec une cravate qui avait été blanche. Il n'était pas rentré chez lui depuis la cérémonie funèbre, et il n'avait atteint son quartier qu'après des étapes prolongées au Quartier Latin, aux Halles, au faubourg Montmartre, dans tous les débits rencontrés sur sa route : au retour, se dédommageant de l'abstinence de l'aller.

Il arrivait rarement à Hector de Callias de se griser en tenue de soirée. C'était un ivrogne professionnel, ayant des habitudes et des procédés. Quand il avait touché sa pension au *Figaro*, il se préoccupait de la façon dont il rentrerait, sa visite faite aux cafés et comptoirs du

quartier Pigalle. Il serrait soigneusement ses vêtements propres, de coupe élégante, se costumait d'un pantalon de velours et d'une veste de chasse côtelée, râpée, et se coiffait d'un feutre mou. C'était l'uniforme des cuites.

Après cet enterrement prolongé, Hector de Callias déserta de temps en temps le quartier Pigalle. Il avait pris goût aux caboulots du Quartier Latin, appréciés en revenant du cimetière de Bagneux, où il faisait si soif. Dans ces déplacements bachiques, il se rencontra avec Verlaine. Tous deux fraternisèrent, le verre en main, et insensiblement ils parlèrent de leurs épouses : l'une morte, l'autre divorcée. Alors ils échangèrent leurs regrets, leurs larmoiements et leurs invectives, car ils les maudissaient, en même temps qu'ils les regrettaient, ces disparues. Ils avaient l'œil humide à ces ressouvenirs, et au battement de la purée verte par l'eau perlant, larme à larme, du morceau de sucre, disposé sur la spatule ajourée, ils étaient sur le point d'ajouter de vrais pleurs.

De temps en temps, Hector de Callias allait faire, sur l'ordonnance d'amis médecins, inquiets de son état de délabrement, une sorte de cure à la campagne, respirant l'air frais et buvant du lait. Cela allait bien pendant quelques jours, puis, tout à coup, il désertait la ferme, entrait dans un cabaret, se faisait servir une verte, et, ainsi mis en haleine, se jugeant guéri, il reprenait aussitôt le train pour Paris, où il retombait dans ses absorptions alcooliques. C'est au cours d'une de ces cures intermittentes, à Fontainebleau, qu'il a succombé, frappé d'une congestion. C'est probablement le lait qui l'a tué. Il n'avait pas l'habitude.

Le salon de la rue Chaptal, dont Verlaine fut l'un des assidus, était composite et éclectique. On y était admis

facilement et difficilement à la fois. Il fallait être de la troupe, apprenti académicien ou élève tribun, peu importait votre qualité littéraire, artistique ou politique, mais il fallait en avoir une. Tout bourgeois était éconduit, et, s'il parvenait à se glisser, n'y revenait plus, tant il était l'objet de brimades, dont quelques-unes raides, intolérables même.

On disait, entre jeunes poètes, artistes, peintres, journalistes, politiciens de Montmartre, du café de Madrid, du café de Fleurus : Allons chez Nina! Et l'on partait tout à coup, en bande. Ainsi organise-t-on une partie de plaisir de nuit, une visite « dans le monde » ou « à la sous-préfecture » en province, après la manille au café, quand les établissements réguliers vont clore leurs volets et renvoyer les clients. Il n'y avait pas d'heure pour sonner chez Nina. La porte était ouverte toujours, et la nappe mise en permanence. Il y avait trois canapés, souvent occupés, après le départ du gros des habitués; c'était le lit de repos de ceux qui habitaient loin, craignaient la rentrée trop matinale, ou la sonnerie trop tardive aux oreilles récalcitrantes de cerbères peu complaisants. A quelque heure qu'on se retirât, on n'était jamais le dernier. Je n'ai jamais pu savoir à quel moment Nina, enfin seule, se mettait au lit et goûtait un repos bien mérité.

Les notoriétés naissantes, les célébrités de l'avenir se coudoyaient chez Nina. On y voyait, avec son masque de premier consul, François Coppée récitant, d'une voix dolente, ses *Intimités*. Léon Dierx, évocateur des îles poétiques, secouait sa belle chevelure noire, en déclamant ses *Filaos*. Charles Cros décrivait, d'une voix moqueuse, les oscillations du hareng saur, suspendu à un mur nu, nu, nu, au bout d'un fil long, long, long, conte

imaginé pour amuser les enfants petits, petits, petits. Anatole France, Mendès, Mérat, Valade, tous les habitués du salon Ricard se retrouvaient là ; Charles de Sivry, toujours au piano, improvisait, Dumont modulait des airs hongrois sur le zither, Francès, l'excellent comique du Palais-Royal, au masque finaud de curé campagnard, débitait, en enflant la voix et en faisant rouler les r aussi férocement qu'il lui était possible, comment on avait pris Sarragosse. Henri Cros, le sculpteur cirier, modelait, dans un coin, silencieux, la petite tête de la maîtresse de la maison. Villiers de l'Isle-Adam grimaçait et scandait les plus imprévus apophtegmes du Dr Tribulat Bonhomet, Prudhomme épique et Homais monstrueux.

Dans le clan des politiques, on voyait Abel Peyrouton, l'un des fondateurs des réunions publiques du *Pré-aux-Clercs* et de la *Redoute*, avocat nerveux, à la parole saccadée, au geste autoritaire, qui venait de prononcer une vigoureuse harangue sur la tombe de Baudin, récemment retrouvée, perdue parmi les sépultures du cimetière Montmartre. Cette trouvaille, la souscription au *Réveil*, et le procès retentissant fait à Charles Delescluze furent le point de départ de la fortune oratoire et politique de Léon Gambetta. On comptait encore parmi les habitués rouges : le gros et bon Emile Richard, rédacteur au *Réveil* de Delescluze, futur président du Conseil municipal ; Gustave Flourens, apôtre révolutionnaire destiné à une fin tragique, à Chatou, sous le sabre d'un gendarme ; Raoul Rigault, le fameux procureur et préfet de police de la Commune, qui, à souper, volontiers se chargeait de découper le jambon rose, maniant avec amour le grand couteau, comme s'il eût brandi le glaive légal sur le cou des *réacs*. Il proposait un toast à Chau-

mette ou à Anacharsis Klootz, entre un pantoum de Mallarmé, une fête galante de Verlaine, récités par les auteurs, ou la valse des *Sylphes* jouée par Ferdinand Révillon, pianiste et agitateur populaire, plus tard directeur des douanes, sous la Commune.

Les amusements étaient variés et comportaient les genres les plus divers. On improvisait des charades. Jeanne Samary, la future Martine du Théâtre-Français, ouvrait l'écrin de sa bouche rieuse, en débitant des fragments du répertoire. Son rire excessif cascadait comme sous la détente d'un ressort. Catulle Mendès, secouant sa blonde chevelure, chantait lentement et gravement « les vaches au flanc roux qui portent les aurores ». Coppée parodiait Théodore de Banville. On faisait des imitations des comiques à la mode, Gil Pérès, Lassouche, Brasseur. On narrait des scies militaires, bien antérieures au répertoire de Polin, qui les a reproduites. Enfin, on psalmodiait des complaintes, et l'on entonnait des *Noëls* burlesques, sorte de revue où les événements de l'année défilaient en couplets de vaudeville. Le salon de Nina fut en quelque sorte, par l'ironie, la fantaisie, la blague et la rosserie des poèmes, chansons, saynètes, qu'on y fabriquait avec une verve joyeuse, le prédécesseur, l'ancêtre du *Chat Noir*.

On y entendit même un spécimen de cette littérature argotique, qui devait, un temps, obtenir si grande vogue et faire la réputation d'Aristide Bruant et de son cabaret. Ce fut Verlaine qui donna cette première note brutale et populacière, dont par la suite on devait abuser : mais alors les marlous et les escarpes n'étaient point célébrés dans la langue des dieux. Cette bizarre et tout à fait exceptionnelle pièce de vers, dont j'ai l'original, agrémentée d'un dessin à la plume, de Verlaine, représen-

tait le personnage dont il est question, avec le costume de l'emploi, pantalon à carreaux larges, veston ouvert, chemise bouffante, cravate à nœud marin, casquette haute. Le gaillard était campé les mains dans les « profondes ». Cette charge, texte et dessin, fut sans doute inspirée par une promenade nocturne que nous fîmes, Verlaine et moi, vêtus de blouses et coiffés de casquettes à pont, achetées chez le fournisseur ordinaire des gentilshommes de la Villette, le chapelier Desfoux, rue du Pont-Neuf. Il nous avait pris fantaisie d'explorer les bals et les bouges du Combat et de Ménilmontant. Au bal Gelin, alors chaussée de Ménilmontant, Verlaine, avec sa face camuse, ses yeux perçants, son aspect étrange, eut un succès de terreur auprès des habitués des deux sexes. On le prenait pour un « mec » qui ne devait pas hésiter à jouer du couteau. On avala des saladiers de vin bleu avec deux ou trois danseuses de ce bal, où d'ailleurs on ne levait pas la jambe, où la gaîté avait quelque chose de morne, de contraint, où tout se passait, en apparence, paisiblement, patriarcalement, sous l'œil sévère des gardes municipaux, choisis parmi les plus râblés et les plus énergiques du corps. Grâce à ma connaissance de l'argot, nous pûmes soutenir assez bien nos personnages, et ne pas laisser supposer, ce qui pour la sortie aurait pu présenter quelque danger, que nous fussions des agents déguisés. Verlaine parlait peu ; il observait, fumait et buvait, oh ! solidement. Tout se passa sans autre incident qu'un colloque inattendu, au moment où nous allions quitter le bal, avec un maigre, blême et minable gamin, d'une quinzaine d'années au plus, qui, un éventaire accroché au cou, offrait aux clients des pommes, des oranges, des berlingots et des sucres d'orge.

— Allume, dit-il au poète, très bas, d'une voix rauque, à gauche de la gonde, y a d'l'arnacle...

Et il ajouta, encore plus sourdement :

— Je suis rien fauché, vieux, r'file-moi un patard.

Verlaine demeurait perplexe, un peu inquiet. Heureusement j'avais compris. « Regarde, avait dit, en son langage imagé, le jeune voyou à l'auteur des *Fêtes galantes*, qu'il prenait décidément pour un confrère de marque, à gauche de la porte, il y a de la police secrète. » Et pour prix de son avis, qui était peut-être une rouerie pour nous « estamper », car le jeune drôle pouvait nous avoir dévisagés et reconnus pour des « pantes », sous nos déguisements de « mariolles », il avait ajouté : « Je suis sans argent, donne-moi deux sous. »

Je « r'filai » à notre avertisseur les dix centimes sollicités, et j'entraînai vivement Verlaine, par un couloir à peine éclairé, vers la sortie. Sur le boulevard extérieur, après avoir allumé nos pipes, nous nous donnâmes le plaisir de cheminer au milieu de nombreuses filles apostées le long des arbres. Quelques-unes, en passant, croyant sans doute nous reconnaître, et nous prenant pour des « aminches en ballade », nous faisaient des signes d'intelligence, auxquels nous répondions amicalement, d'un geste suffisamment protecteur. Parvenus à proximité du café du Delta, abrités par la baraque d'une marchande de journaux, nous dépouillâmes nos blouses, et nous fîmes une apparition modeste, avec nos casquettes nous donnant l'aspect, non plus de « terreurs » en expédition, mais de paisibles consommateurs venus en voisins. Verlaine d'ailleurs était connu en cet établissement, et sa présence, pas plus que sa coiffure, ne pouvaient attirer l'attention.

La suite de cette équipée, renouvelée des pérégrina-

tions aux tapis-francs de la Cité du héros des *Mystères de Paris*, avec cette différence qu'aucune Fleur-de-Marie ne se présenta à notre vue, nous n'étions du reste pas venus au bal Gelin pour y dénicher, comme le bon prince Rodolphe, de virginales prostituées, fut la pièce argotique : *l'Ami de la Nature*. Récitée chez Nina, elle eut un grand succès d'originalité et de pittoresque. Le genre était alors complètement nouveau, et la littérature montmartroise n'était pas inventée.

Cette pièce vient d'être publiée dans le volume complémentaire des Œuvres complètes.

Cette chanson n'ajoutera rien à la gloire lyrique de Verlaine. Elle affirme un des éléments de son caractère et de son talent : l'ironique et funèbre gaîté.

Chez Mme de Ricard, après les vers, après les charades, quand, vers une heure du matin, s'éclaircissaient les rangs des habitués, fréquemment nous passions dans un petit salon, et là, autour d'un guéridon, recouvert d'un châle, nous faisions une partie, peu chère, mais attrayante, au point de nous retenir parfois jusqu'à l'aurore loin de nos dodos. Nous jouions le plus souvent un jeu de hasard tout à fait démodé, oublié aujourd'hui, le lansquenet. Très rarement on lui substituait le baccarat. Comme nous ne faisions que le chemin de fer, le choix de l'un ou l'autre jeu appartenait à celui qui avait la main. L.-X. de Ricard ne jouait pas, Verlaine très rarement se mettait au jeu, mais Coppée et Dierx étaient des pontes acharnés.

Chez Nina, on ne jouait jamais, mais la veille était quand même prolongée, car on soupait et l'on buvait. Ce genre de passe-temps agréait mieux à Verlaine que les cartes. Le défaut de sommeil contribua pour beaucoup à développer chez nombre d'entre nous la nervosité, l'irritabi-

lité et une sorte de fébrilité permanente, assez désagréable pour les tiers dans les relations courantes.

Verlaine était fort excitable, et plus d'une fois j'eus la preuve de la fâcheuse tension de ses nerfs. On m'a caché, comme à tout le monde, le procès qu'il subit en Belgique à la suite de ce funeste coup de feu, tiré sur Rimbaud, dont on lira plus loin tous les détails. Averti à temps, j'aurais déposé devant les juges, pour établir que Verlaine, à de certains moments d'exagération, sous l'influence de la boisson, pouvait être entraîné à des actes violents, impulsifs, inconscients. Il n'a pas été défendu comme il convenait devant les magistrats de Brabant. Son irresponsabilité occasionnelle était certaine.

Sortis, un samedi, de chez Nina, fort tard, ou plutôt très tôt, c'était le printemps et l'aube était attirante, il nous prit fantaisie de nous en aller à pied, respirer l'air frais, à la campagne. Nous traînâmes, par les boulevards extérieurs, vers le Bois-de-Boulogne. En devisant, fumant, rêvassant, on toucha au Pré-Catelan. Là, absorption de lait et dégustation d'œufs frais. La clientèle était assez nombreuse. C'était la dernière halte des noctambules, le dépotoir matinal de tous les restaurants de nuit, le déversoir des comptoirs des Halles, des sous-sols de Hill's et de la cave de Frontin. Verlaine eut une altercation avec des voisins et voisines. Je l'apaisai et l'emmenai. Il faut dire qu'après le lait et les œufs il avait demandé du café, du genièvre, et avait pris une forte « bistouille », comme s'il était à Fampoux.

Nous cheminions dans une des allées nous ramenant vers le lac et l'avenue, alors dénommée de l'Impératrice, quand l'idée vint à Verlaine de retourner au Pré-Catelan. Il voulait boire encore, et puis, le geniè-

vre agissant, il éprouvait le désir de retrouver les gens avec lesquels il s'était disputé. Probablement il avait l'intention de recommencer la querelle. Son œil devenait mauvais, sa parole était brève, hachée, et il brandissait fébrilement sa canne. Je m'efforçai de le calmer, et à un moment donné, comme il faisait mine de rebrousser chemin, je le pris par le bras pour l'engager à continuer sa route, à rentrer chez lui, plutôt que pour le maintenir.

Il prit fort mal la chose. Il m'apostropha durement, puis brusquement, dégaînant la lame qui était enfermée dans sa canne, il fonça sur moi. Je reculai, je parai de mon mieux les coups de pointe de plus en plus furieux qu'il me portait, excité par la lutte. Je le suppliai de redevenir raisonnable. Je lui criai que c'était un jeu dangereux, qu'on pouvait l'un ou l'autre se blesser. Il ne m'écoutait pas. La partie devenait inégale; je n'avais qu'un léger jonc pour me défendre. C'était un duel où l'un des champions était désarmé. J'avais essayé, en tapant sur ses poignets, de faire tomber l'arme des mains de mon sympathique assaillant, mais le stylet de cette canne-épée était court, difficile à lier avec une badine, et Verlaine en tenait le manche avec une vigueur surexcitée. Je battis en retraite, du plus vite que je pus, sans avoir aucune honte de cette fuite, d'ailleurs plus semblable à la ruse d'Horace, qu'à la dérobade du poète homonyme. Je m'étais jeté parmi les arbres, bouquets minces de bouleaux et de jeunes hêtres, comptant que Verlaine, alourdi par l'ivresse, ne pourrait ni me joindre, ni même se tenir debout longtemps. Ce que j'avais prévu arriva : comme il brandissait de plus en plus furieusement son stylet, sabrant les basses branches des arbres, et hurlant qu'il allait m'étriper, puisque je voulais l'a-

bandonner, puisque je refusais d'aller avec lui au Pré-Catelan. Tout à coup, il emberlificota les pans de son macfarlane dans un buisson, il trébucha, fut comme pris dans un piège, et du coup lâcha son arme. Je m'élançai d'abord vers le stylet, je le réintégrai dans le fourreau de bois, et, comme confisqué, je le gardai, donnant mon stick inoffensif en échange à Verlaine, puis je le chapitrai, je le raisonnai. Il grondait, grognait, jurait, menaçait encore, et sans doute, malgré moi, malgré tout, il aurait réalisé son idée d'ivrogne entêté de retourner au Pré-Catelan, afin d'y provoquer ceux avec qui il s'était querellé, ou peut-être même, tout simplement, avec la mobilité d'impression, la facilité de réconciliation des buveurs, leur aurait-il offert de trinquer, quand un bruit de pas lourds, de branches froissées, nous fit tourner la tête. Un vieux garde du Bois, avec képi, uniforme vert et médaille militaire, courait vers nous. Son intention était visible de nous interroger. Peut-être projetait-il de nous arrêter. De loin, embusqué dans un taillis, ce vieux brave avait vu la scène, à laquelle il n'avait rien dû comprendre, d'un homme en menaçant un autre avec une arme, et il était accouru pour préserver la victime et arrêter le meurtrier.

Il ne dut pas comprendre davantage à ce qui se passa ensuite, car il vit l'assassin et l'assassiné se hâter de s'éclipser de compagnie, à travers les arbres, s'aidant, se favorisant dans leur fuite réciproque. J'avais saisi Verlaine, dégrisé et devenu très docile, par la main, et je l'entraînai de mon mieux vers Paris. La vue du garde lui avait rendu un peu de sang-froid. Nous ne tenions, ni l'un ni l'autre, à un procès-verbal à une heure aussi indue. D'où galopade effrénée vers la Porte Maillot. Nous percevions derrière nous la course précipitée du

vieux garde haletant, soufflant. Ses cris : Halte !.. Arrêtez-vous !.. Arrêtez-les ! retentissaient tout proches, nous éperonnant. Puis ce ne fut qu'un brouhaha confus, une clameur assourdie, s'éteignant. Nous détalions toujours. Enfin, rouges, en sueur, avec de gros spasmes de respiration entrecoupée, nous avions atteint la gare : un train matinal arrivait précisément. En wagon, Verlaine se mit à ronfler, ce qui fit qu'il fut impossible de le faire démarrer à temps en gare des Batignolles. Descente à Saint-Lazare. Vin blanc avec croissant, chez un débitant du bas de la rue d'Amsterdam, en compagnie de facteurs et d'hommes d'équipe, et enfin rentrée, plutôt piteuse et dissimulée, dans nos familles. Il était six heures et demie.

Cette existence assez irrégulière, peu bourgeoise, s'accordait assez avec une compréhension de la condition du poète, de l'artiste, dans la société contemporaine, telle qu'on l'entendait et qu'on la pratiquait au temps des batailles de *Hernani*, quand, « sans pourpoint cinabre on était honni ». C'était la théorie des Jeune-France qu'on reprenait. C'était aussi la bohême fantaisiste et outrancière de Petrus Borel, de Lassailly et des autres romantiques, bien différente de la bohême carottière et geignarde d'Henry Murger, que ces jeunes écrivains revivaient. La plupart étaient, dans la journée, pourvus d'emplois sérieux, ou du moins peu folichons : Coppée, Verlaine, Mérat, Valade, Dierx avaient tous des bureaux où il fallait se rendre. Ils protestaient, le soir, par des déambulations accidentées, des veilles et des réunions interminables, contre la régularité et la monotonie de leur existence diurne. Ils étaient de véritables néo-romantiques. Avec cela, passionnés pour l'art, convaincus d'une sorte de mission rénovatrice, entendant des voix

mystérieuses, comme Jehanne, qui les poussaient à courir sus à la vulgarité, à la platitude, à la comédie bourgeoise, au roman réaliste, au métier et à la fabrication bâclée de la copie payante. Ils étaient prêts à combattre et à vaincre, pour délivrer l'Art et le rétablir, le sacrer sur son trône reconquis, pas à Reims, par exemple, à Paris.

Il leur fallait, à ces aventureux conquérants de la forme, à ces artistes qui avaient surtout la prétention d'être des ouvriers en art, un centre, un lieu de réunion, un drapeau et un nom. Tous les groupements politiques, littéraires, artistiques, philosophiques, scientifiques, universitaires, commerciaux, sportifs, se désignent par un qualicatif. La pléiade, les romantiques, étaient des exemples à imiter. Mais quel nom prendre ou recevoir, car parfois l'enseigne est fâcheuse et le sobriquet inférieur est imposé ?

On nous avait, dans la presse, dans les groupes gouailleurs du boulevard, affublés déjà de divers surnoms : *les foôrmistes*, — parce que j'avais publié, dans *l'Art*, le journal de Ricard, un article intitulé *l'Idée* et *la Forme*, où je soutenais, en commentant Destutt de Tracy et Maine de Biran, que, de même qu'il n'y avait pas de pensée sans signes, sans mot, il ne pouvait y avoir d'idée artistique sans forme : la forme ne revêtait pas l'idée, elle la créait, ainsi que, dans l'ordre physique, le corps crée l'âme. Après ce quolibet, qui ne dura pas, le sobriquet d'*impassibles* fut assez répandu. Il provenait d'un article de Louis-Xavier de Ricard. On essaya aussi du terme de *fantaisistes*, de *stylistes*, mais ces vocables n'étaient point assez moqueurs ; ils eussent plutôt paru élogieux. Enfin le verbe luit, destiné à survivre, à entrer dans le catalogue de l'histoire littéraire, et à désigner

toute une génération, encore aujourd'hui agissante, militante, triomphante : quelqu'un avait dit que le Parnasse soit et le Parnassien fut !

On a vu plus haut comment, grâce à un ami de Verlaine, Ernest Boutier, client du libraire du passage Choiseul,on s'était abouché avec ce bibliopole audacieux, comment Alphonse Lemerre s'était improvisé dépositaire du journal *l'Art*, puis éditeur de poésies, en publiant successivement *Ciel, Rue et Foyer* de L.-X. de Ricard, *les Poèmes Saturniens* de Verlaine et *le Reliquaire* de Coppée.

Le journal *l'Art* ne faisait pas ses frais,ne portait pas sur le public, n'avait qu'une clientèle à peu près gratuite. Louis-Xavier de Ricard en supprima la publication, et, comme il lui restait encore quelques sous à dépenser en impression, sur le conseil de Catulle Mendès, et avec l'assentiment de Lemerre,le bien avisé,fut publié *le Parnasse contemporain*, *recueil de vers nouveaux*. Pourquoi ce titre rococo? On n'a jamais pu connaître exactement le nom de l'inventeur. Plusieurs parrains ont été mis en avant. Je crois, mais je n'affirme rien, que le choix de ce titre fut suggéré, tout au moins,par un philologue qui fréquentait chez Lemerre, M. Ch. Marty-Lavaux,à qui ce libraire confia par la suite la publication des poètes de la Pléiade. Le prince des poètes, Ronsard, déjà vengé d'un sort injurieux par Joseph Delorme et Banville, était très en honneur parmi les habitués de l'arrière-boutique du passage Choiseul. En tous cas, l'étiquette prise bientôt fut admise, colportée, vulgarisée, et le groupe de ces néo-romantiques fut définitivement classé sous le nom de Parnassiens. La parodie s'en mêla, et un groupe dissident de littérateurs fantaisistes, parmi lesquels se trouvaient Alphonse Daudet,Paul Arène, Jean du Boïs,

firent paraître, sous le titre de *Parnassiculet*, un recueil satirique où les procédés des Parnassiens étaient imités et ridiculisés. Il y eut des protestations en mouvement, des gifles dans l'air. Des duels à l'épée : Mendès contre Arène ; des combats à coups de poings, Verlaine contre Daudet, faillirent se produire.

Le Parnasse contemporain, recueil de vers nouveaux, premier fascicule, sur papier whatman teinté légèrement, avec couverture blanche, format petit in-8°, 16 pages, parut en mars 1866. C'était une publication éclectique. Si les *jeunes*, si les poètes, dont plusieurs encore inédits, qui s'étaient rencontrés et groupés déjà à la Revue fantaisiste, passage des Princes, puis dans le salon de Mme de Ricard, ensuite chez Nina de Callias, enfin dans l'arrière-boutique de Lemerre, publiant le journal *l'Art*, chez Leconte de Lisle, boulevard des Invalides, chez Paul Meurice, avenue Frochot, chez Banville, dominaient, formaient le noyau important, une large et honorable place était réservée aux maîtres. Les aînés, non seulement les illustres, mais les notoires, et aussi quelques obscurs incompris, étaient accueillis avec égards. La doctrine de l'irrespect chronique et systématique n'était pas celle des Parnassiens. Sans doute, on conspuait fortement l'école dite du bon sens, et l'on excommuniait du temple de l'Art les Scribe et les Ponsard, mais on était hospitalier envers des poètes dont les œuvres et les idées ne se rapportaient guère au Parnasse et aux Parnassiens.

Le Parnasse était ainsi annoncé : « Le Parnasse contemporain, recueil de vers nouveaux, contenant des poésies inédites des principaux poètes de ce temps, se publie par livraison de seize pages, paraissant le samedi. » Cette publication, commencée le 3 mars, sera achevée le

14 juillet. — Conditions de la souscription : 8 francs pour Paris, 9 francs pour la province. Chaque livraison se vend séparément chez tous les libraires. — Nota. — Il sera tiré quelques exemplaires de bibliophiles sur papier de Hollande. Prix : 16 francs. Paris, Librairie d'Alphonse Lemerre, éditeur de la Pléiade française, 47, passage Choiseul, et chez tous les libraires, 1866. « Avec le médaillon : l'homme qui enfonce sa bêche dans le sol (pas encore, en arrière, au ras, de soleil levant), la devise *Fac et spera*, et les deux initiales A. L. en exergue. » Je n'ai pas besoin de dire aux bibliophiles que ces fascicules sont devenus à peu près introuvables.

La première livraison parut avec des vers de Théophile Gautier, en tête. Voici le titre des pièces : *le Bédouin et la Mer*, *le Banc de pierre*, *le Lion de l'Atlas*, *A. L. Sextius*, et *la Marguerite*. Immédiatement suivait une longue et unique pièce de vers de Théodore de Banville, *l'Exil des dieux*. La livraison se terminait par des sonnets de José-Maria de Heredia.

La seconde livraison fut en entier consacrée à Leconte de Lisle. La troisième eut des sonnets de Louis Ménard, des poèmes de F. Coppée, des vers d'Auguste Vacquerie. Le cinquième fascicule, le plus intéressant qui ait paru, contenait les nouvelles *Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire.

Puis vinrent successivement, dans l'ordre ci-après, les publications des vers de MM. Léon Dierx, Sully-Prudhomme, André Lemoyne, Louis-Xavier de Ricard, Antoine Deschamps, Paul Verlaine, Arsène Houssaye, Léon Valade, Stéphane Mallarmé, Henri Cazalis, Philoxène Boyer, Emmanuel des Essarts, Emile Deschamps, Albert Mérat, Henry Winter, Armand Renaud, Eugène

Lefébure, Edmond Lepelletier, Auguste de Châtillon, Jules Forni, Charles Coran, Eugène Villemin, Robert Luzarche, Alexandre Piédagnel, Auguste Villiers de l'Isle Adam, F. Fertiault, Francis Tesson, Alexis Martin.

Je n'ai omis personne de cette longue liste. On remarquera le mélange de poètes connus, âgés déjà et remontant à la période romantique, comme Théophile Gautier, les deux Deschamps, Auguste Vacquerie, d'écrivains plus nouveaux mais déjà en possession de la notoriété, presque de la gloire, comme Théodore de Banville, Charles Baudelaire, Arsène Houssaye, Auguste de Châtillon, Philoxène Boyer, avec la génération neuve des Parnassiens proprement dits, dont trois ou quatre seulement, comme Catulle Mendès, Ricard, Verlaine et Coppée, avaient eu déjà des volumes de vers édités.

Le Parnasse fit un certain bruit dans le monde littéraire, surtout grâce à la trompette du terrible Barbey d'Aurevilly.

Le critique impétueux publia, dans *le Nain jaune*, en novembre 1866, une série de portraits, ou plutôt de charges, de caricatures, qui étaient d'une mauvaise foi évidente, mais d'une verve endiablée et fort amusante, sous ce titre : *les Trente-sept médaillonnets du Parnasse contemporain*, où nous étions présentés au public sous des traits plutôt ridicules. Barbey nous avait asséné ses adjectifs les plus étourdissants, et sa plume-massue nous écrasait dans de formidables moulinets.

Je vais reproduire deux ou trois de ces *médaillonnets*, cela fait partie nécessaire de ce tableau du *Parnasse* de 1866.

D'abord, à tout seigneur de lettres tout honneur ! le « médaillonnet » de Théophile Gautier. Le poète de *Emaux et Camées* ouvrait la série des auteurs invités à

prendre part au « Parnasse contemporain ». Il présidait ce défilé des poètes, jeunes et vieux, inédits ou célèbres, dont la théorie magistrale et convaincue se déroulait, sous les yeux assez indifférents du public, devant la boutique du passage Choiseul, succursale de l'Hélicon, annexe des autres endroits sacrés, berceau des fils d'Apollon. Théo était également le premier des poètes médaillonnés.

Jules Barbey d'Aurevilly, c'était le critique passionné, rarement aimable, mais jamais insapide ou platement bénisseur, le coloriste aux épithètes truculentes, l'éreinteur au blâme éléphantique, le louangeur paradoxal et emballé, dont les très nombreuses études sur les philosophes, les écrivains religieux, les poètes, les historiens, les bas-bleus, sont hérissées de parti-pris, d'hérésies, d'inconvenances et de brutalités, mais contiennent aussi des aperçus originaux, des synthèses surprenantes, des aperçus justes, des jugements à récrire, à rédiger moins crûment, mais à confirmer, et qu'on doit lire comme les articles du *Père Duchesne*, d'Hébert, en supprimant mentalement les b... et les f... Il avait publié déjà, dans *le Nain jaune*, un article d'ensemble consacré au Parnasse contemporain et aux Parnassiens.

Cet article avait fait du bruit dans le clan des poètes. Louis-Xavier de Ricard crut devoir protester. *Le Nain jaune* refusa d'abord d'insérer sa lettre, comme n'ayant pas grand intérêt et constituant plutôt une réclame de librairie, mais Barbey d'Aurevilly insista auprès du directeur, Gregory Ganesco, pour que la lettre fût publiée. Elle parut, accompagnée d'un commentaire dédaigneux de Barbey.

Cette lettre, dit-il, n'est pas une réponse à notre premier article sur le Parnasse contemporain, que nous avons jugé, en

donnant nos raisons, bonnes ou mauvaises, les gens compétents apprécieront. Non! c'est tout simplement un petit « racconto istorico » qu'on aurait pu mettre en préface, mais dont on s'est obstiné à demander l'insertion comme réponse. C'est l'histoire de la cuisine du Parnasse contemporain dans laquelle M. de Ricard tenait, à ce qu'il paraît, la queue de la poêle ; c'est surtout celle des provisions qu'il n'y a pas faites. En quoi le détail de toute cette cuisine peut-il intéresser le public et nous ?... Nous avons trouvé la chose qu'il nous a servie détestable ; est-ce là une raison pour que ceux qui l'ont faite se fâchent plus que ceux qui l'ont avalée ?

Mais les poètes seront toujours les mêmes : *Genus irritabile vatum.* Eternels comédiens !

— Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons !

— Pour le trouver ainsi vous avez vos raisons !... et la suite ! Nous avions compté là-dessus, du reste. Des prosateurs, jugés aussi durement que les poètes du Parnasse contemporain, n'auraient pas sourcillé, mais la vanité des poètes n'a d'égale que la vanité des femmes, qui en ont.

Après quelques réflexions sur une pièce de vers d'Amédée Pommier, que le Parnasse n'avait pas insérée, et que Barbey d'Aurevilly estimait bonne et digne de figurer dans le volume, le journal donnait la lettre du fondateur du Parnasse. Elle porte la date du 30 octobre 1866.

M. L.-X. de Ricard s'exprimait ainsi :

Avant d'entrer dans le sujet de cette lettre, il convient de vous apprendre dans quel intérêt je vous écris. Ayant fondé le « Parnasse contemporain » avec M. Mendès, je pense avoir le droit de rétablir quelques faits inexacts, qui se trouvent dans l'article que M. Barbey d'Aurevilly a publié sur ce recueil. Je ne viens pas réclamer contre les brutalités du critique.

Voici ces faits : il nous a reproché d'avoir oublié les contemporains sans lesquels en quelque sorte nous n'aurions pas existé, et ces contemporains sont Victor Hugo, Lamartine,

Musset, de Vigny, Auguste Barbier, Sainte-Beuve, Amédée Pommier.

Or, je réponds ceci : en ce qui concerne Victor Hugo, l'éditeur Lemerre possède une lettre du grand poète où celui-ci lui dit que, « par suite d'engagements avec son éditeur, il lui est difficile de publier des vers dans le Parnasse contemporain; que cependant, l'année prochaine, il tâchera de lui en donner ».

Il est vrai que nous n'avons rien demandé à M. de Lamartine, qui, selon M. Barbey d'Aurevilly, « a le fier honneur de ne plus être populaire parmi nous ». Il est vrai aussi que nous n'avons rien demandé à Alfred de Vigny ni à Alfred de Musset, par cette raison qu'ils sont morts et que le Parnasse contemporain n'est pas une collection de morceaux choisis parmi les œuvres des poètes du siècle, mais simplement, comme l'indique son sous-titre, un recueil de vers nouveaux.

Continuons : M. Antony Deschamps a bien voulu nous présenter, nous et M. de Heredia, à M. Auguste Barbier, qui nous a fait informer tout récemment qu'il n'avait plus rien dans son portefeuille. Enfin, M. Sainte-Beuve, sollicité, a répondu, dans une lettre fort bienveillante, qu'il avait vainement cherché dans ses papiers pour y trouver quelques vers inédits.

Tels sont les faits que j'oppose au factum de M. Barbey d'Aurevilly.

M. de Ricard donnait ensuite les raisons qui lui avaient fait refuser les vers envoyés par M. Amédée Pommier.

L'objection, ou plutôt la critique de Barbey d'Aurevilly, avait, en apparence, sa raison d'être, et l'on devait se demander pourquoi certains poètes étaient admis au Parnasse, et pourquoi d'autres, ayant les mêmes titres, n'en faisaient pas partie. On pouvait croire à un exclusivisme d'école, à une sorte de coterie, présidant au choix des auteurs. Si, en effet, dans ce Parnasse, on n'eût accepté que les vers des jeunes poètes, tels que ceux de L. Xavier de Ricard, ou des débutants qui avaient lu leurs premiers essais, soit dans le salon de Mme de Ricard, soit chez Nina de Callias, soit chez Catulle Mendès,

rue de Douai, où l'on buvait le thé vert servi par un jeune larbin vicieux, qui répondait au nom de Covielle, en déchiffrant du Wagner et en écoutant des poèmes hindous, on aurait pu être surpris de trouver, à côté des noms de Mendès, de Coppée, de Verlaine, de Léon Dierx, de Mérat, auteurs inédits alors, ou à peu près, les noms notoires et presque illustres de Baudelaire, d'Emile et Antony Deschamps, d'Arsène Houssaye, d'Auguste de Châtillon, d'Auguste Vacquerie. Surtout la magistrale présence de Théophile Gautier, en plein rayonnement de gloire, pouvait étonner. Sa collaboration à l'œuvre juvénile, un peu téméraire, sans grand retentissement probable, de ces parnassiens, rendait plus sensible l'absence de Victor Hugo.

La lettre de L.-Xavier de Ricard avait donc une autre importance que la riposte vexée d'un poète irritable à un critique peu indulgent. Elle expliquait les motifs de l'absence de Victor Hugo et la non-participation de certains poètes, comme Auguste Barbier et Sainte-Beuve. Ces maîtres figurent d'ailleurs, ainsi que le faisaient prévoir leurs lettres, par deux envois intéressants, dans la seconde édition du Parnasse contemporain, année 1869. Un seul grand poète contemporain paraît ne pas avoir été sollicité, et ce fut une injustice et une erreur : c'est Lamartine. La lettre de Ricard garde sur ce point un silence, peut-être trop prudent.

Barbey d'Aurevilly répondit à la lettre de Xavier de Ricard par la publication de ses *Médaillonnets*. Voici celui de Théophile Gautier :

Commençons par retourner celui-ci contre le mur, ou par le voiler, comme le portrait de ce doge de Venise décapité pour crime de trahison. Je l'ai déjà dit, M. Théophile Gautier ne devrait pas être ici ; ce n'est point sa place ; il n'est pas de

proportion avec ces « médaillonnets ». S'il avait eu la juste fierté de son talent, de son passé et de son âge, on ne l'eût point vu à la tête de ce volume du Parnasse. Mais roi débonnaire et indolent, et un peu... populacier de cette jeunesse qui l'appelle Son Maître, il s'est laissé jucher sans résistance sur le sommet de ce Parnasse contemporain, qu'on voudrait parer de son nom.

Tous ces bâtards de la poésie avaient besoin d'un père. Ils l'ont pris pour s'en faire un, mais en réalité ce n'est point M. Théophile Gautier qui devrait être le chef de la troupe imitatrice que voici, c'est plutôt M. Théodore de Banville, et par-dessus tout M. Leconte de Lisle, bien plus fort que M. de Banville, et que j'estime autrement râblé.

Après le médaillonnet de Théophile Gautier, celui de Théodore de Banville :

La poésie de M. Théodore de Banville n'est, en effet, rien de plus qu'une décoction vague, dans un verre de Bohême vide, de la poésie de M. Victor Hugo et d'André Chénier ; non plus de M. Victor Hugo, le grand « genuine », mais de Hugo faisant aussi, hélas! de la mythologie, de l'archaïsme Renaissance, car il a de ces tristes jours. L'imitation est tellement dans l'air de ce temps sans idées ni cœur, qu'elle monte parfois, comme une mauvaise herbaille, jusqu'au front du génie. Grec pleurant sur Vénus défunte, qu'il appelle « Aphroditè », avec un accent grave sur l'é, pour toute invention, M. de Banville, qui a soutiré à André Chénier son enjambement, et qui en a abusé jusqu'au déhanchement et au déboitement, n'est plus insupportable qu'un superbe modèle de creux. Sa flûte a plus de sept trous, ou plutôt elle n'en a qu'un seul, dans lequel la flûte disparaît. On a dit de lui, avec une brutalité assez heureuse, qu'il n'était littérairement qu'une « cruche qui se croyait amphore ».

Voici à présent le portrait, assez chargé, du poète qui exerçait la véritable suprématie parmi les Parnassiens :

M. Leconte de Lisle ne se contente pas, lui, de se suspendre, de se balancer éternellement, comme Sarah la Baigneuse, entre

deux imitations. Il en a trente-six pour trapèzes. C'est un vigoureux et c'est un varié. Il imite aussi M. Hugo. — M. Hugo, leur fatalité! leur « anankè » à tous! — mais bast! il en imite bien d'autres. Qui le croirait? Il va jusqu'à imiter Ossian; il se coule le menton dans cette barbe postiche. Il est Scandinave. Il est barbare. Il est Grec. Il est Persan. Il peut être Persan! Il étonnerait Montesquieu! Il est tout, enfin, plutôt que d'être Français et poète du dix-neuvième siècle, un homme pour son propre compte d'humanité, tout simplement. M. Leconte de Lisle a choisi d'être un maître dans l'imitation systématique.

C'est dommage. Il aurait pu avoir peut-être de l'originalité. Disons-lui la vérité dans la langue symbolique qu'il adore. M. Leconte de Lisle est le véritable Hanouman de ce Parnasse contemporain. Hanouman, il le sait, est le dieu singe de la mythologie indienne, fils de Pâvana, le dieu des vents (et des poètes creux!) qu'on représente avec une longue queue, suivi d'une troupe de singes, et tenant une lyre ou un éventail... Un éventail! Ce n'est pas toujours contre la chaleur de ses vers.

Ce jugement pittoresque et amusant, plein de rosserie, comme on dirait aujourd'hui, était aussi rempli d'injustice. Leconte de Lisle fut, en effet, l'âme du Parnasse contemporain, et, bien plus que Victor Hugo, divinité qu'on saluait et vénérait à distance, le pontife présent et entouré d'une façon permanente des lévites du nouveau culte de la forme et de la beauté.

Barbey d'Aurevilly reproche à Leconte de Lisle de ne pas être un poète du dix-neuvième siècle, un contemporain. Il y a du vrai dans cette observation. Les poètes, dans la pensée de Leconte de Lisle et de tous ceux qui participèrent à l'éclosion du renouveau poétique de 1866, qualifié de « mouvement parnassien », devaient vivre, ou plutôt affecter de vivre en dehors de leur temps. Leur doctrine était non pas tant l'impassibilité que l'indifférence, l'isolement; le poète fuyant par-dessus tout l'actualité, considérée comme vulgaire et importune, ne

devait postuler aucune action sur son siècle. Ce qu'il dit, ce qu'il pense, ce qu'il veut, doit échapper aux contingences qui agitent, modifient ou passionnent la société au milieu de laquelle il vit; il doit sembler tomber de la lune, ou s'échapper d'un asile réservé au génie.

Il y eut d'ailleurs à cette époque, et nous avons vu assez près de nous, avec les Décadents, les Symbolistes et les Naturistes, recommencer cette évolution, un double mouvement d'éloignement. Les poètes prirent un chemin, la foule un autre. Dédain de part et d'autre. On se tournait le dos, on affectait, non pas seulement de se séparer, de s'éviter, mais de s'ignorer. Aussi la foule est-elle demeurée de plus en plus étrangère au mouvement de la poésie, et, pour les poètes, il ne semble point y avoir place, intérêt ou utilité dans la société moderne. Tout au plus les admet-on sous la forme dramatique, ou encore leur pardonne-t-on de fournir, dans les matinées littéraires, des intermèdes écoutés distraitement, et toujours moins goûtés que les monologues en prose, moins applaudis que les chansonnettes. Les versificateurs ironistes, chatnoiresques, parodistes, ont seuls pu trouver un public dans quelques journaux et dans les cabarets dits artistiques. Encore la mode semble-t-elle s'éloigner de ces acrobates de la rime, dont quelques-uns furent prestigieux.

Leconte de Lisle, qui avait assisté à cette rupture, et qui avait même contribué à la faire naître et à l'agrandir, souffrait pourtant intérieurement de l'isolement subi, de l'indifférence qu'il constatait. Bien qu'entouré d'hommages discrets, salué respectueusement par l'élite littéraire, et bientôt investi des suprêmes honneurs attribués aux littérateurs reconnus, patentés, officiels, décoration et académie, il regrettait, au fond de l'âme, cette popularité qu'il n'avait point sollicitée, certes, mais qu'il eût voulu

voir accourir à lui, sauf ensuite, par orgueil, et pour une jouissance suprême, à lui fermer sa porte. Mais il aurait voulu éprouver la satisfaction de repousser des hommages qu'on ne songeait point à lui apporter, et d'écarter de sa Tour d'Ivoire, ou plutôt de sa pagode, une foule idolâtre qui ne se souciait nullement de se prosterner sur les marches.

Leconte de Lisle avait conservé une secrète rancune de ses premières tentatives pour devenir un homme populaire, un élu de la foule. Venu des Iles avec une ardeur politicienne, une fièvre démocratique,depuis soigneusement coupée, déjà refroidie aux premières batailles de 1848, le jeune créole de la Réunion s'était jeté dans la lutte républicaine, lui le futur olympien, le roi des impassibles, le calme et froid contemplateur, digne et superbe, comme un Bouddha sur son trône, dans son fauteuil d'artiste.Il avait apporté dans cette mêlée la fougue d'un étudiant méridional. Il fut un orateur de clubs, un agitateur de formules novatrices, un partisan de la masse, un admirateur du nombre. Il prépara, avec d'autres jeunes créoles démocrates, comme Melvil Bloncourt, des plans de réformes ; il s'affilia à des sociétés révolutionnaires ; il aspira à la gloire de représenter quelques-uns de ces simples, de ces illettrés, de ces ignorants, pour lesquels ses livres projetés et ses chants futurs ne pourraient jamais être que des textes indéchiffrables, des sons incompréhensibles proférés dans un idiome inconnu. Il lui était resté dans l'âme comme un arôme persistant de cette floraison politique.

Toute sa vie, comme Renan, il conserva l'amertume au cœur d'avoir été dédaigné de ce suffrage universel, auquel il rendit, par la suite, en mépris, son dédain. De là, le plissement ironique de sa lèvre, la morosité de son

allure, les mordantes saillies qui lui échappaient, dans la cruelle fixité de son regard sous le monocle, qu'accentuait l'aristocratique port de son crâne dominateur.

Malgré la froideur calculée qu'il projetait comme une barrière autour de lui, nous l'aimions et le respections en notre jeunesse, aux premières aurores du Parnasse. Il nous ensoleillait de sa gloire naissante, qui pour nous était déjà au zénith, dans la boutique obscure de Lemerre, et nous souffrions de l'ombre injuste qui l'enveloppait. Avec quelle indignation on nous entendait crier aux passants : « Mais lisez donc *Hypathie*, *l'Agonie d'un Saint*, *la Mort de Tiphaine*, *Midi roi des étés*, *le Manchy*, *le Corbeau*, lisez et admirez, tas d'imbéciles ! » On ne nous écoutait pas. Leconte de Lisle demeurait profondément ignoré. On faisait la nuit autour de ses livres, le silence autour de son nom. Tout injuste que fût la diatribe de Barbey d'Aurevilly, elle eut son avantage. Le « médaillonnet » que nous venons de reproduire servit du moins à faire sonner aux oreilles du grand public, de celui qui lit les journaux et non les volumes de vers, le nom du poète. Quelque temps après, *le Figaro* publia une des plus belles pièces de ses vers inédits, *le Cœur de Hialmar*. C'était la célébrité qui s'établissait. L'aube de la gloire perçait les ténèbres de l'indifférence.

Leconte de Lisle a eu une considérable influence sur la génération poétique de 1866. Sully-Prudhomme, Coppée, Verlaine, José-Maria de Heredia, Léon Dierx, Armand Silvestre procèdent de lui. Ses réunions du boulevard des Invalides étaient très suivies. On l'écoutait comme un professeur du Beau. Sa forme impeccable, son objectivité magistrale, son coloris intense, sa magnifique imagination et sa merveilleuse reconstitution

des héros des époques nébuleuses ont rénové la poésie. Il a substitué à la Christolâtrie lamartinienne, à la chevaleresque et féodale poésie de Victor Hugo, des évocations de pays lointains, des interprétations de religions mystérieuses, des paraphrases de cosmogonies barbares. Les paysages blancs et mornes du nord, les visions des fjords de la Scandinavie et des forêts celtiques accompagnaient ses tableaux, au coloris ensoleillé, de la végétation tropicale. Il évoquait les savanes natales et les îles océanes, en même temps que les rochers des skaldes et les pierres runiques. Voilà des monuments fermes de poésie, des blocs solides d'art robuste, qui demeureront en place tant que la langue française sera. Il faudrait un cataclysme intellectuel pour renverser ces durables édifices.

Il n'avait pas besoin, le grand artiste, de vocables inouïs, de formules spéciales, de rythmes extravagants, de néologismes inintelligibles et d'ellipses bizarres pour traduire le monde intérieur qu'il portait en lui. Pour rendre les formes plastiques, qu'il savait si admirablement fixer en des moules poétiques indestructibles, les mots intelligibles lui suffisaient. Il avait le dictionnaire de tous et sa grammaire était l'usuelle. Il respectait sa langue. Il gardait au mètre sa dignité. Il ne fut jamais un seul instant, ce chef des Parnassiens, le protecteur ou l'inspirateur des Symbolistes et des Décadents. La force et la simplicité furent ses attributs. Comme l'oiseau des Andes, qu'il a si magnifiquement chanté, il s'est enlevé au-dessus des vulgarités du sol, et quand la mort l'a enveloppé de son implacable rigidité, il est resté planant dans l'immortalité, et s'est endormi dans l'air glacé de la gloire, les ailes toutes grandes !

Barbey d'Aurevilly fut partial et cruel envers ce grand

poète. La sévérité outrancière dont il fit montre dans le « médaillonnet » de Leconte de Lisle ôte de la rigueur et enlève de l'autorité à ses autres portraits-charges.

Nous avons déjà cité une phrase du « médaillonnet » de Paul Verlaine. Le voici en entier :

> Un Baudelaire puritain, combinaison funèbrement drôlatique, sans le talent net de M. Baudelaire, avec des reflets de M. Hugo et d'Alfred de Musset ici et là : tel est M. Paul Verlaine. Pas un zeste de plus ! Il a dit quelque part, en parlant de je ne sais qui, cela, du reste, n'importe guère :
>
> ... Elle a
> L'inflexion des voix chères qui se sont tues.
>
> Quand on écoute M. Paul Verlaine, on désirerait qu'il n'eût jamais d'autre inflexion que celle-là.

Cette boutade est peut-être spirituelle, mais c'est insuffisant comme critique.

Je terminerai l'évocation de ces « médaillonnets », aujourd'hui fanés, oubliés, et qui n'ont qu'un intérêt rétrospectif, par celui-ci, qu'on me permettra de citer. J'ai assez de fois, dans ces pages, et ailleurs, témoigné de mon admiration pour Barbey d'Aurevilly pour indiquer qu'il ne ménageait guère ceux qui, comme Verlaine et moi, avions pour lui une déférence peut-être excessive.

Bien que je fusse son collaborateur au *Nain jaune*, à cette époque, et que je l'eusse remplacé, à plusieurs reprises, comme critique dramatique à ce journal, en lui laissant, bien entendu, les émoluments, pendant qu'il se reposait à Valognes-en-Cotentin, où il composait le beau roman du *Chevalier Destouches*, on verra qu'il ne fut pas plus indulgent pour moi que pour mes amis et nos maîtres.

Voici mon « médaillonnet », que je reproduis surtout

pour montrer que Barbey ne « bénissait » pas ses plus grands admirateurs, je puis dire ses amis, car j'eus l'honneur d'être du nombre.

Echo grossi d'André Chénier, écho de M. Hugo Renaissance, écho d'écho, puisqu'il est aussi l'écho de M. Théodore de Banville, M. Edmond Lepelletier a donné deux pièces au Parnasse Contemporain. La deuxième, *le Léthé*, malheureusement, ne fait pas oublier la première, laquelle s'appelle *l'Attelage*, un poème grec et mythologique. L'auteur s'est mis à sonner de ce vieux cor de chasse de la mythologie grecque, pendu à la porte de tous les marchands d'habits, vieux galons poétiques de ce temps de carnaval. Il chante « Cléobis et Biton », sujet digne de la main résurrectrice du peintre de Lycus et d'Homère, mais qui, tel que le voici, n'est plus que cette vieille gravure d'hôtel garni, qui empêcherait de louer la chambre.

Tous les Parnassiens furent ainsi sévèrement portraicturés par Barbey d'Aurevilly, et cette critique outrancière et amusante contribua à attirer l'attention sur eux, répandit le nom qu'ils avaient pris pour se grouper et prépara l'oreille du public à leurs œuvres futures.

Barbey d'Aurevilly expliqua ensuite, dans un dernier article du *Nain jaune*, la portée de ces « médaillonnets ».

Qu'ai-je voulu prouver et mettre dans une violente lumière, dit-il, si ce n'est le caractère exclusivement imitateur d'un livre aux prétentions exorbitantes, et cette preuve je crois l'avoir faite, non pas seulement en bloc, mais par le menu le plus menu, en examinant nom par nom, et pièce de vers par pièce de vers, la poésie de chacun des trente-sept poètes de ce plaisant Parnasse.

Dans l'impossibilité où j'étais de citer tous les vers d'un livre qu'il faudrait copier tout entier pour convaincre le lecteur de l'inanité de son contenu, de l'immense ennui qui s'en épanche, j'ai signalé l'origine de chaque poésie de ce malheureux livre, où il n'y a que des imitateurs, et j'ai mis à chacun

de ces parnassiens serviles le carcan du nom de l'homme qu'ils avaient imité.

Il termine par cette violente apostrophe :

On m'a fait cette noble objection, pendant que j'écrivais les « médaillonnets » de ces Parnassiens au même visage, que j'avais tort, « dans un moment où la littérature est justement accusée d'abaissement, d'attaquer à plaisir les poètes qui sont l'expression de la littérature la plus élevée ». Certes, ce serait la vérité, si la poésie du Parnasse contemporain n'était mauvaise que par la forme, mais elle est radicalement mauvaise par l'inspiration, et c'est pour cela qu'il faut être implacable ! La poésie des Parnassiens ne pense ni ne sent. Elle n'est qu'un vil exercice à rimes, à coupes de vers, à enjambements. Enjambements, ronds de jambes de danseuses, et toutes indécences que soulèvent d'ordinaire ces sortes de ronds ! Elle ne chante ni Dieu, ni la Patrie, ni l'Amour, qui est le sacrifice, ni aucun des mérites de notre pauvre cœur. En cela d'autant plus coupable, en cela d'autant plus basse, d'autant plus digne de la cravache et du fouet de poste de la critique qu'elle ne croit qu'à la matière et aux attachements matériels ! Dans l'ordre des coupables sont les sacrilèges quand ils prostituent à d'indignes ou de puérils usages les vases sacrés de leur autel !

C'est sévère, c'est injuste, c'est inexact aussi, mais c'est fièrement dit tout de même !

C'est en 1869 que la seconde publication du Parnasse contemporain fut faite, sous la direction plus spéciale d'Alphonse Lemerre, devenu un important éditeur. Leconte de Lisle l'assistait dans le gouvernement de cette encyclopédie lyrique. Des poètes, qui, pour diverses raisons, et notamment Sainte-Beuve et Auguste Barbier, comme on l'a dit plus haut, n'avaient pas été compris parmi les auteurs du premier volume, furent invités à participer à la seconde collaboration. Nous relevons, parmi ces noms nouveaux, ceux de Mmes Nina de Callias, Louisa Siéfert, Blanchecotte, Louise Collet, Augusta

Penquer ; et, du côté des hommes, ceux de MM. Henry Rey, Victor de Laprade, Anatole France, Léon Cladel, Alfred des Essarts, Joséphin Soulary, Armand Silvestre, Laurent Pichat, Antonin Valabrègue, Gabriel Marc, André Theuriet, Jean Aicard, Georges Lafenestre, Alexandre Cosnard, Gustave Pradelle, Robinot-Bertrand, Louis Salles, Charles Cros, Eugène Manuel, Claudius Popelin, Edouard Grenier.

Malgré le renfort de poètes, plutôt « minores », comme Cosnard, Louis Sales, Robinot-Bertrand, Mmes Blanchecotte, Penque, Siéfert, et cette pauvre écervelée de Nina de Callias, dont Charles Cros avait certainement rimé ou tout au moins révisé les envois, la seconde publication du Parnasse ne produisit aucune sensation. Ce fut une reprise sans attrait. Elle n'eut pas les honneurs de « médaillonnets », ni même d'une critique quelconque dans la presse. Les Parnassiens, d'ailleurs, commençaient à se disperser. Le grand succès du *Passant*, de Coppée, ce fut notre première d'*Hernani*, et, comme la revue triomphale du nouveau contingent poétique, précédant sa dislocation. Il se produisit à la suite de ce succès inattendu, mais certainement mérité, bien des jalousies, suivies de ruptures personnelles et d'éloignements d'école.

Verlaine et moi, nous restâmes toujours très unis avec Coppée, et nous étions heureux de son succès très grand, mais beaucoup de nos camarades n'éprouvèrent pas le même sentiment. Ils dissimulaient leur mesquine envie sous des affirmations d'art. Ils trouvaient que *le Passant* était de la poésie à l'usage des bourgeois, et que Coppée n'était pas assez hindou... Les salons où se rencontraient les Parnassiens n'avaient plus les mêmes habitués. Quelques-uns continuaient toujours à se ren-

dre chez Leconte de Lisle ou à fréquenter chez Lemerre, mais la boutique de l'excellent éditeur devenait tantôt boîte à potins, tantôt salon académique, et beaucoup d'entre nous n'allèrent plus que pour affaires d'édition, et accidentellement, au passage Choiseul. La guerre de 1870 acheva cette dispersion des Parnassiens.

Cependant, entre eux persista comme une camaraderie secrète, et plus tard, dans des chemins divers, dans la littérature, l'art, la politique, ils ne cessèrent de se sentir reliés par le câble puissant des amitiés de jeunesse et des premiers combats littéraires. On était des frères d'armes, et, quand on se retrouvait, on évoquait avec bonheur les années, alors que la renommée n'était pas encore venue, et qu'on croyait que tout l'avenir tenait dans le cycle du Parnasse, dans l'arrière-boutique de Lemerre, dispensateur de la gloire imprimée.

Louis-Xavier de Ricard, qui a publié dans le journal *le Temps* des articles fort intéressants sur le Parnasse contemporain, ce qu'il était plus à même de faire que personne, a dit, en résumant son travail, et ce sera la conclusion à donner sur le Parnasse :

Je ne crois pas que les Parnassiens aient été les suprêmes poètes que s'imaginait Verlaine, ni toute la poésie antérieure, ni davantage que toutes les poésies futures doivent être décriées ; si persuadé que je sois que nous avons fait œuvre bonne et salutaire, sérieuse, utile ou nécessaire, je le suis tout autant que l'action parnassienne est actuellement épuisée sur les jeunes générations.

Le Parnasse n'a pas été une école, pas même un cénacle, encore moins cette coterie contre laquelle on s'est si fort irrité, si mal à propos, et parfois à faux, avec si peu de sincérité. Le Parnasse n'a pas eu de Credo ni de dogme esthétique ; il n'eut pas davantage de théorie officielle, j'entends par là de plan collectif, sur la poétique, ni même sur la prosodie. Ces gens, qu'on a accusés de n'être que des rimeurs, ne professaient pas

tous la même superstition sur la préexcellence de la rime riche.

Ce que le Parnasse n'eut pas non plus, mais pas du tout cela, c'est une communion, même apparente, en philosophie, en politique, ou en sociologie. Tels de nous, au contraire, je constate sans approuver, professaient pour toutes ces questions-là plus que du dédain, un vrai mépris. Voyez les survivants,ils sont épars un peu dans tous les partis ! Ni une esthétique,ni une doctrine, ni même une poétique au sens classique du mot, le Parnasse n'eut rien de tout cela. Que fut-il donc ? Et qu'avions-nous de commun pour nous unir ? Une formule, et pas plus ! Mais une formule si large que l'évolution personnelle d'aucun de nous n'en fut entravée ni même gênée.

Et si vous en doutez, comparez entre elles les œuvres des Parnassiens, et observez comme chacune d'elles ne ressemble à aucune des œuvres de leurs glorieux aînés, a dit Verlaine, et ajoutons, après Verlaine, comme les Parnassiens se ressemblent peu entre eux !

Il y eut, en 1876, une troisième publication du Parnasse contemporain. Paul Verlaine n'y figura pas. Il était cependant alors l'auteur des *Romances sans paroles* et de *Sagesse*, mais la légende mauvaise l'enveloppait, et bien peu de ses anciens amis avaient le courage de prononcer son nom. Il était oublié, méconnu, autant que calomnié. C'était un enterré vivant.

Avec quelques amis, nous avons heureusement fait l'exhumation.

VII

LE MARIAGE. — LA BONNE CHANSON (1869-1871).

Verlaine n'a eu qu'un seul véritable événement dans sa vie. Il a passé son existence en marge des choses grandes, et même petites, de son temps. Républicain, il ne se mêla à aucune des ébauches de conjurations, à aucune des agitations, à aucun des mouvements d'étudiants si fréquents durant les dernières années de l'Empire. Il ne fut pas de l'affaire dite du « Café de la Renaissance ». Lui, qui n'avait pas les cafés en horreur, ne fréquenta jamais ni la Brasserie Serpente, ni la Brasserie Glaser, ni même le Café de Madrid, endroits où se réunissait la jeunesse hostile au régime impérial, et où l'on était exposé à des bagarres violentes, à des procès comme celui des Treize, aux arrestations arbitraires, perquisitions, charges d'agents, et même à l'emprisonnement préventif à Mazas, suivis d'une poursuite pour complot et haute trahison devant la Haute-Cour, siégeant à Blois. Il a circulé, sans s'y mêler, au milieu de tous ces tourbillons politiques. Patriote, il ne fit la guerre que de loin, presque en spectateur, et il monta la garde pour ainsi dire dans un fauteuil. Bien que vivant à Paris, pendant le terrible siège, il ne prit aucune

part aux actes de la place publique. Sous la Commune, il fut un figurant muet et inactif dans le drame formidable, et son rond de cuir à l'Hôtel de Ville, sur lequel il demeura paisiblement campé, ne saurait être comparé à une barricade. Il n'a jamais été mêlé, au moins jusqu'aux *Invectives*, aux polémiques littéraires aiguës de son temps; il ne s'est pas battu en duel. Comme chacun de nous, il éprouva des pertes cruelles dans la famille, son père d'abord, sa cousine Elisa, puis son excellente mère lui mirent le cœur en deuil, mais ce sont des catastrophes régulières, que l'on prévoit, et qui font partie du bagage de misères que l'homme porte avec lui.

S'il est tombé dans le dénûment, ce ne fut point par une débâcle soudaine, imprévue, mais par une suite de débours s'enchaînant les uns aux autres, par l'addition de dépenses quotidiennes d'existence et d'entretien, de frais de voyages et de paiements répétés pour ses plaisirs et la satisfaction de ses passions. Sans renouvellement de capital, sans alimentation de recettes fixes et de ressources sérieuses, provenant d'un travail régulier, le zéro, au bout, était forcé. Il a mangé, comme un autre La Fontaine, le fonds avec le revenu. Il descendit, lentement plutôt, et par une poussée de chaque jour peu sensible, tous les échelons de la détresse. Il eut, en outre, des pertes d'argent à subir du fait d'engagements, de contrats, de fâcheuses entreprises, comme ses exploitations agricoles à Juniville et à Coulommes. Une escroquerie, de la part d'un abbé, lui enleva ses derniers picaillons. Mais sa ruine progressive, calculée pour ainsi dire, et dont, en admettant qu'il eût sauvé les derniers écus que lui enleva l'abbé Salard, il pouvait, à un mois près, énoncer l'échéance, ne fut pas due à

ces grandes et terribles commotions qui bouleversent toute une existence.

Un seul fait domina toute sa destinée, l'emplit, la perturba, l'empoisonna : ce fut son mariage.

Il est impossible de refaire après coup la vie d'un homme. On serait ridicule à vouloir tirer un horoscope après décès, et, reconstruisant, de toutes pièces, une destinée, ce serait folie d'imaginer un Verlaine demeuré célibataire et employé de bureau, touchant régulièrement ses appointements, vivant bourgeoisement avec sa bonne mère, menant, jusqu'aux derniers jours de l'excellente femme, une existence relativement régulière, entremêlée de visites à la Vénus banale, de stations dans les cafés, puis, avec sérénité, assouvi, dégrisé, apaisé, écrivant à loisir, dans la quiétude de son bureau, dans l'isolement de sa chambre à coucher, ou sous le rafraîchissement de frondaisons vertes, des poèmes plus ou moins recherchés et ciselés, accueillis dans quelques revues aux prétentions artistiques. Un Verlaine assagi, pondéré, correct, habillé à la Belle Jardinière, contribuable ponctuel, lauréat de l'Académie Française, ayant mené enfin la vie sinécuriste et monotone, mais heureuse et douce, de quelques-uns de ses camarades de jeunesse, terminant leur carrière dans un bon fauteuil administratif, comme Albert Mérat, ou mieux encore dans un siège à l'Institut, comme José-Maria de Heredia, de plus bibliothécaire.

Peut-être, si sa destinée eût été ainsi canalisée, si le torrent de sa vie se fût écoulé régulier et paisible, entre les parois bien lisses d'une carrière administrative, s'il n'eût jamais perdu les habitudes familiales, Verlaine aurait-il continué à donner de bons poèmes, dans la manière objective et descriptive de Leconte de Lisle. Il

n'aurait pas été le poète étrange, sensationnel, si personnellement vibrant, aux frémissements d'écorché vif, qui nous fit passer dans les nerfs un frisson d'art inédit, et qui a créé comme une poétique neuve, comme une poésie jusqu'à lui inconnue.

Peut-être, si tous ses malheurs proviennent de son mariage, tout ce qui fit sa personnalité, son originalité, tout ce qui lui assure une place à part dans l'assemblée égalitaire des poètes, peut-être la gloire qui illumine son tombeau, n'ont-ils pas d'autre source que ce même mariage. Verlaine, resté célibataire, eût été un poète estimé, estimable aussi, voilà tout.

Quelle que fût la femme, le mariage pour lui ne pouvait être heureux, ni même possible, quoi qu'il eût dit, notamment dans le fameux poème des *Romances sans paroles :* « Vous n'avez pas eu toute patience… »

La mauvaise destinée du poète n'est donc pas imputable au choix même de celle qu'il prit pour compagne, mais à l'union conjugale pour laquelle il n'était point fait, à son tempérament excitable, à son exubérance passionnelle, à la déplorable facilité avec laquelle il se laissait entraîner, détourner, embourber dans les chemins mauvais.

Bien des jeunes gens se marient par amour, pour posséder une personne désirée, et qui se refuse à leurs sollicitations sans consécration légale, ou bien par convenances de famille, par intérêt, par calcul, pour garder une situation où la qualité d'homme marié est utile, même exigée, pour posséder un établissement où l'homme doit être accompagné, secondé, ou encore parce qu'on est las de la vie de célibataire, des hôtels meublés, des garçonnières avec des domestiques tyrans, de la gargotte, des maîtresses de hasard, enfin, pour s'établir, avoir un

intérieur, des enfants, une famille, pour asseoir sa vie sur des bases solides et fixer à tout jamais son existence. Or, ces motifs, qui sont à peu près exclusivement ceux de tous les hommes, jeunes ou vieux, recherchant le mariage, furent probablement aussi étrangers les uns que les autres à la décision brusque de Verlaine.

Il eut sans doute de l'amour pour la jeune fille dont la vue l'impressionna si vivement, et lui-même a raconté comment il subit le traditionnel coup de foudre, mais ce qui le détermina surtout à se marier, ce fut un sentiment d'humilité personnelle et d'infériorité sur le terrain amoureux, où il se sentait placé par la nature.

Son mariage, ou plutôt la décision un peu soudaine, extravagante, et ressemblant à une détermination téméraire, et parfois saugrenue, prise sous l'ivresse, tout à coup arrêtée, de demander (et à son demi-frère, un jeune homme sans autorité familiale) la main d'une jeune fille, entrevue quelques minutes, fut comme une protestation du poète contre l'injustice du hasard de la physionomie, comme un défi à la fatalité de la constitution physique.

Verlaine, faut-il le rappeler, était affligé d'une laideur intense. Vieilli, sa physionomie disgracieuse et bizarre, asymétrique, avec son crâne bossué et son nez camard, paraissait encore supportable. On la voyait briller de l'éclat de l'esprit, et auréolée du rayonnement du talent. On s'accoutumait à son masque faunesque, quand il riait, à son aspect sinistre, quand il gardait le sérieux. Ses traits heurtés, ses maxillaires proéminents aux zygômes saillants, son facies rappelant la tête de mort classique, dégageaient une hideur spéciale, et qui, à certains égards, pouvait intéresser et même plaire. Mais, dans sa jeunesse, il était d'une laideur grotesque ; il res-

semblait, non pas au type mongoloïde, comme on l'a dit, mais à un singe, et son originalité babouinesque ne pouvait inspirer à une femme rencontrée qu'un sentiment d'éloignement, de répugnance, peut-être d'effroi et de dégoût. Si j'insiste sur ces particularités physiques, c'est que la critique, et aussi la philosophie et l'histoire, attachent trop peu d'importance à la vie sexuelle. Historiens, psychologues, moralistes dédaignent fâcheusement le rôle formidable du penchant génésique dans le drame humain.

Le pauvre garçon savait très bien l'effet repoussant qu'il produisait ; il plaisantait volontiers son « gueusard de physique », et il a jeté, au hasard du moment, sur des couvertures de cahiers, en marge de volumes, des silhouettes, des croquis et des dessins, où s'affirmait la notion qu'il avait de son manque d'avantages corporels. Il se montrait caricaturiste impitoyable de lui-même.

Aussi se sentait-il timide et gauche vis-à-vis des femmes. Il n'eut aucun de ces flirts ingénus, de ces intrigues charmantes de la vingtième année, qui sont souvent toute la poésie de ceux qui ne font pas de vers. On a vu, dans la lettre datée de Lécluse, septembre 1862, qu'il n'était pas sans attacher de l'intérêt à ces premiers contacts innocents avec le sexe joli. Il a noté la contredanse où il engagea la fille de l'instituteur, Mlle Hiolle. Mais ce quadrille n'eut aucune suite. On ne le retint pas, après la danse, par un sourire, par une promesse de se revoir, et il s'éclipsa, morne, déçu, écartant de sa pensée la jeune personne qui ne témoignait aucun désir de se rapprocher de lui. Il se sentait séparé des femmes par un abîme, reclus pour qui jamais l'amour ne peut offrir une possibilité d'accès, une présomption de rencontre, sinon probable, du moins non inadmissible. On ne

tombe pas amoureux d'une reine, à moins d'être de son entourage, fût-ce dans la domesticité, comme Ruy Blas, et le postillon Bergami.

Je ne crois pas, moi qui ne l'ai point perdu de vue pendant une seule journée des huit années qui précédèrent son mariage, que Paul ait jamais ébauché aucune amourette, qu'il ait même jamais été tenté de faire la cour à une femme quelle qu'elle fût, grisette de la rue, cocotte, ou artiste aperçue dans les milieux littéraires; il m'eût certainement pris pour confident, ou j'eusse surpris son secret.

Les occasions ne lui auraient cependant certes pas manqué. Il venait chez Mme de Ricard des jeunes femmes ayant eu des aventures, et des jeunes filles demi-honnêtes; il se rencontrait dans la maison, plus joyeuse, de Mme de Callias des personnes aimables et suffisamment faciles. Il avait pu, comme tout homme, au hasard des promenades, des soirées, des théâtres, des concerts, des voyages, se trouver en présence de créatures désirables, lui plaisant, avec lesquelles il aurait ébauché des relations qui eussent eu le dénouement ordinaire. Il n'en fut pas ainsi pour lui.

Il n'a jamais eu, dans sa jeunesse, de maîtresse, dans le sens de continuité amoureuse ou purement sensuelle, — c'est-à-dire de femme attitrée, habituée, pourvue ou non de mari, d'amant, de protecteur, d'adorateurs, — mais passant pour être à lui, sinon exclusivement, du moins par préférence, par tendresse, ou, si l'on veut, par intérêt. Il ne fréquentait même pas de femme facile régulièrement, en habitué, en amant temporaire et intermittent, comme cela se voit souvent. Ses aventures amoureuses furent de la plus ordinaire simplicité : il ne s'adressait qu'à ces malheureuses qui vendent l'amour

comme une denrée. Il allait s'abreuver de caresses, comme d'absinthe, au premier comptoir rencontré au coin de rue. Il a raconté, d'ailleurs, lui-même, avec son cynisme ingénu, comment les prémices de sa jeunesse furent sacrifiées, dans une maison close, aujourd'hui démolie, de la rue d'Orléans-Saint-Honoré.

Il n'avait donc jamais aimé, et ses poésies premières durent sans doute à ce défaut de passion, de désirs, de combats, et de souffrances aussi, une idéalité, une impassibilité, que peu de poètes eurent avant lui, et qu'il devait, avec le mariage, bientôt perdre.

Il est très rare, en effet, qu'un poète arrive jusqu'à vingt-cinq ans sans avoir été amoureux, sans avoir chanté ses espoirs, ses rêves, ses sensations, ses jalousies, ses triomphes, les trahisons subies et les soupçons pires.

Tout homme est ou a été poète à cet égard, et chacun de nous garde, en un coin parfumé de sa mémoire, l'image confuse et toujours secrètement admirée de quelque Béatrix disparue, effacée, presque irréelle, n'ayant existé que quelques instants, très souvent ne s'étant jamais doutée de la passion tenace et factice qu'en passant elle avait inspirée. Nous avons tous plus ou moins vécu le sonnet d'Arvers.

Verlaine ne connut pas ces extases, ces désirs, ces joies et ces douleurs des premières amours, si souvent vivaces et malheureuses. Il ignora, à l'heure printanière, les revanches et les représailles du cœur qui succèdent au découragement, à ce moment d'anéantissement terrible quand la femme aimée échappe, et qu'on croit que le monde entier va s'écrouler sur ses assises, parce qu'un corsage se ferme et qu'une jupe s'abaisse. Il ne passa point par ces alternatives de félicités et de tristesses qui sont toutes les réalités de l'amour, le spasme sensuel n'étant

positivement qu'une illusion, puisque, sans la cérébralité férue d'identité, il serait partout équivalent, partout satisfaisant.

Jamais je n'ai vu, dans sa jeunesse, Verlaine donner le bras à une femme. Il ne me parla jamais d'entreprendre une de ces charmantes parties de campagne à deux, parfois à quatre, à six, à huit même, qui laissent dans la mémoire de si gais souvenirs! Je canotais souvent, le dimanche, à Joinville-le-Pont; il ne voulut jamais m'accompagner. Ce n'était pourtant ni le canot, ni la campagne, ni les bouteilles à boire sous les tonnelles qui lui déplaisaient. Il se sentait seul, sans compagne, et ne comptait guère sur le hasard des rencontres au cours de la partie. Il ne connut pas les folâtres ribambelles qui s'éparpillent en chantant des refrains, tour à tour bêtes, obscènes ou sentimentaux, le long des haies, accompagnant la cueillette des violettes ou des mûres, selon les saisons. Il ne fit point de gais repas dans les guinguettes de Montmartre, sur la Butte, ou du côté de Montrouge ou de Châtillon. Cependant, je l'emmenai une fois dans une société de jeunes gens qui tenaient leurs assises dans les bals de Montmartre, à l'Elysée, au Château-Rouge. Ce groupe, qui avait pour titre *la Collective*, société coopérative de consommation et de plaisir, ne lui plut guère ; il se contenta de nous regarder nous amuser, rire, danser, pincer des tailles et frôler des poitrines. Il vidait consciencieusement et solitairement des cannettes, pendant que nous devisions avec les folles habituées de l'endroit, venant s'asseoir à nos côtés, essoufflées et rouges, après un quadrille heurté ou une valse haletante. Il parut plutôt à mes amis, des journalistes, des employés de bourse et de commerce, un convive lugubre, et l'un d'entre nous, le futur explorateur Louis Advenant, lui dit,

en le quittant : « Vous n'avez pas la cuite folâtre, vous ! Quand j'aurai le hoquet, j'irai vous chercher ! »

Il se rendait tout seul, ordinairement sous l'excitation d'apéritifs répétés, soit dans des établissements spéciaux, qu'il a sans vergogne indiqués comme champs de ses exploits passionnels, débits d'amour de troisième ordre, d'ailleurs, à tarifs réduits, soit chez de pauvres filles, araignées de plaisir, guettant de leur fenêtre, derrière une lampe, le passant disposé à se faire prendre dans leurs rideaux. Verlaine ne voulait personne pour compagnon de ces équipées-là. Il ne m'en racontait que rarement et exceptionnellement les péripéties, toujours les mêmes, et dont avec raison il ne ressentait aucune fierté. L'amour n'existait donc pour lui, lors de la vingtième année, que sous la forme du besoin physique, de la satisfaction sensuelle la plus grossière, et ce grand idéaliste ne fut que le plus matérialiste des amants.

Mais un jour, le hasard le mit en présence d'une jeune fille, d'une vraie jeune fille, presque d'une enfant, Mlle Mathilde Mauté de Fleurville.

Ce fut dans cette maison de la rue Nicolet, à Montmartre, qui devait devenir pour lui le théâtre de tant de drames intimes, qu'il se trouva face à face avec l'héroïne, avec sa Destinée faite femme.

Il était venu voir le compositeur Charles de Sivry, qui demeurait là, chez son beau-père, M. Mauté de Fleurville, avec sa mère, mariée en secondes noces audit M. Mauté, ancien notaire de province, le type du parfait bourgeois, aux favoris courts et à lunettes d'or.

On frappa à la porte de la chambre où Sivry et son visiteur bavardaient. Oh ! ce toc toc, joyeux et profond ! Il devait retentir à tout jamais dans l'âme du poète !

Une jeune fille parut, en robe grise et verte, avec des ruches, une gentille brunette...

Verlaine a délicieusement dépeint l'apparition charmante dans ces vers :

En robe grise et verte, avec des ruches,
Un jour de juin que j'étais soucieux,
Elle apparut souriante à mes yeux
Qui l'admiraient, sans redouter d'embûches.

Elle alla, vint, s'assit, parla,
Légère et grave, ironique, attendrie,
Et je sentais en mon âme assombrie
Comme un joyeux reflet de tout cela.

Sa voix, étant de la musique fine,
Accompagnait délicieusement
L'esprit sans fiel de son babil charmant
Où la gaieté d'un cœur bon se devine.

Aussi soudain fus-je, après le semblant
D'une révolte aussitôt étouffée,
Au plein pouvoir de la petite fée,
Que depuis lors je supplie en tremblant.

La première entrevue fut simple et décisive. La curiosité avait sans doute poussé la jeune fille vers la chambre de son frère. Elle passa sa petite tête espiègle par l'entrebâillement de la porte, et fit mine de se retirer avec de légères protestations confuses et des grimaces gentilles.

— Reste donc ! dit Charles... Monsieur est un poète... c'est Verlaine... tu sais bien ?

On avait, en effet, souvent parlé de lui dans la maison Mauté. J'ai dit, plus haut, quels projets d'opérettes préoccupaient alors Verlaine. Charles de Sivry, futur chef d'orchestre du Chat-Noir, guettait un poème funambulesque à musique. Il rêvait *Petit Faust* et *Belle*

Hélène. En outre, Sivry était un habitué des soirées Nina, et certainement, à plusieurs reprises, Charles avait parlé, chez sa mère, des gens qu'il rencontrait dans cette maison bruyante et fréquentée par des personnalités intéressantes, en passe de devenir célèbres. Il avait même apporté les œuvres du poète, *les Poèmes Saturniens* et *les Fêtes Galantes*. La jeune fille avait dû jeter un regard indiscret sur ces vers, d'une lecture permise, d'ailleurs pour elle sans grand intérêt.

Sur l'invitation de son frère, Mlle Mauté resta donc, et la conversation s'engagea. Elle dit à Verlaine qu'elle aimait ses vers, bien qu'ils lui parussent un peu forts pour elle, et le poète, touché dans son amour-propre d'auteur, le fut aussi par un autre sentiment.

Il lui sembla, — fut-ce une illusion? il est très possible que ce n'en fût pas une, — que cette jeune fille le regardait autrement que la plupart des femmes déjà rencontrées, qu'elle n'avait pas fixé sur lui deux yeux ironiques, dédaigneux, cruels, insolents ou effrayés, de ces regards désespérants qu'il voyait dans toutes les prunelles que son désir avait cherchées La jeune fille ne lui paraissait point avoir peur de lui. N'avait-elle donc pas remarqué sa hideur? Après tout, peut-être n'apparaissait-il pas aussi laid qu'il se voyait lui-même? Cette compatissante enfant le considérait-elle avec des yeux plus ndulgents que ceux des autres personnes de son sexe, que ses amis, que lui-même? Est-ce que par hasard...?

Il n'osa pas aller jusqu'au bout de la supposition trop flatteuse, mais une prévention suffisamment favorable s'empara de son esprit, et il regarda étrangement cette jeune fille, quelques instants auparavant inconnue, ignorée, insoupçonnée, saluée avec indifférence, traitée en gamine. Il l'examina avec une attention profonde, tandis

que, de son côté, elle semblait l'observer à la dérobée, non sans quelque intérêt. Il n'était pas quelconque, et il méritait qu'on fît attention à lui, pensa-t-il, avec vanité. Cette avantageuse hypothèse accéléra le travail de sa cervelle, où l'amour neuf, primesautier, pénétrait, sans crier gare ! et en bousculant tout.

Quel chimiste, dans un creuset subtil, analysa-t-il jamais assez complètement les sentiments humains, pour pouvoir nous donner la composition de la distillation des parties sensuelles, intellectuelles, volitives, ou purement instinctives, qui forment ce composé qu'on appelle l'amour? Des philosophes matérialistes ont prétendu que l'instinct de l'être, que le désir de perpétuer la race, et l'obligation pour la femme et pour l'homme de se joindre, en vue d'accomplir les fins de la nature, qui sont la continuation de l'espèce, avaient la part décisive dans ce qu'on nomme la sympathie, l'attraction, le désir, le choix, l'irrésistible penchant. L'homme et la femme, mis en présence, seraient attirés uniquement par le sentiment impérieux, le plus souvent inconscient, de l'être dont ils portent le germe en eux, et qu'ils doivent produire par leur réunion.

La sélection spéciale qu'ils feraient de tel sujet rencontré expliquerait ce phénomène de l'identité amoureuse, cette préférence si violemment exclusive qui aboutit à ce négatif résultat, que bien souvent un amant s'abstiendra de tout commerce charnel, deviendra improductif, et sera comme atteint d'impuissance, ne pouvant accomplir l'acte sexuel avec la personne élue. Parfois mourra-t-il sans vouloir être satisfait et consolé par d'autres femmes, à peu de chose près pourtant, aimantes, désirables pareillement, et physiologiquement semblables à celle qu'il veut, et qui lui échappe. C'est ce *peu de*

chose qui est, en dehors et au-dessus des conclusions scientifiques sur la reproduction et la perpétuité de l'espèce, c'est ce qu'on nomme l'Amour.

Il y eut peut-être comme l'éclosion d'une fleur nouvelle et inattendue dans l'âme de Verlaine. Jusque-là sa pensée avait été éloignée des affections vives. Il avait grandi séparé de la femme, de la compagne avec laquelle il aurait pu, selon le système de Schopenhauer, avoir la pensée de fonder une famille, et entrevoir la possibilité d'engendrer un enfant. Il dut connaître alors un sentiment confus et nouveau. D'où un enchantement subit.

De son côté, la jeune fille, subissant l'influence du sexe, ressentant probablement une impulsion passagère, dominée peut-être par une excitation momentanée, mais forte, due à la présence de cet homme étrange, éprouva le désir secret d'être sa compagne, de lui appartenir. Il est certain qu'à cette heure trop brève il y eut, entre ces deux êtres, accord bref et harmonie, hélas! fugitive.

Je puis affirmer, confident des ivresses de ces initiales rencontres, véritables trouvailles d'âmes, que tous deux se plurent instantanément. Le classique coup de foudre n'est jamais vieux-jeu. Il se rajeunit sans cesse. La preuve de cette spontanéité amoureuse, surtout du côté de la jeune fille, c'est que Mlle Mathilde Mauté, très jeune, ayant par conséquent le temps de trouver un mari, vivant dans un milieu bourgeois aisé, était dans les conditions normales pour épouser tranquillement, selon les accords familiaux, un employé, un fonctionnaire, un commerçant, voire un homme de lettres, mais sans hâte. Elle pouvait attendre et choisir. Elle accepta cependant avec une sorte de précipitation un mariage qu'elle aurait pu ajourner, traîner en longueur, finalement refuser, après réflexion et comparaison. Rien ne

semblait devoir l'attirer vers cette union, ordinaire au point de vue de la fortune, rien ne paraissait la pousser à encourager, à provoquer, si l'on veut, un cavalier aussi peu séduisant que l'était notre ami.

Il n'y avait de la part de la jeune fille aucun calcul d'ambition, ni de cupidité, aucune velléité d'indépendance. Elle n'était point pressée de quitter la maison paternelle, où on la gâtait, où elle ne manquait de rien, où elle était choyée, adulée, adorée. Ce n'était pas non plus une jeune fille romanesque. Elle montrait déjà un bon sens très pratique et un esprit bourgeois très pondéré, dont elle donna plus tard de fortes preuves. Il ne fut jamais question entre elle et Verlaine de coups de tête. Nulle anticipation n'eut lieu sur les régals permis de la nuptialité. Si pourtant elle se fût prêtée le moins du monde à une de ces avances conjugales, ce n'est pas Verlaine qui s'y fût opposé, certes. Mais elle ne permit pas à l'amoureux de s'enhardir. Avec une sagesse précoce et une possession de soi-même toujours présente, elle maintint jusqu'à l'heure légale l'impatience masculine de son ardent fiancé.

Vivant dans un milieu où l'on parlait souvent de littérature, où l'on vantait les artistes, entendant sa mère, très bonne pianiste, faire l'éloge d'hommes célèbres, et son frère, Charles de Sivry, nommer familièrement les jeunes notoriétés avec lesquelles il frayait, peut-être y eut-il, dans le commencement de renommée littéraire qui accompagnait Verlaine, un prestige particulier, un attrait favorable au poète ; peut-être aussi lut-elle dans les yeux de ce garçon, qu'elle voyait pour la première fois, la flamme du désir, l'attrait de la passion, et fut-elle attirée et dominée par la force amoureuse, qui tout à coup se dégageait de lui. Toujours est-il

qu'elle l'aima à première vue, et que l'union, aussitôt projetée, décidée, s'annonça comme un véritable mariage d'amour.

Verlaine a raconté comment la rencontre de cette jeune fille avait bouleversé sa vie. Un cyclone moral. Le jour même de la première entrevue, ses habitudes furent si troublées qu'il oublia, au café du Delta, où Charles de Sivry l'avait rejoint, de déguster sa purée verte ordinaire! L'amour supprimant l'apéritif! Ce miracle ne devait pas se renouveler.

Verlaine quitta Paris alors. Il partit précipitamment, soit pour donner un autre cours à ses idées, soit pour raisonner l'amour naissant dont il se sentait envahi. Il s'en fut dans le Nord, son refuge, sa consolation, et d'où il m'écrivit ce petit mot rapide, car il s'était mis en route sans avertir personne :

Fampoux, chez M. Julien Déhée (Pas-de-Calais), près Arras.

Très-souffrant subitement, parti non moins vite. Lettre de ma mère à mon chef. Plus tard détails, ou retour prompt, suivant réponse attendue.

Pense aux Forgerons. Ecris-moi. Porte-toi bien.

Ton dévoué.

P. Verlaine.

4 juin 1869.

Dans le calme de la campagne, il se raisonna, classa ses idées, se tâta le pouls moralement, se reconnut très amoureux, jugea qu'il avait raison de l'être, et brusquement, peut-être sous l'influence de quelque chope inspirative lui donnant du courage, il écrivit à Charles de Sivry une longue lettre. Cette missive n'était pas dans les règles des accords matrimoniaux. Elle se trouvait peu conforme au protocole d'ordre privé usité, en pareilles circonstances, dans les familles. Verlaine, à son cama-

rade, demandait bravement, un peu brutalement aussi, la main de sa sœur. Il ne s'était même pas dit que Charles de Sivry, jeune homme de grand talent musical, mais sans situation sociale, ni autorité dans la famille, de plus, demi-frère seulement de Mlle Mathilde, n'avait guère qualité pour accorder ou refuser la menotte demandée.

Mais Verlaine se souciait bien, en ce moment d'exaltation psychique, de ces questions de préséance familiale. Il oubliait tout à fait M. Mauté, le père ; il n'avait même pas pensé à la mère, avec laquelle il n'était pas en mauvais termes. Il avait écrit dans un accès de fièvre. Il jeta la lettre à la boîte, comme s'il se débarrassait d'un papier compromettant, et, toujours sous l'influence de sa passion fébrile, il rentra chez son parent Déhée, la démarche précipitée, l'air égaré, les yeux brillants. Sans parler à personne, il se jeta sur son lit et dormit profondément, jusqu'à ce qu'on vînt le réveiller pour se mettre à table.

On pensa, dans la maison Déhée, qu'il avait vidé un peu plus de chopes que d'habitude, et son sommeil ne suscita aucun commentaire, parmi ces braves gens, indulgents pour les absorptions immodérées de bière ou de genièvre.

Bientôt arriva une lettre de Charles de Sivry, la réponse si impatiemment attendue. Son futur beau-frère lui apprenait que, stimulé par l'imprévu et surpris par le caractère inattendu de la demande, il avait communiqué la missive à sa sœur, d'abord ! C'était une grave incorrection de plus, mais on n'en était pas à les relever. Il avait ensuite fait la même communication à sa mère, qui en avait référé à son mari, M. Mauté. Sivry ajoutait cette bonne parole, qu'il y avait lieu

« d'espérer ». M. Mauté ne comptait guère. Sa femme et sa fille approuvaient en principe, c'était l'important. Il y avait donc lieu de croire que tout se terminerait pour le mieux. Mais Paul devait comprendre qu'on ne pouvait lui donner une réponse immédiate. Il était plus que probable qu'il n'avait pas à craindre un refus.

Sivry l'engageait donc à rester encore quelques jours à la campagne. Il lui promettait de venir le rejoindre sous peu, pour l'emmener à Paris. Là, on verrait. Les choses vraisemblablement s'arrangeraient au mieux.

Disons, pour expliquer, comme nous l'avons fait pour la jeune fille, la promptitude avec laquelle la famille Mauté agréait le projet de mariage, que les Mauté avaient deux filles, que leur fortune n'était pas considérable, et que Verlaine, physique à part, n'était pas un parti à dédaigner. Il n'était pas le poète famélique des légendes de la bohême. Employé à la préfecture de la Seine, il avait une situation sérieuse, fixe, solide, très appréciée dans le monde bourgeois. C'était sûr, un emploi pareil. Il était bachelier, et, par conséquent, il pouvait espérer, à la suite d'examens, arriver à des emplois supérieurs. De plus, fils unique, il devait avoir une dizaine de bonnes mille livres de rente à recueillir du côté de sa mère, sans parler d'autres parents, cousins et cousines, dont il était l'héritier éventuel. Enfin, dès les premiers mots à Sivry, il avait écrit qu'il aimait Mathilde, et qu'il la prendrait pour elle-même. Le fameux : *Sans dot !* est encore le meilleur « Sésame, ouvre-toi » des mariages bourgeois.

Voilà Verlaine ravi. Il lit et relit la réponse réconfortante. Son imagination devance les événements : il se voit déjà agréé, espéré, reçu, aimé, fiancé admis à faire sa cour. Il jouit par avance de ces travaux d'appro-

che du mariage. Il se devine enfin époux, heureux époux ! Il apprend par cœur la bienheureuse lettre de Sivry, et, dans son émotion, oublie de se griser. On ne le revit pas de deux jours à son estaminet d'habitude. Grave symptôme.

Ce fut alors un enchantement de tous les instants. Une féerie. Chaque nuit, il se voyait en rêve, le pied sur cette échelle de Jacob des amoureux, au sommet de laquelle est le ciel, un ciel assurément de lit, car la passion de Verlaine, bien qu'issue d'un sentiment tout idéal et tout immatériel, que je vais essayer de définir, aboutissait, et il l'a confessé lui-même, à la conclusion banale et matérielle de toutes les unions de cette terre : à l'alcôve.

Durant ces quelques semaines d'incubation amoureuse, le poète fut l'objet d'une hallucination passionnelle. Il se composa un amour. Il est certain qu'il a désiré violemment, qu'il a aimé et adoré celle qui devait devenir sa femme, et qu'il l'a par la suite regrettée et redésirée, mais il y eut dans sa passion une grande part d'artificiel, de fictif, et l'on pourrait dire d'artistique. Il aima objectivement, et Mathilde ne fut que la représentation d'un concept de son esprit.

Nous avons déjà dit que les premières relations féminines de Verlaine, et il ne s'en est pas caché, avaient été vulgaires, indignes, honteuses même. En cela, la fin de sa carrière amoureuse devait fâcheusement ressembler au commencement. Il n'avait jamais ressenti l'amour honnête, l'amour pur et vrai, dans le sens d'un sentiment ayant pour objet une personne susceptible d'inspirer, non seulement du désir, mais de l'estime. Il ignorait la passion accompagnée du respect. C'était comme un monde inconnu s'ouvrant à son essor, que

cet amour contenu par une sorte d'admiration, comme la vertu et la dignité doivent seuls en susciter. Il n'avait jamais été vraiment aimé. Il n'avait pas eu la vanité banale que procure l'attention d'une de ces femmes, dans les bras desquelles la sensualité, et l'ivresse parfois, l'avaient jeté, et qui auraient pu lui témoigner, comme cela arrive souvent, une préférence grossière : car la Vénus vénale a ses caprices et ses heures de libéralité. Il n'avait pu vérifier par lui-même l'aphorisme latin, cité par Cicéron : « Ab amico amante argentum accipere meretrix non vult. » Il savait très bien les pratiques mobiles et la cupidité reconnaissante de ces passives amantes, rencontrées au hasard des bouges, ou cherchées dans des marchés d'amour. Le sentiment qu'il avait de ses imperfections physiques et des difficultés qu'il lui faudrait vaincre, si, ressentant la passion, il voulait l'inspirer, ajoutait à ce sentiment tout neuf de joie et d'orgueil qui s'empara de lui, quand il se vit distingué, apprécié, désiré peut-être, par une jeune fille élevée dans des conditions de candeur et d'honorabilité complètes. De plus, il songeait, avec une vaniteuse satisfaction, qu'il était certainement le premier homme susceptible d'apprendre l'amour à cette jeune Mathilde. Elle n'avait, avant lui, regardé aucun mâle avec la pensée de devenir sa compagne. Elle était si jeune ! comme il l'a dit à plusieurs reprises, grande qualité, et aussi grave défaut. Il ne devait pas tarder à le savoir.

Aussitôt cette idée entrée dans son cerveau impressionnable, qu'il pouvait être aimé par cette jeune fille, qu'il était susceptible de paraître désirable à un être pur, naïf, aux sensations encore insoupçonnées, dont il serait l'initiateur, l'éducateur, et comme le Pygmalion animant sa statue, il fut dominé. Cette possibilité le grisa, l'étour-

dit et lui suggéra de ces hypothèses, de ces imaginations et de ces combinaisons de visions, de situations, comme l'ivresse en construit. Ces suppositions devenaient pour lui une réalité. A force d'envisager certains faits rapprochés, juxtaposés, échafaudés de toutes pièces, on finit par les admettre réels. Verlaine, dans les solitudes champêtres du Pas-de-Calais, en fumant des pipes, en vidant des chopes, en rôdant par les plaines mornes où déborde la mer des betteraves, et sur les routes mélancoliques bordées de colzas, pratiqua la théorie indiscutable, établie par les savants de l'école de Nancy, l'auto-suggestion.

Le résultat fut qu'il devint réellement amoureux, et qu'il trouva tout simple de ne point être repoussé à priori, et d'être aimé, désiré, comme il désirait, comme il aimait.

Alors commença pour lui une nouvelle série d'auto-suggestions. Charles de Sivry vint le trouver à Fampoux, lui apportant la réponse favorable, déjà promise, et par l'amoureux tenue pour accordée. Il lui confirma son premier avis : sa mère et sa sœur étaient disposées à accueillir la demande de M. Paul Verlaine, mais il fallait cependant laisser le temps de la réflexion, et puis il était nécessaire de connaître l'avis de Mme Verlaine mère, car Paul avait oublié de l'avertir de ses projets matrimoniaux. Ensuite, pendant deux mois, la famille Mauté allait séjourner chez des amis, en Normandie. Au retour, « on verrait ». Alors on parlerait sérieusement, définitivement.

Cette semaine, passée en compagnie de Charles de Sivry, qui, pour se distraire, tenait l'orgue le dimanche, et jouait ses improvisations à l'église de Fampoux, des airs de ballet et des chœurs d'opérettes, ne fit qu'augmenter le désir de Paul de donner suite à la demande, puis-

qu'elle n'était pas repoussée, et qu'aucune objection sérieuse ne lui était faite. Il revint à Paris avec Sivry, et prévint sa mère. Mme Verlaine, un peu surprise de la détermination inattendue de son garnement de fils de « faire une fin », de se ranger, de devenir homme sérieux, de s'établir, comme on dit en Artois, ne se montra pas mécontente. La famille Mauté, qu'elle connaissait un peu, par ma mère, par Mme Bertaux, lui parut convenable. Elle fit toutefois la grimace quand Paul lui dit qu'il n'y avait pas à compter sur une dot. Mais ce qui l'emportait, dans son esprit, sur toute autre considération, c'était l'existence régulière que son fils allait désormais mener. Un homme marié ne pouvait continuer à courir les estaminets. Elle avait trouvé Paul, un matin, allongé dans ses draps, son chapeau haut de forme, tout maculé de boue, sur la tête. Il prendrait certainement, grâce à la vie conjugale, de meilleures habitudes.

La bonne maman Verlaine avait déjà observé un changement notable dans son fils. Il était descendu de wagon sans s'arrêter dans les cafés de la gare du Nord, et en l'embrassant, à l'arrivée, elle n'avait perçu aucun arôme alcoolique. Il était donc resté sobre, en route, et il n'était pourtant pas malade. Grave sujet de surprise.

Cet heureux changement continua. Durant les premiers temps de son retour, Verlaine but moins. Il avait peur d'être invité à venir déposer ses hommages, sans avoir eu le temps de dissiper les fumées alcooliques. Il avait assez la connaissance de ses faiblesses pour se défier des circonstances et des entraînements. Il devait redouter qu'à une première entrevue, car l'autre n'avait guère compté, il lui arrivât de se présenter dans un état de surexcitation déconcertant, l'œil hagard, le geste sac-

cadé, la parole hachée, à la suite d'absorption d'apéritifs réitérés, ce qui serait désastreux et détruirait à jamais l'échafaudage de bonheur que son imagination édifiait.

Il se surveillait donc. Il était dans la situation de la parabole évangélique des Vierges, attendant la venue de l'époux. Il était devenu aussi un employé plus exact. Son sous-chef lui faisait des compliments. Son absence était remarquée au café du Gaz. Il rentrait de meilleure heure rue Lécluse, et ne se regimbait plus aussi fort quand sa maman lui proposait de l'accompagner dans quelque famille bourgeoise des Batignolles, où l'on jouait le bésigue, à un sou les deux mille, en prenant du thé avec des petits-fours secs.

Il était cependant parvenu, avec l'aide de Charles de Sivry, à échanger avec la jeune fille, restée en Normandie, quelques lettres. Pages innocentes par le fond comme par la forme, car il surveillait sa plume comme sa soif. Mlle Mauté lui avait annoncé son prochain retour à Paris. Elle lui faisait des recommandations de sagesse et de patience, avec des aperçus sur l'avenir. La petite personne raisonnait avec un sérieux magnifique. Elle disait que tout était pour le mieux entre eux : rapports d'âge, de goût, d'éducation, de bourgeoisie, d'argent même, et elle parlait, comme d'une chose certaine, et bientôt prochaine, de leur bonheur commun. Elle avait des déclarations d'économie et de prévoyance. Elle indiquait une sélection d'appartements. Un logement clair, fût-il un peu haut, serait le meilleur. On était jeune, on avait des jambes pour monter les étages. Elle s'occupait de l'ameublement du nid conjugal. Elle envisageait même la question des lits. Elle en voulait deux, l'un en palissandre, sévère et simple, pour lui, l'autre, pour elle, en capitons de perse, rose ou bleue.

Verlaine laissa de côté cette décision à prendre sur la dualité des couches nuptiales, en se remémorant « la sainte ignorance de sa si puérilement bien zézayante » fiancée.

Verlaine s'était donc mis à entamer sa cour par lettres. Cette façon de faire le galant lui était la plus avantageuse. Ses badinages épistolaires étaient toujours intéressants, humouristiques, amusants; de plus, assez souvent il écrivait en vers, composant au fur et à mesure de ses sensations, de ses désirs, de ses impatiences, ces stances délicates et charmantes, qu'il devait ensuite réunir en volume, sous ce titre, devenu plus tard ironique, *la Bonne Chanson*.

Ce travail poétique ne faisait qu'aviver son rut mental, qu'achever son inflammation cérébrale et cardiaque. La composition, le choix des mots, la recherche des rimes, tout l'effort lyrique rendaient plus intense et plus dévorant le feu qu'il avait lui-même allumé, et qu'il attisait fébrilement, chaque jour, du bout embrasé de ses strophes ardentes.

Enfin la famille Mauté revint de Normandie, et l'entrevue si désirée eut lieu, rue Nicolet, après le dîner. Il a raconté lui-même, avec bonhomie, cette présentation, où il y a toujours de part et d'autre un peu de convenu et d'apprêté. Selon les traditions, comme tout homme se rendant à un premier rendez-vous, ou à une entrevue matrimoniale, il avait soigné exceptionnellement sa toilette, et sa mère avait dû faire et refaire le nœud de sa cravate Lavallière.

Introduit au salon de la rue Nicolet, ce fut d'abord la mère de la jeune fille qui vint l'encourager d'une poignée de main, et d'un sourire. Elle le présenta aussitôt à son mari M. Mauté. C'était un ancien notaire rural, à

la figure rougeaude, à l'air finaud du campagnard enrichi, bon homme au fond, mais très près de ses intérêts, ayant la sécheresse intérieure et la rondeur apparente et sournoise des hommes d'affaires.

Enfin la jeune Mathilde entra. Elle ne portait plus le costume, fixé pour toujours dans les vers de *la Bonne Chanson:* « la robe grise et verte avec des ruches. » Verlaine était si troublé qu'il ne se souvint même plus, par la suite, de la façon dont sa fiancée était, ce jour-là, costumée. Il était trop préoccupé de l'examiner pour regarder l'étoffe de sa robe. C'était bien l'apparition qui avait tant de fois hanté ses rêveries. Elle se trouvait là, en chair, vivante et souriante, devant lui ! Elle lui paraissait même plus charmante, plus mignonne que la première fois. L'auto-suggestion avait fonctionné, mais la réalité dépassait la vision imaginative.

L'on s'assit autour de la table, et l'on se mit à bavarder. On dit des choses en apparence insignifiantes, mais pleines de promesses pour les deux êtres, dont la destinée se tissait irrévocablement. Le consentement des parents était acquis. Le prétendu était agréé. A partir de ce jour-là, tous les soirs, quelque temps qu'il fît, Verlaine se rendit dans la maison de la rue Nicolet.

Je n'ai guère de lettres de lui, durant cette année-là. Il négligea presque entièrement ses compagnons de café, et ses meilleurs amis ne le virent que par rapides intervalles. Il ne fit plus que de rares apparitions chez Lemerre; il cessa presque complètement ses visites chez Leconte de Lisle, chez Banville. Je le fréquentai moins, n'allant que rarement à l'Hôtel de Ville pour lui parler, très pris que j'étais par le journalisme et les luttes politiques, alors très vives. Ses lettres me rappelaient seulement notre drame : *les Forgerons,* resté en sus-

pens, et que le mariage et les événements postérieurs devaient à jamais interrompre.

Tout en faisant sa cour, Verlaine continuait à rimer sa *Bonne Chanson*. Cette attente prolongée pendant près d'une année avait surexcité davantage les désirs du jeune fiancé. On était d'accord sur les questions d'intérêt, sur tous les points importants, sauf sur la date de la cérémonie. La fin du printemps ou le commencement de l'été de 1870 furent enfin choisis. Mais toujours l'apologue de la coupe et des lèvres se vérifie : brusquement la maladie survint, et, un jour qu'il se présentait rue Nicolet, souriant comme d'habitude, Verlaine trouva sa fiancée au lit : elle avait la petite vérole. Bien qu'il fût d'un tempérament plutôt timide et craintif, cette fois chez lui la passion domina et le fit hardi. Il se montra même téméraire : malgré les observations qu'on lui fit, il voulut absolument voir la malade. Il entra donc dans sa chambre, et, après avoir entendu quelques paroles incohérentes sortir de la jeune bouche fiévreuse que le délire agitait, il se retira, découragé, démoralisé. Les pires fantômes noirs voltigèrent sur son chemin, tandis qu'il regagnait tristement les Batignolles.

Le mariage, dont les publications allaient être faites, se trouvait donc indéfiniment ajourné. Il analysa lui-même très nettement les sentiments d'irritation, de déconvenue et de douleur qui l'assaillirent à ce moment :

A la douleur très réelle, et, comme toute très réelle douleur morale ou physique, très chaste, se mêlait, dois-je l'avouer, une manière de vilain désappointement, que je me blâmais et rougissais presque, si j'ose ainsi dire, mentalement, de ressentir, et comme qui dirait charnel. Alors, voilà mon mariage remis aux calendes grecques !... C'était bien la peine de tant m'abstenir, de tant jeûner !... J'étais comme qui dirait hon-

teux de trouver le nom à donner à l'abstinence, au jeûne, et j'étais comme quelqu'un à qui — excusez l'expression vulgaire pour caractériser un sentiment vulgaire — on aurait promis plus de beurre que de pain, et qui n'aurait ni pain ni beurre.

Mais enfin la maladie diminua d'intensité, la convalescence se produisit et le mariage fut fixé à la première quinzaine de juillet. Mais alors, nouveau contre-temps : la mère fut prise à son tour du mal ; l'épidémie sévissait dans la maison.

Mme Mauté guérit assez rapidement, et le mariage fut enfin décidé pour le mois d'août.

Verlaine s'absenta quelques jours, pour aller en Normandie. Il était invité chez une très brave femme, ayant le cœur sur la main, pas belle, plutôt d'allures rustaudes, destinée plus tard à des aventures singulières dont les tribunaux ont retenti, car elle fut dépouillée successivement par plusieurs galants sans scrupules, auxquels elle s'était imprudemment abandonnée : elle se nommait la marquise de Manoury. Très hospitalière, généreuse, aimant à recevoir, à héberger, ayant une certaine fortune, elle recherchait les poètes, les artistes, et surtout ceux qui avaient l'air bohême : le manoir normand était une véritable annexe de la maison Nina.

Cette courte absence de huit jours avait été conseillée à Verlaine, dont l'impatience redoublait à mesure que la date du mariage approchait, et qui devenait tellement irritable que l'on craignait qu'il ne tombât malade à son tour. Mathilde avait commandé un éloignement de huit jours, et, docile, il avait obéi.

Pendant cette absence, il écrivit de nombreuses lettres, rima beaucoup de pièces de vers, dont malheureusement la plupart ne figurent pas dans le recueil de *la Bonne Chanson*, ont même été perdues. Il revint

à Paris, pour arrêter définitivement les détails de son mariage, qui, malgré tout, approchait. Les publications légales venaient d'être faites, et l'on avait juste le temps de s'occuper du tailleur, de la couturière, du bijoutier, et aussi du tapissier, et de l'ameublement du jeune ménage.

Mais un incident tragique troubla le jeune amoureux, à peine débarqué du manoir hospitalier : trois jours avant le mariage, un de nos amis, jeune écrivain, l'un des hôtes du salon Ricard, Lambert de Roissy, ayant perdu une maîtresse qu'il adorait, se brûlait la cervelle à Passy. Il avait informé Verlaine de sa funeste décision et l'avait chargé de diverses commissions.

Comme il revenait de l'enterrement de ce pauvre camarade, lourd d'énervement et de dépression, il s'attabla au café de Madrid, pour lire les journaux et se désaltérer. La ville était dans un état d'agitation fébrile et tragique. La guerre venait de commencer sérieusement, terriblement : les premiers coups de canon avaient été tirés, et déjà le sinistre fantôme de la déroute se dressait sur nos frontières envahies. En outre, une fausse joie avait enfiévré Paris. Une dépêche fabriquée avait annoncé une grande victoire : elle proclamait la défaite de l'armée du prince Frédéric-Charles. Mac-Mahon était dit maître des positions, avec des canons et des drapeaux pris à l'ennemi. Tous les boulevards avaient été en un instant pavoisés. Des cris d'allégresse montaient de toutes les poitrines ; aux terrasses des cafés, des propos animés et exaltés se répandaient d'une table à l'autre. On s'embrassait, on se tutoyait sans se connaître, on se racontait, en les amplifiant, les détails de la victoire. « Le prince Frédéric-Charles avait été entouré par des chasseurs d'Afrique et obligé de se

rendre ». Du tout ! disait un autre narrateur, qui paraissait mieux renseigné, c'est le capitaine Un tel, de la 4e du deux de tel régiment d'infanterie! On donnait le numéro du régiment victorieux, qui avait cerné l'état-major du prince. C'est à ce capitaine que le prince avait dû rendre son épée. Plus loin, on racontait les prouesses des turcos. Dans un autre groupe, on annonçait l'arrivée à Paris des drapeaux conquis sur l'ennemi. On conseillait de les promener sur les boulevards, avant de les suspendre à la voûte des Invalides...

Tout à coup, de la Bourse, parvint le brutal démenti : on avait été battu. Mac-Mahon était en pleine retraite. C'était un désastre complet, présage lugubre des défaites futures.

Verlaine, qui avait passé la journée de la veille en démarches au commissariat de police et à la mairie de Passy, pour l'enterrement du pauvre Lambert de Roissy, et la journée au cimetière, n'avait pas eu le temps de lire les journaux. Il tombait au milieu de ce brouhaha, ignorant tout, ne comprenant rien. Au café de Madrid, des camarades rencontrés lui apprirent la situation, et il fut rapidement au diapason de la surexcitation générale. Il dépassa même quelque peu l'exaltation ambiante, car il venait d'avaler coup sur coup deux apéritifs corsés. Un régiment passa sur le boulevard : les camarades qui l'avaient renseigné, presque tous des journalistes de l'opposition, se mirent à crier : Vive la République! Nous nous réunissions alors à ce café de Madrid, tenu par Bouvet, avec Delescluze, Charles Quentin, Peyrouton, Jules Ferry, Henry Maret, Lissagaray, et bien d'autres, disparus ou morts depuis.

Verlaine, debout, criait comme les autres, se faisant remarquer par son chapeau très haut de forme, le para-

pluie qu'il brandissait à la main, et sa tenue d'enterrement. Un consommateur, près de lui, l'apostropha en disant : « C'est Vive la France! qu'il faut crier. Nous ne sommes pas en République ! »

En même temps, ce monsieur, qui semblait un ami forcené de l'Empire, désignait le poète aux agents, qui firent mine de l'empoigner.

Les habitués du café de Madrid étaient heureusement en nombre, et l'on était préparé aux collisions, alors presque quotidiennes, avec les sergots. C'était le temps des « Blouses Blanches ». La police avait, un soir, fait le siège du café; nous nous étions barricadés avec des tables et des chaises. La résistance était coutumière. On repoussa donc cette fois encore l'intervention des agents, et on engagea Verlaine, dégagé, repris aux sergents de ville, à s'esquiver le plus tôt possible, par le passage Jouffroy. Il ne se le fit pas dire deux fois, et fila.

Il s'arrêta cependant en route, pour avaler un rafraîchissement, car il était fort échauffé, et puis les émotions altèrent, et il acheta des journaux du soir, qui venaient de paraître. Ses yeux tombèrent sur la nouvelle suivante :

L'Impératrice Régente a promulgué, le Conseil des Ministres entendu, le Corps Législatif ayant voté, et le Sénat ayant été entendu, la loi suivante :

Tous les hommes non mariés, des classes 1844-1845, qui ne font pas partie du contingent, sont appelés sous les drapeaux.

Verlaine appartenait à la classe de 1844; il était exempté par son numéro, comme ayant fourni un remplaçant, et de plus fils de veuve, mais le décret était formel : il devait être incorporé! Ses sentiments patriotiques, pour le moment, s'évanouirent, il ne songea plus à crier « Vive la République! » ni Vive quoi que ce fût,

et donnant un coup de poing terrible sur la table, il s'écria : « Mon mariage est f...! » Et là-dessus, il commanda une nouvelle absinthe et la but d'un air farouche.

Or le mariage était fixé pour le lendemain. Il exprima ses craintes à la famille de sa fiancée, mais on le calma, on le rassura. La rapidité avec laquelle la cérémonie allait être célébrée permettrait probablement d'échapper à la loi nouvelle. Verlaine affirma qu'il se soumettrait très volontiers, une fois le mariage célébré, et tout bas il prononçait « consommé ». Ce qu'il redoutait, ce n'était pas de servir la Patrie, mais de voir ajourner encore et peut-être indéfiniment, car enfin la guerre n'est pas un jeu, si l'on partait on pourrait ne pas revenir, l'heure si longtemps attendue du bonheur promis.

Verlaine m'avait tenu au courant de ses impatiences, de ses nervosités et de sa longue attente passionnelle, mais j'étais parti au régiment, m'étant engagé au moment de la déclaration de guerre, un peu incertain sur la conclusion de ce mariage. De graves événements comme ceux qui se préparaient pouvaient avoir de terribles répercursions sur les intérêts privés.

Je n'assistai donc pas à la cérémonie, et cependant je fus de cœur avec les jeunes époux, car, avisé de la célébration, malgré tout accomplie, j'envoyai du 13e corps, armée du Rhin, à la rue Lécluse, à l'adresse de M. Paul Verlaine, poète lyrique, et de Mme Paul Verlaine, une pièce de vers, genre épithalame, qui, si elle parvint à temps, me rappela au souvenir des deux époux, et marqua ma place parmi les assistants au mariage, célébré d'ailleurs très simplement. L'heure était tragique, et ce furent des noces aux sinistres auspices.

Les témoins de Verlaine furent Léon Valade et Paul

Foucher. La cérémonie eut lieu à la mairie de Montmartre et à l'église de Notre-Dame de Clignancourt. Dans l'assistance on a signalé la présence d'une femme destinée à une célébrité un peu farouche, Louise Michel, alors institutrice à Montmartre, et qui était en rapports avec le beau-père de Verlaine, M. Mauté, délégué cantonal du 18 arrondissement.

Elle fut sombre et rouge de sang, la lune de miel de Paul Verlaine. Son chant nuptial se perdit dans le fracas des canons. Une entrée en ménage au milieu d'un désordre général ne pouvait que se poursuivre dans le désarroi. J'ai dit plus haut les circonstances qui accompagnèrent le double service que fit Verlaine, comme bureaucrate et comme garde national, pendant le Siège et sous la Commune. Egalement j'ai signalé les premières brouilles se produisant dans le jeune ménage, formées et développées par les secousses et les déchirements ambiants.

Cette lugubre époque est pourtant, dans l'histoire littéraire du XIXe siècle, celle de *la Bonne Chanson*.

La Bonne Chanson a été composée pendant l'hiver de 1869 et le printemps de 1870. La plupart des pièces que nous connaissons, et sans doute aussi beaucoup qui ont disparu, détruites par l'auteur ou égarées par la destinataire, furent adressées par Verlaine à sa fiancée, durant deux ou trois séjours qu'elle fit en Normandie.

Elle comporte un très petit nombre de pièces courtes, vingt-six poèmes. Elle parut pendant la guerre, — « une fleur dans un obus », a dit Victor Hugo.

L'édition originale est imprimée sur papier Whatman teinté. Format in-32. La couverture porte : « Paul Verlaine. La Bonne Chanson. La vignette de librairie. Paris. Alphonse Lemerre, éditeur, passage Choiseul, 47,

M.D.CCC.LXX. » Le volume comporte 38 pages seulement. Sur la dernière feuille cette mention : « Achevé d'imprimer le douze juin mil huit cent soixante-dix, par L. Toinon et Cie, pour A. Lemerre, éditeur à Paris. »

Nous ne possédons qu'une sélection des pièces tendres et amoureuses que Verlaine écrivit durant sa fièvre d'attente nuptiale.

Beaucoup d'entre ces presque improvisations, a-t-il dit, furent supprimées lors de la remise à Alphonse Lemerre du manuscrit définitif, et je les regrette, en vérité, aujourd'hui... Ces pièces sacrifiées valaient certainement les autres, et j'en suis à me demander pourquoi cet ostracisme... puritain peut-être... (*Confessions. — Deuxième partie.*)

Verlaine semble indiquer qu'il sacrifia ces pièces à cause de leur vivacité. Elles étaient cependant destinées à une jeune fille, envers laquelle il observait la plus extrême délicatesse. Une pièce conservée, d'un ton un peu plus chaud, et qu'il déclare n'avoir envoyée à son innocente destinataire qu'atténuée, avec des traits trop caractéristiques effacés, préparait la fiancée aux initiations nuptiales. Il évoquait l'instant

... où sous mes mains libres enfin
Tombera l'armure impuissante
De la robe et du linge fin...

Hélas ! ne devais-je pas, ajoute le poète, surpris rétrospectivement de ce scrupule, chanter d'autres *Chansons* (par ex : *Chansons pour Elle*, *Odes en son honneur*), desquelles du moins la moindre hypocrisie, disons mieux, la moindre retenue est, on croirait, soigneusement bannie, et à propos desquelles je n'ai nul repentir, mais qui, bien au contraire, bercent pour les réveiller plus ardents, plus fauves, mes désirs tout, ou presque, à la chair maintenant.

Verlaine a témoigné à plusieurs reprises de sa prédi-

lection pour ce recueil. D'abord, c'était le témoignage des jours de bonheur. Ils sont courts. Les autres aussi, d'ailleurs. Ces vers, amoureusement sincères, chaque fois qu'il les évoquait dans sa mémoire, prolongeaient l'extase passée, rappelaient les joies enfuies, faisaient retinter à l'horloge du temps les heures heureuses. Et puis cette *Bonne Chanson*, c'était Mathilde, c'était sa femme longtemps aimée, toujours désirée, et furieusement regrettée, qui réapparaissait dans cette vision poétique, telle qu'elle se dressait alors dans l'imagination énamourée du poète, parée de toutes les qualités, de toutes les bontés, aimante, douce, docile, et de plus joyeuse du bonheur qu'elle donnait.

Au point de vue littéraire, pour nous, qui n'avons pas les mêmes visions à évoquer, et qui ne saurions nous intéresser au sujet en soi, étant préoccupés seulement d'examiner comment l'artiste a travaillé la matière délicate qu'il avait entrepris d'ouvrager, nous ne saurions partager la prédilection de Verlaine.

Ce qu'il y a surtout d'intéressant dans ce bouquet de mariage, dont la majeure partie des fleurs le composant ont été jalousement retirées et gardées à sécher dans l'herbier du souvenir, c'est qu'il prouve toute une nouvelle poétique chez celui qui l'a façonné.

La Bonne Chanson, c'est la transition, c'est le passage de la poésie objective, descriptive, plastique, extériorisée, à l'expression personnelle, à la confession d'âme, à la notation des battements du cœur ou des excitations du cerveau. C'est la substitution d'un art à un autre. Aux visions cérébrales, aux sentiments reçus, suggérés, développés plutôt qu'éprouvés, aux passions imaginées, aux douleurs inventées, aux sensations issues de lectures, de conversations, d'hypothèses, de rapprochements, suc-

cède la poésie personnelle, subjective, intime, ressentie, vécue, soufferte.

Ce n'est plus le Victor Hugo de *la Légende des Siècles*, mais le poète des *Feuilles d'automne* et celui des *Contemplations*, dont l'influence va désormais dominer. La transformation commencée, que les événements devaient achever, et qui, poursuivie dans une partie des *Romances sans paroles*, atteignit le but dans *Sagesse*, a été due aussi à la pénétration de certains poèmes personnels de Mme Desbordes-Valmore et de Sainte-Beuve, celui qui fut Joseph Delorme. Avec quelle admiration, Paul me citait des fragments de la pièce d'une délicatesse si intensive : « Toujours je la connus pensive et sérieuse... »

L'amour, le désir nuptial, la joie de se confesser, dans cette langue des vers qu'il possédait mieux que l'autre, la vulgaire, et avec laquelle il se sentait plus à l'aise, le poussèrent à ce changement de manière poétique. Ce fut comme une première conversion. Nous verrons par la suite se développer et se préciser la nouvelle formule du poète, qui alors fut plutôt instinctive, comme générée spontanément et issue des événements de sa vie, inspirée par les contingences de son aventure amoureuse. Cette mutation cérébrale fut d'abord un essai, une préparation ; elle explique la métamorphose proche de son intellectualité, jusqu'alors purement objective, au point de vue des sensations et des désirs affectifs.

A l'heure où le poète chantait *la Bonne Chanson*, heure inoubliable que nous avons presque tous connue, et dont pour nous l'artiste a précisé les délices, il abandonnait la formule impersonnelle, il gazouillait pour lui et pour elle, à la façon de l'oiseau des bois, musicien égoïste, et semblait se soucier seulement d'être écouté

de celle pour qui ses mélodies montaient, comme un jet d'eau, la nuit, parmi les marbres.

Quel admirable élan que ce retour sur lui-même, que cet appel enthousiaste à la Béatrix, qui doit le guider désormais, et l'entraîner hors des cercles de l'Enfer,où il se sentait précipité, déjà à demi englouti :

Puisque l'aube grandit, puisque voici l'aurore,
Puisqu'après m'avoir fui longtemps, l'espoir veut bien
Revoler devers moi qui l'appelle et l'implore,
Puisque tout ce bonheur veut bien être le mien,

C'en est fait, à présent, des funestes pensées,
C'en est fait des mauvais rêves, ah ! c'en est fait
Surtout de l'ironie et des lèvres pincées,
Et des mots où l'esprit sans l'âme triomphait !

Arrière aussi les poings crispés et la colère
A propos des méchants et des sots rencontrés ;
Arrière la rancune abominable ! Arrière
L'oubli qu'on cherche en des breuvages exécrés !...

Voilà un de ces cris à la Musset, le poète honni si violemment par lui, le dieu mort qu'on voulait projeter à bas de son autel d'argile, un de ces surhumains sanglots comme Verlaine en poussera, par la suite, de désespoir et de dégoût, et que lui arrachait alors le désir de cheminer heureux et calme dans le sentier paisible et régulier où l'entraînait « la compagne enfin trouvée ». Ce sont là des élans publics, qui prouvent la perturbation profonde et bienfaisante dont son âme était secouée, en ce printemps gros d'orages et lourd de tempêtes de la néfaste année 1870, l'année qui devait être dénommée Terrible, et qui, pour lui, au milieu du vacarme des artilleries et du fracas des empires se heurtant dans la boue sanglante, demeura l'année heureuse, l'année bénie, l'année excellente de *la Bonne Chanson*.

Il est sincère quand il ajoute, vœu presque chrétien, résolution comme en arrêtent les jeunes lévites se préparant à l'ordination :

Oui, je veux marcher droit et calme dans la vie,
Vers le but où le sort dirigera mes pas,
Sans violence, sans remords et sans envie :
Ce sera le devoir heureux aux gais combats.

Il avait l'espoir, il avait la foi. Le mariage pour lui était bien un sacrement. C'était une initiation d'âme. Il n'avait jamais aimé, jamais été aimé. Il réalisait un rêve qu'il n'avait peut-être jamais eu. Ce fut le moment le plus délicieux de son existence. Par la suite, au milieu des cris, des blasphèmes, des cantiques, des élégies, des invectives, des hoquets, des bénédictions, et des spasmes, souvent à l'oreille du poète, maudit et maudisseur, viendra résonner le rythme consolateur, la divine ritournelle :

De sa chanson, bonne ou mauvaise,
Mais témoignant sincèrement,
Sans fausse note et sans fadaise,
Du doux mal qu'on souffre en aimant.

Nous allons voir maintenant combien vite le ciel changea, et quelle nuit se fit dans cette âme ensoleillée d'amour et fleurie d'espérance. Verlaine, en 1870, trouvait tout beau, tout bien, tout bon, quand il avait la joie au cœur, et l'amour dans les yeux. Il admirait, roulant sur les voies ferrées, dans les sombres plaines du Nord, jusqu'aux minces poteaux télégraphiques « dont les fils ont l'allure étrange d'un paraphe » entrevus par le cadre des portières. L'odeur de charbon et d'eau qui bout, le bruit des chaînes, le grincement des essieux, tout cela ne pouvait le troubler dans la contemplation de la blanche vision qui faisait son cœur joyeux. Le son de

la voix de la bien-aimée se mêlait, pour lui, au ronflement du wagon brutal, l'harmonisant. A Paris, il trouvait noble et riante la route faubourienne qu'il suivait, parmi le bruit des cabarets, la fange des trottoirs, l'ouragan de ferraille des omnibus, les ouvriers rencontrés, la pipe en bouche, les murs suintant de pluie, le pavé glissant, tout l'abominable parcours des boulevards extérieurs, de Montmartre à Clignancourt, parce qu'il allait au rendez-vous certain, et que le paradis était au bout. Il y croyait, à ce paradis-là, et tous, plus ou moins, à un jour et par un chemin quelconque, nous avons eu cette illusion. *La Bonne Chanson* de Verlaine, et c'est là son beau titre artistique, n'est une autobiographie que par les détails. Elle est une strophe détachée du poème éternel de l'amour jeune, et, par là, elle demeurera.

VIII

LA RUPTURE. — ARTHUR RIMBAUD
(1871-1873)

La Bonne Chanson ne devait se chanter qu'une saison. Les épithalames sont des poèmes courts et de circonstance. Nous avons déjà indiqué les premiers grondements domestiques, avant-coureurs de violents orages, et du cyclone final, qui devait balayer le bonheur conjugal et la vie de famille du poète.

Je suis loin de blâmer entièrement la femme, à la fois adorée et maudite, du « veuf » légal, et je reconnais que mon ami eut de grands torts. Mais, comme le lui reproche la stance douloureuse des *Romances sans paroles*, elle n'eut pas assez de patience, pas assez de douceur. Verlaine était aisément gouvernable, et facilement il pouvait être ramené au calme, au travail régulier, à l'existence ordonnée et paisible. Il est difficile à une femme, pour laquelle l'époux ne témoigne qu'indifférence, et à laquelle il a souvent donné des remplaçantes accidentelles, ou, ce qui est plus grave, une rivale permanente et attitrée, de reprendre le mari qui lui échappe, et de rétablir la paix dans l'intérieur. Mais Verlaine adorait sa femme. Plus encore : il la désirait. Elle aurait

pu le conduire où et comme elle aurait voulu. Elle le tenait.

Le lien conjugal s'était promptement renforcé par la naissance d'un enfant. A toutes les époques de sa vie, Verlaine a parlé avec attendrissement de son fils Georges, qu'il ne devait jamais embrasser. Il m'a prié, plus tard, de faire des recherches à Orléans, où le jeune homme apprenait l'état d'horloger. Il écrivait à Stéphane Mallarmé, professeur au lycée Condorcet, pour s'informer du jeune Georges, qu'il supposait devenu élève de ce lycée. Son fils et sa femme étaient deux chaînes qu'il n'eût jamais rompues entièrement, car il les aimait, ces entraves légales. Rompues ou coupées, il eût été facile de les rattacher, puisqu'il le souhaitait.

La grande difficulté était de lutter contre la boisson, de triompher de cette terrible maladie de l'alcool, qui fut la première cause de scènes, de reproches, puis d'énervement et de violences entre les époux.

J'ai signalé déjà la progression alcoolique fâcheuse de Verlaine. Dans sa toute jeunesse, aux ducasses du Nord, et parmi la plantureuse existence rustique qu'on menait chez ses parents, les Dehée, de Fampoux, les Dujardin, de Lécluse, les Grandjean, de Paliseul, il avait pris goût à la bière, au genièvre, à la « bistouille »; employé d'aministration, et disposant de quelque argent de poche, il s'habitua de plus en plus aux apéritifs capiteux. Le siège de Paris, avec sa disette de vivres, son abondance de liquides, ses désœuvrements forcés, les promiscuités lichardes du bastion, du corps de garde, développa encore sa funeste dipsomanie. A jeun, Verlaine était le plus doux, le plus aimable des compagnons, et je suppose des maris; intoxiqué d'absinthe, de bitter curaçao, de genièvre et de grogs américains, il devenait, pour ses

meilleurs camarades, désagréable, agressif, violent, bref insupportable. S'il était ainsi avec nous, au café, on peut imaginer sa rentrée au domicile conjugal, à des heures souvent fort tardives, à la suite d'absorptions finales, et solitaires, quand il nous avait quittés.

Une seconde cause de mésintelligence fut la cohabitation avec les beaux-parents, dans la petite maison de la rue Nicolet.

Une troisième cause, qui se rapporte à la précédente, fut la cessation de ses fonctions d'employé, le congé perpétuel, la facilité plus grande de stationner dans les cafés, et la tentation plus vive d'empiler les soucoupes, rien n'altérant plus que la boisson.

Pendant le Siège et la Commune, Verlaine et sa femme habitaient un appartement avec balcon, rue du Cardinal-Lemoine, nº 2, à l'angle du quai de la Tournelle. Il crut devoir, à la suite des événements de la Commune, déserter son emploi et pour ainsi dire se cacher. Ce fut alors qu'il vint faire maison commune à Montmartre, rue Nicolet, nº 15, dans la petite propriété sise au bas des buttes, versant est, et donnant rue Ramey, appartenant aux beaux-parents, M. et Mme Mauté de Fleurville.

Nous avons fait remarquer que les appréhensions politiques et judiciaires de Verlaine étaient exagérées, sans fondement. Il n'avait nullement participé à l'insurrection ; il était seulement coupable d'être resté à l'Hôtel de Ville, au lieu d'avoir rejoint M. Thiers à Versailles. Il ne fut l'objet d'aucune recherche, d'aucune poursuite. A cette époque de répression impitoyable et de suspicion générale, on était très facilement dénoncé et arrêté. La non-réintégration de Verlaine à son bureau, quand l'ordre fut rétabli, cette disparition d'un employé

qui n'était ni révoqué, ni poursuivi, pouvait constituer un chef d'accusation, être envisagée comme un aveu de culpabilité. Il n'en fut rien. Verlaine ne prit pas la fuite. Il ne cessa de fréquenter les établissements publics où il était connu; il se rendit aussi souvent que par le passé chez sa mère, rue Lécluse, où il eût été facile de le surprendre, si sa retraite rue Nicolet eût été ignorée de la police. On la connaissait et nul n'en avait cure. On dédaignait de poursuivre cet employé subalterne, classé comme inoffensif.

Il prit donc l'alarme un peu facilement. Peut-être, au fond, était-il désireux de profiter de la circonstance. Un peu las de la servitude, pourtant douce, du bureau, aspirant après l'indépendance, favorable, il est vrai, à l'inspiration poétique, il ne fut sans doute guère fâché du prétexte politique, qui lui permettait de ne plus retourner à l'Hôtel de Ville.

Le désir de se dissimuler, en changeant de quartier, et aussi la nécessité de réduire les dépenses en supprimant le loyer d'un appartement de 1.500 francs, afin de compenser la perte des appointements de la Ville, le conduisirent donc rue Nicolet. La vie en commun avec les beaux-parents eut cet inconvénient que les rentrées bachiques de Verlaine, inaperçues ou dissimulées grâce à un logis séparé, prirent des témoins, forcément peu indulgents. Les querelles qui s'en suivaient avec l'épouse fournissaient au père et à la mère, soutenant et plaignant leur fille, des griefs, lesquels, s'accumulant, produisirent l'effet classique de la suprême goutte d'eau : elles firent déborder le bonheur conjugal.

Cette ultime précipitation de trop-plein se produisit vers le mois d'octobre 1871. Un élément de discorde s'introduisit dans le ménage : Arthur Rimbaud fit, à cette

époque, son entrée dans la maison de la rue Nicolet.

C'était l'hôte fatal, le mauvais génie des légendes, qui frappait à la porte, et à qui, sans défiance, on ouvrait. Il y a ainsi, dans la vie, des minutes singulières où toute une destinée change, où toute une existence, parfois deux, se trouvent désorganisées et gâchées par la survenue d'un personnage, que le hasard envoie, et qui, inconnu, insoupçonné la veille, prend tout à coup une importance excessive, une influence perturbatrice irrésistible, et nul pressentiment n'avertit la victime. On est sans défense contre ces présentations du sort.

Arthur Rimbaud a tenu une place trop grande dans l'existence de Verlaine pour qu'on ne donne pas ici quelques détails sur cet étrange et aventureux personnage.

Arthur Rimbaud est un Ardennais, par conséquent un compatriote de Paul Verlaine, fils et petit-fils d'Ardennais. Rimbaud était né à Charleville, le 20 octobre 1854. Sa famille était d'origine méridionale, et son père, comme celui de Verlaine, avait été capitaine, mais dans l'infanterie. Il n'est cependant pas né à Charleville par le hasard des garnisons, comme Verlaine à Metz. Sa mère habitait Charleville, chez son père Nicolas Knief. Le jeune Rimbaud suivit les cours du collège de la ville et fut un assez bon élève, surtout en latin. Il eut plusieurs fois des prix, notamment celui de Vers latins. C'était une intelligence précoce, inventive, et que ses maîtres qualifiaient de géniale. On le surmena un peu de flatterie, et ces louanges scolaires développèrent un orgueil naturel déjà vif. Le rhétoricien vite se mua en littérateur. Il composa, dès le collège, plusieurs de ces poèmes bizarres, qui furent par la suite publiés et admirés : *les Premières communions*, *le Bal des pendus*, etc.

Tout jeune, il manifestait des sentiments révolution-

naires et athées. Il y avait en lui les talents d'un poète ironiste et les aspirations désordonnées d'un anarchiste.

Pendant la guerre allemande, au lendemain de Sedan, entraîné par cette humeur vagabonde qui devait plus tard l'attirer au Harrar et en Ethiopie, il vendit ses livres reçus en prix, et, ainsi muni d'argent, il voulut se rendre à Paris. Mais, avec une finasserie naïve et maladroite, désireux d'économiser ses faibles ressources, et supposant qu'il parviendrait à se glisser inaperçu parmi les wagons, en gare d'arrivée, comptant sur son audace et se plaisant à braver règlements et obligations, il ne prit son billet que pour la première station après Charleville. Il continua, sans hésiter, le voyage jusqu'à Paris.

A la gare de l'Est, il fut arrêté comme voyageur sans billet. Il se trouvait sans répondants, sans papiers; il avait l'air d'un véritable échappé de maison de correction. On le conduisit au Dépôt. Farouche, dédaigneux, il refusa de répondre à toutes les questions qui lui étaient posées sur son origine, sur sa provenance, et sur les motifs qui l'avaient décidé à monter en chemin de fer, fuyant une autorité ou un endroit qu'il ne voulait faire connaître. Cachant le nom de ses parents, se tenant coi, en promenant à droite et à gauche des regards sournois, il parut fort suspect à la police. On le conserva, et du Dépôt on l'envoya à Mazas. Une instruction fut ouverte. Il se décida cependant, après plusieurs jours de détention, à citer le nom d'un de ses anciens professeurs, M. Georges Isambard, à Douai. Celui-ci, avisé par l'autorité, envoya l'argent réclamé pour le billet de chemin de fer, et Rimbaud, relaxé, fut reconduit par des agents à la gare, à destination de Douai, car il était impossible de le

renvoyer à Charleville, les communications étant coupées par les Prussiens.

Tel fut le premier contact de Rimbaud avec Paris. Il s'évada une seconde fois de chez ses parents et se rendit à Charleroi, avec le désir de faire partie de la rédaction d'un journal de cette ville, mais il ne fut pas accepté. Il faut dire que son air d'enfant malingre et vicieux ne prévenait guère en sa faveur, et que le rédacteur en chef du journal ne pouvait s'imaginer trouver un collaborateur sérieux dans ce vagabond inquiétant. Il revint donc à Charleville, dans la maison maternelle, et y resta tranquille jusqu'à la fin d'octobre 1870. Pendant cette période, il composa plusieurs de ses poèmes, dont *les Effarés*, *le Cabaret vert*. Arthur Rimbaud correspondait avec un ami, qui fut aussi celui de Verlaine, M. Delahaye. Bientôt, il eut derechef le désir de revenir à Paris. Il savait que les Allemands entouraient la capitale d'un cercle de fer, et la crainte de ne pouvoir le franchir le retint quelque temps encore dans la ville natale. Il pestait contre la guerre, et surtout contre la défense des Parisiens, contrariant ses projets. Il demandait avidement des nouvelles, s'informant chaque jour, à l'Hôtel de Ville, ou dans les cafés, des progrès de l'envahissement.

Il déblatérait contre les longueurs du siège, et trouvait la résistance absurde et inutile. Il disait que, dans la cité assiégée, on ne pensait qu'à manger, et qu'il n'y avait rien à faire pour la poésie. « Paris n'est plus qu'un estomac ! » affirmait-il.

Ce gamin talentueux fit preuve d'une force de résistance et d'une confiance orgueilleuse extraordinaires. Il adressa, avant de quitter Charleville, à son ancien maître de Douai, M. Isambard, celui qui l'avait rapatrié

lors de sa première équipée, une sorte de profession de foi qu'il qualifiait de « littératuricide d'un rhétoricien émancipé ».

Il se déclara absolument écœuré par toute la poésie existante, passée ou présente. Racine, peuh! Victor Hugo, pouah! Homère,... oh! lala!... L'école parnassienne l'avait un instant amusé, mais pfuitt! il n'en parlait plus qu'avec rancœur. Verlaine seul, qu'il n'avait jamais vu, mais dont *les Poèmes Saturniens* lui étaient passés sous les yeux, avait trouvé grâce devant lui. A part ce poète, il n'admirait aucun être sous le soleil; il n'avait foi qu'en lui-même.

Rimbaud prit encore congé de sa famille pour venir à Paris en février 1871. Il arriva chez André Gill. Pourquoi? Peut-être parce qu'en route quelque caricature du célèbre dessinateur avait frappé ses yeux. Il pénétra chez Gill, avec une liberté d'allures étourdissante. Cette hardiesse froide, ce mépris de toute convenance, cette absençe de respect des usages, fut un des côtés saillants de son caractère. L'artiste était absent de son atelier, et il avait laissé, avec sa confiance habituelle, sa clé sur la porte. Quand il revint, il s'arrêta sur le seuil, légèrement surpris de trouver un hôte inconnu allongé sur le divan et ronflant vigoureusement. C'était un enfant. Toute idée de méfait fut écartée immédiatement.

Il secoua le dormeur, lui demandant : Que faites-vous là? Qui êtes-vous? Arthur Rimbaud se nomma, dit qu'il habitait Charleville, qu'il était poète, qu'il venait pour conquérir Paris, et il ajouta, en se frottant les yeux, qu'il regrettait d'avoir été réveillé si vite, parce qu'il faisait de bien beaux rêves. — « Moi aussi, répondit Gill, avec sa grosse jovialité, et son air bon garçon,

moi aussi je fais quelquefois de beaux rêves, mais je les fais chez moi ! »

Le dormeur s'excusa. C'était un adolescent pauvre, un rimeur isolé, un enfant perdu. Gill avait bon cœur, il eut pitié de lui, et voulut bien l'avertir qu'il n'y avait rien à faire pour un poète à Paris. Il lui donna une pièce de dix francs, toute sa fortune ce jour-là, en l'engageant à retourner vers la maison maternelle.

Empochant les dix francs, mais laissant le conseil, Rimbaud se mit à vagabonder par la ville, montrant le poing aux êtres et aux choses, aiguillonné cependant par le désir ardent qu'il portait en lui de publier, de parler aux hommes, de frapper un coup sonore sur l'opinion, surexcité par la fièvre de se révéler, stimulé par la volonté de s'imposer à la grande ville, indifférente, sourde, hostile. Puis, las physiquement et moralement, le ventre vide, se reconnaissant vaincu par la réalité et s'inclinant sous la fatalité, il se décida à regagner Charleville, à pied, par étapes, traversant des localités où campaient les Allemands.

Avec le côté roublard, et confinant à la finasserie tout près d'être déshonnête, dont il a donné tant de preuves dans son existence, et qui sans doute lui servit dans ses relations d'affaires avec les Ethiopiens, il se fit passer pour un franc-tireur dans les villages qu'il traversait. C'était une façon de s'attirer souvent des sympathies, de récolter des vivres, de recevoir asile, et quelquefois d'empocher des subsides. Quand les paysans faisaient la sourde oreille, car les francs-tireurs n'étaient pas partout populaires, et l'on craignait de s'attirer des représailles en logeant ces partisans que l'ennemi avait mis hors des lois de la guerre, Rimbaud s'adressait

audacieusement au maire, et exigeait un logement et un bon de pain.

Après ce retour à Charleville, il ne resta que deux mois chez ses parents, et pour la troisième fois, en mai 1871, il reprenait le chemin de Paris, toujours à pied, au milieu des Allemands qui sillonnaient le pays. Une fois, aux environs de Villers-Cotterets, il faillit être pris dans une patrouille de uhlans, et il n'eut que le temps de se jeter dans un fourré, et de s'y blottir, pour éviter d'être foulé sous les sabots de l'escadron.

A Paris, il tomba au milieu de l'insurrection. Il se présenta aux portes en déclarant qu'il venait de province, qu'il était de cœur avec les communards, et voulait se joindre à eux. Le franc-tireur se faisait, pour la circonstance, fédéré. On l'accueillit avec enthousiasme, mais, comme l'insurrection touchait à sa fin, il ne fut ni équipé ni armé. Il logea à la caserne de Babylone. Il s'échappa à temps, quelques jours avant l'arrivée des troupes de Versailles.

Après avoir retraversé de nouveau les lignes allemandes, il retourna à Charleville, rimant le long des routes des poèmes étranges. Il composa, entre autres pièces, en cheminant, une ode intitulée : « l'Orgie parisienne », souvenir de son passage dans les rangs des insurgés.

Cette fois, il demeura quatre mois à Charleville, écrivant des vers, des poèmes en prose, indignant les bourgeois de la ville par son sans-gêne et son aspect bohême.

Moi, je suis débraillé comme un étudiant.
Sous les marronniers verts, les alertes fillettes,
Elles le savent bien, et tournent en riant
Vers moi leurs yeux bleus, pleins de choses indiscrètes,

disait-il, narguant les allures paisibles et correctes des

citadins, raffolant de la musique française et de la bière allemande.

Il fit connaissance, là, d'un certain Bretagne, qui fut également l'ami de Verlaine. Ce gros garçon était « rat de cave », c'est-à-dire employé des Contributions Indirectes. Verlaine l'a qualifié de très brave cœur, grand buveur de bière, poète bachique à ses heures, musicien, dessinateur, entomologiste.

Ce Bretagne, qui était un fantaisiste ignoré, rimant des choses essentiellement folâtres, n'avait pas son pareil, disait-on, pour rédiger, de la façon la plus précise et la plus correcte, les nombreux procès-verbaux qu'il dressait contre les fraudeurs de sucreries.

Ce fut à Charleville, en 1871, que Rimbaud composa une pièce de vers qui le fit connaître comme poète à son arrivée à Paris, et qui, dans son étrangeté, demeure une belle chose : *le Bateau ivre.*

Toujours hanté du désir de revenir à Paris, il écrivit à Verlaine, le seul poète vivant, nous l'avons dit, qu'il admirât, en lui envoyant son « Bateau ivre ».

Verlaine, surpris de l'hommage, flatté peut-être par une admiration exceptionnelle, dont l'accablait un novateur imberbe, qui faisait profession de mépriser tout, de nier jusqu'aux plus éclatants et indiscutables génies, frappé aussi par l'originalité des vers-échantillons qui lui étaient envoyés, expédia une lettre d'encouragement, lestée d'un mandat, au gamin. En même temps, il fit part à quelques amis de l'arrivée prochaine d'un jeune prodige « qui nous épaterait et nous enfoncerait tous ».

On attendit, avec une curiosité un peu sceptique, le phénomène. Verlaine avait offert l'hospitalité. « Venez, chère grande âme, lui écrivait-il, on vous attend, on vous désire. »

C'était, non pas chez lui, mais chez son beau-père, que Verlaine concédait ainsi la table et le logement à ce vagabond de lettres. M. Mauté était alors absent. Sa femme et la jeune Mme Verlaine, prévenues très favorablement sur le compte de cet hôte mystérieux, lui firent bon visage. On ne devait pas tarder à lui montrer grise mine, puis, par la suite, vinrent les poings irrités et les regards féroces.

La première impression fut d'ailleurs déconcertante. Verlaine, lui-même, tout disposé qu'il fût à l'enthousiasme pour l'auteur qualifié de génial des *Assis* et du *Bateau ivre*, ne put retenir un mouvement de déconvenue en apercevant un gamin, pâle, imberbe, maigrichon, là où il s'attendait à trouver un jeune homme fait.

La seconde impression ne fut guère meilleure, sauf chez Verlaine, de nouveau emballé ou suggestionné. On s'était mis à table, et Rimbaud mangeait goulûment, ne disait pas un mot, répondait d'un air ennuyé aux questions que les deux dames lui posaient sur son voyage, sur son existence à Charleville. Il ne daigna fournir aucune explication sur sa poétique et la genèse de ses vers à un invité, Charles Cros, qui le questionnait avec amabilité. La dernière bouchée avalée, Rimbaud prétexta la fatigue, alluma une pipe, et, après un « bonsoir », alla se coucher.

Il se montra aussi hirsute, aussi taciturne, aussi insociable, les jours suivants. Tant et si bien qu'on invita Verlaine à congédier son jeune protégé. M. Mauté allait revenir, et il n'aurait pas supporté la présence chez lui de ce garçon mal élevé et désagréable. Il fut convenu que Rimbaud irait loger chez des amis de Verlaine, en attendant les événements. Banville, entre

autres, l'hébergea quelque temps, puis Mme de Banville lui acheta un lit qu'on plaça dans le laboratoire de Charles Cros. Il coucha ainsi successivement chez nombre d'artistes et de poètes, hospitaliers et bienveillants, qui n'eurent guère à se louer de leur locataire. On s'était cotisé pour l'aider à subsister. Il recevait une rente de trois francs par jour, devant lui permettre de se consacrer au grand art, sans souci du produit. Il courut surtout les cafés, en compagnie de Verlaine, et son labeur fut principalement digestif et éliminatoire des boissons, car il mangeait comme un ogre et buvait comme un templier.

Très entiché de son prodige, Verlaine le produisait partout, le prônant, l'exaltant, surexcitant sa nervosité vaniteuse. Victor Hugo, à qui on l'avait amené comme un successeur direct, le salua, avec sa solennelle ironie bénisseuse, de « Shakespeare enfant ». Le maître n'en croyait pas un mot, mais il aimait à prodiguer ces hyperboles de l'éloge et du pronostic à des débutants, qu'il souhaitait incorporer parmi ses lévites.

Verlaine, de plus en plus emballé sur son compagnon, le fit admettre au « Coin de table » de Fantin-Latour, tableau exposé au Salon de 1872, et qui offrait les physionomies de poètes et d'écrivains, alors à l'aube de la notoriété : c'étaient MM. Jean Aicard, Léon Valade, Emile Blémont, Pierre Elzéar, Bonnier-Ortolan, Ernest d'Hervilly, Camille Pelletan, Verlaine et Rimbaud. Ce tableau appartient aujourd'hui à M. Emile Blémont.

Le petit prodige cependant ne réussissait guère à Paris. D'abord, il se grisait et ne composait plus de vers. Son silence dédaigneux, ses petits airs arrogants, lassèrent les meilleures dispositions. Deux de ses biographes, MM. Jean Bourguignon et Charles Houin, qui

ont publié, dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, une notice très intéressante et très documentée sur Rimbaud, n'ont pu dissimuler le « four » du grand homme de Charleville à Paris.

Au milieu de ces fréquentations littéraires et artistiques, Rimbaud menait une existence étrangement anormale d'homme ivre et visionnaire. Il se grisait, par système, d'alcool, de haschich, de tabac ; il goûtait les impressions de l'insomnie et du noctambulisme ; il vivait en somnambule, possédé par ses phantasmes et ses visions intérieures. Aussi cette période fut-elle peu féconde en poésies...

... Sauf quelques enthousiastes, la plupart de ceux qui le fréquentèrent ne l'ont ni compris ni deviné, et se sont totalement mépris sur sa personnalité. Ses allures, ses attitudes, ses propos étonnèrent, inquiétèrent, stupéfièrent, épouvantèrent nombre de gens qui virent à côté du poète un « insupportable voyou » et pis encore...

Dans ce monde littéraire et artiste, où plus qu'ailleurs règnent la vanité, le persiflage, le ton autoritaire et le souci de l'individualité, Rimbaud n'avait pas plié son esprit d'indépendance parfaite, son caractère entier, tenace et volontaire, mais forcément timide, où une pointe de fumisterie froide se mêlait à une sensibilité native et délicate. Aussi ne fut-il pour la plupart qu'un passant énigmatique, soulevant les mépris et les soupçons jaloux, et ne laissant que le souvenir d'histoires ambiguës, ou contradictoires. Ainsi semble s'expliquer ce qu'on peut appeler l'échec moral d'Arthur Rimbaud dans la vie parisienne. (Jean Bourguignon et Charles Houin. — *Revue d'Ardenne et d'Argonne*. Janvier-février 1897.)

La vanité mal satisfaite de Rimbaud, la conscience qu'il eut de n'avoir point marqué sa physionomie, ni suffisamment frappé sur l'esprit parisien, la conviction qu'il acquit de ne laisser qu'une empreinte molle, bientôt effacée, lui firent quitter brusquement la capitale, rebelle à sa domination. Une petite aventure de cabaret contribua sans doute à l'éloigner de Paris.

Nous avions alors coutume d'assister à une sorte de repas corporatif, entre camarades du Parnasse, du salon Ricard, de chez Nina et de la boutique de Lemerre. On se réunissait, à des jours fixes, pour dîner et causer littérature. Plusieurs convives, qui n'étaient ni de notre « promotion » ni de notre milieu, y venaient de temps en temps, quelques-uns déjà presque célèbres. On y récitait des vers, et l'on y faisait des lectures. Richepin y donna la primeur de sa *Chanson des Gueux*, et de sa pièce *l'Etoile*.

C'était un dîner mensuel. Il avait pour titre : *les Vilains Bonshommes*. A la suite d'un article de Victor Cochinat, où les Parnassiens avaient été ainsi qualifiés, cette désignation, qui voulait être injurieuse, fut relevée avec défi. Tel jadis les Gueux des Flandres. Ce dîner avait lieu en divers cabarets de la rive gauche, souvent chez un marchand de vins, au coin de la rue de Seine. Les menus étaient illustrés. L'un d'eux que j'ai conservé représente une femme nue, une Vénus Callipyge, vue postérieurement, tenant un plateau sur lequel se lit : Sonnets. Au bas du dessin, cette mention : Invitation au dîner des *Vilains Bonshommes*. Le dessin était toujours d'un artiste de valeur : Regamey, Forain, Bracquemond ont gravé plusieurs de ces eaux-fortes dînatoires.

A l'un de ces dîners, où naturellement Verlaine avait amené Rimbaud, une altercation se produisit, au cours de la lecture des poèmes qui terminait le repas. Rimbaud s'étant permis de ricaner et de causer à haute voix pendant la déclamation d'un morceau qui sans doute ne correspondait pas à son esthétique, l'excellent Etienne Carjat, qui assistait au dîner, et qui témoignait d'une grande admiration pour le poète lisant ses vers, Jean Aicard, imposa silence au jeune perturbateur, et

comme Rimbaud répondait insolemment qu'il ne se gênerait pas pour continuer à parler, Carjat lui dit : « Morveux, si tu ne te tais pas, je vais te tirer les oreilles ! »

Alors l'éphèbe, furieux, courut vers un coin de la salle, et prestement s'arma de cette canne à épée que Verlaine portait toujours à cette époque, et qui faillit être l'instrument de deux ou trois sinistres. Rimbaud fonça sur Carjat, et l'on eut toutes les peines du monde à le désarmer. Carjat fut même légèrement blessé à la main. Rimbaud fut confié à un jeune peintre, blond et superbe gas, Michel de l'Hay, qu'on surnommait alors « Pénutet », qui l'emmena dormir et se dégriser dans le calme de son atelier.

L'algarade avait produit mauvais effet. Le doux Valade, Albert Mérat, d'autres poètes paisibles décidèrent que l'on n'inviterait plus Rimbaud aux *Vilains Bonshommes*. Si Verlaine voulait venir, il serait toujours le bien reçu, à cette table amicale, mais qu'il n'amenât plus ce garçon insupportable, qui supportait si mal la boisson et les vers qui n'étaient pas de lui.

Verlaine se montra froissé de l'exclusion dont Rimbaud était l'objet. Il attribua même à cette mise à l'écart un motif qui n'était alors dans l'esprit de personne. Ce fut là certainement le point de départ de sa séparation volontaire d'avec ses amis de jeunesse, et le commencement de la rupture de plus en plus grande avec ses compagnons des débuts littéraires.

Rimbaud était, il est vrai, un peu agréable convive. Pour faire plaisir à Verlaine, je l'invitai une fois chez moi, rue Lécluse, à Batignolles, et il fallut toute mon énergie pour le maîtriser. D'abord, il ne desserra pas les dents pendant toute la première partie du repas, n'ouvrant la bouche que pour demander du pain ou à

boire, d'un ton sec, comme à une table d'hôte ; puis, à la fin, sous l'influence d'un bourgogne énergique, dont Verlaine lui versait largement, il devint agressif. Il lança des paradoxes provocateurs et émit des apophtegmes destinés à appeler la contradiction. Il voulut notamment me plaisanter en m'appelant « salueur de morts », parce qu'il m'avait aperçu soulevant mon chapeau sur le passage d'un convoi. Comme je venais de perdre ma mère, deux mois auparavant, je lui imposai silence sur ce sujet, et le regardai de certaine façon qu'il prit en assez mauvaise part, car il voulut se lever, et s'avancer, menaçant, de mon côté. Il avait pris nerveusement et sottement sur la table un couteau à dessert, comme une arme sans doute. Je lui collai la main à l'épaule et le forçai à se rasseoir aussitôt, en lui disant que je sortais de faire la guerre, et que, n'ayant pas eu peur des Prussiens, ce n'était pas un polisson comme lui qui m'intimiderait. J'ajoutai sans grande colère, plutôt plaisantant, que s'il n'était pas content, et s'il persistait à nous embêter, j'allais le reconduire jusque sur l'escalier à grands coups de pieds dans le bas du dos.

Verlaine s'interposa, me pria de ne pas me fâcher, excusa son ami, et Rimbaud, à qui la leçon avait profité sans 'doute, se tut jusqu'à la fin du repas, se contentant de boire largement, et de s'entourer de nuages de fumée, pendant que Verlaine récitait des vers.

Je n'ai depuis revu Rimbaud qu'une ou deux fois, mais je sais qu'il ne me portait pas dans son cœur. Il affectait, ironiquement, en parlant de moi, de me désigner sous les épithètes de « salueur de morts », d' « ancien troubade », de « pisseur de copie ». C'était bien inoffensif. Je ne lui en ai pas voulu davantage, et j'ai

même. par la suite, écrit, lorsqu'on parla de lui élever un monument à Charleville, des articles pour rendre hommage à son talent, qui était original, réel et profond. En même temps, je reconnaissais sa ténacité, son énergie d'explorateur. en m'apitoyant sur les souffrances des dernières années de sa vie, et sur sa mort tout à fait lamentable, à l'hôpital de Marseille.

Pour résumer l'histoire d'Arthur Rimbaud, rappelons qu'il quitta ce Paris peu enthousiaste, et qu'avec le dédain et peut-être le découragement qu'il ressentit pour le milieu littéraire inhospitalier, germa dans son cerveau l'idée de changer de climat, d'existence. Déjà il songeait à renoncer à l'art. à la poésie. au rêve, pour les voyages. le commerce et l'action.

Il continua à correspondre avec Paul Verlaine. Celui-ci, comme on le verra par la suite, se décida à venir le retrouver pour faire, de compagnie, des voyages. Une brouille survint. puis se produisit l'accident du coup de pistolet, et enfin la séparation définitive, éternelle. des deux amis. Ils ne se sont jamais retrouvés depuis la tragique journée de juillet 1873.

Rimbaud. rentré chez sa mère. soigné et gâté. écrivit, dans le calme de la propriété des Roches. près de Charleville, son bizarre et vigoureux ouvrage : *Une Saison en Enfer*. Il fit imprimer ce petit livre à Bruxelles, puis, à peine le volume fut-il sorti des presses, qu'il le jeta au feu. Quelques exemplaires seulement furent sauvés.

L'exagération de la vision extérieure, la coloration à faux des impressions, le mélange de l'irréel et du vrai, la mise en scène de la personnalité grandie, grossie. fardée, qui furent la caractéristique d'Arthur Rimbaud, bien plus qu'en ses poésies, souvent ironiques, carica-

turales et parodistes, apparaissent dans une *Une Saison en Enfer*. Il est presque introuvable, ce livre, il n'existe, assure-t-on, que trois exemplaires ayant échappé à l'autodafé de l'auteur. Cette plaquette (j'ai eu entre les mains l'exemplaire de Paul Verlaine, confié par son fils Georges) est imprimée en caractère nets et fins, format petit in-18, 53 pages, et porte les indications suivantes sur la couverture grisâtre : A. Rimbaud [en noir, et en haut]. Une saison en enfer [sur deux lignes, au milieu de la page, et en rouge]. Un peu au-dessous, assez grosses lettres, en noir, entre deux filets tremblés : *Prix Un franc.* En bas, en noir, sur trois lignes : *Bruxelles, Alliance typographique* (*M. de Poot et Cie*), *37, rue aux Choux, 37.* Enfin, tout au bas, la date de la publication : 1873. La couverture est en outre encadrée de filets noirs maigres.

Le volume comporte une sorte de préface, sans titre, dont voici quelques lignes du début :

Jadis, si je me souviens bien, ma vie était un festin où s'ouvraient tous les cœurs, où tous les vins coulaient.

Un soir, j'ai assis la Beauté sur mes genoux. — Et je l'ai trouvée amère. — Et je l'ai injuriée.

Je me suis armé contre la Justice.

Je me suis enfui. O sorcières, ô misère, ô haine ! C'est à vous que mon trésor a été confié !

Je parvins à faire s'évanouir dans mon esprit toute l'espérance humaine. Sur toute joie, pour l'étrangler, j'ai fait le bond sourd de la bête féroce.

J'ai appelé les bourreaux, pour, en périssant, mordre la crosse de leurs fusils. J'ai appelé les fléaux pour m'étouffer avec le sable, le sang. Le malheur a été mon dieu. Je me suis allongé dans la boue. Je me séchai à l'air du crime. Et j'ai joué de bons tours à la folie.

Et le printemps m'a apporté l'affreux rire de l'idiot...

Tout cela manque certainement de cohérence, de bon

ordre et d'enchaînement ; c'est le triomphe de l'anacoluthe. On voit par là combien Arthur Rimbaud a été un précurseur !

Cette singulière introduction se terminait par une invocation, toute baudelairienne et proudhonienne, à Satan :

« Tu resteras hyène, etc. », se récrie le démon qui me couronna de si aimables pavots. « Gagne la mort avec tous tes appétits et ton égoïsme et tous les péchés capitaux »...

Ah ! j'en ai trop pris ; mais, cher Satan, je vous en conjure, une prunelle moins irritée ! et, en attendant les quelques petites lâchetés en retard, vous qui aimez, dans l'écrivain, l'absence des facultés descriptives et instructives, je vous détache ces quelques hideux feuillets de mon carnet de damné.

Rimbaud, qui ne manquait pas d'une sommaire érudition, avait probablemant puisé cette satanique doctrine dans certains ouvrages de théologie, parlant de la secte des *Lucifériens*, qui existait au treizième siècle, en Allemagne. Ils adoraient le vaincu du ciel, l'ange déchu qui symbolisait l'humanité frappée, torturée et maudite par l'implacable divinité.

Ce romantique frontispice est suivi de courtes divagations en prose assez nerveuse et colorée, coupée de fragments poétiques. Les titres sont souvent diaboliques : *Mauvais sang*, *Nuit de l'enfer*, *Délires*, *Vierge folle*, *l'Epoux infernal*, *l'Alchimie du verbe*, *l'Impossible*, *l'Eclair*, *Matin*, *Adieu*.

Dans *Mauvais Sang*, l'auteur commence ainsi :

J'ai de mes ancêtres gaulois l'œil bleu blanc, la cervelle étroite et la maladresse dans la lutte ; je trouve mon habillement aussi barbare que le leur. Mais je ne beurre pas ma chevelure.

Les Gaulois étaient les écorcheurs de bêtes, les brûleurs d'herbes les plus ineptes de leur temps.

D'eux, j'ai l'idolâtrie et l'amour du sacrilège. — Oh ! tous

les vices, colère, luxure, — magnifique la luxure, surtout mensonge et paresse...

J'ai horreur de tous les métiers...

Le jeune homme se vantait. Il n'était pas si vicieux qu'il le voulait paraître. Il n'avait pas tant l'horreur du travail, puisqu'il a choisi, au Harrar, dans l'Arabie Pétrée et en Ethiopie, le rude métier de conducteur de chameaux et de pourvoyeur de nègres.

Plus loin, il s'écriait, dans une sorte de profession de foi démoniaque :

Prêtres, professeurs, maîtres, vous vous trompez en me livrant à la justice. Je n'ai jamais été chrétien ; je suis de la race qui chantait dans le supplice ; je ne comprends pas les lois ; je n'ai pas le sens moral ; je suis une brute : vous vous trompez.

Oui, j'ai les yeux fermés à votre lumière. Je suis une bête, un nègre. Mais je puis être sourd. Vous êtes de faux nègres, vous mauresques, féroces, avares. Marchand, tu es nègre ; magistrat, tu es nègre ; génie, tu es nègre ; empereur, vieille démangeaison, tu es nègre...

Evidemment le bois d'ébène, dont il devait par la suite faire la connaissance, hantait la cervelle surchauffée de l'intéressant éphèbe.

Il tenait à sa peau, malgré ce *Magnificat* en l'honneur de la puissance des ténèbres : « Comme je deviens vieille fille, disait-il, à manquer de courage d'aimer la mort ! »

Rimbaud était, dans sa jeunesse, un névrosé et un hystérique, mais assez peu touché par le mal, suffisamment robuste pour réagir vite et devenir le rude et peu sentimental colon de la réalité. Quand on chante sa douleur, c'est qu'on ne souffre plus ; quand on raisonne sa folie, elle est passée, et la raison, avec la santé, revient.

« A moi l'histoire d'une de mes folies ! » s'écrie Rim-

baud. Et il raconte combien il aimait les peintures idiotes, dessus de portes, décors, toiles de saltimbanques, enseignes, enluminures populaires, la littérature démodée, latin d'église, livres érotiques sans orthographe, romans de nos aïeules, contes de fées, petits livres de l'enfance, opéras vieux, refrains niais, rythmes naïfs, il dit comment il a inventé la couleur des voyelles : *a* noir, *e* blanc, *i* rouge, *o* bleu, *u* vert. « J'écrivais les silences des nuits,dit-il encore, je notais l'inexprimable, je fixais des vertiges. La vieillerie pratique avait une bonne part dans mon alchimie du verbe. J'expliquais des sophismes magiques avec l'hallucination des mots. »

Dans cette dernière formule se trouve toute la future école poétique saluée, prophétisée, fondée.

La destruction du livre *Une Saison en enfer* fut comme l'anéantissement de l'existence de poète d'Arthur Rimbaud. Après avoir définitivement rompu toutes relations, non seulement avec Paul Verlaine, — il refusa de suivre et même de recevoir le poète, qui, dès sa libération des prisons belges, avait été le retrouver à Stutgard, où il s'était retiré pour apprendre l'allemand, — mais encore avec ses anciens amis de Charleville et avec tout ce qui touchait au monde littéraire, Rimbaud commença une nouvelle vie d'aventures et de voyages. Le vagabond survivait en lui, si le poète était mort, volontairement tué. Faisant son apprentissage d'explorateur et de commerçant au loin, Rimbaud se mit à apprendre l'allemand, l'anglais, l'italien, le hollandais, le russe, le grec moderne et l'arabe. Il parcourut presque toute l'Europe, et exerça, pour vivre, les métiers les plus divers, et souvent les plus durs, les plus antilittéraires : il fut successivement, comme un émigrant du nouveau monde, ouvrier, laboureur, professeur,

interprète, commis, marin. Il finit par se fixer à Chypre. Il y exploita, pour le compte d'une maison de Marseille, Bardey et Cie. Il parcourut l'Arabie, pénétra en Abyssinie, et fonda enfin un comptoir au Harrar.

Il entra en relations avec les autorités abyssiniennes, avec le ras Makonnen, et fut même en rapports avec Ménélik et avec M. Félix Faure, alors ministre de la Marine et des Colonies. Il dut négocier diplomatiquement pour le débarquement à Obock de l'outillage nécessaire à la fabrication de cartouches pour le compte du souverain d'Abyssinie.

Rimbaud avait réalisé, dans son commerce, une certaine fortune. Il voulut revenir en France. C'est le vœu banal de tous les coureurs d'aventures, la retraite au foyer natal. Un accident de cheval fut malheureusement l'origine d'un épanchement de synovie. En débarquant à Marseille, il dut entrer à l'hôpital et subir l'amputation de la jambe. Il revint à Charleville, souffrant, irritable, impotent. Il voulut se remettre bientôt en route pour l'Abyssinie, mais il lui fallut s'arrêter à Marseille, où il mourut, à l'hôpital de la Conception, le 10 novembre 1891. Il avait trente-sept ans.

Sa mort passa inaperçue. Son nom, cependant, n'était plus inconnu. Verlaine lui avait consacré une étude élogieuse, des citations de ses vers les plus étranges avaient attiré l'attention. Le sonnet des Voyelles était célèbre. Mais personne ne savait ce qu'était devenu le poète errant. Ses poésies furent publiées d'abord par M. Rodolphe Darzens, — cette publication donna même lieu à une saisie et à un procès en contrefaçon, — puis M. Paterne Berrichon les édita. Ce dernier, qui avait épousé la sœur du poète, Mlle Isabelle Rimbaud, a, en outre, publié une biographie complète de Rimbaud, avec

sa correspondance d'Abyssinie. C'est lui qui a raconté l'existence si longtemps ignorée du poète aventurier, devenu trafiquant, et presque riche, et qui a fait connaître les curieuses péripéties de sa vie commerçante au Harrar, et son dénouement tragique à l'hôpital de Marseille.

Arthur Rimbaud a joué un rôle décisif et funeste dans la vie privée de Paul Verlaine. Il a été le prétexte à l'éloignement de sa femme; il a motivé le procès en séparation ; il a accru la funeste ivrognerie de son ami, et l'a transformée en affection pathologique, en dipsomanie, car, robuste et rebelle aux intoxications alcooliques, il pouvait supporter des doses de spiritueux qui détraquaient l'organisme plus délicat de Verlaine. Il l'entraînait aux voyages, aux déplacements incessants et sans but. Il fut la cause de sa longue détention en Belgique. Il a fait planer sur lui des suspicions de passions contre nature, qui, invoquées au procès en séparation de corps, ont dicté aux magistrats les considérants du jugement plus tard transformé en divorce. Pour beaucoup de personnes, prévenues ou ignorantes des faits que nous établissons ci-après dans leur réalité, ces suppositions, dues à la fréquentation de Rimbaud, persistent encore et entachent la mémoire de Verlaine.

Voilà les méfaits, impunissables par les lois ordinaires, de ce gamin vicieux et génial, qui a fini sa carrière mouvementée en homme énergique, actif, laborieux et entreprenant. Il fut bien néfaste pour le pauvre faible garçon qu'était Paul Verlaine. Il le domina, il l'ensorcela, il l'envoûta. Il est certainement l'auteur de toutes les misères, morales et physiques, qui accablèrent Verlaine. Lui a-t-il rendu quelque service au point de vue intellectuel? Son influence a-t-elle agi sur le talent

du poète des *Romances sans paroles ?* La poétique nouvelle de Verlaine est-elle issue de l'intimité avec l'auteur du *Bateau Ivre ?* Je ne le pense pas. La détention, l'extraordinaire conversion religieuse et des réflexions prolongées dans le calme et le silence d'une cellule, permettant de fixer une théorie poétique, que depuis longtemps il roulait dans son cerveau, ont surtout modifié sa manière et donné à sa versification le caractère original et impressionniste, qui différencie les vers de *Sagesse* de ceux des *Poèmes Saturniens*.

L'influence littéraire de Rimbaud est douteuse; celle qu'il eut sur les gestes et les sentiments de Verlaine ne fut malheureusement que trop évidente.

IX

VOYAGES. — CROQUIS LONDONIENS

(1872-1873)

La mésintelligence avait grandi dans le jeune ménage. A la suite de scènes fréquentes, de plus en plus aiguës, poussé par la crainte d'être dénoncé comme ayant participé à l'insurrection, le poète, facilement alarmé, soumis aux suggestions de plus en plus impérieuses de son aventureux camarade, Arthur Rimbaud, médita, combina, et réalisa un départ.

Il n'était pas question tout d'abord d'une rupture définitive, sanctionnée par une intervention judiciaire. On ne parlait que d'un éloignement temporaire, d'une retraite apaisante. A distance, les époux se calmeraient. Les motifs de querelles n'existeraient plus. On ne se souviendrait plus des méchants propos échangés, au cours de reproches, d'invectives et de hargneuses récriminations. Le temps ramènerait la paix dans la maison, disaient tout haut les beaux-parents, et tout bas ils souhaitaient que le gendre, une fois parti, ne revînt jamais. Il entrait déjà dans leurs calculs que leur fille vécût tranquille auprès d'eux. Ils ne prévoyaient certes pas la solution du divorce, permettant une seconde union, une existence nouvelle, car rien n'annonçait ce grand chan-

gement de la législation, et Naquet n'avait pas encore parlé; mais le régime de la séparation de corps leur paraissait préférable pour leur enfant à une vie commune, pénible et inquiétante. Ils préparaient déjà les éléments d'un procès, et le départ du gendre favorisait trop leurs désirs secrets pour qu'ils missent une grande ardeur à retenir l'émigrant.

On aurait pu, on aurait dû user de plus de ménagements envers ce tempérament nerveux de poète, que surexcitaient encore des excès alcooliques. Verlaine était docile et maniable. Il se fût laissé reprendre et conduire. Il ne demandait qu'à être pardonné, réconforté, consolé, gardé. Il avait, sans doute, besoin de beaucoup d'indulgence, et l'on devait se préparer à multiplier les pardons.

Deux personnes avaient de l'action sur lui, sa mère et sa femme. Mme Verlaine mère, trop indulgente pour les écarts de son fils, mécontente d'ailleurs des parents de sa belle-fille, auxquels elle reprochait d'avoir trop bien veillé aux intérêts de l'épousée, lors de la confection des conventions matrimoniales, chez Me Taupin, notaire à Clichy-la-Garenne, ne s'interposa point vigoureusement et consentit au départ de son fils. Elle lui fournit même des subsides. C'était un encouragemen fâcheux, cet argent. Sans viatique, Verlaine ne pouvait commencer cette existence vagabonde, qui fut sans profit, même cérébral, pour lui, et qui devait le conduire aux plus mauvais ports. Quant à la jeune femme, un peu lasse des brutalités de son mari, que suivaient, dans les énervements dus à l'alcool, des expansions trop énergiques et des exigences conjugales trop passionnées, elle soupira après la délivrance du joug marital. Elle ne fit rien pour conserver près d'elle, pour sauver cet époux

dont elle se détachait. Devenue indifférente à ses projets, à son talent littéraire, à sa naissante renommée, elle ne considérait en lui que les défauts vulgaires. Dans son cœur juvénile et frivole, la désaffection complète grandissait, et le souhait de la liberté, de l'affranchissement, devenait impérieux, dominait tout autre sentiment. Ce fut là le malheur initial, et la jeune femme d'alors, aujourd'hui remariée, respectable et paisible mère de famille, eut une grande responsabilité dans les désordres de l'existence désorbitée du poète; qu'elle me permette de le lui dire, elle que j'ai connue presque une enfant, quatre ou cinq ans avant la présentation de Verlaine, et à qui je souhaitais de loin, en août 1870, étant sous les drapeaux, le jour de la cérémonie nuptiale, célébrée au son du canon prussien, de rendre heureux, toujours heureux, le pauvre, délicat, sensitif et maladif homme de génie, qui se donnait tout entier à elle. Car il l'aimait profondément; il l'aima toujours, il n'aima qu'elle, je dois le redire encore, et cet amour, dont la preuve se trouve en tant de passages de ses œuvres, et dans de nombreuses lettres que je possède, devait survivre aux scandales, aux violences des procédures, aux cris de haine, aux imputations calomnieuses, aux articulations diffamatoires, à pis que cela, à une seconde union, contractée et maintenue avec bonheur, sous les yeux envieux et désespérés du poète infortuné.

Loin de moi la pensée de donner tous les torts à l'épouse, froissée, meurtrie, un peu délaissée par instants, et, aux heures de crise, mal conseillée. Les querelles quotidiennes, la nervosité constante, les paroles outrageantes, les menaces même, et les scènes pénibles de toute nature que l'ivresse multipliait, lui rendaient alors la vie commune insupportable, comme disent les papiers d'a-

voués, et pouvaient lui faire envisager la séparation préférable, même désirable. Mais Verlaine était bon, aimant, et c'était comme un souffrant qu'il fallait le traiter. On a des ménagements pour les malades. On leur passe bien des écarts, et leurs boutades, leurs mauvais moments, sont oubliés; leurs violences même sont pardonnées. La guérison était possible, mais il était indispensable que la jeune épouse, qu'il adorait, se fît hospitalière, garde-malade, sœur de charité, plus que cela, chirurgienne de l'âme ulcérée de son mari, et geôlière de sa chair en révolte. Elle ne put ou ne voulut entreprendre cette médication sublime.

Verlaine a lui-même douloureusement constaté le refus de soins dont il fut l'objet, quand il soupira cette plainte douloureuse et touchante des *Romances sans paroles* :

Vous n'avez pas eu toute patience,
Cela se comprend, par malheur, de reste ;
Vous êtes si jeune ! et l'insouciance,
C'est le lot amer de l'âge céleste !

Vous n'avez pas eu toute la douceur,
Cela, par malheur, d'ailleurs se comprend ;
Vous êtes si jeune, ô ma froide sœur,
Que votre cœur doit être indifférent !

Aussi, me voici plein de pardons chastes,
Non, certes, joyeux ! mais très calme, en somme,
Bien que je déplore, en ces mois néfastes,
D'être, grâce à vous, le moins heureux homme...

Une séparation de fait eut donc lieu. Elle ne devait pas tarder à être transformée en séparation judiciaire.

Paul Verlaine se décida à faire des voyages dans le

Nord, en Belgique, et jusqu'en Angleterre, en compagnie d'Arthur Rimbaud.

Son départ, qui ressemblait à une fuite, eut un singulier prologue. Les deux compagnons firent comme une répétition de leur expédition projetée, et un matin de juillet 1872, ils se mirent en chemin de fer à destination d'Arras. Ils arrivèrent de bonne heure, et, en attendant que les personnes que Verlaine connaissait dans la ville pussent les recevoir, ils s'installèrent au buffet de la gare, où ils s'offrirent des apéritifs, l'un poussant l'autre, si bien que l'ivresse bavarde s'empara d'eux. Alors ils entamèrent des conversations extraordinaires.

Rimbaud, qui affectait une morgue précoce et un silence hautain, imagina d'épouvanter les voyageurs du buffet. Verlaine, avec bonhomie, lui fournit la réplique. Ils parlèrent d'assassinats, de vols, de vieilles femmes étranglées, et aussi de prison, de verroux, d'évasion ; ils donnèrent des détails qui parurent précis, des aperçus semblant exacts sur les maisons pénitentiaires, et cela à voix assez haute pour permettre à leurs voisins inquiets, et bientôt terrifiés, de supposer qu'ils avaient à leurs côtés, consommant dans ce paisible buffet, deux échappés de maison centrale, peut-être deux criminels venant d'accomplir un mauvais coup.

Ils jouèrent si bien leurs personnages, ils effrayèrent si complètement les honnêtes consommateurs que tout à coup deux gendarmes, prévenus soit par un voyageur, soit par le garçon du buffet, survinrent, et invitèrent les deux compères à les suivre.

Ils sortirent au milieu des clignements d'yeux, des chuchotements, des mines effarées, et la légende courait bientôt, sur le quai, et de là se répandait en ville, qu'on venait d'arrêter deux célèbres assassins. Peu s'en fallut

qu'on ne donnât des détails circonstanciés sur l'âge, le sexe, la situation de leurs victimes, et les dimensions des blessures qu'ils avaient faites.

Conduits à l'Hôtel de Ville, on procéda à l'interrogatoire des deux suspects. Rimbaud, en présence du procureur de la République, reprit son aspect d'enfant et se mit à pleurnicher. Verlaine, interrogé ensuite, confirma les dénégations de son ami, et comme le procureur commençait à s'excuser, reconnaissant l'erreur des gendarmes, facile à établir d'ailleurs, Verlaine ayant sur lui des lettres de l'Hôtel de Ville, des diplômes, des quittances de loyer et autres pièces justifiant de son identité, plus une certaine somme d'argent, le poète, dont ne s'était pas encore dissipée l'excitation des apéritifs, éleva la voix. Il menaça le procureur. Il déclara, avec des regards terribles lancés au personnel judiciaire estomaqué, qu'en présence de son arrestation arbitraire, et il accentuait « arbitraire » à la façon d'un traître de mélodrame, roulant les *r* dans un tremblement expressif, il allait faire du bruit dans la presse, agiter ses amis républicains, qui ne laisseraient point ainsi passer cette séquestration de deux camarades, citoyens paisibles, honorables, n'ayant pas l'ombre d'un casier judiciaire. Puis il ajouta qu'il était né à Metz, qu'il avait à opter entre la France et l'Allemagne, et qu'en présence des procédés violents dont usaient les agents français, il était sur le point de se mettre sous la protection des gendarmes allemands, qui, eux au moins, n'arrêtaient que les coquins !

Cette fanfaronnade parut faire une certaine impression sur le magistrat, qui appela les gendarmes et leur dit :

— Vous allez reconduire ces individus à la gare, où ils devront prendre le premier train pour Paris.

Ceci était peut-être plus arbitraire que l'arrestation, car, du moment que les prévenus justifiaient de leur identité, qu'ils n'étaient convaincus d'aucun délit, qu'ils n'étaient ni vagabonds ni mendiants, il n'y avait nulle raison pour leur interdire, étant français, le séjour d'Arras, ni pour les ramener à leur lieu d'origine.

Verlaine et Rimbaud furent donc ramenés vers la gare. En route, ils prirent quelque nourriture, offrirent la goutte aux gendarmes, et furent embarqués dans le premier train à destination de Paris. Arrivés à la gare du Nord, ils descendirent, se restaurèrent, et repartirent immédiatement pour la Belgique. De là, ils passèrent en Angleterre, sans encombre.

De Londres, Verlaine m'écrivit de nombreuses lettres, intéressantes surtout par le pittoresque, le coloris, l'humour, et l'originalité concise des descriptions de la vie anglaise. Il me donnait aussi, au milieu de ses remarques, de ses impressions, et de ses notes linguistiques et anecdotiques, quelques indications sur ses sentiments personnels, ses travaux, ses projets. Il y faisait, en même temps, de nombreuses allusions au procès en séparation de corps déjà entamé par sa femme, sur l'insistance de ses parents.

On manque de détails sur les premiers moments du séjour de Verlaine et de Rimbaud à Londres. Voici une lettre non datée, mais qui est des environs d'octobre 1872, excusant par les nombreux déplacements des deux voyageurs l'impossibilité de donner une adresse :

Mon cher ami,

Tu es certainement au courant de toute cette affaire [son départ, la séparation de fait d'avec sa femme, procès commencé à l'instigation de la famille], car il paraît que ma femme, après m'avoir écrit lettres illogiques sur lettres insen-

sées, rentre enfin dans sa vraie nature, qui est pratique et bavarde à l'excès. Ne demande-t-elle pas 1200 francs de pension, et ne veut-elle pas me faire interdire ? Tout ça, parce que je ne veux pas vivre sous le toit beau-paternel. Je ne voulais pas rester rue Nicolet, parce que toute ma vie, depuis que j'ai eu la bêtise d'entrer chez mes beaux-parents, toutes mes lettres, toutes mes paroles, tous mes actes étaient espionnés.

Il paraît que l'on clabaude sur mon départ avec Rimbaud. Avec ça que c'est compromettant pour un homme de voyager avec un ami ! On oublie donc qu'elle, ma femme, est restée seule deux mois à Périgueux, et que j'ignorais son adresse.

Mais à quoi bon te rabâcher tout ce que tu sais et que tu comprends aussi bien que moi ? Le fait est que j'aime horriblement ma femme... trop ! Tu m'as vu du reste, ta sœur aussi, dans ce fatal mois de février ; mais tout en souffrant, jusqu'à en évidemment mourir, je passe du moins par moins d'horreur douceâtre, c'est la pire, par moins de coups d'épingles, de piqûres de punaises, que dans cette exécrable maison Nicolet.

Je désire ardemment que ma femme revienne à moi, certes, et c'est même le seul espoir qui me soutienne encore, et Dieu sait, si cela arrive, comme elle reconnaîtra toute la sincérité de mes protestations incessantes, mais jamais plus je ne rentrerai là-dedans ! d'où toutes les taquineries, indélicatesses, crochetages de tiroirs (que c'en est un tic !) et autres menues provocations, m'ont expulsé, haineux et défiant, moi toute tendresse et toute naïveté, hélas !

Mais assez geindre ! Tu me feras le plus grand plaisir en m'écrivant. Avant de te donner mon adresse définitive, je te prierai de rédiger ainsi tes adresses à moi :

« M. Paul Verlaine, chez Mme Veuve Verlaine, 26, rue Lécluse, Batignolles-Paris. »

Je le répète, tu me feras le plus grand plaisir, car si tu es mauvaise langue, je te crois bon ami, et tu sais que je suis le tien bien sincère ; écris-moi donc vite.

Mes meilleures amitiés chez toi.

Ton pauv' vieux.

P. V.

P. S. — Il va sans dire que j'excepte de mes imprécations

Mme Mauté, qui fut toujours très bien, et Sivry, qui n'a qu'un tort, c'est d'être un peu lâcheur.

Je ne te donne pas notre adresse, parce que ami et moi wagonner et paquebotter insensément. Pas t'en formaliser et m'écrire vite, vite, vite ! A une prochaine occase, t'écrirai très curieux détails pittoresques, et enverrai vers nouveau modèle, très bien ; mais écris et envoie toi aussi.

Serre pinces. P. V.

J'avais assisté, comme Verlaine y fait allusion dans cette lettre, au début de l'irritation conjugale, car je demeurais, pendant l'hiver de 1871-72, dans la même maison que Mme Verlaine mère, 26, rue Lécluse. Là, bien souvent, je l'avais vu, revenir de la rue Nicolet, nerveux, accablé, se réfugiant auprès de sa mère, mâchant ses irritations et ruminant ses désespoirs. Il m'avait conté ses doléances, ses griefs, ses sujets de plaintes, durant de longues soirées, entremêlées de fumées de pipes, d'absorption d'une petite bière aigrelette, en bouteille, montée de chez l'épicier d'en face, et accompagnées de capiteuse littérature. Il ne dissimulait pas ses torts ; il confessait très volontiers les nombreux accès de « soulographie », comme il disait, qui amenaient des reproches familiaux et des scènes avec sa femme, mais il insistait surtout sur les mauvais procédés de son beau-père, sur les tracasseries dont il était l'objet. Bien vite la désaffection était entrée dans le cœur de sa femme. Elle faisait sans cesse allusion à une séparation ; elle témoignait hautement du désir de demeurer, sans son mari, chez ses parents, et de rompre toute existence commune avec Verlaine. Il y a un entraînement irrésistible dans ces préparatifs de rupture. On en arrive vite à envisager, comme très réalisable et très proche, une séparation qui, tout d'abord, n'apparaissait que comme problématique, presque chimérique, entravée de mille obstacles, d'habitudes de

milieu, de sentiments, d'interventions légales, de partages d'actif, de règlement d'intérêts, de changement de train de vie. Ce déclanchement vital finit par se concevoir comme une opération simple et aisée. On se prépare lentement à cette grave perturbation, et l'incubation du divorce légal et effectif se fait dans la vision anticipée de la séparation. En envisageant l'époque où l'on sera étrangers l'un à l'autre, on s'accoutume à l'être, et le ménage est disloqué dès qu'on parle de le rompre.

Verlaine, cependant, en confessant ces tristes événements domestiques, avait les yeux à demi-pleins de larmes. Comme il le dit et le redit dans ses lettres, il aimait sa femme, et souffrait cruellement de la situation. Il en était évidemment en grande partie l'artisan. La douleur n'en était pas moins vive.

Il était faible ; il lui était impossible de résister aux tentations extérieures; la boisson s'emparait de lui, et, dans l'ivresse, il n'était maître ni de ses paroles ni de ses actes. En outre, Rimbaud était venu ajouter un vigoureux ferment de division, et, comme un acide, sa présence avait rongé les derniers liens qui pouvaient unir les deux époux.

Mme Mathilde Verlaine, profitant des relations de son mari avec Rimbaud, et tenant pour exacts des commérages colportés au sujet de l'intimité des deux amis, avait fermé la porte de sa chambre à coucher ; c'était une rupture définitive déjà. De plus, les hommes d'affaires s'en étaient mêlés. Me Guyot-Sionnest, avoué, fut chargé d'occuper pour Mme Mathilde Verlaine ; de son côté, Verlaine avait dû faire choix d'un mandataire, en la personne de Me Pérard, avoué, rue Rossini.

Un des amis de la famille, connaissant les affaires,

M. Istace, vieux plaideur endurci, lui avait indiqué cet avoué, et s'était chargé de suivre les phases du procès. Ce fut pour échapper à tous ces ennuis, pour changer d'air, que Verlaine résolut de s'expatrier, au moins provisoirement.

Il s'isolait depuis quelque temps déjà, ayant rompu avec bien des camarades; il avait cessé ses fréquentations chez Lemerre. Celui-ci a dit « qu'à cette époque, — 1872, — le poète était devenu nerveux, atrabilaire, quinteux ». Il ne faut cependant pas croire, ce qui d'ailleurs eût été démenti par toutes les lettres, par toutes les appréciations de Verlaine, que le succès de ses amis lui eût porté ombrage. Verlaine ne fut jamais jaloux de personne, ni de Coppée, ni d'aucun autre des Parnassiens arrivés. L'envie lui était un sentiment tout à fait étranger Il était plutôt porté à se réjouir, comme d'un succès personnel, de la notoriété acquise par les Parnassiens, et volontiers il y coopérait par ses applaudissements. Il ne manquait jamais, chaque fois qu'un de nos camarades publiait un livre ou avait une pièce représentée, de manifester son intérêt ou sa satisfaction, même dans les moments les plus troublés et les plus accidentés de son existence, à l'étranger.

Lemerre ajoute d'ailleurs, dans cette note que reproduit M. Ch. Donos : « Il avait été des premiers à me prédire le grand succès de Coppée, mais l'alcool le rendait sujet à des colères terribles, et il fallut renoncer avec lui à toute réunion; il se sentait observé, importun, il ne vint plus. »

J'avais répondu à la lettre de Verlaine qu'on vient de lire, en lui donnant le conseil de résister à la demande en séparation de corps intentée par sa femme. Je l'engageai à ne pas se laisser condamner par défaut, ce qui

semblerait donner une acceptation des dires et griefs de sa femme, malgré le recours de l'opposition, et j'indiquais sommairement, avec une réserve que l'on comprendra, les motifs qui dictaient ces conseils. J'estimais certainement que la vie commune n'était plus guère possible entre les deux époux, et qu'à cet égard le jugement de séparation serait plutôt, pour tous les deux, un bien. Toutefois, dans l'intérêt de mon ami, prenant sa défense dans le présent, mais surtout envisageant l'avenir, je lui conseillais de résister, de contester les articulations de faits, d'exiger une enquête, en un mot, de faire tout ce qui constitue la défense sérieuse dans un procès en séparation de corps ou en divorce, surtout à raison de certaines articulations précisées par sa femme. Je redoutais qu'en se laissant condamner, il ne parût justifier ou accepter ses dires, et que créance ne fût accordée par la suite aux imputations calomnieuses portées contre lui, notamment en ce qui concernait ses relations avec Rimbaud.

Verlaine me répondit par le plus proche courrier :

Mon cher Edmond,

Par un inconcevable retard de la poste, pourtant si bien faite ici, je n'ai reçu que ce matin, dimanche 10, ta lettre du 7. Or, la poste ne fonctionne pas le dimanche en Angleterre ; impossible de te répondre plus vite que je ne le fais, c'est-à-dire de t'écrire ceci, ce soir, pour jeter à la boîte tout à l'heure. Ça partira à 5 heures du matin, et j'espère que le soir, vers 5 heures, tu auras ma lettre.

Certes oui, je vais me défendre comme un beau diable, et attaquer moi aussi. J'ai tout un paquet de lettres, tout un stock « d'aveux » dont j'userai, puisqu'on me donne l'exemple. Car je sens qu'à ma très sincère affection, tu en as été témoin cet hiver, succède un parfait mépris, quelque chose comme le sentiment des talons de bottes pour les crapauds. Et je te

remercie de prendre mon parti, et je t'en félicite, cela prouve en faveur de ta vieille amitié d'abord, ensuite de ta judiciaire.

Oh ! quel déballage de bêtise, de naïveté dans la ruse, d'ignorance dans la cuistrerie ! Je te raconterai, un autre jour, mon entrevue à Bruxelles avec ma femme. Je ne me suis jamais senti disposé à psychologiférer, mais là, puisque l'occasion m'est offerte, le mémoire que je suis en train de préparer pour l'avoué sera la maquette d'un roman dont j'ordonne les matériaux présentement.

Mon cas avec Rimbaud est très curieux également et légalement. Je *nous* analyserai aussi, dans ce livre très prochain ; et rira bien qui rira le dernier. A ce propos, la preuve en matière de diffamation est admise maintenant en France, je crois?

Ci-joint l'autorisation demandée.

Et maintenant... à la Tour de Londres !...

Verlaine avait l'habitude de mélanger à ses lettres, me parlant de ses affaires domestiques et de ses projets littéraires, des croquis, des aperçus pittoresques sur Londres et la vie londonienne.

Voici l'une de ces premières impressions anglaises. Elles sont simples, parfois naïves, drôles souvent, nullement pédantesques. Ces notes ultra-familières sur Londres donnent une description, par les petites choses, par les vulgarités, de la rue rapidement observées, et par les brutalités, de la vie anglaise extérieure, encore suffisamment exacte bien que plus de trente années aient passé sur ces pages du voyageur hâtif et superficiel. Elles ont un caractère original, primesautier, sincère, que reconnaîtront tous ceux qui ont visité Londres. Ce ne sont que des raccourcis, mais ils donnent le mouvement. Ces « vues » de Londres à vol, non pas d'oiseau, mais de piéton, bien souvent campé devant les bars, ne méritaient pas assurément l'importance d'une publication spéciale, les honneurs de l'édition. Consignées ici, intercalées, comme elles le furent dans la réalité, parmi

les lettres missives de Verlaine, elles complètent la physionomie et la biographie du poète voyageur.

M. P. Verlaine, à Londres. Angleterre. Poste restante. (Ecrire très lisiblement, et *beaucoup.*)

Je ne geindrai pas comme Ovide ! et j'aborderai tout de suite le chapitre : *Croquis Londoniens.*

Plate comme une punaise qui serait noire, London ! Petites maisons noirousses, ou grands bahuts « gothiques » et « vénitiens » ; quatre ou cinq cafés potables, et encore ! Battur en rirait bien ! [Baptiste, garçon qui nous servait à la Brasserie des Martyrs.] Tout le reste c'est des dining rooms [restaurants], où l'on ne boit pas, ou des coffee-houses, d'où l'Esprit (spirits) est soigneusement écarté. « Nous ne tenons pas d' « esprit », m'a répondu une « maid » à qui je posais cette question insidieuse : « One absinth, if you please, mademoisell ! »

Une nuée de boys rouges frotte vos bottes du soir au matin, pour un penny. Quand ils ont obtenu, grâce à leur mélange sirupeux, ce vernis, dont Labertaudière croit avoir accaparé le secret[personnage d'un monologue que débitait l'acteur Francès chez Nina de Callias], ils lèchent positivement votre soulier, et repartent de plus belle, la brosse molle d'une pince, et de l'autre la brosse dure ! et la botte reluit, sacrebleu !..

Ici, c'est le triomphe du haillon. Impossible de rêver de loques pareilles ! Par exemple, grâce à l'abominable multiplication des petits décrotteurs rouges, il n'y a pas un immonde mendiant dont les souliers, semelles et orteils y compris, ne soient cirés comme feu Cyrus lui-même.

Je te parlais des cafés sortables, tout à l'heure ; jamais on n'a rien vu de si pauvre, de plus mal assorti : garçons idiots, sales, dorures écaillées, peintures dont rougiraient Jean de Redon et Ducornet-sans-bras, eux-mêmes.

Et les théâtres ! L'odeur des pieds montait ! Acteurs du temps de feu le vertueux Moêssard, des cris de bêtes, des actrices maigres à faire pleurer ; — dans les bals publics, aucun piston. — Le chahut seulement au théâtre. Dans *le Roi Carotte*, on a intercalé, en plein ballet, un quadrille de Clodoches, tenu par des femmes ! Dans les cafés-concerts, Alhambra, Grecian Théâtre, etc..., on y danse la gigue, entre deux

God save. Ah ! par exemple, on y bafoue les Jésuites, et, je ne sais comment les pitres chargés de cette exécution ressemblent tous à Leconte de Lisle. C'est inouï de ressemblance

D'ailleurs, la Tamise est superbe ! Figure-toi un immense tourbillon de boue : quelque chose comme un gigantesque goguenot débordant. Ponts véritablement babyloniens, avec des centaines de piles en fonte, grosses et hautes comme feue la Colonne [la Colonne Vendôme n'était pas encore réédifiée à cette époque], et peintes en rouge-sang.

Il fait, depuis mon arrivée, un temps superbe, c'est-à-dire imagine un soleil couchant vu à travers un crêpe gris. Mais grâce à l'inouïe circulation de voitures, cabs, omnibus, infects par parenthèse, tramways, chemins de fer incessants sur des ponts de fonte splendides de grandeur lourde, passants incroyablement brutaux, criards, les canards doivent être d'origine anglaise, l'aspect des rues est sinon parisien, — ô blasphème ! — du moins très distrayant.

A une autre lettre plus de détails ! et des dessins.

Ah ! un *nota bene :* tout ce que je t'ai dit relativement aux haillons ne s'applique qu'aux beaux quartiers, Regent street, Piccadilly, Leicester, Trafalgar, Mansion House. Zuze un peu quand j'aurai vu les vrais quartiers pauvres !

Au résumé, très inattendu, tout ça, et cent fois plus amusant que les Italie, Espagne et autres bords du Rhin. A un prochain courrier, détails sur les dimanches ici.

Ci-joint un poème nouveau. Qu'est-ce que ce feuilleton promis ?

Ton vieux

P. VERLAINE.

J'aurai sans doute bientôt une demeure fixe : t'auras l'adresse et n'en parleras pas trop.

Ici pas vu de Français, sinon Régamey — très gentil. — Peut-être logerai-je dans l'ancien *room* de Vermersch, qui vient de se marier, l'insensé ! J'espère voir bientôt tous ces « bons bougres ».

D'autres lettres, même époque, donnent la suite de ses impressions anglaises.

Croquis londoniens. — Vu les mannequins de Guy Fawks,

vu l'intronisation plus que royale du Lord Maire ; du *dor* partout, trompettes, troubades, bannières, huées et vivats.

Je profite de cette lettre pour maudire comme il faut l'abominable *ox tail sup !* Fi, l'horreur ! Il y a aussi le « coffee plain per cup », mélange affreux de chicorée torréfiée et de lait évidemment sorti du tétin du père Mauté ! Most horrible ! Et le gin donc ! De l'anisette extraite des W. C.

Le poisson est horrible : sole, maquereau, merlan, etc,, tout cela ressemble à de la pieuvre, c'est mou, gluant, et coulant. On vous sert avec une sole frite une moitié de citron, grosse comme un cœur de canard ; viande, légumes, fruits, tout ça bon, mais bien surfait. Bières tièdes. Les établissements de consommation anglais proprement dits méritent une description : « *Au dehors c'est gentil, mais au dedans ça s'encrasse* » [refrain d'opérette sur les fusils aiguilles]. La devanture est en bois couleur d'acajou, mais avec de gros ornements de cuivre. A hauteur d'homme, le vitrage est en verre dépoli, avec des fleurs, oiseaux, etc., comme chez Duval. Vous entrez par une porte terriblement épaisse, retenue entr'ouverte par une courroie formidable, — et qui (la porte) vous froisse les fesses après avoir le plus souvent éraflé votre chapeau. Tout petit, l'intérieur : au comptoir d'acajou une tablette en zinc, le long duquel, soit debout, soit perchés sur de très hauts tabourets très étroits, boivent, fument et nasillent messieurs bien mis, pauvres hideux, portefaix tout en blanc, cochers bouffis comme nos cochers et hirsutes comme eux. Derrière le comptoir, des garçons en bras de chemise retroussés, ou des jeunes femmes généralement jolies, toutes ébouriffées, élégamment mises avec mauvais goût, et qu'on pelotte de la main, de la canne ou du parapluie, avec de gros rires, et apparemment de gros mots, qui sont loin de les effaroucher. C'était hier samedi, c'est le lundi d'ici. Que de pochards ! — Hier soir, à Leicester square, une troupe de musiciens allemands faisait son vacarme devant les cafés, quand tout à coup un Anglais, ivre horriblement, s'empare du pupitre d'un des pauvres diables, et lui tape, au milieu de l'indifférence générale, à coup redoublés sur la tête, jusqu'à ce que le malheureux tombât. Arrestation, d'ailleurs.

J'oubliais de dire que les wine-rooms, alsops bars et autres mastroquets indigènes, grâce à l'acajou crû de leurs entable-

ments, comptoirs, et buffets, et à leurs panneaux, volets, etc., peints en vert sombre, ne sont point d'un aspect vilain, et font songer, quand on cligne de l'œil, à des fonds de Delacroix. — Aujourd'hui dimanche : aoh ! very dull ! [très triste]. Tout fermé. Nul commerce. Les boîtes aux lettres fermées aussi. Pas de décrotteurs. Les endroits où l'on mange, ouverts juste le temps de manger, soumis à de fréquentes visites, à l'effet de savoir si l'on boit du superflu !

Trop vantés les « lieux à l'anglaise ». L'eau envahit tellement la cuvette que le « visiteur » se voit et se sent éclaboussé de si terrible façon, que moi, par exemple, en présence de cette propreté latrinale, je me suis presque pris à regretter l'immonde, mais paisible goguenot de chez le père Pointu, tu sais ! [Institution Landry, rue Chaptal]. Les lieux dans les cafés s'appellent *lavatory*, parce qu'il y a des robinets, cuvettes, savons dans l'endroit même. Quand vous sortez, vous tombez ès-mains de jeunes garçons, qui, pour deux sous, vous brossent des pieds à la tête : j'ignore ce que, pour un peu plus, ils doivent faire aux bien informés, mais ils ont l'air formidablement suspect, avec leur petit costume collant, et leurs figures généralement charmantes.

Mais en voilà assez pour aujourd'hui. Je t'enverrai prochainement d'autres détails, plus curieux encore, mais qui demandent quelques jours encore de sérieuses études.

Nouvelle, à toi, si ça peut t'être utile pour tes journaux : rencontré Oswald, qui s'est fait statuaire. Dois le voir sérieusement demain.

Nous apprenons l'anglais peu, mais avons assez de nos quatre z'yeux pour définitivement trouver cette ville absurde et...

[Ici une citation d'une opérette que nous avions vu jouer ensemble au Théâtre Montmartre, ayant pour musicien le chef d'orchestre de cette scène alors banlieusarde, et qui s'appelait *La Nuit aux amours :*]

... Je connais les malins français,
Les hitalliens pauétiques,
Les cross allemands whlegmatiques,
Et les ridicules anglais...
Oh ! Oui.

Amitiés chez toi, réponds-moi bientôt.

Ton vieux,

P. V.

Que dit Sivry ? Que cancane son éponge ?

Si tu trouves l'occase et le temps de me recopier les six sonnets des *Amies*, tu seras béni.

Vois-tu toujours mon aimable conjointe, et quels renseignements ? Malgré une assertion du *Gaulois*, *l'Avenir* paraît toujours ici. P. V.

Les Amies, dont Verlaine parle dans sa lettre, sont un petit recueil de vers, très libres, dont je possède encore le manuscrit original, ou du moins la copie fort bien calligraphiée, de la main même de Verlaine. *Les Amies*, qui figurent aujourd'hui dans son œuvre complète, tome II, édition Léon Vanier, 1899, avaient été envoyées par Verlaine à Poulet-Malassis, et elles parurent en une petite plaquette, aujourd'hui introuvable, sous le nom de « Pablo de Herlagnez ». Ce livre fut tiré à un très petit nombre d'exemplaires, dont la majeure partie fut saisie par la police ; il y eut même un jugement, dit-on, validant cette saisie. Ces sonnets, qui sont de l'ordre lesbien, sont d'ailleurs devenus inoffensifs par suite de la publication postérieure, en France, de prose et de vers de nombreux écrivains, traitant le même sujet scabreux; mais alors c'était, même pour Poulet-Malassis, une hardiesse bibliographique.

Suite des « Croquis Londoniens » :

Londres, 1872.

Cher ami,

En attendant une lettre de toi relative à mes misérables affaires, quelques nouvelles et d'autres détails londoniens.

Vu Lissagaray ; il demeure maintenant Newman Street, 30, Oxford Street ; il doit bientôt te répondre.

Vu Matusziewicz [officier de l'armée, compromis dans la Commune] ; excellents renseignements relatifs aux journaux où écrire pécuniairement.

Aux détails ! Le brouillard commence à montrer la boule

de son sale nez ; tout le monde tousse ici, excepté moi. Il est vrai que moi, tu me connais, plein de flanelle, cache-nez, coton dans l'oreille, toutes précautions aussi ridicules à Paris qu'honorables ici.

Les grogs et le punch inaugurent leur sirupeux empire, mais à moi que me chaut? Du pale-ale, du stout encore ; aussi me portè-je aussi bien que ma pauvre tête, toute à ces vilaines manœuvres à déjouer, me le peut permettre.

Et puis, il pleut, il pleut, il pleut! à fondre certain cœur sec que tu connais, moins, hélas! que moi!

Aussi les théâtres regorgent.

Je vais ce soir à *l'Œil crevé* d'Hervé, adapté à la scène anglaise, et en anglais (Opera-comic Strand), et je t'écris ceci de Leicester square, café de la Sablonnière et de Provence, bon petit endroit que je recommande à tous voyageurs. Au moins, pas de Bordelais ni d'Italiens ; personne jamais, sinon des mangeurs, à la table d'hôte. Dans la salle oùje suis, nous sommes deux buveurs d'ale.

Chapitre des femmes. — Chignons incroyables, bracelets de velours avec boucles d'acier, châles rouges comme des saignements de nez, a dit fort justement Vallès. Toutes jolies, avec une expression méchante et des voix d'anges. On ne peut croire tout le charme qu'il y a dans cette petite phrase « Old c.... », cherche l'équivalent en français, adressée tous les soirs à de vieux messieurs, mieux mis que fort équilibrés, par d'exquises misses à la longue jupe de satin groseille, jaspée de boue, tigrée de consommes épandues, trouée de chiures de cigarettes. Ces propos-là se tiennent généralement dans Regent-Street, Soho, Leicester Square, et autres quartiers franco-belges. Il paraît que, dans la Cité, c'est plus pire : j'irai y voir.

Des nègres, comme s'il en neigeait, au café-concert, dans la rue, partout!

Aux vitrines des photographes : Stanley, Livingstone, Badingue, Ugénie. Oh! que d'Ugénies! Plus de trente-deux positions. C'est importun, parole!

Donc Daudet fait four, et Abeilard, pas. Tant mieux! Pourtant Busnach et Clairville ont été bien cruels de marier ce dernier!

Vu enfin Vermersch, très aimable, et sa femme très char-

mante : ils élèvent une souris blanche. Ces communards, c'est bien d'eux !

Vu *l'Œil Crevé*, car je t'écris ceci trois jours après le commencement de cette lettre. Très drôle. La « Langouste atmosphérique » est remplacée par une chanson à boire que chante le bailli. La flèche en diamant est supprimée. Le rôle d'Alexandrivore est tenu par une femme. Très gai le duc d'En-face.

Vu aussi *Macbeth*. L'orchestre prélude par l'ouverture de *la Dame Blanche*, et, dans les entr'actes, joue des quadrilles d'Olivier Métra. D'ailleurs, d'assez beaux décors. Ceci à Princess Théâtre.

Oh ! mon ami ! les allumettes, ici, ça pète comme un pet, et ça ne s'enflamme jamais, entends-tu, jamais ! Il y aurait une fortune à importer, malgré leur prix, des allumettes françaises et quel service rendu aux pauvres fumeurs ! J'y songe.

Je compte entrer, sous peu de jours, dans une grosse maison d'ici, où l'on gagne assez. En attendant, je fais des travaux américains, assez bons payeurs. Enfin je végète moins que ne s'y attendaient les bons bougres de la rue Nicolet, — quoique toujours bien triste de cette révolte de ma femme, pour qui ma mère et moi avions pourtant, elle tout fait, et moi tout subi, tu le sais

Réponds-moi vite, toujours : Howland Street, 34-35 — W.

Amitiés chez toi

P. V.

Vermersch doit faire vendredi soir une conférence sur Théophile Gautier. Ça sera un beau tapage dans la presse sale.

J'y serai et t'en rendrai compte.

P. V.

Autre lettre, qui n'a d'autre importance que de signaler les sentiments des Anglais à l'égard des réfugiés de la Commune :

Je te galope à la diable quelques mots sur la conférence Vermersch. C'était au premier étage d'un public-house, sis Old Compton Street, 6 et 7, Soho. Vermersch très élégant. Il a répudié, avec beaucoup de bon goût, le facile courage d'engueuler, ici, le bonapartisme de Gautier. Toute littéraire sa con-

férence, très documentée, très anecdotique, et très applaudie par les très nombreux Anglais, Français, des plus distingués et des moins communards pour la plupart, lesquels disaient en sortant : « Ces coquins-là, tout de même, c'est aussi honnête que des honnêtes gens, et c'est, de plus, spirituel. » Textuel.

Cette conférence est, d'ailleurs, la première d'une série dont la seconde sera, vendredi prochain, sur Blanqui.

Tu en auras des nouvelles par ton trop négligé

P. Verlaine.

Nouveaux Croquis londoniens :

Londres, 23 septembre 1872.

Mon cher ami,

Merci de ta bonne lettre substantielle, mais mal écrite. (De grâce, soigne un peu plus tes pleins et tes déliés, par pitié pour mes pauvres œils.) Je ne te dis pas de Favarger ni de Vitaliser, mais, pour Dieu, expéditionne un peu plus lisiblement tes minutes. — C'est convenu ? —

Merci aussi pour tes compliments relatifs à mes pauvres vers (qui ont été d'ailleurs soigneusement dénoncés, paraît-il dans une « Gazette de Paris » ou un « Courrier de France » quelconque, je ne sais trop). Tu serais, si tu en avais eu vent, bien gentil de te procurer le numéro et de m'envoyer l'entrefilet sous pli. Et pendant que j'y suis, veuille donc, quand tu verras Blémont, lui serrer la pince, et le prier, de ma part, de m'envoyer les numéros parus dans la « Renaissance », de I jusqu'à... exclusivement. Je me suis abonné, et je demande ça comme prime, d'autant plus que les aimables Mauté se gardent bien de me rendre les numéros qu'on m'envoyait gratis rue Nicolet. En outre, l'abonnement pour l'étranger est de 15 francs, port en sus, et j'ai envoyé 20 francs à Blémont. J'ai donc droit, me semble-t-il, pleinement à cette collection. A la rigueur, j'en rembourserai le port. Fais à Blémont cette requête bien amicalement, car il est très aimable avec moi, et *seul* de mes amis, seul avec toi, il « daigne » écrire à ce « misérable » que je suis, paraît-il.

Je vois assez rarement Lissagaray, mais je pourrai lui déposer un mot, exposant tes demandes, — et ce sera fait

demain. — Demain, hélas ! c'est dimanche ! Heureusement qu'il y a dans Hyde Park un meeting monstre au sujet de la police, « On Behalf of the Discharged and imprisoned Constables » [En faveur des constables accusés et mis en prison]. Orateur, M. Georges Odger — *républicain.* — On y ira et t'en rendra compte. L'affiche colportée à dos d'homme porte ceci :

Caution. — Do not heed the rumour circulated to the contrary and the false reports of the newspapers. [Avis. — Ne pas faire attention aux bruits contradictoires répandus et au faux récits des journaux.] En un mot, c'est un essai d'embauchage de la police dans le parti radical d'ici.

Il y a une curiosité inconnue, je crois, ici : c'est le Tower's subway — c'est-à-dire un tube immergé à une cinquantaine de mètres dans la Tamise. On y descend par une centaine de marches. Et c'est littéralement un tube en fonte avec des becs de gaz à hauteur d'homme, avec un plancher large d'un demi-mètre. Ça pue, ça est chaud, et ça tremble comme un pont suspendu, avec la rumeur énorme de l'eau ambiante. Bref, on est très content d'avoir vu ça. — Mais quand on pense que c'est construit avec toute la témérité anglaise, et toute l'insouciance du danger qu'ont ces étranges gens-là, on a, quand on en est sorti, un délicieux frisson lâche. Je dois bientôt aller voir le tunnel, au sujet duquel il faut, disent les Anglais eux-mêmes, bien déchanter.

Le Tube dont je te parle est à deux pas de Londonbridge, dernier pont possible de la Tamise.

Ici, tout est petit. Sauf la Cité, vastes offices, banques, etc., sauf *Southwark*, énorme rue pleine d'usines et d'immenses warehouses (magasins), sauf les docks, moins beaux pourtant que ceux d'Anvers, Belgravia Square, et quelques *Terminus Hôtels* gigantesques, tout est petit : les maisons, à deux étages, sans toiture visible, d'en bas, les portes, les « collidors », les boutons de porte, les compartiments des public-houses, comparables vraiment à des intérieurs de grenades, les toutes petites briques jaunes des murs, lesquelles briques deviennent, au bout de très peu de temps, obscurément rougeâtres, puis tout à fait noirouffes ; tout est petit, mince, émacié, surtout les pauvres, avec leur teint pâlot, leurs traits tirés, leurs longues mains de squelettes, leur barbiche rare, leurs tristes che-

veux blondasses, frisottés naturellement par la floraison des choses faibles, telles que les pommes de terre énervées dans les caves, les fleurs de serres, et tous les étiolements. Rien ne pourra dire la douleur infâme, résignée jusqu'à l'assassinat, de ces très peu intéressants, mais très beaux, très distingués misérables.

Ici, on a pour deux sous (one penny) 3 oranges, et des poires exquises incalculablement. Des grenades aussi, des pommes, etc.

Fin, pour aujourd'hui, des beaux détails londoniens.

Donne le plus possible des détails sur la « chère enfant » et son auguste famille. — Vois-tu les Sivry, encore? — Mme Rimbaud s'occupe très véhémentement de l'affaire. Elle croit qu'en me séparant de son fils, je fléchirais ça. Qu'en dis-tu ? Moi je crois que ce serait leur donner leur seule arme! « Ils ont cané, donc ils sont coupables », — tandis que nous sommes prêts, Rimbaud et moi, à montrer, s'il le faut, notre virginité à toute la clique — « et ce sera justice »!

Ecris-moi bientôt.

Ton vieux

P. Verlaine.

Les parents de la femme de Verlaine, cependant, arguant du séjour à Londres de Rimbaud, en compagnie de Verlaine, lançaient l'assignation en séparation de corps. Un des motifs de la demande visait l'intimité avec Rimbaud. L'articulation du grief était précise.

Verlaine voulait répondre, publier des lettres dans les journaux, convoquer des amis, saisir comme un tribunal d'honneur. Il allait, on l'a vu dans la lettre qui précède, jusqu'à réclamer une expertise médicale, à laquelle lui et Rimbaud se soumettraient. Cette offre, qui pouvait être prise au mot par la partie adverse, est à retenir. Si elle n'eut pas de suite devant les juges, elle peut servir devant l'opinion. Le silence des accusateurs absout l'accusé.

Je lui répondis en l'engageant au calme et au silence,

sauf les répliques légales, voulues par la procédure. Je lui recommandais surtout d'éviter de donner trop de publicité au motif en question, invoqué dans l'assignation. On le connaîtrait toujours assez, et la malignité publique ne s'en emparerait que trop aisément.

Il voulait, dans sa fureur, se transporter à Paris, afin de trouver l'avoué de sa femme, Me Guyot-Sionnest, rue Richelieu, avec l'intention de lui casser les reins. Je le dissuadai de cette violence, ridicule autant qu'inexécutable vraisemblablement, et lui dis que, dans un duel de procédure, les avoués se battaient pour leurs clients à coups de papiers timbrés, qu'on nommait, sans doute pour cela, des exploits. Je l'engageai tout bonnement à confier à son avoué, Me Pérard, le soin de riposter à son confrère.

Il me répondit par la lettre suivante, où il proteste une fois de plus contre l'odieuse accusation :

Londres.

Merci de tes bons conseils, mon cher ami, je les suivrai, bien qu'il m'eût été doux de quelque peu confondre tout de suite leurs abominables calomnies, dont on me crible, dans je ne sais quel but de chantage. J'avais, à cet effet, préparé un mémoire, qui alors me servira plus tard. Là-dedans j'expose avec lucidité, et, je le crois, avec une émotion communicative, tout ce que cette malheureuse m'a fait souffrir, et tout ce qui a amené mes morosités de la fin. Quant à l'immonde accusation, je la pulvérise, pensè-je, terriblement, et en rejette tout le dégoûtant opprobre sur ses auteurs. J'y dis les inouïes perfidies de ces derniers temps, et je démontre, clair comme le jour, que toute cette affaire contre nature, qu'on a l'infamie de me reprocher, est une simple intimidation (*sive* chantage), à l'effet d'obtenir une pension plus grosse. Tous les illogismes, indélicatesses, mensonges et ruses, tout y passe. J'y expose, dans une analyse psychique, très sobre, mais très claire, sans phrases ni paradoxes, les mobiles hautement honorables et sympathiques de ma très réelle, très profonde et très persévé-

rante amitié pour Rimbaud, et je n'ajouterai pas très pure, fi donc! D'ailleurs, tu en auras connaissance au premier jour, et m'en écriras ton avis, puisque tu veux bien m'offrir tes bons offices que j'accepte de tout cœur.

Je vais m'occuper de récupérer mes hardes et bibelots qu'ils persistent à me détenir, malgré une demande officieuse que je leur avais envoyée sous la forme d'une lettre, très affectueuse, à ma femme.

Il va sans dire que si des amis continuent à hésiter, et surtout si l'on sait de quoi il s'agit dans l'assignation, je t'autorise à répéter tout ce que je dis là, et au besoin à leur montrer mes lettres, — à moins que tu ne croies meilleur de garder le silence.

J'ai reçu une bonne lettre de Blémont et de Victor Hugo, à qui j'avais écrit avant de connaître l'assignation. Faut-il sur la matière leur écrire maintenant?

Pardon de t'occuper si longtemps de mes affaires. Je reprends maintenant mes détails londoniens.

Croquis londoniens. — J'arrive aux *Dimanches à Londres*, qui sont véritablement la fête du Bon Dieu : juges en!

Jusqu'à une heure de relevée, tout fermé, tout! De une heure à trois de très rares public-houses et dining-rooms entrebâillent, sous la réserve des courroies formidables dont je t'ai parlé déjà, et sous l'œil du policeman, qui, montre en main, surveille l'ouverture et la fermeture. De six heures à onze heures du soir, même jeu. En dehors de ces établissements, tout chôme, jusqu'aux décrotteurs indépendants, dont l'un, qui cirait mes bottines, s'est vu, ce dernier « sunday », véhémentement réprimandé par un « serpent » qui passait. J'ai dit décrotteurs indépendants, parce que les gosses rouges, que je t'ai dénoncés déjà, sont exploités par une société de charité, qui, bien entendu, leur fait passer le jour du « Lord » à adorer ce dernier. Tout chôme : postes, chemins de fer, entre l'heure des offices, paquebots maritimes, toutes les administrations sont mortes, sauf le télégraphe et les bateaux desservant la Tamise. Entre parenthèse, on y boit, dans ces bateaux, en dehors des laps légaux ; que de pochards, ce jour-là, arpentent Londres, de Woolwich à Battersea! Mais pour manger, « il est midi sonné ». Nul théâtre, naturellement. Des prêches et des chantages de cantiques partout, en plein

air, jusque dans le français (donc shocking) Leicester Square.

Ces calotinades, et autres mômeries, ont redoublé depuis certaine loi, datant de juillet dernier. Les pochards naturellement ont réclamé. Je t'envoie à l'appui une pièce où tu liras avec plaisir que plusieurs de nos confrères d'outre-Manche ont combattu le bon combat. Mais le Clergyman l'a emporté. — Et ce fut justice ! Amen !

Mais voici le comble ! Il y a dans Regent-Street un photographe-enlumineur, dont la « great attraction » est un portrait de femme, peinte en trompe l'œil, d'ailleurs très réussi, et qui, sous un rideau soulevé, semble inviter le passant à entrer. Le dimanche, rideau baissé, disparue l'ingénieuse image ! Elle ne doit pas *travailler* le dimanche, *elle ne trompe pas l'œil,* le jour du Seigneur !

Ouf ! Et dire que j'en ai encore plus à te dire sur ce précellent sujet!

Ma vie est toute intellectuelle. Je n'ai jamais plus travaillé qu'à présent, débarrassé que je suis des mille papotages, cancans, taquineries, commérages et potins, dont fut parfumé mon séjour dans cette famille. Me voici tout aux vers, à l'intelligence, aux conversations purement littéraires et sérieuses. Un très petit cercle d'artistes et de littérateurs. Et voilà qu'ils me viennent relancer dans mon quasi hermitage, et qu'il me faut faire des mémoires et des lettres à des magistrats ! Je travaille, nonobstant, bien, je me suis mis en relations avec un éditeur, et j'espère qu'avant trois semaines je pourrai envoyer à quelques rares amis, dont toi, naturellement, une petite plaquette, avec (peut-être) une eau-forte initiale, intitulée *Romances sans paroles.*

J'ai vu Lissagaray dans un café de Leicester Square, mais, étant très occupé après mon fameux mémoire, je ne l'ai pas accosté. Je profiterai de l'horrible loisir de dimanche (après-demain) pour lui porter ta lettre.

Un dernier détail pour finir. Si tu vois Coppée, dis-lui que tous les orgues de Barbarie gueulent sa Sérénade du *Passant* [*Mandolinata,* par Paladilhe], concurremment avec cet horrible grand air de *Martha.* Laquelle survivra de ces deux machines à porter le Bon Dieu d'ici en terre? That is the question ! *Diamond cut diamond!* [Le diamant coupe le diamant. — Fin contre fin.]

Ici il y a abondance de turcs : l'un d'eux, marchand de tabac, s'appelle Economidès, et d'Italiens, tous souteneurs. Les Français, euh !...euh !...en général placiers en vins, marchands de journaux, et mal élevés, sauf ton serviteur et quelques bons bougres.

Ecris-moi bientôt. Mes salutations chez toi. Si tu vois ma mère, tranquillise-la, et style-la procédurièrement, ainsi que ton vieux

P. V.

Amitiés à Oliveira, Charly, Notre Nanteuil [Monnantheuil, publiciste et violoniste] et à ces messieurs de la Renaissance.

Une humble prière : écris un petit peu plus lisiblement. C'est quelquefois des pattes de chat, ton écriture !

Londres, même adresse.

Croquis londoniens. — Merci de ta bonne lettre, et des détails sur Kopp et Lya [F. Coppée] Je reprends ceux sur ici : Leicester Square est une place inculte, entourée de sales arbres, et au milieu de laquelle est un cheval en zinc, peint en rouge, et décapité de son cavalier, Georges IV, je crois, un jour de meeting orageux. On a voulu depuis replacer l'homme sur sa bête, mais la place appartient à un homme d'esprit, qui n'a pas permis ce reboulonnement, au nom de quelque chose comme un bail durable encore 45 ans. Quarante-cinq ans de joie pour l'étranger ! Là sont donc les « cafés » français, fréquentés par les seuls commis-voyageurs. Les communards sont tous égaillés dans les faubourgs, où ils se tiennent tranquilles, sauf Oudet, Landeck et Vésinier, récemment exécutés dans une assemblée générale des Proscrits, et qui font un bien bon journal, *la Fédération*, qu'on dit soutenu par Badingue. Est-ce vrai ? Moi je m'en f..., étant bien résolu à fréquenter le moins possible ces messieurs. Sauf Andrieu, homme très rassis et lettré, et Régamey, très gentil et très parisien, je n'ai encore vu personne de connaissance, du moins fixé ici.

Tabac immonde, ici, cigares inabordables ! Les femmes, d'ailleurs, très jolies, marchent en canards, parlent avec des voix de gabier, et ne changent jamais de chemises. Il va sans dire que je parle des femmes chic. Zuze un peu du reste !

La Cité est un quartier vraiment intéressant : une activité

inouïe dans des rues assez étroites, noires, mais flanquées de belles maisons ; offices, banques, entrepôts, etc. — Poussé, l'autre jour, en bateau jusqu'à Woolwich, — les docks sont inouïs ; Carthage, Tyr, et tout réuni, quoi ! — Regent Street, le beau quartier, heu ! heu ! la Chaussée d'Antin du temps de Louis-Philippe : étalages de province, passants mis comme des sauvages endimanchés, peu de voitures, pas d'équipages !

En résumé, sauf son immensité, et sa très imposante activité commerciale, presque effrayante même pour tout autre qu'un parisien, Londres est un immense Carpentras — et moi qui viens de Bruxelles tant moqué, je déclare Bruxelles une très charmante ville (400,000 habitants), plus belle et plus riche en beaucoup d'endroits que Paris, regorgeant de splendides cafés, restaurants, théâtres, et autres lieux, tandis que le fameux London ne peut être aux yeux du Sage qu'un Carpentras dégingandé, je le répète, et encore peut-être calomniè-je Carpentras.

Lissagaray pas encore de retour. Dès que, porterai lettre.

Merci des bons détails pratiques. J'en profiterai, j'ai écrit à ma femme relativement au rapatriage de mes affaires. Si récalcitrante, agirai autrement.

Bien triste tout de même de toutes ces indélicatesses, grossièretés, perfidies vulgaires, et fractures récidivistes de tiroirs. Plus triste encore de cet abandon de moi par ma femme, en faveur d'un tel beau-père Je dis abandon, puisque je n'ai cessé de l'appeler auprès de moi, et qu'elle ne m'écrit même plus, après avoir été déblatérer follement sur moi et insulter ma mère, à qui elle *n'envoie même pas mon fils !* Dis tout ça aux « ébahis » d'entre nos amis.

Ecris-moi souvent.

Compliments chez toi.

Cordialement

P. V.

Autre lettre, mêmes sujets.

Mon cher Edmond,

D'abord des reproches sur ton absence de lettres, — puis, avant la suite des détails londoniens, — quelques conseils que je te vais demander.

Ayant fui, Loth imprévoyant, la Gomorrhe de la rue Nicolet, sans rien du tout emporter, me voici nudus, pauper, sans livres, tableaux et tous autres objets à moi appartenant, et détenus par l'aimable famille que tu sais, sans que je sache le moyen de leur faire cracher tout cela. Veuille m'induire dans les voies amiables, s'il se peut, ou bien alors légales, de rattraper mon *fade*. Explique-moi ça bien.

Il y a bien l'*enfant* aussi que l'on voudrait m'escamoter, et qu'en attendant on cache à ma mère, qui n'en peut mais ; pour ça, comme c'est un délit atroce, point je ne pense m'est besoin de m'en remettre à autre chose qu'aux justices humaine ou divine. De cette dernière, s'il le faut, je serai le bras provoqué ...

Aux détails londoniens maintenant :

Croquis londoniens. — Je travaille beaucoup. Des journaux français sérieux se fondent ici ; j'intrigue et je crois que j'en serai. Puis, je connais des négociants ; puis, bien qu'en effet peu heureux, par suite des petites sécheresses, et des énormes indélicatesses de certaines gens, me voici tout courageux et les manches retroussées. Bref, comme le prêtre marié de Barbey, je ne suis pas encore si charogne que ça !

Moins triste que sa réputation, Londres : il est vrai qu'il faut être comme moi, au fond très chercheur, pour y trouver quelques distractions ; j'en trouve beaucoup. Mais des cafés propres, nix, nix. Il se faut résigner aux immondes caboulots dits « french coffee houses », ou alors aux boîtes à commis-voyageurs de Leicester Square. N'importe ! C'est très bien cette incroyable ville, noire comme les corbeaux et bruyante comme les canards ; prude comme tous les vices se proposant ; saoûle sempiternellement, en dépit de bills ridicules sur l'ivrognerie ; immense, bien qu'au fond elle ne soit qu'un ramassis de petites villes, cancanières, rivales, laides et plates ; sans monuments aucuns, sauf ses interminables docks (qui suffisent d'ailleurs à ma poétique de plus en plus moderniste). C'est très bien, au fond ! malgré les ridiculités sans nombre que je renonce, à la fin, à t'énumérer.

Ci-joint deux petits poèmes, à la suite de celui que je t'ai envoyé ; je me propose de les faire imprimer avec d'autres congénères, et d'un tout autre genre, sous le titre de *Roman-*

ces sans paroles, ici, dans un mois. Je compte sur toi pour réclames.

Amitiés, et écris-moi plus souvent.

Ton

P. Verlaine.

M'écrire ; *Howland-Street, 34-35 (W) Londres.*

Verlaine avait quitté précipitamment, et comme en cachette, la maison conjugale, ou plutôt beau-paternelle, devenue intenable. Il était parti, comme il l'a écrit à plusieurs reprises, *nudus et pauper*. Il avait donc laissé rue Nicolet, en sus du mobilier commun, un certain nombre d'objets tout à fait personnels, qu'il désirait récupérer. On a de ces attaches avec les choses. Souvenirs du cœur, objets familiers, bibelots qu'on est accoutumé à trouver sous le regard et sous la main, décor intime du home. Vraiment tout cet ensemble d'accessoires, souvent bien inutiles, et qui vous semblent pourtant nécessaires, tous ces bagages de l'existence qu'on s'est faite, ou qu'on a subie, prennent une place considérable dans les séparations. Ils accroissent la souffrance de la rupture et cuisent longtemps après que l'on a subi l'opération. Dans de nombreux procès entre époux en désaccord, dans les disjonctions de couples irrégulièrement liés, les revendications de ces menus biens prennent souvent autant d'importance, dans l'énoncé des griefs réciproques, que des répétitions et des réclamations d'un intérêt pécuniaire beaucoup plus grand.

C'est la privation de ces livres, de ces tableaux, de ces portraits, qui sans cesse sont autour de nous, dans ce qui est notre domicile provisoire ou durable, et qui semblent faire corps avec nous-mêmes, qui rend souvent le voyage pénible et attristant. Sans ces accessoires familiers, on se trouve désorbité, et l'on se préoccupe

d'abréger le séjour en des chambres d'hôtel, où tout vous paraît étranger.

Dans la mélancolie des moroses et sombres « furnished appartments » de Londres, Verlaine évoquait les souvenirs de ses bibelots absents, et me témoignait un violent désir de les retrouver. N'étaient-ce pas les témoins de ce qui avait été son bonheur? Il voulait ramasser les fragments de sa vie brisée.

Mme Verlaine mère me remit la liste des objets personnels réclamés par son fils à la famille Mauté. Je la transmis, avec prière de donner satisfaction à la demande légitime de l'absent. Je crois que la plupart des articles figurant dans la liste suivante furent remis à Mme Verlaine mère, qui, à raison des fréquentes pérégrinations de son fils, et surtout à la suite de son incarcération, dut en assurer la garde. Presque tous ces objets, à la suite de la mort de Mme Verlaine, et de l'expulsion du logis de la Cour de Saint-François, faute de paiement, ont disparu. Bien peu se retrouvaient dans l'appartement, qui fut mortuaire, de Mlle Eugénie Krantz, rue Descartes.

Je crois donc devoir reproduire cet inventaire de choses dispersées; leur désignation fait mieux connaître l'existence du poète, rue Nicolet, avant son départ pour les aventures, pour l'isolement, pour la vie de triste bohême.

On remarquera qu'il n'est nullement fait mention des meubles meublants, de style d'ailleurs fort bourgeois, qui garnissaient l'appartement de la rue du Cardinal-Lemoine, où le jeune ménage habitait en 1870-71.

Inventaire des objets personnels possédés par Paul Verlaine en 1871, apportés par lui, rue Nicolet, 141, chez ses beaux-parents [écrit de la main du poète] :

Un lavis signé A. Verlaine (mon père), représentant le château de Carlsbourg (Ardennes belges), encadré.

Un portrait lithographié de ma mère, encadré.

Un portrait de moi par Henri Cros, encadré.

Un portrait de moi par Régamey, passe-partout.

Une quinzaine de photographies d'amis.

Un portrait de moi (à l'huile) par F. Bazille.

Une quinzaine de photographies de communalistes.

Un paysage par Courbet, encadré.

Un tableau sur bois, signé Monticelli.

Ces deux derniers tableaux ont acquis par la suite une grande valeur. Il est probable qu'ils ont été vendus pour peu de chose. Le Courbet était assez insignifiant, une petite marine, mais le Monticelli, acheté chez un brocanteur de la rue Frochot, alors que le peintre, devenu célèbre, était plus qu'inconnu, méprisé, avait une valeur marchande élevée à la mort de Verlaine. Léon Dierx, qui avait acheté le pareil, ou à peu près, *Femmes s'ébattant sur une herbe ensoleillée*, en a trouvé acquéreur à 3000 francs.

Une sanguine représentant deux femmes entrelacées, mi-corps, encadrée.

Une douzaine de dessins japonais, dont deux dans le petit salon, au rez-de-chaussée.

Un grand dessin japonais collé sur une toile, en façon de bannière (donné à moi par M. Ph. Burty).

Un manuscrit, sous pli cacheté, intitulé *la Chasse spirituelle*, par Arthur Rimbaud.

Une douzaine de lettres du précédent, contenant des vers et des poèmes en prose.

Une vingtaine d'autographes (Victor Hugo, Sainte-Beuve, Laprade, Goncourt, Coppée, etc...).

Une magnifique collection de Voltaire (XVIII[e] siècle, avec gravures) 40 volumes.

Un choix des œuvres de J.-J. Rousseau, volumes.

Œuvres de Racine (4 volumes).

Œuvres de La Fontaine (gros volumes) avec vignettes.

Un beau dictionnaire latin, en deux volumes (édition XVIIIe siècle).

Un dictionnaire vosgien (géographie).

Œuvres de Gongora : — texte espagnol, édition du temps, relié en parchemin.

Les Epaves, par Ch. Baudelaire (pièces supprimées de l'édition des *Fleurs du Mal*, après le procès).

Le Parnasse Contemporain (1866).

Les Amies, par Pablo Maria de Herlagnez [*Les Amies* de P. Verlaine, voir plus haut].

Les poésies de Coppée, Banville (reliures de luxe), Mérat, Valade, etc., avec dédicaces.

Victor Hugo : *L'Homme qui rit, Paris, Les Châtiments.*

Le Parnasse Contemporain, 1869, en livraisons.

La Lanterne, d'Henri Rochefort, édition française, en livraisons.

20 numéros du journal *La Renaissance.*

Prologue d'*Une Révolution* par L. Ménard, en feuilletons cousus.

2 eaux-fortes de Rembrandt : La Mort de la Vierge, — Prédication au Désert, encadrées.

2 eaux-fortes d'Albert Durer : La Melancholia, — Saint-Gérôme.

Ces 4 eaux-fortes ci-dessus sont dans le petit salon, sauf Melancholia qui est dans ma chambre.

4 portraits-charges d'A. Rimbaud, par lui-même.

2 photographies du précédent.

Une reproduction photographique par Carjat du dessin de Daumier représentant le massacre de la rue Transnonnain.

Egalement, un dessin de Gill sur la Commune, avec dédicace.

Plusieurs livres de Vermersch. Les Hommes du jour, deux volumes. Binettes rimées. Le testament du sieur Vermersch. Avec dédicaces.

Madame Putiphar, par Petrus Borel, édition du temps avec eaux-fortes initiales, 2 volumes.

Champavert, par le même, édition de Bruxelles, avec eaux fortes initiales.

Fortunio par Th. Gautier, édition princeps.

Un recueil de pièces XVIIIe siècle, entre autres *Ninette à la Cour*, par Favart, avec une eau-forte initiale.

Deux habits noirs.

Un chapeau rond.

Chaussettes, chemises, etc., habits d'hiver et d'été, cols, cravates, etc...

Dans une lettre postérieure, Verlaine ajoutait à cette liste les objets ci-après :

Ma mère t'a remis la liste des bibelots qu'ils me gardent : ajoutes-y ceci :

Une Vénus de Milo, réduction Colas.

Les Délices du Brabant, 4 volumes, XVIIe siècle, avec une centaine d'eaux-fortes.

Un Sabbat (lithographie) de L. Boulanger.

Et écris-moi à ce sujet avec l'ordre et la marche.

Je déménagerai sans doute bientôt. En attendant nouvelles, écris-moi toujours 34-35 Howland Street W. Fitzroy. Je souligne 34, parce qu'ici les numéros se ressemblent sans se suivre par pairs et par impairs, mais papillonnent scandaleusement au gré du vent.

P. V.

Le procès en séparation, cependant, se poursuivait, et faisait, à Londres, l'objet des préoccupations constantes de l'exilé volontaire. La lettre suivante montre l'état d'âme de Verlaine, à cette mélancolique, et pas encore entièrement désastreuse époque de sa vie

Londres, le 14 novembre 1872.

Mon cher Edmond,

Je t'écris beaucoup, parce que je m'ennuie beaucoup, et qu'il fait bon causer avec une vieille branche comme toi, surtout une vieille branche de salut, en les écœurements que voici.

Et puis, je crois utile de te renseigner sur mes derniers agissements. Rimbaud a récemment écrit à sa mère pour l'avertir de tout ce que l'on disait et faisait contre nous, et je suis à présent en correspondance réglée avec elle. Je lui ai donné ton adresse, celle de ta mère, celle des Mauté, celle de

M. Istace et celle des deux avoués ; tu sais que le mien est Me Perard, rue du Quatre-Septembre. Tu as d'ailleurs reçu mon pouvoir. — Par des retards, d'ailleurs très concevables, vu l'état de la mer, les lettres sont à présent très irrégulièrement expédiées et distribuées ; c'est encore une raison de ma loquacité.

Comment est-ce qu'on procède ? Est-ce que les deux avoués se mettent en rapport ? Cela me semble logique, afin qu'il n'y ait nulle surprise le jour de l'audience. Mais il n'y a pas de logique avec la loi, que tous sont censés connaître. Donc veuille me renseigner et renseiguer ma mère. Renseigne-la aussi sur les reprises permises à l'adversaire, sur le droit, selon moi monstrueux, qu'il pourrait avoir de garder mes livres, mes vêtements et mes correspondances, papiers et souvenirs personnels. Enfin, je t'en supplie, puisque tu m'as offert ton bon concours, fais diligence autant que tes occupations te le permettront, et, quand tu m'écriras, dis-moi tous les propos, cancans.

Vois-tu toujours ma femme ? les Sivry, Carjat, Pelletan ? T'a-t-on fait part des preuves ! ! des aveux ! ! des lettres ! ! ! des projets, des arrière-pensées ? Qu'est-ce que c'est que ces gens qui sont venus chez ma mère,au sujet de Rimbaud, soi-disant ? Et cette invitation à moi adressée par le commissaire de police d'avoir à me présenter devant lui tel jour, alors que le commissaire de police, étant du quartier Nicolet, savait parfaitement, par les démarches faites auprès de lui par les Mauté, lors de mon départ de Paris, que je n'y demeurais plus ? Ma mère t'a-t-elle fait part de la très folle lettre, commençant par « ma chère maman », et signée « Anna » (qui est le nom de la bonne que j'avais, rue Cardinal-Lemoine), laquelle lettre, datée de Liège, pour Bruxelles, est parvenue à mon adresse, à mon hôtel,trois jours après le retour à Paris de ma mère, et un jour après l'apparition, à la poste restante, d'une grosse dame, marquée de petite vérole, très rouge, petite, et vêtue d'une robe couleur sombre, laquelle dame a demandé mon adresse que j'ai immédiatement donnée à l'employé ? T'a-t-elle dit aussi que, quelques jours auparavant,un Monsieur avait fait la même démarche, que, malgré les adresses données, personne ne s'est présenté à mes domiciles, lesquels d'ailleurs n'ont jamais été ignorés de mes beaux-parents ?

La lettre dont je parle était complètement incompréhensible ; seulement, outre le nom d'Anna, déjà caractéristique, il y avait, follement appliqués, les noms d'Emma et de Charles. Il y avait cette expression allemande, que connaissaient ma femme et ma belle-mère : « dormir avec » ; l'écriture était visiblement déguisée, et trop pas assez retournée, pour être naturelle. Enfin, des fautes d'orthographe particulières ne me laissent aucun doute sur la provenance quelconque de cette mystification impudente. De son côté, Mme Rimbaud, elle me l'a écrit, a reçu à plusieurs reprises des lettres anonymes contre son fils. J'attends une nouvelle lettre d'elle pour connaître leur provenance et leurs détails. Il y a, dans toutes ces circonstances, un évident filet dont les mailles doivent être et peuvent être rompues. C'est pourquoi je t'en fais part, afin que tu m'aides de toute ton amicale intuition à épousseter cette toile d'araignée.

Ci-joint trois exemplaires des vers à Bibi, imprimés hier dans *l'Avenir*. C'est bien vieux, déjà, tu dois les connaître [*les Vaincus*], mais c'est enfin d'ici. Il y en a deux pour Valade et Blémont. Si tu vois le premier, vitupère sur son silence, ainsi que le jeune Gavroche [Forain], Cros et Cabaner.

J'attends bien prochainement lettre tienne, et suis toujours tien.

P. Verlaine.

Amitiés chez toi. Félicitations sur ta traduction de Swinburne.

Dans une lettre postérieure d'un mois, Verlaine semble faire effort pour écarter de son esprit le tracas du procès. Il me reproche même de l'en entretenir exclusivement dans mes lettres. Il revient aux « Croquis Londoniens ».

Londres, 26 décembre 1872.

Mon cher ami,

J'ai, contre mon habitude, tardé à te répondre. N'en accuse que toi. Pourquoi ne me parler que de ce vilain procès, aussi ? J'admets tes préoccupations à mon égard, pour son

issue, mais j'ai, je crois, les miennes qui ne m'empêchent pas, quand je t'écris, de couper le vin pur des affaires avec cette eau, qu'on pourrait dénommer « légère », en antithèse de celle de Lourdes, et qui est le cancan, le potin, j'entends le potin innocent, le cancan *solus*, *pauper*, *nudus*, et non la preuve... en séparation. Mais il est dit que, de cette lettre, je balaierai toute allusion à cette stupide affaire.

Croquis londoniens : hum ! hum ! *nulla dies sine...*

Cueilli sur le carreau immonde d'une fenêtre à guillotine d'une chambre, voisine de la mienne, et écrit, avec le doigt du locataire, parmi la crasse, ceci : « *Very dirty* » ! [Très sale !] C'est anglais, n'est-ce pas ? Mais quoi ? ça y est depuis trois mois. N'est-ce pas chez Nicolet que je loge ? J'entends l'honnête Nicolet, celui à la corde. Rien de la rue Mauté, où je logeais, — hélas !

Les grenadiers, splendides hommes en rouge, frisés et pommadés, donnent le bras, moyennant six pence, le dimanche, aux dames. Mais c'est autre chose pour les « Horse guards », cuirassés, bottés, casqués à tresses blanches, un shilling ! dame ! Ceci m'est affirmé par un Anglais, nommé Méjamel, ami de Régamey...

Les nègres des cafés-concerts sont épatants; le climat aussi, qui est, au moins cet hiver, d'une douceur d'ange. Rien du quartier « Angels », oh ! la ! la ! Il fait un soleil de mai, aujourd'hui.

Christmas hier ! Un dimanche plus pire, aujourd'hui, presque aussi bondieusard ! Pourtant l'oie, the Goose, est exquise. M'en être bondé, ces jours-ci, chez insulaires, *with apple sauce.*

Bien triste, pourtant. Tout seul. Rimbaud (que tu ne connais pas, et que je suis le seul à connaître) n'est plus là. Vide affreux. Le reste m'est égal, c'est des canailles. C. Q. F. D., et ce qui le sera, démontré, mais chut ! zut !

Je sais à peu près l'anglais, mais comme c'est drôle !

Spleen ne signifie que *rate* en anglais.

Bitter — bière amère (le bitter, apéritif, est inconnu).

Pale Ale n'a pas lieu.

Beef Steack n'existe pas.

All right ! ne veut pas dire : tout droit, mais : c'est bien !

If you please, absurde. On dit : *Please !*

Price? Non ! On dit : *How much ?*

Chop veut dire : côtelette de mouton.

Water Closet est une épouvantable indécence ; on dit (aux garçons) : Deuble-you si, W.-C.

Inn, pris comme cabaret, bonne blague ; on dit : public-house, et « the public can », c'est le mastroquet.

Stop n'existe que sur les bateaux ; aux cochers, on dit : much obliged !

A propos, il paraît que ma femme se rigole chez « eux » tous les mercredis. Cependant ma mère a été en grand danger : érysipèle, et mon fils continue d'être le petit captif des Mauté.

J'exclus toute chose d'affaire en cette lettre-ci. Je t'en écrirai prochainement.

Vois-tu les Sivry ? Entends-tu des potins ?

Amitiés chez toi.

Ton bien dévoué, à qui tu vas répondre, n'est-ce pas?

P. Verlaine.

La lettre suivante est d'un ton rasséréné : Verlaine écrit en homme qui s'est raisonné et a fini par prendre son parti. On remarquera qu'il envisage l'éventualité d'un nouveau ménage, d'un recommencement d'existence à deux, projet qu'il ne devait mettre à exécution qu'aux approches de sa mort.

Mon cher Edmond,

Tout d'abord mes félicitations à propos de la naissance d'une petite fille. Fassent les Dieux qu'elle ait un plus heureux sort que mon pauvre petit volé ! Amen !

Ma vie ici va changer. Rimbaud doit repartir cette semaine pour Charleville, et ma mère va venir ici. Sa présence auprès de moi, outre qu'elle me fera un immense plaisir, me sera très utile au point de vue de la « respectability ». Il est probable que nous louerons une petite maison dans les quartiers bon marché, qui sont très nombreux ici, de même que la vie est cent fois moins chère qu'à Paris, le climat cent fois plus sain, et l'occupation infiniment plus facile à trouver.

Alors ma vie redeviendra heureuse, et, ayant tout à fait ou-

blié ces vilaines gens, je me referai une tranquillité, et qui sait ? peut-être un ménage. Dame ! on m'autorise à toute revanche.

Je ne vois pas, après avoir tant souffert, tant supplié, tant pardonné, alors qu'on m'attaque monstrueusement, qu'on offense ma sainte mère, et qu'on la blesse dans toutes ses affections, avec toutes les ingratitudes, je ne vois pas pourquoi je renoncerais aux joies d'un ménage honnête, bien que M. le maire de Montmartre n'y ait pas passé. Il y a seulement trois mois, je n'eusse pas parlé ainsi, mais depuis, tant d'offenses m'ont désabusé, tant de masques ont été jetés, tant de perfidie s'est cyniquement dévoilée, qu'en vérité je crains que tout ne soit bien fini, et qu'il ne me reste plus, sauf un quasi miracle, que je n'invoque même plus, dégoûté que je suis de croire encore, qu'à prendre mon parti en brave et honnête homme bafoué, mais qui saura un jour mesurer sa douleur à son définitif mépris.

Me voici, diras-tu, bien enfoncé maintenant dans l'Anglicisme, pour avoir commencé par dégobiller sur ce pays-ci tant de griefs (légitimes en partie). — Mon Dieu ! voici. Je te parlais, je crois, dans une de mes dernières lettres, de ma recherche de ce qu'il pouvait y avoir de bien ici. Je crois avoir trouvé : c'est quelque chose de très doux, d'enfantin presque, de très jeune, de très candide, avec des brutalités et des gaietés amusantes et charmantes. Pour trouver cela, il faut percer bien des puits artésiens, surmonter bien des préjugés, bien des habitudes ; — évidemment, ces gens-ci ne nous valent pas ; ils sont moins *bons* que nous, en ce sens qu'ils sont trop chauvins, et d'une désespérante spécialité d'âme, de cœur et d'esprit. Mais leur spécialité est exquise, et même, il y a, dans cette espèce d'égoïsme, une très grande candeur, je le répète. Leurs ridicules n'ont rien d'odieux. La famille, qui est stupide en France, parce qu'elle est faible, est ici tellement organisée que les plus bohêmes s'y laisseraient prendre. — Ces observations résultent de tout ce qu'il m'a été donné d'entendre dire, et même chanter, dans les cafés-concerts, mine admirable, en tous pays, d'information sur le vif, n'est-ce pas ? et aussi de tout ce que j'ai appris chez les quelques gens que je connais ici. Il va sans dire que c'est sous toutes réserves, et sauf plus amples études, qui pourraient modifier mon dire, que je te griffonne ce petit morceau édifiant.

Rien de neuf ici, si ce n'est la présence, entre autres tableaux français (Manet, Monet, Harpignies, Renoir, etc.), du *Coin de Table* de Fantin. Nous sortons de nous revoir. Ça été acheté 400 livres (10.000 francs) par un richard de Manchester. Fantin for ever ! Il y a aussi une dizaine de tableaux de fleurs vendus proportionnellement aussi bien.

Je vais porter chez l'imprimeur les *Romances sans paroles*, 4 parties :

Romances sans paroles. — Paysages belges. — Nuit falote (XVIIIe siècle populaire). — Birds in the night.

Avec ceci pour épigraphe :

« En robe grise et verte avec des ruches,
Un jour de juin que j'étais soucieux,
Elle apparut souriante à mes yeux,
Qui l'admiraient sans redouter d'embûches. »

400 vers à peu près en tout, tu auras ça dès paru, c'est-à-dire en janvier 1873.

Envoie-moi donc ta nouvelle adresse, je l'ai perdue. Et des vers, si tu en fais encore, homme occupé.

Ton vieux fidèle,
P. VERLAINE.

Rimbaud, cependant, avait quitté son ami. L'aventureux garçon, déjà pratique et fort égoïste, estimait n'avoir plus rien à faire en Angleterre. Il avait mis à profit son séjour à Londres, aux frais de Verlaine. Il avait fréquenté le British Museum, autant que les tavernes, s'était initié aux mœurs britanniques, avait appris l'anglais, acquis de plus de l'expérience, et fait comme un apprentissage de sa future carrière d'explorateur, de commerçant, d'homme d'affaires. Ce séjour à Londres lui fut fort utile. C'est là qu'il se mua en homme pratique, qu'il devint apte aux choses de commerce.

Verlaine, séparé de celui qu'on considérait comme son inséparable, fut saisi par l'ennui, dans son isolement londonien. Il cessa de m'adresser ses croquis humoristiques. Il souffrait d'une double nostalgie. L'éloigne-

ment de Rimbaud le laissait tout entier à ses pensées, le livrait à l'ennui, et le souvenir de sa femme, les soucis du procès en cours. lui rendirent plus intolérables la solitude et l'exil. Il tomba malade et pensa mourir. Il télégraphia à sa mère, à sa femme et à Rimbaud, les suppliant de venir. Il me fit part, seulement quelques jours après, de sa maladie et de son désarroi, n'ayant pas eu, dit-il, ma nouvelle adresse, qu'il me réclamait dans sa dernière lettre.

Londres, samedi.

Mon cher ami,

Si je ne t'ai pas écrit, c'est par l'unique raison que j'ignorais ta nouvelle adresse, sans quoi tu eusses reçu, voilà huit jours, en même temps que les deux ou trois que je considère comme mes amis *sérieux*, une espèce de lettre de faire-part, où je leur faisais mes adieux.

En même temps, je télégraphiais à ma femme de venir vite, car je me sentais positivement crever. Ma mère seule vint, et c'est d'elle que je tiens ton adresse nouvelle.

Deux jours après, Rimbaud, parti d'ici depuis plus d'un mois, arrivait, et ses bons soins, joints à ceux de ma mère et de ma cousine, ont réussi à me sauver cette fois, non certes d'une claquaison prochaine, mais d'une crise qui eût été mortelle dans la solitude.

Je te supplie de m'écrire. J'ai bien besoin de témoignages amicaux. Dis-moi où en est le référé ?

Je m'occupe de mon petit volume, seulement j'aurais besoin d'un *type*. Veuille donc m'acheter un exemplaire des *Fêtes Galantes*, et me l'envoyer vite. Je te rembourserai immédiatement.

L'heure me presse, et d'ailleurs ma faiblesse est extrême.

Je te serre la main.

P. V., toujours à *Howland Street*,
34-35, W.

Inquiet sur l'état physique et moral de mon ami, je m'empressai de lui écrire. Il me rassura en ces termes,

où l'amertume domine, mais qui cependant indiquaient plus de calme et une reprise d'énergie :

Mon cher ami,

Merci bien de ta cordiale lettre. Mon mieux continue, bien que ma santé soit toujours très précaire, au point que je crains — dirai-je que je crains ou que j'espère ? — ne vivre plus bien ongtemps.

D'ailleurs, on m'a cassé ma vie par mille cochonneries perfides et grossières, et sans être positivement une sensitive, tout ça m'a tué par degré. Aussi ai-je, à présent qu'on m'a bien abreuvé, que j'ai tout tenté pour guérir ma malheureuse femme de sa folie, — sinon la sérénité, du moins la résignation d'un juste. Je ferai donc le procès puisqu'on m'y accule, je poursuivrai l'action en référé (occupe-t'en dès que tu pourras) — et, en attendant, je travaillerai mordicus ! Je n'attends que *les Fêtes Galantes* pour livrer mon petit bouquin à l'impression. Veuille me les envoyer au plus vite.

Quel que soit mon désir d'apprendre l'anglais, et bien que Paris me répugne immensément, je suivrais ton conseil d'y retourner, si je n'avais la certitude que j'y courrais les plus grands risques. Outre les « attentions » officieuses des gens de la rue Nicolet, j'ai les *preuves* qu'on poursuit, de par l'autorité militaire, tout ce qu'a épargné la justice civile. Je les tiens, ces preuves, d'un employé (ancien) de mairie, qui n'a échappé que par sa fuite, ici, à un mandat d'amener *contre tous ceux qui sont restés.*

De plus, et ceci pour ta gouverne, il se pourrait très bien que les troubades revinssent sur les jugements civils. La mort du grand homme [Thiers] crie vengeance, et les Gaveaux restant [le commandant Gaveau, qui requit devant les conseils de guerre] tiennent à honorer ses mânes en tapant sur le tas encore pas emprisonné des communards. Ceci est également très sérieux, et je te colle ce renseignement à titre de remerciement de tes conseils, qui sont excellents d'ailleurs, et que je me propose de suivre dès que prudence m'y autorisera.

Ecris-moi toujours à la même adresse, et crois-moi bien

Ton dévoué vieux

P. V.

— A propos, — pourquoi diable, au *Rappel*, écrit-on tou-

jours Chiselhurst ? C'est bien positivement Chislehurst, ainsi que l'écrivent d'ailleurs tous autres journaux.

Amitiés, ma mère se joint à moi.

Mme Verlaine mère, qui était venue voir son fils malade à Londres, allait repartir. Elle l'engageait fortement à revenir en France. Elle le rassurait, — d'après mes avis, et celui d'amis consultés, — sur les dangers d'une poursuite politique, et elle lui donnait à entendre qu'une réconciliation avec la famille Mauté était possible.

Verlaine hésitait. Le départ de sa mère, qui allait le laisser de nouveau isolé dans la bruyante solitude londonienne, car Rimbaud était retourné à Charleville, l'engageait à rentrer en France.

Il m'écrivit à ce sujet, au commencement de 1873, me faisant part de certaines appréhensions à l'égard de l'accueil qu'il trouverait à Paris :

Mon cher ami,

Je profite du retour de ma mère à Paris, pour te faire parvenir ces mots.

Voudras-tu, quand tu me répondras, me renseigner sur ces divers points :

J'ai l'intention de bientôt retourner à Paris, afin de terminer moi-même toutes ces affaires. Je compte sur ton concours en cette besogne, d'autant que tu connais ma prodigieuse inexpérience. Seulement, je voudrais connaître les êtres, je veux dire, et tu vas me comprendre, savoir un peu qui est, ou fut, pour ou contre moi, parmi les camarades, afin d'éviter tout impair, et de savoir à qui je dois tendre la pince.

Ecris-moi donc bien en détails là-dessus. Dis-moi encore s'il n'y a pas moyen d'accélérer les choses, ça finit par être ridicule, d'autant plus que ma défense est si simple. La négation pure et simple de tout, le défi de fournir une preuve ou un témoin, enfin cette suprême chose : il m'est impossible de rester chez les Mauté, et ma femme a préféré tuer son ménage que de me céder sur ce point.

Ecris-moi encore cela. Et réponds-moi vite. Envoie-moi donc *les Fêtes Galantes*.

Je t'en écrirai plus long bientôt.

P. V.

Il devait quitter Londres prochainement, départ motivé sans doute par son état de santé et le besoin de changer d'air, mais, au fond, il espérait qu'en Belgique sa femme consentirait à une entrevue, et que, dans ce milieu nouveau, où elle se trouverait avec lui, loin de l'influence de sa famille, et des souvenirs de la rue Nicolet, la désunion cesserait. Les pièces du procès en cours étant anéanties par suite de cette réconciliation, la vie commune pourrait reprendre. C'était une illusion, assurément, mais elle décida Verlaine à s'éloigner de l'Angleterre, au commencement du printemps de 1873, pour se rendre à Jehonville, dans le Luxembourg belge, chez une tante paternelle, Mme veuve Evrard.

X

SÉJOURS DANS LE LUXEMBOURG. — TENTATIVES DE RÉCONCILIATION. — VOLUMES EN PRÉPARATION

(Avril-Juin 1873)

Après sa courte maladie, et Rimbaud étant retourné à Charleville, Mme Verlaine mère engagea son fils à se déplacer, pour se soigner, pour se distraire. Il pouvait achever sa convalescence chez sa tante paternelle, Mme veuve Evrard, auprès de Bouillon, dans le Luxembourg belge. Elle lui promit d'aller le retrouver en revenant d'Arras, où des affaires l'appelaient dans sa famille.

Verlaine se rendit donc à Jehonville, entre Sedan et Bouillon, chez la tante Evrard. Il revécut là cette calme et plantureuse vie champêtre du nord, qu'il aimait, et dont il était depuis longtemps privé.

Il a décrit, dans ses *Croquis de Belgique*, publiés par la *Revue Encyclopédique*, en mai 1895, le pays de Bouillon, dont le paysage le charmait. Il en a célébré « le vert de toutes nuances, en entonnoir, avec un horizon comme céleste de sapins, de chênes, de hêtres, de frênes et de tous arbres de ces contrées, sur les pentes proches de la toute petite ville, une galopade de jardins paradoxalement poussés et cultivés ». Et il a vanté les truites de la Semoy, « rivière noire sur un lit de cailloux

bavards », les qualifiant de « divines » et de « cléricales », parce que savourées en compagnie du curé de l'endroit. Les promenades en ce pays pittoresque, les émanations forestières salubres, la quiétude ambiante, les bons repas et la compagnie aimable et franche de parents, de voisins, dont beaucoup avaient connu le capitaine Verlaine, lui rappelant les bonnes journées de vacances passées dans les mêmes parages, du temps où vivait, à Paliseul, la bonne tante Grandjean, rétablirent physiquement et moralement sa santé. Ce furent là encore pour lui quelques beaux jours, les derniers : le rayon de soleil trompeur avant la tempête.

Il m'informa ainsi de son nouveau séjour :

A Jéhonville (par *Sedan, Bouillon, Paliseul*), *Luxembourg Belge.*

Mardi, 15 avril 1873.

Mon cher ami,

Je ne sais si tu es au courant de mon départ de Londres, mais qu'il te suffise de savoir que cette absence de la grande ville n'est que provisoire, car il ne m'est que trop prouvé que Paris, d'ici à longtemps, et Paris et la France, me sont dangereux.

Un essai de voyage par Newhaven et Dieppe m'a surabondamment prouvé cette triste vérité, et je n'ai dû qu'à un hasard providentiel, oserai-je dire, à une conversation en anglais de cuisine, entendue sur le bateau, une heure avant le départ, ladite conversation tenue par des hommes à redingues et à moustaches noires, de ne point gémir actuellement, dedans la belle France, dessus la paille, non moins humide que préventive, des cachots de la République que nous avons. Et pourquoi, grand Dieurje !

Or donc, Paris m'étant sinistre, je ne vois que Londres où faire mes orges, et j'étudie même ici l'anglais à tour de bras, ce qui m'est d'ailleurs une puissante diversion à tous ennuis conjugaux et aultres.

Mon ami, je vais te parler sérieusement. Tu m'as, dans tes lettres, trop rares, témoigné trop de véritable intérêt pour que je ne vienne pas aujourd'hui te supplier de m'en donner de nouvelles et solides preuves. Les commissions dont je veux te charger sont d'ailleurs excessivement simples ; elles consisteront à répondre au plus vite, et le moins succinctement possible, aux questions suivantes :

1o Il est impossible que tu ne saches pas, par des dénonciations et des indiscrétions, où est ma femme. Le jeune Barrère [M. Camille Barrère, notre ambassadeur actuel à Rome], retour de Paris, me disait dernièrement tenir de toi : « qu'elle n'était pas loin d'une réconciliation ». Mais j'ai pensé que c'était là parole délicate et discrète de toi, pour prévenir et clore toute conversation à ce sujet.

D'autre part, permets que je garde sur les noms une discrétion promise : on m'a fait dire qu'il n'était que temps que je revienne, qu'il n'était que *grand temps*, sans plus d'explications. Et c'est sur ce dernier avis que j'ai risqué ce voyage de Paris, si mal à propos empêché.

Une lettre de ma femme, reçue à Namur, où, par parenthèse, j'ai cru mourir encore une fois, de je ne sais quelle attaque cérébrale (n'en parle pas surtout à ma mère !) me signifiait de n'avoir plus à l'obséder de lettres.

Il faut te dire que je n'ai cessé de lui représenter tout l'odieux, tout le ridicule, toute l'inutilité d'un procès, qu'il me semble impossible de ne pas gagner, tout cela dans les termes les plus raisonnables et les plus touchants.

Il est hors de doute qu'un pareil revirement dans cette tête de 19 ans, car avant l'aventure de Bruxelles, dont je t'ai parlé, ce n'était, dans ses lettres au moins, après mon départ, bien entendu, que protestations affectueuses et appels sans fin, auxquels je n'ai jamais opposé, de mon côté, qu'appels aussi, redoutant déjà ce qui arrive, et protestations non moins affectueuses, il est hors de doute, dis-je, que ce revirement, qui a été jusqu'à brusquement abandonner ma mère, très malade de tout cela, à propos d'une pension alimentaire jugée trop élevée par moi, c'est uniquement une chose de famille, ou même un entêtement qui supposerait trop de sottise. Dieu me préserve d'émettre un soupçon ! Mais malheureusement je connais la maison, les idées « novatrices », le milieu « artisse »,

les atmosphères de « préjugés vaincus » où se meut cette étrange abandonnée. D'autres pourraient, à ma place, épier, en quelque sorte avec joie, l'instant de la « crise » inévitable, et s'en faire une arme. Mais je ne suis pas de ceux-là, parce qu'avec ma tête folle, et mes allures de hanneton, j'ai le fonds grave, et étais né, par le fait, « indeed », pour un bonheur calme et pour l'affection paisible.

C'est non la triste curiosité, mais uniquement parce qu'il faut que je me rende compte de tout (je saurai pardonner, à la rigueur), que je te demande, confidentiellement, ce que tu dois savoir, induire, ce que tu peux conseiller. J'ai maintenant tout mon calme, et je saurais tout apprendre de sang-froid, comme aussi profiter des avis donnés par mon vieux camarade, en qui j'ai toute ma confiance. Ceci est trop grave, n'est-ce pas? pour que j'aie besoin de te recommander toute discrétion.

2o J'aimerais aussi à connaître l'opinion actuelle.

3o Tu dois comprendre que j'attache beaucoup d'importance à la publication du volume [*Romances sans paroles*] avant le procès, car après, ça aurait l'air de vouloir exploiter le retentissement-réclame que ça fera.

Donc, pourrai-je, chez Lachaud, par exemple, ou Dentu, peu m'importe ! — j'ai trop d'ennemis, pourquoi, grands dieux ! chez Lemerre, pour y songer, — faire imprimer vite, très modestement, et avec quelque délai, ou sans, s'il le faut, 468 vers purement littéraires? Surtout, auras-tu assez de loisir (je ne mets pas en doute ta bonne volonté) pour t'occuper un peu de cela et pour m'envoyer les épreuves? Qui à ta place? Blémont? Mais je le crois aussi bien occupé, enfin réponds-moi !

A toi
P. V.

Cette lettre indiquait une préoccupation toute spéciale. Mon ami me demandait des renseignements « particuliers », comme s'expriment les rédacteurs de circulaires émanant de ces agences Tricoche et Cacolet, qui se chargent des surveillances conjugales.

Je m'empressai de répondre que je n'avais rien appris

de fâcheux sur la conduite de sa femme. Je me serais bien gardé de lui rapporter de désobligeants récits ou de lui faire part d'une situation scandaleuse, si elle avait existé. Il eût été assez tôt renseigné par ailleurs, et il était inutile de le surexciter et de l'accabler. Mais en réalité, il n'y avait rien à dissimuler, et je n'aurais rien pu lui révéler. Mme Mathilde Verlaine vivait dans sa famille. Si elle n'avait rien à redouter d'une investigation intime, par contre, elle ne paraissait nullement animée d'intentions conciliatrices, et ne semblait aucunement désirer le retour de son mari. Elle paraissait satisfaite de la situation qui lui était faite, et comme heureuse d'une délivrance attendue.

D'où cette nouvelle lettre, plutôt apaisée, et presque confiante dans une solution favorable. On remarquera, conséquence de la tranquillité d'esprit relative que la certitude de la conduite régulière de sa femme lui donnait, l'abondance des projets littéraires dont il me faisait part, en même temps que la hâte témoignée au sujet de la publication des *Romances sans paroles*.

Il se trouvait dans l'indécision sur la conduite à tenir vis-à-vis de sa femme. Il espérait toujours secrètement un raccommodement. Sa mère le lui avait presque garanti. L'éloignement de Rimbaud contribuait à cette détente.

Mme Verlaine et ses conseils, cependant, ne désarmaient nullement. J'engageai Verlaine à charger un homme d'affaires de ses intérêts, de la surveillance de la procédure, des démarches et entrevues avec les avoués et les avocats. Je ne pensais pas qu'il dût abandonner toute défense, et il m'était impossible de m'en occuper assidûment. J'étais sur le point de quitter Paris, pour aller diriger, à Sens, un journal, traqué à Paris,

puis supprimé par un coup de sabre du général Ladmirault, en vertu de l'état de siège, et que nous faisions revivre [Valentin Simond en était le directeur] sur le territoire sénonais, l'Yonne étant en dehors de la zone soumise à la juridiction militaire, et à proximité de Paris.

Mon séjour forcé à Sens, et l'installation d'une imprimerie pour la publication quotidienne du journal *le Suffrage universel*, se rapportent directement à l'histoire des œuvres de Verlaine. C'est à Sens, en effet, que je pus imprimer et éditer *les Romances sans paroles*.

Verlaine me répondit du Luxembourg :

Jehonville, par Bouillon, 6 mai 1873.

Mon cher ami,

Je reçois une lettre de M.B..., m'offrant ses services comme avocat. Recommandé par toi, il est accepté. Tu peux le lui dire.

Mais, avant que d'entrer en relations avec lui, je désirerais savoir de toi, — ainsi que je te le marquais déjà dans une lettre déjà vieille, restée sans réponse, — fût-ce approximativement, par on-dit, et Paris et notre monde en particulier sont, j'espère, le pays des on-dit, où en est ma femme ?

Je suis, en ce moment, après un mémoire, extrêmement détaillé, mais qui serait sans effet, si je restais ignorant de ce qui concerne ma femme, comme il me serait douloureux, si je devais conserver quelque espoir,quel qu'il soit. Je t'en conjure, écris-moi vite, fût-ce en deux lignes, ce que tu sais et ce que tu penses. C'est plus qu'un service, cela ! C'est pourquoi je te prie de ne mettre aucun retard en ta réponse. Dès celle-ci reçue, selon ce que je saurai, j'écrirai à M.B... Quant au référé, je pense qu'il a toutes pièces en main.

Quand tu verras Blémont, dis-lui que voilà un mois que je n'ai reçu *la Renaissance,* malgré trois réclamations.

Ton vieux,

P. Verlaine.

L'espérance d'une réconciliation chantait toujours aux

oreilles de Verlaine, parmi le calme champêtre, et tandis qu'il jetait sa ligne dans le courant rapide et froid de la Semoy, abritant des truites en ses fosses profondes, il sondait la situation et se préoccupait des agissements de sa femme. Il est évident qu'il souhaitait pardon, oubli, réunion. Aussi, l'idée qu'elle avait pu lui donner un remplaçant le hantait et le tourmentait. Il ardait de savoir à quoi s'en tenir, dût la vérité l'incendier, le carboniser. Comme tous les jaloux, il prétendait désirer connaître seulement la vérité et savoir « à quoi s'en tenir ». La révélation d'une infidélité de celle qu'il considérait toujours comme sa femme, comme sa moitié légale, l'eût désespéré. Il s'ouvrit à moi de ce désir, dans la lettre qu'on va lire. On remarquera que le mari, l'amoureux, sait aussi faire place aux préoccupations de l'homme de lettres, et qu'il interrompt, pour me parler de la publication des *Romances sans paroles*, la narration de ses soucis conjugaux.

Jéhonville, vendredi 16 mai 1873.

Mon cher Edmond,

J'ai reçu hier ta lettre du 12, la poste a de ces facéties-là surtout dans cette indolente Belchique !

Je suis heureux de ce que tu me dis relativement au manque de bruits, symptôme évident d'une tenue encore convenable.

Quant à présent, ce que je veux c'est bien simple ; écoute :

Après plus de six mois de séparation de fait, sans qu'il y en eût de ma part la moindre volonté, au contraire, après un jugement qui momentanément, mais indéfiniment, m'ôte tout pouvoir sur ma femme et mon fils, enfin, après tous les bruits répandus par le monde, et sur papier timbré, je crois qu'une séparation amiable, outre qu'elle n'empêcherait pas mes adversaires de revenir, si cela leur plaît, aux procédés judiciaires, ça pourrait alors s'appeler du chantage, me semble une demi-mesure qui ressemblerait, de ma part, à un aveu tacite. En un mot c'est impossible.

Ce qu'il me faut, c'est, je ne dis pas une réconciliation — moi, je n'ai jamais été « fâché », — c'est un retour immédiat de ma femme à moi. Je lui ai tout récemment écrit dans ce sens, la prévenant que cette fois serait la dernière. J'attends sa réponse, et il est clair que si, d'ici à très peu de temps, elle ne me donne pas satisfaction, force me sera d'agir, car il serait trop bête de me brûler le sang et la vie dans une attente sous l'orme, aussi prolongée que cruelle.

J'ai tout dit, tout fait. Je suis venu ici, quittant Londres, et des espoirs d'y vivre bien, pour Elle. J'ai prié, raisonné, invoquant le bon sens, le cœur, jusqu'à l'amour maternel. On m'a répondu que « j'avais peur du procès, que c'était pour cela que je disais des choses affectueuses, qu'Elle n'avait pas peur du procès, parce qu'Elle le savait imperdable ».

Or, tu sais à propos de quoi cette seconde requête : exigence éconduite d'une pension amiable de 1200 fr., absolument comme tu sais que le motif de la première requête est le refus par moi d'une autorisation de résider un temps indéfini dans un Midi problématique.

Si donc tu vois madame Bertaux [Mme Léon Bertaux statuaire], — va même la voir si tu peux, — et dis-lui, si elle doit voir ma femme, si elle le juge à propos, de faire ressortir aux yeux de cette égarée, toute la folie, toute l'impudeur et toute l'insouciance de l'avenir de son fils, et tout le malheur pour elle, pour moi, pour cet enfant, qu'impliquerait et que déterminerait la poursuite d'un acte aussi révoltant que ce sale et grotesque procès.

Madame Bertaux peut ajouter que, si l'on me désespère jusque-là, je suis déterminé à me défendre à outrance, et que moi aussi je crois le procès imperdable, et que néanmoins il me fait peur, parce que je sais que c'est le bonheur à nous deux qui va céder la place à toutes sortes de remords pour elle et de regrets pour moi. Voilà !

Toutefois, si tu vois mieux à faire, dis-le.

Ma santé est toute détraquée. Ah ! si j'avais seulement du bonheur du côté sentiment, comme mon côté tête irait bien.

Je fourmille d'idées de nouvelles, de vers, de projets vraiment beaux. J'ai fait un drame en prose, je te l'ai dit, *Madame Aubin*.— Un cocu sublime, pas à la manière de *Jacques*. Le mien est un moderne, extrêmement malin, et qui rendra

des points à tous les aigrefins de Dumafisse. Je complète un opéra-bouffe, XVIII[e] siècle, commencé il y a deux ou trois ans avec Sivry. Ceci serait avec de la musique à faire, pour l'Alcazar de Bruxelles, d'où sont parties *les Cent Vierges* et *la Fille de Madame Angot*. — Puis, un roman en prose, aussi sadique que possible, et très sèchement écrit; une série de sonnets, dont *les Amies* (si tu peux les recopier, envoie-les-moi) font partie, et dont je t'envoie le prologue, entortillé, mais assez explicatif de l'œuvre, je crois. — La préface aux *Vaincus*, où je tombe tous les vers, y compris les miens, et où j'explique des idées que j'ai, que je crois bonnes. Je t'enverrai ça un jour, et tu verras que c'est bien. Voilà, je pense, quelque besogne.

Je caresse l'idée de faire, dès que ma tête sera bien reconquise, un livre de poèmes, dans le sens suivi du mot, poèmes didactiques, si tu veux, dont l'Homme sera complètement banni. Des paysages, des choses, malice des choses (si tu pouvais avoir le livre ainsi intitulé, par Arthur de Gravillon, envoie), bonté des choses, etc.

Voici quelques titres : *la Vie du Grenier*. — *Sous l'eau*. — *L'Ile*.

Chaque poème sera de 300 ou 400 vers. Les vers seront d'après un système auquel je vais arriver. Ce sera très-musical, sans puérilités à la Poe, quel naïf que ce malin! Je t'en causerai un autre jour, car je l'ai tout lu en engliche! Ce sera aussi pittoresque que possible. *La Vie du Grenier*, du Rembrandt. — *Sous l'eau*, une vraie chanson d'ondine. — *L'Ile*, un grand tableau de fleurs, — etc. Ne ris pas avant de connaître mon système. C'est peut-être une idée chouette que j'ai là.

Tu recevras, mardi ou mercredi, le manuscrit [des *Romances sans paroles*]. Avant de m'en accuser réception, cause un peu à Lechevalier des prix, etc., etc. Je pourrais lui écrire. Qu'en dis-tu ?

Je voudrais que ça fût du format de *la Bonne Chanson* (Ah ! zut !) Si ça pouvait paraître vite, quelle veine ! Enfin je te confie cette enfant, rends-la « heureuse » !

Amitiés aux amis. Dis-moi si Paul Foucher écrit à *l'Opinion nationale* ? — L'adresse de madame Bertaux. — Parle-

moi un peu des choses de Paris... A très bientôt une autre lettre et le manusse.

Je te serre les pinces bien cordialement.

P. V.

Les Romances sans paroles, que Verlaine n'avait pu faire éditer à Londres, comme il l'avait annoncé dans une de ses lettres, ne trouvèrent pas d'éditeur à Paris. Lechevalier, à qui je m'étais adressé, selon l'intention de Verlaine, refusa. D'autres éditeurs sollicités firent même réponse négative. Je gardai le manuscrit, — *Gustave*, comme le dénommait l'auteur dans ses lettres, — attendant une occasion. Le moment était d'ailleurs peu propice. On était en plein coup d'Etat parlementaire. M. Thiers avait été renversé, et, à Versailles, la royauté avait failli sortir, pour un instant, de son tombeau.

Les affaires conjugales du poète n'allaient guère mieux. Les projets de réconciliation s'étaient évanouis. Le papier timbré voltigeait. Un jugement du tribunal civil prononçant la séparation de corps, car le divorce n'existait pas encore, était attendu. Arthur Rimbaud, rappelé par Verlaine, était revenu le joindre à Bouillon. Ce retour fut fêté par une griserie sérieuse. Verlaine et son compagnon déambulèrent quelque temps dans les Ardennes, puis, derechef assortis, s'embarquèrent pour l'Angleterre, que tous deux désiraient revoir.

La lettre suivante, où il n'est pas question de Rimbaud, d'ailleurs, annonçait ce retour à Londres, et me recommandait encore *les Romances sans paroles*.

Jéhonville, le 19 mai 1873.

Tu recevras, en même temps que cette lettre, le fameux manusse. Dès que tu pourras, occupe-t'en. Ne le montre guère

aux camarades et mande-moi les intentions de ce Chevalier-là, ou de cette Claye, selon qu'il faille procéder par induc ou déduc. Les miennes sont *solvabilité, honnêteté scrupuleuse,* et *désir de publicité.* Je lui demande modération dans le prix, — *crédit*, s'il se peut, — ou vite ses prix, qui seront, s'il le faut, payés sur-le-champ. — Je préférerais du crédit, moyennant billets, — et compte à demi, s'il se peut. Si pourtant tu rêvais une combinaison mieux, dis.

C'est très en ordre, très revu. Les épreuves, après examen, tu me les enverrais, et moi, je te les renverrais un jour après. Je voudrais bien que ça fût vite fait. Quoi! 400 et quelque vers ; c'est l'affaire de 15 jours.

Je tiens beaucoup à la dédicace à Rimbaud, d'abord comme protestation, puis, parce que ces vers ont été faits, lui étant là, et m'ayant poussé beaucoup à les faire : surtout comme témoignage de reconnaissance pour le dévouement et l'affection qu'il m'a témoignés toujours, et particulièrement quand j'ai failli mourir. Ce procès ne doit pas me faire ingrat. Tu as compris ? D'ailleurs écris-m'en, si tu vois des objections, autres qu'un respect humain qui serait maladroit et coupable,

Je compte retourner à Londres dans huit jours. Dès arrivé, tu auras mon adresse.

Je te quitte, il se fait tard. Soigne bien *Gustave* (c'est le nom à mon livre). Amitiés chez toi. Si tu avais à m'écrire pressé, fais-le à Jéhonville. En cas de départ, ça me parviendra toujours là-bas. Si tu pouvais m'accuser réception du manusse, tu serais gentil de le faire poste par poste.

Mille poignées de mains.

P. V.

Les lettres ci-dessous font part de son voyage et de son arrivée à Londres.

Jéhonville, mai 1873.

Je pars demain pour Bouillon, où j'ai rendez-vous avec des camarades de Mézières, Charleville, et de là pour Liège, belle ville de moi inconnue, et de Liège pour Anvers, et de Anvers pour Leundeunne, 18 heures de mer, sans compter l'Escaut et la Thames river. Mais ça coûte bon marché, et je ne suis

pas malade en mer. Je compte bien être avant cinq jours en la Fog's City [Cité des Brouillards].

Quant au pays de la soupe, de la pomme sautée, des serpents [sergents de ville] et des beaux-papas, j'ai dit Paris, j'y retournerai peut-être vers l'automne, une fois l'anglais bien su. Mais je voudrais être sûr de ne pas être embêté par les susdits serpents.

Tout ce que l'on peut m'en vouloir, c'est après mon séjour à l'Hôtel de Ville, dans mon emploi, d'avoir fait, à Londres, partie d'un cercle appelé des *Etudes Sociales*, fondé par Lissagaray, et composé des gens à redingotes de la Commune. Cercle parfaitement inoffensif, et où toute ma participation a a été le *three shillings by month* [3 fr. 75 par mois] exigés. Il est vrai que, pour en faire partie, j'ai eu la recommandation d'Andrieu, que je connaissais bien avant la politique, en qualité de collègue à l'Hôtel-de-Ville, et d'ami de Valade et Mérat. Puis, c'est vrai, j'ai vu Vermersch. Mais je le connaissais du temps que Coppée n'était pas un grand homme, à l'époque du Hanneton et du café de Suède. Tout ça constitue-t-il un dossier, selon toi ? Ecris.

Maintenant il y a les Mauté et leur manque de scrupules. Vois. Ecris.

Ayant acquis la conviction que ma femme et sa famille ne veulent d'aucune entente, je vais très prochainement et très sévèrement agir. Tu auras avis en même temps. Rien d'ailleurs que de strictement chicanous.

Je te quitte. Soigne mon livre. Dès arrivé à Londres je t'enverrai mon adresse. D'ici là, si tu as quelque chose de pressé, écris à Londres, poste restante. Ma mère, qui repart demain pour Arras, sera revenue dans quinze jours à Paris. Elle te fait mille compliments.

Amitiés chez toi et une bonne poignée de mains de ton

P. V.

Londres, vendredi 29 mai.

Cher ami,

Arrivé ici avant-hier matin d'Anvers. Une traversée de quinze heures, inouïe de beauté ; d'ailleurs, je ne suis jamais malade en mer. Je te jette ceci vite à la poste pour te donner mon

adresse, et recommander Gustave à tes soins. Ecris m'en vite et presse l'ouvrage.

Dès que les intentions de l'imprimeur seront connues, *macte animo, generose puer*.

Donne cette adresse à Blémont, si tu le vois, et à la Renaissance.

Amitiés, et toi bientôt une autre lettre.

P. Verlaine.

8, Great College Street, Camden Town N. W.

J'avais reçu le manuscrit des *Romances sans paroles*, écrit tout entier de la main de Verlaine, sur des feuilles de papier à lettres, inégales, cependant en général assez soignées et propres, sans dessins, ni fusées, ni renvois, comme à l'ordinaire se trouvaient surchargées ses missives. Il avait recopié et s'était appliqué, se souvenant de l'époque où, élève émérite d'un disciple de Brard et Saint-Omer, il m'annonçait triomphalement qu'il venait de passer « son examen d'écriture » à l'Hôtel de Ville.

Ayant lu, avec un intérêt facile à comprendre, le précieux « manusse », j'envoyais au poète impatient mes félicitations, en annonçant pour plus tard des observations, des réserves, notamment quant à certaines innovations, en matière de rimes, de césures, d'assonances, qui alors pouvaient paraître hardies.

Il me répondit aussitôt :

Cher ami,

Je suis enchanté que mon voluminet t'ait plu, malgré ses hérésies de versification. Je te prépare bien d'autres déconcertements, si l'affreux état de ma santé me laisse encore assez vivre pour ébaucher l'œuvre dont je te parlais l'autre jour.

A vrai dire, je n'en suis pas mécontent, quoique cela soit bien en deça de ce que je veux faire. Je ne veux plus que l'effort se fasse sentir, et je veux en arriver, une fois mon sys-

tème bien établi dans ma tête, à la facilité de Glatigny, sans naturellement sa banalité, mais avec de tout autres procédés. Je suis las des jérémiades de vers pleurnichés. Je réfléchis très sérieusement et bien modeste à ma réforme. Les vers seront d'après un système très musical, sans puérilité. Je t'enverrai la préface des *Vaincus*, où je tombe tous les vers, y compris les miens, et où j'explique les idées que j'ai, que je crois bonnes. En attendant, je relis Alfred de Vigny. Ah ! mon ami, quel homme ! Poète et penseur, il cumule dans le sublime.

Pas de croquis londoniens aujourd'hui ; je te galope à la hâte, seulement, quelques mots sur la conférence de Vermersch. Sujet : Alfred de Vigny. Tout ce qu'ont rapporté les journaux sur son insuccès est absolument faux. C'est, au contraire, un très grand succès. Toute la colonie française s'écrasait littéralement dans la salle d'Old Crampton Street. Une erreur du *Rappel :* la femme de Vermersch n'est pas une Anglaise, mais une Hollandaise ; elle n'est pas institutrice, mais couturière. J'ajoute qu'elle est charmante, très simple, et que c'est un amour de ménage, *rara avis.*

Mais revenons à ce « Gustave » :

Je te l'ai dit : je tiens à la dédicace beaucoup, beaucoup [la dédicace à Arthur Rimbaud], et je t'ai laissé libre de l'ôter ou non. Quant à une dédicace partielle, ça n'entre pas dans le plan du volume. Sans quoi, naturellement, tu en eusses eu une bonne.

Donc, si tu le crois bien, supprime, mais écoute : *cut, but hear !* (je ne sais plus, en grec).

Les subtilités cancanières et bourgeoises n'en subsisteront pas moins ; et le diable m'emporte si, en faisant tout ça, je pensais à quoi que ce soit d'« imphame », infemme, si tu préfères ! Les petites pièces, le *Piano*, etc... *Oh ! triste ! triste était mon âme...*, et *j'ai peur d'un baiser...*, *Beams*, et autres, témoignent au besoin assez en faveur de ma parfaite amour pour le « sesque », pour que le « notre amour n'est-il là niché... » ne puisse être raisonnablement reproché à titre de « Terre jaune », pour la langue des honnêtes gens. [On voit que Verlaine, dans cette lettre confidentielle, protestait énergiquement contre les sottes calomnies que cette excursion en compagnie de Rimbaud faisait naître, propagées par les bla-

gues des camarades et étayées sur les propos, et aussi par les actes judiciaires, de la demanderesse en séparation de corps].

De plus, en quoi c'est-il audacieux de dédier un volume, en partie d'impressions de voyage, à celui qui vous accompagnait lors des impressions reçues ? Mais, je te le répète, si tu le préfères, supprime, censeur ami. [Ici Verlaine, selon sa coutume d'illustrer à la plume ses lettres, avait dessiné une paire de ciseaux, emblème d' « Anastasie ».]

Et puisque nous en sommes aux noms à dédicacer, comme dit Petrus Borel, encore un qu'il faut relire, veux-tu accepter, dans *les Vaincus,* la partie qui s'appelle « Sous l'empire », la plus grosse du volume, et contenant *le Monstre, le Grognard, Soupe du soir, Crépuscule du matin, les Loups,* toutes choses que tu connais, et par le fait point compromettantes ?

Les choses sur la Commune seront dédiées à quelque proscrit ami. Réponds.

Ton vieux,
P. V.

Billet rapide du commencement de juin 1873, où les demandes et questions se pressent :

Mon cher ami,

Je ne t'écris qu'un mot, étant surchargé de besogne, et pour te gronder sur ton silence. Que devient *Gustave ?* [*Les Romances sans paroles.*] Je ne vois pas pourquoi la politique pourrait miner ce frêle garçon, voué d'avance à une vente spéciale et rare partant.

Je donne des leçons de *French :* ça me rapporte quelque chose comme 100, 150 francs par mois. C'est toujours ça, et ça tue l'ennui. Grand point.

Quoi du référé ?

Tâche donc de m'avoir au moins un de mes trois volumes, fût-ce en payant, et me les ou l'envoyer ici, pour les leçons de littérature *by a poet* (sic). C'est la meilleure référence auprès des toqués qui vous paient une demi-livre [12 fr. 50] une leçon de versification et de « finesses poëtiques ». Donc, ma commission est des plus sérieuses et des plus pressées. Il va sans dire que je rembourserai. Si tu ne pouvais maintenant

t'occuper de cela, et que tu visses Blémont, charge-le de cela.
Amitiés chez toi.

Ton dévoué,
P. Verlaine.

8, Great College Street, Camden Town N. W.

Cette lettre est la dernière que je reçus avant la catastrophe de Bruxelles. Rien ne faisait prévoir dans le ton et dans l'humeur de Verlaine les péripéties qui allaient si fâcheusement s'accumuler.

XI

LE PROCÈS EN BELGIQUE. — LA CONDAMNATION (1873)

Verlaine et Rimbaud se trouvaient à Londres, au mois de juin 1873. La lettre reproduite au chapitre précédent indique qu'il donnait des leçons de français, et qu'il vivait, tant avec le produit de ces cachets qu'à l'aide de subsides que sa mère lui adressait. Une querelle survint entre les deux compagnons. Elles étaient fréquentes, motivées par le caractère despotique de Rimbaud et par le tempérament nerveux et capricieux de Verlaine. La boisson aidant, ces disputes prenaient vite un ton aigu. Il faut ajouter, selon le dicton qui explique la facilité des batteries entre chevaux quand le foin vient à manquer au râtelier, que, les jours de gêne, les deux camarades se trouvaient, l'un plus tourmenté et l'autre plus impérieux.

Brusquement, Verlaine, comme un détenu qui rompt sa chaîne et s'évade, quitte Londres et s'embarque pour Anvers, sans avertir Rimbaud, et, paraît-il, sans lui laisser d'argent. Cette fuite était un mauvais procédé. Verlaine aurait dû agir avec plus de sang-froid, et mettre plus de calme et d'énergie dans sa décision, s'il voulait renoncer à la compagnie onéreuse et troublante de Rim-

baud. Il n'avait qu'à lui signifier qu'il avait assez de cette vie en commun, laissant prise aux calomnies, et fournissant des arguments dans le procès en séparation que lui intentait sa femme.

Rimbaud retournerait chez sa mère à Charleville, comme cela lui était déjà arrivé, quand il avait cru posséder suffisamment l'anglais, et lui, Verlaine, irait où il avait l'intention d'aller, c'est-à-dire à Bruxelles.

Pourquoi Verlaine prenait-il cette décision, assez inattendue et ressemblant fort à un coup de tête, de cesser toute cohabitation avec Rimbaud, de se séparer de lui, probablement d'une façon définitive, et de quitter Londres, où il trouvait des leçons à donner, pour retourner en Belgique, où il n'avait nulle occupation assurée, où il ne pouvait que dépenser de l'argent?

Il ne gagnait rien depuis près de deux ans. Il vivait donc de ses rentes, et comme elles étaient insuffisantes, il consommait son capital, déjà ébréché par toutes les sommes que lui envoyait sa mère.

Quand on se reporte à la détresse légendaire de Verlaine par la suite, il faut songer que, si sa petite fortune était suffisante pour l'aider à subsister, avec un emploi, avec des gains réguliers s'ajoutant à ses revenus, elle ne pouvait lui permettre de vivre en rentier, et en faisant de continuels voyages. Pendant l'année 1871, 1872 et en 1873, jusqu'au mois de juillet, Verlaine, en Belgique, dans les Ardennes, en Angleterre, faisait double dépense, Rimbaud étant sans argent, et, s'ils menaient tous deux un train relativement modeste, ils ne se privaient nullement aux tavernes, bars et cabarets, dont ils étaient les hôtes assidus. Pendant ces deux ans et demi, Verlaine a certainement dépensé trente mille francs de son capital. La réflexion lui était venue, dans une

accalmie de sobriété et de sagesse, qu'il ne pouvait continuer à vivre ainsi, qu'il devait modérer ses frais et chercher un autre mode d'existence. La réconciliation avec sa femme lui était apparue comme la seule issue avantageuse à l'impasse où il s'était engagé. Il fallait l'ouvrir, cette porte de sortie. Il pensait faciliter la reprise de l'existence conjugale, en rompant ainsi, brusquement. Il ne se sentait pas le courage de négocier la rupture. En abandonnant Rimbaud, à Londres, par une fuite soudaine, il estimait donner un gage à sa femme, il affirmait ainsi sa volonté d'en finir, en même temps qu'il rendait à peu près impossible toute réunion ultérieure avec son compagnon, jusque-là réputé inséparable.

Peut-être aussi Verlaine prit-il sa résolution, dont la vigueur contrastait avec sa faiblesse coutumière, dans un accès de surexcitation alcoolique. Naturellement il ne me prévint pas, et l'on en est réduit aux conjectures sur ce départ précipité, surprenant, sur cet abandon de Rimbaud et de l'Angleterre, qui devaient avoir, à bref délai, pour conséquence la querelle de Bruxelles, le coup de feu, le procès, et la condamnation.

L'état psychologique de Verlaine à cette époque était douloureux, presque morbide. Il détestait et adorait sa femme, ai-je dit. Selon les phases de sa cérébralité, il l'invoquait, il la désirait, ou bien il la maudissait et l'accablait, à distance, de reproches et d'injures. Il lui écrivit, dans un de ces moments de bienveillance et de nostalgie conjugale. Il la suppliait de venir le rejoindre à Bruxelles. Il promettait de ne donner prise, par la suite, à aucun reproche. Il ajoutait qu'il se tuerait si sa femme ne répondait pas à son appel. Probablement pour la décider, il lui annonça qu'il ne verrait plus Rimbaud, qu'il irait seul en Belgique.

Dans son exaltation fiévreuse, il partit pour la Belgique. Mme Verlaine mère, qui, dans sa touchante pensée de revoir son fils à Paris, près d'elle, loin des vagabondages et des dépenses à l'étranger, entretenait peut-être en lui des illusions conjugales, et lui faisait entrevoir une réconciliation, qui n'existait que dans les désirs de la bonne dame, contribua certainement à lui faire concerter sa fuite de Londres et son éloignement de Rimbaud.

Il avait donc prévenu sa mère, et lui donnait rendez-vous avec sa femme. Arrivé à Bruxelles, Verlaine trouva bien sa mère à l'endroit fixé, mais il éprouva une déconvenue cruelle. Mme Verlaine mère lui apprit que sa femme avait refusé de se rendre à son appel. Il ne fallait pas, pour le moment, compter sur un rapprochement. Toujours optimiste et consolante, Mme Verlaine engagea son fils à ne pas désespérer; le temps amènerait peut-être du changement. Il fallait encore patienter, et surtout ne pas recommencer l'existence errante avec Rimbaud.

La banalité de ces consolations et le vague de ces espérances surexcitèrent Verlaine. Il reçut assez mal les conseils maternels. Il descendit au cabaret voisin, but coup sur coup, pour noyer ses chagrins, malheureusement insubmersibles ; et comme, sous la double influence de la déception et de l'ivresse, l'animosité contre sa femme reprenait le dessus, tandis que son affection pour Rimbaud reparaissait, avec le remords de l'avoir laissé sans le sou à Londres, il expédia un télégramme à son mauvais génie, lui demandant pardon et le suppliant de venir le retrouver à Bruxelles, afin de recommencer l'existence en commun.

Rimbaud se hâta d'accourir, mais ce n'était plus dans l'intention de renouveler un bail avec Verlaine.

Il en avait par-dessus la tête de cette intimité qui ne l'amusait plus, et qui lui paraissait peu sûre, depuis le lâchage subit et dissimulé de Londres. Il était venu à Bruxelles, uniquement pour obtenir les subsides nécessaires à un séjour à Paris, qu'il avait projeté. Verlaine, irrité de ce projet, lui refusa l'argent, que Rimbaud avait déjà vainement essayé d'extorquer à Mme Verlaine.

Une querelle vive s'ensuivit, qui eut pour dénouement la scène tragique, à la suite de laquelle le poète fut arrêté et traduit devant les tribunaux belges.

Verlaine a raconté cette scène, sur le ton comique, dans son livre : *Mes Prisons*, mais son récit est incomplet.

Le voici, dans sa teneur tourmentée,tout chargé d'incidences et d'atténuations favorables à Rimbaud, qui pourtant l'avait fait arrêter. Verlaine avait le sens du repentir et le goût du remords très développé.

En juillet 1873, à Bruxelles, par suite d'une dispute dans la rue, consécutive à deux coups de revolver, dont le premier avait blessé sans gravité l'un des interlocuteurs, et sur lesquels ceux-ci, deux amis, avaient passé outre, en vertu d'un pardon demandé et accordé, dès la chose faite, celui qui avait eu le si regrettable geste, d'ailleurs dans l'absinthe auparavant, et depuis, eut un mot tellement énergique, et fouilla dans la poche droite de son veston, où l'arme, encore chargée de quatre balles, dégagée du cran d'arrêt, se trouvait par malchance, ce d'une tellement significative façon, que l'autre, pris de peur, se sauva à toutes jambes par la vaste chaussée (de Hall, si ma mémoire est bonne), poursuivi par le furieux, à l'ébahissement des *pons pelches*, traînant leur flemme d'après-midi sous un soleil qui faisait rage.

Un sergent de ville, qui flânait par là, ne tarda pas à cueillir délinquant et témoin. Après un très sommaire interrogatoire, au cours duquel l'agresseur se dénonça plutôt que l'autre ne l'accusait, et tous deux, sur l'injonction du représen-

tant de la force armée, se rendirent en sa compagnie à l'Hôtel-de-ville, l'agent me tenant par le bras, car il n'est que temps de dire que c'était moi l'auteur de l'attentat et de l'essai de récidive, dont l'objet n'était autre qu'Arthur Rimbaud, l'étrange et grand poëte, mort si malheureusement, le 23 novembre dernier [1893]. — *Mes Prisons.*

Les deux longues phrases de *Mes Prisons* ne font pas bien voir la scène. J'en ai le récit exact, d'après Mme Verlaine mère, seule témoin de l'accident, — en réalité, ce ne fut qu'un accident, un tragique hasard, et une impulsive et inconsciente action dans le trouble cérébral de la demi-ivresse, que cette violence, aussitôt regrettée que commise.

La justice belge voulut y chercher les éléments d'un crime.

Elle désirait trouver un criminel, là où il n'y avait qu'un imprudent et un irresponsable, momentanément égaré par l'alcool.

Rimbaud, lâché à Londres, puis revenu à Bruxelles, sur la demande expresse de Verlaine, qui implorait pardon, offrant excuses, regrets, et peut-être promettant une indemnité, avait exigé une somme d'argent, pour s'en retourner à Charleville, ou plutôt en vue d'entreprendre une de ces randonnées dont il était coutumier. Verlaine tenait à la présence de son ami. Il l'avait fait revenir à Bruxelles pour lui tenir compagnie, dans l'espoir de recommencer, à travers les brasseries et les musicos de la capitale du Brabant, ces interminables conversations littéraires, philosophiques, artistiques, arrosées de lambic et de faro, d'absinthe et de genièvre, qui étaient le grand plaisir du poète alcoolisé.

Ici, sans insister, mais afin de bien préciser le caractère des relations des deux amis, affirmons que l'inti-

mité de Verlaine et de Rimbaud fut toute d'intellectualité et de commensalité. Les exemples, je l'ai indiqué plus haut, sont fréquents, dans l'histoire, de camarades vivant dans une intimité profonde, en dehors de toute sexualité. Cent exemples fameux prouveraient, s'il en était besoin, que des rapports d'amitié et de cérébralité ont pu exister entre deux hommes, sans qu'aucune imputation infâme pût être justifiée, ni même formulée avec vraisemblance et sincérité.

Il y a sans doute des passages énigmatiques, ou équivoques, dans l'œuvre de Verlaine. Ils ont pu tromper l'opinion sur la nature de l'affection très vive qu'il a montrée, à toutes les époques de son existence, pour des camarades comme Lucien Viotti, Létinois, Germain Nouveau, Cazals, etc., etc.

Il a écrit, en effet, ces vers :

Le bonheur de vivre à deux hommes,
Mieux que non pas d'époux modèles,
Chacun au tas versant des sommes
De sentiments forts et fidèles...

Mais leur interprétation est fort prosaïque, nullement passionnelle; il s'agissait tout bonnement de la popote faite en commun, de la contribution de chacun au ménage de la garçonnière. Les vers suivants de la même pièce « Læti et errabundi » donnent le véritable contexte :

La misère aussi faisait rage,
Par des fois, dans le phalanstère,
On ripostait par le courage,
La joie et les pommes de terre.

Ce fut au cours de cette intimité poétique et pot-au-feu qu'éclata la rixe relatée plus haut, d'après le récit de Verlaine lui-même. Il est nécessaire, pour en comprendre les parties un peu obscures, d'éclairer la confession

de l'auteur par la narration de Mme Verlaine mère, qui avait, comme nous l'avons dit, assisté à toute la scène.

Elle se trouvait, en tiers, dans la petite pièce de l'hôtel Liègeois, à Bruxelles, où les deux jeunes gens se querellaient, à l'occasion du départ annoncé par Rimbaud.

Celui-ci affirmait n'être revenu qu'avec l'intention bien arrêtée de repartir aussitôt. De l'argent, et il tournait les talons ! Tous deux avaient la tête montée par les apéritifs. Verlaine, plus faible, ou plus surexcité par l'alcool, s'exaspéra. En vain, Mme Verlaine mère suppliait les deux amis de se mettre à table, et de renvoyer au lendemain, lorsqu'ils seraient pourvus de plus de sang-froid, leur explication, Rimbaud ne voulut rien entendre. Il déclara, de son petit ton sec, qu'il partirait sur-le-champ, et, avec le geste autoritaire qui lui était habituel, il ajouta qu'il lui fallait de l'argent. Il répétait, en scandant nerveusement, sur un rythme analogue à celui des lampions, sa demande impérative « de l'argent !... de l'ar-gent !... ».

Verlaine avait acheté un revolver, peut-être dans une vague appétence de suicide, tourmenté par le souvenir de sa femme, le cœur torturé par la séparation que le refus du voyage à Bruxelles affirmait définitive. Depuis quelque temps, il sentait voltiger autour de ses tempes des chimères funèbres. Il était hanté, la nuit, de démons noirs dégagés des vapeurs de l'alcool. Dans un impulsif élan de violence, il tira l'arme de sa poche, et fit feu dans la direction de Rimbaud.

Le mouvement avait été suffisamment lent pour permettre à ce dernier d'avancer la main, instinctivement, comme pour s'emparer du revolver. La première balle effleura le poignet gauche de Rimbaud, la seconde, tirée

après l'effort de celui-ci pour détourner le coup, partit vers le plancher, le canon du revolver étant abaissé.

Une stupeur profonde enveloppa les trois personnages de cette scène. Madame Verlaine mère entraîna son fils dans sa chambre. Il pleura, il exprima les regrets les plus vifs, et revenant vers Rimbaud, qui ne disait mot, il lui cria : « Prends le revolver et tue-moi ! » Madame Verlaine mère s'efforça de calmer les deux jeunes gens. Elle se mit à panser le poignet de Rimbaud, et, sur les instances de ce dernier, qui reprenait son idée fixe, elle lui remit 20 francs comme viatique, pour retourner chez sa mère à Charleville. On croyait, de part et d'autre, l'affaire terminée, et l'égratignure de Rimbaud, insignifiante, semblait déjà cicatrisée, sans suites possibles, ni médicales, ni judiciaires.

Le blessé insistant pour prendre le prochain train, et réintégrer immédiatement la maison maternelle, Verlaine voulut lui faire la conduite. Durant le parcours vers la gare, il était toujours en proie à une surexcitation vive.

Rimbaud crut, à un moment donné, qu'il fouillait dans sa poche pour de nouveau s'armer du revolver et faire feu. C'est du moins l'explication que le plaignant a donnée par la suite. Soit effet de la peur, soit par une sorte de machination diabolique, qui était bien dans son caractère, et afin de se débarrasser brutalement de Verlaine, qui l'obsédait, Rimbaud se mit à courir vers un agent de police, en criant : à l'assassin ! Verlaine le suivit, comme un fou, courant, gesticulant, criant, menaçant peut-être. Rimbaud le désigna au policier. Arrestation.

On alla s'expliquer au poste. On fouilla Verlaine. Le pistolet était une preuve, qui dès lors parut suffisante,

de la tentative d'assassinat. L'arrestation fut maintenue, l'arme confisquée, la plainte de Rimbaud recueillie, consignée, et l'on écroua le malheureux poète à l'Amigo [le violon belge], tandis que Rimbaud prenait insoucieusement le train de Charleville, rêvant de vagabondages nouveaux et de lointaines aventures.

Verlaine fut transféré à la prison des Petits Carmes, à Bruxelles, sous l'inculpation de tentative d'assassinat. L'affaire devenait sérieuse. Il a raconté par la suite, avec beaucoup de bonne humeur, son entrevue avec le directeur, petit homme, au visage disparaissant sous les moustaches et les favoris, bedonnant, grisonnant, avec des yeux perçants, sous son binocle.

Ce fonctionnaire tenait une lettre à la main en abordant le prisonnier. Il lui dit poliment : « Veuillez vous asseoir, M. Verlaine ! » C'était la première parole courtoise qu'on lui adressait depuis son arrestation. Tout émoulu de son séjour à l'Amigo et des bourrades traditionnelles des agents, car le passage à tabac est aussi une contrefaçon belge, le poète ne savait à quel motif attribuer la bienveillance inattendue du geôlier. Il en eut ainsi l'explication :

— « Je viens de lire, monsieur, comme c'est mon devoir, dit avec solennité le directeur, une lettre qui vous est adressée, et je m'étonne, ayant de tels correspondants, de vous voir ici ; du reste, prenez connaissance ! »

Il tendit la lettre au prisonnier. C'était la réponse à une supplique désespérée et hâtive qu'il avait envoyée à Victor Hugo, le priant d'intervenir pour lui, de faire une démarche à Paris pour une recommandation de l'ambassade. Il avait sans doute aussi parlé de sa femme. Tourmenté par les souvenirs de tout ce qu'il avait laissé de cher en France, évoquant, dans sa dé-

tresse, sa vie conjugale brisé Verlaine avait cherché une dernière tentative de rapprochement,et avait supplié Victor Hugo d'agir, avec sa grande autorité, sur sa femme, de la pressentir pour un voyage à Bruxelles, de tâcher de la ramener à lui prisonnier, malheureux, implorant grâce, pitié et pardon,

On n'a pas le texte de cette lettre à Victor Hugo, mais en voici la réponse.

Le grand homme répondit par ce billet laconique, tant soit peu sibyllin :

Mon pauvre poète,

Je verrai votre charmante femme, et lui parlerai en votre faveur, au nom de votre tout petit garçon.

Courage et revenez au vrai.

VICTOR HUGO.

Que signifie cette exhortation à revenir au « vrai » ? A quel « vrai » faisait allusion Victor Hugo? Verlaine était écroué pour coups et blessures, il avait besoin d'être signalé aux autorités belges, non pas comme le vagabond, l'ivrogne, le communard suspect et l'homme mal noté dans son pays que désignaient les fameuses notes de police, mais bien comme un artiste nerveux, impressionnable, incapable d'une mauvaise action, mais susceptible d'être entraîné à une violence passagère excusable, de plus, méritant, par ses talents, par sa situation sociale, par sa famille et son éducation, de ne pas être confondu avec les filous et les escarpes du Brabant.

En quoi y avait-il lieu de donner le conseil de revenir à une vérité quelconque? De plus, Verlaine avait prié Victor Hugo de tenter une démarche de paix et de réconciliation avec la femme dont il était séparé volontairement; quel rapport cette mission amicale et généreuse avait-elle avec une sorte de prédication en vue

d'éloigner le prisonnier de l'erreur ? Il semblerait que l'illustre poète eût été consulté sur une question d'orthodoxie philosophique ou religieuse.

La lettre apocalyptique eut toutefois le bon résultat d'inspirer au directeur une certaine considération pour le détenu, qu'au premier jour, sur le vu des pièces de police, il avait pris pour un malandrin quelconque.

Mme Verlaine mère avait écrit, de son côté, aux magistrats. Le directeur en informa son prisonnier :

— Madame votre mère, dit-il, a sollicité pour vous, de Monsieur le procureur du Roi, l'autorisation d'être admis à la pistole.

Et il ajouta, avec une certaine bienveillance, qui réconforta le pauvre détenu :

— En présence de cette lettre je prends sur moi de vous y autoriser, dès maintenant, en attendant les ordres qui vont m'arriver, et qui, je le pense, seront favorables.

En vertu du régime dit de « la pistole », Verlaine, prisonnier payant, logea seul dans une cellule, avec la permission de faire venir ses repas du dehors. Il lui fut permis également de se promener, seul, dans le préau. La promiscuité des autres prisonniers lui fut donc épargnée.

Une instruction fut ouverte. Les renseignements, demandés à Paris, et obtenus de concierges, de voisins, et de fournisseurs dans le quartier où habitait la femme de Verlaine, chez ses parents, toujours très animés contre leur gendre, furent mauvais. L'ivrognerie, les querelles domestiques, rapportées par de vagues témoins, informés surtout par les exagérations des servantes, s'ajoutèrent au mauvais renom de communard que s'était attiré le poète, en conservant son emploi à l'Hôtel-de-Ville, après le 18 mars. Le beau-père de Verlaine, fort

mal disposé à son égard, reproduisit, dans sa déposition chez le commissaire, plusieurs articulations de faits de la demande en séparation de corps introduite par sa fille. Parmi celles-ci figurait l'imputation que l'on sait, concernant les mœurs de Verlaine et de Rimbaud.

Ces défavorables rapports servirent de prétexte à la justice belge pour retenir l'affaire, et pour transformer en procès correctionnel un délit de simple police. Aux termes de notre code, en vigueur en Belgique, puisqu'il n'y avait eu que des violences légères, n'ayant entraîné aucune incapacité de travail, l'infraction constatée, en y ajoutant le port d'armes prohibées, était susceptible seulement d'être punie des peines de simple police, amende et cinq jours de prison au maximum.

Cette exposition des faits qui ont motivé le renvoi de Verlaine devant le tribunal correctionnel de Bruxelles est corroborée par toutes les pièces au dossier.

Je détacherai les deux extraits suivants de « l'instruction suivie à la charge de Paul Verlaine, dossier n° 148, de 1873, reposant au greffe de la Cour d'appel séant à Bruxelles », documents absolument inédits, qu'il m'a été difficile de me procurer, et dont l'authenticité est établie par le visa du greffier actuel ainsi conçu : « N° 318. Copie du 19 août 1897, signé illisiblement. »

Voici d'abord la déposition d'Arthur Rimbaud devant le Juge d'instruction.

Déposition du témoin Rimbaud Arthur, en date du 12 juillet 1873.

J'ai fait, il y a deux ans environ, la connaissance de Verlaine à Paris. L'année dernière, à la suite de dissentiments avec sa femme et la famille de celle-ci, il me proposa d'aller avec lui à l'étranger ; nous devions gagner notre vie d'une manière ou d'autre, car moi je n'ai aucune fortune person-

nelle, et Verlaine n'a que le produit de son travail et quelque argent que lui donne sa mère ; nous sommes venus ensemble à Bruxelles au mois de juillet de l'année dernière, nous y avons séjourné pendant deux mois environ ; voyant qu'il n'y avait rien à faire pour nous dans cette ville, nous sommes allés à Londres. Nous y avons vécu ensemble jusque dans ces derniers temps, occupant le même logement et mettant tout en commun. A la suite d'une discussion que nous avons eue, au commencement de la semaine dernière, discussion née des reproches que je lui faisais sur son indolence et sa manière d'agir à l'égard des personnes de nos connaissances, Verlaine me quitta presque à l'improviste, sans même me faire connaître le lieu où il se rendait ; je supposai cependant qu'il se rendait à Bruxelles ou qu'il y passerait, car il avait pris le bateau d'Anvers ; je reçus ensuite de lui une lettre datée « en mer », que je vous remettrai, dans laquelle il m'annonçait qu'il allait rappeler sa femme auprès de lui, et que, si elle ne répondait pas à son appel, dans trois jours, il se tuerait ; il me disait aussi de lui écrire poste restante à Bruxelles ; je lui écrivis ensuite deux lettres, dans lesquelles je lui demandais de revenir à Londres ou de consentir à ce que j'allasse le rejoindre à Bruxelles ; c'est alors qu'il m'envoya un télégramme pour venir ici, à Bruxelles ; je désirais nous réunir de nouveau, parce que nous n'avions aucun motif de nous séparer.

Je quittai donc Londres, j'arrivai à Bruxelles mardi matin, et je rejoignis Verlaine ; sa mère était avec lui ; il n'avait aucun projet déterminé, il ne voulait pas rester à Bruxelles, parce qu'il craignait qu'il n'y eût rien à faire dans cette ville ; moi, de mon côté, je ne voulais pas consentir à retourner à Londres, comme il me le proposait, parce que notre départ devait avoir produit un trop fâcheux effet dans l'esprit de nos amis, et je résolus de retourner à Paris ; tantôt Verlaine manifestait l'intention de m'y accompagner, pour aller, comme il le disait, faire justice de sa femme et de ses beaux-parents ; tantôt il refusait de m'accompagner, parce que Paris lui rappelait de trop tristes souvenirs ; il était dans un état d'exaltation très grande ; cependant il insistait beaucoup auprès de moi pour que je restasse avec lui ; tantôt il était désespéré, tantôt il entrait en fureur ; il n'y avait aucune suite dans ses idées : mercredi soir, il but outre mesure et

s'enivra. Jeudi matin, il sortit à six heures; il ne rentra que vers midi, il était de nouveau en état d'ivresse; il me montra un pistolet qu'il avait acheté, et,quand je lui demandai ce qu'il comptait en faire, il répondit en plaisantant : « C'est pour vous, pour moi, pour tout le monde! » Il était fort surexcité.

Pendant que nous étions ensemble dans notre chambre, il descendit encore plusieurs fois pour boire des liqueurs ; il voulait toujours m'empêcher d'exécuter mon projet de retourner à Paris. Je restai inébranlable, je demandai même de l'argent à sa mère pour faire le voyage ; alors, à un moment donné, il ferma à clef la porte de la chambre donnant sur le palier, et il s'assit sur une chaise contre cette porte ; j'étais debout, adossé contre le mur d'en face ; il me dit alors : « Voilà pour toi, puisque tu pars ! » ou quelque chose dans ce sens ; il dirigea son pistolet sur moi et m'en lâcha un coup qui m'atteignit au poignet gauche ; le premier coup fut presque instantanément suivi d'un second, mais cette fois, l'arme n'était plus dirigée vers moi, mais abaissée vers le plancher.

Verlaine exprima immédiatement le plus vif désespoir de ce qu'il avait fait ; il se précipita dans la chambre contiguë, occupée par sa mère, et se jeta sur le lit ; il était comme fou, il me mit son pistolet entre les mains et m'engagea à le lui décharger sur la tempe ; son attitude était celle d'un profond regret de ce qui lui était arrivé ; vers cinq heures du soir, sa mère et lui me conduisirent ici pour me faire panser. Revenus à l'hôtel, Verlaine et sa mère me proposèrent de rester avec eux, pour me soigner, ou de retourner à l'hôpital jusqu'à guérison complète; la blessure me paraissant peu grave, je manifestait l'intention de me rendre le soir même en France, à Charleville, auprès de ma mère. Cette nouvelle jeta Verlaine de nouveau dans le désespoir ; sa mère me remit 20 francs pour faire le voyage, et ils sortirent avec moi pour m'accompagner à la gare du Midi.

Verlaine était comme fou : il mit tout en œuvre pour me retenir; d'autre part, il avait constamment, la main dans la poche de son habit, où était son pistolet. Arrivés à la place Rouppe, il nous devança de quelques pas, et puis, il revint sur moi ; son attitude me faisait craindre qu'il ne se livrât à de nouveaux excès ; je me retournai et je pris la fuite en courant ; c'est alors que je priai un agent de police de l'arrêter.

La balle, dont j'ai été atteint à la main, n'est pas encore extraite, le docteur d'ici m'a dit qu'elle ne pourrait l'être que dans deux ou trois jours.

D. — De quoi viviez-vous à Londres?

R.— Principalement de l'argent que Mme Verlaine envoyait à son fils; nous avions aussi des leçons de français que nous donnions ensemble, mais ces leçons ne nous rapportaient pas grand'chose, une douzaine de francs par semaine, vers la fin.

D. — Connaissez-vous le motif des dissentiments de Verlaine et de sa femme?

R. — Verlaine ne voulait pas que sa femme continuât d'habiter chez son père.

D. — N'invoque-t-elle pas aussi comme grief votre intimité avec Verlaine ?

R. — Oui, elle nous accuse même de relations, mais je ne veux pas me donner la peine de démentir de pareilles calomnies.

Lecture faite, persiste et signe.

Signé : A RIMBAUD ; TH. SERSTEVENS ; C. LIGOUR.

Le Tribunal correctionnel, malgré le peu de gravité de l'affaire, condamna l'accusé à DEUX ANS de cellule et à 200 francs d'amende !

Dans son réquisitoire, le ministère public signala Verlaine comme français, comme communard et comme poète. Ces trois qualités ne furent pas étrangères à la sévérité de la condamnation.

Sur le conseil de son avocat, le condamné interjeta appel, mais en même temps le ministère public, trouvant encore la sentence trop douce, interjeta, de son côté, appel *à minima*.

Une nouvelle instruction eut lieu ; derechef le témoin Arthur Rimbaud fut entendu.

Voici sa seconde déposition :

Extrait du dossier de l'instruction suivie à charge de Verlaine Paul, dossier no 408 de 1873, reposant au greffe de la cour d'Appel, séant à Bruxelles.

L'an dix-huit cent septante-trois, le dix-huit juillet, à quatre heures après-midi.

Déposition du témoin Rimbaud (Arthur) :

— Je persiste dans les déclarations que je vous ai faites précédemment, c'est-à-dire qu'avant de me tirer un coup de revolver Verlaine avait fait toutes sortes d'instances auprès de moi pour me retenir avec lui; il est vrai qu'à un certain moment il a manifesté l'intention de se rendre à Paris pour faire une tentative de réconciliation auprès de sa femme, et qu'il voulait m'empêcher de l'y accompagner; mais il changeait d'idées à chaque instant; il ne s'arrêtait à aucun projet: aussi je ne puis trouver aucun mobile sérieux à l'attentat qu'il a commis sur moi : du reste, sa raison était complètement égarée, il était en état d'ivresse, il avait bu dans la matinée, comme il a, du reste, l'habitude de le faire quand il est livré à lui-même.

On m'a extrait, hier, de la main la balle de revolver qui m'a blessé; le médecin m'a dit que dans trois ou quatre jours ma blessure serait guérie.

Je compte retourner en France, chez ma mère, qui habite Charleville.

Lecture faite, persiste et signe:

Signé : A. Rimbaud; Th. Serstevens; C. Ligour.

Pour copie conforme :

(Signature illisible.)

La Cour maintint rigoureusement le premier jugement. Il faut toutefois lui savoir gré de ne pas avoir accueilli l'appel *à minima* de Monsieur le Procureur du Roi.

Voici le texte de l'arrêt de la Cour de Brabant du 27 août 1873 :

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel, séant à Bruxelles, n° 408. — En cause de Paul Verlaine, prévenu appelant et intimé.

Contre le ministère public intimé et appelant.

Vu par la cour l'appel interjeté le 8 août 1873, par Paul

Verlaine, âgé de vingt-neuf ans, homme de lettres, né à Metz, sans domicile en Belgique.

Vu également l'appel interjeté le même jour par Monsieur le Procureur du Roi de l'arrondissement de Bruxelles, du jugement rendu le 8 août 1873 par le tribunal de première instance de l'arrondissement de Bruxelles, lequel, jugeant en matière de police correctionnelle, condamne ledit Paul Verlaine à deux années d'emprisonnement et à deux cents francs d'amende, en outre, aux frais taxés à cinquante-huit francs quinze centimes ;

Prononce la confiscation de l'arme saisie ;

Dit qu'à défaut de paiement dans le délai légal l'amende pourra être remplacée par un emprisonnement de deux mois ;

Pour avoir, à Bruxelles, le 10 juillet 1873, volontairement porté des coups et fait des blessures ayant entraîné une incapacité de travail personnel à Arthur Rimbaud ;

Ouï le rapport fait à l'audience publique de ce jour par Monsieur le conseiller Eeckman ;

Entendu Monsieur Crets, substitut du procureur général, en son réquisitoire ;

Entendu le prévenu en ses moyens de défense, présentés par Monsieur Nélis ;

Attendu que le fait déclaré constant par le premier juge est resté établi devant la cour ;

Attendu que la peine prononcée est en rapport avec la gravité du délit ;

Par ces motifs :

Vu les articles visés au jugement dont appel,

La cour met au néant les appels du ministère public et du prévenu ;

Condamne le prévenu aux dépens d'appel, liquidés à trois francs soixante centimes ;

Ainsi jugé et prononcé en l'audience publique du vingt-sept août dix-huit cent septante-trois ; présents Messieurs : Hellveet faisant fonction de président ; Hippolyte Casier, Eeckman de Bavais, Le Court, conseillers ; Crets, substitut du procureur général, de Grevé, greffier, qui tous, sauf le substitut du procureur général, ont signé la minute du présent arrêt.

Pour copie conforme, etc..

Copie délivrée le 19 août 1897. N° 118.

Signé [Illisiblement.]

Nous n'avons pas, à trente-trois ans de distance, à discuter la chose jugée. Verlaine a fait sa peine : sa prétendue victime, qui n'avait eu qu'une légère éraflure au poignet, est morte depuis. Le condamné a acquis l'amnistie de la gloire. On remarquera seulement que le texte de l'arrêt, reproduisant le jugement correctionnel, contient expressément la preuve que Verlaine a été condamné pour avoir, à Bruxelles, le 10 juillet 1873, « volontairement porté des coups et fait des blessures ayant entraîné une incapacité personnelle de travail à Arthur Rimbaud ». Rien de plus. Il est bien évident qu'avec l'hostilité que l'accusé avait rencontrée dans les autorités, avec le peu d'indulgence que lui témoignèrent les magistrats du Brabant, s'il y avait eu, dans le débat, la moindre preuve relative à des mœurs infâmes, si, comme la légende s'est perpétuée jusqu'à ce jour, Verlaine avait tiré le coup de revolver sur son ami dans une querelle passionnelle, à la suite d'une surexcitation de jalousie contre nature, les tribunaux belges n'eussent pas manqué de relever cette charge accablante, et d'appliquer à l'infamie de l'accusé toute la rigueur de considérants, ajoutant leur flétrissure à la sévérité de la condamnation.

On voit, par ces pièces authentiques, par tous les faits de la cause, que rien ne peut subsister de la calomnieuse aventure, qui a été colportée dans les milieux littéraires, reproduite dans de nombreux articles consacrés au poète Verlaine, et qui fait encore le fond de bien des appréciations malveillantes dans les conversations, où le nom et la personnalité de l'auteur des *Romances sans paroles* sont évoqués.

Le procès de Bruxelles établit nettement que Paul Verlaine a été condamné, avec une sévérité exceptionnelle, il est vrai, mais uniquement pour violences, coups

et blessures, à la suite d'une querelle à laquelle la morale n'avait rien à reprendre. La qualité d'étranger, les allures bizarres, l'intempérance et l'irrégularité de vie du pauvre poète bohême, et aussi les rapports défavorables venus de France, d'après les renseignements recueillis de la façon signalée plus haut, expliquent l'impitoyable jugement et l'arrêt confirmatif.

Je rappellerai, bien que la publication de ces documents judiciaires mette à néant la légende immorale, que Verlaine, au moment du procès en séparation de corps engagé par sa femme, et pour réfuter l'odieuse imputation énoncée dans la procédure, me consulta, par une lettre qu'on a lue plus haut, sur le point suivant : il demandait si le tribunal de la Seine l'autoriserait, dans la contre-enquête qui lui était réservée, à se soumettre, ainsi que Rimbaud, à une expertise médicale. En termes énergiques, il m'informait qu'il était disposé, ainsi que Rimbaud, à fournir à l'homme de l'art toutes preuves physiques que ses relations incriminées avec son jeune ami n'avaient jamais eu le caractère homosexuel, que leur attribuait l'articulation de faits de la demanderesse. Je le dissuadai de recourir à cette visite médicale, que le jugement n'aurait pas autorisée, qui n'eût probablement pas désarmé la calomnie, et n'eût fait, sans apporter de conclusion probante, définitive et irréfutable, que greffer le ridicule sur le scandale. Cette demande d'expertise, sans importance décisive au point de vue physiologique, prouvait seulement la bonne foi de l'incriminé, et sa sécurité quant à une démonstration anatomique, qu'il supposait, d'ailleurs à tort, être péremptoire.

Bien qu'il ait été fait mention, au procès de séparation de corps, devant le tribunal de la Seine, de cette imputation, appuyée surtout par des commérages litté-

raires, des cancans de servantes et de fournisseurs du quartier Clignancourt,et quoiqu'il en ait été même question dans les rapports de police, le silence des magistrats belges suffirait à prouver qu'il n'y a pas lieu de la tenir pour sérieuse et démontrée. De cette accusation, la mémoire du poète doit par conséquent être allégée.

L'allégation, sans preuves, d'une femme désireuse d'obtenir un jugement de séparation, et des potins, plus malicieux que malveillants au fond,car dans les milieux de poètes, d'artistes, de journalistes, on propageait cette médisance, sans y attacher plus d'importance qu'à une formule de débinage professionnel et de blague courante, ne doivent pas être retenus comme des faits exacts et vérifiés. Il était bon, pour obéir au cher mort, qui me l'avait expressément recommandé, de détruire cette légende scandaleuse. J'exécute sa constante et suprême volonté, en m'efforçant de faire toute la lumière sur ces obscurités de la vie glorieuse et désespérée de l'auteur de *Sagesse*.

XII

DÉTENTION. — MES PRISONS. — ROMANCES SANS PAROLES

(1873-1875)

Verlaine avait été condamné à deux ans d'emprisonnement cellulaire par le jugement correctionnel du tribunal de Bruxelles du 8 août 1873. Cette rude condamnation fut, nous l'avons vu, confirmée par arrêt de la Cour de Brabant, du 27 août 1873. La peine, en tenant compte de la prévention, devait donc prendre fin le 10 juillet 1875, la pénalité datant de l'arrestation. Ce fut le 16 janvier 1875 que le prisonnier fut libéré. Il ne bénéficia d'aucune grâce. Les démarches faites ou annoncées pour obtenir une réduction de peine ne furent suivies d'aucun effet.

Je m'étais rendu à Mons et à Bruxelles, en 1874, pour chercher à intéresser des notabilités belges au sort du malheureux poète. Ce fut en vain. Avec Lissagaray, alors proscrit, et réfugié à Bruxelles, nous fîmes diverses visites vaines. Partout on se heurtait à une résistance courtoise, mais ferme. Il nous était impossible, étant nous-mêmes peu favorablement notés alors auprès du gouvernement français, de songer à une intervention de l'ambassadeur. Je revins à Paris, sans avoir entrevu

même une lueur d'espoir, mais je ne soufflai mot de mes tentatives. Il ne m'avait même pas été possible d'obtenir la permission de visiter Verlaine dans sa prison. Je ne lui fis donc pas savoir mon passage en Belgique, et lui cachai l'insuccès des démarches, de peur de l'attrister et de le désespérer. Sa mère, qui fit de longs séjours à Bruxelles, afin de voir son fils, avait également sollicité plusieurs personnages de la Cour de Belgique, mais de même inutilement. Il aurait fallu des apostilles officielles et des interventions venues de Paris. Mais personne ne se souciait de parler et d'écrire en faveur du poète, condamné et calomnié, de plus, suspect d'avoir été communard. Victor Hugo, lui-même, malgré son esprit large et son indulgence coutumière, n'agit pas. Verlaine dut finir tout son temps légal d'incarcération, car, s'il sortit au mois de janvier 1875, c'est-à-dire après avoir fait dix-huit mois de prison, au lieu de deux ans, ce fut d'après la loi et non par faveur : il bénéficiait de la réduction accordée à tout condamné subissant sa peine en cellule.

Il a conté lui-même, et sans emphase ni acrimonie, mais plutôt avec une bonhomie narquoise, et une résignation ironique, cette dure captivité. Bien qu'elle différât, et par son origine et par sa gravité, des autres détentions passagères ou simples conduites au poste de police, qu'il eut à subir au cours de sa vagabonde existence, il a cependant confondu le séjour aux Petits-Carmes de Bruxelles et à Mons, maisons d'arrêt et de détention, avec la narration de ses incarcérations de lycéen insoumis ou de buveur exubérant.

Toutes ces interruptions de sa vie d'homme libre sont pour lui prétexte à détails autobiographiques et à observations humouristiques. Il a réuni, sous ce titre : *Mes*

Prisons, plusieurs articles parus dans des journaux littéraires longtemps après les événements. Ces articles rentrent dans le cadre des écrits biographiques et anecdotiques de Paul Verlaine : *Confessions*, *Mémoires d'un veuf*, *Mes hôpitaux*, *les Poètes maudits*.

Le volume *Mes Prisons* a 81 pages seulement. Il a été édité par Léon Vanier, format petit in-18, et porte le millésime de 1893.

Mes Prisons comportent d'abord le récit de la première captivité de Paul Verlaine : le bouclage dans le cachot de l'institution Landry, rue Chaptal, à la suite d'un barbarisme, à la leçon de latin, accompagné d'un mouvement d'insubordination. Il n'a pas gardé mauvais souvenir de cette cellule initiale. Verlaine avait des indulgences spéciales pour les geôles :

> Un cachot d'ailleurs sortable, dit-il, lumineux, sans rats ni souris, sans verrous, de quoi s'asseoir, et, moindre chance, de quoi écrire, et d'où je sortis, au bout de deux petites heures, probablement aussi savant qu'auparavant, mais à coup sûr plein d'appétit. (*Mes Prisons*, p. 5.)

Sa seconde prison, bien que sérieuse de par l'époque et le milieu, fut également peu terrible. Verlaine garde national et employé à la préfecture, pendant le siège, avait négligé le rempart au profit du bureau. Il s'était mis à préférer, le premier feu patriotique jeté, et bien savourée la joie de porter le képi et de manier le flingot, le rond de cuir au lit de camp. D'où négligence dans son service de garde. Il faut dire, là a décharge du délinquant, qu'il était jeune marié, fort épris de sa femme, et que « journée de bureau impliquait pour moi nuit de jeune ménage ; tour de rempart comportait du sommeil à la dure ». Il fut puni par ses chefs de

deux jours de salle de police. Il trouva là nombreuse et amusante compagnie.

La connaissance avec mes compagnons, ouvriers aflalés là pour menues fautes contre la discipline, du genre de la mienne, fut vite faite, grâce à une humeur spécialement communicative, et relativement toute ronde, que j'ai. (*Mes Prisons*, p. 9.)

Avec les « gouttes » passées en fraude, la fumée des pipes, les bavardages politiques, et certain pâté de perdreau, remis par sa femme, au moment du départ pour la prison du poste de l'avenue d'Orléans, et dégusté en cachette, en *suisse*, « dans ces conditions, acceptables en somme », les quarante-huit heures se passèrent vite, et le garde national puni rentra de fort belle humeur en ses foyers, où il lui fut répondu, à ses remerciements pour le succulent pâté de perdreau : — « J'avais, en effet, toujours entendu dire que le rat était une viande des plus friandes. »

La troisième « prison » est celle d'Arras, en 1872. Ce fut une simple conduite au poste de l'Hôtel de Ville, suivie d'interrogatoire et d'emballement dans le premier train pour Paris, à la suite d'une escapade en compagnie de Rimbaud, et des fumisteries, dans le buffet de la gare, que nous avons relatées.

La quatrième, la sérieuse, la vraie, est celle de Bruxelles et de Mons, pour l'affaire Rimbaud.

La cinquième incarcération est un peu plus obscure, et Verlaine s'est peu expliqué à son sujet. Ce fut à Vouziers, « ville gentille à l'extrême, presque vosgèoise, dit Verlaine, où je fus interné sous l'inculpation de menaces sous condition contre ma mère, crime, d'après le code pénal, puni de mort, poing coupé, nu-pieds... O maman !... O maman !... ô maman, en effet, pardonne-

moi ce seul mot : Si tu ne reviens pas chez nous, je me tue!... »(*Mes Prisons*, p. 69.)

Le curieux et intéressant volume des *Prisons* n'a rien du larmoyant récit d'un émule de Silvio Pellico. Verlaine n'avait pas le tempérament pleurnichard. Comme nous le verrons pour *Mes Hôpitaux*, il ne se plaint que doucement et railleusement, dans les pires séjours. Jamais il ne maudit la destinée ; il ne montre pas le poing aux dieux hostiles, et n'apostrophe ni la société, ni les agents sociaux, avec lesquels il éprouve des contacts pénibles. Il n'a jamais voulu se montrer geignard, réclameur, encore moins anarchiste. Sauf deux ou trois exceptions, dont *les Invectives* ont conservé la trace, et ces indignations-là furent plutôt des boutades d'agacement, il n'a jamais attaqué ni diffamé aucun de ceux qui lui firent du mal directement, ou par la répercussion des circonstances, des fonctions. Dans ces fragments de mémoires, où il est amené à parler de ses lieux de captivité et de ceux qui le gardaient, il n'a ni haine, ni injures. En racontant ses tribulations, il ne s'indigne ni ne proteste. Avec une sincérité bien rare, il reconnaît que la majeure partie de ses malheurs est due à lui-même, à ses erreurs, à ses fautes, à sa faiblesse. Il se complaît même dans cette accusation de lui-même. Avec une vaniteuse humilité, il confesse tous ses torts. Il aimait assez, sur ce chef, à se comparer à saint Augustin. Il poussa si loin cette absence de rancune et ce manque d'animosité envers les hommes, les institutions et les choses, qu'il n'a même pas de réflexions critiques sur le régime pénitentiaire, dont il avait pu expérimenter et juger les rigueurs excessives, inutiles ou inhumaines. Bien plus, il va jusqu'à regretter la cellule, qu'il considère comme un creuset épuratoire, où se précipitent les

impuretés et les scories de l'âme, et il admire et célèbre, en artiste, le lugubre bâtiment, qu'il qualifie de « château qui luit tout rouge et dort tout blanc », où on l'a tenu enfermé seize mois. Non seulement il ne témoigne pas de cette hostilité qu'on a contre les choses qui ont contribué à votre souffrance, à votre oppression, haine inquiète et naïve, puisqu'il s'agit d'objets insensibles, inconscients, irresponsables, haines vivaces et sincères pourtant chez nombre de gens, mais encore éprouve-t-il comme la nostalgie de la prison, longtemps après en être sorti. Au lieu d'un sentiment d'animosité puéril, mais commun à bien des hommes faits, qui conservent du ressentiment contre la maison même où ils ont souffert, évitent de passer dans son voisinage, et maudissent son souvenir, il fit montre d'une reconnaissance étrange envers sa geôle, et aussi envers ses geôliers. Les directeurs des services pénitentiaires au ministère de l'Intérieur devraient faire lire du Verlaine à leurs détenus, le dimanche, en guise de sermon laïque.

En prose, en vers, Verlaine a témoigné de l'excellent souvenir gardé de cette prison de Mons, assez intéressante extérieurement, bien qu'il n'y ait point de belles prisons pour le penseur, s'il en est de pittoresques pour l'artiste.

Dans son livre des *Prisons,* il s'exprime flatteusement ainsi sur l'aspect de la maison d'arrêt, tout ce qu'il connaissait de la ville, car il ne visita Mons que beaucoup plus tard, lors de son voyage en Hollande, en 1892 :

La prison de la capitale du Hainaut est une chose jolie au possible. De brique rouge pâle, presque rosé à l'extérieur, ce monument, ce véritable monument, est blanc de chaux et noir de goudron intérieurement, avec des architectures sobres d'acier et de fer. J'ai exprimé l'espèce d'admiration causée en

moi par la vue, à la toute première vue, de ce désormais mien « château », dans des vers, qu'on a voulu trouver amusants, du livre *Sagesse*, dont la plupart des poèmes d'ailleurs datent de là : « J'ai longtemps habité le meilleur des châteaux... » (*Mes Prisons*, p. 45.)

Dans une pièce d'*Amour* et non de *Sagesse*, comme le dit Verlaine à tort, intitulée « Ecrit en 1875 », — et qui m'est dédiée, — composée à Stickney, en Angleterre, où il était professeur, Verlaine célèbre d'abord l'architecture, puis l'intérieur, enfin l'ameublement pénitentiaire. Il trouve tout ce décor admirable et le mobilier parfait. Il avait une table, une chaise, un lit strict, du jour suffisamment et de l'espace assez. Et il consigne, attendri par ces souvenirs, son regret des deux ans passés dans « la tour ». C'était pour lui la paix réelle et durable. Ce silence et cet apaisement convenaient à son âme endolorie. Comme un blessé, il avait besoin d'ombre et de tranquillité. Il reproduit la fameuse parole de Pascal, sur toutes nos calamités, qui proviennent de ce qu'on ne sait demeurer dans une chambre. Il ajoute à cette phrase du grand penseur un vers superbe, digne de l'auteur des *Provinciales :* « Le malheur est bien un trésor qu'on déterre. » Il formule nettement et admirablement son bonheur d'alors : la possession de biens que nul n'envie, le sentiment qu'on n'a pas de jaloux, le dédain de la gloriole, car elle intervient toujours, cette préoccupation de l'opinion des hommes, qui, encore selon ce même Pascal, pousse ceux qui écrivent contre la gloire à avoir la gloire d'être bons écrivains, et il exprime la sérénité de cette existence recluse, partagée entre ces deux bienfaits, la prière et l'étude, avec, pour délassement, un peu de travail manuel. Ainsi les saints, dit-il.

La conversion s'est opérée. Il considère avec dégoût et repentance le pécheur qu'il a été. Il témoigne de la satisfaction qu'il a de compter « parmi les cœurs cachés et discrets que Dieu fait siens dans le silence », et il se sent grandir bon et sage. Il a la dignité dans la sécurité. C'est ici, au sévère, la réflexion comique d'Alfred de Musset, conduit aux Haricots pour insoumission aux appels de la Garde nationale : « On n'arrête personne ici ! » dit-il plaisamment, se trouvant protégé contre les importuns dans sa prison.

Dans cette pièce louangeuse, se trouve rendue, avec une puissance de coloris rare, l'impression silencieuse du lieu :

Deux fois le jour, ou trois, un serviteur sévère,
Apportant mes repas et repartant muet.
Nul bruit. Rien dans la tour jamais ne remuait,
Qu'une horloge au cœur clair, qui battait à coups larges...

Elle se termine par une bénédiction à la prison, « au château magique où son âme s'est faite », et d'où il est sorti prêt à la vie, armé de douceur, et croyant.

Par la suite, se rendant en Belgique et en Hollande pour y faire une série de conférences, il passa devant son ancienne demeure forcée. Il regarda, sans trop d'émotion, « cet asile sévère où il avait tant souffert, neuf ans auparavant ».

Il décrit ainsi, en prose, le château « qui luit tout rouge et dort tout blanc » :

Je veux parler de la prison cellulaire, que je n'avais jamais si bien vue du dehors. Elle est située à l'extrémité de la ville, affectant la forme d'une roue encastrée dans quatre murs constituant un rectangle, le tout terminé par le dôme polygone de la chapelle. La porte d'entrée, accotée de pierre grise, a une

tournure artistique et joue au gothique assez bien. La patine, peut-être, du temps écoulé, et la distance me la montrèrent alors, comme d'ailleurs le vers dont je viens de citer un fragment, me les avait évoquées, rouge sang, ces briques qui me paraissaient autrefois, de près, et peu d'années après leur emploi, rose pâle presque. (*Mes Prisons*. p. 77.)

Avec une grande résignation, et une fermeté d'âme qu'on aurait pu lui dénier, car il n'avait rien d'un stoïcien, Verlaine supporta l'exorbitante pénalité dont i avait été si rudement frappé. Il s'arma de patience, fit provision d'énergie, et courageusement se mit au travail, en comptant les jours sans trop d'amertume. Mais il eut des heures de torture dans son isolement : le souvenir de sa femme lui faisait subir la tourmente. Cette douloureuse obsession ne l'abandonna pas un instant, alors. L'absente hantait ses visions de détenu, et sa cellule trop souvent s'animait du fantôme de la séparée.

Il était comme possédé, dans le sens où entendaient ce terme les anciens exorcistes, et la vieille légende des philtres ici peut se rajeunir. Cette femme avait-elle donc fait boire un poison mystérieusement attractif à ce mari, dont elle souhaitait être délivrée légalement, irrévocablement? Mais quel philtre? Quel poison? Ne l'accusons pas. Elle n'a versé aucun élixir de maléfice et n'a jamais pratiqué d'enchantement. Le pauvre garçon fut victime de sa propre sorcellerie et s'est intoxiqué lui-même. C'est par une sorte d'autosuggestion, qu'il a sans cesse ramené dans sa pensée, dans son for intérieur, celle qui voulait si fortement s'éloigner de lui. Il y a sans doute, dans ce sentiment bizarre, l'amour croissant avec la résistance, le désir multiplié par l'éloignement, un phénomène de mécanique passionnelle, mais il s'y trouva aussi, chez Verlaine, comme un souhait de retour à la vie régulière,

ordonnée, à l'union conjugale, à l'oubli, au pardon. La conversion réalisée, dont il se félicitait, l'absolution obtenue, qu'il avait sollicitée, lui semblaient incomplètes sans le retour à lui de l'épouse toujours irritée, refusant de pardonner. La pensée de son fils, qu'il ne devait jamais embrasser, ajoutait à ce chimérique espoir de reprendre la vie commune et d'effacer le passé.

Les lettres suivantes, écrites de la prison de Mons, établissent nettement ce nouvel état d'âme de Verlaine. Dans presque toutes, à côté de l'absente, il est question des *Romances sans paroles*, spirituelle consolation.

Voici l'historique de ce délicat et subtil recueil, l'œuvre la plus intense peut-être de Verlaine, variée et une à la fois, et où se trouvent fondues les deux formules de la description objective, de la représentation des formes, des conceptions imaginatives, des souvenirs extérieurs [*Paysages belges, Ariettes oubliées, Aquarelles*], et l'analyse subjective, l'expression des sensations personnelles, la description des douleurs du moi. [*Birds in the night.*]

On a vu, dans l'un des chapitres précédents, que les pièces dont se compose le volume intitulé *Romances sans paroles* ont toutes été écrites de 1872 à 1873, durant les séjours de Verlaine en Belgique, dans les Ardennes et à Londres. Il avait cherché un éditeur et n'en avait point trouvé. Diverses démarches tentées par moi furent également vaines. Les volumes de vers n'ont pas la vertu d'attirer les éditeurs. Ces intermédiaires nécessaires entre l'auteur et le public se montrent rébarbatifs à la vue de manuscrits aux lignes inégales. Même en offrant de supporter les frais de l'impression, l'auteur infortuné rencontre assez difficilement preneur pour ses rimes. Ici, la difficulté se compliquait d'une sorte d'os-

tracisme dont Verlaine demeurait frappé. Il m'avait envoyé son manuscrit avant son retour en Angleterre, en mai 1873. Je ne pus décider aucun libraire à mettre son nom sur la couverture. Ceci paraît absurde aujourd'hui. Alors c'était considéré comme digne. L'accident de Bruxelles étant survenu, je me décidai à éditer moi-même, tant bien que mal, le poème du prisonnier. Ce serait pour lui une joie, car il me parlait de cette publication dans toutes ses lettres, et je m'efforçai d'apporter cette douceur au pauvre détenu.

J'avais alors quitté Paris, sous la pression de circonstances dont j'ai déjà dit un mot. Un coup d'Etat parlementaire [24 mai 1873] avait renversé M. Thiers, et porté au pouvoir le maréchal de Mac-Mahon. L'état de siège régnait à Paris. Le journal républicain où j'écrivais, *le Peuple Souverain*, organe petit format à 5 centimes, à grand tirage, précurseur des *Petit Parisien* et des *Lanterne*, car alors il n'y avait que *le Petit Journal*, dans ce format et à ce prix, parmi les organes politiques, fut brusquement supprimé par un arrêté du général Ladmirault, gouverneur militaire de Paris. Le prétexte était un article, qui aujourd'hui paraîtrait anodin et impoursuivable, sur la liberté de la presse, ayant pour titre « Un Edit de Louis XV » et pour auteur Edouard Lockroy.

La disparition de ce journal, c'était la suppression du travail, du pain quotidien, pour cinq cents personnes, rédacteurs, employés, ouvriers, vendeurs. La mesure arbitraire privait ainsi la démocratie d'un champion jugé redoutable. Le directeur, mon ami Valentin Simond, qui depuis a fondé d'autres journaux, dont *l'Echo de Paris*, résolut de continuer la publication du journal, en le transférant sur un territoire non soumis à l'état de siège.

C'était la lutte avec le gouvernement d'alors. La ville la plus proche et la plus propice était Sens, à l'extrémité de l'Yonne, à deux heures et demie de Paris, sur la ligne de Lyon, où presque tous les trains rapides s'arrêtaient. Sens fut choisi. J'allai m'y installer, pour diriger la rédaction et surveiller la confection du journal. Nous installâmes dans cette cité archi-épiscopale, alors très peu républicaine, nos casiers typographiques, nos bureaux de rédaction, et en utilisant le matériel d'un imprimeur local, Maurice Lhermitte, qui publiait un journal régional, *le Courrier de l'Yonne*, nous parvînmes à faire paraître notre feuille, qui devait d'ailleurs succomber par la suite sous les procès et les amendes.

Je trouvai, dans notre imprimerie sénonaise, quelques caractères d'italiques qui me parurent suffisamment élégants pour l'impression du volume de Verlaine. Je fis acheter du papier Whatman, et, après avoir surveillé la composition, la correction, je pus envoyer au poète en sa cellule un specimen, indiquant le format, le caractère, la disposition typographique. Cet échantillon lui plut; il me le fit savoir par une lettre qu'on trouvera plus loin.

Le volume fut tiré à peu d'exemplaires, cinq cents, je crois, et ne fut pas mis dans le commerce. Je remis, à diverses reprises, un certain nombre de volumes à Mme Verlaine mère, j'expédiai les envois que Paul Verlaine avait indiqués, je fis un service aux journaux très complet. Pas un ne cita même le titre du livre. J'avais conservé quelques exemplaires, devenus très rares, et considérés comme des curiosités bibliographiques : j'en ai fait, par la suite, la distribution à des amis de Verlaine, à des écrivains qui, comme M. Henry Baüer, ignoraient le poète, méprisaient l'homme, et que la lecture de ce petit volume impressionna et changea en admi-

rateurs sincères, et en défenseurs ardents du grand et malheureux poète. C'est cette plaquette de Sens qui m'a permis de maintenir parmi les vivants le poète enfermé dans le tombeau cellulaire, muré dans un sépulcre d'animosité et d'oubli.

Une correspondance, forcément restreinte, à raison des visas au greffe et autres formalités administratives, s'échangea entre le prisonnier et moi, ayant pour objet principal l'impression, la correction des épreuves, tout le détail d'une publication, et aussi, sempiternel refrain douloureux, les regrets, les élans, les malédictions, et les désespoirs, que lui inspiraient l'attitude de sa femme et le procès suivant son cours.

Ces lettres, dont quelques-unes furent mises à la poste clandestinement, et parfois sans timbres-poste, « on est pauvre en prison », écrivait le détenu, sont écrites sur du papier à lettres pelure, sali, déchiré, portant le mot « Bath », — qui dut faire sourire plus d'une fois Verlaine, — en filigrane dans le haut, le papier des cantines. Plusieurs me parvinrent, presque illisibles, étant d'abord minutées, par économie de papier et de port, d'une écriture microscopique et appliquée, de plus, maculées par l'encre grasse bleutée du cachet administratif, soit de la maison de sûreté des *Petits Carmes*, à Bruxelles, soit de la maison d'arrêt de Mons.

Voici l'une des premières lettres que je reçus de la prison des Carmes, six semaines environ après la condamnation :

Bruxelles, dimanche, 28 septembre 1873.

Mon cher ami,

Dès que cette lettre te parviendra, veuille me répondre poste par poste. Tu comprendras combien j'y tiens. Depuis trois semaines, je n'ai plus de visites, ma mère étant partie, et j'ai

seulement reçu une lettre d'elle depuis ce temps. Je lui ai écrit dimanche dernier et j'attends encore sa réponse.

Dans l'état de tristesse et d'anxiété où je la sais, seule comme elle est, et avec le caractère inquiet qu'elle a, le moiudre retard dans une lettre me rend inquiet à mon tour. Je me forge mille idées noires qui augmentent encore le chagrin de ma déplorable situation.

Du reste, d'un moment à l'autre, une lettre peut m'être remise, mais que ça ne t'empêche pas d'écouter ma prière : c'est une si grande joie, une lettre pour un malheureux détenu. Tu me la feras la plus longue possible, et la plus lisible qu'il te sera possible, non pour moi qui suis habitué à tes pattes de mouche, mais pour le greffe, et afin d'éviter tout retard.

Parle-moi un peu de Paris, des camarades, et si tu as des nouvelles de la rue Nicolet. Des journaux de Paris auraient-ils par hasard parlé de cette malheureuse affaire? Victor Hugo est-il à Paris? Veuille m'envoyer son adresse. [Le grand poète intervint, mais sans succès, pour obtenir une remise de peine.]

Ma mère a dû te dire toute l'importance que j'attache à la prompte impression et publication de mon petit livre. [*Les Romances sans paroles.*]

J'ai mille projets littéraires, de théâtre surtout, car j'entends, dès ma sortie, me remuer jusqu'à ce que je gagne sérieusement de l'argent avec ma plume. Plus tard, je t'en écrirai plus longuement,

Je ne sais quand je dois sortir d'ici. Ça peut être d'un moment à l'autre. C'est pourquoi écris-moi bien vite.

Je prie Laure [ma sœur, Mme Alphonse Humbert] d'aller le plus souvent possible voir ma mère, et je la remercie de l'intérêt qu'elle prend à sa situation et à la mienne.

Mon ennui, surtout depuis une quinzaine, est atroce, et ma santé n'est pas fameuse. J'ai parfois des maux de tête épouvantables, et je suis plus nerveux que jamais. Ne dis rien de tout cela à ma mère, je t'en prie, et si tu la vois avant que je ne lui aie écrit, dis-lui que tu as reçu de mes nouvelles et que ma santé est bonne.

Amitiés à Blémont et Valade. Je te serre la main cordialement.

PAUL VERLAINE.

Cette dernière phrase, où le prisonnier, anxieux, demande qu'on cache son état maladif à sa mère, est touchante. Elle fait ressouvenir de la recommandation du condamné, dans la chanson du Capitaine : « Soldats de mon pays, ne le dites pas à ma mère... »

Une seconde lettre, de la même époque, me presse de terminer l'impression des *Romances sans paroles*, et contient derechef des plaintes et des soupirs. Toujours la hantise de sa femme! Toujours cette obsession lancinante! Le malheureux était décidément possédé, et son envoûtement donne créance à la vieille croyance, aux sortilèges, aux femmes qu'on a « dans le sang ».

Dimanche.

Mon cher ami,

Je te remercie bien de tes bons souvenirs et j'envoie à Laure toute ma gratitude pour ses bonnes lettres à ma mère. Quand celle-ci sera à Paris, qu'elle aille la voir souvent.

Hein! quel malheur qu'une mauvaise femme sotte et butée! Elle aurait pu être si heureuse, si, pensant à son fils, et se ressouvenant de son vrai devoir, elle m'eût rejoint alors que je l'en ai priée, surtout dernièrement, quand je l'avais prévenue que des malheurs arriveraient,si elle persistait à me préférer sa famille. Comment la qualifier, cette famille? Vous avez été témoins, toi et ta sœur, de mon chagrin, de ma longanimité et de mes sacrifices. Toi, tu m'as vu en des circonstances terribles, seul, et ne pensant qu'à cette malheureuse, et tremblant et pleurant à l'idée que je pourrais ne pas la revoir, — et tu vois ce qu'elle a fait!

Je ne lui garde aucune amertume. Dieu m'est témoin qu'encore aujourd'hui je lui pardonnerais tout et lui ferais une vie heureuse, si elle devait enfin ouvrir les yeux sur l'énormité de sa conduite à mon égard et à l'égard de ma mère, si bonne pour elle et si méritante en tout.

Je dois, me semble-t-il, s'ils ont l'indignité de persister encore dans leur infâme action, résister jusqu'au bout, mais pour cela j'ai besoin d'être là... Obtiendrai-je un renvoi à un an? Ma mère, d'ailleurs, te parlera.

Je tiens beaucoup à ce que mon livre paraisse cet hiver. Efforce-t'y.

Tu auras de mes nouvelles par ma mère, et tu voudras bien m'en donner de toi par elle. Sous peu je serai *installé* (à la pistole, en la prison de Mons), et pourrai donner amples détails. Peut-être me permettra-t-on de corriger mes épreuves. En attendant que mon livre s'imprime, comme si de rien n'était, corrige et donne les bons à tirer.

Je pioche l'anglais à mort, « *of course, for I am to live at London henceforth* » [naturellement, car je suis décidé à vivre à Londres par la suite].

Je te serre bien la main. Au revoir, sinon bien prochainement, du moins, j'espère, en bonne santé, et bonne chance.

Ton vieux infortuné camarade et ami,

P. V.

From Brussels, *de mare tenebrarum.*

Une autre lettre, datée de la prison des Carmes, est fort embrouillée, car il y a des vers, copiés d'une écriture menue, entre lesquels s'intercalent des observations, des réflexions, et qui est surchargée de renvois, de fusées, de phrases encerclées, contenue dans une lettre adressée à ma mère et visée au greffe. Elle est ainsi conçue :

Pour Lepelletier. — Mon cher Edmond, je te remercie beaucoup de vouloir bien t'occuper de mon petit volume. Je tiens beaucoup à ce que ça paraisse cette saison-ci. Tu comprends que, étant bien forcé et résolu à vivre désormais de ma plume, il est urgent que mon nom ne reste pas absolument oublié pendant ces tristes loisirs. J'ai des plans de pièces que j'espère faire en prison, et présenter après, à Londres, aux comédiens français (Gymnase français), qui s'y trouveront de passage. Rien, je crois, de chimérique dans cette idée. Ce sera moderne, élégant, moral, et tout! Littéraire aussi, mais sans lyrisme, cuistrerie, etc., etc. Enfin, éminemment pratique. Tu verras, d'ailleurs.

Jusqu'à nouvel ordre ne m'écris pas. Je suis tellement sur le provisoire, maintenant! Je sais que tu es à Sens, mais je

ne t'y écris pas, tu devines pourquoi. Ma mère t'enverra ou te remettra ce mot.

Je te quitte en te serrant la main bien cordialement. Courage aussi, toi, et meilleure chance.

Suivent quelques vers faits ici récemment.

P. V.

Transféré à Mons, il écrivait d'une écriture toute modifiée, penchante, descendante, signes graphologiques certains de l'accablement et de la dépression.

Mons, 22 novembre 73.

Cher ami,

Ceci est avant tout une prière, une instante prière. Ecris-moi de temps en temps. Veux-tu convenir que ce sera tous les quinze ou tous les vingt jours? Ce n'est pas trop, j'espère. Tu me donnerais des nouvelles des camarades, du mouvement parisien, et, sans effleurer la politique, bien entendu, quelques larges renseignements sur les gros événements. Voilà quatre mois et demi que je n'ai lu un journal. J'ai su par ma mère la dernière décision de nos maîtres à la présidence septennale. Quant à ce qui se passe en littérature, néant.

J'ai des livres d'anglais que je pioche, je viens de lire Fabiola, sans dictionnaire. Mon occupation jusqu'à présent est de trier du café. Ça tue un peu le temps. Je sors une heure par jour, pendant laquelle je peux fumer. Tout le reste du temps c'est l'emprisonnement cellulaire dans toute la stricte acception du mot. Je suis à la pistole, avec un bon lit et de bonne nourriture. Toujours faible la santé. Et le courage qui m'avait soutenu tous les derniers temps, à Bruxelles, fait mine de m'abandonner, maintenant que j'en ai plus besoin que jamais.

Il faut espérer que ce n'est qu'un moment à subir. J'espère une remise de peine. On est très bon pour moi, et je suis aussi bien que possible. Mais ma pauvre tête est si vide, si retentissante encore, pour ainsi dire, de tous les chagrins et les malheurs de ces derniers temps, que je n'ai pu encore acquérir cette espèce de somnolence qui me semble être l'*ultimum solatium* du prisonnier.

Aussi, ai-je besoin qu'on se souvienne un peu de moi, de l'autre côté du mur. C'est pourquoi j'insisterai de toutes mes

forces sur la prière ci-dessus. Je compte donc bien fermement sur une prompte réponse. Fais tes lettres les plus pleines possible, écris lisiblement à cause du greffe. A bientôt donc, n'est-ce pas? je te serai plus reconnaissant que tu ne penses de cette marque d'amitié.

Ton dévoué
P. VERLAINE.

L'adresse : *A M. le directeur de la maison de sûreté cellulaire à Mons* (*Hainaut*) *Belgique :* et en tête de la lettre tu mets : *Prière de faire parvenir au condamné correctionnel, Paul Verlaine, pistole, cellule 252.*

Je lui envoyai, selon désir témoigné, un feuillet des épreuves de son livre, afin qu'il en connût, bien avant l'apparition, le papier, le format, les caractères typographiques, et tout le dispositif. Il était encore temps, sauf pour le papier, dont l'achat était fait, de modifier l'aspect et le format du volume. J'attendais les observations de l'auteur pour continuer ou refaire. Il devait par la suite émettre quelques critiques, notamment sur le format, qui donnait un peu le caractère d'une brochure politique ou médicale à ce petit recueil, mais je ne pouvais, à Sens, avec une imprimerie de journal, choisir entre beaucoup de formats de librairie. Dans le premier moment il ne me fit aucune observation, et se déclara satisfait. Il avait, quand mon échantillon lui parvint, autre chose en tête. Il subissait une nouvelle et violente crise passionnelle, et sa pensée était distraite de la poésie, de la publicité; il n'avait qu'une préoccupation : les agissements des habitants de la rue Nicolet, et de tout le reste, pour l'instant, il n'avait cure, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante. On remarquera qu'il date singulièrement. Il ne sait plus au juste le quantième. Est-ce le 24 ou le 28? Il l'ignore. Les jours ont passé sans laisser de trace, dans cette cellule, où le visite, pour le

torturer, l'ombre de celle qui l'accable, captif du souvenir et de l'ancien amour, encore plus qu'il ne l'est des geôliers brabançons, à la pistole de Mons.

Mons, 24 ou 28 novembre 1873.

Cher ami,

Je reçois à l'instant ton petit mot, et le spécimen du petit bouquin. C'est très-bien. Pas la peine de m'envoyer autre chose, pour le moment. Quand le livre sera fini, tu en remettras un certain nombre d'exemplaires à ma mère, ou, si elle est encore ici, tu lui en enverras un exemplaire qu'elle me fera parvenir. Merci du bon souvenir.

Je te le disais vendredi dernier, je suis bien décourageotté, bien triste par instants. Croirais-tu qu'un de mes chagrins c'est encore ma femme ! C'est extraordinaire comme elle a peur du père et de la mère Badingue [les beaux-parents].

Je la plains de tout mon cœur de ce qui arrive, de la savoir là, dans ce milieu qui ne la vaut pas, loin du seul être qui ait compris quelque chose à son caractère, je veux dire moi. Mais on a tant fait, on lui a tant fait faire, qu'à présent elle est comme engagée d'honneur à pourrir dans son dessein. Au fond, j'en suis sûre, elle se ronge de tristesse, peut-être de remords. Elle sait qu'elle a menti à elle-même, elle sait qui et quel je suis, de quoi je suis capable pour son bonheur.

De ce qu'elle m'a vu saoûl, et de ce qu'on lui a infusé dans la tête que je l'avais outragée de la pire façon, je n'en puis conclure que ce soit spontané chez elle ce tic de vouloir se séparer. C'est surtout pour la galerie, et c'est triste. Un moment, à Bruxelles, l'an dernier, j'ai vu qu'elle comprenait, puis ça lui a passé ; sa mère était là. La malheureuse sait certainement que, ici, dans cette ignominie où cela m'a fourré, je pense ces choses-là. Elle le sait, elle voudrait revenir, et ne peut. Avec ça que la maison de son père lui est actuellement un enfer. C'est surtout ce qui m'afflige.

Tu ris peut-être de ma psychologie ? Tu as tort. C'est vrai tout ça. Je ne suis pas encore assez bénisseur pour fermer les yeux à tout. J'ai l'intention, à ma sortie, de ne rentrer en France que muni de viatiques légaux. Une lutte légale avec Monsieur Mauté n'a rien qui m'épouvante, et, s'il faut être

ficelle, on le sera pour le moins autant que le birbe en question. Quant à la chère enfant, on sera toujours avec elle ce qu'on a été : doux, patient, et bras ouverts... Mais assez sur ce sujet, dont je ne parlerai plus que « subséquemment ».

Ton

P. V.

On voit qu'il avait encore quelques illusions sur la réalité des sentiments de sa femme à son égard, et que tout espoir de récupérer le bonheur perdu n'était pas évanoui à cette époque.

Mais il n'était pas entièrement possédé par ces idées procédurières et ces espoirs tour à tour vindicatifs et réconciliateurs. Son volume, alors sous presse, des *Romances sans paroles* le préoccupait de nouveau. Il joignait à cette lettre. si pleine de récriminations et de douleurs conjugales, ces recommandations livresques, dans un courrier suivant :

S'il en est temps encore, dans la pièce : *Oh ! la rivière dans la rue !* mettre, au quatrième vers : « Derrière un mur haut de cinq pieds », au lieu de « entre deux murs », Je me souviens qu'il n'y a en effet qu'un mur, l'autre côté étant au niveau du « ground ».

Dans *Birds in the night*, mettre, dans le douzain « Aussi bien pourquoi me mettrai-je à geindre », au deuxième vers, « Vous ne m'aimiez pas », au lieu de « Vous ne m'aimez pas ».

Quand tu enverras les paquets pour Londres, ajoutes-y celui de Barrère, comprenant son exemplaire, celui de Lissagaray, un autre à Swinburne, un autre à l'adresse de Barjau, French News Agent, Frith Street, Soho. Tu feras bien de lui écrire un mot. S'il fait un article dans le *Pall Mall Gazette*, ou autre journal, qu'il soit assez bon de te l'envoyer. Tu le ferais tenir à ma mère ; et si, par hasard, Barrère, à qui je serre la pince, ainsi qu'à ces messieurs de London, voulait bien aussi me faire le plaisir de m'écrire, sa lettre serait la bienvenue. Donne-lui ma triste adresse.

Recommande-lui bien d'éviter toute allusion communarde,

ou de citer tout nom compromettant, tant dans l'article que dans la lettre. L'adresse de Camille Barrère est : Arts Club, Hanover Square, Oxford Street.

Je travaillotte aux pièces dont je t'ai parlé. J'espère en sortant être à la tête de six actes, dont un en prose, et d'un volume de vers, dont tu as quelques spécimens. Ça se composera de quelques fantaisies comme l'*Almanach* et ce qui va suivre : cinq ou six petits poèmes, tu en as un, *l'Impénitence finale*. Il y en a encore trois finis. Rimbaud les a. Ma mère en a copie ; ce sont des récits plus ou moins diaboliques. Titres : *la Grâce*, — *Don Juan Pipé*, — *Crimen amoris*, — 150, 140 vers, 100 vers ; le volume aura à peu près 1200 vers. P. V.

L'*Almanach*, dont il est question dans cette lettre, était intitulé alors : « Mon Almanach pour 1874 ». C'était une seule pièce de vers, divisée en quatre paragraphes avec titres : la première, intitulée *le Printemps*, commençait ainsi : « La bise se rue à travers… » Cette pièce se trouve dans *Sagesse*. Elle n'a pas de titre. Elle est numérotée XI. Elle porte, après le treizième vers : « J'ai des fourmis dans les talons. » Sur mon manuscrit il y avait : « Voici l'Avril. Vieux cœur, allons ! » Verlaine avait ici mis un tiret. Aussitôt après commençait *l'Été :* « L'Espoir luit comme un brin de paille dans l'étable… » Dans l'édition des œuvres complètes, tome Ier, page 278, la pièce du *Printemps* se continue avec cette variante :

> Debout, mon âme, vite, allons !
> C'est le printemps sévère encore,
> Mais qui, par instant, s'édulcore !…

Ces huit vers ont été rajoutés par Verlaine, postérieurement à l'envoi qu'il me fit du texte original.

La pièce *Été*, qui figure sans titre, page 268, tome I, Œuvres complètes, *Sagesse*, et numérotée III, présente également quelques variantes. *L'Automne* a pour titre *Vendanges*, et fait partie de *Jadis et Naguère*.

Le prisonnier paraissait vouloir se reprendre un peu à l'existence ordinaire. Il se confinait moins dans sa tristesse, et éprouvait de vagues désirs d'extérioriser sa pensée. Il me demandait, pour la première fois depuis son incarcération, des nouvelles de la politique. Il est vrai qu'un certain intérêt se rattachait, pour lui, aux événements intérieurs de la République française, à raison des démarches qu'on faisait, d'ailleurs bien inutilement, pour obtenir, par la voie diplomatique, une grâce ou une réduction de peine. Le gouvernement belge n'eut pas à donner un refus, car du quai d'Orsay aucune demande, ni officielle ni officieuse, ne parvint à Bruxelles.

Confiant dans cette grâce chimérique, le détenu m'écrivait cependant :

Mons, 1874.

... Je me vois forcé d'ajourner le fameux volume sur *les Choses*. Ça nécessiterait trop de tension d'esprit. Ici je ne puis travailler beaucoup, sans me faire mal.

Sans causer à plume déboutonnée, nous pouvons néanmoins correspondre. Aucun inconvénient à ce que, en termes modérés, tu me donnes quelques nouvelles. Cela me fera tant de plaisir. Je compte donc sur prochaine lettre.

Tu me diras quel éditeur tu as en vue pour mon prochain volume. C'est cocasse cette proscription de chez Lemerre ; cela date de la Commune, le croirais-tu ? Leconte de Lisle, qui laissait pousser sa barbe, me tient depuis ce temps pour un ogre. Probable que, depuis mes dernières affaires, c'est encore pis. Lemerre, je le sais, n'y est pour rien, dans tout ça, et je lui serre la main.

Renseigne-moi aussi un peu de politique.

Je n'ai aucune idée de ma future mise en liberté. Avec le système d'ici, j'ai, par le fait de mon emprisonnement dans une prison cellulaire, six mois de réduction, ce qui, avec les cinq que je vais avoir faits déjà, me laisse encore 13 mois ! mais je dois compter sur d'autres petites réductions usuelles : deux mois, trois mois, surtout avec les bonnes notes que j'ai.

Puis il y a les grâces royales, qu'on obtient par des pétitions.. Celles-là peuvent être plénières.

J'ai aussi ma qualité d'étranger. Ma mère et M. Istace s'occupent activement. Cela peut me tomber, la liberté, d'un jour à l'autre, comme aussi cela peut traîner encore longtemps. C'est, comme tu dis, de patienter, et le temps marche toujours.

Je te quitte et te serre bien la main. Amitiés chez toi.

P. V.

Nulle allusion à cette lettre, qui ne passe pas par le greffe, même détruis-la.

Faithfully [Ton fidèle]

P. V.

Je fais des cantiques à Marie, d'après le système et les prières de la primitive église ; ci-joint une, qui n'a de drôle que le titre, lequel est un monogramme des Catacombes.

Dans cette lettre curieuse et composite, car Verlaine y avait copié des vers mélancoliques, une « Rengaine prisonnière » : *les Déjàs sont les Encors...*, et une chansonnette comique, d'ailleurs médiocre, intitulée : *Faut hurler avec les loups*, ornée d'un dessin, représentant vaguement ma silhouette, — cette fantaisie était présentée ainsi : Théâtre des Folies-Hainaut, chansonnette par M. Pablo de Herlañez, chantée par M. Ed. Lepelletier, — se trouvait un second post-scriptum mis en travers d'un commencement de poésie : *le Bon Alchimiste*.

Ma foi, la suite à un prochain numéro. — Je profite d'un peu de place que ça me fait pour te recommander l'envoi à Andrieu. Voici l'adresse, M. William Knock, 32 or 34, Richmond-garden, Uxbridge road, London, Sans oublier les autres : Vermersch, Barjau, etc.

Un mot encore ! Faudra-t-il envoyer à ma femme ?

Décide.

J'eusse, hélas ! et je parle bien sincèrement, préféré lui faire d'autres vers que les *Birds in the night*, qui sont l'histoire bien vraie de Bruxelles. Et certes, avec ce que j'ai encore dans le cœur pour elle, ça seraient des *Cantiques des Canti-*

ques, mais *habent fata*... Enfin décide. Moi, pauvre brute de prison, je n'ai plus de tact pour ces choses-là.

Poignée de mains.

P. V.

On voit combien étaient encore vifs le regret et l'amour chez le poète, émettant ce souhait de *Cantiques des Cantiques*, demandant l'envoi de son livre, avec l'espoir de toucher le cœur de la séparée, par la poésie. Mais la lyre n'a plus ce pouvoir, et d'ailleurs Orphée, loin de les apitoyer, ne fut-il pas déchiré par les femmes?

Conformément au désir exprimé par mon ami, car en me laissant la décision, il me faisait connaître son intime souhait, j'envoyai, dès l'apparition, un exemplaire des *Romances sans paroles* à Mme Mathilde Verlaine. Je ne reçus aucune réponse.

Les Romances sans paroles furent imprimées, tirées, brochées, en février-mars 1874, et je m'occupai de faire les services d'usage à la presse, et les envois aux amis, ou supposés tels, de l'auteur.

Une note à moi remise par Mme Verlaine mère recommandait les envois suivants; la liste en peut paraître curieuse, à trente ans de distance, avec l'indication des dédicaces que je devais libeller, pour l'auteur empêché.

Service de la Presse : Jules Claretie, Ernest Lefèvre, Charles Yriarte, Charles Monselet, Paul Mahalin, Ludovic Hans, Armand Silvestre, Paul Courty, Barbey d'Aurevilly, Jules Levallois, Louis Dommartin, et généralement tous les critiques que Lepelletier jugera bons. Avec mention : *De la part de l'auteur.*

Paul Meurice et Auguste Vacquerie : *hommage de l'auteur.*

A Londres : M. Camille Barrère : *souvenir de l'auteur;* M. Eugène Vermersch : *son ami P. V.* M. Jules Andrieu : *souvenir cordial;* M. Dubacq, *idem;* M. Guerreau, *idem;* M. Swinburne (par MM. Barrère et Andrieu), *hommage de l'auteur;* M. Barjau : *souvenir de l'auteur.*

Adresser le tout à M. Barjau, bookseller [libraire], Frith Street, Soho, London.

Autres envois et dédicaces :

MM. Victor Hugo, Théodore de Banville : *à mon cher Maître.* Leconte de Lisle : *hommage de l'auteur.* Alphonse Lemerre : *souvenir cordial.* Paul Foucher, de Goncourt : *hommage de l'auteur.* Emmanuel des Essarts, Carjat, Catulle Mendès, Victor Azam, Antony Valabrègue, de Heredia, Villiers de l'Isle-Adam, A. France. Léon Dierx, Louis Forain, Valade, Emile Blémont : *son ami.* Stéphane Mallarmé, Mérat, Aicard, Elzéar Bonnier, Fantin, Maître, Charly, Oliveira : *bien cordialement.* Coppée, Mlle Adèle Aneste, Mme de Callias, F. Régamey, Charles de Sivry (j'y tiens) : *souvenir cordial.*

La note, écrite de la main de Verlaine, et visée au greffe de la prison, contenait en outre cette mention :

« Lepelletier tâchera de collectionner les articles parus et les remettra à ma mère. Qu'il surveille particulièrement *le National* du dimanche soir, où paraît la chronique théâtrale de M. de Banville, lequel, à la fin de ses articles, parle souvent des livres.

L'impression de ce volume me sera une grande consolation. Je le recommande à l'amitié de Lepelletier. Ce sera comme une résurrection. Je lui serai bien reconnaissant. Qu'il fasse de la dédicace ce qu'il voudra, bien que j'y tienne toujours.

Ajouter aux livres à paraître :

Sous presse : Londres. Notes pittoresques.

Ce petit ouvrage parviendra par fragments à Lepelletier, qui tâchera de le faire passer dans quelque feuille, sous mon nom, ou sous le pseudonyme Firmin Dehée.

Je n'eus pas à collectionner d'articles, car il n'en parut aucun. Verlaine était pour tous mort et enterré. La résurrection ne devait survenir que plus tard. Je fis les envois, et, sauf de la part de deux ou trois destinataires, bénévoles et secondaires, je ne reçus aucune réponse à transmettre au poète détenu. L'humanité a un vieux fonds de lâcheté superposé à son insondable bêtise.

J'avais envoyé à Verlaine, avant le bon à tirer, une

épreuve, avec la couverture. Il m'accusa réception en ces termes :

Mons, le 27 mars 74.

Cher ami,

Reçu lettre et volume. Merci bien cordialement, très content de l'aspect et de la confection du petit bouquin. L'air un peu brochure, peut-être, — mais c'est très respectable. Pas trop de coquilles. Les plus affligeantes sont à la dernière page ; *in caudâ venenum*. N'y aurait-il pas moyen de corriger ça à la main ? Il faut lire « c'étaient » au lieu de « citaient », « volaient » au lieu de « volèrent », « Douvres » au lieu de « Rouvre », et « comtesse » au lieu de « princesse ». Dans le courant du volume, il y a bien quelques virgules à déplacer ou à enlever, mais ce sont « *trifle* » [bagatelles], pour parler anglais, et je le répète : très content, très content, et très reconnaissant des soins apportés. Vienne maintenant l'acheteur ! (Il est prudent d'employer le singulier quand il s'agit d'un « article » aussi peu de « vente » qu'un volume de verses). Quant au prix de l'exemplaire (omis sur la couverture), que dirais-tu de 2 francs, prix fort, et 1 fr. 75, prix de libraire ? S'il y a moyen d'aller plus haut, je suis à cent lieues de m'y opposer. Enfin vois. J'attends avec impatience la « lettre critique » promise, — et j'ajourne jusqu'à ma réponse toutes autres références audit « Ouvrage », comme tu dis si magnifiquement.

A ajouter aux envois : L.-X. de Ricard, Charles Asselineau, Armand Gouzien ; je compléterai cette liste en temps opportun. Un exemplaire aussi à Lissagaray.

Il sera bon d'envoyer à quelques journaux anglais et belges des exemplaires. Je n'ai plus présents à la mémoire les journaux anglais, sauf le *Pall Mall Gazette*. Envoyer pour cela deux ou trois exemplaires à Barrère, en outre du sien, auquel je tiens beaucoup. Pour les journaux belges, outre *l'Indépendance* et *l'Etoile*, envoyer à *la Gazette*, *les Nouvelles*. *La Gazette* est rue de la Montagne, j'ignore l'adresse des *Nouvelles*, mais en mettant simplement : à Bruxelles, ça parviendra. A *la Chronique*, galerie du Roi, 5 et 7, passage Saint-Hubert. Ce sont les trois *Petit Journal* d'ici, infiniment mieux faits et très vendus. Il y a aussi des journaux spécialement littéraires Je t'enverrai la liste. Voir aussi journaux de Charleroi et

Malines. Envoyer au *Courrier de l'Europe*, à Londres, et au journal communard qui y fleurirait.

Pour les journaux belges, il ne serait peut-être pas maladroit de leur faire savoir que je suis détenu dans le pays. Ça pourrait me servir pour sortir plus tôt.

P. V.

Dans sa prison, Verlaine travaillait, méditait des poèmes, rêvait à des pièces de théâtres, étudiait l'anglais. Il lut tout Shakespeare, dans le texte. Il voulait même se livrer à des traductions régulières des auteurs anglais contemporains et fonder une agence de traducteurs, comme on le verra plus loin.

Parfois, car il avait un fonds de gaîté, même un peu vulgaire et vaudevillesque, il s'amusait à m'envoyer des parodies, rappelant le bon temps où il collaborait au *Hanneton* avec Coppée.

En voici un spécimen : il s'agit de la nouvelle qui s'était répandue, et que j'avais annoncée au prisonnier, puis presque aussitôt démentie, de la pendaison de notre camarade du Parnasse, Albert Mérat. Le poète des *Chimères*, loin de terminer ses jours dans la forêt de Fontainebleau, est encore bien vivant. Il a été bibliothécaire du Sénat, et il rime toujours.

Mons, 1874.

Il faut bien bêtifier un peu, quelque triste que l'on soit. Voici, à propos de la pendaison de Mérat, dans la forêt de Fontainebleau, pendaison démentie (quel besoin ?), un « Coppée » tout frais pondu. « *O libelle ibis in urbem ! !* — Propage ! propage ! —

Les écrevisses ont mangé mon cœur qui saigne,
Et me voici logé maintenant à l'enseigne
De ceux dont Carjat dit : « *C'était un beau talent,*
Mais pas de caractère », et je vais, bras ballant,
Sans limite, et sans but, ainsi qu'un fiacre à l'heure,
Pâle, *à jeun*, et trouvé trop c... (chose) par Gill qui pleure.

« Mourir, dormir ! » a dit Shakespeare. Si ce n'est
Que ça, je cours vers la forêt que l'on connait,
Et puisque c'est fictif, j'y vais pendre à mon aise
Ton beau poète blond, faune barbizonnaise !

Mon bon souvenir à ta sœur. J'ai souvent de vos nouvelles par ma mère, un peu souffrante en ce moment. Je sais que Laure va souvent la voir dans la solitude, où, selon moi, elle a tort de se confiner, — et je lui suis très reconnaissant de cette bonne attention. Ma mère viendra très probablement me voir le mois prochain, après Pâques. Elle séjournera sans doute quelques semaines à Bruxelles, où elle verra, s'il y a lieu, à travailler en vue d'une réduction de peine qui serait la bienvenue, car c'est effroyablement long, et ma santé, mentale et physique, ne va pas, depuis quelques semaines surtout, sans quelques *impedimenta*. J'ai particulièrement des lacunes de mémoire, parfois, et des absences qui m'agacent et finiraient par m'inquiéter. J'espère surmonter tout cela, mais, je répète, une réduction de peine me trouverait aussi rassuré que reconnaissant.

En effet, la vie en prison n'est pas faite pour vous exciter à un travail intellectuel quelconque. Tu parles de vers, — il y a beau temps que cela est *given up and over !* [abandonné]. Tout ce que je peux faire est de piocher ce sempiternel *angliche*. A vrai dire, je le possède assez bien à l'heure qu'il est, pour lire, sans beaucoup recourir au dictionnaire, des romans de la collection Tauchnitz, qui font partie de la Bibliothèque d'ici. J'ai l'intention de traduire, pour plus tard livrer à Hachette, un remarquable ouvrage de Lady Gullerton : *Ellen Middleton*.

En attendant, j'ai là, tout prêt pour la *Renaissance* — puisqu'on y paye !!! — un délicieux conte,non traduit encore, de Dickens. Quand ma mère viendra, je demanderai à lui faire passer ce petit manuscrit d'une dizaine de pages. Elle te l'enverra, et si *la Renaissance* ne l'accepte pas, tu me ferais l'amitié de voir à le colloquer à quelque autre boîte payante, — et d'en encaisser pour moi le prix. A quelque chose malheur est bon, et je compte bien, une fois dehors, utiliser ma nouvelle acquisition en entreprises de ce genre : il y a à Londres une foule de braves écrivains pleins de talent, parfaite-

ment inconnus en France, et qui accepteraient avec enthousiasme de se voir traduits en notre idiôme. Le tout n'est pas de les trouver, — ils pullulent, — mais de trouver un entrepreneur de traductions payantes, autre que ceux déjà en exercice. A la rigueur, je fonderais une « maison » (il n'y a pas de petits commerçants). Une idée pareille n'a rien de risqué, on peut y gagner de l'argent, et par-dessus le marché, ce serait une bonne action littéraire.

Ceci n'est qu'un de mes projets, car j'ai l'intention, une fois sorti, de rentrer à Paris (après quelques démarches à Londres afin d'assurer la sécurité absolue de mon retour), et là, je crois pouvoir compter sur une place sérieuse et fixe. Je suis payé pour ne rien donner au hasard : et mon commencement sera de jeter cette ancre de salut : un emploi ; les aventures traductionnelles et littéraires prendraient rang après. — Te dirais-je que je ne désespère pas trop de rentrer à l'Hôtel de Ville ? Après tout, je ne suis ni un déserteur, ni un « communard », comme plusieurs que nous connaissons, et qui émargent tranquillement, à l'heure qu'il est. Et quant à mon emprisonnement, il n'a rien, j'ose m'en flatter, qui déshonore, et c'est avant tout un malheur, mais un malheur réparable, je crois.

Voici que je bavarde. Je m'arrête pour te recommander de n'être plus si lent dorénavant à m'écrire. D'ailleurs tu me dois communications « dessur » mon livre, et les articles qui pourront avoir lieu. Ne crains pas de me donner des nouvelles (pas politiques d'ailleurs, je m'en passe très volontiers). Les bruits du dehors, quand ils m'arrivent sont trop distants, et pour ainsi dire trop immémoriaux pour m'être importuns ou lancinants. Donc donne-toi carrière, et sois fidèle à ta promesse de ne pas trop tarder à m'écrire.

A toi.

P. V.

Autre lettre, indiquant les réserves et la discrétion qu'il désirait me voir garder sur ses sentiments de néophyte. On remarquera aussi ses velléités de prosélytisme. Il parait songer à me convertir. La prison et le mysticisme l'avaient sensiblement détraqué.

Mons, 1874.

J'ai réfléchi qu'il vaudra mieux, quand tu me répondras, éviter de me parler de mes nouvelles idées, fût-ce pour les approuver. Ce sont matières trop sérieuses pour être traitées par lettres, et d'ailleurs, plus tard, j'aurai bien le temps de t'exposer mes idées.

En attendant, procure-toi un livre excellent, qui t'intéressera même au point de vue historique, et peut-être te subjuguera. Ne crains pas le titre trop modeste « Catéchisme de persévérance », par Monseigneur Gaume.

Tout ce que je puis te dire maintenant, c'est que j'éprouve en grand, en immense, ce qu'on ressent quand, les premières difficultés surmontées, on perçoit une science, un art, une langue nouvelle, et aussi ce sentiment inouï d'avoir échappé à un grand danger.

Je t'en supplie, ne dis à personne que je t'écris ! A personne de façon à ce qu'on ne sache rien de moi, rue Nicolet. Déchire ma lettre, après avoir gardé les vers [de *Sagesse*]. Garde-moi, vraiment pour toi seul, ces communications. Si on te demande de mes nouvelles, dis que tu sais que je me porte mieux, que je me suis absolument converti à la religion catholique, après mûres réflexions, en pleine possession de ma liberté morale et de mon bon sens. Ça, tu peux le dire hautement. Les gestes ne te démentiront pas. Oh ! cela tu peux le dire, si on t'interroge. Surtout pas de réponse, aucune allusion à cette lettre, ni à ces vers-ci.

Le poème *Amoureuse du diable* fait partie d'une série dont tu as déjà *l'Impénitence finale*, et qui contient trois autres petits poèmes. *Crimen Amoris — la Grâce — Don Juan Pipé*, dont je t'ai, je crois, déjà parlé.

Avec mes nouvelles idées, je ne sais si je donnerai suite à mes projets de théâtre. J'en ai bien envie : j'ai deux beaux sujets. d'ailleurs irréprochables, bien que très hardis, et quelques scènes commencées. L'important n'est pas là.

Au revoir ! Je sais à présent ce que c'est que le vrai courage. Le stoicïsme est une sottise douloureuse, une La Palissade. J'ai mieux ; ce mieux je te le souhaite, mon ami ! D'ailleurs, tu vois que j'entends encore la plaisanterie, je ne suis pas

un dévot austère, je le crois : toute douceur envers autres, toute soumission à l'autre, tel est mon plan.

Bonne santé. Ton vieil et dévoué ami.

P. V.

L'emprisonnement subi en cellule eut certainement une influence sur les idées, sur les opinions, sur les objectifs mentaux de Verlaine. L'action ne fut peut-être pas si soudaine qu'il le dit, ni si définitive qu'il le crut.

La prison amena sa conversion et modifia son tempérament, non seulement d'homme, mais de poète. Voilà ce que Verlaine a lui-même déclaré, et ce qui est accepté généralement. Je ne crois pas que le changement, issu de la détention, ait été aussi violent que Verlaine l'ait indiqué, notamment dans son livre *Mes Prisons*, écrit longtemps après, et sous une inspiration toute autre.

Deux faits, deux modifications apparentes, frappent, à cette phase de la vie de Verlaine : il se convertit, il devient d'incrédule, sinon militant, du moins avéré, un croyant, et de non-pratiquant, un fervent catholique, presque un dévot. En même temps, une autre perturbation se manifeste : il modifie totalement sa poétique ; il cherche et acquiert une formule versifiée toute différente de celle qu'il pratiquait auparavant. Il abandonne à peu près définitivement la poésie objective, descriptive, impersonnelle, impassible, dont les principaux Parnassiens avaient préconisé la force et la supériorité, il devient poète personnel, subjectif, intime, passionné, ironique et sentimental. Il chante, non ce qu'il voit, mais les visions qu'il se donne, et son archet poétique prend pour violon son âme et son existence. Il en tire des sons douloureux et subtils, qui vont réveiller des échos endormis dans bien des cœurs blessés.

Ces deux conversions ne furent pas le résultat unique de l'incarcération. Il est certain que l'emprisonnement agit sur les sentiments, les idées, les concepts, et par conséquent sur la faculté de rendre en prose, et surtout en vers, les rêves, les désirs, les élans et les sensations du poète tiré brusquement de son milieu, enlevé du cercle où se mouvaient ses actes et ses pensées. Une transplantation brutale et soudaine doit fatalement modifier la plante humaine. C'est une loi physique générale. On ne voit pas les choses de la même façon à travers les barreaux d'un cachot, que de la terrasse d'un café. On ne respire pas à l'ombre d'une muraille comme au grand soleil. Tout changement de climat prolongé, entraîne un changement dans l'ordre physique, comme dans la contexture morale de l'individu.

Nous avons déjà noté trois changements, trois états d'âme différents dans notre poète : d'abord, la première jeunesse, l'éducation lycéenne, voltairienne, classique, puis l'initiation romantique, la culture parnassienne, puis encore le mariage et ses premières joies, l'enthousiasme patriotique et une certaine exaltation, sinon révolutionnaire, du moins démocratique, anti-religieuse. A ces périodes correspond une conception poétique descriptive, objective, pompeuse, décorative, plastique, virulente et un peu déclamatoire : *Poèmes Saturniens*, *Fêtes Galantes*, *la Bonne Chanson*, *les Vaincus*. Malgré son caractère personnel, presque biographique, le recueil de *la Bonne Chanson* était encore en partie extériorisé. Le poète, en cet épithalame, célébrait ses désirs d'amant, et aussi exprimait-il les sentiments et les extases d'un fiancé, du fiancé en soi, pour user de la terminologie pédantesque des philosophes. Il y avait un écho général, un cri universel, dans ce chant du coq

claironnant ses amours. Mais déjà *la Bonne Chanson* indiquait une transition, et préparait une mue, une évolution. La nature ne supporte pas de bonds. Dans une formation d'âme, il n'y a ni interruption, ni brisures, ni lacunes, et tout fatalement s'enchaîne et se relie.

Les Romances sans paroles sont enchaînées à la *Bonne Chanson* et la transition est visible. C'est le troisième état d'âme qui se manifeste, avec des changements matériels, des perturbations d'existence violents : c'est le Siège, avec l'habitude des stations aux endroits où l'on boit, la Commune et ses outrances terribles, les craintes de poursuites, l'abandon de l'emploi régulier, les journées d'oisiveté, la rencontre d'Arthur Rimbaud, la domination subie de ce gamin énergique, intéressant, impérieux, à la poétique désordonnée et expressive, qui trouve et donne une couleur aux voyelles. Puis c'est la fuite du domicile conjugal, la rupture avec les obligations de la famille, de la vie indépendante, voyageuse, bientôt bohême. Alors la poésie est entraînée dans cette révolution désorbitée. *Les Romances sans paroles* affirment une révolution cérébrale. Ce n'est plus le poète des *Fêtes Galantes* qui décrit l'imagerie populaire ou trace les nets contours des « briques et tuiles » des paysages belges. La séparation, et le procès qui s'entame, achèvent de modifier tout, dans la vie comme dans les pensées du lyrique. C'est un déménagement d'idées, de sentiments, de vouloirs et de désirs. A ce changement de vie, il veut faire correspondre un changement dans sa manière d'écrire. Il a une existence neuve. Il rêve une poétique nouvelle.

Ce n'est pas la prison qui lui a suggéré le goût d'une formule rythmique rajeunie, d'une recherche de coupe et d'expressions versifiées, qui fussent comme une méthode

originale et inédite d'écrire en vers. A plusieurs reprises, dans ses lettres, il me parlait d'une innovation qu'il cherchait, d'un système qu'il voulait mettre en pratique, « système très musical, sans puérilité ». [Voir, plus haut, lettre de Londres.] L'isolement cellulaire lui permit sans doute de réfléchir plus profondément aux modifications qu'il se proposait d'apporter à sa métrique, comme à son style poétique, mais ne fut pas le point de départ de cette orientation littéraire nouvelle. La captivité, en le séparant des êtres et des choses,en même temps qu'elle le contraignait à se replier sur lui-même, à se concentrer, lui si facilement épars, si ouvert à toutes les émanations du dehors, lui inspira des réflexions imprévues,et lui dicta des résolutions inattendues. Il ressentait alors des sensations différentes de celles qu'il avait éprouvées, parmi les hommes, dans l'état de liberté. Rien de surprenant à ce qu'il ait formulé d'une façon neuve ces impressions d'un milieu nouveau.

Comme son tempérament de poète, son caractère d'homme fut modifié, mais moins définitivement, car sa conversion morale dura peu, au moins à l'état ardent et convaincu. Il dépouilla le vieil homme durant ces seize mois d'internement. C'est que le régime pénitentiaire changeait singulièrement ses habitudes, ses façons de vivre et d'agir. Prisonnier, il devenait forcément sobre. D'où répercussion physique et morale : l'abstinence modifia son état cérébral. Son excitation à peu près permanente diminuait avec la diète. L'alimentation mesurée, peu échauffante, et l'eau rougie apaisaient ses nervosités habituelles. Il reprenait peu à peu possession de lui-même. Il se dégrisait mentalement.

Un peu de honte et beaucoup de calme lui montait du

cœur aux lèvres. Il s'adoucissait, ne jurait plus, et ne mélangeait plus, selon son habitude, le nom du Seigneur à l'exclamation de Cambronne. Il rougissait de son passé, il se reprochait tout ce qu'il avait pu commettre de blâmable, d'excessif, de ridicule et de choquant. Il ne s'irritait plus que contre lui-même, au souvenir de ses erreurs et de ses torts. Dans la tranquillité de la cellule, il procédait à un strict et rigoureux examen de conscience. Il se trouvait comme placé en face d'un miroir, dans sa solitude, où venaient se refléter tour à tour les événements divers de son existence et les images des personnes qui s'y étaient mêlées. Il revivait sa vie, et poussait ce superbe cri désespéré, où il se demande avec angoisse « ce qu'il avait fait de sa jeunesse ». Il se trouvait alors découragé, subissant une violente dépression morale, à bout d'énergie, purgé d'orgueil; se débattant au milieu de l'océan des souvenirs, des regrets, des irritations, des désespérances, il cherchait une bouée à happer, une corde à saisir, une barque où se cramponner.

Alors, dans cet accablement, au fond d'une des cellules de son cerveau troublé, se réveilla une sensation, une pensée, depuis bien longtemps endormie : l'idée religieuse. La conception d'un secours venu d'au delà se formula dans sa conscience désemparée, et comme machinalement, ataviquement, les moins dévots, en un moment critique, s'écrient « Mon Dieu ! », comme des naufragés affolés, comme tant d'incrédules au lit de mort, il invoqua le Seigneur. La conversion allait venir.

Cette conversion fut-elle profonde et véridique ? Je ne le crois pas. Ce fut comme un acte impulsif. Le sentiment y eut toute part. La raison point. Je ne veux pas dire que Verlaine fût un Tartuffe et simulât la dévotion.

Pas davantage je n'insinuerai qu'il fut alors atteint d'une folie momentanée, la folie mystique. J'entends exprimer seulement un doute sur la réalité de la croyance enfantine revenue, et sur la persistance et la vérité de la moralisation issue de ce bizarre retour à la religion. Il ne fut pas converti par la puissance de l'examen, par la persuasion, par l'apparition d'une évidence, mais seulement par la violence d'une bourrasque d'existence, par la tempête morale et matérielle au centre de laquelle il se trouvait emporté. Il invoquait le saint pendant la tourmente. Le danger passé, le proverbe pour lui devait se vérifier.

Verlaine avait fait sa première communion, comme nous tous, au temps du lycée. Mais sa ferveur ne fut qu'accidentelle, et sa foi devait être, comme la nôtre, superficielle. J'affirme que, dans sa jeunesse, il ne croyait pas. Il n'était pas seulement éloigné du culte par les ennuis de la pratique, mais il s'écartait de la religion par dédain et négation. Nous avions lu ensemble, entre autres ouvrages matérialistes, le livre alors célèbre et réputé hardi, du docteur Büchner, *Force et Matière*, y puisant des arguments scientifiques, non pas pour ergoter et disputailler, — dans nos réunions parnassiennes, nous ne parlions jamais religion, et très rarement politique, — mais pour nous instruire, nous endoctriner, pour nous fortifier la conviction philosophique. Par nos lectures, par nos réflexions, nous étions persuadés de l'inexistence du surnaturel, de l'impossibilité d'une providence tutélaire, et nous ne pouvions croire à l'existence d'un autre monde, pas plus qu'à la suprématie d'une puissance extérieure, indémontrable, qui domine l'humanité, la gouverne, se mêle de ses actes, les juge, les récompense, les punit, et nous ajoutions à cette impossibi-

lité de l'intervention providentielle dans les affaires des hommes, la même impossibilité d'action, de direction et de changement, dans les affaires physiques. Verlaine était donc, à vingt ans, absolument incroyant, par raisonnement, conviction, études, et non simplement par grossièreté négative, par a priori matérialiste, comme la plupart des hommes qui ne savent pas, qui ne réfléchissent pas. Il avait l'athéisme rationnel et intelligent.

Mais la religiosité, dont nos êtres sont doublement imprégnés, par l'hérédité et par l'éducation première, — nous avons tous chanté des cantiques, à onze ans, et écouté des légendes miraculeuses, — subsistait en lui ; elle sommeillait, la douleur l'a réveillée. C'était cet ancien sédiment pieux, déposé au fond de son âme, comme une poudre qui aurait été mouillée, noyée, puis, avec le temps, et dans d'autres circonstances, qui se serait séchée, enflammée tout à coup, faisant explosion au choc des événements. La souffrance a souvent de ces percussions inattendues.

Il convient d'ajouter une autre cause accidentelle à l'explication de ce réveil du sentiment religieux, chez Verlaine, dans ce qu'il a de plus enfantin : l'appel à Dieu, comme à un médecin supérieur, guérissant les plaies de l'âme, le secours crié à la divinité comme à un gardien, comme à un défenseur contre les dangers et les violences qui vous assaillent ou vous menacent.

Verlaine, outre l'accablement de la prison, l'isolement, l'examen de sa vie passée, car toutes ces conditions de dépression durent influer sur ses sentiments et lui faire invoquer l'appui du Ciel dans sa détresse, reçut en sus un coup brutal, non inattendu certes, ni imprévu, mais amorti par l'espoir optimiste, écarté par l'imagination, repoussé à l'aide d'hypothèses favorables, et sup-

posé improbable, sinon impossible. Ce nouveau heurt décida le changement, imposa la conversion.

Dans son livre *Mes Prisons*, Verlaine a décrit avec minutie l'ameublement cellulaire, exposé le régime de la maison, narré les exercices, et donné une physionomie de lui-même, portant le triste uniforme pénitentiaire. Il a tracé la silhouette du directeur, qu'il qualifie « d'homme charmant ». Il n'oublie pas un détail. Il parle même d'un petit crucifix de cuivre « avec qui il devait plus tard faire connaissance ». A ces premiers moments d'incarcération, aucune prière oubliée ne vient se rappeler à la mémoire du prisonnier. Ses lèvres d'homme, accoutumées à la pleine liberté, voire à la licence et au blasphème, ne retrouvent plus les syllabes enfantines des anciens *pater* et des primes *ave*. Il lit, car on lui fournit des livres, et ce sont tous ouvrages profanes qu'il demande. Il ne souffle pas mot de l'aumônier. C'est pour lui, à cette époque de sa pénalité, un fonctionnaire négligeable, alors qu'il a un mot aimable pour ses gardiens. Il n'a rien à redouter ni à attendre de cet agent de la divinité. Il ne lui demande ni faveur, ni intervention. Comme sa visite n'est pas obligatoire, il l'évite. Il semble même ne pas soupçonner sa présence dans la prison.

Mais voilà qu'un matin, la porte de sa cellule s'entr'ouvre, et le directeur, bonhomme, paraît. Il semble attristé d'avoir à faire une communication pénible à son prisonnier. Il s'exprime en termes sympathiques, sur un ton de condoléance, avec les ménagements d'usage dans la société quand on doit faire part d'une fâcheuse nouvelle.

— Mon pauvre ami, dit-il au détenu, se levant sur son grabat, avec un peu de l'effarement du condamné à

mort qu'on éveille, je vous apporte un mauvais message. Du courage ! Lisez !

Et il lui tendit un papier timbré. C'était la signification du jugement du tribunal civil de la Seine prononçant la séparation de corps d'entre le sieur Paul Verlaine et la dame Mathilde Mauté, son épouse.

Brusquement s'écroulaient tous les rêves d'apaisement, de réconciliation, de bonheur reconquis et de régularité retrouvée, qui avaient hanté l'esprit de Verlaine, avec des alternatives de violences, d'indignations, de menaces même, dont on a trouvé les traces dans les lettres reproduites plus haut. En cellule, les espérances de récupérer la vie conjugale s'étaient probablement encore avivées. Ses rêveries lui paraissaient réalisables. N'étant pas détrompé par les faits, puisqu'il ne recevait aucune lettre, et que sa mère, dans ses visites, le tenait dans l'ignorance des agissements de son ex-famille, il vivait dans le mensonge du songe. Le coup fut rude et la botte bien à fond. Il s'abattit, percé de part en part. Il ne devait pas succomber alors, mais la blessure fut profonde, incurable.

Il a lui-même fait le récit de l'assommade éprouvée, et du relèvement singulier qui suivit la communication du directeur :

Je tombai en larmes sur mon pauvre dos, sur mon pauvre lit. Une poignée de main et une tape sur l'épaule du directeur me rendirent un peu de courage, et une heure ou deux après cette scène, ne voilà-t-il pas que je me pris à dire de prier monsieur l'aumônier de venir me parler. Celui-ci vint et je lui demandai un catéchisme. Il me donna aussitôt celui de persévérance de Mgr Gaume.

Et la conversion fut ainsi opérée. On voit, par la façon même dont Verlaine en rend compte, qu'elle eut quel-

que chose de factice dans sa soudaineté. Le chemin de Damas que le poète rencontra dans sa cellule tient un peu du chemin de traverse. Verlaine le quittera dès qu'il pourra rejoindre la grande route du commun des hommes. Mais alors, seul, écrasé par les événements, tout meurtri de sa lutte conjugale, il s'y engagea, avec anxiété d'abord, puis avec espérance et même délices. Les circonstances changeant, il ne devait pas tarder à changer de voie. Beaucoup de personnes se convertissent ainsi au lit de mort, qui, revenues miraculeusement à la santé, à la force physique et mentale, ne persévèrent pas dans leurs croyances acquises in articulo mortis.

Verlaine redevenu libre, retrouvant ses compagnons, reprenant ses travaux et ses distractions accoutumées, ne devait pas, on le sait, conserver la ferveur du néophyte, et hors de la cellule de Mons, la foi devait s'évaporer, laissant seulement subsister le goût de la religiosité, décorative et poétique.

Il y eut un peu de la crise hystérique dans les manifestations qui suivirent sa conversion. Personne n'étant en tiers avec lui, en ces moments extatiques, il faut admettre son récit. J'estime qu'il l'a légèrement corsé en mystique adoration, par dilettantisme littéraire.

On avait accroché au mur de sa cellule, au-dessus du petit crucifix de cuivre réglementaire, la Belgique étant très pieuse administrativement et officiellement, une lithographie représentant le Sacré-Cœur, le cœur qui rayonne et qui saigne. La vision fixe et obstinée de cette image accéléra la conversion, et donna au sujet, admirablement préparé à cette sorte d'hypnose, comme dans les expériences de Braidisme, un point lumineux, attirant, dominateur, à fixer.

Je ne sais quoi et qui me souleva soudain, dit Verlaine, me jeta hors de mon lit, sans que je pusse prendre le temps de m'habiller, et me prosterna en larmes, en sanglots, aux pieds du crucifix et de l'image surérogatoire, évocatrice de la plus étrange, mais à mes yeux de la plus sublime dévotion des temps modernes de l'Eglise catholique.

Il fit derechef venir l'aumônier. Il était comme un nouveau Polyeucte. « Je fusse allé au martyre pour de bon! » confesse-t-il. Il cria au digne ecclésiastique, un peu surpris de la vivacité du catéchumène et de l'excitation de sa foi improvisée, le cri de Pauline : « Je sais, je crois, je suis désabusé! » et il réclama sur-le-champ l'absolution de ses péchés, après confession générale. Le prudent aumônier ajourna le déballage de la conscience, assez chargée, de ce pénitent si pressé. Verlaine, rendant compte de cette confession, qui eut lieu plus tard, et qui comprenait l'aveu de divers « torts sensuels », dit que le simple et vertueux prêtre l'aidait à se confesser en lui adressant des interrogations, et il ajoute :

Entre autres questions, ne me posa-t-il pas celle-ci, d'un ton calme et point étonnant, non plus qu'étonné :

— Vous n'avez jamais « été » avec les animaux?

Après avoir répondu non ! — et ce non, sans stupéfaction de l'interrogation posée, — je reçus d'un front humble et contrit tout de même, après ma très véridique et consciencieuse, je vous assure, confession, la bénédiction, mais point encore l'absolution si convoitée. En attendant cette dernière, je repris, sur le conseil de mon directeur spirituel, mes travaux, lectures variées, et vers pieux principalement. De cette époque date à peu près tout *Sagesse*... (*Mes Prisons*, pp. 60-61.)

La conversion de Verlaine fut donc à la fois morale et poétique. Bien qu'il eût peu usé de la terminologie pieuse en ses premières poésies, et qu'il eût évité de faire rimer Dieu avec ciel bleu, il avait, dans le fond de

la mémoire, tout un stock d'épithètes bénites et d'adjectifs oints. Il possédait, par suite de ses lectures lamartiniennes, un vocabulaire tout prêt pour rendre les élans dévotieux. Dans sa conversion, il vit, non seulement une remise à neuf de son âme, mais aussi un ravalement de toutes les façades poétiques, salies, empoussiérées, par le frottement, l'usage et le temps, que lui et les autres poètes avaient coutume d'édifier et d'aligner, selon des plans et des données presque invariables. Le *Parnasse* avait été païen, oriental, colonial, scandinave, invoquant toutes les divinités sorties de l'imagination et de la terreur des hommes, Baghavat, Yaveh, Kronos, Isis, Teutatès, Odin ; le seul Jésus et sa légende avaient été dédaignés. Verlaine estima que, sans entreprendre de chanter la cosmogonie chrétienne, il y avait, dans le sentiment catholique, dans la préciosité et la délicatesse de l'adoration de Jésus et de la Vierge Marie, comme un renouveau de poésie à chercher, à trouver, à traduire. Il interpréta donc les onctions du catéchisme de Mgr Gaume, et les nota sur des airs inspirés de Desbordes-Valmore. Et ce fut ainsi que la plupart des vers de *Sagesse* furent médités, rimés et recopiés. Un grand nombre de pièces figurant dans ce délicieux et pénétrant recueil me parvinrent, manuscrites, toujours sur ce papier commun, bleuté ou blanc sale, que fournissait la cantine, avec la tache grasse au centre du timbre du greffe.

Quand la conversion de Verlaine se produisit, ses lettres devinrent plus rares, soit qu'il craignît raillerie de ma part, soit qu'il éprouvât quelque embarras à noter ces sentiments si nouveaux chez lui.

Une lettre qu'il m'écrivait, contenant des détails sur son état d'âme et des analysées de ses aspirations reli-

gieuses, ne me parvint pas. Au dernier moment, il se ravisa et ne m'envoya que plus tard le billet suivant :

Mons, 8 septembre 1874.

Ma lettre du 22 août, pour des raisons sérieuses, n'a pas été expédiée. Je t'envoie aujourd'hui seulement ce post-scriptum, 8 septembre : Encore quatre mois, 14 jours! si la grâce n'arrive pas, ce qui m'étonnerait, ayant les plus sérieuses protections du monde.

Si tu me fais l'immense amitié de m'écrire, nulle allusion à ce post-scriptum ni aux vers, ne dis à personne que tu as reçu lettre ou vers de moi. Voici le final dont je parle.

Suivaient les vers. A la fin du post-scriptum, il annonçait :

C'est absolument senti, je t'assure. Il faut avoir passé par tout ce que je viens de souffrir depuis trois ans, humiliations, dédains, insultes, pour sentir tout ce qu'il y a d'admirablement consolant, de raisonnable, de logique, dans cette religion si terrible et si douce. Oh! terrible, oui! mais l'homme est si mauvais, si vraiment déchu, et puni par sa seule naissance, et je ne parle pas des preuves historiques, scientifiques et autres, qui sont aveuglantes, quand on a cet immense bonheur d'être retiré de cette société abominable, pourrie, vieille, sotte, orgueilleuse, damnée.

T'ai-je dit que je pioche ferme l'anglais ; j'ai lu du Shakespeare sans traduction, le latin pour finir, la Bible, et enfin l'espagnol pour l'employer plus tard; quelle langue, que de choses à lire!

Donc à revoir, à très bientôt, car il faudrait que je revienne en France pour préparer ce procès, dont je n'ai pas voulu, et que je retiens à mon tour. Et comme, en définitive, je suis moins bête que le père Mauté, comme surtout je suis plus honnête, ce qui est, dans tous les cas, la grande finesse, comme il n'a fait que mensonges, inventions, et méchancetés, je ne redoute rien d'une bonne grosse publicité, que je suis loin néanmoins de provoquer.

D'ailleurs, je m'attends encore à des malices et à des pièges. C'est inutile, après les cochonneries si maladroites dont ils

ont abreuvé ma captivité, dont ils sont cause, et combien je rougis de m'être jeté dans des pièges si grossiers ! Il est clair qu'ils essaieront de tout quand je serai libre, mais à toute caresse comme à toute menace je crierai « A bas les pattes ! »... A moins qu'un jour... ma femme ne revienne à résipiscence, à son ménage, loin de son papa, de sa maman, moment que je n'aperçois pas. En ce cas, elle trouvera l'oubli complet, le pardon, le bonheur, mais que dis-je là ? [Ici je supprime un jugement peu charitable, et peut-être téméraire], tu me comprends du reste. Si tu savais comme je suis détaché de tout, hormis de la prière et des méditations !

Amitiés chez toi.

Ton P. V.

On voit par cette lettre que les sentiments de dévotion faisaient de plus en plus de Verlaine un autre homme ; en outre, il était malade, et n'avait plus qu'un vague espoir de reprendre la vie conjugale. Visiblement, il éprouvait un accablement de plus en plus profond. Il s'attendait à recevoir sa grâce, et elle n'arrivait point. Les jours se passèrent sans que la bienheureuse délivrance sonnât à la triste horloge de Mons, dont le détenu comptait anxieusement les minutes. Le silence officiel répondait seul à ses appels à la clémence royale, à l'amitié parisienne. Il était le naufragé dans la nuit, qu'une lueur trompeuse entrevue a réchauffé d'espérance, et qui, se retrouvant perdu dans l'obscurité sourde, s'abandonne et roule, épave hasardeuse, presque inerte, dans l'inconscience et dans l'oubli de tout, désespéré, ou, plutôt, ce qui est pis, devenu incapable d'espérer.

La prison cependant avait été pour lui, en quelque sorte, inspiratrice, presque génératrice. Phénomène rare. La plupart des écrivains, des philosophes, des poètes, des tribuns et des politiques, qui ont subi une longue détention, ont vu leur imagination s'étioler et leur impulsion

créatrice se stériliser. L'ombre du cachot est mortelle pour la floraison de la pensée. Les exemples abondent. L'auteur de *Sagesse* fut une exception.

L'isolement, la méditation et le repliement sur soi même agirent fortement sur son esprit. Il eut des avatars multiples dans sa cellule. La conversion ne fut pas sa seule métamorphose. Une exacerbation sensuelle, issue de la continence, développée par le souvenir de la chair qui avait été conjugale, stimulée par des cérébralités passionnelles, troubla sa poésie, jusque-là plutôt chaste, objective, impersonnelle. Il eut des accès d'érotisme lyrique dont ses livres postérieurs nous ont gardé la trace. Il s'amusa à combiner, dans son agitation claustrale, des visions d'amour et des chants passionnels. Ainsi, l'on retrouve, dans les greffes, parmi des papiers de prisonniers, des menus fictifs, où des plats succulents et des vins renommés figurent. Le détenu, réduit à la pitance maigre et fade de la maison, régalait son imagination de cartes appétissantes. Verlaine, dans sa solitude pénitentiaire, entre une lecture du catéchisme de Gaume et une invocation poétique à la Prière ou un cantique à la Vierge, composait des poèmes évocatifs et peu édifiants.

Ce fut la prison, avec le souvenir des dissertations d'Arthur Rimbaud, de sa pédagogie rythmique, qui le firent réfléchir sur des combinaisons lyriques, où la musique, une musique versifiée, spéciale et neuve, jouerait un rôle important, ferait plus qu'accompagner l'idée, évoquerait la sensation, le souvenir, la correspondance, comme un parfum représente, aux sens affinés et exercés de certains, des visions réelles, des images distinctes, des êtres et des choses presque tangibles. La longue admiration qu'il avait pour Baudelaire ne fut pas étrangère à cette conception. Le titre de *Romances sans*

paroles, trouvé bien après l'inspiration et la confection des pièces disparates qui composent cet intéressant recueil, quoiqu'en apparence suggéré par Mendelssohn, est comme le résumé et la synthèse de sa nouvelle théorie poétique.

Il convient aussi d'ajouter que les événements subis, l'incarcération, la double séparation de la famille et de la société, s'ajoutèrent au désir qu'éprouve tout poète, tout artiste, de chanter sa douleur, et de perpétuer par l'œuvre les moments pénibles de l'existence. L'art devient alors un puissant anesthésique. Verlaine se traita par la poésie personnelle, passionnée. Il renonça à la poésie de ses jeunes années. *Les Poèmes Saturniens*, *les Fêtes Galantes*, c'était la fleur régulière, cultivée, savante, éclose dans le parterre classique ou féodal, français ou exotique du Parnasse, *les Romances sans paroles*, *Sagesse*, et les autres poèmes indiqués dans la correspondance des prisons de Bruxelles et de Mons, qu'on vient de lire, c'étaient les fruits aux saveurs âcres, arrosés de larmes, mûris dans les ténèbres, les fleurs irrégulières et farouches de la solitude, semblables à ces végétaux aux reflets métalliques intenses, aux formes surprenantes et contournées, dont l'intérieur est rempli de cendres, et qui, parmi les orchidées, se sont développés dans les forêts aux voûtes épaisses, où le soleil, la vie joyeuse ne pénètrent jamais.

Les demandes en grâce avaient toutes été écartées, sans motif, probablement sans examen. Les Belges se montrèrent impitoyables. Nous avons établi que le délit [coups et blessures n'ayant pas occasionné une incapacité de travail], aux termes de la loi, ne devait entraîner qu'une condamnation maximum à quelques jours de prison. Le gouvernement belge se fût honoré en rectifiant

l'erreur des juges et en corrigeant leur excès de pénalité. Il faut cependant reconnaître, à sa décharge, que nulle demande autorisée ne lui vint de France à cet égard. A part Blémont et moi, nul ne sollicita cette grâce parmi les anciens amis de Verlaine. Et il y en avait de très influents déjà à cette époque ; qu'on me dispense de les nommer ; presque tous ces phares littéraires, dont l'amitié fut à éclipses, ont depuis rayonné sur la gloire de Verlaine, et ont revendiqué l'honneur de projeter leurs feux sur sa tombe.

Il fit donc, comme le pire criminel, sa prison jusqu'au bout. Il ne sortit de son sépulcre administratif que le 16 janvier 1875.

Sa mère avait fait le voyage de Mons. Elle l'attendait à la porte de la geôle. Ainsi guettent l'ouverture des guichets les épouses fidèles et les dévouées amantes des voleurs libérés et des assassins graciés. Il fut reconduit à la frontière française, escorté par la police, étant l'objet d'un décret spécial d'expulsion.

Mme Verlaine mère l'emmena dans sa famille, à Arras et à Fampoux, pour rétablir sa santé et reprendre contact avec la société. On contracte malheureusement souvent, en prison, des infirmités physiques dont on souffre, et des maladies morales dont on meurt. On peut affirmer que l'emprisonnement, s'il a modifié le tempérament poétique de Verlaine, a changé aussi son caractère, l'a placé pour ainsi dire en dehors de la société, et l'a prédisposé aux entraînements excessifs et aux bizarreries de toute nature, qui vont troubler son existence et aussi son talent, durant cette troisième phase de sa vie glorieuse et misérable.

XIII

PROFESSORAT EN ANGLETERRE ET A RETHEL. — LUCIEN LETINOIS. — VERLAINE CULTIVATEUR (1875-1881)

Mme Verlaine mère attendit donc son fils à sa sortie de prison. Que d'effusions! quel bonheur de tenir son cher Paul serré sur sa poitrine! Enfin ensemble! Ce cri de joie fut double. Il y avait dix-huit mois qu'elle ne l'avait entrevu qu'à distance, sous l'œil d'un surveillant, entre deux grillages de parloir. Et lui, depuis la triste scène de Bruxelles, n'avait plus approché sa poitrine d'une poitrine amie.

Le libéré fut conduit à la gare et embarqué, administrativement. Il était sous le coup d'un décret d'expulsion, comme étranger.

Sa mère, qui fit le parcours dans le même train, jusqu'à la frontière, en troisième classe, au milieu de gaillards voyageant comme le poète, sous escorte, transférés ou expulsés comme lui, se hâta, le poteau franchi, de l'emmener se reposer, se refaire physiquement et moralement, dans sa famille, à Arras, à Fampoux, puis, de là, dans les Ardennes. Très heureux, il la suivit. Une vie nouvelle commençait. Faisait-il vraiment âme neuve?

Il m'écrivit dès son arrivée chez ses parents, quelques

jours après sa sortie de la prison de Mons. Il avait été libéré le 16 janvier 1875.

Fampoux, 25 janvier 1875, chez M. Julien Dehée,
près d'Arras.

Je réponds un peu tard, mon cher Edmond, à ta bonne lettre du 31 décembre dernier. Mais l'incertitude du jour de mon départ, l'ennui d'écrire *per angusta*, et aussi le désir de te surprendre par une brusque entrée matinale, — chose toujours plus amusante qu'une lettre, — m'ont retenu jusqu'à présent.

Je suis ici, depuis le 16 courant, en famille, chez d'excellents parents, avec maman. Je ne puis trop préciser le jour, ni même la probabilité d'un prochain retour à Paris. On est si gentil ici pour moi, il est si bon de respirer l'air, même boréal, de la campagne, que la grande ville ne me tente que tout juste. Toutefois je pense que nous ne tarderons plus guère à nous revoir, fin du mois, peut-être avant, peut-être après. De mes projets nous causerons : tu me trouveras probablement changé, bien changé !

Ma santé se remet rapidement. J'espère que la tienne et celle des tiens est satisfaisante.

Tu as raison de penser qu'une de mes premières visites sera pour toi, mon cher ami. Aurons-nous des choses à échanger !

Je te serre bien cordialement la main.

P. V.

Je ne revis Verlaine qu'en passant, pour ainsi dire. Un après-midi rapide de février, où nous égrenâmes le chapelet des souvenirs. Il repartit pour le Nord et les Ardennes. Visite à des parents rustiques. Ses mésaventures étaient ébruitées. Accueil plutôt froid. Encore sous l'impression de la cellule, et dominé par l'influence des conversations moralisantes avec l'aumônier de Mons, Verlaine réfléchit avec gravité et raisonna sa situation.

Il avait hâte de quitter ces demeures, devenues rébarbatives, d'une parenté mise en défiance. Que ferait-il ?

Il avait bien un asile toujours ouvert, avec un cœur toujours chaud, aux Batignolles. Sa mère l'attendait. Vivre avec elle serait doux. Oui, mais il y avait danger et indélicatesse aussi à choisir ce refuge. Mme Verlaine avait sa petite fortune bien écornée. Irait-il accélérer sa ruine, en dévorant le capital déjà grignoté, les revenus étant devenus insuffisants? Non! il n'entendait pas vivre aux crochets de la maman.

Il fallait donc organiser sa vie à part. Mais où et comment? Des idées de labeur agricole, des appétences vagues de grande culture, lui vinrent à l'esprit. Il devait les reprendre par la suite. Pour le moment, bien qu'il eût grand goût pour la vie à la campagne, il écarta cette solution : il n'aurait probablement pas les capitaux nécessaires à sa disposition pour acheter ou louer une ferme, et puis il était par trop novice en exploitation rurale. S'il avait eu un de ses cousins, Dehée ou Dujardin, pour associé et pour précepteur rustique, sûrement il se fût improvisé paysan, mais le peu d'empressement qu'on lui avait témoigné, aussi bien dans les Ardennes qu'en Artois, lorsqu'il avait fait entrevoir aux siens ses intentions de se faire cultivateur, lui firent renoncer à ce projet. Ce n'était, comme on le vit plus tard, qu'un ajournement.

Fallait-il se retourner vers la littérature? Mais d'abord quelle littérature? Il savait, par moi, par bien d'autres, les difficultés du journalisme, combien les places étaient rares et disputées. Il ne se sentait aucune aptitude pour la politique, pour la polémique, pour les besognes régulières et pour ainsi dire administratives d'un journal, les plus sûrement rétribuées. Il ne pouvait et ne voulait fabriquer de la copie marchande : faits divers, comptes rendus, romans-feuilletons. Il se sentait peu disposé à

écrire des œuvres de longue haleine, romans ou études critiques, qu'un éditeur aurait pû accepter. Le théâtre, il le savait inabordable ou à peu près. Quant à la poésie, son art, son métier, en somme, il fallait des rentes pour l'exercer. Les quatre volumes qu'il avait déjà publiés n'avaient-ils pas été édités à ses frais? Il ne fallait pas compter sur le manuscrit de *Sagesse*, qu'il rapportait de prison, à peu près complet, comme sur un instrument de fortune, ni même pour une ressource momentanée.

Et puis la littérature, c'était Paris. Il ne tenait guère à habiter la grande ville. Il s'était ouvert très franchement avec moi là-dessus. Il se trouvait dépaysé, devenu comme étranger chez lui. Plusieurs de ses lettres écrites en prison témoignaient de son irritation des calomnies, des médisances, répandues sur son compte; en même temps, il savait que d'anciens camarades rencontrés feindraient de ne pas l'avoir aperçu. Il ne pouvait tabler sur des appuis, sur des recommandations dans notre ancien milieu parnassien. Il recherchait l'oubli, le silence, l'effacement. Ce n'était pas le moyen de vivre de la vie littéraire.

Et puis, il sentait qu'il lui fallait se refaire une virginité morale, recommencer une existence nouvelle qui ferait oublier l'ancienne. Il devait prouver à tout le monde, et surtout à sa mère, auprès de laquelle il se sentait quelque peu honteux, ce qui activait son désir de gagner sa vie, de subsister par lui-même, qu'il était devenu un autre homme. Le travail, l'existence régulière, ponctuelle, bourgeoise, familiale même un jour, si c'était possible, fourniraient cette preuve indiscutable. Il voulait qu'on ne pût douter de sa ferme résolution. Quitter Paris était le commencement de la démonstration. Paris était séjour périlleux. Il ne fallait

pas retomber dans les désordres anciens. Il avait comme fait le serment de ne plus s'enivrer. Donnerait-il un démenti au proverbe sceptique sur la durée de ces promesses-là? A Paris, où les tentations sont partout, il ne pouvait garantir l'affirmative. Il doutait de sa force de résistance dans ce milieu de facile perdition. Il avait le langage et la pensée du frais converti, du néo-chrétien qu'il était devenu. La vie oisive et vagabonde abandonnée pour toujours, les dissipations et le cabaret évités, même par la fuite, et le travail régulier et honorable sans repos et sans plaisir, voilà ce qui attesterait à tous, à sa mère, aux anciens amis, aux indifférents, — qui sait? peut-être à la Séparée, vers laquelle toujours revolait sa pensée, — la sincérité de sa repentance et la fermeté de sa nouvelle vocation.

Donc existence à part, hors Paris autant que possible, et travail donnant la pitance et le couvert, tel était le problème à résoudre. Il sut parfaitement en poser les termes, et il en trouva la solution, avec une décision dont il ne devait que bien rarement donner l'exemple.

La difficulté se compliquait ainsi : il voulait trouver un emploi et, en même temps, éviter d'être exposé aux sollicitations de l'estaminet et de la rue. Ce fut cette condition même qui l'inspira. Il avait examiné ses moyens de travail. Tout ce qu'il avait à sa disposition comme gagne-pain, outre son diplôme de bachelier, c'était un peu de latinité, repassée en prison, et une connaissance déjà assez étendue de la langue anglaise. Il résolut d'en tirer parti. Le problème était résolu. Il se sentit capable de donner des leçons, mais il entendait que ce fût dans une institution. Il se trouverait retenu. Il ne craignait point le défaut de liberté. Il s'était accoutumé à la claustration, à Mons. Il chercherait donc un établissement où

il pût être logé, nourri, gardé, et où il enseignerait ce qu'il savait : langue française, latin, anglais. Il avait connu de ces « boarding-schools » en Angleterre. C'est là qu'il chercherait. De l'autre côté du détroit était l'oubli, la tranquillité, le labeur paisible, l'existence assurée avec l'honorabilité.

Il avait acquis quelques notions pratiques, durant ses essais de vie anglaise, avant l'incident de Bruxelles. Il savait quel rôle important joue l'annonce dans tout ce qui a rapport au « business », chez nos voisins. Il n'hésita pas à adresser à deux ou trois journaux, par l'entremise d'un courtier qu'il avait connu auparavant, M. E. Rolland, office de Publicité, Great Windmill street, un avis suffisamment éloquent, où il s'offrait comme professeur « au pair », c'est-à-dire avec échange de leçons de français et de littérature contre logement et nourriture. Il lui fallait se perfectionner dans la langue anglaise. De là ses prétentions modestes.

La réponse ne se fit pas attendre. La lettre suivante, datée du 10 avril, m'apprit son séjour en Angleterre et son nouvel état :

Stickney, jeudi 10 avril.

Cher Ami,

Me voici professeur, au pair, dans un village anglais. Personne autour de moi qui parle un mot de français, un traître mot. J'enseigne le français, le latin... et le dessin ! Je me tire assez bien de ces trois besognes. Et j'enseigne en anglais, ce qu'il y a de plus fort. Quel anglais ! mais depuis huit jours que je suis ici, j'*improve* [je fais des progrès].

Vie en famille. M. Andrews est un jeune homme qui lit le français comme je lis l'anglais, mais qui ne le parle pas... Zuze ! Du reste, charmant, cordial, très instruit. Mes élèves sont des enfants très bien élevés et assidus, qui m'apprennent l'anglais comme je leur apprends le français, et c'est ce que je cherche précisément. Combien de temps resterai-je ici ? trois

ou six mois, selon que je saurai parler et entendre. Puis verrai sérieusement à gagner la vie en ce pays-ci, où probablement maman, j'espère, finira par se presque fixer.

Je n'ai aucune distraction, et n'en cherche pas. Lectures immenses, promenades avec élèves (pas en rang, tu sauras, rien du pionisme ici) à travers de magnifiques meadows [prairies] pleins de moutons, etc. Depuis huit jours c'est étonnant comme je me porte bien, moralement et physiquement.

J'ai semé dans mon passage à Londres les germes de relations qui me seront utiles un jour. Rien des réfugiés, *of course* [naturellement]. Revu quelques vieux débris. Lissagaray, m'a-t-on dit, est assez dans la panne. Vermersch est en Suisse, Andrieu a tout à fait fait son trou. C'est tout.

Tu m'enverras un tas de racontars. Il n'est pas vraisemblable que de nouveaux potins sur mon « mystérieux départ » n'aient pas eu lieu vers Montmartre, ou rue Fontaine [famille de sa femme]. S'ils pouvaient me voir en ma nouvelle incarnation, j'ose dire qu'ils seraient « *astonish'd* » [ébahis].

Prochainement plus de détails. Dessins, vers, etc... Pour l'instant, une recommandation : ne divulgue pas mon adresse jusqu'à nouvel ordre. Raisons très sérieuses. Tu remercieras bien Dierx de ses volumes. J'attends impatiemment lettre de toi, longue et substantielle.

Ton dévoué.

Mon adresse : *M. P. Verlaine, at M. W Andrews Stickney Grammar school, Boston, Lincolnshire.*

Mon hameau se nomme Stickney, à 2 ou trois lieues de Boston, mais l'adresse doit être celle que je t'envoie. SILINCE !

P. VERLAINE.

Il vécut ainsi apaisé, laborieux, régulier, dans cette pension familiale. Il m'écrivit relativement peu, durant cet internat. Il déclara à plusieurs reprises être complètement absorbé par ses occupations. Il laissait sommeiller la Muse. Ce furent des mois de recueillement, d'abstinence matérielle et spirituelle. Il resta une année et demie avec M. Andrews.

L'ennui, le désir de revoir sa mère lui firent quitter

l'institution de Stickney. Il écrivit à sa mère, qui vint le trouver à Arras.

Il mena, dans cette froide et morne ville de garnison, une vie calme, et, s'il faut en croire la lettre suivante, très rangée. On verra qu'il s'occupait à revoir son manuscrit de *Sagesse*, en vue d'une publication qu'il estimait prochaine, et qui n'eut lieu qu'en 1880.

Arras, le 2 août 1876.

Cher Ami,

Je viens te rappeler ta promesse, et vais compter les jours jusqu'à l'arrivée dans ma solitude de cette première partie du *Chien du commissaire* [un roman de moi].

Tu accompagneras cet envoi d'une bonne lettre bien longue, avec « plenty of details » sur toutes choses, littérature, etc.

Ici, je vis de plus en plus en ermite. Ai même renoncé au café Sans-Peur, où ne vais plus que les après-midi des samedis pour voir les images dans les journaux illustrés. Le reste de la semaine, *le Figaro*, acheté au kiosque, — car nous avons un kiosque ici, depuis quelque temps, — suffit à ma consommation d'actualité. Je versifie à mort et m'occupe beaucoup d'anglais.

Je t'envoie deux fragments de mon livre *Sagesse*, qui sera prêt vienne octobre (époque de mon retour à Paris).

Sois indulgent à ces productions, et toi-même, si tu as quelque chose en portefeuille, n'oublie pas de « fader ».

Ton vieux,

P. Verlaine.

2, impasse d'Elbronne, Arras (Pas-de-Calais).

Maman se joint à moi pour te charger de tous nos compliments chez toi.

Il retourna en Angleterre, et se fixa à Boston, à côté de Stickney, avec le désir de vivre en donnant des leçons particulières. Mais, soit pénurie d'élèves, soit défaut de « présentations », il ne réussit pas, et de nouveau il chercha un établissement où être attaché. Il entra bien-

tôt comme professeur de français dans une institution dirigée par M. Remington, à Bournemouth.

Plusieurs pièces de vers de *Sagesse* furent écrites à Bournemouth, notamment celles portant, dans l'édition complète, les nos XIII et XV : « l'Eclaboussement des haies », que Verlaine avait intitulée dans son ancien manuscrit « Paysage en Lincolnshire » et « la Mer est plus belle », désignée sous ce titre : « la Mer de Bournemouth ».

Dans une lettre datée de Bournemouth, et contenant ces deux pièces, il parlait de son projet de revenir bientôt en France.

7 septembre 77.

Cher Ami,

Reçu la première partie de ce « Chien » [*le Chien du Commissaire,* roman]. L'ai lu avec grand plaisir, et n'attends que le reste pour le dévorer à belles dents. Te ferai *vivâ voce* observations minimes.

Je compte revenir sous peu à Paris, où c'est l'instant bientôt pour les emplois dans l'instruction.. L'une de mes premières visites sera rue Coq-Héron [mon bureau], à l'Imprimerie Dubuisson, puis Bougival.

Je viens te prier, si quelquefois pouvais voir à voir des occases pour « bibi ». Si quelquefois voyais cet Herbault [notre ancien professeur], expose-lui le cas d'un ex-élève. Enfin tout ce que pourras.

Pour mémoire, j'ai en poche deux *splendid* certificats anglais, avec *visa des autorités locales, et légalisation au Consulat général français à Londres.* Tu vois que j'ai mis à profit ton excellent avis d'il y a deux mois.

J'ai des masses de vers. Volume va être achevé. Tâche de me dénicher un éditeur point trop escorchard. Liras ça bientôt.

Amitiés chez toi, et crois-moi toujours

Ton bien dévoué,

P. V.

Ci-joint un petit acompte sur l'énorme tas de vers en question.

Après un certain temps passé à Paris, où il séjourna inaperçu, évitant plutôt que recherchant ses anciens camarades, il trouva, par son ami Ernest Delahaye, professeur dans un collège ecclésiastique à Rethel, un emploi qu'il accepta. Il se décida, assez brusquement, à ce nouveau changement d'existence. Il m'informa en ces termes de son entrée au collège Notre-Dame.

Rethel, mercredi 14 novembre 1878.

Mon cher Edmond,

Tu auras compris que si je n'ai pas pris congé de toi, et ne t'ai pas écrit depuis ces six semaines, c'est qu'il y a eu impossibilité absolue. La veille de mon départ, je comptais encore sur une bonne semaine de loisir à Paris, et me proposais le plaisir de te demander à déjeuner en ton castel de Bougival, lorsqu'une lettre du directeur d'ici m'appela pour le lendemain, par le premier train, au plus tard.

Depuis, il m'a fallu m'organiser, et remettre toute correspondance un peu étendue.

Aujourd'hui que me voici à même de respirer un peu, je viens te dire un cordial bonjour, ainsi qu'à tous chez toi..

Je suis ici professeur de littérature, histoire, géographie et anglais, — toutes choses amusantes et distrayantes. Régime excellent. Chambre à part. Nulle surveillance « pionnesque ». Rien enfin qui rappelle les « boîtes » universitaires, lycées, collèges municipaux ou simples « bahuts ». La plupart des professeurs, latin, grec, mathématiques, sont ecclésiastiques, et je suis naturellement dans les meilleurs termes avec ces Messieurs, gens cordiaux, simples, et d'une bonne gaieté sans fiel et sans blague. En un mot ceci est une sorte de « buen » pour moi, où j'ai la paix, le calme et la liberté de ma façon de voir et d'agir, — bienfait inestimable. — Appointements raisonnables.

La politique expire à mon seuil, et je me livre en toute pondération à la littérature, non payante — hélas ! — (et encore !) sinon en satisfactions intimes, j'ai nommé *les vers,* dont je

t'enverrai de formidables tranches, pour que tu goûtes ce régal « délicat ».

Ville insignifiante ; filatures, campagne (ou plutôt champagne) pouilleuse, pelée, crayeuse, d'assez beaux bords d'Aisne, ou de canal des Ardennes ; une église digne d'être vue, mi-partie gothique, avec une tour du xve siècle; population ouvrière et buveuse de vins. Reims à proximité, où été l'autre jour. Grande ville, belle cathédrale, splendide église Saint Rémy, vestige du ve siècle, intelligemment restaurée — une statue de Louis XV « beau comme les amours » en bronze, en empereur romain, et ces vers, du temps, sur le piédestal :

De l'amour des Français éternel monument,
Apprenez à toute la terre
Que Louis en nos murs jura d'être leur père
Et qu'il a tenu son serment.

Amusant, n'est-ce pas ? et là, au fond, heureux temps, où la politique s'en tenait là !

Tu vas me répondre bien vite, bien long, n'oubliant pas de m'envoyer *le Chien*, à partir de la 2e partie.

Si quelquefois, en ta qualité de publiciste influent, tu pouvais te procurer à l'œil, *la Tentation de Saint Antoine* de Flaubert, livre, paraît-il, assez intelligent des matières traitées, envoie, je te prie, dès que possible.

Tu m'écriras au *collège Notre-Dame ;*

Rethel (*Ardennes*)

et ne communiqueras mon adresse *à personne.*

Ma famille, M. Istace et Nouveau sont les seuls à Paris à connaître mon actuelle « Thébaïde ». Donc, *motus*, même aux anciens camarades, quels qu'ils soient, parnassiens, cabanéristes, ou autres. Je ne veux plus connaître que juste de quoi emplir cette maison de Socrate qui s'appelle l'amitié.

J'espère que tous chez toi vont bien.

Ton vieux et fidèle,

P. V.

Verlaine fut sans doute, dans ces divers établissements un professeur plutôt exceptionnel, mais ces leçons eurent

certainement un cachet d'originalité et de profondeur qui ne se trouvait généralement pas dans le bagage pédagogique de ses prédécesseurs, et de ceux qui lui succédèrent. Il serait fort étonnant si quelque chose n'était pas resté de son enseignement à ses divers élèves de Stickney, de Bournemouth, et surtout de Rethel.

Assurément il n'était pas très fort en latinité et en autres matières universitaires, mais il avait un fond solide d'études classiques. Il connaissait bien les auteurs latins, ne manquait pas de notions sur le théâtre grec, et était suffisamment familier avec nos grands écrivains du XVIIe siècle. Il manquait peut-être d'éducation historique. J'avais une assez complète bibliothèque de livres d'histoire : hormis Agrippa d'Aubigné et quelques autres féroces mémorialistes du temps de la Ligue, qu'il consulta lorsqu'il songeait à écrire un drame dont Marie Touchet, la maîtresse de Charles IX, serait l'héroïne, jamais il ne m'emprunta de ces ouvrages. Il ignorait, je ne l'en blâme pas outre mesure, Mignet, Cantù, Gervinus, Draper, Buckle, Georges Avenel, Thiers, et même Michelet, dont il n'avait lu que la Révolution française et le volume de la Renaissance. Il possédait des aperçus historiques, par raccourcis et par aphorismes souvent paradoxaux. Il citait volontiers cette phrase par à peu près de Michelet : « C'est au café que la Révolution Française s'est faite », allusion aux rencontres des philosophes, des nouvellistes, des grands seigneurs athées et novateurs, au Procope. Je le soupçonne d'avoir surtout puisé ses jugements historiques dans le volume de Barbey d'Aurevilly consacré aux historiens.

Mais, histoire et mathématiques à part, car il n'entendait rien aux chiffres et aux lettres algébriques, Verlaine peut être considéré comme ayant rempli, non seu-

lement avec conscience, mais avec compétence, sa nouvelle fonction professorale.

En Angleterre, à Stickney notamment, il avait un peu joué les Maître-Jacques de l'enseignement. Il donnait jusqu'à des leçons de dessin, lui, caricaturiste amusant, mais au crayon rudimentaire et à la plume enfantine. A Rethel, il eut la double spécialité de la littérature française. où sa compétence était indiscutable, et de la langue anglaise. Il possédait donc assez bien l'anglais, mais sa prononciation était douteuse. Les élèves de Notre-Dame durent s'en contenter. Mallarmé, également professeur d'anglais, mais dans un lycée de Paris, plaisantait volontiers, par la suite, son collègue. Il lui attribuait la méthode, plutôt fantaisiste, de faire prononcer par ses élèves le français courant avec l'intonation des Anglais de café-concert. Ainsi ils devaient dire : « Aoh ! cômente vô nômez cèlla ! » Peut-être Stéphane Mallarmé visait-il surtout le rival supérieur en poésie, en se moquant du collègue en « English teaching ».

S'observant, se guindant, affectant un maintien sévère, sans être cafard. Verlaine s'acquit rapidement l'estime des ecclésiastiques du collège. Le Directeur et son collègue du cours de littérature, nommé Eugène Royer, le trouvaient un peu trop boutonné. Les prêtres entre eux, avec leurs commensaux. se départissent volontiers de la rigidité professionnelle. Le professeur de rhétorique, nommé Dogny, essaya de lier connaissance avec ce peu communicatif collègue. Un point de discussion de linguistique fut l'occasion de ce rapprochement. Verlaine, à qui, au fond, cette morgue voulue pesait. ne demanda pas mieux que d'entrer en communication avec des gens qui paraissaient si désireux d'être aimables. Dès lors, il vécut avec le personnel du collège Notre

Dame sur le pied d'une intimité très agréable. Il a toujours conservé le meilleur souvenir de son séjour dans la pieuse et savante maison.

Le Directeur et les prêtres du Collège de Rethel ne savaient rien du passé de Verlaine. Il avait tu ses antécédents, plutôt inquiétants, de la Commune et de Bruxelles. On supposait, à certaines paroles qu'il avait dites sur ses voyages, sur son séjour dans les départements du Nord, et à sa culture littéraire, dont malgré lui il donnait des preuves sérieuses, qu'il avait occupé une situation meilleure, et que des revers de fortune l'avaient obligé à se mettre dans le professorat. On ne pouvait se douter que ce collège, à allure de couvent, abritait l'un des plus grands poètes de l'époque, en même temps qu'un irrégulier aux extravagances parfois excessives. Sa ponctualité aux classes comme aux offices, la façon grave dont il faisait sa classe, sa tenue édifiante et sa régularité dans les pratiques religieuses, ne permettaient pas d'imaginer le Verlaine procédant de Villon. Malgré les sentiments pieux dont il donnait de quotidiens témoignages, nul parmi ces ecclésiastiques simples ne devait soupçonner en lui l'auteur de magnifiques cantiques laïques, le seul poète religieux moderne.

Dans plusieurs lettres de cette époque, Verlaine me faisait l'éloge de ses collègues et me vantait le charme et la paix de cette retraite, presque conventuelle. Il me certifiait que nul, à Notre-Dame de Rethel, ne pouvait imaginer qu'entre ses classes et les offices il rimât des vers, dont tous n'étaient pas assurément orthodoxes. Il goûtait, en même temps, une neuve et secrète jouissance : celle d'être ignoré. C'est une joie de haut goût. Elle n'est accordée qu'à un petit nombre d'êtres. Le « nesciri » est aussi délicieux, plus intense, et plus âcre

peut-être comme saveur à l'esprit, que le « digito monstrari ». Cet incognito, dont les princes n'ont qu'en apparence le privilège, et qui flatte et qui gratte délicieusement, à l'endroit le plus sensible de l'âme, est un plaisir, pour ainsi dire, anormal. Verlaine dut s'y livrer comme à une intime débauche. Il éprouvait, dans sa chambre solitaire aux aspects de cellule, une jouissance intense, quasi-perverse, à corriger, à recopier des vers, tour à tour élégiaques, sentimentaux, passionnés, dévots et amoureux, en se cachant comme pour une mauvaise action. Avec une ironique et orgueilleuse satisfaction, il se disait : « Nul œil ne me voit ouvrir mes poèmes mystérieux, nulle oreille n'entend le chant silencieux de mes rythmes, et personne, parmi les braves gens de ce collège, ne saurait se douter que je suis Verlaine, Paul Verlaine, le poète saturnien, le poète précieux des *Fêtes galantes*, le poète sensitif, souffrant, fantaisiste et railleur à la fois, des *Romances sans paroles*, bientôt le grand poète chrétien de *Sagesse*... »

Plus tard, les bons prêtres apprirent, non sans un naïf émoi, quel hôte extraordinaire ils avaient abrité. Ils ne comprirent pas très bien, malgré l'explication donnée, le personnage qu'ils avaient vu, si modeste, s'asseoir à leur réfectoire, partager leurs simples conversations, s'intéresser à leurs menus propos d'internat, s'agenouiller avec eux à la chapelle, et, comme eux, corriger les devoirs des élèves. Le professeur de rhétorique, l'abbé Dogny, évoqua le souvenir classique d'Apollon chez Admète. Ils ne furent, d'ailleurs, ni scandalisés ni vexés. Habilement on vanta les mérites chrétiens du poète, on cita au supérieur, préoccupé des temps difficiles et des législateurs peu commodes, les iambes vengeurs sur les révérends pères expulsés : « Vous reviendrez bientôt

les bras pleins de pardons, vous reviendrez, vieillards exquis... » Il fut dit qu'un maître, aussi considéré dans le monde bien pensant, ferait honneur à la maison où il avait enseigné. On fit le silence autour de bruits fâcheux accompagnant le los et renom du poète. Les élèves participèrent à la vaniteuse remembrance des ex-collègues de l'auteur de *Sagesse*. En 1897, les anciens du collège de Notre-Dame organisèrent à Paris, en l'honneur de leur illustre professeur, un banquet. Sur le menu, on voyait le buste du poète que la Renommée entourait, avec la ville de Rethel et son Collège se détachant dans un nimbe glorieux. Un éloge de Verlaine fut prononcé, à l'issue du banquet, par l'un des organisateurs, M. Jean Bourguignon, de la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*.

Verlaine, assez brusquement, jeta la redingote de professeur aux buissons d'Ardenne. Il quitta le collège et la chaire pour la ferme et la charrue. Il se fit cultivateur. Cette détermination inattendue, comme toute chose, a pourtant son explication. D'abord l'idée, de plus en plus persistante chez lui, — elle s'est manifestée très vivement, quelques années plus tard, quand il me fit faire des démarches pour obtenir sa réintégration dans les bureaux de la Préfecture de la Seine, — de rentrer dans les rangs réguliers de la société, d'avoir un emploi, un métier, des ressources fixes, et de ne considérer la poésie que comme un délassement, un sport, un agrément de la vie et une consolation dans les tristesses. Ensuite, il avait toujours eu du goût pour le sol, pour les choses de la campagne, pour la vie rustique. J'ai publié ses premières lettres de lycéen, transplanté tout à coup dans les terres fortes, plantureuses et tristes d'Arras, et la volupté qu'il trouvait à cette adaptation champêtre.

Il était de familles terriennes. Plusieurs de ses parents menaient la vie paysanne. Chaque fois qu'il en avait goûté, il avait paru ne plus vouloir manger d'autre pain que celui qu'on prépare de ses mains, après avoir semé le grain et récolté l'épi. « C'est la fête du blé, c'est la fête du pain ! » est un de ses cantiques non religieux. Il lui plut de tenter de vivre, à son tour, de l'existence qui avait fort bien réussi à ses aïeux, à ses proches.

Ce qui le décida peut-être fut un de ces élans, étranges, puissants, et souvent mal compris, puis fâcheusement interprétés, qui l'entraînaient vers une amitié. J'ai déjà expliqué les amitiés très vives, presque des passions, mais il faut entendre ce mot sans lui attacher aucun sens charnel, qu'il eut pour différents camarades, comme l'un de ses cousins Dujardin, puis pour Lucien Viotti, engagé volontaire avec moi, disparu dans la guerre de 1870. Inutile d'ajouter l'exemple d'Arthur Rimbaud.

La science et l'histoire ont déterminé le caractère purement cérébral, platonique, pour employer le terme vulgaire, de ces sentiments homo-sexuels. Les plus célèbres philosophes de l'antiquité témoignaient d'une affection, qui semblait dépasser l'ordinaire amitié, pour quelques-uns de leurs disciples. Platon a traité ce sujet d'une façon très explicite. Le Banquet de Phèdre et le Banquet de Xénophon exposent clairement l'origine et l'effet des sentiments que Socrate, dans la liberté du portique, éprouvait pour ses élèves. Il s'agissait, pour lui, surtout de propager son enseignement, de s'attacher des âmes, de dominer des esprits. Une communion psychique s'établissait entre le maître et le disciple. Tous les réformateurs, tous les fondateurs de religion, tous les prophètes. tous ceux qui ont voulu attirer à eux a jeunesse, exciter des vocations et se créer des parti-

sans, des admirateurs, des apôtres, des séides, ont manifesté des sentiments affectueux, que la calomnie travestissait, et dont la légende médisante crédule a vite fait de pervertir le sens. Socrate a été accusé de débaucher les jeunes gens qui se pressaient autour de lui, avides de recueillir ses doctes paroles et de savourer le miel de sa sagesse. Les premiers chrétiens, à commencer par Jésus et ses disciples, les philosophes, à toutes les époques, les réformateurs, et jusqu'aux Saint-Simoniens de 1840, avec le Père Enfantin, dans la thébaïde de Ménilmontant, ne faisaient-ils pas montre d'une amitié bien chaleureuse pour quelques-uns de leurs adeptes ? Verlaine, qui, surtout dans ses dernières années, avait la manie innocente, à de certaines heures d'expansions, d'ailleurs très publiques, nullement derrière des persiennes abri des luxures secrètes, mais sur des banquettes de café, d'invoquer paternellement ses jeunes amis, comme Maurice du Plessys, Anatole Baju, Cazals, ne devait pas échapper aux soupçons de la malignité. Ces accusations, renouvelées de l'antique, n'allèrent pas cependant jusqu'à lui faire boire la ciguë. Il se contenta de hausser les épaules et de vider son verre d'absinthe, en compagnie de ribaudes de son choix, peu favorisées par la beauté, mais complaisantes et joyeuses, les Esther, les Philomène, les Eugénie.

Verlaine se prit donc d'amitié pour un de ses élèves, Lucien Létinois. C'était le fils d'un cultivateur, né à Coulommes, arrondissement de Vouziers, Ardennes, le 27 février 1860. Un grand garçon pâle, mince, maigriot, dégingandé, à l'air sournois et naïf; un rustre dégrossi, prétentieux légèrement et sentimental assez. Un berger d'opéra-comique. Colas à la ville. Son père,

madré paysan, l'avait mis au collège, désireux d'en faire un monsieur, un employé, un fonctionnaire peut-être. Les renseignements précis manquent sur ce paysan-écolier. Verlaine a été sobre de détails à son égard, dans ses autobiographies et confessions en prose; en revanche, il l'a célébré, poétisé, idéalisé, magnifié, dans ses vers. Ne pouvant, comme l'empereur Hadrien, élever un mausolée de pierre à cet Antinoüs ardennais, il a construit, dans *Amour*, un monument lyrique qui paraît indestructible. Ce campagnard a conquis la grande illustration, et le voilà compagnon d'immortalité de Bathylle et de Corydon.

Il a tracé de ce jeune homme un portrait, sans doute flatté, mais d'une touche gracieuse. L'écho lointain des odes d'Anacréon et des églogues virgiliennes murmure dans ces vers délicats, où il dépeint son jeune ami, patinant « merveilleusement » sur la glace :

Fin comme une grande jeune fille,
Brillant, vif et fort, telle une aiguille,
La souplesse, l'élan d'une anguille.
Des jeux d'optique prestigieux,
Un tourment délicieux des yeux,
Un éclair qui serait gracieux.
Parfois il restait comme invisible,
Vitesse en route vers une cible
Si lointaine, elle-même invisible...

Après cette description, qui fait hypotypose, et en même temps qui semble noter le bruissement du svelte patineur sur le miroir congelé, il nous montre son camarade dans le majestueux et calme décor des champs, parmi le sain labeur rustique :

... J'y voyais ton profil fluet sur l'horizon
Marcher comme à pas vifs derrière la charrue,

Gourmandant les chevaux ainsi que de raison
Sans colère, et criant : diah ! et criant : hue !
Je te voyais herser, rouler, faucher parfois,
Consultant les anciens, inquiet d'un nuage,
L'hiver à la batteuse ou liant dans les bois,
Je t'aidais, vite hors d'haleine et tout en nage.
Le dimanche, en l'éveil des cloches, tu suivais
Le chemin de jardins pour aller à la Messe...

Ce jeune homme était pieux. Nouveau motif d'attachement pour Verlaine.

Pauvre gabarre désemparée, son âme espérait sans cesse trouver un port dans la religion. Ce n'était pas la bonne volonté qui lui faisait défaut, c'était la foi vraie, la certitude aussi. Il avait trop lu dans sa jeunesse Louis Büchner, Moleschott, Feuerbach et autres philosophes scientistes et matérialistes. Il espérait que ce jeune et simple croyant, avec lequel il disputait, « notre entretien était souvent métaphysique », et qui opposait à ses doutes « sa foi de charbonnier », le maintiendrait, le ramènerait dans ce sentier de la foi, où il faisait surtout la profession buissonnière.

Il évoque ensuite son ami en militaire, car, dans une partie à lui consacrée d'un de ses recueils [*Amour*], il l'a dépeint sous vingt traits et dans autant d'attitudes, réelles ou fictives. Lucien Létinois devait faire son service militaire, brutalement abrégé par la mort, dans un régiment d'artillerie, à Paris. Ce souvenir hante son esprit attristé, et le poète, l'âme dépareillée, exhale sa douleur en des vers exquis :

Je te vois encore à cheval,
Tandis que chantaient les trompettes,
Et ton petit air martial
Chantait aussi, quand les trompettes.
Je te vois toujours en treillis,

Comme un long Pierrot de corvée,
Très élégant sous le treillis,
D'une allure toute trouvée.
Je te vois autour des canons,
Frêles doigts dompteurs de colosses,
Grêles voix pleines de crés noms,
Bras chétifs, vainqueurs de colosses.
Et je te rêvais une mort
Militaire, sûre et splendide,
Mais Dieu vint qui te fit la mort
Confuse de la typhoïde...

Verlaine a expliqué en partie l'affection qu'il éprouva pour ce jeune fils des champs. D'abord : « j'ai la fureur d'aimer ! » clame-t-il. Ça, c'est un cri vrai. Plus d'une fois, il s'est laissé entraîner par ce torrent d'amour, qu'il roule en soi : déception, désillusion, découragement, détresse. Embarqué pour l'île des chimères, il n'en rapporte rien que d'affreux désespoirs, puis il rembarque. Et puis la mort intervient.

... Que lui fait la mort, sinon celle d'un autre !
Ah ! ses morts ! Ah ! ses morts! mais il est plus mort qu'eux!
Quelque fibre toujours de son esprit fougueux
Vit dans leur fosse, et puise une tristesse douce.
Il les aime, comme un oiseau son nid de mousse ;
Leur mémoire est son cher oreiller, il y dort ;
Il rêve d'eux, les voit, cause avec et s'endort
Plein d'eux...

Ensuite, ce sentiment pour un garçon beaucoup plus jeune que lui, qui n'était ni de son milieu, ni de son éducation artistique, eut pour cause un dérivatif louable de l'amour paternel. Verlaine retrouvait en lui son fils éloigné, comme mort pour lui.

On sait que, lorsque Verlaine quitta la maison des parents de sa femme, devenue le théâtre de querelles quotidiennes, il laissait presque au berceau un jeune

garçon. La procédure de séparation de corps, le jugement, et, par la suite, le divorce attribuèrent la garde de l'enfant à la mère. Celle-ci d'ailleurs, de son mieux, et avec ses ressources modiques, pourvut aux besoins et à l'éducation du jeune Georges. Quand celui-ci atteignit l'adolescence, la femme de Verlaine s'était remariée ; elle avait d'autres enfants ; elle voulut donner à son fils un métier manuel, susceptible de le faire vivre. On mit le jeune homme en apprentissage à Orléans, chez un horloger. Verlaine sut l'état auquel on destinait son fils, et approuva. Il eut même des réflexions avantageuses sur la profession d'horloger.

Georges Verlaine ne devait pas exercer ce métier. Il revint en Belgique auprès de sa mère. Il était au service militaire, et, malheureusement, malade à l'hôpital, quand son père mourut. Ni le père ni le fils ne se sont connus.

Le jeune Georges, rétabli et libéré, vint aussitôt me trouver à Paris. Je fus frappé, en apercevant son haut front, en examinant son regard, son allure, de la grande ressemblance, avec plus de régularité dans les traits et de symétrie dans le visage, qu'il avait avec son père à dix-huit ans. Le jeune Verlaine fut quelque temps auprès de moi comme secrétaire; il fut également utilisé, en cette qualité, par M. Joseph Uzanne, et s'occupa de la confection de l'Album Mariani. Il a été ensuite commis dans une librairie. En dernier lieu, j'ai pu le faire entrer dans les services du Métropolitain, où il est encore. Il s'est marié, et j'ai été son témoin.

Très respectueux envers la mémoire paternelle, n'ayant pas voulu s'immiscer dans les récriminations conjugales, aimant sa mère, reconnaissant de ses soins, de ses sacrifices pour lui, il a conçu une admiration profonde pour

le génie de son père, en même temps qu'il s'est institué, avec une louable fierté, le gardien de sa gloire et de ses œuvres. Il a veillé à la publication de l'édition dernière des Œuvres complètes.

Bien que n'ayant pas eu la joie d'embrasser son fils, et la possibilité de s'occuper de lui, Verlaine songeait souvent à ce petit être issu de lui, né d'un unique et grand amour, qui grandissait loin de lui, qui peut-être ne le connaîtrait jamais ou le méconnaîtrait. Il se préoccupait de sa destinée. Quelle page intéressante que celle où, supposant son fils en âge d'être soldat, il imagine de lui donner des conseils, l'exhortant à servir la Patrie, où il s'efforce d'en faire un bon soldat, un honnête homme et aussi un bon chrétien. Verlaine écrivit ce sermon laïque, en 1874, à Mons, en cellule. J'ai déjà insisté, dût cette constatation déplaire à quelques-uns des récents admirateurs de Verlaine, sur le sentiment patriotique très vif chez l'auteur de l'Ode à Metz. Il détestait et flagellait «l'artisterie anti-patriote».

Il demande donc à son fils, sous les drapeaux, de se montrer fort contre le respect humain et de faire son devoir de chrétien tout entier, sans s'inquiéter des sots ou des méchants, sans propagande non plus. Il lui donne des préceptes de conduite parfaits. Il était, hélas ! compétent en plus d'une de ces matières, et il avait connu, en y succombant, les tentations contre lesquelles il s'efforçait de mettre en garde le jeune conscrit de 1880 : les femmes et la boisson. « Un petit verre d'eau de vie, plate mais inoffensive récréation, invite au deuxième qui vous échauffe, et au troisième qui vous excite ; le quatrième vous habitue, et dès lors, c'est la fin de l'homme, dans quelles catastrophes ! »

Verlaine allait un peu loin dans sa prédication ver-

tueuse. Il devenait semblable aux prédicants anglicans, les « teatotalers ». De même il exagérait quand, comme s'il eût pressenti les conflits de ces derniers temps, il conseillait à son fils soldat de ne pas servir contre « Dieu et ses ministres ». Il parlait alors en catéchumène des prisons belges, et non en fils d'officier qui doit se soumettre à l'ordre d'où qu'il vienne, à la consigne quelle qu'elle puisse être. Il est vrai qu'il terminait son exhortation en disant : « Sois français, quand même ! »

A plusieurs reprises, il a évoqué l'image de son fils dans ses poésies, dans ses écrits en prose. Le volume *Amour* se termine par cette noble apostrophe à George Verlaine :

Voici mon testament :
Crains Dieu, ne hais personne, et porte bien ton nom,
Qui fut porté dûment.

Le besoin, la fureur d'affection, comme il a défini lui-même ce besoin d'attachement, poussèrent Verlaine, lorsque Lucien Létinois quitta le collège, à le suivre. Il renonça au calme de la vie collégiale. Il abandonna cette vie studieuse, paisible, et semblable à celle des pieux savants claustrés du moyen-âge, pour la vie rurale. Il donna donc sa démission de professeur, partit de Rethel, et vint s'installer à Coulommes, chez Lucien Létinois. Les parents du jeune homme ne virent pas avec déplaisir l'arrivée de ce pensionnaire. Ils étaient pourvus de l'avidité rurale, et comptèrent bien s'arrondir aux dépens de ce monsieur de la ville qui voulait se faire paysan.

Voilà donc Verlaine campagnard, et bientôt cultivateur. Il y a deux périodes dans l'existence rustique du poète. La première part de 1878 à 1881. Elle fut relativement paisible. Verlaine, après quelque temps passé

chez les parents de son ami, lisant, fumant, rêvant, écrivant peu, ruminant son existence, résolut de devenir, de paysan amateur, véritable agriculteur. Les parents de Létinois l'encouragèrent, le stimulèrent. Peut-être firent-ils agir leur fils, et usèrent-ils de son influence pour décider le pensionnaire à se mettre dans ses meubles, c'est-à-dire dans ses terres.

Verlaine fit venir sa mère auprès de lui, qui, toujours désireuse de complaire à son fils, redoutant pour lui les tentations de la ville, ne goûtant que médiocrement la profession de poète lyrique, approuva fort son projet de s'installer, de devenir fermier. Une ferme fut donc achetée à Juniville. C'est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rethel; la Retourne divise ce bourg, où il y a, comme industrie, des filatures de laine peignée, et où le commerce des bestiaux a une certaine importance. Ancienne ville fortifiée, c'est auprès de Juniville que Turenne a campé avant la bataille de Rethel.

L'acquisition fut faite au nom de Létinois père. Verlaine prétexta le danger qu'il y aurait à mettre sous son nom une propriété qui pourrait être visée par sa femme, poursuivant ses reprises, et devant réclamer provision et dépens, à la suite de l'instance en séparation de corps. En réalité, il n'avait aucune crainte de ce genre à avoir; les frais de l'instance avaient été liquidés et payés. La séparation de biens était issue de la séparation de corps, bientôt transformée en divorce; il n'y avait pas à redouter de poursuites de ce côté. D'ailleurs, Verlaine aurait pu mettre la propriété au nom de sa mère. Celle-ci fut, d'ailleurs, peu satisfaite de cet arrangement, et elle laissa son fils en proie aux Létinois.

Le fermier avait paru surtout s'intéresser aux jeux de lumière parmi les arbres, au matin clair et au cou-

chant mordoré. Il a décrit, en de très beaux vers géorgiques, ses travaux et ses plaisirs champêtres, dans cette campagne ardennaise. Il voulait bien se mettre à la besogne, mais ses mains, qui tenaient la lyre, étaient inhabiles à manier la bêche. Il manquait d'expérience pour la direction des travaux, et le jeune Létinois, malgré une plus grande aptitude, était souvent retenu, détourné par lui de la besogne. On bavardait, on flânait. « Notre essai de culture eut une triste fin », a confessé le poète. Il mangeait de l'argent, comme on dit vulgairement, et la terre, rebelle à ceux qu'elle considère comme des intrus, ne rendait pas à ce citadin l'équivalent même de l'engrais et de l'or qu'il lui prodiguait. Le père Létinois laissait faire, approuvant, hochant la tête, ne disant ni oui ni non. Il guettait la déconfiture.

Verlaine dégoûté, perdant la tête devant certaines menaces, et intimidé par la réception de quelques papiers timbrés, peut-être au fond las de la culture, et désireux de recommencer, avec Lucien Létinois, les vagabondages d'antan en compagnie de Rimbaud, se résolut à déguerpir. Il décida Lucien à le suivre. Un beau matin, la ferme se trouva vide de ses habitants. Le père Létinois, pour garder la propriété, qui, légalement d'après les actes notariés, était la sienne, bien qu'il n'eût pas déboursé un sou de ce chef, vint s'installer à Juniville. Plus tard, il vendit la ferme, à son profit naturellement.

En quittant Juniville, Verlaine s'en fut, avec son jeune compagnon, vers le but comme traditionnel de ses déplacements à la suite d'incidents, de ruptures ou de mésaventures. C'est à Londres que les deux amis allèrent oublier les mécomptes de la culture et les médisances du village, car l'intimité, nullement cachée d'ailleurs, du

maître et de son élève n'avait pas manqué de susciter de méchants propos.

Ce séjour à Londres, tranquille, où l'on vivait ignoré, abrité, ne pouvait se prolonger, l'argent faisant défaut. Il fallut songer à regagner Paris. La maman Verlaine était là. Auprès d'elle, on trouverait l'affection si douce et la pitance si nécessaire. Et puis, le père Létinois, ayant bazardé la ferme de Verlaine, était venu s'établir dans la banlieue de Paris, à Ivry (Seine), rue de Paris, nº 14. Verlaine et sa mère logèrent alors à Boulogne-sur-Seine, rue des Parchamps.

Durant cette période, séjour à Paris, entre deux essais de vie rustique (1881-1883), Verlaine fit les démarches, dont on a vu plus haut le résultat négatif, pour obtenir sa réintégration d'employé dans les bureaux de la Préfecture. En même temps, il s'efforça de reprendre pied dans la vie de Paris, dans le monde littéraire. Ce fut le temps où je le présentai au *Réveil*, en même temps qu'il publiait, sans aucun succès, sans le moindre retentissement, *Sagesse*, chez l'éditeur Palmé. Nous reviendrons, dans le chapitre suivant, sur cette seconde incarnation de Verlaine poète, sur cette résurrection littéraire pour ainsi dire, mais nous devons terminer l'exposé de sa carrière de cultivateur.

Une catastrophe s'abattit sur lui, brusquement. Lucien Létinois tomba malade. La fièvre typhoïde bientôt l'emporta. C'est à l'Hôpital de la Pitié qu'il succomba. Verlaine éprouva un violent chagrin. Dans son livre *Amour*, il a exhalé sa douleur, en vers admirables, égaux, sinon supérieurs à ceux des *Contemplations*, où Victor Hugo a pleuré la mort tragique de sa fille Léopoldine.

Il a trouvé, pour noter ce requiem, d'un lyrisme et

d'une simplicité incomparables, des accents funèbres et familiers, qui vous font vibrer l'être, tout comme au son mélancolique et grave du violoncelle. Peu de poèmes sont d'une intensité aussi profonde que cette pièce courte, où il évoque les rencontres d'autrefois avec le cher disparu. Il parle de la gare d'Auteuil comme d'un paradis, puisqu'il devait l'y rencontrer, et il se rappelle avec une joie douloureuse ses stations :

> ... Au bas du rapide escalier,
> Dans l'attente de toi, sans pouvoir oublier
> Ta grâce, en descendant les marches, mince et leste,
> Comme un ange, le long de l'échelle céleste.

Les deux amis s'en vont sous les arbres, devisant, abordant même des points de théologie, de métaphysique, le doute opposé à la foi.

> O tes forts arguments, ta foi de charbonnier !...
> Et puis nous rentrions, plus que lents, par la route
> Un peu des écoliers, chez moi, chez nous plutôt,
> Y déjeuner de rien, fumailler vite et tôt,
> Et dépêcher longtemps une vague besogne.

Et puis ce cri éloquent, synthèse du désespoir, accentuation du fatidique « Nevermore » d'Edgard Poe :

> Mon pauvre enfant, ta voix dans le bois de Boulogne !

Verlaine assista à son agonie, à l'hôpital de la Pitié. Il le conduisit au cimetière populaire d'Ivry, où du moins les tombes sont à l'abri « des multitudes bêtes des dimanches ». Ivry n'est pas, comme le Père-Lachaise, un « but de promenade », un musée macabre, un numéro traditionnel dans la représentation urbaine que l'Agence Cook donne à ses clients.

Dans une majestueuse lamentation, Verlaine, se sou-

venant de Job, gémit, et n'ose accuser la divinité qui l'a cruellement frappé dans son affection :

Mon fils est mort. J'adore, ô mon Dieu, votre loi...
Vous châtiez bien fort. Mon fils est mort, hélas !
Vous me l'aviez donné, voici que votre droite
Me le reprend, à l'heure où mes pauvres pieds las
Réclamaient ce cher guide en cette route étroite.
Vous me l'aviez donné, vous me le reprenez :
Gloire à vous !...

Dans tous ces poèmes attristés, Verlaine fait montre de la résignation la plus chrétienne. Il s'écrie avec l'évidence du fatalisme croyant :

Seigneur, j'adore vos desseins,
Mais comme ils sont impénétrables !

Et puis, il se considère comme puni. La mort de cet enfant adoptif était une expiation. Il n'aurait pas dû substituer ce fils d'élection à l'enfant légitime, qui plus tard lui reviendrait. comprenant combien son père avait « enduré de sottises féroces ». Il fallait laisser ce jeune homme, pauvre et gai, dans son nid, sans le mêler à son exil, à ses jeux orageux. Cette adoption fut le fruit défendu, et le ciel l'a puni.

A cette exaltation mystique, qui conduit le poète converti à se donner comme la discipline morale, Verlaine ajouta un témoignage, certainement sincère, de la pureté absolue de cette amitié, que n'épargna point la calomnie, quand elle fut connue. Il dépeint toujours Lucien Létinois comme un être pur, dont la vue et la présence le purifiaient :

De lui, simple et blanc comme un lys calme, aux couleurs
D'innocence candide et d'espérance verte,
L'Exemple descendait sur mon âme entr'ouverte,

Et sur mon cœur qu'il pénétrait, plein de pitié,
Par un chemin semé des fleurs de l'amitié !...

Quand il le désigne, le jeune ami ravi si brutalement à son affection, c'est toujours à l'aide de périphrases séraphiques : « l'ange ignorant de nos routes », puis c'est « le pur esprit vêtu d'une innocente chair ». Il le dénomme à plusieurs reprises « son bon ange ».

Comme il le voyait en imagination, militaire, mourant même de la mort brillante et tapageuse du soldat, et non, dans une salle d'hôpital, la typhoïde « confuse » l'abattant, il lui arrivait de rêver pour lui mariage dans l'avenir, et de lui découvrir idéalement une fiancée. Ce sont, disait-il, des rêves que, pour le fils de son nom, fait un père de chair. Sa paternité « spirituelle » reproduisait ces songes du futur et ces projets d'établissement. Il évoquait « la parfaite, la belle et sage fiancée » :

Je cherchais, je trouvais, jamais content assez.
Amoureux tout d'un coup et prompt à me reprendre,
Tour à tour confiant et jaloux, froid et tendre,
Me crispant en soupçon, plein de soins empressés ;

Prenant ta cause enfin,jusqu'à tenir ta place,
Tant j'étais tien, que dis-je là ? tant j'étais toi,
Un toi qui t'aimait mieux, savait mieux qui et quoi,
Discernait ton bonheur de quel cœur perspicace !

Puis, comme ta petite femme s'incarnait,
Toute prête, vertu, bon nom, grâce et le reste.
O nos projets ! Voici que le Père Céleste,
Mieux informé, rompit le mariage net...

Ces vers d'*Amour* et d'autres de *Bonheur*, donnent à cette affection de Verlaine pour Lucien Létinois, jeune homme lilial, un caractère évident de pureté

et de vertu, que ne prirent pas toujours, par la suite, les camaraderies tapageuses et débraillées du poète. Il a ainsi défini son sentiment pour Lucien, ange gardien, bon conseil, planche de salut dans le naufrage des passions :

Tu vins au temps marqué, tu parus à ton heure.
Tu parus sur ma vie et tu vins dans mon cœur,
Au jour climatérique où, noir vaisseau qui sombre,
J'allais noyer ma chair sous la débauche sombre,
Ma chair dolente, et mon esprit jadis vainqueur,

Et mon âme naguère et jadis toute blanche!...
... Je t'estime et je t'aime, ô si fidèlement
Trouvant dans ces devoirs mes plus chères délices,
Déployant tout le peu que j'ai de paternel,

Plus encor que de fraternel, malgré l'extrême
Fraternité, tu sais, qu'eut notre amitié même,
Exultant sur ce presque amour presque charnel.

Presque charnel à force de sollicitude
Paternelle vraiment et maternelle aussi...

(*Bonheur*, XV.)

Et il ajoute cette déclaration d'amitié, qu'il convient de retenir, et qui doit servir de bouclier contre les traits de la calomnie et de la légendaire imputation dont la mémoire de Verlaine est encore criblée :

... Soyons tout l'un pour l'autre, en dépit de l'envie,
Soyons tout l'un à l'autre en toute bonne foi.

Allons, d'un bel élan qui demeure exemplaire,
Et fasse autour le monde étonné chastement,
Réjouissons les cieux d'un spectacle charmant,
Et du siècle et du sort défions la colère.
Nous avons le bonheur ainsi qu'il est permis.
Toi, de qui la pensée est toute dans la mienne,

Il n'est dans la légende actuelle et l'ancienne
Rien de plus noble et de plus beau que deux amis.
(*Bonheur*, XV.)

Ces invocations à l'amitié sont touchantes et formulées en vers délicieux. La mort stupide brisa ce doux lien fraternel. Le coup fut rude pour le poète, funeste aussi. Egoïste, la postérité peut estimer que la disparition de ce jeune homme lui vaut les parfaites élégies d'*Amour*, mais cet égoïsme doit faire supputer aussi la perte en belles œuvres que la mort du « bon ange » entraîna. Le frein moral était rompu, et Verlaine allait dévaler bien rapidement sur une pente mauvaise, au bord de laquelle était un trou, où s'abîmèrent, avec la santé, le calme, le bien-être, et la dignité, une part du beau talent du poète.

XIV

RETOUR A PARIS. — RENTRÉE DANS LA VIE LITTÉRAIRE. — SAGESSE. — LE RÉVEIL. — LES POÈTES MAUDITS. — LES MÉMOIRES D'UN VEUF

(1881-1883)

Verlaine, revenu à Paris, — il habita successivement Boulogne-sur-Seine, la rue de Lyon, puis rue de la Roquette, n° 17, — ayant renoncé à la culture, pas définitivement d'ailleurs, s'était efforcé de reprendre sa place, son rang, dans la littérature. Il avait perdu toutes ses relations, ne connaissait plus ni auteurs ni libraires. Il m'était difficile de lui procurer un éditeur. Je cherchais pour moi-même cet intermédiaire indispensable. Mais les libraires Dentu et veuve Tresse [Victor Stock], qui m'éditaient mes premiers romans, ne voulaient pas entendre parler de poésies. Enfin l'éditeur catholique Victor Palmé accueillit le manuscrit, que le poète solliciteur trimballait, avec un monotone insuccès, de librairie en librairie. Victor Palmé accepta ce volume de poésie, non pas parce que les vers lui semblaient beaux, et qu'il eût, comme un autre Lemerre, le goût d'éditer les poètes, mais uniquement parce que l'ouvrage de M. Paul Verlaine lui était recommandé par des personnes pieuses, comme susceptible de fournir une lecture édifiante.

Ce volume était tout bonnement *Sagesse*. Ce fut, non pas comme un des plus beaux livres de notre littérature, comme le seul poème religieux que le XIXe siècle ait produit, que *Sagesse* eut les honneurs de l'impression, mais comme un recueil de cantiques nouveaux, susceptible de varier la monotonie du répertoire liturgique, où l'on célèbre, en vers de mirliton, le mois de Marie, le mois le plus beau, les âmes ferventes qui doivent goûter tous les dons du Seigneur, et le divin Enfant né pour le salut du monde. L'éditeur inconscient a acquis une gloire bibliographique incontestable. Assurément, comme chrétien, le fait d'avoir publié cet hymne supérieur a dû lui mériter une place d'honneur au Paradis, dans les chœurs célestes que dirige sainte Cécile, mais, comme libraire, il fit une détestable affaire.

Il en maugréa longtemps.

Ce livre qui, par la suite, devait placer Verlaine au premier rang des poètes, passa complètement inaperçu. Les premiers lecteurs désignés, les poètes, firent défaut. Nulle voix ne s'éleva dans la presse pour signaler l'apparition de ce recueil incomparable, d'une originalité surprenante. Je fis bien paraître un article élogieux justement sur ces poèmes, que je possédais pour la plupart, en manuscrit, et dont j'avais eu le plaisir d'être le premier lecteur. Mais j'écrivais cette année-là uniquement dans des journaux politiques, comme *le Mot d'ordre*. Mon article sur *Sagesse*, forcément écourté, ne tomba point sous les yeux de lecteurs que la poésie intéressait. La clientèle ordinaire du journal dédaigna un ouvrage qui paraissait « clérical ».

Sagesse eut, de plus, la malchance de n'être point en odeur de sainteté, ou mieux de publicité, auprès de la clientèle catholique. L'éditeur, mécontent de s'être

fourvoyé en imprimant ce livre, au genre inusité chez lui, qui tenait sur ses rayons la place des ouvrages de piété dont il avait la spécialité et le débit, se hâta de faire descendre à la cave tout le stock. Ensuite, pour débarrasser ses locaux, il vendit au soldeur la totalité de l'édition. Tout, ou à peu près, se fondit sous le pilon. L'éditeur Palmé se promit bien de ne plus éditer de vers, si emplis d'onction, si parfumés d'orthodoxie qu'on les lui affirmât. Il avait raison, ce négociant en paroissiens. Les dévotes n'achètent point de volumes de vers. Le clergé n'a pas le temps de lire, surtout depuis que la politique le préoccupe, et lui fait partager son temps entre la lecture des journaux et celle du bréviaire. Et puis, la poésie n'exhale-t-elle pas toujours un parfum profane, et *Sagesse* ne valait pas le Manuel ordinaire des cantiques, approuvé par l'archevêché.

L'éditeur Palmé s'était abusé, mais il était peu apte à lancer un livre de douce, pénétrante et profonde poésie comme celui-là. Il a dû se consoler depuis de l'insuccès initial, si l'un de ses commis eut l'idée, par hasard, de mettre de côté quelques exemplaires des bouquins, alors invendables. L'édition originale de *Sagesse*, dont il n'existe que quelques échantillons, volumes donnés à de rares amis, est très recherchée des bibliophiles. Vingt ou trente volumes sauvés du pilon eussent remboursé au pieux Palmé les frais de cette publication, jugée par lui malheureuse et maladroite.

L'édition originale de *Sagesse* est un volume oblong, format bâtard, se rapprochant de l'in-8°. Il comporte 106 pages seulement. Le caractère est assez gros, l'impression très nette, d'aspect ancien. La couverture jaune-grisâtre. Elle porte ces intitulés : A Paul Verlaine — Sagesse —, la marque de l'éditeur avec l'exergue : *Susti-*

nens palmas Domini, un écusson avec griffons et un lion dressé, la queue hérissée et la tête tournée. » Au bas, la mention : « Paris. Société générale de Librairie catholique. Paris, ancienne maison Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères. Bruxelles, ancienne maison Henri Gœmare, 29, rue des Paroissiens. M. D. C. C. C. LXXXI. » Sur la feuille de garde se trouvent ces mentions : « Du même auteur : En préparation : *Amour. Voyage en France par un Français.* » Et au bas : « Evreux, Imprimerie de Charles Hérissey. »

Aucune des pièces de vers du recueil n'est précédée de dédicace. L'ouvrage, à la première page, porte cette seule dédicace, sobre et bonne : « *A ma mère.* »

L'édition originale a une préface, qui n'a pas été réimprimée en tête du recueil, contenu dans le tome Ier des Œuvres complètes, édition de 1899, chez Léon Vanier. Pourquoi ?

Je crois devoir reproduire cette préface, intéressante à plus d'un titre, l'édition originale ayant disparu, et l'édition subséquente, parue chez Vanier, étant rare dans le commerce.

Voici, dans son entier, la *Préface de Sagesse*, édition originale :

L'auteur de ce livre n'a pas toujours pensé comme aujourd'hui. Il a longtemps erré dans la corruption contemporaine, y prenant sa part de faute et d'ignorance. Des chagrins, très mérités, l'ont depuis averti, et Dieu lui a fait la grâce de comprendre l'avertissement. Il s'est prosterné devant l'Autel longtemps méconnu, il adore la Toute Bonté et invoque la Toute Puissance, fils soumis de l'Eglise, le dernier en mérites, mais plein de bonne volonté.

Le sentiment de sa faiblesse et le souvenir de ses chutes l'ont guidé dans l'élaboration de cet ouvrage, qui est son premier acte de foi public depuis un long silence littéraire : on

n'y trouvera rien, il l'espère, de contraire à cette charité que l'auteur, désormais chrétien, doit aux pécheurs, dont il a, jadis et presque naguère, pratiqué les haïssables mœurs.

Deux ou trois pièces, toutefois, rompent le silence qu'il s'est en conscience imposé à cet égard, mais on observera qu'elles portent sur des actes publics, sur des événements dès lors trop généralement providentiels, pour qu'on ne puisse voir dans leur énergie qu'un témoignage nécessaire, qu'une *Confession* sollicitée par l'idée du devoir religieux et d'une espérance française.

L'auteur a publié très jeune, c'est-à-dire il y a une dizaine d'années, des vers sceptiques et tristement légers. Il ose compter qu'en ceux-ci nulle dissonance n'ira choquer la délicatesse d'une oreille catholique : ce serait sa plus chère gloire, comme c'est son espoir le plus fier.

Paris, 30 juillet 1880.

Les sentiments édifiants dont témoigne cette préface, bien faite pour toucher « les oreilles catholiques ». ne persistèrent pas absolument. Il est vrai que les susdites oreilles demeurèrent très sourdes aux accents pieux du poète converti, assagi, moralisé. Les volumes subséquents, notamment certaine plaquette intitulée *Femmes*. imprimée et distribuée sous le manteau, témoignent d'un retour aux vers, sinon sceptiques et impies, du moins légers. Il faut reconnaître, toutefois, que, par la suite, Verlaine ne fit montre d'aucun retour irréligieux, et se montra toujours respectueux des croyances et des pratiques cultuelles de son enfance, reprises, au moins poétiquement, après les orages et les cataclysmes de l'âge mûr.

Verlaine, malgré l'insuccès de *Sagesse*, et peut-être à raison de ce déboire, voyant diminuer ses ressources, sa mère, et pour cause, se montrant plus récalcitrante quant aux versements de fonds, résolut courageusement de « vivre de sa plume ». Il avait, depuis longtemps,

depuis toujours ce désir. De nombreuses lettres en témoignent. Mais il faut reconnaître qu'il n'y avait guère eu de sa part que des velléités de labeur littéraire rémunérateur, Il savait très bien que les vers ne se vendaient pas, sauf de très rares exceptions. Il avait publié tous ses premiers volumes à ses frais. Il n'avait eu que des projets de travaux susceptibles d'être acceptés par des éditeurs, par des directeurs de journaux. Il n'avait pas, en réalité, le sens de la littérature courante, pratique, et pour ainsi dire commerciale. Ce dont il faut le louer. Comme on l'a dit d'Edgard Poe, avec lequel il eut plus d'un trait de ressemblance : « il écrivait trop au-dessus du vulgaire » pour être accueilli et rétribué dans les quotidiens. Je réussis cependant, comme on le verra plus tard, à lui faire prendre régulièrement « de la copie payée » dans un grand journal, *le Réveil*, où j'avais, il est vrai, la haute main. Cette collaboration fut exceptionnelle. Il ne publia jamais, même lorsqu'une notoriété légitime lui était venue, auréolée de la réclame de la misère et de l'hôpital, que dans des feuilles « à côté », revues juvéniles, brûlots d'écoles hardies, publications d'avant-garde à clientèle restreinte, à tirages infinitésimaux, distribuées plus souvent que vendues. Il était resté poète, rêveur, fantaisiste, et ne se pliait ni aux exigences des publications normales, ni au goût ambiant ; il ne songea, à aucune époque, à tirer parti de l'actualité, bien qu'elle se retrouve, comme contemporanéité, en plusieurs de ses œuvres, mais à distance et tardive. Il lui fut impossible de construire et d'écrire un roman de longue haleine. Il était dépourvu de cette imagination des faits indispensable au conteur. La composition d'un récit avec personnages, aventures, dramatisation, lui eût été impossible. Il ne pouvait pas davantage écrire un

ouvrage d'observation de mœurs, de psychologie. Il avait cependant, pour ce dernier genre, très bien lu et compris *Obermann*, *Adolphe*, *Jacques* et divers romans de Mme Sand. Ces descriptions sentimentales eussent été plus aisément dans ses moyens, mais il ne put jamais se mettre à l'œuvre. La composition poétique lui avait, on ne peut pas dire gâté, mais faussé la main pour ce travail, comme la prose courante alourdit et détraque les doigts qui pincèrent les cordes de la lyre. Il fit de la psychologie en vers, inspirée de Joseph Delorme et de Mme Desbordes-Valmore; en prose, il ne s'évada jamais de la subjective préoccupation et demeura prisonnier de l'autobiographie. Un auteur ne peut être perpétuellement à confesse.

Quant au théâtre, il en avait eu le goût et la tentation. Nous avons vu que, dans ses premières années, il s'était amusé à tâter de l'opérette-farce [*les Beautrouillards*, jamais terminés]. Il avait commencé avec moi un grand drame, à la fois populaire et d'une visée supérieure aux mélos traditionnels, *les Forgerons*. Nous devions peindre, dans ces cinq actes en prose, destinés à la Porte-Saint-Martin ou à l'Odéon, la jalousie chez l'ouvrier, sentiment très vivace, très violent dans ses manifestations parmi les âmes frustes et les êtres asservis aux besognes rudes. L'Othello doré et empanaché de Shakespeare est un jaloux, orgueilleux et impulsif; notre Othello en bourgeron devait être surtout le mâle possesseur, jaloux de sa proie, grognant et mordant quand on vient lui disputer sa part, en même temps qu'un jaloux du passé, devenant furieux, impitoyable et criminel par crainte de paraître faible, allant droit au meurtre, par terreur des moqueries d'atelier, désireux de changer la couleur jaune risible, dont on bariole la livrée

conjugale, en rouge sinistre, un mari voulant faire trembler et non rire les gais et insoucieux larrons d'honneur. Le drame ne fut jamais achevé, et j'en ai seulement conservé les premiers actes interrompus. Peut-être y avait-il là les éléments d'une bonne pièce. J'ai, de plus, un autre plan de drame, *l'Alchimiste*, que nous devions également écrire ensemble, et qui ne fut même jamais entamé. Les deux saynètes que Verlaine a laissées : *Madame Aubin* et *les Uns et les Autres*, cette dernière pièce représentée à son bénéfice au théâtre du Vaudeville, ne peuvent compter comme productions dramatiques sérieuses. C'était pur badinage de salon et amusement d'atelier.

Il lui restait, en dehors de sa veine poétique, toujours abondante, originale, colorée et chantante, un filon de prose à exploiter. Il était surtout ce que les Anglais nomment un « essayst ». Il excellait dans de petits morceaux allongés de digressions, souvent heureuses et inattendues, où il notait les choses vues, les impressions ressenties. Il maniait, çà et là, fort gentiment, la férule du critique ; il se sentait plutôt porté à louanger. Il réussissait à ravir les descriptions humouristiques des sites aperçus, des paysages parcourus, des intérieurs visités, et des gens rencontrés. *Les Mémoires d'un veuf*, *Quinze jours en Hollande*, contiennent en ce genre de menus chefs-d'œuvre, qui figureront plus tard dans les recueils de morceaux choisis de nos prosateurs. Les fragments de ces « croquis londoniens » inédits, qu'on a lus plus haut, jetés au hasard de la correspondance, dans les lettres qu'il m'écrivait d'Angleterre, et qu'il ne pensait aucunement devoir par la suite réunir en volume, donnent une très favorable idée du talent d'observateur urbain de Verlaine. Il ne décrivait pas moins heureuse-

ment les coins de pays qu'il aimait, voir *les Confessions*. Mais toujours et partout sa personnalité dominait, et les événements de sa vie s'interposaient entre lui et le monde extérieur. Peu de pages où il n'y ait une allusion aux déchéances de son âme, à sa femme perdue pour lui, aux beaux parents instigateurs de la perdition. Il avait la hantise de ses malheurs familiaux.

Il avait résolu cependant de réaliser, par la prose, sa prose poétique, imagée, pleines d'ellipses, de parenthèses, d'intercalations, l'idéal du jeune homme de Théodore de Banville, dont nous avions souvent évoqué joyeusement la destinée invraisemblable : « Le poète lyrique qui vivait de son état. » Je l'encourageai dans ce dessein, et je le fis entrer au *Réveil*, grand quotidien littéraire où je faisais fonction de rédacteur en chef.

Les bureaux du *Réveil* étaient installés, avec ceux du *Mot d'ordre*, même direction et plusieurs rédacteurs communs, à l'entresol et au premier étage d'un immeuble rue Bergère, nº 19, au coin de le Cité Rougemont. Les machines étaient placées dans les caves. On y accédait par la boutique donnant sur la rue. Il y avait, dans la même maison, une brasserie, genre allemand, tenue par un nommé Braunstein, où m'attendait très régulièrement Verlaine. Nous y faisions d'assez tardives haltes, car je n'étais guère libre qu'à 7 heures, mon article politique quotidien donné au *Mot d'ordre* et les principaux articles du *Réveil* remis à la composition.

Plusieurs rédacteurs de nos journaux l'aperçurent et s'inquiétèrent de l'apparition étrange. Qui pouvait bien être ce « type » inconnu, chauve mais hirsutement barbu, au masque ravagé, ayant l'aspect d'un juif-errant du Boul' mich', drapé avec des airs d'hidalgo montmartrois dans un épais mac-farlane, et dont le sourire railleur

zigzaguait au-dessous d'un nez socratique? Evidemment ce n'était pas un bohême vulgaire. Henry Baüer qui, par la suite, a fort bien conté cette première vision qu'il eut du poète vagabond, auquel il trouvait alors des allures sinistres et inquiétantes, m'interrogea sur son compte. Mon visiteur étrange intriguait fort les oreilles et déconcertait les esprits. On était surpris de saisir quelques lambeaux de nos longues et décousues conversations. On nous entendait parler littérature, philosophie, histoire : nous citions des livres aux noms disparates et se choquant : *le Ramayana* et *Gaspard de la Nuit*, *Port-Royal* de Sainte Beuve et *l'Ensorcelée* de Barbey d'Aurevilly, *le Faust* de Marlowe et *la Dévotion à la Croix* de Calderon, *les Nuits* d'Aulu-Gelle et *les Rhapsodies* de Petrus Borel.

De plus, mon compagnon jetait familièrement, parfois en les accompagnant d'épithètes cordiales ou d'adjectifs caractéristiques, mais peu respecteux, au milieu de ses propos, scandés par les aspirations de bière brune ou de verte absinthe, les noms des plus notoires célébrités contemporaines : Victor Hugo, Leconte de Lisle, Heredia, Coppée, semblaient être connus de lui et personnellement. On était très intrigué à la rédaction.

J'avais répondu simplement à la question d'Henry Baüer en désignant mon ami : « C'est Paul Verlaine, un grand poète. » Baüer avait répondu poliment : « Ah oui !... » puis s'était éloigné, paraissant peu renseigné. A quelques jours de là, je lui remis un exemplaire des *Romances sans paroles*. Il emporta le petit livre, le lut et me dit : « Vous aviez raison, Verlaine est un très grand poète ! » Et depuis il est demeuré un des fervents admirateurs de l'auteur, un sincère verlainien.

Le Réveil, duquel est issu *l'Echo de Paris*, était un

grand journal littéraire, véritable précurseur d'autres feuilles à succès, auxquelles il servit de modèle et d'école. Il avait été fondé par Valentin Simond, et ne contenait qu'un court bulletin politique. C'était à cette époque une contestable innovation. On n'admettait pas qu'un journal pût vivre sans tartines polémiques. Des chroniques, des actualités documentées, du reportage, des portraits, des indiscrétions de coulisses, des contes et des romans de premier ordre (*Le Réveil* a publié, inédits, *Sapho*. d'Alphonse Daudet, *les Sœurs Rondoli*, de Guy de Maupassant, etc., etc.) firent de ce journal un organe original, intéressant, procédant de l'ancien *Figaro* de Villemessant et de *l'Evénement* d'Aurélien Scholl, avec des visées plus artistiques et une moindre préoccupation des polémiques et des personnalités politiques. C'était une ingénieuse création. Le succès ne répondit pas à l'attente de son fondateur. C'était prématuré, un organe éclectique. et républicain sans violence. Il est souvent fâcheux de débuter, d'ouvrir. *Le Réveil* a essuyé les plâtres du journalisme littéraire et informateur. Il ne faut pas avoir raison trop tôt. Le vieux journalisme politique et didactique dominait encore. On était alors tout à la presse de polémique, de discussions parlementaires, de théories doctrinales et sociologiques, et l'on ne prévoyait guère, en dehors du quartier latin et de quelques cafés des boulevards, une clientèle pour une feuille presque exclusivement littéraire, où l'on s'occuperait des poètes, où l'on consacrerait des colonnes de première page à une représentation théâtrale, à la critique d'un livre, à l'explication d'un scandale mondain ou à l'analyse d'un drame judiciaire. Mais quelque temps après, *le Gil Blas* allait paraître, et son grand et rebondissant succès devait donner un durable démenti à cette assertion courante

dans le monde des journaux. Plus tard, *l'Echo de Paris*, *le Journal*, *le Matin* entraînaient à leur suite des organes jusque-là entièrement politiques, obligés depuis de supprimer l'article doctrinal, la « tartine », et de faire une large place à l'information, à la chronique, et aussi au scandale du jour. Ainsi s'achevait la transformation de la presse, ainsi voguaient à toute vapeur vers les gros tirages les feuilles littéraires, mondaines, documentées, laissant bien en arrière les vieux pontons démodés. Les journaux à l'ancien système durent se transformer péniblement, dérivant à grand'peine, et quasi désemparés, dans le sillage triomphal de la nouvelle presse sensationnelle.

Le Réveil ne put franchir les obstacles du début. Ce ne furent ni le talent des rédacteurs, ni le savoir-faire de l'administration, qui manquèrent, et l'empêchèrent de poursuivre sa course : son départ trop hâtif, devant une clientèle surprise, non préparée, fut seule cause de cet échec, dont Valentin Simond ne devait pas tarder à prendre une éclatante et nouvelle revanche en lançant *l'Echo de Paris*, qui fut un second *Réveil* plus approvisionné de collaborateurs, et aussi d'argent.

Les principaux rédacteurs du *Réveil* étaient : Léon Cladel, Jules Vallès, Paul Alexis, René Maizeroy, Francis Enne, Hector France, Albert Dubrujeaud, Henry Baüer, Gaston Vassy, Emile Bergerat, Jules Caze, Paul Bonnetain, Henri Fèvre, Emile Blémont, enfin Paul Verlaine et Edmond Lepelletier.

Le secrétaire de rédaction était Robert Caze, romancier au talent vigoureux, l'auteur du *Martyre d'Annil*, malheureusement tué en duel par un poète décadent, malgré cette funèbre réclame demeuré ignoré, qui s'était montré furieux d'une critique de ses bizarres élu-

cubrations. Cet Oronte féroce a privé notre littérature d'œuvres fortes et originales. Il a de plus contribué à perdre deux existences. La jeune femme de Robert Caze ne survécut qu'un an à son mari, et l'enfant, l'orphelin sans fortune, sans appui, élevé de bric et de broc, est devenu un jeune bandit : il a comparu en cour d'assises, il y a quelques années, pour vol et assassinat, et a été condamné à la réclusion. Les amours-propres littéraires froissés sont parfois terribles et les duels d'hommes de lettres ne se terminent pas toujours par un déjeuner, comme le prétendent les sots.

Profitant des bonnes dispositions de Verlaine, enfin, déterminé, sans abandonner pour cela toute poésie, à écrire de la prose, publiable dans un journal, je le présentai au directeur du *Réveil*. Bien que la littérature y dominât en souveraine, ce journal n'en était pas moins un organe populaire de démocratisation lettrée ; il devait être compris et goûté d'un grand et gros public. J'engageai donc l'auteur de *Sagesse* à m'apporter quelque chose qui rentrât dans le cadre d'un quotidien.

Les premiers essais de Verlaine en ce genre étaient surtout des allusions autobiographiques, des allégories conjugales, des commentaires de ses démêlés avec la famille de sa femme.

La lettre suivante indique son état d'esprit à cet égard, et l'idée plutôt étrange qu'il se faisait d'un journal :

Mercredi.

Cher Ami,

Voici un essai de *Jean qui pleure* et de *Jean qui rit*. Je le crois assez général et dramatisé pour pouvoir passer.

S'il doit passer, je te recommande surtout la « vieille m... ! » [le fameux terme de Cambronne était libellé en cinq lettres]. Tu te doutes à qui ça s'adresse [à son ex-beau-père.]

Si toutefois c'était impossible, on pourrait mettre avec des points : « vieille m... ! ou vieille moule ! Mais que vieille m...... me ferait bien plaisir, s'il y avait moyen que ça parût en toutes lettres !

P. V.

J'avais inauguré au *Réveil* une rubrique, qui depuis a été imitée, perfectionnée si l'on veut, et qui a fait fortune : *Paris-Vivant*. Ces « Paris-Vivant » formaient de courts articles, imprimés en italiques, disposés en première page ; c'étaient des impressions, des tableaux de Paris, des croquis, des sensations et des scènes prises dans la réalité. On les signait « Jean qui pleure », ou bien « Jean qui rit », selon la tonalité, sombre ou gaie, du sujet et d'après le décor de la scène, le sentiment et l'impression. J'avait fait les deux premiers « Paris-vivant ». Depuis j'en insérai un certain nombre, provenant de collaborateurs comme Paul Bonnetain, Robert Caze, etc. Je pus en faire passer plusieurs dus à Paul Verlaine, bien que ces articles ne répondissent pas toujours au genre de notre journal, et même au journal pris absolument. Bien entendu, je n'avais pu insérer, malgré son grand désir, l'épithète cambronnesque que Verlaine adressait à son ex-beau-père Mauté.

Voici quelques lettres se rapportant à ces articles, dont l'insertion faisait grand plaisir à l'auteur :

Lundi.

Cher ami,

Voici un « Paris-Vivant », que je crois assez souligné pour ne pas te dire que c'est du Voltaire, qu'il s'agit [le café Voltaire]. Les prénoms t'indiquent assez les noms, même estropiés comme fallait.

Et c'est Pablo, et c'est Machin et c'est Chose que s'appelle ton vieux

PAUL VERLAINE,
17, rue de la Roquette.

Une autre lettre se termine par cet appel de fonds, libellé en anglais :

Lundi.

Mon cher Edmond,

Ci-joint *l'Ami de la Nature* demandé [chansonnette genre Bruant,antérieure de quinze ans à *la Marche des dos*].Veuille le remettre à qui de droit, comme c'était convenu l'autre fois. Ça paraîtrait, puis divers poèmes en prose de *la Parodie*.

Je me recommande toujours auprès de M. de B.

Je tâcherai d'aller demain mardi à la brasserie, sans pouvoir trop l'espérer. Mon sale rhume me rend littéralement malade. Que c'est bête !

— Don't you think that it would be possible to me to hope for some money in return of my four *Paris-living?* If such was the case, I would manage in order to write one per week. You could perhaps, if I were not able to morrow to see you at the « Brasserie », answer me and deep post a word on the matter.

Excuse bad english and believe me to remain.

Ta vieille branche for ever

P. Verlaine.

Traduction :

Ne pensez-vous pas qu'il me serait possible d'espérer toucher quelque argent en échange de mes quatre *Paris-Vivant ?* S'il en était ainsi, je m'arrangerais pour en écrire un par semaine. Vous pourriez peut-être, si je n'étais pas capable de vous voir demain à la Brasserie, me jeter à la poste un mot de réponse sur ce point.

Excusez le mauvais anglais et croyez que je suis resté

Ta vieille branche pour la vie.

P. V.

Même sujet :

Le 23 décembre.

Mon cher Edmond,

Ci-joint un essai de Jean-qui-rit. Si ça doit paraître, je te

recommande la correction des épreuves. Soigne tout particulièrement le « *Essecusez !* » qui constitue le 2e paragraphe.

Quid de M. de B. ?

As dû recevoir un Jean-qui-pleure, depuis hier à la Brasserie, sous enveloppe à ton adresse.

Mardi à 7 heures, je serai à la Brasserie à 6 h., je te prends et t'emmène boulotter à l'anglaise, rue Grange-Batelière.

Tibissimi

P. Verlaine.

Vendredi soir.

Cher ami,

Pressé. Ne puis t'attendre.

Ci-joint un Jean-qui-pleure. Demain te porterai ou t'enverrai un Jean-qui-rit : *Auteuil.*

Quid de M. de B. ?

Tibi et à très bientôt en tous cas

P. V.

P. S. — J'y pense ? N'avais-tu pas des vers de moi sur *le Combat du Cloître Saint-Merry*, en 32, parus encadrés au milieu d'une conférence de Vermersch sur Blanqui [voir *Croquis Londoniens*], et que j'ai dû t'envoyer découpés dans un petit journal communard de Londres, en 1872 ou 73 ? Si tu les as, te prie de me les préparer. J'irai les copier un jour chez toi.

L'insistance avec laquelle, en envoyant ses *Paris-Vivant*, Verlaine s'informait de M. de B. se rapportait à sa demande de réintégration comme employé à la Préfecture de la Seine, demande que j'avais chaudement recommandée à Charles Floquet, alors préfet de la Seine, et qui était appuyée par mon collaborateur au journal *le Mot d'ordre*, M. Jehan de Bouteiller, alors président du Conseil municipal. [Voir plus haut, chap. IV, *Verlaine employé.*]

Quant à la pièce de vers qui commençait ainsi : « O Cloître Saint-Merry funèbre... », elle avait été égarée,

et je ne pus la remettre à Verlaine, malgré sa réclamation réitérée, qu'indique la lettre suivante :

Cher ami,

Impossible, malgré ma très sincère promesse, de t'aller voir ce soir, dimanche : tellement souffrant! Dois toujours rester en cache-nez, comme un simple Valade, et tousser, et cracher comme moi-même actuel.

Essaierai d'aller mardi à *la Bergère* pour chances hypothétiques sur la Ville. D'ici là t'enverrai peut-être *Paris-Vivant*, douteux ; te prie d'excuser mon inexactitude à tes cordiales invitations, et te serre la main en te priant de toutes cordialités chez toi.

Ton vieux
PAUL.

17, rue de la Roquette.

P. S. — Rappelle à Enne *la Vie Simple*, qu'il m'a promise depuis je ne sais plus quand.

Veux-tu *jeudi matin* m'attendre *cheux vous* à onze et demie ? Sonnerai aux deux portes terrrriblement. On cherchera *Cloître Saint-Merry*, au dessert. (J'espère que je ne me gène pas.)

Et à toi,
ton
P. V.

La plupart des *Paris-Vivant* de Paul Verlaine sont reproduits dans *les Mémoires d'un veuf*, ainsi que l'indique la lettre suivante :

Brasserie Bergère, samedi soir, février 1884.

Cher ami,

6 h. 25. Te rate ce soir. D'après le garçon, tu es parti fort pressé, il n'y a que cinq minutes. Etais venu beaucoup à propos de la Ville et de M. de B. Un peu à propos de l'affaire V. versus M. [suite de son procès], celle-ci moins urgente. Essaierai, car rhume de plus en plus terrible, de venir mardi soir, brasserie.

Ci-joint un *Paris-Vivant*. Coupe, taille, si juges à propos (Louise Michel, Camescasse, M. le curé, etc.), mais combien tout cela général et plutôt dans la note neutre! Mais, si tu peux, au cas où ce ne serait pas inséré, conserve-moi le manuscrit. Tu sais que ça fera partie du volume en prose, intitulé *Mémoires d'un veuf*, qui t'est dédié. Tu es en quelque sorte dépositaire des chapitres de ce petit livre, que tu as bien voulu accepter.

Mille cordialités.
P. Verlaine.

Les Mémoires d'un veuf me sont en effet dédiés. Si je rappelle ce fait, c'est que la dédicace a disparu de l'édition des *Œuvres complètes* (t. IV), chez Léon Vanier.

L'éditeur a eu tort de supprimer, dans les *Œuvres complètes*, cette dédicace, qui figurait en tête de l'édition originale, car elle contenait une définition intéressante et exacte de ce recueil, très personnel et très caractéristique, dans l'œuvre en prose de Verlaine.

Voici ce morceau rétabli :

DÉDICACE

à Edmond Lepelletier.

Mon cher Edmond, voici quelques pages, sous un titre énorme, qui ne sont ni un petit roman, ni un recueil de minuscules nouvelles, mais bien des parcelles d'une chose vécue en quelque sorte sous tes yeux. Il n'y a pas de sous-entendus dans cet opuscule. Néanmoins, comme le public n'a pas besoin de lire entre les lignes et n'éprouverait aucun plaisir, même méchant, à le faire, j'ai dû développer certains passages, que toi seul et deux ou trois autres comprendrez, de généralités à l'usage du lecteur inconnu.

Bien des opinions nous séparent aujourd'hui ; nous n'avons plus, sauf sur le bon sens initial et sur les lettres, férocement idolâtrées de moi, qu'une idée commune, qui est de nous garder intacte la vieille amitié si forte et si belle.

Agrée donc cette dédicace toute simple comme mon cœur,

mais sincère et chaude comme ma main quand elle serre la tienne.

P. V.

Les Mémoires d'un veuf contiennent donc, ainsi qu'il a été dit plus haut, des articles courts publiés dans *le Réveil*. Ce sont généralement des tableaux parisiens, ou champêtres, comme *Auteuil*, *les Chiens*, *Nuit noire*, *Nuit blanche*, *Un bon coin*, *Par la croisée*, *A la campagne*, descriptifs et ironiques ; ou des rêveries et des fantaisies, dans la manière des *Petits poèmes en prose* de Baudelaire : *Quelques-uns de mes rêves*, *Palinodie*, *Mon hameau*, *la Morte*, *Ma fille*, *les Fleurs artificielles* ; des sensations et des hallucinations : *Jeux d'enfants*, *Corbillard au galop* (souvenir d'une impression ressentie ensemble, rue Fontaine, de la brasserie de ce nom, et que j'avais résumée en une pièce de vers parue dans *le Nain Jaune*, 1869), et enfin, des souvenirs attendris ou des rancunes personnelles, comme dans *Bons bourgeois*, tableau d'une querelle domestique, *Formes*, où l'avoué Guyot-Sionnest et son étude sont portraicturés, et *A la mémoire de mon ami XXX*.

C'est notamment à ce fragment que Verlaine faisait allusion dans sa dédicace, quand il parlait de ces passages que, seul, avec deux ou trois autres personnes, je pouvais comprendre.

Ce passage, où Verlaine évoque, à une table de café jadis fréquenté par nous, le souvenir d'un camarade de jeunesse disparu, où lui apparaît, à travers des larmes lentes à couler, l'être élégant et fin de vingt ans, dont il ranime la tête charmante, « celle de Marceau plus beau, » dit-il, en son enthousiasme posthume, se rapporte, non pas à Lucien Létinois, mais à un ami de plus lointaine date, nommé Lucien Viotti. Ce brave et gentil garçon

s'engagea, avec moi, le même jour et dans le même régiment, le 69e d'infanterie, au début de la guerre de 1870. C'était l'époque où Verlaine se maria. Viotti avec lequel, dans la rudesse des casernes, et au milieu de la dispersion des exercices, des chambrées, des marches, des gardes, des alertes, des corvées et des attentes prolongées, j'eus peu de rapports au régiment, car il avait été versé dans une compagnie autre, disparut à la sanglante fausse attaque de Hay (29 novembre 1870). J'ai cru savoir, — on a peu de nouvelles précises sur les disparus en temps de guerre, — que, blessé, il avait été fait prisonnier et transporté, d'ambulances en ambulances, à l'hôpital de Mayence, où il succomba.

Verlaine, dans ce court *In memoriam*, s'écrie, avec des accents de douleur rappelant les sanglots d'Achille apprenant la mort de Patrocle, envoyé par lui au combat :

> Hélas ! ô délicatesse funeste, ô déplorable sacrifice sans exemple, ô moi imbécile de n'avoir pas compris à temps ! Quand vint l'horrible guerre dont la patrie faillit périr, tu t'engageas, tu mourus atrocement, glorieux enfant, à cause de moi qui ne valais pas une goutte de ton sang, et d'elle, et d'elle !...

Le drame intime et douloureux, que ces lignes de Verlaine semblent révéler, m'avait échappé; lorsque avec Viotti je me rendis à la rue Saint-Dominique, prendre la feuille de route qui nous dirigea sur Laval, dépôt de notre régiment. C'était lui qui m'avait fait choisir ce 69e, où il disait connaître un capitaine, que d'ailleurs nous ne trouvâmes point au dépôt : il nous avait devancés, avec les trois premiers bataillons, à Metz, et nous étions réservés au 13e corps et à la retraite fameuse de Vinoy. J'avais bien cru remarquer la mélancolie de

notre ami, mais il était d'un caractère plutôt réservé, et j'attribuais à la gravité du moment et à l'angoisse patriotique son attitude attristée aux premiers jours de l'incorporation. Ce ne fut que beaucoup plus tard que nous apprîmes qu'un amour secret et douloureux, pour celle qui allait devenir la femme de son ami, avait surtout motivé son enrôlement (il était, comme moi, doublement exempté du service actif, comme fils de veuve, et comme ayant amené au tirage au sort un fort numéro). Les phrases attendries et navrées de Verlaine expliquent cette poétique et tragique aventure d'amour et de sacrifice du jeune Viotti.

Les Mémoires d'un veuf renferment quelques pages de critique : entre autres, une histoire succincte et assez exacte du *Parnasse contemporain*. Verlaine a fort bien montré l'influence décisive de ce groupe sur le goût et l'opinion littéraires de notre temps :

« Certes, dit-il, l'époque actuelle n'est pas à la poésie, et l'on courrait risque de passer pour un imbécile à trop insister sur cette accablante vérité, mais il faut admettre que l'esprit public, je veux dire, bien entendu, parmi les lettrés, a du moins, de nos jours, plus d'ouvertures et d'aperçus sur l'art de lire les vers ; il en sent le nombre, la musique, et distingue presque toujours les mauvais versificateurs d'avec les bons ; tout lecteur un peu intelligent, d'entre les hommes habitués aux choses de l'esprit, a maintenant ce que j'appellerai l'oreille rythmique, et pourrait dire, par exemple, « bonne coupe, rejet oiseux, rimes précieuses, etc. ». En un mot, l'éducation du public liseur de vers est faite, elle est bonne, ou du moins très suffisante, et elle laissait tant à désirer avant que parussent *le Parnasse* et les discussions qui s'engagèrent à son propos. Il suit de là

que le goût du beau, dans la seule partie du public dont le poète puisse avoir cure, s'est anobli; car la poésie ne vit, ceci est hors de question, que de hautes généralités, que de choix parmi les lieux communs, que des plus fières traditions de l'âme et de la conscience; entre tous les arts, dont elle est l'aînée, et dont elle reste la reine, elle répugne à la laideur morale, et, même dans ses manifestations les plus erronées, poèmes purement voluptueux ou d'une mauvaise philosophie, garde-t-elle ce decorum, cette blancheur de peplum et de surplis qui écarte le vulgaire obscène ou méchant, et s'en fait haïr comme il faut... »

On ne saurait mieux définir la mission du poète et l'œuvre de la poésie.

Beaucoup moins juste, et certainement blâmable, est la boutade de Verlaine sur Victor Hugo. Il avait beaucoup admiré, et, comme nous tous, imité fortement le maître, en ses premiers vers. De plus, il avait été accueilli par lui avec bonté et même flatterie. (Victor Hugo récita des vers des *Poèmes Saturniens* à l'auteur, presque encore débutant et ignoré, le visitant à Bruxelles.) Il y eut un peu d'ingratitude en son irrévérencieuse affectation à rabaisser le genre du grand, du plus grand des poètes du XIXe siècle, qui en compte tant d'excellents, et dans cette louange blagueuse donnée à *Gastibelza* ou à la *Chanson des Pirates* qui partaient d'Otrante. C'était du virus blasphématoire inoculé par Rimbaud.

Voici un résumé des injustes bouffonneries de Verlaine, — nous avons dit qu'il aimait souventefois à rire, d'un rire vulgaire, un lourd ricanement, avec une soudaine propension à la parodie. — Il ne faut pas plus prendre au sérieux et au définitif ses exubérantes far-

ces que, dans d'autres moments, ses élans pieux et ses repentirs ultra-édifiants.

Il prétend donc, avec une grosse ironie, qu'il eût été préférable que Victor Hugo mourût en 1844 ou 45, au lendemain des *Burgraves*. Et il lui donne, à cette époque, comme bagage de gloire, trois ballades: *les Bœufs qui passent*, il avait applaudi cette ballade popularisée, au café-concert, mise en musique par Lassimonne, le sous-chef d'orchestre de l'Elysée-Montmartre; *le Pas d'armes du roi Jean*, nous en avions loué la musique rythmée et colorée que notre ami Emmanuel Chabrier, l'auteur d'*España*, avait improvisée, au piano martelé sous ses doigts infatigables, un soir, chez L. X. de Ricard; et *la Chasse du Burgrave*. Voilà des titres sérieux pour l'immortalité d'Hugo! Verlaine, poursuivant la blague à froid, daigne y ajouter *les Tronçons du serpent*, des *Orientales*, qu'il proclame une perle. Il s'y trouve, en effet, un jeu de rhétorique curieux, une poursuite hardie et ingénieuse de métaphores. En prose, il admire *Bug-Jargal*, *Notre-Dame de Paris*, qu'il affirme être « si drôle par places »; enfin, il classe, parmi les œuvres à conserver *le Rhin*. Tout le reste est bon à mettre où Alceste expédiait le sonnet d'Oronte.

Oui, s'écrie-t-il, dans une sorte de fureur iconoclaste, tout ce qui part des *Châtiments*, et *Châtiments* compris, m'emplit d'ennui, me semble turgescence, brume, langue désagrégée, d'art non plus pour l'art, incommensurable, monstrueuse improvisation, bouts-rimés pas variés, ombre, sombre, ténèbres, funèbres, facilité déplorable, ô ces *Contemplations*, ces *Chansons des Rues et des Bois!* manque insolent platement de la moindre composition, plus nul souci d'étonner que par des moyens pires qu'enfantins.

Dans cette enragée et comme maniaque démolition, tentée inutilement par lui, et par d'autres qui n'avaient

pas sa valeur, car le dieu est toujours debout sur son piédestal intangible de poèmes, de romans, de théâtre, d'histoire et de critique, Verlaine en arrive à comparer les épopées de *la Légende des Siècles* aux romances moyen-âgeuses de Tennyson. Et il reprend une plaisanterie déjà produite par lui, qui consiste à proclamer que Victor Hugo est par-dessus tout l'auteur de *l'Homme à la Carabine :*

> *Gastibelza* dépasse toute son œuvre. Il y a enfin là du cœur et des sanglots, et un cri formidable de jalousie, le tout exprimé magnifiquement dans un décor superbe. Trouvez-m'en un autre, de Gastibelza, dans tous ses volumes !

C'est la farce ici qui dépasse toute mesure. Verlaine, dans l'outrance de sa truculente et gouailleuse charge, montre le bout de l'oreille du mystificateur. Evidemment il a voulu se moquer de nous, et non de Hugo. Il a dû rire sous cape de la naïveté crédule des jeunes novateurs du quartier latin, qui déjà tenaient cour autour de lui, au café François Ier, et qui traitaient alors Hugo comme nous traitions, entre Parnassiens, Ponsard et Emile Augier. Ces jeunes gens sont devenus aujourd'hui des hommes faits. Beaucoup ont quitté la littérature symbolique pour l'épicerie ou l'administration, et ont assurément changé d'idées sur la préexcellence de *Gastibelza*. Ils doivent aujourd'hui penser, comme Verlaine sans doute l'estimait tout bas, que *l'Homme à la carabine*, malgré la musiquette de Monpou, accompagnée par les pianos de dames à crinolines, n'est pas de la taille d'Eviradnus, et que, comme poésie, *l'Expiation*, sans musique, est un peu au-dessus du *Pas d'armes du roi Jean*, même orchestré par Chabrier.

Cette démolition de la statue d'un grand homme,

encore incontesté, était une pose et une sorte de sacrilège. Verlaine s'abandonnait à une messe noire poétique. Je ne puis le croire sincère en ces attentats de l'esprit. Il descendait au niveau d'un hystérique dément qui entreprendrait, à forfait, la démolition des statues.

O mon cher Paul, si les poètes trépassés entendent, par delà le tombeau, les louanges ou les blâmes que leur décernent les survivants, tu peux t'étonner de cette protestation, que tu devrais reconnaître très sincère, mais, dans ces pages, consacrées à ton œuvre et à ta mémoire, exécutant ta volonté, manifestée à l'heure où tu croyais en avoir fini avec la vie et avec les méchancetés des vivants, je me suis promis de ne rien cacher de tes défauts, de ne rien effacer de tes fautes, de ne rien taire de ce que tu fis ou écrivis de blâmable, mettant parallèlement en lumière tes qualités, tes talents, tes souffrances, tes mérites. Cette protestation, je te l'ai fait entendre, alors que tu étais parmi nous, et tu n'as pas oublié comment j'ai répondu à ta plaisanterie, ou du moins par moi jugée telle, de *Gastibelza*, chef-d'œuvre d'Hugo. Je t'ai envoyé *l'Ami de la Nature*, que tu venais de me confier pour une amusante citation, et, en reproduisant la « strophe » du début :

> J'crache pas sur Paris, c'est rien chouette,
> Mais comm' j'ai une âme d'poète,
> Tous les dimanch's j'sors de ma boîte,
> Et j'm'en vais avec ma compagne
> A la campagne !

j'ajoutai : « Plus beau que le sonnet de la Maintenon, jetant sur la France ravie l'ombre douce et la paix de ses coiffes de lin! Plus touchant que l'apostrophe à « celle qui n'eut pas toute patience et toute douceur! » Cela durera plus dans la mémoire des hommes que les

Fêtes galantes et que *la Bonne chanson!* C'est sublime comme *Gastibelza!* Et, dans les anthologies futures, l'homme à la pipe blanche prendra la place d'honneur à côté de l'homme à la carabine! »

Et nous avons ri tous deux, en choquant nos verres, de cette double gouaillerie, qui eût déridé le docte Tribulat Bonhomet, homme rebelle aux plaisanteries des autres, mais au répertoire duquel il convient d'incorporer l'appréciation de Verlaine sur les « Bœufs qui passent » supérieurs à « l'Ode à Napoléon II », et sur « le Pas d'armes du roi Jean » destiné à faire oublier « le Petit roi de Galice ».

Il ne faut pas attacher plus d'importance à cette fumisterie, dont la gloire de Victor Hugo fut l'objet momentané, qu'au *Testament* burlesque, dont Verlaine consigna teneur et codicille dans ses *Mémoires d'un veuf* :

MON TESTAMENT

Je ne donne rien aux pauvres parce que je suis un pauvre moi-même.

Je crois en Dieu.

PAUL VERLAINE.

Codicille. — Quant à ce qui concerne mes obsèques, je désire être mené au lieu du dernier repos dans une voiture Lesage [entreprise de vidange] et que mes restes soient déposés dans la crypte de l'Odéon.

Comme mes lauriers n'ont jamais empêché personne de dormir, des chœurs pourront chanter, pendant la triste cérémonie, sur un air de Gossec, l'ode célèbre « la France a perdu son Morphée ».

Fait à Paris, juin 1885.

Ce sont là débauches spirituelles, succédant sans doute à d'autres, plutôt spiritueuses.

Les Mémoires d'un veuf forment dans l'édition ori-

ginale un volume in-18 de 222 pages. La couverture, papier glacé grisâtre, est encadrée de filets noirs. Elle porte simplement : « Paul Verlaine. — Les Mémoires d'un Veuf. — Paris. Léon Vanier, éditeur, 19, quai Saint-Michel. 1886. »

Sur la feuille de garde l'annonce suivante :

Ouvrages du même auteur : Poésie : Poèmes Saturniens, 5 fr. ; Fètes galantes, 3 fr. ; La bonne chanson, 2 fr. ; Romances sans paroles, 3 fr. ; Jadis et naguère, 3 fr.

En préparation : Amour. — Parallèlement.

Prose : les Poètes maudits, 5 fr. ; Louise Leclercq, 3 fr. 50.

Asnières. Imprimerie Louis Boyer et Cie, 8, rue du Bois.

Ces « Mémoires d'un veuf » me sont donc dédiés, ce dont ne se douteraient guère ceux qui ont seulement entre les mains l'édition des Œuvres complètes de l'éditeur Vanier, petite vengeance de cet éditeur que j'avais houspillé à l'occasion de la publication des *Invectives.*

Verlaine, timidement, après s'être enhardi dans le contact des gens et des choses de la Brasserie Bergère, où se réunissaient les collaborateurs du *Réveil*, fit quelques apparitions au quartier latin, pour lequel il avait toujours une prédilection. On le vit au d'Harcourt, à la Source, au Louis XIII. Il n'avait nulle cour de disciples alors. Germain Nouveau, le plus souvent, l'accompagnait. Il rencontra toutefois quelques jeunes écrivains, frondeurs ardents, qui publiaient une feuille satirique, exclusivement littéraire et novatrice : *Lutèce.* C'était l'aube du Symbolisme et l'entrée en scène des Décadents.

Cette génération neuve, poussée après la guerre, tout à fait étrangère aux hommes, aux œuvres du *Parnasse* de Lemerre, traitait Leconte de Lisle, Heredia, Coppée, avec une irrévérence dédaigneuse, les considérant comme des classiques, comme des perruques et des pontifes,

eux les novateurs de 1868! Ces jeunes hommes, dont bien peu, du reste, laissèrent une trace, faisaient, comme c'est l'usage, le procès de la génération précédente, qu'ils connaissaient mal, avec laquelle ils n'avaient pas eu l'occasion de se rencontrer. Il y avait, entre aînés et cadets, le fossé de 1870, Par conséquent, ils n'avaient épousé ni les querelles, ni les rancunes de nos camarades. Ils ne tournaient pas le dos à Verlaine, en murmurant hypocritement des histoires d'aventures conjugales et judiciaires, travestissant les faits et interprétant à leur façon la condamnation de Belgique. Ils ignoraient ces potins, et, les eussent-ils connus, que l'accusation les eût fait sourire ; elle eût même recommandé celui qui en était l'objet à leur sympathie, presque à l'admiration.

Ils ignoraient aussi Verlaine. Les plus érudits avaient vaguement entendu parler des *Fêtes Galantes*. On supposait l'auteur mort, disparu, retiré, éteint.

On fit connaissance. Léo Trézenik, qui était le rédacteur en chef de *Lutèce*, accueillit quelques poèmes de Verlaine, notamment le fameux *Art poétique*, dont il m'avait fait part, dès la prison de Mons, qui attira l'attention des poètes nouveaux, Tristan Corbière, Laforgue, Vielé-Griffin. Verlaine donna alors à *Lutèce* des études sur quelques écrivains dédaignés, mal connus, ou n'ayant pas reçu le salaire de gloire auquel, selon lui, ils avaient ample droit. Ces articles servirent à Verlaine d'entrée en relations avec l'éditeur Léon Vanier. Ils parurent, par la suite, sous ce titre : *les Poètes maudits*.

Les Poètes maudits, biographies où il y a beaucoup d'autobiographie, tiennent une place plus importante dans l'existence de Verlaine que dans son œuvre. Ce sont, pour la plupart, des études sommaires de personnalités curieuses, de porte-lyre plus atteints d'étrangeté que de

malédiction, sauf la douce, mélancolique et résignée Marceline Desbordes-Valmore, qui fait un peu l'effet, dans ce cénacle de lyriques farouches, d'une vierge tombée dans une maison de débauche. Les citations abondent. La louange, parfois hyperbolique, y supplée à la critique, et la personnalité verlainienne transperce à travers les silhouettes peu dessinées de Tristan Corbière, d'Arthur Rimbaud, de Villiers de l'Isle-Adam et de Stéphane Mallarmé.

L'intérêt principal de ces notices extra-louangeuses fut, pour les rares contemporains que ces curiosités poétiques attiraient, dans la production au grand jour de plusieurs pièces de vers d'Arthur Rimbaud, tenues jusque-là dans l'obscurité manuscrite des portefeuilles. On ne connaissait guère Rimbaud que de nom. Le souvenir qui restait de lui dans la mémoire de ceux qui l'avaient rencontré en compagnie de Verlaine, dix ans auparavant, était confus et peu sympathique On n'avait guère retenu de ce gamin que des incartades, des attitudes hautaines, qu'aucun talent exceptionnel ne semblait justifier. Le mystère équivoque de la rixe de Bruxelles, avec la condamnation sévère qui avait suivi, dont les vrais motifs étaient ignorés, — on a lu plus haut, pour la première fois publiés, les considérants du jugement et de l'arrêt des tribunaux belges, remettant les faits au point exact, — enveloppait cette figure bizarre d'un halo de fort mauvais aloi. Rimbaud avait disparu. Nul ne se souciait de savoir ce qu'il était devenu. Les citations que donnait Verlaine furent comme une révélation. Le bizarre sonnet des Voyelles fut reproduit, commenté, raillé, admiré. Il eut les honneurs de la grande presse. Rimbaud devint, du jour au lendemain, célèbre dans un coin du Paris littéraire. Verlaine, en admettant qu'il

ait eu le tort, dans un impulsif affolement, de le blesser d'une arme à feu, venait, en son honneur et en sa faveur, de tirer un joli coup de pistolet. C'était comme une réparation morale succédant à la dure expiation des prisons belges. Dans cette notice, il n'était fait nulle allusion aux événements tragiques qui avaient amené la séparation des deux amis. Aucune explication sur le départ de Rimbaud renonçant à la poésie, brûlant les exemplaires de sa *Saison en enfer* et détruisant ses manuscrits, pour s'en aller chercher fortune au delà des mers, et regarder des constellations nouvelles sous les tropiques.

Tristan Corbière était l'auteur, peu lu, aujourd'hui encore à peu près ignoré, des *Amours jaunes*. Sa biographie est insignifiante. Quelques citations de vers, plutôt curieux par l'agencement des rythmes que par la facture même, sur des sujets marins, dont les noyés, d'une belle couleur, que le poète montre sombrant avec leurs bottes, et roulant sans clous et sans sapin dans la houle soulevée comme un ventre amoureux, donne du piquant à cet assez fade portrait. Car Verlaine ne s'est pas donné la peine de nous tracer des traits reconnaissables de son modèle, si effacé, si peu représenté à nos yeux. Il nous apprend qu'il était breton et qu'il aimait la mer. C'est insuffisant comme renseignement. Il ne pouvait ainsi laisser une impression durable de ce poète non sans valeur, dont un vers étrange est resté, et restera, car il fut souvent ironiquement cité : « Son seul regret fut de n'être pas sa maîtresse », — épitaphe d'un incompris, et d'un inassouvi aussi.

Villiers de l'Isle-Adam fut plutôt un prosateur magnifique qu'un poète. Verlaine rend hommage justement à ses qualités dramatiques puissantes. Il cite une scène de son *Nouveau-Monde*, drame issu d'un con-

cours fondé par un certain Michaëlis. La pièce fut classée ex-æquo deuxième. Quatre lauréats avaient été extraits de la cohue des concurrents attirés par le prix en espèces et la certitude d'être joué à Paris. *Le Nouveau-Monde* fut représenté, sans grand succès, au théâtre des Nations. La citation donnée par Verlaine prouve que Villiers possédait l'art de manier les foules sur la scène, don très rare, et que, depuis Shakespeare, Ibsen seul parut avoir.

A Stéphane Mallarmé, qui devait lui succéder comme prince des poètes, Verlaine dresse un piédestal triomphal. Mallarmé, professeur d'anglais peu connu, et qui faisait sa classe d'une façon intelligible, écrivait en prose très nettement. Il devenait obscur, souvent amphigourique, lorsqu'il alignait des vers. Il recherchait les ténèbres de la phrase, comme d'autres la clarté. Son maniérisme est toutefois séduisant, et son verbe sibyllin surprend et berce, comme un idiome musical qu'une femme étrangère murmure à votre oreille, qu'on devine, qu'on sent, qu'on écoute, et qu'on ne peut ni traduire, ni retenir. Il fut le praticien de cet *Art poétique* nouveau dont Verlaine avait formulé la théorie.

Desbordes-Valmore, que Verlaine cite plus qu'il n'étudie, et dont il ne sut pas éclaircir le mystère sentimental, avai toujours été choyée par lui, malgré son afféterie et son allure de chanteuse de romances pour salons Louis-Philippe. Il l'aimait surtout comme compatriote, comme congénère ; elle était née dans le Nord, et elle avait souffert par le cœur. Comme lui, elle avait mélodieusement noté sa douleur. Verlaine s'est consacré ensuite une notice à lui-même sous le nom de *Pauvre Lelian*, l'anagramme de Paul Verlaine. Le surnom lui est resté, et lui fut quelquefois attribué,

dans des articles bienveillants. Il analyse ses œuvres, en cette sorte de nécrologie avant décès. Après avoir résumé diverses phases de son existence, parlé de ses parents « exceptionnels », rappelé les stages scolaires, et cité son vers : « Je ne puis plus noter les chutes de mon cœur », il nomme sous des désignations faciles à reconnaître ses principaux ouvrages : *Mauvaise Etoile* ce sont les Poèmes Saturniens, *Pour Cythère*, *Corbeille de noces*, ce sont les masques transparents des *Fêtes galantes* et de *la Bonne chanson*, et *Sapientia* n'est que la traduction latine de *Sagesse*, enterrée chez Palmé, dans la cave, muse assassinée. Enfin, il qualifie très justement, dans cet ouvrage même, *les Poètes maudits*, qu'il appelle *les Incompris :* « Depuis, Pauvre Lélian a produit un petit livre de critique, oh ! de critique! d'exaltation plutôt, à propos de quelques poètes méconnus... »

Les Poètes maudits, édition originale, ne comprenaient que les notices de Corbière, Arthur Rimbaud et Mallarmé (1884). L'édition de 1888, nouvelle édition, ornée de six portraits par Luque, contient, outre les notices déjà citées, celles de Marceline Desbordes-Valmore, Villiers de l'Isle-Adam et Pauvre Lélian. Edition in-18 de 102 pages. Léon Vanier, éditeur. Asnières, imprimerie Louis Boyer et Cie.

Verlaine cherchait à monnayer ses œuvres en prose. Il savait que les vers ne trouvaient que difficilement, non seulement un éditeur, mais encore un public. Et puis, il prenait goût à cette prose qui se muait en métal. Il avait l'expérience des « Paris-Vivant » du *Réveil*, et Léon Vanier venait de lui imprimer, et de lui payer, sa plaquette des *Poètes maudits*. Il résolut de « placer » de la copie.

Il avait en portefeuille les articles du *Réveil*, les insérés, et ceux qui, pour une raison quelconque, n'avaient pu être imprimés. Il les colligea, les compléta, et apporta à Vanier le recueil, sous ce titre : *les Mémoires d'un veuf*. En même temps, il acheva et remit au même éditeur les manuscrits de *Louise Leclercq* et de *Mme Aubin*, et aussi un recueil de vers : *Jadis et Naguère*.

Ces divers ouvrages parurent chez l'éditeur Vanier ; mais Verlaine n'était plus à Paris. Il avait, presque brusquement, quitté la ville, et de nouveau le goût de la terre l'avait repris. Il s'était derechef improvisé cultivateur.

XV

SECONDE PÉRIODE RUSTIQUE. — COULOMMES. — LE JUGEMENT DE VOUZIERS. — RETOUR DÉFINITIF A PARIS

(1883-1885)

Verlaine avait donc, sans renoncement à la plume, repris la bêche du paysan. Il ne prévint personne de sa nouvelle résolution. Il accomplissait ses changements d'existence comme une manœuvre de décors, dans une féerie. Je l'attendais à la campagne, il ne vint pas. Je le crus souffrant, ou peut-être parti pour un court déplacement. Il m'avait vaguement entretenu d'un projet d'établissement rural. Je pensais, d'après son laconique télégramme, qu'il s'était rendu à Arras, ou à Fampoux, ou peut-être à Paliseul, en Belgique, chez des parents. Je supposais qu'il était en quête d'argent, et que sa mère et lui se préoccupaient de réaliser des fonds,en vendant quelque parcelle de terre. Tous deux avaient, en effet, exécuté ce dessein, mais les fonds réalisés avaient immédiatement servi à une destination que je ne prévoyais pas.

La lettre suivante m'apprit sa nouvelle demeure et sa profession campagnarde, reprise si inopinément :

Reims, le 8 octobre 1883.

Cher ami,

Ceci n'est pas pour m'excuser de ne pas m'être rendu à ton appel du commencement de l'autre mois, car d'une part j'étais très souffrant, et je t'ai en outre télégraphié pour t'expliquer ma trop involontaire abstention, mais bien pour te dire que j'ai quitté Paris (non sans esprit de retour naturellement), et demeure à la campagne, dans une maison que ma mère a achetée, récemment, et que, quand tu voudras, tu seras reçu à bras ouverts chez :

Mme veuve Verlaine, à Coulommes, par Attigny (Ardennes).

Ecris-m'y souvent en attendant.

Dis à Enne que j'attends toujours *la Vie Simple*, et si tu peux, fais-moi faire le service du *Réveil* (comme collaborateur et ami).

Je publie en ce moment une série d'articles dans *Lutèce* sur *les Poètes Maudits* (Corbière, Rimbaud, Mallarmé).

Tâche de faire réclame à ce petit travail, et envoie-moi le no où elle aurait paru.

Mille amitiés chez toi et à ta sœur, et crois-moi bien.

Ton vieux et fidèle

P. Verlaine.

à Coulommes, par Attigny (Ardennes).

J'écris par ce courrier à Louis Dumoulin, à qui j'ai dû brûler la politesse, juste le lendemain du jour où j'ai eu le chagrin de ne pas aller à Bougival : j'étais plus souffrant encore.

Surtout écris-moi de temps en temps,

Suis à Reims pour affaires. Dès demain rentrerai en mon village pour en peu sortir. Ecris ! écris ! n'est-ce pas ?

P. V.

Quel mobile avait pû décider Verlaine à recommencer ses essais de culture, qui trois années auparavant, à Juniville, à quelques kilomètres de Coulommes, lui avaient si mal réussi ?

L'explication est assez embarrassée. Verlaine, on l'a vu déjà, avait toujours beaucoup aimé la campagne. Les premières lettres qu'on a lues de lui, datées de Lécluse, à l'époque où il venait de passer son bachot, témoignent

du plaisir qu'il ressentait durant ses vacances champêtres. Un grand nombre de ses poésies, de ses articles, de ses lettres, manifestent un sentiment rustique très vif. Il a rendu avec grâce et avec une sorte de tendresse ses impressions dans les bois, au bord des eaux. Ses descriptions de paysages ardennais, anglais, flamands sont charmantes et d'un ami sincère des arbres, des eaux courantes, des prés verts. Bournemouth, la Semoy avec ses truites, et tant d'autres esquisses paysagistes sont des preuves de ce goût naturiste.

Il aimait surtout la vie rurale. Ceci justifie sa vocation agricole. Mais il ne suffit pas d'avoir la vocation, il faut posséder l'aptitude, il faut l'apprentissage, l'exercice, la pratique et l'expérience. Tout cela lui faisait défaut. Il ne recherchait pas principalement le travail des champs, pour lequel il n'était pas préparé et aux façons duquel il se sentait impropre, mais ce qui l'attirait dans le séjour à la campagne, dans la grande et brutale campagne et non dans les régions de villégiature ratissée, c'était la promenade vague, sans but déterminé, à travers champs, hors des sentiers. Il aimait à fouler l'herbe brûlée des friches, à écraser les chaumes sous ses pieds solidement ferrés. Il marchait large et lourd dans les mottes de terre, à la paysanne. Il avait chassé dans sa jeunesse. En son âge mûr, au bord de la Semoy, il lui plut de tenir une ligne à la main, mais il fumait et rêvait, allongé, à l'ombre, dans quelque creux de la rive, laissant souvent échapper le poisson suceur. Ce qu'il goûtait par-dessus tout, dans la vie rustique, c'était les allures libres, les vêtements vieux où l'on est à l'aise et portés sans façon, les repas plantureux, les causeries au coin de l'âtre, et puis les chopes renouvelées à l'estaminet, et les gouttes avalées en passant au cabaret, ami

posté à l'angle des routes. Le bien-être, un peu grossier, mais réconfortant, des maisons de village, ouvrant leurs fenêtres garnies au matin d'édredons rebondissants et de matelas épais exposés au soleil qui purifie, dans la salubrité du grand air vivifiant, lui paraissait désirable et délicieux, quand il s'évadait des cellules des villes, pires que les prisons belges.

Mais le paysan, l'homme du sol, le rustre véritable, n'apprécie pas du tout ces bienfaits de l'existence champêtre. Il rêve, le travailleur des champs, demeuré plus ou moins l'ancien serf de la glèbe, l'émancipation de la ville, le troc de la blouse et des sabots contre les souliers de l'ouvrier, ou le veston de l'employé; dans une ambitieuse vision, il entrevoit aussi l'uniforme du fonctionnaire. Son cerveau est aveugle et ne saurait voir la terre, les arbres, les nuages. En vain pour lui les collines estompent l'horizon. Il ne comprend rien à la mélancolie des plaines grises que mouchette un vol noir de corbeaux. Avec ses yeux de poète, le paysan Verlaine ne pouvait avoir l'âme rurale. Il se méprit sur sa vocation de cultivateur, mais non sur sa compétence d'observateur lyrique. Il était le passant des champs, le citadin qui, pendant des semaines de vacances, redevient rustique à l'odeur des sillons, mais chez qui cet appétit terrien ne dure pas. Il était plutôt fait pour l'existence monotone, sans risques, sans à-coup, du rentier provincial, ou du retraité de petite ville, voire du hobereau de gentilhommière. Il eût rimé des sonnets en regardant planter les choux. Il ne pouvait s'adapter à la vie inquiète et laborieuse, active et tourmentée, du cultivateur, dans la perpétuelle angoisse de la pluie, de la sécheresse, de la grêle, de la maladie sur les bestiaux, de la mévente sur les marchés, de la hausse ou de la baisse

du cours des céréales, sans parler des impositions, des réparations et des échéances !

Verlaine fut donc paysan amateur, ou plutôt, car il voulut mettre la main à la charrue, apprenti cultivateur. Toutefois, le désir qu'il avait de vivre de la vie des champs est indiscutable. Il l'a exprimé avec beaucoup de sincérité de cœur :

Mon idée a toujours été d'habiter dans la vraie campagne, dans un village en pleins champs, une maison d'exploitation, une ferme dont je fusse le propriétaire et l'un des travailleurs, l'un des plus humbles, vu ma faiblesse et ma paresse, a-t-il dit dans les *Mémoires d'un veuf.*

Et il ajoute avec la simplicité d'un Horace moderne satisfait :

Si j'ai réalisé cet « hoc erat in votis », j'ai connu, rectifié, apprécié les menues besognes des champs, un jardinage léger la bonne curiosité, les saines médisances villageoises, qui vous font comme une maison de verre, et vous forcent à la correction de la vie, tenant toujours en haleine la dignité qui s'allait endormir, et le sommeil à poings fermés après une journée simple. Cela assez longtemps pour m'en toujours souvenir, et le regretter longtemps.

Ces sentiments sincères, si nettement et si joliment confessés, — il devait pourtant, par la suite, à sa seconde phase d'existence rustique, éprouver cruellement les morsures de la « saine médisance villageoise », — suffisent à justifier son premier essai, son installation, en compagnie de son ami Lucien, à Juniville, dans la ferme, achetée au nom du père Létinois ; mais la seconde tentative de culture, la deuxième incarnation paysannesque et l'acquisition d'une nouvelle maison au village ? C revenez-y champêtre est moins intelligible.

Le goût persistant de la vie dans la grande campagne ne suffit pas à expliquer cette fuite brusque de Paris, à

l'heure où il reprenait pied dans le monde littéraire, où son nom réapparaissait imprimé, où il nouait de nouvelles camaraderies dans les cafés du quartier latin, au moment où, enfin, il trouvait dans le journal *Lutèce* un commencement de notoriété, et dans la librairie Vanier un endroit de production rémunératrice.

J'avoue ne pas avoir bien discerné les causes intimes de cette décision inattendue.

Il y eut sans doute, dans cette répétition de la vocation cultivatrice, une grande part d'influence maternelle, se combinant avec une situation matérielle difficile. L'espoir de trouver, dans le travail agricole, une existence plus aisée le décida peut-être; il supputa des profits dans l'avenir, et immédiatement aussi : sans doute il entrevit de l'argent de poche. Il en était alors dépourvu. Cet argent, destiné aux menues dépenses de cabaret, sortirait plus facilement, au village, du cabas de la maman Verlaine, devenue inexorable à Paris. La bonne mère s'amadouerait aux champs; elle ne refuserait pas à son fils, cultivant son champ, les pièces blanches nécessaires aux absorptions spiritueuses, dont il avait repris l'habitude au quartier latin. Elle ne voulait plus arroser l'homme de lettres. Paul devait à se cultiver les fleurs de littérature.

Mme Verlaine se montra donc favorable au nouveau projet de son fils, comme elle avait approuvé la première tentative de paysannerie, à Juniville. Cette fois heureusement, pensait-elle, son fils serait seul. Lucien Létinois n'était plus de ce monde. Rien ne détournerait Paul de ses champs, et aucune fugue poétique ou sentimentale ne serait à redouter parmi les simples naturels de Coulommes. Paul devenait visiblement plus raisonnable. Elle se réjouissait donc de ce retour à la vie campagnarde qu'elle estimait par-dessus tout sérieuse, honorable, et

qui ne lui déplaisait nullement, car elle appartenait à une famille de propriétaires ruraux, fermiers et betteraviers du Pas-de-Calais. Elle eût peut-être préféré vivre dans une petite ville et, comme plusieurs de ses parents, mener l'existence monotone et minutieuse de la province. Mais elle acceptait le village. Elle ne demandait, au fond, qu'à terminer ses jours dans une retraite calme, avec son fils auprès d'elle, tous deux vivotant grâce à la petite aisance qu'elle avait pu conserver.

S'éloigner de Paris, c'était déjà un grand bienfait. Elle craignait beaucoup pour son fils les tentations de la grande ville. Elle s'imaginait qu'il ne buvait que dans l'enceinte des fortifications. Aucune méfiance des cabarets villageois ne lui était venue, durant le premier séjour à Juniville. Lucien Létinois, rustre sobre et sournois, ne lui avait pas produit l'impression terrible d'un Arthur Rimbaud. La campagne, c'était la sobriété forcée, c'était la vie rangée subie, c'était la santé pour Paul. C'était surtout la rupture définitive d'avec la passé « orgiaque et mélancolique » de son saturnien de fils. Le retour à la vie normale, loin des cafés parisiens, mais c'était vraiment le rêve, l'idéal, le paradis, et son Paul allait redevenir le modèle des fils.

L'excellente femme ressentait de plus le charme d'une autre illusion sur la vie champêtre promise.

Elle avait en admiration le travail des champs, seul productif et positif à ses yeux. Sa famille avait trouvé dans la culture l'aisance bourgeoise; sa dot de femme d'officier était issue des sillons et elle ne considérait pas comme sérieux le travail littéraire. Paul justifiait ce jugement. Il n'avait jamais apporté d'émoluments, depuis qu'il avait quitté son emploi de bureaucrate. Les quelques louis produits par les « Paris-Vivant » du *Réveil*

avaient été soigneusement étouffés par l'auteur. Non seulement son fils ne perdait rien en quittant Paris, mais encore il pouvait, il devait gagner sa subsistance, et peut-être un excédent destiné à être mis de côté, à être placé. « en faisant valoir ». Quant à Verlaine, il obéissait aussi à un sentiment de lassitude, de dégoût; il désirait mettre de la distance entre lui et le milieu où il se débattait. Il avait souhaité très vivement reprendre sa place à l'Hôtel-de-Ville. J'ai donné plus haut les pièces et les lettres ayant pour objet cette réintégration difficile. On a pu voir que, dans les lettres citées, accompagnant l'envoi de ses « Paris-Vivant »; il ne manquait jamais de parler du protecteur à qui je l'avais recommandé, le président du conseil municipal, M. de Bouteiller. En cette requête, en cet appui, il avait mis tout son espoir de vie recommencée, de vie bureaucratique, calme, régulière et douce, avec les loisirs permettant les travaux littéraires, en dehors du bureau et même pendant, et surtout avec les appointements tombant dans la poche avec une régularité de mécanisme d'horlogerie, à la fin du mois.

On a vu que tous nos efforts combinés, l'influence du Président du Conseil, l'appui du Directeur du *Réveil*, Valentin Simond, le consentement que j'avais obtenu du préfet, Charles Floquet, échouèrent. J'avais eu beau faire examiner les causes, nullement graves, du départ de Verlaine, en 1871, causes d'ordre purement politique, anéanties d'ailleurs par l'amnistie. Tout cela avait été en pure perte. La légende de l'affaire de Bruxelles, plus forte que la vérité, l'avait emporté. Les grands pontifes du personnel n'avaient pas voulu réintégrer Verlaine dans cet emploi modeste de rédacteur, pour lequel il avait cependant subi les examens réglementaires, et qu'il était bien capable de remplir.

Ce fut une déception profonde pour lui. Il se considéra un peu comme un condamné à qui l'on refuse la réhabilitation, comme un lépreux qu'on veut, après guérison, maintenir en quarantaine. Il prit Paris et le monde en horreur. Il appéta vers les champs silencieux, vers les plaines à perte de vue où l'on se perd, mer, verte ou sombre, dont les vagues sont les sillons, vers le village ensommeillé où l'on oublie, où l'on est oublié. Il voulut non pas partir, mais se dérober, disparaître. La lettre qu'on a lue plus haut prouve qu'il avait dissimulé à tout le monde, à ses plus ordinaires confidents, ses projets d'avenir et sa fuite présente.

Ce qu'il y eut aussi de singulier, dans ce retour aux champs, ce fut le choix de la nouvelle Thébaïde par lui choisie. Il revint dans ce pays des marches de Champagne, où il avait déjà vécu : Coulommes était voisin d'Attigny, de Juniville, le pays des Létinois. Cependant Lucien n'était plus, et ses parents habitaient la banlieue de Paris, à Ivry-sur-Seine. Cette région l'attirait-elle donc si vivement ? Ce n'est pourtant point la sévère et imposante Ardenne, la contrée forestière et accidentée des environs de Bouillon qu'il connaissait bien, qu'il avait célébrée, où il avait des parents. La campagne est plutôt monotone et triste, entre Rethel et Vouziers. Mais ce paysage convenait alors à l'état de son âme. C'était un peu, ce plat et vague terrain champenois, la nature morose de l'Artois où s'étaient éveillées ses premières émotions d'enfant citadin transporté en pleine campagne. Le souvenir, toujours vif, de Lucien Létinois lui fit-il désirer de revivre dans ces champs, où s'était épanouie leur églogue ?

Tous ces éléments divers composèrent probablement son choix. Et puis, ici je suis absolument dans le do-

maine de l'hypothèse, et je donne cette explication du lieu choisi sans aucune pièce à l'appui, peut-être entrevit-il un petit calcul d'intérêt dans la désignation de la localité où il proposait à sa mère de faire l'acquisition d'une propriété rurale.

Verlaine était, à cette époque, démuni d'argent, sans grand espoir d'en recevoir. Il lui en fallait pour ses dépenses quotidiennes ; et aussi, motif plus noble que les libations à venir, il désirait voir imprimer ce volume de vers qu'il avait, tout préparé, dans son tiroir. C'était le recueil qu'il se proposait d'intituler *Jadis et Naguère*. La plupart des pièces le composant, on l'a vu dans la correspondance ci-dessus, avaient été composées en Angleterre, en Belgique, dans la cellule de Mons. Les dernières dataient du séjour à Boulogne-sur-Seine et rue de la Roquette.

Mais les volumes de poésies ne s'éditent pas généralement au compte du libraire. Verlaine, par la suite, put soutirer des pièces de cent sous à Vanier, contre la remise de poèmes devenus, grâce à la notoriété de l'auteur, vendables. Mais, à cette époque, les volumes de Verlaine n'avaient d'autre public que celui des envois gratis. *Sagesse* n'avait pu trouver un seul acheteur. Bien que Léon Vanier eût fait bon accueil à son auteur, et promis d'en imprimer un réédition, et quoiqu'il eût volontiers publié *les Poètes Maudits*, plaquette de prose, il est douteux qu'il eût exposé les frais de *Jadis et Naguère*. Comment donc avancer ou garantir à l'éditeur le coût de l'impression et du brochage ? Mme Verlaine, à la faveur de la retraite à la campagne, pouvait se décider à sacrifier encore quelques billets de cent francs, pour donner à son fils, désormais rangé, le plaisir d'être de nouveau imprimé.

Ceci est probable, mais ne justifie pas toutefois le choix du pays des Létinois. Je suis enclin à supposer que Verlaine songea, en même temps qu'à sa mère, au père Létinois, pour l'aider à publier son ouvrage. Le paysan n'était pas un prêteur bénévole, et il ne devait rien entendre aux vers et à leur publication. Mais Verlaine l'attira probablement par l'espoir d'une bonne affaire. Il dut lui demander une commission secrète sous forme de prêt et de remise, s'il lui faisait vendre sa maison de Coulommes.

Ce fut, en effet, cette maison des Létinois que Mme Verlaine acheta, assurément sur l'indication et d'après les conseils de son fils.

Il convient de ne pas oublier que la première acquisition, celle de Juniville, avait été faite avec l'argent des Verlaine, au nom du père Létinois. Ce malin campagnard avait, à la mort de son fils, vendu la dite maison sans en verser le prix à ses véritables propriétaires, paraît-il. Il était donc redevable envers Mme Verlaine et envers son fils, et ce fut, à mon avis, pour se rembourser en partie, que les Verlaine songèrent à lui pour une nouvelle acquisition. Paul Verlaine dut tirer quelque argent, à l'insu de sa mère, de cette combinaison, car *Jadis et Naguère* furent bientôt annoncés et publiés. Voici l'extrait de l'acte de vente :

La propriété de Coulommes, sise lieu dit Malval, comprenant maison d'habitation, dépendances, cour et jardin, d'une contenance de 7 ares et 60 centiares, fut acquise par Madame Elisa-Stéphanie-Julie-Josèphe Dehée, rentière, demeurant à Paris, rue de la Roquette, 17, ci-devant et présentement à Coulommes, la dite dame veuve de Nicolas-Auguste Verlaine.

De M. Jean-Baptiste Létinois, rentier, et de dame Marie-Louise-Delphine Moreaux, son épouse, demeurant à Ivry (Seine),

rue de Paris, 14, moyennant la somme de 3.500 fr., payés comptant, jouissance de suite.

Suivant contrat reçu par Me Sabot, notaire à Paris-Batignolles, les 30 et 31 juillet 1883.

Verlaine et sa mère commencèrent donc ainsi, retirés au milieu des champs, la vie paisible et laborieuse qu'ils avaient rêvée. Mais la réalisation des songes est chose difficile. Les nouveaux essais de culture ne réussirent pas. Les terres furent mal louées, ou insuffisamment exploitées. Les dettes vinrent. Des querelles s'élevèrent entre la mère et le fils. Verlaine eut tous les torts, de grands torts. Contrairement aux prévisions optimistes de sa bonne maman, Paul se remit à boire, et terriblement. Ce qu'il ensemença surtout ce fut la caisse des cabaretiers. De plus, il s'était lié avec une bande de jeunes fêtards rustiques. On veillait, on godaillait, jusques dans la nuit ; à une heure avancée, on se séparait en chantant, en braillant, au grand scandale des habitants du village, économes et travailleurs.

L'argent fit bientôt défaut. Verlaine en demanda à sa mère, parfois impérieusement. Il y eut alors de violentes discussions entre la mère et le fils, celui-ci souvent surexcité par la boisson.

Pour avoir la tranquillité, cédant aux exigences de son fils, et sans doute aussi pour faire face aux frais et aux conséquences de plusieurs procès, occasionnés par des contestations avec des voisins, des cultivateurs et des fournisseurs de la contrée, Mme Verlaine céda ses droits de propriété sur la maison de Coulommes.

Par acte passé chez Me Chartier, notaire à Attigny, le 17 avril 1884, Mme veuve Verlaine fit donation à Paul-Marie Verlaine, son fils, de la propriété de Coulommes ; la donation contenait une clause d'insaisissabilité, étant

faite pour assurer une demeure au donataire, que traquaient divers créanciers.

Les mauvaises fréquentations et les funestes habitudes alcooliques de Verlaine se reproduisirent durant toute l'année 1884. Mme Verlaine avait trouvé à Coulommes un voisin, nommé Dane, qui n'était pas favorable à Verlaine et ne se gênait pas pour lui faire des remontrances. Il conseillait à Mme Verlaine, puisqu'elle ne pouvait empêcher son fils de boire et de dépenser son argent avec des garnements du pays, et quelques-uns venus exprès de Paris, invités par Verlaine qui les défrayait, de se séparer de lui. A la suite d'une querelle plus violente, accompagnant une pressante demande d'argent, Mme Verlaine voulut suivre le conseil de M. Dane : elle signifia à Paul qu'elle ne voulait plus vivre sous le même toit que lui. Elle mit aussitôt sa résolution à exécution. Elle se retira dans l'asile que lui avait offert ce voisin bien empressé. L'âge de Mme Verlaine, 75 ans, exclut toute appréciation fâcheuse sur l'influence de ce voisin et sur son hospitalité. Toutefois, Verlaine l'accusa, à plusieurs reprises, de s'être emparé de l'esprit de sa mère, affaibli par l'âge et par les malheurs, pour lui extorquer le peu d'argent qui lui restait.

A la suite de cette scène et de ce départ, le 9 février 1885, Verlaine vint à Paris. Il descendit rue d'Amsterdam, à la taverne anglaise Fox, Austin's hôtel. Le capiteux whisky et le stout lui firent sans doute, en cette circonstance, choisir ce logis, qui n'était pas dans son quartier ordinaire. Quand il venait à Paris, car il fit plusieurs courts voyages pour la publication de son volume *Jadis et Naguère*, et pour traiter avec l'éditeur Vanier des *Mémoires d'un veuf* et des biographies d'*Hommes du jour*, il logeait 5, rue de la Roquette, chez

le marchand de vins-tabacs Courtois. C'était dans le voisinage de son ancienne demeure, du n° 17 de la rue de la Roquette.

En descendant auprès de la gare Saint-Lazare, il ruminait peut-être le projet de retourner en Angleterre : c'était son habitude à la suite des scènes et des bouleversements domestiques. Il était probablement, quand il quitta Coulommes, sous l'influence de l'ivresse. Il est certain qu'il n'avait plus sa raison, et qu'il avait perdu toute retenue et tout sentiment du devoir, quand il partit de la taverne anglaise, le surlendemain, pour revenir à Coulommes.

Alors, le 11 février 1885, se passa une scène à jamais regrettable, que je voudrais effacer de la vie de Verlaine, et ne pas mentionner dans ce travail, mais que je considère comme devant y figurer, d'abord parce que c'est un fait assez important dans l'existence du poète, reconnu par lui-même dans l'ouvrage *Mes Prisons*, et ensuite, parce que, mal connue, non étayée par des preuves, l'affaire de Vouziers, par la suite, pourrait être dénaturée, grossie, et susceptible, comme l'affaire de Bruxelles, de fournir un texte à la calomnie et à la sottise. Comme la condamnation de Bruxelles, nous l'avons démontré, fut motivée seulement pour coups et blessures, la condamnation de Vouziers vise uniquement des violences et des menaces. Il n'y a donc pas eu, comme d'aucuns l'ont insinué, de poursuites, et même d'accusations, dans les deux affaires, pour d'autres faits que ceux de violences.

Il est assez pénible, assez affligeant, ce procès de Vouziers, sans qu'on cherche à y ajouter des ignominies.

Voici les faits dans toute leur douloureuse exactitude :

Le 11 février 1885, Verlaine revenait de Paris, non

sans y avoir fait sans doute d'abondantes libations. Il se rendait chez lui, à Coulommes, et, n'y trouvant pas sa mère, qui avait persisté dans sa résolution de ne plus vivre avec lui, il se transporta chez M. Dane, où il savait devoir la trouver.

Il avait espéré que l'excellente femme avait eu chagrin et regret de sa résolution, pourtant bien explicable, qu'elle avait encore une fois pardonné, et qu'en son absence elle avait réintégré le domicile commun. Sa déception fut vive en retrouvant la maison vide, et son irritation s'en accrut. Quelques rencontres, en descendant du train, accompagnées d'inévitables tournées, surexcitèrent sa colère déjà grande. On lui parla de Dane, qui le chargeait de cent accusations, qui le diffamait, et se vantait de lui avoir coupé les vivres, car Mme Verlaine ne donnerait plus un sou, ne signerait plus un papier, sans sa présence et sa permission à lui, Dane.

La tête ainsi montée, comme on dit, sous le double éperon de l'alcool et de l'humiliation, il alla frapper chez Dane. Il y trouva sa mère, en effet. Un entretien saccadé, entrecoupé de plaintes, d'apostrophes, de reproches, d'injures et de menaces, eut lieu entre la mère et le fils. Dane y assistait. Il ne fit rien pour calmer Verlaine, ni pour arranger les choses et gagner du temps. Il eût fallu engager Verlaine à rentrer chez lui, à se reposer, et, le lendemain, dégrisé et moins furieux, il aurait pu réitérer à sa mère ses demandes d'argent et son invitation à revenir loger auprès de lui, dans la maison de Coulommes.

Les choses se passèrent plus tragiquement. Verlaine s'oublia-t-il, dans son emportement, jusqu'à lever la main sur sa mère? Dane l'affirma devant le tribunal. Mme Verlaine déclara que son fils n'avait exercé sur

elle aucun mauvais traitement. Le tribunal crut le témoignage de l'ennemi personnel de Verlaine.

Car cette querelle domestique fut portée devant la justice. Dane avait prévenu les gendarmes. Ils se transportèrent d'Attigny à Coulommes, et firent leur procès-verbal. On ne put arrêter le procès. Ceci semblerait indiquer l'influence de ce témoin, et le peu de volonté et d'indépendance alors de Mme Verlaine, car moi qui ai connu l'excellente femme pendant une période de trente années, et qui ai constaté tant de fois son indulgence égale à son amour pour son fils, je ne puis admettre qu'elle ait eu tout son libre arbitre, qu'elle fût maîtresse de ses actions, quand elle consentit à ce que son enfant, son bien-aimé Paul, fût l'objet d'une poursuite judiciaire pour manque de respect à son égard. Ayant toute sa liberté d'esprit, elle aurait pu souffrir et pleurer en silence sur les désordres et les emportements de son fils, elle ne l'eût jamais livré aux tribunaux. Non! je me refuserai toujours à admettre que, de son plein gré, cette mère si compatissante, si résignée, si prête à toujours et à tout pardonner, ait cherché à faire punir son Paul adoré, par la justice. Pour une violente et intempestive demande d'argent, voire une menace, elle était incapable de réclamer contre lui des tribunaux les pénalités des art. 305 et 307 du Code pénal, prononçant contre l'inculpé l'amende et l'emprisonnement de deux à cinq ans, c'est-à-dire la maison centrale, avec surveillance de la haute police! Sa déposition même, devant le tribunal de Vouziers, prouve que, si elle accusa son fils ce jour-là, devant les gendarmes, son accusation lui était suggérée, et la teneur dépassait sa volonté, exagérait sa plainte.

Le tribunal correctionnel séant à Vouziers, bien qu'in-

voquant ces terribles articles, n'alla pas jusqu'à prononcer ces lourdes pénalités.

Le procès vint le 24 mars 1885.

A l'audience de police correctionnelle de Vouziers, le tribunal, après avoir interrogé le prévenu, entendu les témoins, le procureur de la République en son réquisitoire, donna la parole au défenseur de Verlaine, Me Boileau, avocat-avoué.

L'accusation reprochait à Verlaine d'avoir exercé des violences sur la personne d'Elisa Dehée, notamment en lui serrant les poignets au point de la faire crier, et en outre d'avoir, dans les mêmes circonstances, menacé ladite dame de mort, si elle ne lui donnait pas d'argent. L'accusation ajoutait que l'inculpé tenait alors un couteau ouvert à la main.

Verlaine, interrogé, commença par protester de son affection et de son respect pour sa mère. Il témoigna d'un profond repentir de tout ce qui avait pu l'offenser dans la scène qui avait motivé la poursuite. Il contesta la gravité des faits qui lui étaient reprochés, et s'efforça de les ramener à de plus justes proportions.

Il reconnut qu'il était, ce jour-là, surexcité par la boisson, et qu'en cet état il avait pu solliciter de sa mère, un peu trop violemment, l'argent dont il avait un besoin urgent, à raison de procès en cours et d'engagements pris. Il déclara ne pas se souvenir d'avoir menacé, ni même injurié sa mère. Si cela était malheureusement arrivé, il n'avait ainsi proféré injures et menaces que sous l'influence de l'ivresse, sans se rendre compte de ce qu'il disait alors. Il niait avoir tiré son couteau de sa poche. Un seul témoin affirmait ce fait aggravant, et ce témoin était son ennemi personnel, M. Dane.

Il avait pu, dans sa colère, menacer ce dernier, car

c'était contre lui qu'il était animé de sentiments violents. Il lui reprochait d'abuser de son influence sur sa mère, de l'avoir attirée chez lui pour capter sa confiance et s'emparer de son avoir. Il l'accusa enfin de le diffamer dans tout le voisinage, et de s'être vanté de parvenir à lui faire quitter le pays, afin de prendre possession de sa maison.

Il avoua qu'il avait le tort de boire souvent outre mesure, mais il avait été entraîné vers l'ivrognerie par suite des tracasseries de toute nature qu'il avait dû endurer de la part du conseiller de sa mère. Malgré tout le respect qu'il lui devait, et toute l'affection qu'il éprouvait pour elle, il devait dire au tribunal que sa mère avait ses facultés un peu affaiblies, qu'elle se laissait entièrement dominer et diriger par ce Dane, qui avait résolu d'accaparer sa petite fortune, et de l'éloigner à tout jamais de son fils.

Ces aveux simples et dignes, cette visible repentance, les sincères témoignages d'affection respectueuse envers sa mère, dont l'accusé faisait montre, produisirent un favorable effet sur le tribunal.

La déposition de Mme Verlaine fut excellente. Elle déclara que son fils « avait toujours été convenable vis-à-vis d'elle » — ce sont ses propres expressions consignées aux procès verbaux d'audience, — jusqu'à leur arrivée à Coulommes. Depuis son séjour dans ce village, le caractère de Paul avait changé. Il s'était mis à boire, et il fréquentait des gens avec lesquels il passait le temps à s'enivrer, sans se livrer à un travail assidu. Et elle ajouta : « Je n'ai rien à lui reprocher sous le rapport des mauvais traitements. Il m'a fait dépenser de l'argent, mais il ne m'en a jamais pris. » Elle ne parlait pas du couteau prétendu dirigé vers elle, et attribuait

toute l'inconduite de son fils aux fréquentations mauvaises de Coulommes et aux excès alcooliques.

J'ignore la plaidoirie, de Me Boileau. Je suppose qu'elle fut bonne et adroite, car en somme l'avocat a obtenu presque un acquittement. Mais ce défenseur n'a pu plaider à fond, et comme il convenait, la cause de ce poète névrosé en butte aux médisances et aux sournoises méchancetés des villageois. Il ne pouvait ni connaître ni faire connaître Verlaine aux magistrats ardennais. Ceux-ci ont jugé l'auteur de *Sagesse* comme un vulgaire ivrogne, qui se bat avec ses parents pour des questions d'intérêts, un soir où la station au cabaret s'est prolongée. Ces querelles-là sont fréquentes au village; elles sont rarement portées au tribunal correctionnel, tout au plus va-t-on parfois s'expliquer devant le juge de paix, à la simple police.

Ce qui a amené la condamnation de Paul Verlaine par les juges de -Vouziers, ce fut surtout l'hostilité témoignée contre lui par les témoins du crû. Il les avait indisposés, choqués, irrités par ses allures, qui n'étaient pas ordinaires, il faut en convenir. Il ne buvait pas comme les autres. Ses saouleries avait un caractère exubérant, tapageur et provocateur, qui déroutait les pochards habituels de la localité. Il tenait, entre deux lampées, des propos inconsidérés, parfois incompréhensibles pour des oreilles paysannes, d'autant plus graves et imputés à crime. Ces campagnards, pas plus mauvais que d'autres, ne pouvaient sympathiser avec ce poète aux façons bizarres, qui, de plus, s'était mêlé de choses de culture auxquelles il n'entendait rien. Qu'était-il venu faire à Coulommes, ce vilain monsieur de Paris? Il n'avait qu'à rester avec ces Parisiens, qui font tant les malins, et qui sont trop polis pour être honnêtes! Vague-

ment, il prenait, dans leurs remarques malveillantes, l'apparence d'un voleur de terres. En se coalisant contre lui, on défendait le terroir contre un envahisseur étranger. Aussi tous les témoins, tous ceux qui fournirent à la gendarmerie et au parquet des renseignements étaient-ils favorables à Dane, l'accusateur, et souhaitaient, au fond, qu'il parvînt à faire déguerpir le Parisien et à garder sa maison, comme avait déjà procédé le père Létinois, un des leurs.

Il est donc à remarquer, pour l'appréciation exacte de l'infraction pour laquelle Verlaine fut déféré aux tribunaux, qu'elle ne fut établie que par des témoignages ouvertement hostiles. L'accusé avait contre lui des rumeurs grossies, des observations de regards curieux et malveillants, des suppositions, auxquelles, par son langage et ses attitudes, Verlaine donnait une apparence de réalité, et des préventions susceptibles de pousser les juges à la sévérité. Il ne faut pas oublier qu'en dehors des potins de Coulommes il avait dû venir sur son compte, de Paris et de Belgique, des renseignements peu favorables. Des dépositions fâcheuses, émanant de la famille même de Verlaine, du côté de sa femme surtout, existaient à son dossier, puisqu'il y avait eu, lors du procès en séparation de corps, une plainte, du reste ridicule, vaine et bientôt abandonnée, contre Verlaine et contre Rimbaud. La condamnation sévère prononcée par la cour d'assises du Brabant, l'emprisonnement subi sans qu'aucune mesure gracieuse fût intervenue, et aussi la qualité de communard qui suivait toujours Verlaine, n'était point de nature à lui concilier l'indulgence du tribunal. Forcément des juges de petite ville subissent l'influence de l'opinion ambiante.

Aussi doit-on considérer comme un quasi-acquitte-

ment la condamnation à un mois d'emprisonnement pour les faits reprochés à l'accusé. Les articles du Code pénal visés au jugement (art. 305, 307, 311, avec, il est vrai, l'art. 463, circonstances atténuantes) comportaient des pénalités beaucoup plus rigoureuses, comme nous l'avons indiqué plus haut.

Ceci n'excuse pas Verlaine d'avoir mal parlé à sa mère, peut-être même, dans une minute d'emportement alcoolique, de l'avoir menacée ; mais on reconnaîtra que cette affaire de Vouziers, très peu connue jusqu'ici, mais non ignorée complètement, n'avait en soi aucune gravité. C'était une affaire justiciable surtout du tribuual domestique, et méritant à Verlaine dégrisé, le lendemain, un fort savon maternel.

Le bulletin de sortie de la maison d'arrêt de Vouziers, où Verlaine fit sa peine, que j'ai entre les mains, est ainsi libellé :

Le nommé Verlaine, Paul-Marie, 40 ans, demeurant à Coulommes, né à Metz (Alsace-Lorraine), est sorti de la maison d'arrêt de Vouziers le 13 mai 1885, après avoir subi la peine de un mois d'emprisonnement prononcée par jugement du tribunal de Vouziers, en date du 24 mars 1885, pour violences et menaces de mort.

Verlaine, condamné le 24 mars, avait presque aussitôt après purgé sa peine, puisque, d'après la levée d'écrou du 13 mai, il avait dû se constituer prisonnier le 12 avril.

Il sortit donc, par une belle matinée de printemps, de cette geôle, familiale presque, dont il a fait un croquis, pittoresque et point rancunier, dans *les Mémoires d'un Veuf* (un *Héros*, l'histoire amusante du Corbeau), et dans *Mes Prisons*.

Personne ne l'attendait sur la place, et nul visage

ami ne faisait face, en souriant, à la rébarbative porte de la geôle bâillant pour laisser sa proie échapper. Mme Verlaine, le cœur ulcéré, bien qu'ayant déjà pardonné au fond du cœur, n'avait pas voulu faire le voyage de Vouziers pour accueillir sur le seuil, enfin libre, le fils trop peu maître de soi. Elle gardait, non du ressentiment, mais de la tristesse, de l'algarade de Coulommes ; elle eut l'intention de punir par son absence l'inconscient et impulsif garnement. Et puis, ce qui justifiait en partie l'irritation de Verlaine, son conseil, M. Dane, l'avait dissuadée de venir chercher Paul à sa sortie de prison.

Notre libéré, sur le moment, voulut paraître crâne et insensible. Il écarta, comme un oiseau importun, le souvenir de sa maman, voletant autour de lui. Rien ne pouvait lui être plus sensible que cette absence voulue Il comprit la punition qu'à distance lui infligeait l'éternelle indulgente. Il s'efforça, pour ne pas sembler ému ni pour s'avouer châtié. Etre relaxé comporte la liberté de boire. Il en usa sur-le-champ. Dam ! on se plaît à trinquer, un matin d'exeat. La compagnie est précieuse à qui vient d'être en captivité. Avec qui choquer le verre de l'indépendance reconquise? Parbleu ! avec le compagnon qui était là, sur le seuil sévère : le gardien-chef qui avait tiré les verroux, et jouait avec son trousseau de grosses clefs en reconduisant poliment l'ex-prisonnier, avec lequel il avait eu de bons rapports. Verlaine l'invita. On s'en fut vider une bouteille de vin blanc au « Bon Coin », rendez-vous ordinaire du personnel de la prison.

Cette libation, en plein air, sous la tonnelle, réconforta le poète, un instant. Mais il fallut se quitter. Le gardien-chef ne pouvait s'absenter longuement. Paul resta seul, en tête à tête avec une bouteille. Il songea,

ratiocina, épilogua, hésita sur la route à prendre. Devait-il aller à Coulommes, demander pardon à sa mère, se jeter à ses pieds, l'embrasser? C'était bien mélodramatique. Et puis il serait l'objet des risées, des railleries des gens de Coulommes? Ensuite, où irait-il chercher sa mère? Chez son ennemi, chez celui qui l'avait livré à la justice? Il ne pouvait aller là. Et puis sa mère habitait-elle toujours Coulommes? Elle lui avait écrit qu'elle comptait retourner à Paris sous peu. La vie champêtre avait, on le conçoit, perdu tout son charme. La mauvaise réputation de son fils, « un de Rais mâtiné de plusieurs Edgar Poe, qui auraient compliqué leur rhum et leur cas, d'absinthe et de Picon, tel moi dans l'imagination de passablement de mes voisins de campagne », a-t-il dit de lui-même, faisait une sorte de notoriété injurieuse, à elle, la pauvre mère impeccable. Depuis le jugement on la montrait au doigt. C'était la mère du condamné.

Et puis la situation financière était devenue grave. Des procès avaient été perdus. Le crédit était mort. De plus, Verlaine n'avait même plus la maison dont sa mère avait d'abord fait acquisition, dont elle lui avait, ensuite, fait donation.

Suivant acte passé devant Mᵉ Chartier, notaire à Attigny, en date du 8 mars 1885, postérieurement, par conséquent, à la scène éternellement regrettable qui avait motivé l'intervention judiciaire et la poursuite correctionnelle, Verlaine, désireux sans doute de retourner à Paris, et de liquider son établissement à la campagne, avait vendu sa maison de Coulommes à un cultivateur du lieu, nommé Jules Rigot, moyennant 2.200 fr. La maison avait été acquise comptant, deux ans auparavant, moyennant 3.500.

La maison existe toujours à Coulommes. Elle est restée la propriété de Mme Rigot-Oudin, veuve dudit acquéreur.

Procès perdus, vente à perte de l'immeuble, dépens de l'instance correctionnelle et amende (500 fr.), dépenses personnelles relativement considérables, voyages assez inutiles et coûteux à Paris. tout cela représentait une forte diminution du patrimoine, déjà écorné, de Paul Verlaine, et de ce qui restait à sa mère de sa dot et de sa fortune personnelle.

Verlaine revint donc à Paris, plus pauvre qu'il n'en était parti. Il dit adieu aux gens de Coulommes et à tous les gens de la Terre. Assez drôlement il prend congé d'eux : « Ils m'ont plumé, dit-il, mais ils m'ont laissé ma plume. »

Il allait donc, et pour toujours, redevenir citadin. Il renonçait au grand air salubre des champs, qui pour lui n'avait pas été curatif. Il voulait se remettre à l'écriture et vivre de son papier noirci. Louable résolution. Malheureusement il emportait du sillon autre chose que de la santé. Les excès alcooliques champêtres l'avaient prédisposé aux abus des boissons urbaines. Il était à peu près ruiné; sa mère, appauvrie et attristée, le suivait, mais sans avoir, Antigone délabrée, les mêmes élans d'affection. les mêmes moyens de dévouement. De plus, l'arthritisme déjà envahissait Verlaine. Ses muscles s'atrophiaient, ses apophyses s'ankylosaient. Si son cerveau demeurait sain et vigoureux, sa force de travail, qui n'avait jamais été considérable, ni surtout régulière et assidue, diminuait. Son talent même n'allait pas tarder à subir une altération sensible. Encore quelques années de la vie bohême du quartier latin, et l'admirable veine poétique de la jeunesse et de la belle production de

Sagesse, d'*Amour*, de *Bonheur*, diminuerait et s'altérerait. Le retour du poète à Paris, en 1885, c'est une troisième et malheureuse période, celle où alternent les séjours dans les hôpitaux avec les stagnations dans les bars, et bientôt le grand, puissant et génial Paul Verlaine ne sera plus que le « Poor Lelian » des malchances légendaires.

XVI

JADIS ET NAGUÈRE. — VERLAINE HOSPITALISÉ. — MORT DE Mme VERLAINE. — MES HÔPITAUX. — AMOUR. — PARALLÈLEMENT. — AIX-LES-BAINS

(1885-1890)

Tout en vivotant dans son village ardennais, où il menait surtout la vie désœuvrée et entrecoupée de grossières fêtes, à la façon des hobereaux noceurs et des célibataires campagnards aimant, comme le dit la chanson, « à rire, à boire et à chanter », Verlaine, par moments, s'efforçait de ranimer la Muse, un peu engourdie, entre ses bras que l'alcool énervait.

Il disposait un volume nouveau et arrangeait des fragments épars d'œuvres antérieurement composées, en vue d'une prochaine publication chez Vanier.

Peu après son départ pour la maison que sa mère venait d'acheter à Coulommes, son volume *Jadis et Naguère* paraissait.

Il m'informait de l'apparition de ce livre par ce court billet, pas daté.

Coulommes, par Attigny (Ardennes).

Mon cher Edmond,

Un volume de moi vient de paraître, *Jadis et Naguère*, chez

Vanier, 19, quai Saint-Michel. Une pièce t'y est dédiée, *le Soldat Laboureur* (aliàs le Grognard). Parles-en, veux-tu ? Et envoie l'article à ton

P. VERLAINE.

Jadis et Naguère est un recueil de vers, antérieurs de quelques années à la publication. Plusieurs des pièces classées avec le sous-titre : A la manière *de plusieurs*, me furent envoyées de la prison belge, où elles avaient été composées. Elles datent d'avant la fièvre religieuse du poète. Un certain nombre remonte à une époque plus ancienne. Ainsi *le Grognard*, qui m'est dédié sous son titre nouveau *le Soldat Laboureur*, fut écrit vers 1869. L'acteur Francès débita ce poème, à la fois ironique et respectueux envers la vieille armée, aux soirées de Nina de Callias. C'était comme une réplique à la Bénédiction de Coppée, composée et récitée à peu près à la même époque, dans le même salon, par le même artiste.

Il y a dans ce volume, l'un des plus intéressants du poète, et qui est comme un livre de transition, des pièces se rapportant à ses divers procédés, et qui auraient pu figurer dans ses précédents recueils.

Ainsi *Images d'un sou* semble un feuillet échappé des *Fêtes Galantes :*

...Voici Damon qui soupire
La tendresse à Geneviève
De Brabant, qui fait ce rêve
D'exercer un chaste empire,
Dont elle-même se pâme
Sur la veuve de Pyrame,
Tout exprès ressuscitée ;
Et la forêt des Ardennes,
Sent circuler dans ses veines
La flamme persécutée.
...

De ces princesses errantes
Sous les branches murmurantes ;
Et Madame Malborough monte
A sa tour, pour mieux entendre
La viole et la voix tendre
De ce cher trompeur de Comte
Ory, qui revient d'Espagne,
Sans qu'un doublon l'accompagne...

On entend comme un écho, plaisant et moqueur, de *Fantoches*, où le poète projette, sur l'écran de sa fantaisie. les ombres pittoresques de Scaramouche et de Pulcinella, gesticulant noirs sur la lune, tandis que l'excellent Docteur Bolonais cueille avec lenteur des simples parmi l'herbe brune. Cette pièce est contemporaine, par le caractère, la facture et la couleur, des vers d'un caprice si étrange des *Romances sans paroles :*

C'est le chien de Jean de Nivelle
Qui mord, sous l'œil même du guet,
Le chat de la Mère Michel ;
François les Bas-Bleus s'en égaie...

D'autres vers de ce volume furent composés avant les premières déambulations de Verlaine en Belgique et en Angleterre. Ainsi la très coloriste description de *l'Auberge*,

Murs blancs, toit rouge, c'est l'Auberge fraîche au bord
Du graud chemin poudreux, où le pied brûle et saigne,
L'Auberge gaie avec le bonheur pour enseigne,
Vin bleu, pain tendre, et pas besoin de passe-port...

aurait pu certainement prendre place parmi les « Paysages Belges » des *Romances*, où sont si gracieusement décrits les petits asiles, briques et tuiles, de Walcourt. Il est des pièces, comme *la Pucelle*, qui datent de la toute jeunesse du poète. Ce sonnet, que j'ai conservé en

manuscrit original, écrit au crayon, fut composé en 1862, Verlaine faisant sa rhétorique au lycée Bonaparte (Condorcet).

Beaucoup d'autres pièces de ce volume sont de l'époque des *Poèmes Saturniens*, et témoignent de l'inspiration, alors surtout objective et descriptive, de l'auteur du Philippe II et des Pertuisaniers opposant leurs piques aux lances de l'averse.

Parmi les sonnets de la partie du volume étiquetée *Jadis*, il s'en trouve de fort beaux, d'une plastique superbe et d'une philosophie sévère, comme *le Squelette* qui peut être rangé, dans la galerie des tableautins chefs-d'œuvre, à côté de *la Barque de Don Juan*, de Baudelaire ; il est d'autres courts et précis poèmes, purement descriptifs, rivalisant de fermeté avec les plus purs blocs sortis de la sculpturale maîtrise de Théophile Gautier et de Leconte de Lisle.

Voici un *Eté* à comparer avec le célèbre *Midi* des *Poèmes barbares* :

Despotique, pesant, incolore, l'Eté,
Comme un roi fainéant présidant un supplice,
S'étire par l'ardeur blanche du ciel complice
Et bâille. L'homme dort loin du travail quitté.

L'alouette du matin, lasse, n'a pas chanté.
Pas un nuage, pas un souffle, rien qui plisse
Ou ride cet azur implacablement lisse
Où le silence bout dans l'immobilité.

L'âpre engourdissement a gagné les cigales,
Et sur leur lit étroit de pierres inégales
Les ruisseaux, à moitié taris, ne sautent plus.

Une rotation incessante de moires
Lumineuses étend ses flux et ses reflux...
Des guêpes, çà et là, volent jaunes et noires.

Des vers descriptifs (*la princesse Bérénice*) humoristiques (*Kaleidoscope*, *Dizain mil huit cent trente*, *le Pitre*), réalistes (*la Soupe du soir*, *Paysage*, *l'Aube à l'envers*), composent avec des poèmes formant récit et légende (*Crimen Amoris*, *La Grâce*, *l'Impénitence finale*, *Amoureuse du Diable*), ce précieux et synthétique volume. Il résume toute la pensée et toute la production de Verlaine. La pièce des *Vaincus*, avec son souffle épique et sa fureur magistrale, est de la même inspiration tyrtéenne que l'*Ode à Metz* des dernières années. Ce poème, qui, en termes généraux et sans préciser ni les défaites, ni les victoires, est un hommage rendu aux victimes de la guerre civile, et comme un appel féroce à de futures représailles, a été composé à Londres, en 1872. Il se ressent du voisinage de Vermersch, le réfugié de la Commune, et c'est probablement à la suite d'une vibrante soirée passée avec celui-ci, à l'issue de sa conférence sur Blanqui, que Verlaine clamait, avec une âpreté hautaine ce cri de désespoir, rappelant *la Mort du Loup* d'Alfred de Vigny :

Et, nous, que la déroute a fait survivre, hélas!
Les pieds meurtris, les yeux troubles, la tête lourde,
Saignants, veules, fangeux, déshonorés et las,
Nous allons, étouffant mal une plainte sourde.

Nous allons au hasard du soir et du chemin,
Comme les meurtriers et comme les infames,
Veufs, orphelins, sans toit, ni fils, ni lendemain,
Aux lueurs des forêts familières en flammes.

Ah! puisque notre sort est bien complet, qu'enfin
L'espoir est aboli, la défaite certaine,
Et que l'effort le plus énorme serait vain,
Et puisque c'en est fait, hélas! de notre haine!

Nous n'avons plus, à l'heure où tombera la nuit,
Abjurant tout visible espoir de funérailles,
Qu'à nous laisser mourir obscurément, sans bruit,
Comme il sied aux vaincus des suprêmes batailles...

A côté de ce requiem farouche, de ce lamento désespéré, que termine un espoir sanglant, une vision terrible de justice sans pitié et de vengeance sans frein, rugit cet appel aux revanches futures, qui doit faire trembler les vainqueurs devant les vaincus :

...........Si vous nous promîtes
D'être épargnés par nous, vous vous trompâtes fort.

Vous mourrez de nos mains, sachez-le, si la chance
Est pour nous. Vous mourrez, suppliants, de nos mains.
Et nous rirons sans rien qui trouble notre joie,
Car les morts sont bien morts, et nous vous l'apprendrons.

Voici un calme et discret élan vers la paix, vers le mystère, vers l'anéantissement de l'être dans la sensation de la solitude à deux :

Donne ta main, retiens ton souffle, asseyons-nous
Sous cet arbre géant, où vient mourir la brise
En soupirs inégaux, sous la ramure grise
Que caresse le clair de lune blême et doux...

Ne pensons pas, rêvons !...
... Restons silencieux parmi la paix nocturne :
Il n'est pas bon d'aller troubler dans son sommeil
La nature, ce chien féroce et taciturne...

On peut dire que, dans *Jadis et Naguère*, sonnent, vibrent, grondent, soupirent, murmurent, menacent et chantent les sept cordes de la lyre. Ce n'est pas le volume le plus parfait de Verlaine, et beaucoup des pièces qui le composent furent d'abord par lui sévèrement extraites des manuscrits définitifs. Elles ne figurèrent

pas dans les recueils précédents, ne satisfaisant pas complètement le poète, et lui paraissant mériter l'ajournement, la réflexion, la retouche. Il s'y trouve aussi beaucoup d'imitations, et l'auteur a été au-devant de cette observation, en donnant à cette partie du volume le sous-titre ingénu : *A la manière de plusieurs*. Enfin les pièces disparates de ton, de caractère, de sujets et d'inspiration, rassemblées dans cette corbeille assortie, jurent parfois entre elles, et semblent un bouquet de morceaux choisis, dans le goût du volume fort intéressant et très bien accueilli qui fut, par la suite, présenté au public par l'éditeur Charpentier.

Comme pour mieux justifier ce caractère composite et anthologique du livre, il s'y trouve, intercalée, une saynète, *les Uns et les Autres*, marivaudage exquis, avec des couplets qui sont délicieux et des scènes d'un dépit amoureux poétique et délicat, où Musset donne la réplique à Molière, dans un décor de Banville. C'est une fête galante, dialoguée, découpée et adaptée au théâtre.

Les Uns et les Autres ont été publiés à part, dans la forme de la brochure dramatique ordinaire, après la représentation. C'est une plaquette in-18 de 36 pages à couverture bleutée pâle, portant les indications suivantes : « Paul Verlaine. — *Les Uns et les Autres*, comédie en un acte et en vers. Représentée pour la première fois au théâtre du Vaudeville, par les soins du Théâtre d'Art, le 21 mai 1891. — Paris, Léon Vanier, libraire-éditeur, 19, quai Saint-Michel, 1891. — Evreux, Imprimerie de Charles Hérissey. Sur le faux-titre : « *Les Uns et les Autres*, comédie dédiée à Théodore de Banville. »

La distribution est ainsi indiquée :

Myrtil, MM. : Krauss, de l'Odéon ; Sylvandre, Paul Franck, du Gymnase ; Mezzetin, Engel, de l'Opéra ; Cory-

don, Henri Huot ,du Théâtre d'Art ; un Bergamasque, Albert Girault, du Théâtre d'Art. Rosalinde, Mmes Moreno, de la Comédie-Française ; Chloris, Lucy Gérard, du Gymnase; Aminte, Suzanne Gay, du Théâtre d'Art ; Philis, Denise Ahmers, du Théâtre d'Art; Bergers et Masques.

Les Uns et les Autres ne fût joué qu'une fois, non que la pièce fût tombée, mais sa représentation était exceptionnelle, et ne devait être, au moins au Vaudeville, qu'unique. La salle du Vaudeville avait été louée, en matinée, par des jeunes gens composant le groupe du Théâtre d'Art. Le directeur de cette entreprise estimable et aventureuse était M. Paul Fort.

La représentation était organisée par souscription. Le prix des fauteuils était de 20 francs. C'est du moins la somme que j'ai payée. Je suppose que les entrées de faveur furent généralement suspendues, comme disent les affiches. L'affaire était montée au bénéfice de Paul Verlaine et d'un artiste malheureux, le peintre de Tahiti, Gauguin. Le spectacle était coupé. On joua en lever de rideau *le Corbeau*, poème d'Edgar Poe, traduit en prose par Mallarmé. C'était une simple lecture dramatisée. Le tragédien farouche Damoye interprétait le visionnaire du poème mélancolique et désespéré. On donna également *le Soleil de Minuit*, de Catulle Mendès. La mise en scène et les costumes très coûteux de ce dernier ouvrage absorbèrent la majeure partie des recettes, ce qui fit que, tous frais de location, de luminaire, de machinistes payés, car les artistes jouèrent gracieusement, et en ajoutant les imprimés, les affiches, les faux frais divers et les dépenses de voitures, de cigares et de rencontres au café et au restaurant des membres du comité, il ne resta rien pour Paul Verlaine et son co-bénéficiaire des recettes de la représentation.

Aussi Verlaine, que je retrouvai, un peu énervé, fatigué, absorbant des boissons trop énergiques, dans la petite pièce du café Américain, auprès du vestibule du théâtre, se répandait-il en plaintes, tour à tour ironiques et furieuses, contre ce qu'il appelait l'organisation de son « maléfice ». Je l'apaisai de mon mieux et lui tins compagnie pendant la fin de la représentation, ce qui fait que je ne puis assurer si les si coûteux costumes du *Soleil de Minuit* eurent le succès qu'ils méritaient.

Les Uns et les Autres constitue, avec *Mme Aubin*, tout le bagage dramatique à la scène de Paul Verlaine.

J'ai déjà dit qu'il avait commencé, en collaboration avec moi, un drame populaire, *les Forgerons*, dont le sujet était la jalousie chez l'ouvrier, aussi violente en ses effets, mais autre que parmi la bourgeoisie quant à ses ferments. Ce drame est resté inachevé. De même le *Louis XVII*, dont deux scènes furent publiées. Le scenario de *l'Alchimiste*, que je possède, n'a jamais eu même un commencement de réalisation. Nous devions en causer, nous y mettre : les événements ont disposé de nous deux autrement.

Verlaine préparait ses *Mémoires d'un Veuf*, recueil d'articles, *Louise Leclercq*, et des biographies pour la publication des *Hommes d'aujourd'hui*, quand une attaque d'arthritisme le força à s'aliter. Il se fit conduire à l'hôpital.

Son premier séjour d'hospitalisé eut lieu à Tenon. Il devait, par la suite, connaître d'autres hôpitaux, qui pour lui furent comme des hôtels meublés, où on logeait gratis, et qui étaient mieux tenus que les garnis du quartier latin, où il lui fallait trouver un gîte hasardeux, entre deux sorties d'hôpital.

Comme il n'avait gardé nulle rancune aux geôles, ni

aux geôliers dont il fut l'hôte forcé, il se montra également plein de mansuétude et même de reconnaissance pour « ses hôpitaux ». Il disait « mes hôpitaux » comme un châtelain parle de « ses terres » où, quittant la ville, il se rend, de temps en temps, reprendre des forces et jouir du repos.

Il leur a consacré, comme à « ses prisons », un livre plein de bonhomie, teintée par places d'amertume gouailleuse et d'ironie, mais où ne se rencontre nulle plainte hargneuse contre le personnel hospitalier, aucune malédiction sur le corps médical, pas d'anathème à la société. Il fut d'ailleurs soigné, avec de délicats égards, dans plusieurs de ces asiles, et il n'a témoigné d'aucun grief envers l'Assistance publique, souvent attaquée non sans raison.

Une exception, cependant, à signaler. Un interne des hôpitaux se montra dur, grossier même, envers lui. Cet interne, nommé Grandmaison, a, d'ailleurs, reçu la punition qu'il méritait. Son nom est demeuré cloué au pilori durable de la poésie. Verlaine, qui d'ordinaire était clément, n'a pas pardonné à ce morticole impitoyable. Une « invective », d'une facture d'ailleurs médiocre, lui est adressée.

Cette malédiction est exceptionnelle, comme la dureté qui l'a motivée. Verlaine, à la fin de son petit livre *Mes Hôpitaux*, a, au contraire, témoigné de sa reconnaissance pour le corps médical qui l'a soigné, qui, ne pouvant le guérir, lui rendit la maladie supportable; il a même adressé ce salut cordial aux établissements hospitaliers où il avait séjourné :

Hors ça ! mes hôpitaux de ces dernières années, adieu ! sinon au revoir ! alors salut ! en tous cas. J'ai vécu calme et laborieux chez vous ; je ne vous ai pas quittés l'un après

l'autre, que pour en quelque sorte vous regretter, et si ma dignité d'homme, moins relativement, mais pas beaucoup moins misérable que le plus tristement dénué de vos habitués, et mon juste instinct de bon citoyen ne voulant pas usurper pour lui les places tant enviées par tant de pauvres gens, me précipitèrent souventes, et souvent prématurées fois, hors de vos portes, si bénies à l'arrivée, mais pas plus qu'à la sortie, soyez assurés, bons hôpitaux, qu'en dépit de toute monotonie nécessaire et d'un régime forcément sévère, et des inconvénients inhérents, en définitive, à toute situation humaine, je vous garde un souvenir unique parmi tant d'autres remembrances infiniment plus maussades, que la vie extérieure m'a fait, me fait encore, et me fera subir sans nul doute, encore et toujours.

Les tableaux pittoresques, les souvenirs, les réflexions, à propos de lectures et de détails autobiographiques forment la matière des 75 pages de ce volume, publié chez Léon Vanier, à la date de 1891, avec un portrait très réussi, très vivant, de F.-A. Cazals. Verlaine se dresse, claudicant, en costume hospitalier, avec la longue robe de chambre, la chemise déboutonnée au col, et coiffé d'un bonnet.

Ce volume, qui fut réclamé en hâte par l'éditeur Vanier, désireux de rentrer dans quelques avances, en publiant de la prose de Verlaine, pour laquelle une petite clientèle se dessinait, ne donne pas exactement les sentiments qu'éprouva le poète durant ses divers séjours à l'hôpital. Ce sont des réflexions à côté, et des commentaires journalistiques.

Les quelques lettres suivantes, datées de Broussais, Tenon, Vincennes, Saint-Antoine, donneront plutôt une note exacte de l'hospitalisation et de l'hospitalisé. Elles contiennent l'expression sincère des réflexions et des pensées de Verlaine, retenu « dans ces bastilles de la Mistoufle et du Bobo ».

Il était maladif, plutôt que malade. Il souffrait de rhumatismes articulaires, héritage paternel, qui gênaient sa marche. Se trouvant seul, sans argent, sans travail régulier, presque sans abri, ou gîtant en des refuges lamentables, comme celui de la Cour Saint-François, elles étaient attrayantes et désirables, les salles claires et propres des hôpitaux. Et puis, avec la sobriété imposée, l'estomac, affranchi de la tyrannie des apéritifs, se réconfortait avec une nourriture, sinon abondante et succulente, du moins saine et régulière. Ces retraites espacées, ces saisons à l'hôpital, lui valaient mieux que les séjours dans la vie libre. Il le reconnaissait ouvertement.

Il aurait pu écrire un petit livre, dans le goût de *Mes Prisons* et de *Mes Hôpitaux*, sur ses logis au Quartier, depuis son retour de Coulommes, qu'il eût intitulé *Mes Taudis*.

Sa mère mourut en janvier 1886. Ce fut un événement douloureux et funeste pour Paul. Il se trouvait désormais tout à fait isolé, sans frein ni appui dans la vie.

La lettre suivante m'apprit la mort de la bonne Mme Verlaine :

Paris, le 26 janvier 1886.

Mon cher Edmond,

Je suis depuis de longs mois alité, par le fait d'un rhumatisme. C'est pourquoi je n'ai pu t'aller annoncer moi-même, comme je l'eusse fait, la triste nouvelle.

Veux-tu, — je t'en prie ardemment, — dès ceci reçu, me venir voir et causer longtemps avec moi, qui suis encore plus malheureux que tu ne pourrais le croire !

Reçois ma plus sympathique poignée de main, et viens bien vîte voir ton ami affectionné.

P. Verlaine.

Je loge en garni chez un marchand de vins-hôtel. — Entre par la boutique. — Hôtel du Midi, 6, cour Saint-François, rue Moreau. C'est entre la rue de Charenton et l'avenue Daumesnil, à cinq minutes de la Bastille.

Dernière heure. — Viens tout de suite, si tu peux, et le plus tôt possible.

J'allai donc le voir au reçu de ce mot, quelque temps après la mort de sa mère, car j'étais absent de Paris quand le triste événement se produisit, et je le trouvai logé dans des conditions absolument déplorables. C'était Cour Moreau. Une sorte de Cour des Miracles, peuplée de travailleurs, surtout d'indigents, située en contre-bas du chemin de fer de Vincennes. Verlaine logeait au rez-de-chaussée, chez un marchand de vins. Dans la boutique du bistro il fallait pénétrer, pour gagner la chambre du poète. L'endroit était fâcheux pour la santé de Verlaine, pour sa bourse aussi. Les quelques sous qu'il pouvait recevoir, soit de Vanier, soit d'amis auxquels il faisait part de sa détresse, soit encore du reliquat de différentes négociations de titres, à la suite du décès de sa mère, avaient trop facilement un emploi et une destination dans le comptoir voisin. La chambre était petite, sordide, sinistre, comme le coupe-gorge au fond duquel elle se trouvait blottie. « Un repaire », comme à la salle Saint-Blaise, disait Gambetta, injustement d'ailleurs, en désignant les logements des travailleurs de Ménilmontant.

Il n'y avait pas de plancher, ni même de carrelage. C'était la terre nue que le pied frappait. Elle était légèrement boueuse. L'humidité, véhiculée du dehors par les allants et venants, détrempait ce sol peu urbain. Le garçon du marchand de vins apportant la pitance, de rares amis, venus du Quartier pour prendre la « bleue » sur

le zinc voisin du lit du malade, et aussi un voisin obligeant, qui le soir causait avec le poète, lui prêtait des journaux, faisant un peu l'office de garde-malade, formaient les seuls visiteurs.

Une petite armoire servait de bibliothèque à Verlaine. Il y avait serré quelques bouquins, épaves de ses nombreux naufrages, et des manuscrits. Une étroite table, deux chaises de paille, composaient le mobilier de cette cellule lugubre. Evidemment Verlaine était là dans de mauvaises conditions, à tous les points de vue. Quand il se décida à retourner à l'hôpital, c'était un favorable changement pour lui, et un véritable bien-être acquis.

Son premier hôpital fut Tenon. Il a décrit cet établissement hospitalier, situé tout en haut de Paris, à Ménilmontant, et qui est aménagé comme une ambulance champêtre. Il l'a dépeint d'une façon pittoresque :

Des baraquements, champis et brique, à l'instar, paraît-il, des hôpitaux américains. L'extérieur ressemble passablement à quelque abattoir. Dedans, c'est l'architecture d'une chapelle méthodiste, où ne manquent que des citations de saint Paul sur des écriteaux blancs accrochés au mur de bois verni. On dirait aussi un Kursaal d'une station balnéaire nouvellement installée.

Les jardins donnent sur un jardin d'horticulteur-fleuriste, riverain du chemin de fer de ceinture; un rang d'acacias joue une lisière de bois, dont l'intérieur des fortifications, vu derrière, serait l'épaisseur ; mais les feuilles se raréfiant toutefois, vite l'illusion a fui.

Les médecins et le service sont toujours parfaits, mais les malades sont quinteux, et quelques-uns plus bêtes que de droit.

Il avait déjà fait un séjour, l'année précédente, à Broussais.

Il en était sorti rapidement, soulagé, sinon guéri,

d'une première atteinte d'arthritisme, la maladie de son père.

Une nouvelle attaque le fit rentrer à l'hôpital, et il m'écrivait le 13 décembre la lettre suivante :

Le 13 décembre 1886.

Mon cher Edmond,

J'ai reçu, hier seulement 12 décembre, ta lettre du 25 novembre. Je m'empresse de répondre aux questions que tu m'y adresses.

Je suis depuis six semaines à l'hôpital Broussais, salle Follin, lit 6. Rue Didot, 96, 14e arr. (public admis jeudis et dimanches de 1 heure à 3). On m'y soigne d'une ankylose au genou gauche, qui a succédé à mon rhumatisme de l'hiver dernier.

Déjà j'avais passé les mois de juillet, d'août, de septembre, à l'hôpital Tenon, pour des bobos aux jambes, suite également dudit rhumatisme. Mon domicile en ville est toujours le même, 5, rue Moreau, 6, cour Saint-François, 12e arr. Mais jusqu'à nouvel ordre m'écrire ou me visiter à Broussais.

Voilà pour ma santé.

Mes affaires avec mon ex-femme légale se sont arrangées, naturellement sur mon dos, c'est-à-dire qu'après avoir payé mes dettes, celles de ma mère (dettes, les miennes et les siennes, de table et de logement depuis cinq ou six mois), et jusqu'aux frais de sa sépulture à Batignolles, il me serait à peine resté de quoi vivre pendant quelques jours, si je n'avais hérité de ma tante Rose, morte en février, un billet de 2400 francs, dont les trois-quarts ont filé également en nourriture, remèdes et logement. Telle est ma situation pécuniaire.

Ma femme, ou ex-femme, sur une demande officieuse de moi de voir mon fils, m'a fait répondre non. J'ai appris tout récemment qu'elle s'était remariée, en novembre dernier. Je pense que j'ai quelques droits à voir mon fils et à m'occuper de lui. Il a quinze ans passés. Il est à Rollin, externe. On lui a parlé de moi en bien, et il se rappelle très bien mes visites d'il y a quelques années. Que me conseilles-tu ?

Heureux que tu aimes mes *Mémoires*. As-tu reçu aussi mon recueil de nouvelles : *Louise Leclercq?* Tu devrais bien m'envoyer *l'Echo de Paris*, où tu parles de moi.

C'est vrai, je crois, que je pourrai gagner des sous, maintenant que mon nom est sorti de l'ombre parnassienne et « décadente » (quel bête mot !). Là encore je te demanderai comment, où, et tous les *et caetera*, écrire dans les journaux payants. Avec ma patte qui m'empêche de marcher, — et ma gaucherie, mon inexpérience en ces choses, me voilà bien logé sous ce rapport comme sous tous les autres.

Heur et malheur ! L'important est qu'au fond la santé, la vraie ! reste. Comme dit le peuple, je ne suis pas malade de cœur. Avec ça, et sans trop me désespérer, je puis peut-être me tirer, à la fin, d'épaisseur. Facile à dire, n'est-ce pas ton avis à toi ? Je serais bien content de te voir et de parler seul à seul. Quand nous reverrons-nous ? Je ne sais encore l'époque de ma sortie d'ici, et je crains que tes occupations ne t'empêchent de venir me voir, au moins bien souvent. Mais l'écriture est là, et je compte sur de bonnes lettres tiennes, nouvelles et conseils, pas ?

Bien fraternellement

P. Verlaine.

P. S. — J'ai reçu des nouvelles de Ricard, et vais publier une biographie de lui dans *les Hommes du jour*.

Verlaine tout à coup disparaissait. Il reprenait, à l'hôpital, ses quartiers, qui n'étaient pas toujours d'hiver. L'été de 1887, je fus plusieurs semaines sans avoir de ses nouvelles. Je me doutais bien que mon camarade était retourné dans quelque asile hospitalier. Mais lequel ? J'écrivis à tout hasard chez Vanier. Je reçus la réponse suivante.

Paris, le 7 août 1887.

Mon cher Edmond,

Je reçois ta lettre à l'hôpital Tenon ; elle me parvient par

Vanier, mais pas le journal. Je me le procurerai, ou, si tu as le temps envoies en un à Vanier. Je ne loge plus cour Saint-François depuis avril dernier. Merci d'avance des choses dites sur ces *Romances sans paroles*, qui ont eu cette étrange fortuue de paraître quand j'étais où tu sais, et de reparaître, 13 ans après, me trouvant ici. *Habent sua fata,* etc. L'édition de Sens était d'ailleurs complètement épuisée, comme l'étaient *les Fêtes galantes* (as-tu reçu un exemplaire de la nouvelle édition, au moins?) et le sont *les Poèmes Saturniens,* et cette *Bonne Chanson* qui.... (*rehabent sua fata relibelli*). Car, ô dérision! j'ai du succès comme poète, de la « gloire », même, mais je puis dire avec beaucoup plus d'à-propos que Lamartine ruiné :

« Plus j'ai pressé ce fruit, plus je l'ai trouvé vide. »

Oui, mon cher Edmond, « my circumstances » sont plus déplorables que jamais. Et voici mon budget :

Pas un sou! Le très peu d'argent que peut encore me devoir Vanier consiste en quelques pièces de cent sous. Je n'attends que pour le 15 novembre prochain 900 francs, d'un notaire absolument récalcitrant à quelque avance que ce soit. — Je parle d'expérience. Tu le vois, cher ami, la situation est bien nette. Mourir de faim ou trouver quelque chose le plus tôt possible, n'importe quoi, d'abord ou ensuite. Telles, les cornes du dilemme.

D'idée, je n'en ai pas. Je puis donner des leçons d'anglais et d'autre choses, avec diplôme et références, — légalisées et verbales, — à l'appui, mais à qui, et chez qui? Tu sais à quoi sont utiles les annonces dans les journaux! Ce ne serait que par connaissances que j'obtiendrais quelque chose. Si tu connais, par ci, par là, quelqu'un qui pût m'offrir cela, dis.

On m'offre (Mendès), ou plutôt on me promet des collaborations à des journaux. Peut-être un secours du Ministère de l'Instruction publique. Ceci est un secret! — mais pour le moment je n'ai rien dans ma poche, et quelle idée concevoir avec cela pour tout potage?

Je te suis bien reconnaissant de tes bonnes démarches. Veuille les poursuivre activement. Je saurai répondre à la réussite de tes efforts amicaux. Autant que me le permettent tous ces tracas, je travaille, — en outre de vers qu'il m'est absolument impossible de ne pas faire de temps en temps, c'est

véritablement une seconde nature chez moi, — à des proses que je veux le plus possible « possibles ». Mais quand on a pris l'habitude ou des raffinements, ou des simplicités plus raffinées peut-être encore, et plus difficiles, quels efforts qu'on a, quelle peur bleue de les voir devenir infructueux !

Je crois bien t'avoir écrit de Cochin, où j'ai passé un mois, d'avril à mai. As-tu cette lettre ? Cette fois-ci, j'ai bien soin de mettre sur mon enveloppe « Personnelle et pressée ». Je suis ici, Hôpital Tenon, salle Seymour, lit nº 5 bis, rue de la Chine, Paris, — probablement jusqu'à mardi de la semaine prochaine, 9 courant, jour auquel on m'enverrait à l'asile de Vincennes, Saint-Maurice (Seine), où je resterais quinze jours, trois semaines. Mais il se peut aussi, vu l'encombrement actuel de tous établissements hospitaliers, soit qu'on me garde ici huit jours encore, soit qu'on me renvoie « chez moi » huit jours plus tôt. En tout cas, tu seras instruit immédiatement de l'adresse où m'écrire. Tout d'ailleurs m'arriverait d'ici ou de chez Vanier, seulement mettre la mention : en cas de départ faire suivre.

Je te serre la main bien tristement, mais bien courageusement tout de même.

Ton

P. Verlaine.

Il entra, pour quelques jours, à l'asile de Vincennes, d'où il m'écrivit :

Mardi 9 août.

Cher ami,

Je suis, pour sans doute quinze jours, trois semaines au plus, à l'Asile national de Vincennes, Saint-Maurice (Seine), Galerie Argand, chambre 5, lit 13. Public admis de midi à 4 heures, les Jeudis et Dimanches.

Me feras grand plaisir si peux venir. J'attends ta réponse à ma première lettre, avec l'impatience que tu conçois.

Envoie, si ne l'as fait, un *Echo de Paris* à Vanier.

Ton affectionné.

P. Verlaine.

Le jour de l'Assomption, visiteurs admis aussi.

En septembre 1887, une nouvelle sortie, puis visite rapide aux cafés familiers, rechute, et rentrée à Broussais.

Je lui avais offert à maintes reprises de venir passer quelques semaines chez moi, à Bougival, où il aurait été dans de bonnes conditions pour lire, travailler et se soigner, avec certaines précautions par moi prises pour éviter des visites trop assidues aux cabarets de la contrée ; il avait toujours retardé cette villégiature, tout en reconnaissant qu'elle lui serait utile et bonne.

Lors de sa troisième rechute, sur ma nouvelle insistance, il me répondit ces mots :

Mardi, 27 septembre 1887.

Cher ami,

Je ne reviens sur ma dernière lettre que pour te dire que j'ai fini par rentrer à l'hospice. Mon domicile actuel est donc : M. Verlaine, Hôpital Broussais, salle Follin, lit 22, rue Didot, Paris.

Tout le reste de ma lettre-est d'un vrai absolu : Misère — Infirmité — Espoir.

On me traite ici sceptiquement. Peut-être essaiera-t-on de me plier la jambe, en m'endormant. Ce, dans 15 jours. Ça me fait 15 jours à peu près bons. J'avoue que j'aimerais mieux sortir. — Peux-tu d'ici là me procurer quelque asile et du pain ? J'aurai quelques sous. — Peux-tu, ou toi ou quelqu'un que tu connaîtrais plutôt, m'avancer une centaine de francs, remboursables au 16 novembre prochain, pour sûr ?

A la netteté de mes demandes veuille répondre nettement. Amis toujours. On aura tout courage puisqu'il le faut. D'ailleurs j'ai grand espoir en l'avenir tout proche. Et je suis susceptible d'un grand effort.

Réponds tout de suite, veux-tu ?

Ton ami bien affectionné.

P. Verlaine.

Le « Mot » a-t-il publié « celui » de rectification promis ?

Les lettres suivantes, écrites de l'hôpital Broussais, nous initient à la misère de Verlaine et à ses espoirs de réaliser des fonds avec sa copie (bien entendu, je ne reproduis ici que quelques-unes de très nombreuses lettres de Verlaine, à cette époque, leur monotonie rendant superflues de plus fréquentes citations).

Paris, le 9 octobre 1887.

Cher ami,

Merci de tes bonnes promesses d'hospitalité. J'espère d'ailleurs ne pas te gêner longtemps, si toutefois je me vois obligé de demander asile à ta bonne amitié. Je ne sais encore quand je sortirai. Je tâcherai que ce soit le plus tard possible, d'autant plus que je suis en voie d'amélioration, et commence à espérer que l'on continuera à me traiter par des mouvements gradués. De la sorte, j'éviterai, non sans joie, une opération d'ailleurs peu sûre de réussir. Enfin, quand je me verrai sur le point de partir, je te préviendrai quelques jours d'avance.

Je vais envoyer mes *Romances* à Mario Proth. Dis-lui un mot en ma faveur. J'ai des raisons pour désirer une phrase aimable dans sa causerie littéraire du *Mot d'Ordre*.

Je fais des proses pour journaux payants, mais où m'adresser ?

Mendès, qui avait promis de s'occuper de moi, ne s'en occupe guère, après une fantaisie des *Mémoires d'un Veuf*, insérée en août à *la Vie populaire* (12 francs).

Mais j'ai bon espoir, d'autre part ! — s'il y a lieu ! et courage.

A toi de cœur

P. V.

Hôpital Broussais, salle Follin, lit 22.

Autre lettre, très raisonnable, où il fait part de ses projets, des économies qu'il veut réaliser. Il parle vaguement de se retirer dans une maison de santé, dans une Sainte-Périne pas cher.

Paris, le 21 octobre 1887.
Hôpital Broussais, salle Follin.

Cher ami,

D'abord bien des mercis pour la mention dans *l'Echo de Paris*. Puis ceci pressé, pressé, comme tu vas voir.

Je m'attends à sortir bientôt ; en réalité, je me crois incurable, ou tout au moins guérissable si à la longue, qu'autant dire pas ! Un vague, mais très pénible amour-propre me pousse à l'impatience. On a l'air d'être là par charité. Quoiqu'au fond la société, qui m'a dépouillé sous la forme du juge de paix du XIIe arrondissement, me doive peut-être un peu l'hospitalité. Et puis, je puis d'un moment à l'autre être renvoyé, quelque bienveillants que soient les directeurs et les médecins ! Or, si je sortais à l'improviste, avant le 15 novembre, je pourrais très bien me trouver avec pas assez le sou pour prendre un train pour Bougival. Je te serais donc obligé de m'envoyer par mandat la somme à ce suffisante [0 fr. 90 c.!!]. Je t'assure que tu seras remboursé en novembre prochain. Je mettrai cette somme de côté en attendant de partir, sans y toucher du tout. Quelques amis m'apportent de temps en temps du tabac, et Vanier, — mais qu'il est dur à la détente ! me « fade » par instants, sur de vagues copies miennes. Je vais aussi conclure des traités quelque peu nourrissants... pour l'avenir, avec cet éditeur, intelligent, mais, je le répète, serré !

Je tirerai d'ailleurs le plus possible de jours ici. Je ne me déciderai à sortir que quand je verrai qu'on en a assez. Mais comme je me doute que ce sera bientôt, tu vois que j'ai raison d'attendre avec impatience ce que tu voudras bien me prêter pour ce petit voyage, fait par un malade ou presque.

Je ne te gênerai pas beaucoup d'ailleurs, ni longtemps. Si tu savais comme je suis devenu, j'ai toujours été, d'ailleurs, aisément satisfait. Et j'ai si peu de besoins maintenant ! Des amis s'occupent pour me placer de la copie à droite et à gauche. Peut-être pourras-tu, toi, me donner des conseils et des indications. Sans, bien entendu, perdre de vue l'idée de me caser, si possible, ès-maisons de santé, etc.

Mais je crois que je dois espérer gagner par la littérature et me compléter le pain (et un peu de beurre) avec autres menues besognes, leçons, écritures, etc.

Chez toi, je lirai en masse, me remettrai au courant, j'en ai besoin, depuis des années que je vis chez les Anglais, les curés, les croquants et les nourrissons de l'A. P. Et je tirerai des plans pour, dès fadé par « mon » notaire d'un billet de mille, à récupérer un peu plus tard, sur un ancien vicaire de Saint-Gervais un de 1500, — dur morceau un vicaire de Saint-Gervais ! mais un joli morceau : 1500 ! et pour devenir enfin pratique !

Amour, un volume de vers, va paraître chez Vanier. Il y a un des principaux morceaux dédié à Edmond Lepelletier. Tu verras ça.

Et Lebesgue et *le Mot d'Ordre* ?

J'attends anxieusement ta réponse, et te serre bien les deux mains.

Ton ami affectionné
P. Verlaine.

Hôpital Broussais, salle Follin, 26 octobre 1887.

Cher ami,

Je te le répète, je tâcherai de faire le plus tardif possible le jour de ma sortie d'ici. Je te préviendrai toujours d'avance, si faire m'est loisible. Aussi bien le temps s'avance, et je compte fermement sur mes 943 francs et des centimes pour vers le 16 novembre prochain. Cette somme, coïncidant peut-être avec quelques « rentrées » probables, me permettra, tout en m'occupant de récupérer ma créance de 1500 francs, dont te parlait ma lettre « un peu agitée », de m'habiller un peu plus, de me choisir un local convenable et d'attendre en travaillant pour les journaux, et de chercher des leçons ou emplois, etc.

Un volume de moi va paraître, *Amour*. C'est catholique, pas clérical, bien que très orthodoxe.

Une pièce t'est dédiée, dans le ton simple et descriptif du *Nocturne Parisien* et du *Grognard* de mes deux premiers volumes à dédicaces. Je pense que ce livre, plus varié de ton que *Sagesse*, aura quelque succès, qui pourra m'ouvrir une voie dans des choses un tantinet lucratives. — Suivra *Parallèlement*, un recueil tout à fait « profane » alors, et même assez roide, amusant, je crois. Ces deux machins, absolument finis, et sous presse pour ainsi dire.

J'ai deux nouvelles courtes et plusieurs morceaux pour une seconde série des *Mémoires d'un Veuf.* (Mais, à propos, t'a-t-on envoyé ma *Louise Leclercq*, recueil de nouvelles paru presque en même temps que les premiers *Mémoires ?*) Des proses toutes prêtes aussi. Tu vois que j'ai quelque travail d'avance. Des amis s'occupent de les placer, mais..... ! Que c'est drôle tout de même cette situation littéraire ! Mais je crois que si j'étais plus déniaisé au point de vue librairie et journalisme, je pourrais tout de même me débrouiller. Je vais donc essayer. Que diable ! Ce serait trop fort de mourir de faim.

Et d'abord, je vais me faire d'une économie ! mais quel effort, l'économie ! même avec rien dans sa poche, et très raisonnable. Ça je l'ai été, et puis très bien sans trop de peine remplir ce personnage.

Mais je bavarde. — Re-merci de ton envoi et re-à revoir.

Ton bien affectionné vieux camarade

P. Verlaine.

Paris, le 28 novembre 1887.

Mon cher ami,

Je te dois cette lettre, car tu peux t'étonner de mon silence, après ma résolution plusieurs fois exprimée de t'aller demander asile pour quelques jours en ton Bougival. Voici. Les 900 francs sur lesquels, en toute confiance, je comptais pour novembre, ne me seront remis qu'en avril, mais sûrement alors. Ils sont chez un notaire, Me Carrette, à Juniville, Ardennes. Je t'expliquai, je crois, que c'était le reliquat d'un dépôt en garantie de paiement d'un bien par moi vendu en 1882, sommes exigibles en six ans. Je m'étais trompé d'échéance, confondant celle du petit capital, mais c'est sûr, sûr !

L'impossibilité de toucher chez Vanier — *spes unica !* — des sommes suffisantes pour vivre dehors, en attendant la bienheureuse échéance, m'a, sur le conseil réitéré d'amis venus me voir, déterminé à prolonger ici mon séjour le plus possible. Mais j'ai précieusement mis ton envoi de côté, dont mille mercis encore.

Cependant, toi, as-tu encore parlé de moi à quelqu'un qui pût m'aider ? Et conçois-tu quelque espoir ? Du moins, vois-tu moyen pour moi de placer ès-quelques journaux de la copie

nouvelles, fantaisies dans le goût des *Mémoires d'un veuf*, critique, traductions, etc.)? Vanier, avec qui j'ai des engagements, mais si peu lucratifs ! ne s'en formaliserait pas, au contraire, et je crois qu'il ne verrait pas d'un mauvais œil un livre de prose mien publié chez un autre éditeur. Perçois-tu la possibilité d'un traité entre moi et quelqu'un de ses confrères, avec quelques avances sur un livre presque fini de nouvelles et fantaisies, dont une ou deux très raides, mais qu'on adoucirait, s'il le fallait, pour le moment ? Réponds là-dessus, n'est-ce pas ?

Et des leçons ? Anglais, latin, français, histoire (références, bachelier, expérience)?

Je suis toujours dans le même état. Boiteux, mais pouvant un peu marcher, même presque suffisamment. Assez atteint toutefois pour intéresser. Je m'ennuie ferme, bien que je travaille beaucoup. Aussi quelle vie, quel entourage, quel enterrement, loin de toute réclame par moi-même, car les absents ont toujours tort!

Je ne t'en suis pas moins reconnaissant de tes bonnes digressions et allusions flatteuses à moi. Quand il y en aura dans tes journaux, tâche de me les envoyer. Mon volume *Amour* va, j'espère, bientôt paraître. Tu seras servi, naturellement, un des premiers. J'en ai, je dois te l'avoir écrit, un autre tout prêt, assez hardi, comme orgiaque, sans trop de mélancolie, ça fait partie de tout un ensemble, dont *Sagesse* est le frontispice, *Jadis et Naguère* une partie, *Parallèlement* une autre partie, et *Bonheur*, dont il y a une bonne moitié d'achevée, la conclusion. Une seconde série des *Poètes Maudits* est sous presse (Desbordes-Valmore, Villiers de l'Isle-Adam, et Pauvre Lélian (P. V.), et enfin j'ai ce volume, presque fini, de prose, un peu fouillis, — dame! J'aurai le temps d'ordonner tout ça quand j'aurai *some money for such a purpose*.

Tu vois qu'on n'est pas un « feignant », comme on dit ici, en cet hôpital Broussais, salle Follin, lit 22, 96, rue Didot, Paris, 14e arrondissement, public admis jeudis et dimanches, de 1 h. à 3 h. de l'après-midi, où ça serait « rien batte » (toujours style d'ici) si tu pouvais quelque jour venir voir

Ton

P. Verlaine.

P. S. — Ne tarde trop à m'écrire. — Et *le Mot d'Ordre* a-t-il inséré la note bienveillante annoncée par Lebesgue depuis mai ou juin dernier ?

J'y pense : Vanier, en même temps que *les Mémoires d'un Veuf*, t'a-t-il envoyé ma *Louise Leclercq* ? Toi, envoie donc tes *Morts Heureuses*, que je ne connais que pour en avoir entendu dire moult bien. Et à quand ton volume de vers?

P. V.

Paris, le 3 janvier 1888.

Mon cher Edmond,

Toujours à l'hôpital, où je ne m'améliore, « quant à la jambe », qu'insensiblement en diable. Cependant ma santé générale est bonne, et, au dehors, nombre d'articles bienveillants semblent préparer à mes publications futures, — mes chantiers sont pleins, — quelque accueil pécuniaire auprès des éditeurs, et, si possible, en attendant ceux-ci, auprès des rédactions.

Je compte toujours sur tes bienveillants efforts en ma faveur pour colloquage mien éventuel es-asile honorable et petits ménages déguisés, si l'infortune doit me poursuivre à ce point en cette année qui s'entasse. Di talem !

Un docteur nouveau doit prendre le service au courant de ce janvier-ci ; circonstance qui peut me faire déloger plus tôt que je ne voudrais pour mes commodités financières. Tu dois te rappeler que ce n'est qu'en avril, — mais pour sûr maintenant, — que je compte sur 900 et des francs qui m'aideraient fort déjà. Vanier ne pourra disposer d'ici là en ma faveur que de 200 à 250 francs. Quelques articles par ci par là, nouvelles ou vers, pourront grossir un peu cette somme bien modeste, et avec du courage ! Mais à tout hasard, ou plutôt contre tout hasard, je tâcherai de rester ici le plus possible. J'en ai même écrit à un excellent ami, le Dr Jullien, qui connaît tous ces messieurs. De plus, l'interne d'ici s'intéresse fort à moi. En un mot, je ferai tous mes efforts en vue d'une prolongation de séjour salutaire à tous les points de vue, car je travaille en paix au moins, en ce Broussais très calme.

A ce propos, mon volume, *Amour*, ne tardera pas à paraître. La pièce qui t'y est dédiée a paru dans *la Vogue*, en 1886. C'est intitulé « Ecrit en 1875 ». Cela a trait à ma « villégia-

ture » de Mons, en 1873-74-75. Je t'aurais bien envoyé une copie, mais mon manuscrit est chez Vanier, et tu sais quelle pauvre mémoire des vers miens et autres est la mienne ! J'espère que tu aimeras ça. C'est genre Nocturne parisien et Grognard, à toi déjà dédiés dans *les Poèmes Saturniens* et *Jadis et Naguère*. — Un employé à l'économat de cet hôpital-ci, M. Vally, Désiré, ancien commissaire de police au Palais (Morbihan), depuis février 1880, puis à Châteauneuf (Charente), où, fin juillet 1883, il fut l'objet d'une révocation, espérant que les raisons qui ont décidé l'administration à user à son égard d'une mesure aussi rigoureuse ne sont plus aujourd'hui un obstacle à sa réintégration, ainsi que l'établirait une enquête faite par M. le Préfet du Morbihan, sollicite auprès du Ministre de l'Intérieur un nouvel emploi dans le commissariat de police ou de surveillance administrative.

Ce monsieur, qui a toujours été très obligeant pour moi, me prie de faire pour lui ce que je peux, et je te recommande sa demande, non envoyée encore, mais qui le serait dès réponse, si tu vois moyen à le favoriser.

Envoie-moi donc tes *Morts Heureuses*.

Ton bien affectionné qui t'envoie ses meilleurs vœux de nouvel an.

P. Verlaine.

Paris, 21 février 88.

Cher ami,

Ceci pour te dire que je suis toujours, même état, ni bien ni mal, à l'hôpital Broussais, salle Follin, 22.

Mes finances sont un peu meilleures, et j'espère, à ma sortie, avoir quelques sous pour attendre la rentrée des petits fonds qui peuvent me permettre d'un peu naviguer en attendant du sérieux.

T'es-tu occupé du brave M. Vally? Je te le recommande encore.

Pourras-tu faire insérer dans un de tes journaux, *Mot* ou *Echo*, l'annonce ci-jointe ? Il t'en serait bien reconnaissant. Tu m'enverrais le nº où l'insertion aurait eu lieu, et je le lui communiquerais. Tu le connais, c'est un homme digne de toute confiance. D'ailleurs, employé ici à l'économat. Il désire-

rait quitter pour de meilleures fonctions, et être plus libre, mais désirerait qu'on ne sût rien ici, naturellement.

Amour va paraître, avec la pièce à toi dédiée. Seras servi un des premiers.

Ecris donc un peu à ton

P. Verlaine.

Envoie tes *Morts heureuses,* quand auras le temps. Quoi de Lebesgue ?

Il sortit de l'hôpital, s'occupa de ses affaires, notamment de la succession de sa mère, écrivit quelques articles pour Vanier, puis, fatalement écœuré, brisé par la vie, accablé par ce deuil récent, étourdi d'isolement, tourmenté par la maladie, inquiet de l'avenir, ne voyant que peu ou point d'amis, ayant rompu avec tous ses camarades de jeunesse, sauf avec moi, qui, malheureusement très occupé, ne pouvais pas lui tenir compagnie, ni passer mon temps à courir les cabarets, il retomba dans son ivrognerie chronique.

Ce fut alors un douloureux cheminement dans Paris ; il traînait sa jambe malade, s'appuyant sur sa canne, mais le torse redressé, la tête haute, légèrement fière, avec un sourire sarcastique, il allait, s'attablant dans les cafés du Quartier latin, et là rimant des vers, écrivant des ébauches de contes en prose, discutant, ah ! discutant trop longuement avec de jeunes poètes qu'attirait sa renommée grandissante. De nombreuses absorptions de liquides funestes accompagnaient ces séances littéraires.

Un beau jour, on ne revoyait plus Verlaine au François I[er], au café Rouge, établissements où il tenait ses assises ordinaires, où il avait sa petite cour, et où un photographe à l'ironie terrible l'a portraicturé avec cette mention générale, rubrique de la série, « Nos Hommes

de lettres », et cette indication spéciale : « Verlaine chez lui. »

On ne s'informait même pas de sa disparition, entre habitués. Quelqu'un cependant, négligemment, demandait parfois : « Savez-vous dans quel hôpital est Verlaine ? »

J'avais fait, dans *l'Echo de Paris*, un article, où je signalais, avec une certaine émotion, l'état maladif et besogneux du poète. Quelques-uns de ses camarades d'apéritifs lui suggérèrent l'opinion que, le dépeignant miséreux, j'avais attenté à sa dignité. C'était bouffon. Un petit journal, publié Cour des Miracles, annonça que Verlaine m'avait écrit pour me blâmer. C'était une erreur.

La lettre qu'on va lire rétablit les faits :

Paris, le 17 février 1889.

Cher ami,

J'apprends qu'il a paru dans *l'Echo de Paris*, un article de toi, où il est question de moi en termes amusants et affectueux Je vais tâcher à me procurer le numéro. En attendant, je saisis cette occasion de te remercier de ton bon souvenir. Ce qui m'avait, je l'avoue, agacé dans l'article du 12 courant, c'était de me lire, comme qui dirait me voir « crevant de misère », à l'hôpital légendaire, et « bébête » au fond, de Gilbert, H. Moreau, et toute la lyre poitrinaire et intéressante dont il m'em.... d'être tenu pour un pinceur convaincu. On est, vois-tu bien, par moments, très susceptible, étant données certaines positions, et je suis bien sûr que ce n'est pas toi qui me reprocherais d'être fier, fût-ce un peu trop par moments.

Et la main de tout cœur,

P. Verlaine
Hôpital Broussais.

Je reçois à l'instant ta carte, et non seulement sans rancune, mais avec une nouvelle poignée de main.

P. V.

Verlaine, cependant, avait publié *Amour*, et *Parallèlement* était sous presse.

J'ai dit plus haut dans quelles conditions cérébrales et aussi dans quelle situation matérielle la plupart des pièces qui forment ces deux volumes furent composées.

Il ne faut pas attribuer à *Parallèlement*, à certaines pages débordantes d'une luxure que l'on peut qualifier de chimérique, l'autorité d'une biographie, l'importance d'une confession, et le poids d'un aveu. Il ne faut pas oublier, en lisant ces pages, d'une facture objective, d'une fiction vicieuse, plutôt fanfaronnes, que Verlaine a dit : « Je ne parle pas bien entendu de *Parallèlement*, où je feins de communier plutôt avec le diable. » (*Mes Prisons*.) C'est dans la solitude des prisons belges que Verlaine conçut et exécuta la plupart de ces petits poèmes exacerbés, où le prurit de la pensée, du rêve, de l'imagination voluptuaire est si intense. Ces vers tourmentés, d'un fini bizarre et capricieux, rappellent ces noix de coco que patiemment sculptaient, ajouraient et ciselaient les forçats des anciens bagnes, et qu'ils offraient d'un air bonasse et malicieux, aux bourgeois intimidés visitant les pontons toulonnais et brestois.

Verlaine désirait, en sortant de l'hôpital, faire une saison à Aix-les-Bains. Il me fit part de son désir, en m'annonçant une seconde édition de *Sagesse* et l'apparition de *Parallèlement*. Ces deux lettres indiquent déjà un certain refroidissement dans les rapports de Verlaine avec son éditeur Vanier.

Le 15 juillet 89.

Mon cher Edmond,

Cette s..... de Vanier t'a-t-il envoyé *Parallèlement* et la réédition de *Sagesse ?* Moi, je n'ai plus de rapports avec lui, et m'apprête à le faire danser. Si tu n'as pas reçu ces deux

livres, réclame-les lui,vertement. Il se pourrait d'ailleurs que je te priasse, un jour, d'insérer telle lettre mienne, qui ne lui plairait que mal.

Je t'envoie une toute petite nouvelle que je voudrais bien voir passer dans *l'Echo* le plus tôt possible, payée le plus tôt possible, si possible. Voilà bien des possibles, mais c'est, hélas ! comme ça.

Pourrais-tu voir à essayer de tenter un effort vers l'espoir pour moi d'une passe de chemin ferrugineux pour Aix les-Bains, où j'ai un lit et d'excellentes recommandations à l'hôpital ?

Je suis de retour ici,car ma jambe me taquine affreusement, et je veux en finir, dussé-je me traiter six mois et plus, et sérieusement, et avec suite cette fois.

Une réponse, s'il te plaît, dès ma nouvelle parue, si elle doit paraître, écris-moi et envoie-moi l'exemplaire. Merci de ton bon envoi.

Ton vieux,

P. Verlaine.

Hôpital Broussais, lit 31, Salle Lassègue.

Le 2 août 1889.

Mon cher ami,

As-tu ou non reçu une lettre d'il y a plus d'un mois, dans laquelle je te demandais s'il était en ton pouvoir de me procurer, *per fas et nefas*, une passe de chemin de fer pour Aix-les-Bains (Savoie), et où je t'annonçais l'envoi d'une nouvelle, *Extrêmes-Onctions*, laquelle nouvelle te fut mise à la poste en même temps que la lettre, avec prière, si possible, de faire passer la nouvelle à *l'Echo de Paris?*

As-tu reçu de chez Vanier *Parallèlement* et la réimpression de *Sagesse?* Sinon, réclame vertement. Je bats froid à Vanier, et pour cause. Si tu fais article, envoie de grâce le numéro, en ce Broussais, salle Lassègue, lit 31, 96, rue Didot. Viens m'y voir si possible.

Tous les jours de 1 heure à 3. Réponds, n'est-ce qas?

Tibi

P. Verlaine.

Il put se rendre à Aix-les-Bains, où il eut une aven-

ture plutôt plaisante dans un hôtel. On ne voulait pas le recevoir, sa mine un peu farouche et son costume plutôt bohême ayant effarouché l'hôtelière. Un médecin très connu, auquel Verlaine était recommandé, permit au poète de se faire accepter. Il eut donc un logis.

Dans des lettres écrites d'Aix à son jeune ami Cazals, Verlaine énumère ses projets littéraires. Il travaille à *Bonheur*. Il a noté une « idée » pour la 2e édition de *Parallèlement* : « Un dialogue entre éphèbes et vierges. à la Virgile. Le cadre me permettra les dernières hardiesses. Intitulé : *Chant alterné*. Je grossirai le lamento sur L. L. (Lucien-Létinois) dans *Amour*, mais laisserai sans doute *Sagesse* tel qu'il est. De la sorte, car *Parallèlement* sera augmenté de quatre à cinq cents vers, les volumes de ma tétralogie, si j'ose parler ainsi de mon élégie en quatre parties, seront d'importance égale. »

Ce fragment montre qu'il y avait beaucoup de « composition » dans les élans et les hardiesses passionnelles de ses vers, dans ses désespoirs aussi. Il corsait le lamento sur Lucien Létinois, comme cette actrice écrivant à Dumas « qu'elle piochait les larmes » pour un cinquième acte émouvant. Il ne convient donc pas, comme je l'ai déjà dit, de prendre comme l'expression de sentiments et de désirs personnels tous les passages, souvent excessifs, de cette tétralogie élégiaque, dont Verlaine combinait avec art, et aussi avec artifice, les parties dûment proportionnées.

D'Aix-les-Bains il m'envoya ce billet bigarré d'anglais :

Aix-les-Bains, 27 septembre (soir) 1889.

(*In a hurry for a hurry*) [en hâte pour affaire pressante]

Cher ami,

Que devient ma nouvelle « Extrêmes-Onctions », que dus

recevoir « some months ago » [il y a quelques mois] ? Serais heureux qu'elle eût paru, « chiefly for money sake » [principalement pour la question argent]. Donne m'en des nouvelles.

As-tu reçu *Parallèlement ?* En as-tu parlé ? Je vis en sauvage.

Ton vieux

P. Verlaine

Pension Héritier. Route du Mouxy
Aix-les-Bains (Savoie).

Verlaine était revenu à Paris et à l'hôpital Broussais, son séjour hospitalier préféré. Il s'impatientait de ne pas voir ses travaux publiés dans les journaux. Je faisais ce ce que je pouvais, à *l'Echo de Paris* et ailleurs. J'avais été assez heureux pour lui faire accepter plusieurs fragments de proses et des poésies, mais la copie de Verlaine n'était pas toujours d'un placement aisé dans un grand quotidien.

La lettre suivante montre son irritation, excusable d'ailleurs.

Paris, le 8 janvier 1890.

Mon cher ami,

Voyons ! Que signifie ce silence? De quoi peux-tu m'en vouloir ? Je suis bien obligé de me formuler cette question et de te la transmettre. De rien, je crois. Et je t'ai écrit si souvent, à propos de choses si sérieuses !

Tu m'offres, un jour, d'envoyer à *l'Echo de Paris* une nouvelle. Je t'en envoie une, et pas de réponse, en dépit de trois ou quatre lettres. Mais il paraît qu'à *l'Echo* j'ai un ennemi, un M. B... G..., qui même m'aurait desservi, depuis, dans l'affaire du legs Boucicaut, affaire où je n'ai, après une démarche mal agréable, touché que cent francs, alors que d'autres, qui sont presque inconnus, ont touché des trois cents et des cinq cents !

J'ai eu aussi, paraît-il, des desservants dans les jurys des concours, où j'avais envoyé vers et prose, comme je t'en avais

informé. Donc passons sur *l'Echo de Paris*, dans lequel un ami des mieux informés m'assure qu'il n'y a rien à faire pour moi, mais n'as-tu pas l'oreille de quelques autres journaux où je pourrais travailler ?

Je ne suis pas un mendiant. Je suis un homme de lettres connu, et mourant quasi de faim, malade en outre, et qui se demande à quoi lui servent des amitiés, si neutralisées que ça par des comparses. Je n'ose plus te demander rien, sans quoi j'eusse signalé à ta plume ma situation d'auteur, qu'un éditeur [Vanier] retient dans la pauvreté, par des traités que lui-même n'observe pas, et qui ne peut plus rien que, d'une part, provoquer en sa faveur, à lui P. V., une campagne de presse purement contre Vanier, d'autre part, imprimer ses œuvres lui-même, en dépit de tout.

Du moins, puis-je compter sur toi pour ça ? Informe-m'en alors, et envoie-moi les numéros où tu parlerais de ce véritable scandale, affreux et déshonorant pour le pays où il se passe.

Ton

P. Verlaine.

Hôpital Broussais, 31, salle Lassègue.

P. S. — Pourrais-tu me renvoyer, si elle ne doit pas paraître, la nouvelle qui est intitulée : *Extrêmes Onctions ?*

Je réussis à lui obtenir l'insertion de poésies dans *l'Echo de Paris*. Il me remercia en ces termes :

Mon cher ami, merci de ta bonne intervention dans l'affaire de mes vers périodiquement publiables à *l'Écho de Paris*. J'ai vu avec un plaisir double ma première *Élégie* au dernier supplément. Mais, je te le demande avec une sorte d'anxiété, combien ce sera-t-il payé, en moyenne cent vers, et plutôt plus que moins ? 50 ou 40 francs ? Et, au moins pendant ces deux ou trois semaines, — je vais sortir et ne suis pas bien riche pour une entrée d'hiver, — puis-je compter être payé d'avance, d'après le compte tout fait de lignes ?

Et à qui envoyer les vers, à toi ou Rosati ?

Veuille, je te prie, me répondre le plus tôt possible.

J'espère que mes *Elégies* II et III paraîtront samedi, puisque c'est annoncé ainsi.

Dis donc à Schwob de me venir voir le plus tôt possible.

Ton bien affectionné

P. Verlaine.

Hôpital Broussais.

Nouvelle sortie au printemps, puis retour à Broussais à l'automne.

Paris, le 3 novembre 90.

Mon cher Edmond,

Je t'écris ceci de Broussais, cette fois, ça devient proverbial, mais ça n'en est pas plus drôle, pour te faire part d'une réflexion au sujet d'un assez long travail — impressions plutôt douces et d'humeur sans fiel aucun, intitulé : *Mes Hôpitaux !* Je dis : assez long : j'en ai douze pages très serrées, et la chose susceptible d'une suite de cette dimension, qu'il me serait extrêmement facile de mener à bonne fin, tant je possède mon sujet, ou plutôt tant, hélas! mon sujet me possède! Or, ce travail ne pourrait-il pas passer, soit en Variétés, soit en feuilleton 2,3 ou 4, selon la coupe, dans un de tes journaux, *Echo de Paris*, etc. ?

Réponds, veux-tu bien?

Je ne sais quand sortirai d'ici. Je t'irai voir un ou deux jours en ton Bougival, non, bien entendu, sans t'avoir prévenu.

Et tout à toi,

P. Verlaine.

Hôpital Broussais, salle Lassègue, 28.

Nouvelle attaque de rhumatisme au début de l'année 1891. Il change d'hôpital. Le voici à Saint-Antoine.

14 janvier 91.

Cher ami,

Il y a trois jours, mon maudit rhumatisme, sans doute réveillé par le froid intense, m'a de nouveau pincé. Cette fois, au poignet gauche, si bien que me voici infirme de tout un côté du corps! Et douloureux ! Je me suis immédiatement « constitué » à l'hôpital Saint-Antoine, salle Bichat, 5, où on

me laisse espérer une guérison possible et relativement prompte.

Xau m'a envoyé dernièrement une lettre m'invitant à un article sur les femmes du monde, salons, élégances, modes, etc. Difficile à faire d'abord, surtout pour un sauvage comme moi, puis mon rhumatisme me paralyse. Je vais d'ailleurs lui écrire pour m'excuser, et voir si vraiment il y a quelque chose à faire pour moi.

Au revoir, cher ami, mille choses chez toi et à Grandin, quand tu le verras.

Ton P. VERLAINE.

Mardi, 15 juillet 91.

Cher ami,

As-tu reçu ma missive d'il y a quelque temps ? Je te l'avais une première fois adressée 3, rue de Mesmes, avec l'intelligente mention : E. V. Elle m'est naturellement revenue de par la poste, et je l'ai réexpédiée correctement.

Elle te marquait mon désir d'une réponse, particulièrement à la question d'une petite villégiature en ton Bougival, suivant ta si gracieuse offre, pourvu toutefois qu'il n'y eût là aucun encombrement pour toi. Je te confirme cette lettre malchanceuse.

Un petit air de cambrouse me ferait le plus grand bien et me permettrait d'achever de grands travaux qui me doivent, enfin ! tirer d'embarras ! D'ailleurs, j'espère en avoir tôt fini avec cette misère de cinq ans ! !

Réponse le plus tôt possible, s'il te plait. Je crois que mon temps est compté ici.

Ecris dare dare à ton vieux

P. VERLAINE

Lit 25, salle Woillez, hôpital Cochin,
Boulevard Saint-Jacques.

P. S. — As-tu retrouvé ma lettre de Londres et mes vers sur « Juin 1832 », parus à Londres ? — Ci-contre un sonnet pour l'édition Savine (sous presse) de *Dédicaces.*

Verlaine, dans les divers hôpitaux où il séjourna, plus longuement qu'il n'était dans les usages administratifs,

fut donc bien traité, bien soigné; il jouissait, même pour les malades, ignorant la qualité et l'importance littéraire de leur camarade de chambrée, d'une considération particulière. Il était au courant de toutes les traditions de l'hôpital, et on le voyait l'objet des égards des professeurs et de la sympathie des internes.

L'un des maîtres qui témoigna le plus de bienveillance et d'intérêt à Verlaine fut l'excellent docteur Tapret. Ceci ne surprendra personne, le docteur Tapret étant non seulement un de nos plus éminents praticiens, mais aussi un esprit lettré, un ami des arts, et un connaisseur en littérature, en peinture et en musique.

Le docteur Tapret n'est pas parvenu à guérir Verlaine, le rhumatisme articulaire est incurable, mais les soins du savant docteur, auquel moi-même je suis reconnaissant d'une guérison quasi miraculeuse d'accès de goutte, ont à ce point enrayé et atténué les progrès de l'arthritisme, que Verlaine n'est plus retourné à l'hôpital. Saint-Antoine fut sa dernière escale hospitalière et le docteur Tapret son dernier médecin. Sans les irrégularités et les excès de son existence, durant ses dernières années, Verlaine eût été sans doute définitivement affranchi de ces crises rhumatismales qui tourmentèrent son âge mûr.

L'hôpital fut pour Verlaine l'asile, le foyer, le refuge pour le travail, le port où s'abriter contre les naufrages de la débauche. En d'autres temps, le couvent a offert ainsi, à des esprits tourmentés et à des corps malades, une sûre et propice retraite. Ce fut le sanatorium moral et physique que le lit hospitalier pour le poète, que nous allons voir sombrer dans les tristes pérégrinations du Quartier latin. Malheureusement, durant ces six dernières années, son talent fut aussi du naufrage.

XVII

DERNIÈRES ANNÉES. — EUGÉNIE KRANTZ. — L'AGONIE RUE DESCARTES. — LES OBSÈQUES. — LE MONUMENT

(1892-1896)

Les dernières années de Paul Verlaine furent plutôt lamentables. Je donnerai peu de détails sur son existence au Quartier latin, à partir de 1892. Il habita divers logis également hasardeux, et traîna sa jambe malade et son talent atteint, par tous les cabarets et bars de la rive gauche, en compagnie d'Eugénie Krantz, de Philomène ou d'Esther, ribaudes attentives à vider son porte-monnaie en même temps que les petits verres.

Cette période ne fut cependant pas improductive ni inféconde. Après *Amour*, après *Bonheur*, ses deux derniers ouvrages de la bonne époque, et de maîtresse facture, il publia plusieurs volumes inégaux. Dans ces poèmes tourmentés, trop souvent l'ellipse, l'anacoluthe, le désordre de la phrase correspondent à l'incohérence de l'idée ; l'amphigouri et le jeu de mots se rencontrent.

Outre divers fragments en prose, biographies, récits de voyages, fantaisies, il publia successivement, dans ses dernières années : *les Elégies*, *Dans les Limbes*, *les Dédicaces*, *les Epigrammes*, *Chair*, *Chansons pour Elle*, *Liturgies intimes*, *Odes en son honneur*.

Plusieurs pièces de ces divers volumes remontent à une époque antérieure. Elles avaient été négligées ou enterrées par le poète,qui depuis les exhuma des tiroirs. Malgré sa vie décousue, ses nombreux changements de domicile, ses séjours dans les prisons et les hôpitaux, Verlaine a conservé et publié presque tout ce qu'il a écrit. On a pu remarquer l'insistance avec laquelle, dans plusieurs lettres, il me réclamait tel ou tel poème dont il se souvenait m'avoir envoyé copie.

Cependant, quelques pièces de vers éparses ont été égarées. J'en ai retrouvé quelques-unes, et, dans le dernier tome des œuvres complètes, publié chez Messein, successeur de Léon Vanier, sous le titre: *Œuvres posthumes*, on a inséré des fragments divers, enfouis dans des publications mortes, et quelques vers de jeunesse. Parmi ceux-ci, je signale, en passant, le sonnet à *Don Juan*, qui est de moi. *L'Enterrement* et *Don Quichotte* ont été publiés, pour la première fois, par moi et reproduits dans les *Œuvres posthumes*.

Verlaine n'a pas abusé de la dédicace dans ses premières œuvres : *les Poèmes Saturniens* ne contiennent que six dédicaces, à Ernest Boutier, François Coppée, Catulle Mendès, Henry Winter, Edmond Lepelletier, Louis-Xavier de Ricard.

Les Fêtes Galantes n'ont aucune dédicace.*La Bonne Chanson* n'est qu'une dédicace unique, sous-entendue. *Les Romances sans paroles*, pas de dédicaces. *Sagesse*, dans l'édition originale, porte cette dédicace unique, de tout l'ouvrage, à la première page : *A ma mère.* L'édition Vanier, Œuvres Complètes, tome Ier, ne reproduit pas ce filial hommage.

Jadis et Naguère offre les dédicaces suivantes à : Ernest Delahaye, Laurent Tailhade, Albert Mérat,Char-

les Morice, Jules Valadon, Jean Moréas, Gaston Sénéchal, Charles Vignier, Léo Trézenik, Georges Rall, Léon Dierx, Edmond Lepelletier, Robert Caze, Léon Vanier, J.-K. Huysmans, Louis-Xavier de Ricard, Jacques Madeleine, Georges Courteline, Raoul Ponchon, Louis Dumoulin, Villiers de l'Isle-Adam, Armand Silvestre, Catulle Mendès, François Coppée, Stéphane Mallarmé.

Amour contient un certain nombre de dédicaces à : Edmond Lepelletier, J.-K. Huysmans, Francis Poictevin, Emile Le Brun, Germain Nouveau, Léon Vanier, docteur Louis Jullien, Jules Tellier, Charles Vesseron, Rachilde. Léon Valade, Ernest Delahaye, Emile Blémont, Charles de Sivry, Emmanuel Chabrier, Edmond Thomas, Charles Morice, Maurice du Plessys, José-Maria de Heredia, Victor Hugo, Raymond de la Tailhède, Ernest Raynaud, Anatole Baju.

Bonheur n'a aucune dédicace. *Parallèlement* en est également privé, bien que la première pièce, d'une ironie exacerbée, porte ce titre de « dédicace » sans désignation nette de la personne ; c'est le répons méchant à la bonne antienne de la messe nuptiale, orchestrée dans *la Bonne Chanson*. *Chansons pour Elle*, pas de dédicaces. *Les Liturgies intimes* sont dédiées à Charles Baudelaire. *Odes en son honneur*, sans dédicaces, ainsi que *les Elégies* et *Dans les Limbes*.

Comme son titre l'indique, le livre *Dédicaces* n'est qu'un bouquet de rimes offert nominalement à des amis personnels, pour la plupart. C'est la dédicace à moi adressée qui figure en tête de ce volume, comme frontispice, avec fac-simile de l'écriture de Paul Verlaine.

Les autres dédicaces appartiennent à : Anatole France, Ernest Jaubert, Jules Tellier, François Coppée, J.-K.

Huysmans, Stéphane Mallarmé, Jean Moréas, Laurent Tailhade, Villiers de l'Isle-Adam, Raoul Ponchon, A.-F. Cazals, Germain Nouveau, Maurice Bouchor, Henri d'Argis, Ernest Raynaud, Raymond de la Tailhède, Armand Silvestre, Fernand L'Anglois, Irénée Decroix, George Bonnamour, Paterne Berrichon, Gabriel Echaupre, docteur Guilland, Louis et Jean Jullien, Emile Le Brun, Henri Mercier, Adrien Remacle, Armand Sinval, Charles de Sivry, Charles Vesseron, Gabriel Vicaire, Emile Blémont, Emmanuel Chabrier, Ernest Delahaye, Maurice du Plessys, Charles Morice, Edmond Thomas, Théodore C. (London), Arthur Symons, Jean Richepin, Arthur Rimbaud, Mlle Renée Zilcken, Mlle Eveline, Mlle Léonie R., Mlle Jeanne Vanier, Mlle Adèle, Niederhausern, Raymond Maygrier, Mlle Marie A., Rodolphe Darzens, Henri Bossanne, Max Rosa, Mlle A. Rom..., Duvigneaux, Rodolphe Salis, Léon Cladel, Marie X..., Gustave Lerouge, Lartigues, docteur Chauffart, Mme Marie P..., César C..., Bibi-la-Purée, Henri Degron, vicomte de Lautrec, Edmond Picard, Léopold II roi des Belges, comte de Montesquiou-Fezensac, Gabriel de Yturry, Aurélien Scholl, Léon Dierx, Maurice Barrès, plus quelques dédicaces anonymes à des « aimées », à des « amies », avec des initiales très significatives : Est... Phi..., E..., et au gérant du « Muller », dont il célèbre la bonne bière.

Dans *les Epigrammes*, quelques pièces sont dédicacées à : Edmond de Goncourt, William Heinemann, Octave Mirbeau, Francis Poictevin, Henry Bauer, Francis Magnard, François Coppée, Léon Deschamps, F.-A. Cazals, Paul Vérola, vicomte de Colleville, Sully-Prudhomme, Odilon Redon.

Les Invectives n'ont pas de dédicaces proprement

dites, mais certaines pièces ont pour titres des noms propres. Ce sont les suivants : Edouard Rod, Jean-René (Moréas et Ghil), docteur Grandm..., Guillaume II, Raoul Ponchon, Marcel Schwob, Ernest Delahaye, Félicien Champsaur, Catulle Mendès, F.-A. Cazals.

Chair : aucune dédicace, sauf deux ou trois initiales féminines, et un prénom de femme.

Les Mémoires d'un Veuf me sont dédiés. L'éditeur Léon Vanier, au tome IV des *Œuvres complètes*, a cru devoir, comme je l'ai dit, supprimer cette dédicace. Il a eu tort d'effacer, en même temps, les lignes intéressantes de l'envoi. C'était une préface qu'on aurait dû conserver pour le public, en supprimant mon nom, désagréable, paraît-il, à l'éditeur. J'ai reproduit plus haut cette dédicace-préface.

Mes Hôpitaux, *Mes Prisons*, *les Confessions* sont sans dédicaces, de même les récits de voyages : *Quinze jours en Hollande*.

Dans le volume des *Œuvres Posthumes*, vers et prose, quelques dédicaces seulement à : Ernest Delahaye, Edouard Dubus, Alain Desvaux, Henry Chollin, Franklin-Bouillon, Dauphin-Meunier et Henri Leclerq, Jean Moréas, Fernand L'Anglois, Willette.

J'ajouterai à cette nomenclature des poésies dernières de Verlaine l'indication d'une plaquette d'un caractère érotique, qui ne fut pas mise dans le commerce, dont le titre est *Femmes*, et qui ne saurait figurer dans une édition, même complète.

Un volume est à part et doit être signalé : c'est le recueil publié par la librairie Charpentier, sous ce titre : *Choix de poésies*. Un beau portrait, poétisé et mélancolisé, d'après Eugène Carrière, orne le frontispice. Ce volume contient d'excellentes pièces choisies avec goût,

dans les principaux ouvrages du poète : *les Poèmes Saturniens*, *les Fêtes galantes*, *les Romances sans paroles*, *Sagesse*, *Jadis et Naguère*, *Parallèlement* et *Bonheur*.

Ce volume ne saurait dispenser les amis de la poésie de lire et de posséder Verlaine intégral, mais il suffit, surtout à l'étranger, pour donner une idée suffisante du grand poète. Ajoutons que le *Choix de poésies* peut être mis dans toutes les mains, et pourrait figurer sur un catalogue de librairie classique.

Il me reste à parler d'un livre dont j'ai déploré la publication. Il s'agit des *Invectives*, ouvrage posthume. Je ne veux pas recommencer les polémiques que l'apparition de cet ouvrage suscita. L'éditeur Vanier est mort. Je tiens seulement à déclarer de nouveau que, si Verlaine avait vécu, il eût sagement, loyalement et avantageusement biffé certaines de ces *Invectives*, précisément celles qui ont soulevé le plus de clameurs, qui ont attiré le plus d'hostilité à sa mémoire de poète. Ce sont *les Invectives* qui ont arrêté l'effort du comité du monument, et indisposé un grand nombre de personnes, d'abord favorables. L'éditeur Vanier avait sans doute acquis, moyennant quelques pièces de cent sous, ces satirettes, indignes du poète, facéties plutôt que poèmes. Verlaine écrivaillait ces fantaisies-là pour s'amuser, pour soulager sa bile, comme il dessinait à la plume en marge de ses lettres, sans y attacher d'autre importance. On riait de ces « blagues » entre camarades. On ne pensait pas que ces improvisations, souvent malvenues, et toujours malveillantes, — sauf deux ou trois pièces comme la fameuse *Ode à Metz*, insérées là par l'éditeur pour corser le volume, — dépasseraient jamais le cercle des camarades de café. Pressé d'argent, certains jours de flânerie et de grande soif, Verlaine venait

« taper » son éditeur. Celui-ci, « pour le principe », disait-il, ne voulait lâcher une ou deux pièces de cinq francs qu'en échange d'un morceau de copie. Verlaine tirait alors de son portefeuille une « invective », ou bien il en improvisait une au café voisin, et l'éditeur versait les subsides implorés. Mais la moitié au moins de ces scories poétiques devait être rejetée au creuset. Ces *Invectives* pouvaient se citer dans une arrière-salle de brasserie, entre poètereaux débineurs ; leur apparition au grand jour a été une véritable trahison envers la mémoire du poète, et un obstacle, momentané sans doute, mais sérieux, à sa glorification sur la place publique. Le sénateur Cazot notamment, questeur du Sénat, se croyant malmené, alors qu'il s'agissait, dans l'Invective visée, du magistrat Cazeaux, a empêché qu'on accordât un emplacement dans le jardin du Luxembourg. pour le buste du poète.

Paul Verlaine eut un instant l'idée, sans doute suggérée par quelque plaisant compagnon de beuverie, de se présenter à l'Académie.

Notez qu'il n'y avait rien là d'irrévérencieux envers la docte compagnie. C'était plutôt un hommage que le poète bohême rendait à l'Institut, plus souvent attaqué et ridiculisé dans les cénacles juvéniles du quartier. Je dissuadai de mon mieux le candidat, et je pris la peine d'expliquer au public, dans un article de *l'Echo de Paris*, qu'à mon avis, Verlaine avait tous les titres littéraires pour siéger sous la coupole, entre ses amis, François Coppée et José-Maria de Heredia, mais qu'il y avait, pour entrer parmi les Quarante, des conditions de régularité d'existence, de fréquentation, de correction, indispensables, lesquels titres faisaient entièrement défaut au postulant, et l'empêcheraient d'être élu. On est admis à l'Académie, autant pour les œuvres qu'on a pu faire que

pour les choses, mal vues en ce milieu sévère surtout, qu'on a su ne pas faire, — livres, paroles ou actes.

Verlaine, d'abord mécontent du conseil et de l'article, se rendit bien vite à ma raison. Il me remercia du bon avis, et renonça à son projet, qui, raisonnable en soi, semblait, au premier abord, une extravagante manifestation. Comme poète supérieur, comme écrivain original et puissant, Verlaine méritait assurément d'être académifié, mais il n'était pas académisable. On ne saurait trouver exorbitante l'ambition du poète de *Sagesse* et des *Romances sans paroles*, mais elle était à cette époque irréalisable. Il avait droit à l'Institut de par son génie. Sa vie bohême, ses écarts de conduite, la légende dont il était victime, voilà seulement ce qui rendait sa candidature impossible. Elle n'était ni absurde ni ridicule, elle semblait anormale. Par la suite, elle pouvait devenir possible, mais non certaine du succès.

Il convient de ne pas oublier que, Leconte de Lisle étant mort, chez M. et Mme Guillaume Beer, à Louveciennes, Verlaine avait été désigné, par le suffrage de nombreux poètes consultés, comme devant lui succéder dans le titre de « Prince des Poètes ». Celui qui était l'objet d'une libre élection aussi flatteuse, et aussi méritée, pouvait bien être considéré comme apte à briguer l'autre succession de Leconte de Lisle, le fauteuil d'académicien.

Une lettre écrite dans la dernière année, à propos d'un article de *l'Echo de Paris*, où j'avais fait allusion à cette candidature avortée, constate les sentiments peu désappointés du poète à cet égard. Il ne se plaint nullement, il ne récrimine pas, il me remercie seulement d'avoir parlé de lui, à propos de l'élection académique et du vote des poètes.

Mon cher Edmond,

Je te remercie de tout cœur de ton article d'y a trois jours. Il m'a ravi et il m'a touché. Mille et mille poignées de main bien sincères et bien émues, je t'assure.

Certainement, oui, je serais heureux de te voir, *j'y suis toujours*, ne sortant pas encore de la chambre. Mais ce serait plutôt pour dans la journée. Le matin, c'est encombré, le soir, je me couche comme les poules.

Tu recevras un livre de M. de Montesquiou, un ami tout dévoué et tout bienveillant pour moi, et à qui tu feras bien plaisir, ainsi qu'à moi, en parlant de son livre *le Parcours du Rêve au Souvenir*, — ainsi qu'il le mérite, — dans un de tes prochains articles.

A bientôt donc, mon cher ami, et tout à toi.

P. Verlaine,
16, *rue Saint-Victor.*

Je fis, bien entendu, l'article demandé sur M. de Montesquiou, qui, avec Maurice Barrès et quelques autres de nos amis, a aidé souvent de sa bourse le poète devenu besogneux.

Plusieurs articles documentés, dans des journaux et des revues, ont paru, un volume même (*Verlaine intime*), fournissant toutes notions sur ces dernières années du poète. Les liaisons féminines de cette période ont été racontées, avec force anecdotes, par des amis de la dernière heure. Tout en ayant conservé jusqu'au bout les meilleures relations avec Verlaine, je le vis moins durant ces ultimes années. Très occupé, je ne pouvais le suivre dans ses interminables déambulations à travers les cafés et caboulots du boul'Mich' et de la rue de Vaugirard. J'allai, pourtant, de temps en temps, lui « rendre visite » au François Ier, au café Rouge, au « Mürger ». Il venait assez fréquemment me voir, vers l'heure de l'apéritif, dans les environs des bureaux de rédaction où je me trouvais retenu. Je lui facilitai l'insertion de quelques articles. Sa

correspondance avec moi fut alors écourtée. Elle se compose surtout de cartes postales ou de courts billets remis par des messagers des deux sexes, « attendant la réponse ». Elle ne contient guère autre chose que des fixations de rendez-vous, des demandes pécuniaires, des remerciements. Il m'invitait aussi à ses mercredis littéraires, bien modestes mais intéressantes soirées, qu'agrémentaient l'originalité des discussions et l'outrance de certaines appréciations.

Une vignette assez curieuse, servant de prospectus à l'iconographie de Paul Verlaine par F.-A. Cazals, représente le « Salon » du poète avec les assistants suivants : Mmes Rachilde et Sophie Harlay; MM. Jean Moréas, Villiers de l'Isle-Adam, Laurent Tailhade, Gabriel Vicaire, Henri d'Argis, F. Clerget, F.-A. Cazals, Ary Renan, A. Desvaux, Jules Tellier, Paterne Berrichon.

Que de morts parmi tous ces habitués des Mercredis verlainiens, qu'évoque la vignette : *Une soirée chez Paul Verlaine en 1889!*

Aux invités du « Salon » aux lambris peu dorés de la rue Royer-Collard, il convient d'ajouter d'autres visiteurs, ceux des hôpitaux et des tables du François Ier, du Mürger, du café Rouge, où Verlaine eut plus souvent ses jours de réception : Saint-Georges de Bouhélier, Raymond de la Tailhède, Georges de Lys, Jacques des Gachons, Maurice Leblond, Albert Grandin, Emile Blémont, Raymond Maygrier, Ernest Raynaud, Pierre Devoluy, Léon Durocher, Raoul Gineste, Stuart Merrill, Adolphe Retté, Gustave Kahn, Xavier Privas, Adrien Mithouard, Léon Deschamps, Achille Ségard, Signoret, Maurice du Plessys, etc.

Il eut alors des périodes de travail et de santé assez heureuses. Il fit en Hollande et en Belgique des confé-

rences qui eurent un certain succès. La curiosité y fut pour quelque chose, et aussi la préparation habile dont ses séances étaient accompagnées. Verlaine était fort médiocre orateur. Il l'a reconnu lui-même, en racontant sa tournée conférencière. Il lisait, ce qui est toujours fâcheux, et d'une voix faible et enrouée. Il fut cependant, grâce à d'excellents et enthousiastes amis, fort bien reçu en Belgique et en Hollande. Il rapporta quelques billets de banque de cette excursion artistique. Cette aubaine fut plutôt funeste pour sa santé, pour sa production. Des bombances et des attendrissements de la part de ses compagnes, intraitables quand les toiles se touchaient aux poches du poète, furent la suite de la fructueuse tournée aux Pays-Bas.

On a donné des détails anecdotiques et indiscrets sur les maîtresses notoires de Verlaine, toutes vulgaires, illettrées, appartenant à la basse galanterie du Quartier, voilà pour le moral; en outre, elles étaient peu avantagées sous le rapport physique. Faisant une concession à Musset, qu'il avait pilorié jadis, il se contentait d'obtenir l'ivresse sans trop exiger du flacon. Et puis, Verlaine n'était pas difficile en fait de femmes. Il en avait si peu connu! Ce ne fut qu'après la quarantaine qu'il eut des liaisons suivies, qu'il s'attacha. Il fallait aussi une certaine aptitude, chez ces demoiselles de compagnie aventureuse, pour s'accommoder aux caprices, aux lubies, aux irritations, et aux violences même du poète, lorsqu'il subissait l'influence néfaste de l'alcool.

Une de ces commères, nommée Philomène, paraît lui avoir été plutôt aimable, douce et sororale. Volage et ingrat, le poète l'avait quittée pour une Ardennaise massive, mafflue, taillée à coups de hache dans un billot de bois rude, paysanne mal dégrossie, aux doigts saucisson-

nés, mais à l'occasion très crochus. Cette rustaude se nommait Esther. Elle lui extorquait tout l'argent qu'elle lui sentait posséder. Quand le gousset était à sec, elle déguerpissait. Sauf à revenir, dès qu'elle apprenait que Verlaine avait publié quelque volume, ou fait passer un article dans les journaux. Car Esther était informée de ces aubaines. Peut-être de jeunes amis, bien renseignés, des commensaux du poète, l'en instruisaient. Elle accourait à tire d'ailes, messagère des beaux jours. Elle repartait, dès l'argent tari. Ceci n'est point un attribut spécial des amours de Verlaine.

La maîtresse la plus connue du poète, celle qui fut en pied longtemps, et qui lui ferma les yeux, se nommait Eugénie Krantz. Elle aussi pressurait le malheureux porte-lyre. Mais elle le forçait à travailler. Cupide et prévoyante, elle savait que l'on pourrait, le lendemain d'un jour de labeur scriptural, échanger, chez le libraire ou à la caisse de tel journal, contre des écus, et parfois contre des louis, qui se monnayaient immédiatement chez le marchand de vins le plus proche, les lignes, inégales ou complètes, hâtivement tracées par Paul, qu'elle surveillait et aiguillonnait comme un bœuf au labour.

Les conférences en Belgique, en Hollande, ayant amené un bien-être inattendu dans le ménage, Eugénie Krantz fut alors d'une amabilité parfaite. Verlaine, épris de calme, redoutant les scènes, et ayant conservé un fonds de préjugés bourgeois, eut alors l'idée baroque, issue d'une réconciliation bachique après une querelle vive, d'épouser cette femme.

Il lui écrivit d'Angleterre :

Parles-tu sérieusement à propos de mariage ? Si oui, tu m'auras procuré le plus grand plaisir de ma vie ! Nous irons chez M. le Maire, quand tu voudras. C'est d'ailleurs le plus sûr

moyen de t'assurer quelque chose de fixe après ma mort. Ma chérie! oui, va, ce sont toujours là mes idées! Je n'aime que toi, et combien!...

La lettre se terminait ainsi :

Tes volontés sont les miennes; je sais trop ce qu'il m'en a coûté de ne pas t'obéir; tu as toujours raison... A bientôt chère femme, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur! (*Verlaine intime.* — Charles Donos, page 235.)

Cette femme le trompait avec tranquillité. Elle fut d'ailleurs dénoncée par sa rivale, Philomène Boudin. D'où crépage sérieux de ces peu opulents chignons.

Quand il sortait des hôpitaux, où sa maladie et aussi la misère le ramenaient, Paul retrouvait tantôt Philomène et tantôt Eugénie. Philomène avait un défaut pour lui : elle était mariée; tandis que l'autre femme était libre. Par conséquent, la Krantz pouvait plus facilement se poster à la sortie, et s'emparer du poète muni de fonds. Philomène était toujours mal lotie. Elle ne se plaignait jamais. Pourvu que Paul eût la poche assez garnie pour payer un modeste dîner, accompagné de libations apéritives et digestives, parmi les débits du quartier, elle se montrait contente et redoublait d'amabilités.

Il eut des alternatives de querelles et de raccommodements avec Eugénie Krantz, mais, sentant peut-être que sa fin était prochaine, il ne voulut pas, dans son dernier accès de rhumatisme, retourner à l'hôpital. Il résolut de se faire soigner à domicile, et, comme il avait encore quelques sous, il engagea Eugénie à prendre une bonne. Il éviterait ainsi l'assistance hospitalière, qui maintenant l'effrayait.

Verlaine, malgré son existence vagabonde, ses allures de bohême, avait conservé le respect du décorum bourgeois, et l'hôpital, très supportable, agréable même à ses

yeux, comme lieu de repos, comme asile, comme maison de santé, lui semblait un lieu indigne pour mourir. Il m'en avait, à plusieurs reprises, témoigné l'effroi.

Quoiqu'il eût fréquenté nombre d'hôpitaux, où il était bien traité, où il rendait hommage aux égards des médecins, comme aux soins des infirmiers, quoiqu'il se trouvât « à l'hosteau » comme chez lui, mieux même qu'au café, il ne considérait ces établissements hospitaliers que comme des endroits de retraite momentanée et espacée, presque des maisons de villégiature, mais pour terminer sa vie, pour rendre son âme à Dieu, comme il le disait, il repoussait avec crainte, avec dégoût, le lit banal de l'Assistance publique.

Aussi, bien que cette Eugénie Krantz n'ait pas été pour lui la compagne digne, fidèle, dévouée, qu'elle aurait dû être, et qu'il aurait dû rencontrer, bien que personnellement je lui aie gardé quelque rancune de ne m'avoir pas averti en temps utile de la maladie de mon ami, — je lui sais gré, et je lui pardonne beaucoup, parce qu'elle a permis à Verlaine de mourir dans un lit qu'il pouvait considérer comme le sien, dans un lit dont il payait les draps. Il ne voulait pas de l'agonie quasi-théâtrale d'un Gilbert ou d'un Malfilâtre. L'hôpital n'était pas à ses yeux la désirable écurie où Pégase devait fatalement terminer sa course. La mort à l'hôpital ne l'humiliait pas, mais cette déchéance mortuaire, ignominieuse aux yeux de la bourgeoisie, lui apparaissait comme devant être évitée, si faire se pouvait. Ses derniers efforts tendirent à ne pas finir sa malheureuse existence dans un lit administratif. Quelle ironie des choses, dans cette destinée d'un grand poète, fils d'un père officier, d'une mère propriétaire, bien dotée, qui ne dut qu'au hasard d'une rencontre, devant le comptoir, avec une fille aux faveurs

banales, de ne pas rendre le dernier soupir dans un des caravansérails de la mort. Grâce à cette créature, mégère autant qu'amante, qui le trompait, le maltraitait, le dépouillait, et était incapable de le comprendre et de l'admirer, il ne fut pas, à son heure suprême, un numéro, un paquet de chairs froides, qu'on porte à l'amphithéâtre, si les amis n'arrivent pas assez vite pour réclamer le résidu d'une carcasse humaine. Il expira dans une chambre privée, au milieu d'objets familiers, ayant sous les yeux, sous la main, les menus accessoires de sa vie quotidienne. Jusqu'à ce que sa noble intelligence ne fût plus qu'une exhalation perdue dans l'infini, il eut l'illusion désirée du « home » mortuaire.

Il ne lui manqua, pour compléter l'illusion berceuse du cerveau s'endormant pour toujours, que la présence, à cette minute suprême, de vieux et chers amis, comme Coppée et moi, et celle de son fils Georges.

Le fils de Paul Verlaine, malade au sortir du service militaire, n'a pu assister, en effet, ni aux derniers moments de son père, ni aux obsèques. Il avait été frappé d'une sorte de congestion, issue, paraît-il, d'expériences d'hypnotisme.

Mme Delporte, la femme remariée de Verlaine, a donné les renseignements suivants sur son fils Georges, après le décès:

Mon mari, moi et mes deux petits enfants, nous avions quitté l'Algérie au commencement de juillet, laissant Georges qui aimait ce pays et désirait s'y établir. En partant, je lui avais donné une petite somme d'argent, qui, d'après ses goûts modestes, devait le faire vivre pendant plusieurs mois. Brusquement, en quelques semaines, il se trouva dénué de tout. Il avait perdu la mémoire ; lorsqu'on lui parlait, il paraissait s'éveiller brusquement ; il avait des gestes automatiques, une voix toute changée, et les allures d'un somnambule.

Il fut transporté à l'hôpital. Traité par la suggestion, il guérit. Se sentant rétabli, et le moment étant venu de faire son service militaire, il ne voulut pas bénéficier de la loi qui permet aux Algériens de ne faire qu'un an de service. Il se rendit à Lille, et fut incorporé dans un régiment du train. Malheureusement, on l'avait laissé partir trop tôt, n'étant pas complètement guéri, il fut repris d'un sommeil léthargique.

Bien soigné, il se remit, mais le malade ayant intéressé les médecins par la singularité de son état, il fut gardé en observation.

On devait lui donner son congé de convalescence dans les premiers jours de janvier, mais on ne le laissa sortir que le 13, trop tard donc pour assister aux obsèques de son père.

Georges Verlaine, garçon très doux et un peu mélancolique, a acquis une admiration sans bornes et une affection posthume très vive pour son père. Il était d'ailleurs depuis longtemps possédé du désir de le voir. Il lui avait écrit, et, sans la maladie qui l'a frappé, il eût certainement assisté, non seulement à ses obsèques, mais aussi à ses derniers moments. La fatalité s'était abattue sur le père et le fils.

J'ai dit plus haut que Georges Verlaine occupait un emploi dans l'administration du Métropolitain. Lors de son mariage, je l'assistais, comme remplaçant pour lui son père.

Mme Delporte, l'héroïne de *la Bonne Chanson*, a protesté contre des obstacles qu'elle aurait apportés à la réunion du père et de l'enfant.

Depuis vingt-trois ans que je n'avais vu Verlaine, a-t-elle écrit, j'avais eu le temps d'oublier les mauvais jours, et depuis dix ans que je suis remariée et heureuse, je lui avais certainement pardonné. C'est donc à tort que les journaux racontent que j'ai systématiquement éloigné Georges de lui.

Je ne discuterai pas cette affirmation ; l'ex-Mme Ver-

laine n'est pas une personne haineuse. Elle a toujours été très bonne pour son fils. On peut supposer même qu'elle n'est pas restée indifférente à la gloire de l'homme dont elle a porté le nom. Il est possible que, dans les derniers mois, elle ait consenti, et même facilité un rapprochement entre le père et le fils. Mais on a vu, par toute la correspondance et par les récits de la vie de Verlaine, qu'il a toujours inutilement réclamé l'adresse de son fils. Cette adresse lui fut toujours cachée, comme cette joie d'embrasser l'enfant, devenu homme, jusqu'à sa dernière heure lui fut interdite.

C'est en déployant un journal du matin, que j'appris soudainement, et sans que rien m'y préparât, la mort de Paul Verlaine.

J'ai su depuis qu'il m'avait appelé au moment de mourir, ainsi que François Coppée.

On négligea de nous informer par une dépêche, comme on avait tenu secrète sa maladie. Il y avait déjà quelque temps que je n'avais reçu des nouvelles de Verlaine, mais dans le tourbillon des affaires, des travaux, n'ayant pas eu le temps d'aller lui serrer la main, je pensais, rassuré par l'optimisme du proverbe : « Pas de nouvelles, bonnes nouvelles », qu'il n'était pas survenu d'aggravation dans son état maladif, auquel on n'était que trop accoutumé.

En rentrant chez moi, le soir des obsèques, j'ai trouvé un chiffon de papier, à l'adresse d'ailleurs mal mise, m'informant que, si je voulais voir une dernière fois mon ami Paul Verlaine, je n'avais qu'à me rendre rue Descartes. Cet avis, en tous cas bien tardif, était signé d'Eugénie Krantz, la compagne des derniers jours du poète, celle chez qui il venait de rendre le dernier soupir. Cette personne survécut peu au poète. L'alcoolisme,

facilité par la brocante de quelques autographes et de rares papiers du poète, mis de côté par elle, notamment un fragment de *Louis XVII*, la mena rapidement au tombeau.

J'accourus, dès la fatale nouvelle apprise, rue Descartes, n° 39, où je trouvai mon vieil ami dans l'immobilité reposante du dernier sommeil. Profondément attristé, j'imprimai sur son front glacé le suprême adieu.

Le logis était pauvre, mais propre : une petite pièce claire, donnant sur la rue, avec le lit mortuaire. Au fond, un réduit servant de salle à manger, et un débarras attenant par un couloir obscur.

Avec quelques amis du poète, je me suis occupé des obsèques. Après avoir pris avec la maison Borniol les dernières dispositions pour le convoi, nous nous sommes aussi entendus avec le curé de Saint-Etienne-du-Mont pour le service religieux. M. Léon Vanier l'avait déjà commandé, mais il parut insuffisant, étant donnés, d'une part, les sentiments religieux du défunt, et aussi l'affluence considérable qui devait se rendre aux funérailles.

Le registre, déposé dans l'humble loge du concierge de la rue Descartes, se couvrait, en effet, de signatures appartenant à des hommes de tous les mondes, depuis la haute aristocratie littéraire jusqu'aux humbles ouvriers manuels, que Verlaine avait pu connaître dans la Cour Moreau, ou qui avaient été ses camarades d'hôpitaux.

Disons ici, pour en finir avec une légende, que M. Léon Vanier n'a nullement réglé les funérailles de Verlaine, ainsi qu'on l'a souvent prétendu. Elles furent soldées par une somme de 500 francs, remise, au nom du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-

Arts, par M. Roujon, lequel me l'a dit à moi-même, le jour même des obsèques, alors que je m'étonnais qu'on eût laissé l'éditeur faire les frais. Des cotisations d'amis couvrirent les dépenses supplémentaires, notamment l'augmentation du service religieux.

Les lettres de faire part furent par M. Vanier libellées en cette forme :

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et enterrement de M. Paul Verlaine, poète, décédé le 8 janvier 1896, muni des sacrements de l'Eglise, en son domicile, rue Descartes, 39, à l'âge de 52 ans, qui se feront, le vendredi 10 courant, à dix heures très précises, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, sa paroisse.

De Profundis.

On se réunira à la maison mortuaire.

De la part de M. Georges Verlaine, son fils, de M. Ch. de Sivry, son beau-frère, de son éditeur, de ses amis et admirateurs.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles.

La famille Verlaine possédait une concession à perpétuité dans ce cimetière suburbain, où l'on n'enterre plus d'ailleurs qu'accidentellement, et qui est situé à droite de l'avenue de Clichy, après avoir franchi les fortifications.

Les journaux avaient envoyé des reporters rue Descartes. Des dessinateurs et des photographes prirent des croquis. Un moulage très saisissant du cher défunt fut obtenu par son ami Cazals.

Il faisait un froid vif le jour des obsèques; le ciel était clair, le soleil brillait et la terre était gelée.

Après le service religieux, qui fut célébré au maître-autel, avec chants, musique, et le maître de chapelle Fauré tenant les grandes orgues, le cortège se mit en route à travers Paris, pour gagner les Batignolles. Les

cordons du poêle étaient tenus par MM. Maurice Barrès, François Coppée, Edmond Lepelletier, Catulle Mendès, Robert de Montesquiou.

Le ministère des Beaux-Arts était représenté par M. Roujon, son directeur.

Le deuil était conduit, en l'absence de Georges Verlaine, par Charles de Sivry, son oncle.

Voici les discours qui ont été prononcés :

DISCOURS DE M. MAURICE BARRÈS

La jeunesse intellectuelle dépose sur cette tombe l'offrande de son admiration.

Paul Verlaine n'avait point de fonctions officielles, ni de richesses, ni de camaraderies puissantes. Il n'était pas de l'Académie, pas même au titre d'officier. C'était un exilé, et qui se consolait de son exil, très simplement, avec le premier venu de « l'Académie Saint-Jacques » ou avec les derniers *arrivés* de la littérature.

Cette figure populaire, nous n'aurons plus le bonheur de la rencontrer. Mais ce qui était en lui d'essentiel, c'étaient sa puissance de sentir, l'accent communicatif de ses douleurs, ses audaces, très nues à la française et ces beautés tendres et déchirantes qui n'ont d'analogue que dans un autre art, *l'Embarquement pour Cythère.*

Or, tout cela demeure vivant. Et ce qui n'est plus dans ce cercueil vit dans nous tous ici présents.

C'est pourquoi nous ne venons point pleurer, regretter son génie sur sa tombe, mais nous venons l'affirmer.

Après tant d'hommages que, depuis douze ans, la jeunesse a donnés au maître Paul Verlaine, c'est un témoignage plus solennel encore que nous apportons dans ce lieu où se joignent à nous en pensée les jeunes lettrés des pays étrangers.

La constante fidélité des jeunes au maître que tous les critiques ignoraient ou bafouaient est un acte important et dont je veux dégager la signification.

Si l'on admet, comme c'est notre opinion, que le culte des héros fait la force des patries et maintient la tradition des

races, il faut placer au premier rang des mainteneurs de la patrie et de la race le groupe des littérateurs et des artistes. Il n'y a pas de groupe social qui proclame aussi haut que font ceux-ci la perpétuité de la personne humaine. Supposez, en effet, qu'un grand administrateur, qu'un fonctionnaire, qu'un industriel, qu'un soldat meure. C'est fini de leur existence personnelle. Leur effort, si utile qu'il ait pu être, est dispersé dans une œuvre anonyme. Ils ne laissent derrière eux que du silence et au cimetière peu de poussière. Quel point de repère fournissent-ils au Français qui veut se connaître soi-même, éclairer sa voie ?

Mais Verlaine, qui se relie à François Villon par tant de génies libres et charmants, nous aide à comprendre une des directions principales du type français.

Désormais sa pensée ne disparaîtra plus de l'ensemble des pensées, qui constituent l'héritage national. Et grâce à qui fut réalisée cette augmentation de l'idéal français ? Grâce aux jeunes gens.

C'est par notre constante propagande, par notre généreux amour, par notre clairvoyance active que l'œuvre de Paul Verlaine, repoussée par ses amis et ses émules — sauf par quelques-uns à qui l'opinion rend hommage — a triomphé d'obstacles que, vers 1880, on pouvait croire insurmontables. L'hommage unanime rendu aujourd'hui à cet illustre mort est l'écho multiplié des opinions des cénacles du quartier Latin.

Qu'on cesse donc de nous accuser de négation systématique. Nous sommes pour nos aînés le commencement de l'immortalité. Nous transportons dans notre barque les seules ombres de ceux que nous reconnaissons avoir été les bienfaiteurs de notre intelligence.

DISCOURS DE M. FRANÇOIS COPPÉE

Messieurs,

Saluons respectueusement la tombe d'un vrai poète, inclinons-nous sur le cercueil d'un enfant.

Nous avions à peine dépassé la vingtième année quand nous nous sommes connus, Paul Verlaine et moi, quand nous échangions nos premières confidences, quand nous lisions nos premiers vers. Je revois, en ce moment, nos deux fronts penchés

fraternellement sur la même page ; je ressens par le souvenir, dans toute leur ardeur première, nos admirations, nos enthousiasmes d'alors, et j'évoque nos anciens rêves. Nous étions deux enfants ; nous allions, confiants, vers l'avenir. Mais Verlaine n'a pas rencontré l'expérience, la froide et sûre compagne qui nous prend rudement par le poignet et nous guide sur l'âpre chemin. Il est resté un enfant, toujours.

Faut-il l'en plaindre? Il est si amer de devenir un homme et un sage, de ne plus courir sur la libre route de sa fantaisie par crainte de tomber, de ne plus cueillir la rose de volupté de peur de se déchirer aux épines, de ne plus toucher au papillon du désir, en songeant qu'il va se fondre en poudre sous vos doigts. Heureux l'enfant qui fait des chutes cruelles, qui se relève tout en pleurs, mais qui oublie aussitôt l'accident et la souffrance, et ouvre de nouveau ses yeux encore mouillés de larmes, ses yeux avides et enchantés, sur la nature et sur la vie ! Heureux aussi le poète qui, comme le pauvre ami à qui nous disons aujourd'hui adieu, conserve son âme d'enfant, sa fraîcheur de sensations, son instinctif besoin de caresses, qui pèche sans perversité, a de sincères repentirs, aime avec candeur, croit en Dieu et le prie humblement dans les heures sombres, et qui dit naïvement tout ce qu'il pense et tout ce qu'il éprouve, avec des maladresses charmantes et des gaucheries pleines de grâce !

Heureux ce poète ! j'ose le répéter tout en me rappelant combien Paul Verlaine a souffert dans son corps malade et dans son cœur douloureux. Hélas ! comme l'enfant, il était sans défense aucune, et la vie l'a souvent et cruellement blessé ; mais la souffrance est la rançon du génie, et ce mot peut être prononcé en parlant de Verlaine, car son nom éveillera toujours le souvenir d'une poésie absolument nouvelle et qui a pris dans les lettres françaises l'importance d'une découverte.

Oui, Verlaine a créé une poésie qui est bien à lui seul, une inspiration à la fois naïve et subtile, toute en nuances, évocatrice des plus délicates vibrations des nerfs, des plus fugitifs échos du cœur ; une poésie très naturelle cependant, jaillie de source, parfois même presque populaire ; une poésie où les rythmes libres et brisés gardent une harmonie délicieuse, où les strophes tournoient et chantent comme une ronde enfantine, où les vers, qui restent des vers — et parmi les

plus exquis — sont déjà de la musique. Et, dans cette inimitable poésie, il nous a dit toutes ses ardeurs, toutes ses fautes, tous ses remords, toutes ses tendresses, tous ses rêves,et nous a montré son âme si troublée, mais si ingénue.

De tels poèmes sont faits pour demeurer ; et, je l'atteste, les compagnons de la jeunesse de Paul Verlaine, qui tous ont pourtant donné dans leur art tout leur effort, renonceraient aux douceurs et aux vanités d'une carrière heureuse, et accepteraient les jours sans pain et les nuits sans gîte du « Pauvre Lélian », s'ils étaient certains, comme lui, de laisser à ce prix quelques pages durables, et de voir fleurir sur leur tombe l'immortel laurier.

L'œuvre de Paul Verlaine vivra.Quant à sa dépouille lamentable et meurtrie. nous ne pouvons, en pensant à elle, que nous associer aux touchantes prières de l'Eglise chrétienne que nous écoutions tout à l'heure,et qui demandent seulement pour les morts le repos, l'éternel repos.

Adieu, pauvre et glorieux poète, qui, pareil au feuillage, a plus souvent gémi que chanté ; adieu, malheureux ami que j'aimai toujours et qui ne m'as pas oublié. Dans ton agonie tu réclamais ma présence,et j'arrive trop tard devant ce muet cercueil, songeant que l'heure est peut-être proche, en effet, où je devrai obéir à ton appel. Mais ton âme et la mienne ont toujours cru en un séjour de paix et de lumière où nous serons tous pardonnés, purifiés, — car qui donc aurait l'hypocrisie de se proclamer innocent et pur? — et c'est là, en plein idéal, que je te répondrai : me voici !

DISCOURS DE M. CATULLE MENDÈS

Paul Verlaine,

Au bord de la nuit, par ma voix, la douleur des frères de ta jeunesse te dit : Adieu, et leur admiration te dit : à jamais.

Tu passas en souffrant. Ton martyre est fini. Que ton dieu te donne ce que tu espéras de lui ! Mais, parmi nous, ta renommée demeure, impérissable. Car tu as bâti un monument qui ne ressemble à aucun autre. Par des escaliers de marbre légers, entre des chuchotements mélancoliques de lauriers-roses on monte vers une auguste chapelle blanche où des cierges ingénus rayonnent ! Et, comme c'est aux pauvres

d'esprit qu'est le royaume des cieux, le royaume de la gloire appartient aux simples de génie.

Nous t'aimons et nous te pleurons, pauvre mort. Nous t'adorons, pur immortel.

DISCOURS DE M. STÉPHANE MALLARMÉ

La tombe aime tout de suite le silence.

Acclamation, renom, la parole haute cesse et le sanglot des vers abandonné ne suivra, jusqu'à ce lieu de discrétion, celui qui s'y dissimule pour ne pas offusquer, d'une présence, sa gloire.

Aussi, de notre part, à plus d'un menant un deuil fraternel aucune intervention littéraire : elle occupe, unanimement, les journaux, comme les blanches feuilles de l'œuvre interrompu ressaisiraient leur ampleur et s'envolent porter le cri d'une disparition vers la brume et le public.

La Mort, cependant, institue exprès cette dalle pour qu'un pas dorénavant puisse s'y affermir en vue de quelque explication ou de dissiper le malentendu.

Un adieu du Signe au défunt cher lui tend la main, si convenait à l'humaine figure souveraine que ce fut, de reparaître, une fois dernière, pensant qu'on le comprit mal, et de dire : Voyez mieux comme j'étais.

Apprenons, Messieurs, au passant, à quiconque, absent certes, ici, par incompétence et vaine vision, se trompa sur le sens extérieur de notre ami, que cette tenue, au contraire, fut, entre toutes, correcte.

Oui, *les Fêtes Galantes*, *la Bonne Chanson*, *Sagesse*, *Amour* et *Parallèlement* ne verseraient-ils pas, de génération en génération, quand s'ouvrent, pour une heure, les juvéniles lèvres, un ruisseau mélodieux qui les désaltérera d'onde suave, éternelle et française. — Conditions, un peu, à tant de noblesse visibles : que nous aurions profondément à pleurer et à vénérer, spectateurs, naguère, d'un drame sans le pouvoir de gêner, même par de la sympathie, rien à l'attitude absolue que quelqu'un se fit en face du sort.

Paul Verlaine, son génie enfui au temps futur, reste héros.

Seul, ô plusieurs qui trouverions avec le dehors tel accommodement fastueux ou avantageux, considérons que — seul,

comme revient cet exemple par les siècles rarement, notre contemporain affronta, dans toute l'épouvante, l'état du chanteur et du rêveur. La solitude, le froid, l'inélégance et la pénurie, qui sont des injures infligées, auxquelles leurs victoires auraient le droit de répondre par d'autres volontairement faites à soi-même — ici la poésie presque a suffi — d'ordinaire composent le sort qu'encourt l'enfant avec ingénue audace marchant en l'existence selon sa divinité. Soit, convint le beau mort, il faut ces offenses, mais ce sera jusqu'au bout, impudiquement et douloureusement.

Scandale du côté de qui? de tous, par un sur soi répercuté, accepté, cherché : sa bravoure, il ne se cacha pas du destin, en harcelant, plutôt, par défi, les hésitations devenait ainsi la terrible probité. Nous vîmes cela, Messieurs, et en témoignons : cela, ou pieuse révolte, l'homme se montrant devant sa Mère quelle qu'elle soit et voilée, foule, inspiration, vie, le nu qu'elle a fait du poète, et cela consacre un cœur farouche, loyal, avec de la simplicité et tout imbu d'honneur.

Nous saluerons de cet hommage, Verlaine, dignement, votre dépouille.

DISCOURS DE M. JEAN MORÉAS

Messieurs,

Si je parle devant cette tombe, c'est comme un des plus anciens amis de Paul Verlaine, parmi ceux qu'on appelle les poètes de la nouvelle école. Mais laissons les écoles. Demain nous pouvons, nous devons reprendre nos querelles. Aujourd'hui, ici, il n'y a qu'une chose : il y a la poésie.

Or, Messieurs, des derniers classiques à Victor Hugo, de Victor Hugo à Leconte de Lisle, de Leconte de Lisle au plus jeune d'entre nous, comme de Villon à Ronsard, et de Ronsard à Malherbe et à Jean Racine, cette poésie, la poésie française, nous invite à pleurer la perte d'un de ses plus grands esprits.

Et certes, Messieurs, l'auteur de *Sagesse*, de *Jadis et Naguère* et d'*Amour*, doit être admiré comme un illustre poète, dans le sens absolu du mot. Mais, de plus, si les Muses chez nous doivent revenir au goût classique, on pourra, je pense

considérer Verlaine comme un des plus véritables artisans de cet heureux retour.

Adieu donc, Paul Verlaine, et quelles que soient les chances diverses qui attendent la poésie dans votre pays de France, votre nom ne périra pas.

DISCOURS DE M. GUSTAVE KAHN.

Je ne suis pas venu avec des paroles préparées.

Je veux seulement, en mon nom et celui d'autres poètes plus jeunes que moi, dire le dernier adieu au plus profond, au plus tendre, au plus exquis des chanteurs français, à celui que nous avons le plus aimé.

Adieu, Paul Verlaine, adieu !

C'est ici surtout que les longues phrases sont inutiles.

Ainsi se sont terminées, en y comprenant mes paroles, les sincères et éloquentes oraisons funèbres de Paul Verlaine.

Je ne reproduis pas le discours que j'ai prononcé. J'ai parlé comme toujours, sans discours écrit. Ce livre entier, d'ailleurs, contient tout et au delà de ce que j'ai pu dire sur la tombe de mon ami.

Les amis de Paul Verlaine se sont depuis constitués en comité à l'effet de lui élever un monument.

Le bout de l'an fut célébré avec un certain apparat. Un important service religieux eut lieu à Sainte-Clotilde, puis on se rendit au cimetière des Batignolles, et l'on fit une visite au tombeau de Verlaine. Je prononçai, à la suite d'un remerciement aux assistants, dont je n'ai pas conservé le texte, les paroles suivantes, se rapportant au monument, et que, de mémoire, je reproduis seulement :

Le comité dévoué, qui s'occupe activement d'obtenir enfin l'érection du monument consacré à Paul Verlaine, a pensé que la simplicité de cette commémoration, qui ne veut pas être une manifestation, devait rappeler à tous le but qu'il poursuit.

Le meilleur de Paul Verlaine n'est pas là, immergé dans la terre grasse et lourde, entre les rangées de ces petits ifs frissonnants qu'il a chantés. C'est autour de son œuvre que le pèlerinage de la postérité doit s'accomplir, c'est devant le buste et le groupe du sculpteur Niederhausern, dressé sur le sol de la Ville de Paris, dans un coin de jardin public, que devra par la suite se célébrer le bout de l'an de Verlaine. Sauf la famille et quelques amis particuliers, le tombeau du cimetière des Batignolles ne recevra guère de visites. Le bout de l'an que nous célébrons aujourd'hui sur la tombe de famille sera, nous l'espérons bien, le dernier rendez-vous donné aux amis et admirateurs du poète dans le champ de repos. C'est parmi les vivants, au milieu de ces générations qui passent, et qui devront connaître son nom et admirer son œuvre, que nous nous réunirons pour glorifier Paul Verlaine.

L'an prochain, nous aurons sans doute inauguré le monument, et remercié les souscripteurs, au premier rang desquels il convient de citer et de féliciter M. Leygues, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, dont la souscription considérable, mille francs, va permettre de clôturer les opérations du comité, et d'ériger, sur un emplacement que la Ville ou le Ministère choisiront, ou octroieront avec générosité, la statue du poète. Ainsi, ses traits énergiques revivront pour la foule, soustraits, par la pérennité plastique, à l'effroyable destruction qui s'élabore dans le creuset fangeux des cimetières.

Ainsi devra se trouver terminée l'œuvre à laquelle se sont attachés les amis de Verlaine et ses admirateurs dévoués. L'entreprise n'aura pas été sans quelque difficulté. On s'est heurté à différents obstacles : la malencontreuse rivalité de l'éditeur Vanier voulant agir de son côté, et avoir une souscription et un monument, devenus une réclame pour sa maison, la publication fâcheuse et illicite de fragments non destinés à l'impression, improvisés par le poète en s'amusant, considérés simplement par lui comme des autographes satiriques ou plaisants, enfin des articles hostiles retentissants, ont pu faire craindre, un moment, l'ajournement indéfini du monument.

Le comité n'a heureusement jamais perdu confiance, il n'a jamais ralenti son activité. Son président, Stéphane Mallarmé, que nous avons eu le malheur de perdre si brusquement, n'a jamais douté du succès final. Ce comité a aujour-

d'hui à sa tête l'illustre sculpteur Rodin, dont la présidence est une garantie à tous les points de vue, et surtout pour la valeur artistique de l'œuvre que nous devrons remettre à la Ville de Paris et soumettre au public.

Nous espérons trouver les fonds qui sont nécessaires à l'achèvement du monument, et nous comptons que le sculpteur à qui l'on s'est adressé tiendra ses engagements, et nous présentera, en temps voulu, une œuvre méritant l'inauguration.

Malheureusement tous ces efforts n'ont pas encore donné de résultats.

Le comité est ainsi composé actuellement :

Auguste Rodin, président ; membres : MM. Maurice Barrès, F.-A. Cazals, Léon Dierx, Ernest Delahaye, Edmond Lepelletier, Natanson, et Alfred Vallette, trésorier.

J'ai demandé au Conseil général du département de la Seine, dans la séance du vendredi 12 juillet 1901, un emplacement pour le monument à élever à Verlaine, dans le square des Batignolles. Le choix de cet endroit n'était pas sans motifs : Verlaine a passé sa jeunesse aux Batignolles. C'est là qu'il a composé ses premiers vers, là que son cerveau s'est ouvert à l'art ; enfin, c'est dans le cimetière des Batignolles qu'il repose.

Ma proposition a été renvoyée à la commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts, qui a émis un avis favorable, puis à la troisième commission, qui dispose des emplacements dans Paris. Le rapporteur est M. Le Menuet.

Aucune solution n'est encore intervenue. Le Conseil municipal de Paris a seulement donné le nom de Paul Verlaine à une place de Paris dans le XIIIe arrondissement ; c'est un commencement. A la suite d'une visite au cimetière des Batignolles pour la commémoration de

la mort du poète, les membres du comité ayant à leur tête M. Léon Dierx, vice-président, et les amis de l'auteur de *Sagesse* se sont rendus, le dimanche 13 janvier 1907, à la place Paul-Verlaine, dans le XIIIe arrondissement. Des allocutions ont été prononcées par MM. Louis Dumoulin et Edmond Lepelletier.

Victor Hugo n'a obtenu les honneurs du monument que plusieurs années après sa mort. Il a attendu quinze ans. Alfred de Musset vient seulement d'être statufié, en triple exemplaire, il est vrai. Il n'y a donc pas lieu de désespérer pour Paul Verlaine, mort il y a onze ans. La période décennale semble même bonne pour ces hommages publics. L'érection d'un buste ou d'une statue ne doit pas avoir le caractère d'une manifestation, née des passions ou des engouements du moment. Le recul des ans est favorable à la perspective d'une renommée.

Mais il ne faut pas que trop longuement se prolonge l'attente. Il est bien que les amis du mort soient encore là, et que ceux qui l'ont connu et aimé puissent le retrouver, drapé dans son immortalité, sur la place publique. C'est à eux, d'ailleurs, à agir assez vigoureusement pour stimuler les bonnes volontés, réagir contre les inerties, et aboutir à une cérémonie d'inauguration.

En attendant ce jour, et j'espère qu'il ne sera pas trop éloigné, j'ai élevé à la mémoire et à la gloire de mon cher Paul Verlaine cet hommage imprimé, que je ne me permettrai pas de qualifier de monument. Ce livre, exact, impartial et sincère, ne saurait que signaler et expliquer la statue de Paul Verlaine, qui, pour l'honneur même de la littérature de France, doit être élevée à Paris, l'auteur patriote de l'*Ode à Metz* ne pouvant avoir sa statue, comme c'est l'usage, dans sa ville natale.

Bougival, février 1907.

INDEX

(Tous les noms cités dans le volume figurent à cet index, à l'exception de ceux de Paul Verlaine et d'Edmond Lepelletier.

D

S

T

W

Y

Z

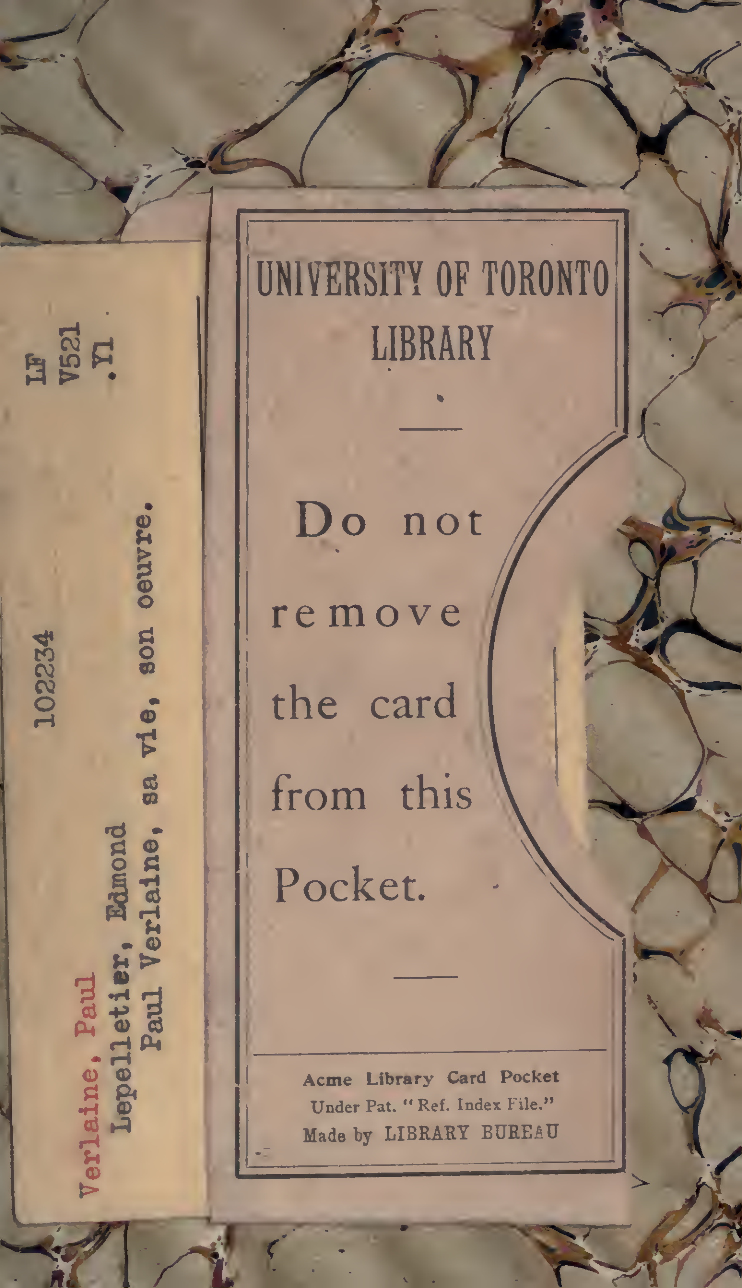
TABLE

—

Poitiers. — Imp. Blais et Roy, 7, rue Victor-Hugo.

396 -




LF
V521
.Y1
102234
Verlaine, Paul
Lepelletier, Edmond
Paul Verlaine, sa vie, son oeuvre.
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not
remove
the card
from this
Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

